هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 688 — 48 PAGES — MARDI 12 JUIN 1979

La mise en quarantaine des DC-10

Les compagnies aériennes européennes se concertent à Strasbourg

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 180 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Recul de la gauche aux élections européennes

Les prophètes et les maçons

Lors d'un récent colloque à Udine, M. Luigi Berlinguer, cousin du secrétaire général du P.C.I., déclarait à propos de l'Europe : « On n'a pas seulement besoin de prophètes, mais de maçons. » A l'origine du Marché commun, puis *lors de la campagne qui vient de* s'achever pour l'élection de l'Assemblée, le verbe a été roi, même si certains prophètes ont prêché dans le désert, comme le montrent les taux d'abstention ici et là. Le discours continuera d'être l'arme principale des nouveaux élus qui siégeront à Strasbourg et à Luxembourg. Mais, si la démocratie est l'espace de la libre parole et si ce vote sans précédent des Européens de neuf pays a *précisément* pour but de rendre moins technocratique l'entreprise communautaire, il faudrait chasser l'illusion selon laquelle le regroupement de cette nouvelle Assemblée donnera aux ministres nationaux et aux fonctionnaires de Bruxelles la grâce d'être soudain plus près des peuples.

C'est au niveau des « maçons », de ceux qui devront construire l'Europe tous les jours, puis l'élargir, qu'on attend aussi plus d'ouverture vers les besoins réels des citoyens, et leurs rêves, de même qu'un souffle plus généreux. La démocratisation devra toucher toutes les institutions de la Communauté, et d'abord la plus haute, le Conseil (qu'il s'agisse des ministres ou des chefs de gouvernement), qui s'est affranchi de plus en plus de toutes les contraintes : celle de la Commission — qui a vu ses pouvoirs s'effilocher, et notamment depuis la crise de 1965, — celle du « droit de veto », c'est-à-dire de la possibilité d'un « intérêt communautaire » face à tel « intérêt national ».

Sans doute les esprits n'étaient-ils pas mûrs pour appliquer le traité de Rome tel qu'il *avait été* conçu. Devant les réalités historico-politiques, les conceptions un peu abstraites des architectes de l'Europe ne pouvaient que céder. Mais est-il normal que le Conseil n'ait à justifier son pouvoir devant personne ? Une telle carence devrait inspirer à ses membres une écoute beaucoup plus attentive de l'opinion, une volonté de traduire ses demandes avec le maximum d'efficacité.

Du côté de la Commission et des fonctionnaires de Bruxelles, il faudra également secouer la poussière accumulée depuis des années *sur les dossiers* et les procédures. Si un vent frais doit souffler, c'est bien sur cette bureaucratie internationale qui n'a pratiquement de contact avec l'extérieur que par l'intermédiaire de groupes de défense ou de pression bien constitués ou avec les représentants des administrations *nationales. Sans doute est-il* un peu trop facile de parler, avec une légère moue de dédain, des « eurocrates ». Si les quelque treize mille fonctionnaires européens se sont peu à peu confinés dans leur appareil à moudre les projets de règlements et de directives, c'est parce qu'aucun projet « *politique* » *digne* de ce nom n'a vu le jour, même si on a lancé aussi allègrement qu'imprudemment la formule d'une « union politique » à venir.

Les « maçons » avancent moins vite que les « prophètes », c'est vrai, mais, dès maintenant, il *leur faut* retrousser *les manches* pour qu'une Europe plus démocratique s'épanouisse. M. Roy Jenkins, président de la Commission, disait récemment qu'il avait fallut cent trente-six ans pour que le Sénat américain fût élu au suffrage universel. « Par comparaison, a-t-il ajouté, nous n'avons pas fait un trop mauvais travail. » C'est vrai, mais l'Europe des citoyens ne devrait pas avoir seulement une dimension parlementaire. Si l'on veut que la Communauté européenne dégage ses valeurs propres, qu'elle soit une zone où l'on « refuse la fatalité » (Carlo Schmid), c'est du haut en bas de l'échelle des pouvoirs institutionnels qu'il faut ouvrir les fenêtres.

• En France, la majorité est rééquilibrée au profit de l'U.D.F. et l'opposition aux dépens du P.S.
• Les conservateurs améliorent leurs positions en Grande-Bretagne, en R.F.A. au Danemark et au Luxembourg
• En Italie, le P.C. et la démocratie chrétienne enregistrent un nouveau tassement

Alors que, lundi 11 juin en début d'après-midi, un certain nombre de résultats — pour les Pays-Bas et l'Irlande notamment — n'étaient pas encore connus, il apparaissait que le phénomène marquant des élec*tions européennes était le recul quasi général* de la gauche. L'Assemblée des Communautés européennes sera dominée par le centre droit.

● EN FRANCE, sous réserve des résultats définitifs et officiels du scrutin du dimanche 10 juin, qui seront proclamés mercredi ou jeudi, les 81 sièges au sein de l'Assemblée des Communautés européennes seront occupés par 25 U.D.F., 22 P.S. et M.R.G., 19 P.C. et 15 R.P.R.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a indiqué dès dimanche soir qu'il proposerait à ses amis du parti populaire européen, qui regroupe les démocrates-chrétiens de la Communauté, de présenter la *candidature de Mme Simone Veil à la présidence* de la nouvelle Assemblée. M. von Hassel a pris, en Allemagne, la même initiative en qualité de président de l'Union européenne démocrate-chrétienne.

Mme Veil a remis, lundi matin, sa démission de ministre de la santé et de la famille au premier ministre. MM. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, et Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, qui figurent également en quatrième et cinquième position sur la liste Union pour la France en Europe, attendront vraisemblablement la publication officielle des résultats pour remettre à leur tour leur démission.

La consultation a été marquée par un rééquilibrage des forces au sein de la majorité au profit de l'U.D.F. et de l'opposition au léger détriment du P.S.

Lundi matin, M. Pierre Juillet a annoncé qu'il avait décidé de « mettre fin à ses fonctions de *conseiller » de M. Jacques Chirac.*

Si les listes présentées par les quatre grandes formations (P.C.F., P.S.-M.R.G., U.D.F., R.P.R.) totalisent 17 713 380 des 20 142 493 suffrages exprimés (87,94 %), les « petits » recueillent plus de voix qu'à l'accoutumée, du moins en ce qui concerne les écologistes, qui, avec 4,40 %, frisent la barre fatidique des 5 % en dessous de laquelle nul ne pouvait prétendre participer à la répartition des sièges.

Dans les autres pays de la C.E.E., on constate le plus souvent un sérieux tassement des forces de gauche :

● EN GRANDE-BRETAGNE, où l'on avait enregistré un taux d'abstention de presque 70 %, les conservateurs obtiendraient une soixantaine de sièges, contre seulement dix-huit aux travaillistes.

● EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE, les *sociaux-démocrates devront se contenter de* trente-quatre mandats, contre quarante-trois à la C.D.U. et à la C.S.U.

● AU DANEMARK, le parti social-démocrate de M. Anker Jorgensens est le grand perdant de la *consultation ; le « front national contre le Marché* commun » remporte, en revanche, quatre sièges.

● AU LUXEMBOURG, où M. Thorn a perdu les élections législatives, qui avaient lieu en même temps que l'élection européenne, on compte trois candidats chrétiens-sociaux élus, contre un seul socialiste et deux libéraux.

● EN BELGIQUE, le corps électoral a fait preuve d'une plus grande stabilité, mais les comportements électoraux restent fondamentalement différents en Flandre et en Wallonie.

● EN ITALIE, le recul des deux grandes formations — démocrates-chrétiens et communistes — amorcé aux dernières élections législatives se confirme au profit des petites formations laïques et socialistes.

● EN IRLANDE, où le dépouillement est très lent, on prévoit un recul du Fianna Fail, la formation du premier ministre, M. Lynch.

● AUX PAYS-BAS, où le dépouillement est également fort lent, on s'attendait à un léger progrès du parti démocrate-chrétien, la formation du premier *ministre.*

Le centre-droit dominera l'Assemblée

Tassement des voix socialistes, renforcement du centre et de la droite « pro-européenne » à l'Assemblée des communautés, participation des électeurs honorable mais inégale — tels sont les traits principaux qui se dégagent des résultats — encore incomplets ce lundi matin — des *premières élections européennes.*

La participation se situe en moyenne au-dessus de 60 %. Si ce chiffre n'autorise pas un triomphe des « *pro-européens* » et ne confère pas aux nouveaux élus une autorité qui leur permettrait de réclamer un accroissement de leurs pouvoirs, il est loin d'être aussi désastreux que *ce que l'on a craint après les votes* de jeudi dans quatre Etats de la Communauté (Grande-Bretagne, Danemark, Irlande, Pays-Bas).

Après le vote de l'Italie (85,9 % des inscrits ont voté en dépit de *la proximité* du dernier scrutin national) et même celui de la France (60,81 %), l'image d'une Grande-Bretagne « non-européenne » sera encore plus marquée *même* si la majorité et le gouvernement conser*vateurs* issus des élections générales de mai se présentent comme nettement plus « européen » que leurs prédécesseurs.

Le tassement des voix socialistes est quasi général sauf en Italie où les socialistes forment de petits partis qui bénéficient de la désaffection pour les deux grandes formations.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 2.)

Le R.P.R. paie le prix de la contradiction

L'Europe ne séduit décidément pas le corps électoral français, qui a boudé, dimanche, l'élection de ses représentants à l'Assemblée des *Communautés* européennes avec presque autant d'ardeur, si l'on ose dire, que le référendum du 23 avril 1973 sur l'élargissement de la Communauté à la Grande-Bretagne : 39,07 d'abstentions au lieu de 39,75 %.

On pourrait avoir scrupule dans ces conditions à faire une comparaison entre la consultation du 10 juin et le premier *tour* des élections législatives de mars 1978 lors duquel 16,68 % des électeurs inscrits seulement s'étaient dispensés d'aller aux urnes, mais l'objection n'est pas dirimante.

Lors des cantonales de mars dernier, le pourcentage des abstentions avait également été élevé (34,57 %) mais nul ne s'était privé pour autant d'accorder une signification et une portée politiques au renouvellement partiel des conseils généraux. De surcroît, on votait cette fois-ci à la proportionnelle, qui permet à chacun de se battre sous son propre dra*peau et de compter ses propres* voix sans se soucier du second tour, puisqu'il n'y en avait qu'un, et nul n'oserait prétendre que la campagne n'ait pas été dominée par le double affrontement R.P.R.-U.D.F. et P.C.-P.S.

S'agissant du premier de ces deux duels, le scrutin européen confirme le renversement d'équilibre que les cantonales avaient révélé par rapport aux législa*tives de 1978, lors desquelles les* gaullistes avaient encore recueilli 22,43 % des suffrages exprimés contre 18,91 % aux giscardiens. Alors qu'il y a quinze mois le R.P.R. avait distancé l'U.D.F. dans cinquante-six départements, on n'en dénombre que sept (Cantal, Corrèze, Haute-Corse, Corse-du-Sud, Creuse, Lot, Haute-Vienne) où la liste de MM. Chirac et Debré ait obtenu de meilleurs résultats que celle de Mme Veil et de M. Lecanuet.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 3.)

La nouvelle « agora »

par PIERRE DROUIN

« *Le plus grand péril de l'Europe réside dans la fatigue* », disait Edmund Husserl. Après le lassant défilé des discours qu'a valu en France la préparation des élections du 10 juin, après le peu d'enthousiasme *manifesté* par les électeurs pour aller aux urnes dans certains pays de la C.E.E., on serait tenté de prendre le philosophe allemand au pied de la lettre.

L'autre fatigue des Européens est plus grave. Elle est le fruit de leur longue histoire. Ils en ont tant vu, ils ont tant puisé dans leurs génies variés pour faire avancer « *les armes, les lettres et les lois* », et puis la science, la technique et l'industrie, que la tentation *pourrait* être forte de passer le relais. A qui ? A la puissance qui piaffe de l'autre côté de l'Atlantique. Ce péril n'est pas imaginaire.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Double mixte

Morosité au fond des urnes, passion au fond des courts. Les électeurs français, après avoir voté du bout des doigts, ont plébiscité la liste Borg-Pecci au simple messieurs.

Au double mixte des européennes la finale s'est ressentie des disputes dans chaque équipe. Simone Veil a été surprise à prendre des balles destinées à son partenaire Jacques Chirac, tandis qu'on a vu Georges Marchais tenter des crocs-en-jambe sur François Mitterrand. Au point que, de part et d'autre, les volées n'ont jamais pu franchir le filet et que la plupart des points marqués par chaque couple l'ont été contre son camp.

A la fin de l'empoignade électorale, les concurrents se chipotèrent longtemps sur la valeur d'un point. Quand ils montèrent sur le podium, le public dormait déjà, rêvant à une Assemblée européenne siégeant à Roland-Garros.

BRUNO FRAPPAT.

• Un entretien avec M. Ohira
premier ministre japonais

(LIRE PAGE 45.)

• La Colombie, démocratie en état de siège
une enquête de Marcel Niedergang

(LIRE PAGE 20.)

BRUCE DAVIDSON, PHOTOGRAPHE AMÉRICAIN

Le reportage transfiguré

A l'occasion de la sortie, aux Editions du Chêne, d'un album qui retrace vingt ans de son activité photographique, deux expositions à Paris (chez Robert Delpire et à la FNAC-Montparnasse) sont consacrées au photographe américain Bruce Davidson.

Le parcours est linéaire, sobre, sans coup d'éclat, avec la même touche sombre d'humanité, fidèle : de 1956 à 1976, le regard ne s'altère pas. Il est très près de la vie et des gens : Bruce Davidson a pénétré l'intimité de la veuve d'un peintre impressionniste à Montmartre, il a surpris la détresse calme d'un nain de cirque, il a suivi un gang de Brooklyn dans ses escapades, il a regardé travailler les mineurs du pays de Galles, il a partagé la solitude d'un berger en Ecosse, il est entré chez les Noirs de la 100e Rue Est à New-York. Il a vu la violence, l'affrontement entre les Blancs et les Noirs, il a vu les éclats de verre, les taches de sang, une femme l'avait trahi, mais toujours la violence extérieure dépassait sa douleur personnelle.

Dans chaque milieu, il s'est fait admettre, et c'est une des premières qualités du photographe, la douceur de l'intrusion, l'échange au lieu du vol. Il est passé dans la vie de tous ces gens, il a vécu un moment avec eux, puis il est reparti avec leurs visages capturés dans son boîtier, leurs yeux tristes, leurs appartements lézardés, plus tard, il les a vendus, il en a fait des livres, mais ce n'était pas pour extirper la pitié. C'était pour les faire connaître et les faire aimer. Un Noir de la 110e Rue lui a dit que c'était grâce à ses photos qu'il avait compris sa vie. Quand il a retrouvé, quinze ans plus tard, l'adolescente de la bande de Brooklyn, qui se recoiffait, déhanchée, devant la glace du distributeur de cigarettes, elle avait une fille de quinze ans, elle a vu la photo, elle lui a dit : « Finalement, mon rêve n'est peut-être pas tout à fait perdu. »

HERVÉ GUIBERT.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

Les élections

LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

	% DE PARTICIPATION								
	Elections européen.	Elections nationales précéd.	Commun.	Socialistes	Libéraux	Démocr.-chrétiens	Démocr. de progrès	Conservat.	Divers
Allemagne fédérale	65,9	91		35	4	42			
Belgique	82	92		7	4	9			4
Danemark	47	70		3	3		1	2	7
France	61,2	85	18	22	26		15		
Grande-Bretagne (*)	31,3	76		18				60	3
Irlande (*)	58	76		2		5	5		
Italie	85,9	90	24	13	3	29			12
Luxembourg	85,6	90		1	2	3			
Pays-Bas (*)	57,8	88		9	4	10			2

Ce tableau indique la répartition probable des sièges dans la première Assemblée européenne élue. Pour certains pays (*), ces chiffres sont des estimations. Cette répartition se fonde sur les groupes parlementaires tels qu'ils étaient constitués dans l'Assemblée non élue sortante ; les élus pourront se regrouper différemment dans la nouvelle Assemblée. La majorité française se répartissait jusqu'à présent dans trois groupes : les Démocrates européens de progrès (tous les R.P.R.), le Groupe libéral et le Groupe démocrate-chrétien.



Les élus français

81 SIÈGES

Représentation proportionnelle dans une circonscription nationale unique *sans panachage ni vote préférentiel.*

Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation sur les listes. Les listes qui obtiennent moins de 5 % des voix sont *exclues de la répartition des sièges.*

U.D.F.

Mme SIMONE VEIL (1927), magistrat, ministre de la santé et de la famille.
JEAN LECANUET (1920), président de l'U.D.F., président de la commission des affaires étrangères du Sénat, sénateur, maire de Rouen, conseiller d'Etat, ancien garde des sceaux.
EDGAR FAURE (1908), avocat, ancien président du conseil, ancien ministre, ancien président de l'Assemblée nationale, député du Doubs.
JEAN-FRANÇOIS DENIAU (1928), inspecteur général des finances, ministre du commerce extérieur, conseiller général du Cher.
PIERRE MEHAIGNERIE (1939), ingénieur agronome, ministre de l'agriculture, conseiller général d'Ille-et-Vilaine, maire de Vitré.
Mme CHRISTIANE SCRIVENER (1925), chef d'entreprise, ancien secrétaire d'Etat à la consommation, secrétaire général adjoint du parti républicain.
PIERRE PFLIMLIN (1907), maire de Strasbourg, ancien député, ancien président du conseil.
FRANCISQUE COLLOMB (1910), industriel, sénateur, maire de Lyon, membre du conseil régional de Rhône-Alpes.
PIERRE BAUDIS (1916), maire de Toulouse, ancien député, conseiller général de Haute-Garonne.
MICHEL DEBATISSE (1929), exploitant agricole, ancien président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.
FRANCIS COMBE (1926), *président de l'Assemblée permanente* des chambres de métiers, président de l'Union internationale de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises.
ROBERT DELOROZOY (1922), administrateur de sociétés, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, *président de la chambre* régionale de commerce de l'Ile-de-France.
CORENTIN CALVEZ (1920), questeur du Conseil économique *et social*, ancien *délégué général* de la Confédération générale des cadres.
MICHEL PONIATOWSKI (1922), ambassadeur, représentant personnel du président de la République, président d'honneur du parti républicain, ancien ministre d'Etat, maire de L'Isle-Adam, ancien *député*.
ANDRE ROSSI (1921), sous-préfet, député de l'Aisne, maire de Château-Thierry, conseiller général de l'Aisne.
ANDRE DILIGENT (1919), responsable de société de presse, ancien député, ancien sénateur, secrétaire général du Centre des démocrates-sociaux.
Mme LOUISE MOREAU (1921), administrateur de sociétés, député des Alpes-Maritimes, maire de Mandelieu-La Napoule, vice-présidente *du groupe parlementaire* du Mouvement européen.
HENRI CAILLAVET (1914), avocat, sénateur de Lot-et-Garonne, ancien ministre.
VICTOR SABLE (1911), avocat, député de la Martinique.
CHARLES DELATTE (1922), agriculteur, président de la Caisse nationale du Crédit agricole, président du comité économique et social de Bourgogne.
YVES GALLAND (1941), directeur de société.
JEAN SEITLINGER (1924), avocat, député, conseiller général de la Moselle.
GEORGES DONNEZ (1922), avocat, ancien député, conseiller *général du Nord, maire de* Saint-Amand-les-Eaux, vice-président du M.D.S.F.
Mme MARIE-JANE PRUVOT (1922), directrice d'école maternelle, membre du bureau national des Clubs Perspectives et Réalités.
MAURICE-RENE SIMONNET (1919), professeur de droit européen, ancien député, ancien ministre.
GERARD JAQUET (1916), conseiller d'Etat, ancien député, ancien ministre.
GEORGES SUTRA (1930), viticulteur.
Mme MARIE-CLAUDE VAYSSADE (1936), animatrice d'un centre de formation ouvrière.
Mme FRANÇOISE GASPARD (1945), conseillère de tribunal administratif, *maire de Dreux*.
GEORGES SARRE (1935), inspecteur des P.T.T., président du groupe socialiste au Conseil de Paris.
CHARLES-EMILE LOO (1922), directeur de coopérative ouvrière, ancien député.
JEAN OELHER (1937), ouvrier serrurier, conseiller général.
CHARLES JOSSELIN (1938), cadre des bureau d'études, président du conseil général des Côtes-du-Nord, ancien député.
DANIEL PERCHERON (1942), enseignant, conseiller général.
Mme GISELE CHARZAT (1941), enseignante.
CLAUDE ESTIER (1925), journaliste, conseiller de Paris, ancien député, directeur de « l'Unité ».
Mme YVETTE ROUDY (1929), journaliste.
JACQUES MOREAU (1933), permanent syndical C.F.D.T.
ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG (1943), professeur agrégé de droit public et de sciences politiques, vice-président du M.R.G.
JACQUES DELORS (1925), *professeur associé d'université*, directeur du centre de recherches « Travail et Société ».

PARTI SOCIALISTE

FRANÇOIS MITTERRAND (1916), avocat, premier secrétaire du P.S., député de la Nièvre, président du conseil général, maire de Château-Chinon.
PIERRE MAUROY (1928), professeur, député du Nord, président du conseil régional, maire de Lille.
Mme EDITH CRESSON (1934), ingénieur en économie agricole.
GILLES MARTINET (1916), journaliste.
DIDIER MOTCHANE (1931), fonctionnaire.
MAURICE FAURE (1922), professeur agrégé, ancien ministre, député du Lot, maire de Cahors, président du conseil général.

DIFE

JACQUES CHIRAC (1932), secrétaire d'Etat à l'emploi (1967), puis secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances dans les gouvernements Pompidou, Couve de Murville et Chaban-Delmas, ministre délégué auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement et ministre de l'agriculture (1972), ministre de l'intérieur (mars 1974 à mai 1974), premier ministre (mai 1974 à août 1976), président du Rassemblement pour la République (créé le 5 décembre 1976), maire de Paris depuis le 25 mars 1977, député de la Corrèze depuis 1967, conseiller général de Meymac.
MICHEL DEBRÉ (1912), premier ministre (1959 à 1962), député de la Réunion depuis 1963, *maire d'Amboise depuis 1966*, conseiller général d'Indre-et-Loire.
PIERRE MESSMER (1916), maire de Sarrebourg, député de la Moselle, président du conseil régional de Lorraine, ancien premier ministre.
CLAUDE LABBÉ (1926), inspecteur de l'aéronautique, député des Hauts-de-Seine, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, conseiller politique du R.P.R.
Mme LOUISE WEISS (1893), écrivain, fondatrice de la revue « l'Europe nouvelle », ancienne résistante, fondatrice de l'Ecole de la paix.
GUSTAVE DELEAU, chef d'entreprise, ancien délégué général des P.M.E., membre du Conseil économique et social, adjoint au maire de Théoules-sur-Mer (Alpes-Maritimes).
Mme MARIE-MADELEINE DIENESCH (1914), agrégée de lettres, député des Côtes-du-Nord, ancien ministre, ancien ambassadeur, vice-présidente internationale *de l'Union européenne* féminine.
MAURICE DRUON (1918), écrivain, membre de l'Académie française, ancien ministre des affaires culturelles, député de Paris.
HUBERT BUCHOU (1925), agriculteur, président de la Fédération nationale des SAFER, président de la Compagnie d'aménagement rural de l'Aquitaine, vice-président du Conseil économique et social, ancien vice-président de la F.N.S.E.A.
Mme NICOLE CHOURAQUI (1939), directrice d'un centre féminin de formation économique, secrétaire générale adjointe du R.P.R.
CHRISTIAN DE LA MALÈNE (1920), premier adjoint au maire de Paris, sénateur de Paris, membre de l'Assemblée des Communautés européennes depuis 1958, président du groupe des démocrates européens de progrès, ancien ministre.
CHRISTIAN PONCELET (1928), sénateur des Vosges, président du conseil général des Vosges, ancien ministre.
ALAIN GILLOT (1927), architecte, ancien président de l'Union nationale des syndicats français d'architectes, président du Conseil national de l'ordre des architectes.
EUGENE REMILLY (1925), *président de la Confédération* nationale des débitants de tabacs, premier vice-président de la Confédération européenne des débitants de tabacs, vice-président de l'Union des diffuseurs de presse.
VINCENT ANSQUER (1925), industriel, député de la Vendée, ancien ministre.

P.C.F.

GEORGES MARCHAIS (1920), député du Val-de-Marne, secrétaire général du P.C.F.
Mme JACKIE HOFFMANN (1943), membre du comité central, ouvrière soudeuse.
GUSTAVE ANSART (1923), député du Nord, membre du bureau politique, métallurgiste.
PAUL VERGÈS (1925), secrétaire général du P.C. réunionnais, ancien député, journaliste.
EMMANUEL MAFFRE-BAUGÉ (1923), ancien président de la Fédération nationale des producteurs de vin de table, viticulteur.
RENÉ PIQUET (1934), membre du bureau politique, métallurgiste.
PIERRE FRANCHÈRE (1927), conseiller général de la Corrèze, ancien député, membre du comité central.
FÉLIX DAMETTE (1936), membre du comité central, maître-assistant de géographie à l'université Paris-I.
Mme DANIELLE DEMARCH (1939), conseiller général du Var, membre du comité central.
MAXIME GREMETZ (1940), député de la Somme, membre du secrétariat du comité central, métallurgiste.
GEORGES FRISCHMANN (1919), membre du comité central, ancien secrétaire général de la Fédération C.G.T. des P.T.T., employé aux P.T.T.
ROBERT CHAMBEIRON (1915), secrétaire général de l'Union progressiste, ancien député, sous-directeur au ministère des finances.
Mme SYLVIE LEROUX (1946), adjoint au maire de Brest, chercheur scientifique.
MAURICE MARTIN (1927), conseiller général de l'Aude, adjoint au maire de Carcassonne, membre du comité central.
FRANCIS WURTZ (1948), membre du comité central, enseignant.
LOUIS BAILLOT (1924), *conseiller de Paris, ancien député*, membre du comité central, ingénieur.
Mme HENRIETTE POIRIER (1937), membre du comité central, institutrice.
GUY FERNANDEZ (1943), membre du comité central, métallurgiste.
JACQUES DENIS (1922), membre du comité central, ouvrier peintre.

LE SCRUTIN VU DE BRUXELLES

M. Cheysson rend les travaillistes britanniques responsables du mauvais score global des socialistes

Bruxelles (Communautés européennes). — « *Un taux de participation qui se situe au-dessus de 60 %, c'est-à-dire supérieur à celui qu'on constate lors des grandes élections nationales aux Etats-Unis, ce n'est pas si mal que cela* », observait, dans la nuit de dimanche à lundi, M. Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle. Ce sentiment de relative satisfaction et, en fait, surtout de soulagement — car

De notre correspondant

on avait pu redouter le pire en apprenant les taux d'abstention records au Royaume-Uni — était apparemment partagé par ceux de ses collègues, M. Jenkins en tête, qui étaient venus au centre de presse improvisé au siège de la Commission et où plus de cinq cents journalistes suivaient le dépouillement du scrutin (dans de bien mauvaises conditions en dépit d'un équipement technique impressionnant).

L'opération, sauf au Royaume-Uni, n'a pas tourné à la catastrophe, tout au contraire ; la représentativité du nouveau Parlement ne pourra être valablement mise en cause ; le processus de démocratisation de la vie *communautaire* est bel et bien engagé. Tel était le sens de la plupart des commentaires. Car, pour les responsables européens, le plus important, ce qui déterminerait l'échec ou le succès, c'était, on le comprend aisément, le degré d'intérêt manifesté par les électeurs des neuf pays membres pour le scrutin.

Une campagne trop personnalisée

« *C'est la première fois qu'on votait en Europe sur un territoire aussi vaste pour un Parlement européen, dont, de surcroît, le rôle n'est pas très précis. La dimension territoriale des élections, ainsi que l'absence de précédent, explique le nombre relativement élevé des abstentions* », déclarait encore M. Davignon. « *Beaucoup de travail reste à faire*, ajoutait-il ; *il reviendra au Parlement et à la Commission, pour convaincre les électeurs d'ici au prochain scrutin, de démontrer leurs capacités à agir de manière concrète.* »

M. Chyesson, commissaire chargé de la politique de développement, tout juste débarqué d'un voyage en Afrique et aux Caraïbes où il s'est employé à favoriser la *reprise des négociations (interrompues le 26 mai), en vue d'un renouvellement de la convention de Lomé*, estime, lui aussi, que le taux d'abstention, mis à part en Grande-Bretagne, n'a rien d'anormal. Il n'est même pas excessif du tout, explique-t-il, si l'on considère que la campagne, notamment celle menée en *France par les quatre principales formations*, n'a guère été de nature à conduire les électeurs aux urnes. « *Ce qui se passe au Royaume-Uni*, note en revanche M. Cheysson, *est préoccupant ; les Anglais semblent avoir maintenant une spécialité, celle de manquer le train. On pouvait penser que l'introduction d'un peu de démocratie dans la vie communautaire les intéresserait, eh bien non, les travaillistes n'ont pas trouvé mieux que de choisir des candidats parmi les hommes politiques les moins connus.* » Il déplore ensuite le mauvais score réalisé au niveau européen par les socialistes. « *La faute*, observe-t-il, *en incombe surtout aux travaillistes britanniques ; il est déplorable qu'un parti dit socialiste considère avec réticence un effort de démocratisation de la vie communautaire.* » Analysant les résultats français, M. Cheysson estime qu'ils révèlent que « *l'opinion publique nationale est viscéralement pro-européenne* ». « *Le R.P.R. et le P.C.F. ont payé leur anti-européisme. Il faut souligner, cependant, qu'ils ont renversé les tendances très mauvaises pour eux des premiers sondages et retrouvé une cote meilleure à partir du moment où ils ont abandonné un anti-européisme systématique.* »

Comment expliquer le « tassement » socialiste de notre pays ? C'est sans doute, dit M. Cheysson, que la campagne s'est faite à l'excès sur les personnes, mais n'a pas porté sur les politiques. M. Cheysson, comme d'ailleurs tous les observateurs au fait des affaires françaises, regrette que M. Pisani, une des rares figures françaises de l'actuel Parlement européen et l'un de ceux qui connaît le mieux la Communauté, soit « *le premier collé de la liste socialiste* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

Le centre-droit dominera l'Assemblée

(Suite de la première page.)

Les causes de ce phénomène ne sont cependant pas les mêmes partout. Si en France les socialistes ont pâti des désunions de la gauche, *ailleurs ils pâtissent surtout de* l'usure du pouvoir. En Grande-Bretagne, le phénomène a été considérablement acentué par le système électoral (scrutin uninominal à un tour, unique dans la Communauté) qui lamine les minorités, ainsi que par la faible participation au scrutin. Encore sous le coup de la défaite des élections aux Communes, les électeurs travaillistes ne se sont pas dérangés.

En Allemagne fédérale, c'est l'ensemble de la coalition sociale-libérale *au pouvoir qui subit l'érosion*, accentuée, selon M. Brandt, par les votes écologistes. Au Danemark, le parti social-démocrate, dont le chef, M. Jorgensen, est premier ministre, est le grand perdant du scrutin. Au Luxembourg, les socialistes perdent quelque 5 % dans l'ensemble du corps électoral. En Belgique, les socialistes perdent également 5 % en Wallonie, mais ils améliorent leur position en Flandre. Aux Pays-Bas et en Irlande, les résultats d'ensemble n'étaient pas encore connus lundi matin.

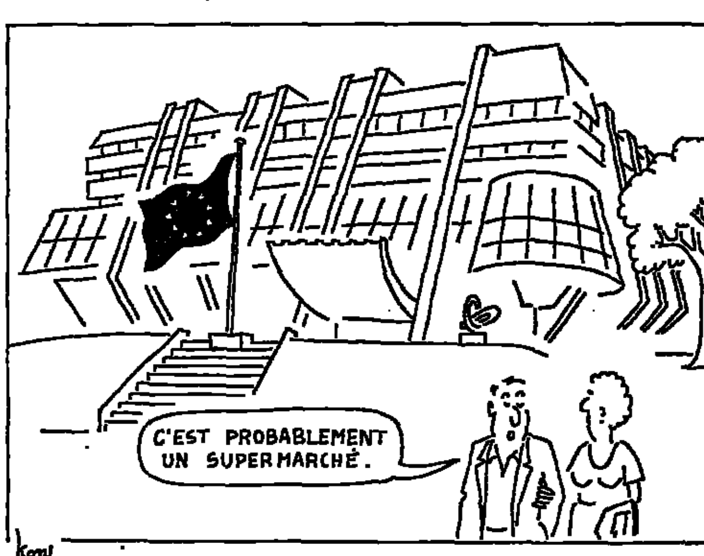
Résultats et estimations permettaient de prévoir que les socialistes resteront probablement de justesse, avec cent onze sièges, le premier groupe de l'Assemblée européenne.

Mais ils ne seront pas en position de faire prévaloir l'« Europe sociale » qu'ils promettaient et qui est de toute évidence le volet le plus faible de la Communauté européenne. Il est possible que le groupe démocrate-chrétien (le « Parti populaire européen ») réunisse le même nombre de sièges mais ce n'est nullement certain.

Tout dépendra du choix des élus et, notamment, des « giscardiens » qui, avant l'élection, se partageaient entre le groupe démocrate-chrétien et le groupe libéral. Le centre droit, groupant démocrates-chrétiens, libéraux et conservateurs, détiendra en tout cas la majorité absolue. Les pro-européens, et notamment M. Tindemans, ancien premier ministre belge et grand triomphateur du scrutin belge, devrait jouer un rôle important.

Cette forte position des pro-européens ne doit cependant pas faire illusion. Cette majorité centriste n'est pas homogène et la composition de l'Assemblée (la disproportion du nombre de sièges accordés aux petits pays et l'hétérogénéité du scrutin) empêche que cette institution, plus démocratique que par le passé, soit vraiment représentative.

MAURICE DELARUE.



(Dessin de KONK.)

Du mouton au menu

Dire que le scrutin européen n'est pas significatif parce qu'il ne représente que 60 % des électeurs, c'est nier a fortiori les sondages d'opinion dont les prévisions sont fondées sur un échantillon infiniment plus faible.

A vrai dire, les techniques modernes permettent d'extrapoler les tendances de l'opinion générale à partir d'un nombre de plus en plus réduit d'opinions particulières.

Dans une nouvelle de science-fiction, le savant américain Isaac Asimov va même jusqu'à imaginer le jour où il suffira aux ordinateurs d'enregistrer les réactions d'un seul citoyen pour en déduire les résultats de toutes les élections possibles.

Est-ce l'informatique qui se perfectionne ou nous qui devenons de plus en plus moutons ? Dans le second cas, il est à craindre que la fameuse fourchette ne serve à nous manger.

ROBERT ESCARPIT.

COMBIEN GAGNENT LES « EURODÉPUTÉS »

Les indemnités des « eurodéputés » sont à la charge de chaque Etat.

France : 17 683 francs français par mois. Indemnité non cumulable avec une indemnité de membre du Parlement français.

Allemagne fédérale : 7 500 marks par mois, soit 17 325 francs français, non cumulable.

Belgique : 1 400 000 francs belges par an, soit environ 16 700 francs français par mois, non cumulable.

Danemark : 137 000 couronnes par an, soit 9 100 francs français par mois, cumulable avec l'indemnité parlementaire nationale.

Grande-Bretagne : 6 890 livres par an, soit 5 280 francs français environ par mois, non cumulable.

Irlande : 5 000 francs français par mois environ, cumulable.

Italie : 1 764 907 lires par mois, soit 8 900 francs français environ. Une loi fixera la question du cumul.

Luxembourg : 24 000 francs belges par mois, soit 3 360 francs français, cumulable.

Pays-Bas : 88 000 florins par an, soit 15 400 francs français par mois environ, cumul partiel possible.

Chaque député touche en outre des indemnités de *séjour et* de déplacements versées par l'Assemblée européenne.

هكذا من الأصل

européennes

La nouvelle « agora »

(Suite de la première page.)

Pour le conjurer, le vote historique qui vient de se dérouler du 7 au 10 juin dans les neuf pays de la C.E.E. *n'est pas suffisant. Il était* pourtant nécessaire. Cette symbolique électorale avait *pour but de réveiller* le désir des Européens de « vouloir vivre » ensemble, de construire autre chose que des cathédrales de papiers réglementaires.

Ce réveil, c'est le moins qu'on puisse dire, n'a pas été fracassant. Mais ceux qui ne se sont pas déplacés vers les urnes ne forment pas un bloc homogène : il y a les indifférents — la plus grande partie, ceux qui sont hostiles par principe au Marché commun, — *notamment en* Grande-Bretagne — ceux qui ont été « intoxiqués » par les discours au point d'avoir connu un véritable phénomène de rejet — en France *sûrement, — ceux pour qui l'Europe* est chose faite depuis une génération et qui *pensent* qu'elle *ne* mérite plus le déplacement, ceux qui ont été déçus par la manière dont s'est déroulée une entreprise qu'ils avaient pourtant appelée de leurs vœux, etc.

C'est par un abus de termes, au *reste, qu'on a pu parler d'* « *élections européennes* ». Si des Italiens ou des Allemands avaient figuré sur des listes françaises ; si des Belges ou des Danois s'étaient *présentés* dans des circonscriptions britanniques, l'Assemblée de la C.E.E. n'eût *peut-être pas eu une composition politique très différente, mais* le caractère original du scrutin eût davantage frappé les foules. Point trop n'en fallait demander, à l'heure où l'élection de députés européens au *suffrage* direct effarouchait déjà certains *partis politiques* dans quelques pays, et notamment en France.

Maintenant que les dés sont jetés, qu'est-ce qui va pratiquement *changer ?*

A court terme, et formellement, peu de choses, puisque les pouvoirs de l'Assemblée ne pourraient être modifiés sans un tohu-bohu institutionnel, voire constitutionnel, considérable. Mais il y a moyen de faire bouger les *événements, même sans un* déploiement juridique important. Les *Britanniques, peu Européens, certes, mais experts ès Parlement, l'ont* prouvé tout au long de leur histoire.

M. Philippe Lamour, déplorant un jour devant Jean Monnet que le Plan *n'ait pas de pouvoir*, ce dernier répondit : « *Le pouvoir, c'est de convaincre.* » Ce pourrait être aussi *le pouvoir essentiel du Parlement* issu des urnes du 10 juin. Cette fois, les élus vont avoir directement des comptes à rendre aux électeurs, et ils sont beaucoup plus connus de l'opinion que ceux qui les ont précédés.

Les médias, qui flairent très vite l'odeur de la célébrité, iront, sans qu'on les en prie, voir ce qui se passe dans ces étranges enceintes *de Strasbourg et de Luxembourg.* Comme certains théâtres sortent de l'ombre du jour où des vedettes ont *choisi de s'y montrer, l'Assemblée* européenne attirera les regards à partir du moment où les « ténors » politiques de chaque pays interviendront.

La fonction parlementaire, certes, n'a plus le lustre d'autrefois, et ce *n'est pas l'étiquette « européenne »* qui le lui rendra. Mais il serait surprenant que la presse, la radio et la télévision, d'une rare discrétion à l'égard de l'Assemblée « ancienne manière », agissent de même avec cette nouvelle distribution. Or il n'y a *rien de tel qu'une bonne orchestration* dans l'opinion pour faire prendre des décisions que le conseil des ministres des Neuf, protégé par une armée de technocrates, avait tendance jusqu'ici à repousser aux calendes grecques. Cet effet stimu*lant sur le « législatif » de Bruxelles* ne sera pas le moindre des résultats de cette élection.

Deux sortes de questions

Sur cette nouvelle « agora », on peut penser que deux sortes de questions seront débattues avec plus de conviction qu'autrefois.

1) Celles qui forment la trame de *la vie quotidienne des citoyens :* les nouveaux périls nés de la poli*tique de hausses en cascade des* prix de l'énergie, le niveau du chômage, celui de l'inflation, tout ce qui paraîtra aux élus devoir relever d'actions communes pour faciliter la sortie des crises sera amplement débattu, et l'on ne voit pas comment *le conseil des ministres ou le* « conseil européen » pourraient rester insensibles aux suggestions faites par l'Assemblée.

2) Celles qui touchent aux politiques à plus long terme, à l'évolution du type de société dans lequel nous vivons, aux transferts financiers au bénéfice des régions défavorisées de l'Europe (les écarts se creusent au lieu de s'atténuer), au développement du tiers-monde *dans le cadre d'un nouvel ordre économique* international, et aussi à ce que M. Jean-Marie Benoist appelait « l'Europe de la dissidence », c'est-à-dire celle de la pensée libre, de la *recherche, de la culture, opposée à* celle de « l'économisme », qui a trop prévalu jusqu'ici. Les conseils n'avaient jamais assez de recul pour ouvrir sérieusement les dossiers de ces grands sujets. Au reste, ce sont les chefs d'Etat et de gouvernement *qui, dès 1961, ont souhaité que* l'Assemblée étende à des « *domaines nouveaux, avec la collaboration des gouvernements, le champ de ses délibérations* ».

Il est difficile de savoir aujourd'hui comment les forces politiques nouvelles agiront sur le terrain, c'est-à-dire comment se comporteront les *groupes à l'intérieur de l'Assemblée.* Si l'on connaît à peu près les affinités politiques, en se référant à la composition de l'ancienne assemblée et aux congrès communs qu'ont tenu certains partis européens depuis deux ans, on sait aussi que l'homo*généité des positions est loin d'être* la règle.

Le *groupe socialiste dont la prédominance* à l'Assemblée pourrait *être menacé* par l'effondrement des travaillistes britanniques n'a pas réussi à mettre sur pied un véritable « programme commun ». *L'Union* des partis socialistes de la C.E.E. n'a pu *qu'approuver, lors d'une rencontre* de ses membres tenue à Bruxelles, des 10 au 12 janvier, un « appel aux électeurs » reprenant l'essentiel d'une « déclaration politique » adoptée en juin 1978 par la conférence des dirigeants socialistes, où les *points retenus se cantonnent surtout* dans les généralités (droit au travail, contrôle démocratique, lutte contre la pollution, contre la discrimination à l'encontre des femmes, protection du consommateur, promotion de la paix, de la sécurité et de *la coopération, extension et défense* des droits de l'homme et des libertés civiles).

On sait que les socialistes allemands, hollandais et italiens se prononcent pour l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne, alors que les socialistes français s'y opposent. Des divergences se font jour aussi sur le plan idéologique, les sociaux-démocrates allemands et les travaillistes britanniques n'étant pas comme leurs collègues français partisans d'une rupture avec *le capitalisme.*

Les démocrates-chrétiens regroupés au sein du P.P.E. (Parti populaire européen) *hériteront* d'une partie de la liste française de l'U.D.F. *(les membres du C.D.S.). Le président du P.P.E., M. Léo Tindemans,* a fait approuver lors du congrès de mars 1978, à une très forte majorité, les grandes lignes d'un programme *qui est le plus près des vœux originels,* ceux de « *pères de l'Europe* » (marche vers une fédération)

Les élus du R.P.R. retrouveront-ils, *comme par le passé, le parti irlandais de la Fianna fail et les Danois du Parti du progrès dans un « groupe démocrate européen de progrès » ?* Quant au P.R., il ne se sentira sans doute pas plus mal à l'aise qu'auparavant dans le groupe libéral.

Les communistes européens, eux, ont un certain nombre d'atomes crochus, mais on n'ignore pas que *M. Marchais et M. Berlinguer, c'est* le moins qu'on puisse dire, ne voient pas du tout de la même façon le destin de l'Assemblée de la C.E.E., l'un souhaitant strictement la cantonner dans les attributions que lui a confiées le traité de Rome, l'autre *désirant que ses pouvoirs soient* élargis. De plus les communistes italiens souhaitent renforcer l'intégration européenne mais non leurs collègues français (1).

Jusqu'ici les empoignades étaient assez rares au Parlement européen. *Comme l'écrivait M. Dusan Sidjanski* (2), on se serait cru au Parlement suisse. Mais après le scrutin au suffrage direct, les partis pourraient marquer d'une manière beaucoup plus nette *leurs différences.* « *Les formations politiques européennes rempliront désormais la double fonction de parti parlementaire et de parti électoral.* »

C'est de cette façon que l'idée européenne pourra s'enraciner mieux dans les nations *qu'elle compose,* que les citoyens se sentiront davan*tage concernés* par l'entreprise vieille maintenant de vingt et un ans, mais qui n'a pas encore atteint sa majorité démocratique.

PIERRE DROUIN.

(1) Voir l'article de Giorgio Napolitano dans notre supplément « Europa » (*le Monde* du 6 juin).

(2) *Europe, élections de la démocratie parlementaire,* éd. Stanké, 1979.

Les résultats des quatre principales listes

(en pourcentage des suffrages exprimés)

	P.C.F.	P.S.-M.R.G.	R.P.R.	U.D.F.
AIN	15,92	23,20	15,12	34,23
AISNE	27,65	22,24	15,13	22,79
ALLIER	30,68	20,94	16,04	22,58
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	24,23	24,11	14,18	26,31
HAUTES-ALPES	19,47	21,58	12,76	33,82
ALPES-MARITIMES	21,88	17,66	15,73	31,63
ARDÈCHE	20,27	22,59	15,29	31,15
ARDENNES	23,83	23,76	16,90	23,89
ARIÈGE	24,89	33,32	13,38	19,55
AUBE	20,16	22,09	16,09	29,09
AUDE	26,66	34,21	14,99	16,26
AVEYRON	13,29	24,87	18,86	32
BELFORT (Territ. de)	14,62	32,20	15,35	25,69
BOUCHES-DU-RHONE	30,94	21,61	12,16	24,46
CALVADOS	15,45	23,73	16,27	30,18
CANTAL	15,65	19,62	32,61	23,15
CHARENTE	23,17	25,61	16,98	24,65
CHARENTE-MARITIME	19,33	26,36	16,10	27,44
CHER	28,21	18,85	15,22	26,97
CORRÈZE	30,32	17,96	36,95	8,38
HAUTE-CORSE	17,88	21,19	33,88	19,55
CORSE-DU-SUD	19,92	18,37	32,87	25,50
COTE-D'OR	13,67	27,77	16,68	28,28
COTES-DU-NORD	20,76	28,02	14,40	27,71
CREUSE	26,67	23,75	24,81	16,68
DORDOGNE	27,44	24,12	18,89	19,31
DOUBS	13,88	25,95	17,59	28,09
DROME	19,48	26,30	13,12	28,51
ESSONNE	23,69	22,45	15,33	25
EURE	18,54	24,42	16,25	27,82
EURE-ET-LOIR	16,13	25,91	15,17	30,19
FINISTÈRE	14,66	24,54	17,08	33,45
GARD	33,03	20,53	11,45	24,93
HAUTE-GARONNE	20,74	31,03	13,63	23,35
GERS	18,14	32,61	14,92	24,09
GIRONDE	19,39	30,58	15,13	23,73
HAUTS-DE-SEINE	22,23	19,46	17,36	27,25
HÉRAULT	29,81	22,69	12,52	25,20
ILLE-ET-VILAINE	10,43	23,73	17,65	35,58
INDRE	25,59	21,94	17,14	24,78
INDRE-ET-LOIRE	16,45	27,09	15,89	28,26
ISÈRE	22,05	24,66	12,21	27,77
JURA	16,61	24,36	13,84	31,90
LANDES	18,59	33,11	15,82	23,58
LOIR-ET-CHER	19,47	23,85	14,03	30,89
LOIRE	20,18	22,40	14,29	31,67
HAUTE-LOIRE	10,93	25,38	18,40	34,96
LOIRE - ATLANTIQUE	12,03	26,72	17,37	31,82
LOIRET	17,79	21,62	17,19	31,06
LOT	18,34	32,96	19,97	19,57
LOT-ET-GARONNE	24,08	25,17	15,01	24,96
LOZÈRE	11,99	19,80	17,60	41,16
MAINE-ET-LOIRE	9,39	22,61	18,66	36,64
MANCHE	9,27	21,63	18,75	35,05
MARNE	19,98	20,85	18,33	29,12
HAUTE-MARNE	17,10	24,42	16,66	28,43
MAYENNE	7,68	22,40	21,30	36,84
MEURTHE-ET-MOSELLE	20,90	23,95	11,50	28,08
MEUSE	13,62	25,82	13,25	32,91
MORBIHAN	13,39	23,84	17,96	34
MOSELLE	13,34	23,28	16,85	30,54
NIÈVRE	20,94	35,24	12,66	21,51
NORD	26,10	25,07	13,43	22,96
OISE	23,83	23	16,03	23,76
ORNE	11,69	22,74	21,19	31,35
PARIS	13,80	18,71	24,03	28,91
PAS-DE-CALAIS	28,25	27,65	12,82	19,71
PUY-DE-DOME	18,58	27,85	12,35	30,28
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	13,80	28,14	19,24	29,35
HAUTES - PYRÉNÉES	24,86	27,94	13,90	23,72
PYRÉNÉES-ORIENTALES	30,10	20,79	13,19	26,08
BAS-RHIN	5,47	20,48	17,10	39,97
HAUT-RHIN	7,23	21,24	16,37	35,43
RHONE	17,70	23,23	13,73	31,98
HAUTE-SAONE	14,32	29,04	16,98	29
SAONE-ET-LOIRE	19,42	26,82	13,02	26,66
SARTHE	19,95	23,55	15,66	29,04
SAVOIE	17,66	24,23	16,57	29,37
HAUTE-SAVOIE	12,81	21,18	15,85	36,83
SEINE-MARITIME	25,13	23,53	12,62	26,42
SEINE-ET-MARNE	21,43	22,54	17,09	25,69
SEINE - SAINT-DENIS	37,94	19,20	13,09	18,36
DEUX-SÈVRES	11,20	26,43	16,28	34,88
SOMME	28,50	20,66	15,86	23,07
TARN	18,69	29,43	16,11	24,46
TARN-ET-GARONNE	18,65	27,49	18,12	24,02
VAL-DE-MARNE	29,86	19,91	15,19	22,62
VAL-D'OISE	26,31	21,16	14,84	24,24
VAR	24,11	20,85	14,33	29,58
VAUCLUSE	24,87	23,06	14,27	26,13
VENDÉE	8,50	20,88	21,37	38,28
VIENNE	18,21	25,91	16,74	28,65
HAUTE-VIENNE	32,38	23,53	19,64	15,97
VOSGES	12,92	26,21	18,58	28,08
YONNE	18,86	22,28	16,37	29,43
YVELINES	17,42	20,91	17,30	29,80

Le R.P.R. paye le prix de la contradiction

(Suite de la première page.)

Parmi les vingt-huit départements où l'écart est considérable (quinze à plus de vingt-trois points), on en compte plus d'un *où l'U.N.R. puis l'U.D.R. avaient* été en position dominante pendans de nombreuses années. Ainsi, *par exemple,* le Bas-Rhin (22,87 points d'avance pour l'U.D.F.), le Haut-Rhin (19,06), le Maine-et-Loire (17,98), l'Ille-et-Vilaine (17,93), la Loire (17,38), la Vendée (16,91), le Loir-et-Cher (16,86), le Finistère (16,37), la Manche (16,29), la Mayenne, (15,54), le Var (15,25).

Même si la comparaison entre 1978 et 1979 ne peut être absolument rigoureuse dans tous ces *départements,* notamment dans ceux où il y avait peu de candidats, soit U.D.F., soit R.P.R., il y a *quinze mois,* M. Chirac ne peut pas ne pas constater que les gaullistes ne recueillent que 16,24 % des suffrages exprimés au lieu de 22,62 % aux législatives, l'U.D.F. en totalisant 27,53 % au lieu de 23,85 %.

Si Mme Veil n'a *pas tort,* dans ces conditions, d'estimer que le scrutin de dimanche « *montre le soutien à la politique du président de la République* » et « *le succès du courant U.D.F.* », le chef de l'Etat ne saurait, d'autre part, se tenir pour entièrement satisfait d'une consultation qui n'assouvit pas l'espoir qu'il a toujours nourri de voir se réduire l'audience du P.C.F.

« *Nous avons commencé,* a *déclaré M. Marchais, à réduire l'écart qui nous séparait du parti socialiste.* » La différence entre le P.S. et le M.R.G., d'une part, et le P.C.F., d'autre part, n'est plus en effet en métropole que de 2,99 points (23,58 % contre 20,59 %) alors qu'il était de 5,40 points aux cantonales (28,85 % contre 22,45 %) et de 4,15 points au premier tour des législatives (24,70 % contre 20,55 %).

* * *

Même si son recul n'est pas grave, le P.S. n'est plus sur la voie ascendante et le P.C.F. ne semble guère souffrir des difficultés qu'il avait connues pendant toute la période qui avait précédé son XXIIIe congrès. Le nombre des départements où les communistes se placent avant les socialistes et radicaux de gauche passe, par rapport aux législatives, de 24 à 28. Le P.C.F. prend l'avantage sur le P.S. dans six départements (Ardennes, Corse du Sud, Creuse, Dordogne, Hérault, Pas-de-Calais) et le lui cède, en revanche, dans deux autres (Marne et Yonne).

L'amplitude des mouvements internes à l'opposition n'a rien de commun avec celle du rééquilibrage que l'on constate au sein de la majorité, et il serait, *d'autre part, abusif d'établir* le moindre lien entre la consultation du 10 juin et la future « présidentielle » de 1981, mais il n'en reste pas moins que les incidences de l'élection européenne sur la politique intérieure française ne tarderont pas à appa*raître de tous côtés. Notamment* au sein du R.P.R., qui doit son insuccès à la contradiction qu'il y a à se réclamer de la majorité tout en ne cessant de critiquer, voire de condamner, l'action du premier ministre et même les orientations du chef de l'Etat. A être *dans la majorité et contre* le gouvernement. — R. B.

Soixante pour cent

C'est une curieuse pratique *intellectuelle — et politique —* que celle qui consiste à se référer à ce qui jamais encore n'a existé. Il est vrai que Français, Allemands, Britanniques, et tous ceux à qui la loi ne fait pas obligation de voter, ne se sont pas rués *vers les urnes. Mais qui s'y attendait ?* Qui l'avait prédit ? On s'interrogeait sur l'importance de l'abstention, nullement sur le fait qu'elle existerait. L'abstention n'était jamais *a priori* qu'une liste hétéroclite qui pouvait faire croire à son succès *sans faire campagne. C'est ce que* l'on a vu.

Les Français ont voté à 60 %, les Irlandais à un taux voisin, les Britanniques à 30 %. Mais a-t-on jamais connu vote sur l'Europe qui fût davantage qu'un enjeu intérieur ? Non, bien *sûr,* et *c'est pourquoi il n'est* ni sérieux ni honnête de tirer des plans sur la comète pour ce qui *concerne le passé, alors qu'il n'y a* pas de passé européen. Le passé commence aujourd'hui.

Dans la difficulté, dans la méfiance, dans l'hésitation, dans la crainte, l'Europe paraît : il ne faut donc pas rechercher où elle était *auparavant. Elle n'était pas, elle* n'était que dans des rassemblements de ministres ou de responsables d'Etat, les citoyens n'avaient pas encore fait entendre leur voix.

Il se peut que ces citoyens l'aient fait entendre insuffisamment. Cela *ne permet à personne de soutenir,* sans le dire clairement de plus, qu'une motion de censure a été votée contre l'Europe.

La nouveauté fait peur. L'Europe est ancienne dans les discours — qui ne sont que *mots.* Elle a fait *irruption* dimanche dans les soucis de chacun, brutalement. Il n'est pas de nouveauté sans recul ou *répulsion,* à tout le moins sans feinte indifférence.

L'Europe est un souci ancien que nul jusqu'alors n'avait pu faire entrer dans les esprits. L'espoir change de camp.

Qu'était la France avant Philippe *le Bel (dans l'hypothèse la plus favorable)* ? Qu'était l'Allemagne avant le martèlement de Bismarck dans la galerie des Glaces de Versailles, alors que vient de tomber le Second *Empire français ?* Dans les deux cas, et à six siècles de distance, un *agrégat de différences sinon quelquefois* d'affrontements et de haine.

L'Europe *n'a,* pour l'instant, ni cœur, ni langage, ni projet. L'Europe, c'est Babel, c'est-à-dire guère plus que des *incompréhensions de vocabulaire* corrigées par des interprètes *de profession ; l'Europe, c'est un* héritage rogné, puisque l'Espagne, le Portugal et la Grèce en sont encore à son seuil, et que l'Est immense ne peut que la regarder de très loin ; l'Europe, c'est aujourd'hui encore un club de marchands, puisque les *citoyens* y étaient jusqu'alors sans voix et qu'ils n'y circulent pas sans *contrôle, que les idées y sont communément* suspectées comme sous les régimes les plus anciens.

L'Europe est à cette heure un brouillon qui n'annonce *rien de sûr.* Faut-il s'étonner que le premier vainqueur apparent du scrutin en soit cette liste brumeuse de la crainte et de l'indifférence conjuguées ?

Après l'immédiat viendra le futur. Ce futur fera oublier l'intérêt insuf*fisant, toutes tendances confondues,* montré pour le scrutin du 10 juin.

PHILIPPE BOUCHER.

Libres opinions

L'Europe était à Cracovie

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LE 10 juin 1979, le véritable esprit de l'Europe était à Cracovie et non dans l'entreprise délétère de quelques abstracteurs de quintessence. Les Français, par leur indifférence consciente *comme par leur désaveu des conceptions supranationales, ont montré* qu'ils se faisaient de l'Europe une idée plus haute et plus exigeante que celle que prétendaient leur imposer le chef de l'Etat et un gouvernement ultramontain. Ils ont montré aussi que seule la France était encore susceptible de les mobiliser et de les rassembler sur *quelque chose en quoi ils reconnaissent leur* destin et leur histoire.

Les pressions ont échoué. Un « marketing politique » sans précédent et contraire à une *libre expression du suffrage a échoué.* Des milliards de centimes ont été dépensés en vain. Et l'Assemblée *qui devait revendiquer un surcroît de légitimité sera en réalité moins* représentative que celles qui l'ont précédée, et qui étaient désignées par un suffrage indirect, mais exact et plénier. Pour comble d'aberration, en France, sur 60 % des électeurs qui ont voté, 12 % ne seront pas représentés, en sorte que les quatre-vingt-un représentants de la France se trouvent être les élus de moins de la moitié des Français.

C'est toute la politique suivie depuis 1974 qui se trouve remise en cause et réduite à un souci qui, derrière les fausses apparences, se ramène à un pourcentage infime *du corps électoral.* L'exercice chimérique du pouvoir conduit à une crise grave. Il faut renoncer *aux utopies. Il faut retrouver très vite l'inspiration qui, en juin 1940* comme en juin 1958, a déjà, par deux fois, permis à *notre* peuple *de se retrouver dans l'indépendance* et la fierté.

La leçon de ce scrutin est que la souveraineté nationale demeure *la première de nos libertés politiques,* et que tout ce qui tend à la menacer divise profondément le pays.

Ou bien le chef de l'Etat assume enfin le destin d'une nation qui ne veut pas renoncer à son histoire dans le monde en devenir, ou bien il faudra tôt ou tard en laisser le soin à des hommes plus aptes et mieux inspirés que lui.

A LA TÉLÉVISION

Sur trois chaînes...

Depuis des semaines, que dis-je, des mois, qu'elles s'étaient laissées envahir par la violente fièvre européenne, nos trois chaînes n'allaient pas s'arrêter pile le jour des élections. Elles se sont arrachées, au contraire. Elles se sont envolées dans un grand délire de déclarations, de prises de bec et de joutes oratoires à coups de fourchettes. Même la troisième, la petite dernière, y est allée de son cours *ex cathedra* en direct depuis Strasbourg.

Devant un écran géant réservé aux hôtes de marque, les Debré, les Cresson, les invités interrogés avec une ferme sévérité par le professeur Jean-Marie Cavada : *« élève Pisani, parlez-nous brièvement de la Communauté agricole »*, étaient étagés dans un hémicycle façon *Sorbonne ou Assemblée nationale.*

C'est justement depuis l'Hôtel de Lassay que MM. Europe I et Antenne 2, alias Etienne Mougeotte et Jean-Pierre Elkabach, ont lancé une fois de plus leur *opération Estimation*, avec l'aide de Honeywell Bull et de Mini 6, petit ordinateur satellite, chargé de recueillir un à un les résultats glanés à travers le pays. A 22 heures, coup d'envol, les bureaux de vote en fermant leurs portes font claquer les premiers chiffres : abstentions 30,8 %, participation 60,2 %. Après quoi, *pendant les trente minutes précédant les premiers pourcentages en voix des quatre* grands partis politiques, aimables *et creuses conversations* de salon sur le sens, la portée *et la valeur de ces « voix exprimées »* par rapport aux élections précédentes. *Sans être* très mauvais, les résultats atteints étaient *médiocres (sic).* Puis, ne sachant vraiment plus que faire, l'Hexagone a eu la bonne idée d'ouvrir ses frontières aux correspondants de Londres, de Bruxelles, de La Haye et de Bonn.

Un petit tour d'horizon et, attention, éteignez vos cigarettes, *attachez vos ceintures, il* est 22 h. 2, première fourchette très large. *Sur la chaîne rivale,* M. Bernadac annonçait dans la foulée, en s'appuyant sur la Sofres, des résultats nettement plus affinés. A 23 h. 6, la balle retombait dans le camp adverse, et TF 1 nous gratifiait d'un point moyen : 19,1 % pour M. Marchais, 23,3 % pour M. Mitterrand, 29,1 % pour Mme Simone Veil, *16,7 % pour M. Jacques Chirac.* Point qui va se préciser de quart d'heure en quart d'heure et de chaîne en chaîne.

C'est là-dessus, bien entendu, c'est uniquement sur de simples estimations que les représentants des principaux partis allaient se fonder pour s'accuser mutuellement ici et là de lourdes pertes et se féliciter personnellement ou d'une victoire éclatante ou d'une surprenante stabilité. *Qui étaient-ils ?* Pas les chefs de file. Ces derniers ne sont apparus que très brièvement et très tardivement. Mme Simone Veil en tête, calme et discrète, M. Jacques Chirac ensuite, sec *et expéditif. M. Mar*chais, enfin, présent au même moment sur les trois écrans, *s'est décerné, lui, un long certificat d'auto-satisfaction.* Quant à M. François Mitterrand, il a joué *une fois de plus les Arlésiennes.* On l'attendait, il avait quitté *Château-Chinon, il approchait de* Paris, il était arrivé enfin, on le *verrait dans un instant.* Une attente qui s'est prolongée jusqu'à *la fermeture de* TF 1, *puis* de FR 3, après une dernière estimation, 20 % des voix au P.C., 23,9 % au P.S., 27,4 % à l'U.D.F., 16 % au P.R. *Enfin,* il était près de 2 heures du matin, juste avant l'extinction des feux sur Antenne 2, on a appris que M. Mitterrand donnerait ses impressions à la presse ce lundi matin.

Triste et lucide, Jean-Jacques Servan-Schreiber s'est mêlé un *instant, sur la première chaîne,* à l'incessant va-et-vient de tous *les hommes politiques, MM.* Fabius, Labbé, Poniatowski, Josselin *qui avaient fait vaillamment* la navette entre la rue Cognacq-Jay *et la place du Palais-Bour*bon. Mme Solange Fernex (Euro-écologie), *invitée en cure-dents,* passez-moi l'expression, n'avait eu droit qu'à un strapontin, et, avancée par M. Lecanuet, l'hypothèse de la candidature de Mme Simone Veil à la présidence de l'Assemblée européenne a fait le tour des studios avec la volubilité enthousiaste réservée aux exclusivités de seconde main dont chacun se croit le *premier* dépositaire.

N'allez pas croire que la fin *des émissions correspondait* à la fin des élections, on en reparlera ce soir encore *sur* Antenne 2 et FR 3.

CLAUDE SARRAUTE.

Une « première européenne » très hexagonale

Pour qui doutait encore que l'élection du Parlement européen n'était, pour les Français, qu'un prétexte à une revanche du match de « catch à quatre » de mars 1978, les deux premières chaînes en ont, dimanche soir, *administré la preuve.*

Sous les ors de la salle des fêtes *du somptueux hôtel de* Lassay, résidence du président de l'Assemblée *nationale où s'étaient installés* Antenne 2 et Europe 1, les quarante *premières minutes d'émission* — nécessaires à l'établissement de la *première estimation,* — *ont paru* bien longues à ceux qui étaient chargés de meubler l'antenne. On pouvait voir Jean-Pierre Elkabbach s'éponger le front autant de sueur que d'angoisse tandis que Etienne Mougeotte avait quelque doute sur l'horaire prévu. A 22 h. 42 cependant, les chiffres tombaient...

Pendant ce temps, Mme Chaban-Delmas, tricot négligemment jeté sur les épaules, est venue faire le petit tour du propriétaire...

Rue Cognacq-Jay (TF 1), où le « filtrage » est tout aussi rigoureux qu'à l'hôtel de Lassay (M. Jean-Edern Hallier n'a-t-il pas promis de venir à la télévision flanqué d'un huissier ?), les rares invités sont parqués dans une sorte de sas — studio dans lequel on a dressé un buffet — et ne voient le plateau *des invités que sur petit écran.* Seuls quelques privilégiés sont admis dans *le saint des saints, c'est-à-dire* le studio où débattent les hommes politiques.

Et tandis que chacun y va de sa *petite attaque contre le voisin* de gauche ou de *droite, le* temps passe, et *l'on s'aperçoit, à 1 heure du matin,* qu'aucune chaîne n'a vraiment cherché à donner un aperçu des premiers résultats — ou estimations — *obtenus par les* grands courants politiques dans les huit autres pays de la Communauté. Les renseignements faisaient-ils *défaut* avant cette *heure ? « Pas du tout,* nous a confirmé un des journalistes, *nous avions des indications, mais il n'était pas possible de couper la parole à ces messieurs, paraît-il ! »*

Cette « première européenne », à la télévision, était d'abord hexagonale.

CLAUDE DURIEUX.

LES ESTIMATIONS SUCCESSIVES

TF 1 (SOFRES)

A.F.P., 22 h. 50

U.F.E.	25-31 %
P.S.-M.R.G.	20-26 %
P.C.F.	16-22 %
DIFE	12-18 %

A.F.P., 23 h. 14 (estimation à 23 heures)

U.F.E.	26 %
P.S.-M.R.G.	22-25 %
P.C.F.	19-21 %
DIFE	16-18 %

A.F.P., 23 h. 20 (estimation à 23 h. 10)

U.F.E.	27,6 %
P.S.-M.R.G.	23,4 %
P.C.F.	20,6 %
DIFE	16,1 %
Euro-Ecol.	4,4 %
Trotskistes	2,9 %
E.E.E.	2 %
Déf. interprof.	1,6 %
Eurodroite	1,4 %

ANTENNE 2 - EUROPE 1 (C.I.I.-HONEYWELL-BULL)

A.F.P., 22 h. 56

U.F.E.	27-32 %
P.S.-M.R.G.	19-25 %
P.C.F.	17-23 %
DIFE	13-19 %

A.F.P. 23 h. 2 (estimation à 22 h. 45)

U.F.E.	26-30 %
P.S.-M.R.G.	20-24 %
P.C.F.	18-22 %
DIFE	15-19 %

A.F.P., 23 h. 45

U.F.E.	29,1 %
P.S.-M.R.G.	23,3 %
P.C.F.	19,1 %
DIFE	16,7 %
Euro-Ecol.	4 %
Trotskistes	2,9 %
Déf. interprof.	1,6 %
Eurodroite	1,6 %
E.E.E.	1,1 %

A.F.P., 23 h. 37

U.F.E.	26 sièges
P.S.-M.R.G.	22 »
P.C.F.	18 »
DIFE	15 »

Les réactions

U. D. F.

Mme VEIL : je crois ce vote porteur d'avenir.

Mme Simone Veil, leader de la liste de l'Union pour la France en Europe, a fait, dimanche soir, la déclaration suivante : *« Je crois ce vote porteur d'avenir ; j'ai défendu la cause européenne parce qu'il s'agit d'un choix essentiel pour l'avenir de la France, pour son indépendance, pour le bien individuel des Français, et je me réjouis maintenant que cette cause ait recueilli le plus grand nombre de voix.*

» Je ne ferai aucun commentaire de politique intérieure, car ce n'est pas le véritable enjeu du scrutin. Pour moi, il est important que le résultat acquis ce dimanche soir nous permette, à mes amis et à moi-même, de travailler de façon constructive pour la France et l'Europe. Je m'y engage et je tiendra cet engagement.

» Lorsque les Français auront pris conscience de ce qu'est l'Europe et de ce qu'elle peut leur apporter dans cinq ans, je suis convaincue que nous aurons un engagement beaucoup plus important et donc un niveau de participation beaucoup plus large. C'est mon souhait. »

R. P. R.

M. CHIRAC : les événements justifieront demain notre action.

M. Jacques Chirac a déclaré dans la nuit de dimanche : *« Nous avons mené un grand combat pour mettre les Français en garde contre les dangers qui menacent la liberté et les intérêts de la France. Je remercie les millions d'électeurs et d'électrices qui ont compris le sens de notre message. Certes, les résultats de ce soir ne sont pas encourageants pour l'Europe, dont l'image ne sort pas grandie d'un scrutin caractérisé par des abstentions massives.*

» Ils ne sont pas non plus encourageants pour le gouvernement de la France, dont la politique ne recueille manifestement pas l'adhésion populaire, malgré une manipulation sans précédent des moyens d'information au bénéfice de la liste officielle.

» Quant à nous, nous avons la conviction d'avoir dit la vérité, même si celle-ci n'est pas toujours bonne à dire, et je me rappelle la phrase du général de Gaulle : « Le service de la nation » ne va pas sans trouble dans » l'opinion ni pertes aux élec» tions. »

» Nous continuerons donc avec le même courage notre combat pour le redressement national, car nous savons que les événements justifieront demain notre action et que les Français verront alors où sont leurs vrais défenseurs et les vrais serviteurs de l'intérêt national. »

● M. MICHEL DEBRE : *« Nous avons assisté depuis quelques semaines à une intoxication avec les sondages qui ne sont plus faits scientifiquement mais téléphoniquement, dans la plupart des cas avec une intervention officielle. Il a été scandaleux de voir la déformation de ces élections. Une propagande inouïe a été faite, et des pressions extraordinaires ont été exercées sur les moyens d'information. On est revenu à certaines mœurs du Second Empire avec une liste officielle en faveur de laquelle tous les moyens d'information étaient mobilisés.*

» (...) Il est clair que le premier problème est le chômage. Si nous voulons entrer dans l'Europe, comme on le dit, le premier devoir est de faire qu'il y ait un redressement économique autrement qu'en parole. C'est la première des choses, tout le reste n'est que balivierne. »

● M. OLIVIER GUICHARD, député (R.P.R.) de Loire-Atlantique : *« Je pense que j'ai eu raison de faire certaines réserves, car le résultat de ces élections n'est pas bon, je trouve que la campagne, comme je l'ai dit il y a trois semaines à notre groupe parlementaire, a été mal menée.*

» Et pour ce qui est des problèmes intérieurs du R.P.R., nous nous expliquerons ensemble mardi, c'est un problème qui ne regarde que les instances du R.P.R. Il n'y a pas de remise en cause de la direction du R.P.R., il y a des discussions à avoir à l'intérieur du mouvement, une concertation peut-être un peu mieux organisée. »

● M. YVES GUENA, député (R.P.R.), de la Dordogne, ancien conseiller politique du R.P.R. : *« La chose importante est de reforger le mouvement gaulliste. Pour cela il est indispensable de ne pas se diviser. Il faut se rassembler, se regrouper. Il faut tracer une ligne politique claire. Elle ne l'a pas été depuis quelque temps. Il faut le faire maintenant. Cela est assez simple. Ou on n'est pas dans la majorité, ou on est dans la majorité. Il faut en tirer les conséquences.*

» Quant à moi je considère que nous sommes dans la majorité et je souhaite que cette ligne politique qu'il est nécessaire de tracer pour nous ressaisir le soit dans une large concertation et d'abord au niveau du groupe parlementaire. »

● M. ROBERT BOULIN, ministre du travail et de la participation : *« Le R.P.R. ne retrouve pas les voix qu'il avait enregistrées aux législatives, c'est le résultat d'une campagne maladroite et agressive. Le score de Mme Veil est le résultat d'une campagne bien conduite et non agressive. Cela dit, la majorité demeure la majorité malgré les difficultés économiques et financières considérables que nous traversons actuellement. »*

P. S.

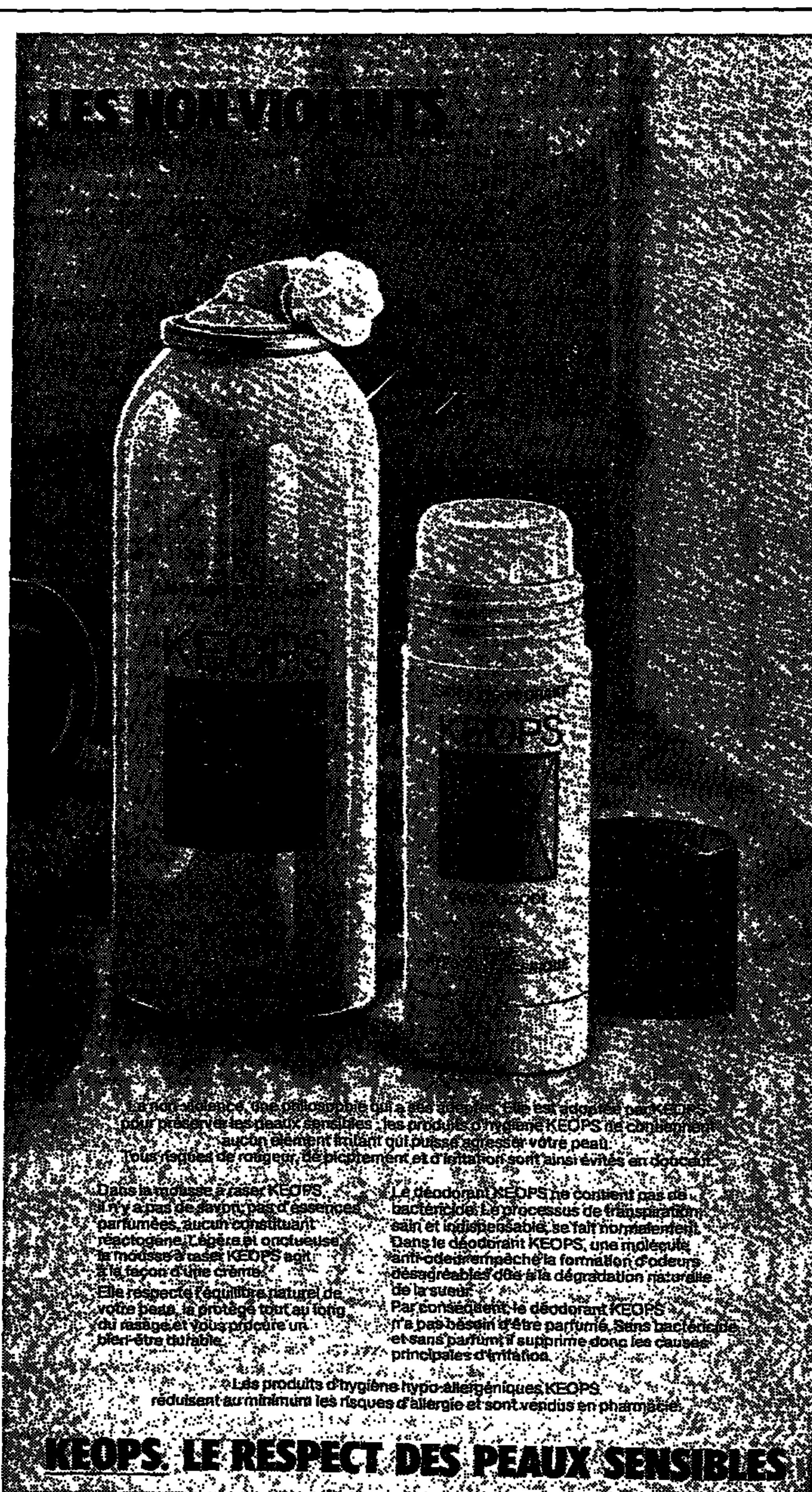
● M. LIONEL JOSPIN, secrétaire national du P.S. : *« Le taux très fort d'abstention est un échec de l'idée européenne, de la capacité de faire entrer l'Europe dans les faits. Cela est dû sans doute au fait que la construction européenne a été jusqu'ici trop technocratique. D'autre part, une certaine campagne chauvine, visant l'Allemagne surtout, a eu un impact sur les Français. L'important nombre des abstentionnistes rend très difficile toute appréciation de caractère valable. »*

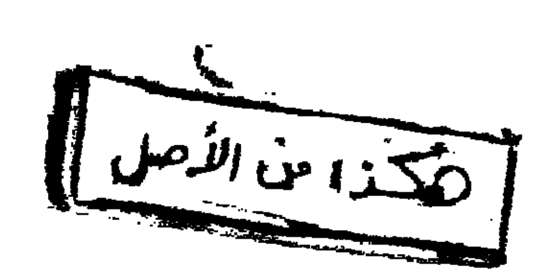
● M. LAURENT FABIUS, porte-parole du P.S. : *« On cherche à accréditer trois idées complètement fausses... C'est l'idée que la majorité aurait obtenu de bons résultats, c'est faux ; c'est l'idée que l'U.D.F. serait devenue la première formation politique, c'est faux, et l'idée que le parti socialiste serait en régression, c'est faux. Nous sommes, et de loin, le premier parti de la gauche, la seule force de changement en France. »*

● M. PAUL QUILES, secrétaire national du P.S. : *« Je constate que les petites listes ont fait un score assez élevé. On peut l'expliquer par le fait qu'il n'a pas été perçu par un certain nombre d'électeurs que ce scrutin pouvait avoir un enjeu national. Deuxièmement, on nous dit que le score du P.S. est faible. Le tout est de savoir si l'on peut considérer que sur 60 % de votants, ce scrutin est un signe de la représentation du P.S., de la force et de l'influence du P.S. en France. Nous ne le pensons pas. Il y a eu 15 millions de Français qui ne sont pas allés aux urnes. Nous avons dans notre campagne refusé la démagogie, et effectivement le thème de l'Europe est difficile à faire passer dans une population qui a été très peu informée sur le phénomène européen. »*









ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Réactions dans les partis

P. C. F.

M. MARCHAIS : nous avons commencé à réduire l'écart qui nous séparait du P.S.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. : *« La participation au scrutin est un peu plus élevée en France que dans plusieurs autres pays concernés par l'élection. Il reste que la faible participation montre bien que l'Europe est mal ressentie par les peuples. En raison d'abord des résultats négatifs de vingt ans d'expérience du chômage et de l'austérité, ensuite du fait que les peuples restent attachés à leur liberté d'action et à la souveraineté de leur pays.*

» Concernant les résutats, nous observons un maintien de l'influence des communistes par rapport aux élections législatives de 1978. Ce fait est positif pour plusieurs raisons. Nous sommes allés à la bataille dans la clarté. Nous avons dit résolument non à l'élargissement. Nous avons dit résolument non à tout abandon de souveraineté. Cela nous a valu les injures que les Français ont pu lire et entendre. Nous avons ensuite affirmé que cette volonté de défendre l'intérêt national n'était nullement contradictoire avec la lutte des peuples pour libérer l'Europe de la tutelle des multinationales. Sur le plan européen donc, un seul parti a eu une position claire, c'est le P.C.F. Mme Veil s'en est tenue à l'aspect humain des choses, au problèmes de la paix, autant de questions auxquelles nous sommes sensibles d'ailleurs. Mais la liste U.D.F. n'a rien dit de la volonté du chef de l'Etat d'aliéner l'indépendance nationale et de réaliser l'élargissement, ce qui est déjà fait pour la Grèce. Pour ce qui est du R.P.R., il était bien difficile d'accorder confiance à M. Chirac, qui a été premier ministre pendant deux ans et a cautionné la politique européenne de M. Giscard d'Estaing.

» Quant au parti socialiste, il a affirmé sa volonté d'alliance avec les autres partis sociaux-démocrates européens. Récemment, Mme Cresson a affirmé qu'ils allaient faire ensemble un programme commun européen. Ce qui signifie que le P.S. a bien abandonné le programme commun de la gauche pour signer un autre programme commun avec les autres partis sociaux-démocrates qui sont partisans de l'élargissement et de l'abandon de la souveraineté nationale. Que, dans ces conditions, le P.C.F. ait maintenu ses positions est un résultat positif qui va nous permettre de poursuivre le combat pour l'Europe dans les conditions que j'ai eu l'occasion d'exposer dans la campagne électorale.

» Mais nous avions demandé plus. Nous avions demandé que les électeurs qui votent pour notre parti expriment leur opposition à la politique intérieure du pouvoir, apportent leur soutien à l'action des communistes, qui sont du côté de tous ceux qui luttent pour leur emploi ou pour la défense d'autres revendications.

» Enfin, nous considérons que leur vote a été aussi un vote en faveur de la politique d'union préconisée par le vingt-troisième congrès, qui a rappelé qu'il fallait s'engager dans une bataille nouvelle pour construire une union nouvelle, forte et solide, capable d'imposer des objectifs conformes aux intérêts des travailleurs.

» Telle a été la campagne du P.C.F. Une campagne honnête, claire, franche. Que dans ces conditions plus de 20 % des électeurs aient voté pour notre liste est positif. Nous avons commencé à réduire l'écart qui nous séparait du parti socialiste. C'est dire que nous ne pouvons qu'être encouragés par le scrutin d'aujourd'hui à la mise en œuvre avec audace et initiative de la politique de notre vingt-troisième congrès »

Vᵉ Liste.

M. SERVAN-SCHREIBER : le vrai message européen s'imposera.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui conduisait la cinquième liste « Emploi-Egalité-Europe », a déclaré dimanche soir : *« Naturellement, nous n'avons pas le résultat escompté. Tout a été fait pour empêcher que le vrai message européen puisse passer. Nous croyons que ce message s'imposera devant les événements, et le combat que nous avons engagé pour cette Europe, c'est l'avenir, et d'une manière beaucoup plus urgente qu'on ne le pensait. L'ensemble de la classe dirigeante s'est barricadée derrière le vieux traité de Rome qui ne représente en aucun cas l'avenir pour l'Europe.*

» Nos projets politiques sont d'atteindre deux objectifs : le oui plein et entier à l'Europe, cela s'imposera devant les événements, et reconstituer le centre gauche que nous avons toujours représenté et qui doit maintenant reprendre son indépendance. »

Etats-Unis socialistes d'Europe.

Mme LAGUILLER et M. KRIVINE : un courant révolutionnaire.

Madame Arlette Laguiller et M. Alain Krivine, qui dirigeaient *la liste pour les Etats unis socialistes* d'Europe, estiment que le résultat du scrutin *« confirme que l'électorat de gauche existe bien »,* et qu'il est *« d'autant plus significatif, étant données les conditions anti-démocratiques de la campagne ». « Avec 3 % des voix, nous devrions avoir au moins deux élus. Ceux qui se sont exprimés à l'occasion de ces élections représentent une force que nul ne peut plus ignorer et qui aura l'occasion de se manifester de bien d'autres manières que par les urnes. En tout cas, les centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs qui ont donné leurs voix à notre liste, affirmant ainsi leurs aspirations internationalistes à une Europe débarrassée des frontières et du capitalisme, témoignent de l'existence d'un courant révolutionnaire dans ce pays. »*

Europe-Ecologie.

Mme FERNEX : des résultats très encourageants.

Pour Mme Solange Fernex, qui conduisait la liste Europe-Ecologie, les *« résultats sont très encourageants. Pourtant, nous avons été très désavantagés dans la mesure où nous n'avons pas pu envoyer de courrier dans les enveloppes à la plupart des électeurs français qui ont, par contre, trouvé des bulletins de vote dans les bureaux de vote,* indique-t-elle. *Mais il était indispensable que les écologistes s'expriment à ces élections. La voix des écologistes refuse le nucléaire, les marées noires. Les écologistes veulent des solutions de pointe aux problèmes de l'énergie et au chômage. Il fallait aussi que s'exprime la voix des exclus. »*

● LES AMIS DE LA TERRE DE PARIS *constatent que « la bande des quatre n'est plus majoritaire. L'ensemble des élus représentent moins de la moitié des Français. Comment sont représentés les autres ? En voulant écraser les voix dissidentes, la bande des quatre n'a réussi qu'à pousser 40 % des Français à s'abstenir et près de 3 % à voter nul. Parmi les courants minoritaires, l'écologie s'affirme comme la force la plus importante, et ceci bien qu'Europe-Ecologie ait repoussé le regroupement qui s'esquissait entre des sensibilités radicales proches, et dont on peut penser qu'il aurait atteint 10 % des suffrages ».*

La démission de Mme Simone Veil

Dans une lettre adressée lundi 11 juin au premier ministre M. Raymond Barre, *Mme Simone Veil, ministre de la santé* et de la famille, lui fait part de sa démission. Celle-ci devra être effective au plus tard le 17 *juillet prochain, date* d'ouverture de la session de l'Assemblée des Communautés européennes. Elle était *ministre depuis le 28 mai 1974.*

Cinq années au ministère de la santé

Née le 13 juillet 1927 à Nice, Simone Veil a fait ses études au lycée de Nice et à la faculté de droit de Paris. Licenciée en droit, elle est diplômée de l'Institut d'études politiques.

Après son examen d'accès à la magistrature, en 1956, elle est nommée attachée titulaire au ministère de la justice en 1957, affectée à l'administration pénitentiaire (service des libérations conditionnelles et du reclassement post-pénal). En 1959, elle est désignée comme l'un des délégués nationaux de la Société internationale de criminologie. En novembre 1964, elle est affectée à la direction des affaires civiles e tdu sceau, pou rêtre secrétaire de la commission de réforme de la loi de 1838 sur l'internement des malades mentaux, et secrétaire de la commission d'études sur les problèmes relatifs à l'adoption. Elle participe alors aux travaux d'élaboration des projets de loi portant réforme de l'adoption, du droit des incapables majeurs, et de l'autorité parentale.

Mme Veil entre en 1969 au cabinet de M. René Pleven, garde des sceaux, en qualité de conseiller technique, plus particulièrement chargée des problèmes de droit civil, des professions judiciaires et des relations avec la presse. En mars 1970, le président de la République la nomme secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature.

Elle entre, en 1972, au conseil d'administration de l'O.R.T.F. et devient également membre du conseil d'administrtaion de la Fondation de France.

En 1974, dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, Mme Veil devient ministre de la santé, puis en août 1976, elle est reconduite dans ces fonctions dans le premier gouvernement de M. Raymond Barre. En mars 1977, dans le deuxième gouvernement de de M. Barre, elle devient ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Durant ces cinq années, on doit à Mme Veil d'avoir fait aboutir nombre de mesures législatives, dont certaines avaient été mises en œuvre sans succès par ses prédécesseurs. Dès le mois de décembre 1974, elle fait adopter la loi sur la régulation des naissances, supprimant les dernières restrictions, et assimilant les contraceptifs à des médicaments, notamment pour leur remboursement par la Sécurité sociale. En janvier 1975, après une bataille sérieuse, elle fait voter la loi sur l'interruption de grossesse, dite « loi Veil », et paraître les décrets d'application dans un délai raisonnable. Etait ainsi abrogée la loi de 1920 alors en vigueur qui prévoyait de lourdes sanctions pour les femmes qui avortaient et les médecins qui pratiquaient ces interventions.

Puis, ce furent les lois sur la pharmacie vétérinaire (29 mai 1975); celle sur les institutions sociales et médico-sociales (30 juin 1975); la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées (30 juin 1975); la loi sur les cosmétiques et les produits d'hygiène corporelle (10 juillet 1975); la loi sur les laboratoires d'analyse de biologie médicale (11 juillet 1975).

Le gouvernement lui confia ensuite certaines tâches plus sociales que médicales. Elle fit alors voter la loi sur la politique familiale (9 juillet 1976) ; la loi relative à la lutte contre le tabagisme (9 juillte 1976) ; puis celle sur l'adoption (22 décembre 1976).

Le 31 décembre 1976, Mme Veil fera voter une loi modifiant le code de la santé publique, relative à l'exercice des professions médicales, et, le 22 décembre 1977, une loi relative aux prélèvements d'organes.

Le 23 mars 1978 paraissait au *Journal officiel* un décret modifiant profondément le certificat pré-nuptial — un texte auquel Mme Veil était particulièrement attachée. Le 12 juillet 1978, le Parlement votait sur son initiative une loi de protection de la maternité, qui prévoit notamment l'allongement de deux semaines du congé de maternité, porté désormais à seize semaines, la prise en charge intégrale du diagnostic et du traitement de la stérilité, et enfin le remboursement à 100 % durant un mois de l'hospitalisation du nouveau-né.

La réforme des études médicales qui devrait être votée durant cette session par le Parlement et qui renforce la sélection, tout en rénovant les cycles terminaux de formation des médecins généralistes et des spécialistes, fut un des sujets de préoccupation majeurs de Mme Veil durant les derniers mois de son action dans le ministère, devenu en avril 1978 le ministère de la santé et de la famille.

La volonté de réduire les dépenses hospitalières fut aussi un de ses ultimes objecifs. Elle aboutit à la préparation de deux projets de loi importants : l'un, qui sera soumis très prochainement à l'Assemblée nationale, porte sur la réduction autoritaire par l'administration du nombre de lits dans les hôpitaux. Un autre, qui devrait être adopté à l'automne prochain, vise la mise en œuvre dans les hôpitaux du budget global destiné à réformer la tarification hospitalière caractérisée aujourd'hui par le calcul des prix de journée.

Le 11 novembre 1977, Mme Veil a été nommée présidente du conseil de l'information sur l'énergie nucléaire.

Mme Simone Veil est l'auteur d'un ouvrage publié (1969) en collaboration avec le professeur Clément Launay et le docteur Soulé : *l'Adoption, données médicales, psychologiques et sociales.*

Elle est médaillée de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée, chevalier de l'Ordre national du mérite.

Authenticité

Lorsque Mme Simone Veil fut nommée en mai 1974 ministre de la santé, bien peu de Français avaient entendu parler de celle qui occupait, depuis 1970, le poste important de secrétaire du conseil supérieur de la magistrature, attribué pour la première foi à une femme.

Il ne fallut que quelques mois pour qu'elle devienne — et qu'elle reste jusqu'à ce jour — *la personnalité politique la plus* populaire de France, celle à laquelle le plus grand nombre *de Français — y compris une* masse non négligeable d'électeurs de gauche (1), — souhaitent voir accorder à l'avenir d'importantes responsabilités.

La *défense,* vigoureuse et claire, dès l'automne 1974, du projet de loi libéralisant la contraception puis de celui concernant l'avortement fit apparaître au public le plus large, le courage, la fermeté, la clarté d'esprit et de jugement de celle *qu'un député accusait de « préparer un génocide des fœtus français digne d'Auschwitz ». Ce même Auschwitz où quatorze* mois de déportation, la mort d'une mère, d'un frère, d'un *père, avaient* marqué à jamais, l'adolescente d'alors.

Haïssant les intrigues, les mesquineries et les compromissions, passionnée de justice, de rigueur et de netteté, profondément imprégnée par la notion du bien public, et *dotée d'une énergie* réformatrice et d'une capacité de travail *exceptionnelle,* Mme Si*mone Veil faisait entrer dans* le théâtre étrange et trop souvent factice de la politique et du pouvoir *un personnage* entier, intègre, désintéressé et totalement dépouillé d'artifices. Le public ne s'y est pas trompé ; et c'est bien l'authenticité qu'il plébiscitait et à qui il accordait sa *confiance.*

Cette authenticité et une allergie viscérale aux revendications *corporatistes* et aux égoïsmes conservateurs ont valu au ministre de la santé quelques solides inimitiés parmi les représentants d'un pouvoir médical qui lui semblait n'avoir de sens que s'il était exclusivement soumis au service des malades.

Administrateur précis et *obstiné, elle réussira* cependant à désengorger les tiroirs ministériels des projets de loi *qui les encombraient,* pour certains depuis vingt ans !

La publication d'un grand *nombre de textes jalonne une* action qui s'est traduite aussi par une remise en ordre vigoureuse et courageuse d'une administration entre toutes sclérosée, entre toutes défavorisée, le ministère de la santé détenant à ce sujet un maillot jaune non contesté.

Trop soucieuse du bien public pour tolérer des gaspillages tentants, trop *réfractaire* aux situations acquises et aux privilèges *revendiqués pour plaire aux* puissantes corporations conservatrices, Mme Veil inspire à la *droite une méfiance hargneuse,* cependant que la *gauche,* sans pour autant l'attaquer de front, lui *reproche* l'inexistence d'un véritable projet, d'une vraie réforme du système sanitaire, bref d'une politique qui eût « changé la vie », ou tout au moins la « santé ».

Les très *nombreux déplacements* conduits de Cuba à l'Espagne; de la Suède à la Pologne, de l'Algérie en Chine, d'Israël en *Union soviétique,* des Etats-Unis aux Antilles et l'étude de politiques de santé apparemment très diverses *dans leur* conception avaient conduit l'ambassadrice de charme du gou*vernement français à la convic*tion que le système original de distribution des soins élaboré en France était très certainement, et sur le plan de ses principes et de ses structures, l'un des meilleurs du monde.

Et c'est, au *fond,* du comportement de ses usagers, personnels de santé usagers, potensiels *qu'elle attendait les plus* significatives *réformes.*

Mettre un frein à un hospitalocentrisme envahissant, bureaucratique et coûteux, développer chez tous le sens des responsabilités, *faire* de chaque gestionnaire sanitaire un responsable financier et, surtout, mettre *l'accent sur la préservation et sur* l'éducation de la santé, afin que chacun participe en pleine *connaissance de cause au main*tien d'un précieux patrimoine physique et psychique, tel était *le dessein, et le sens principal,* le l'action menée, sans grand fracas peut-être, avec des *moyens insuffisants sûrement,* mais avec constance et lucidité.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Les analyses politiques montrent que parmi les quelque 60 % de Français qui font confiance à Mme Simone Veil, on trouve, en quasi-totalité, les *électeurs du parti socialiste.*

ROPEENNES

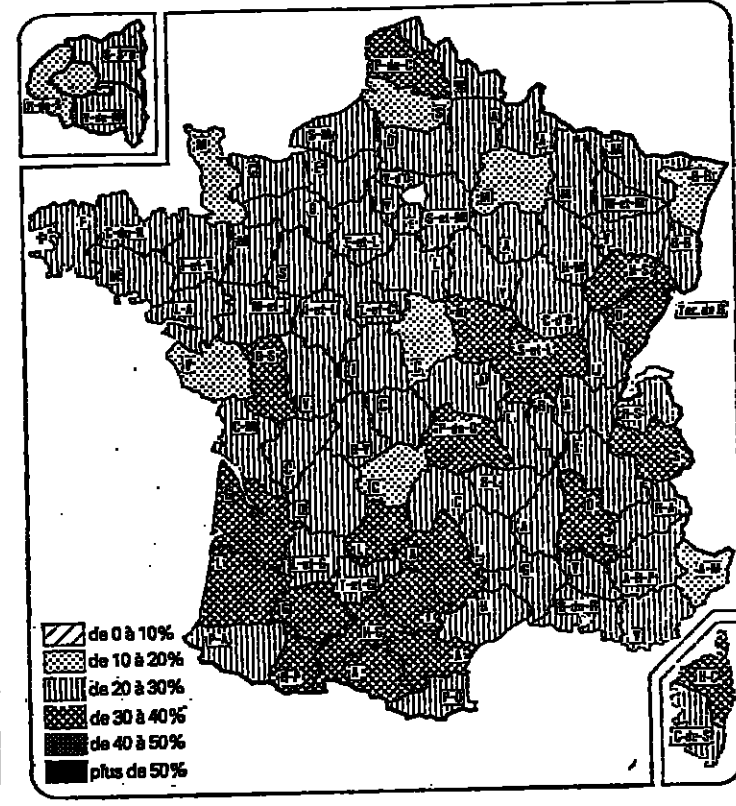
SCRUTIN

DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN FRANCE

P.C.

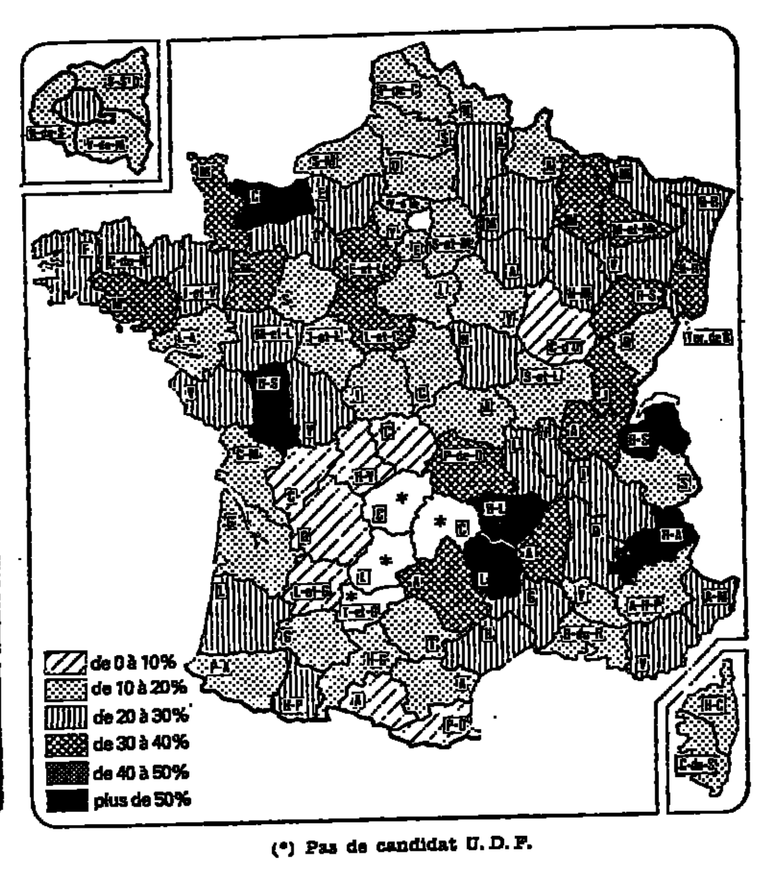
1978





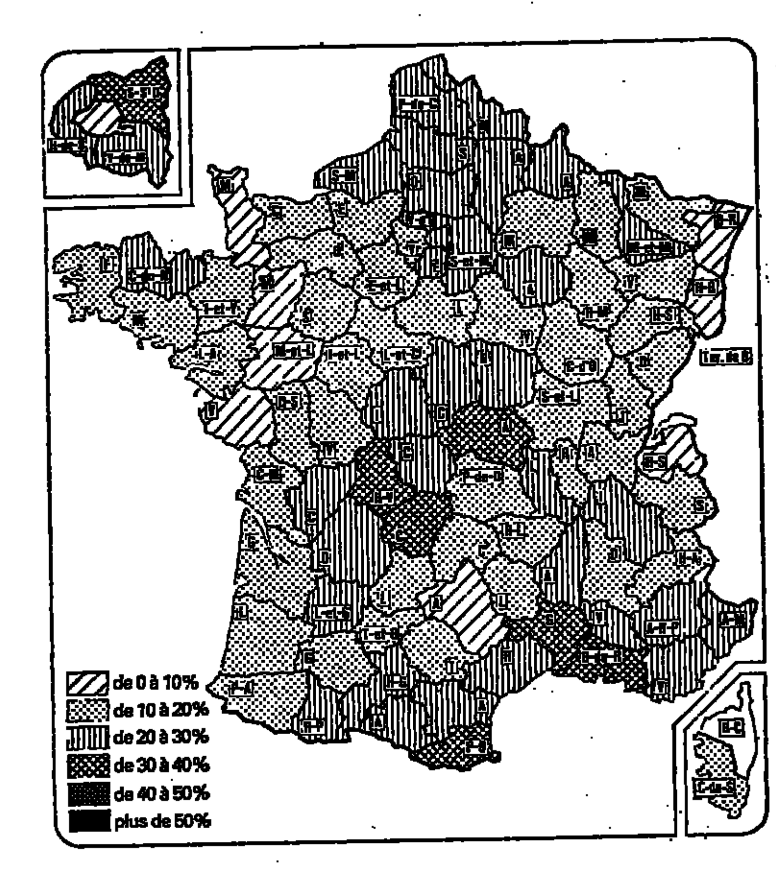
U.D.F.

1978

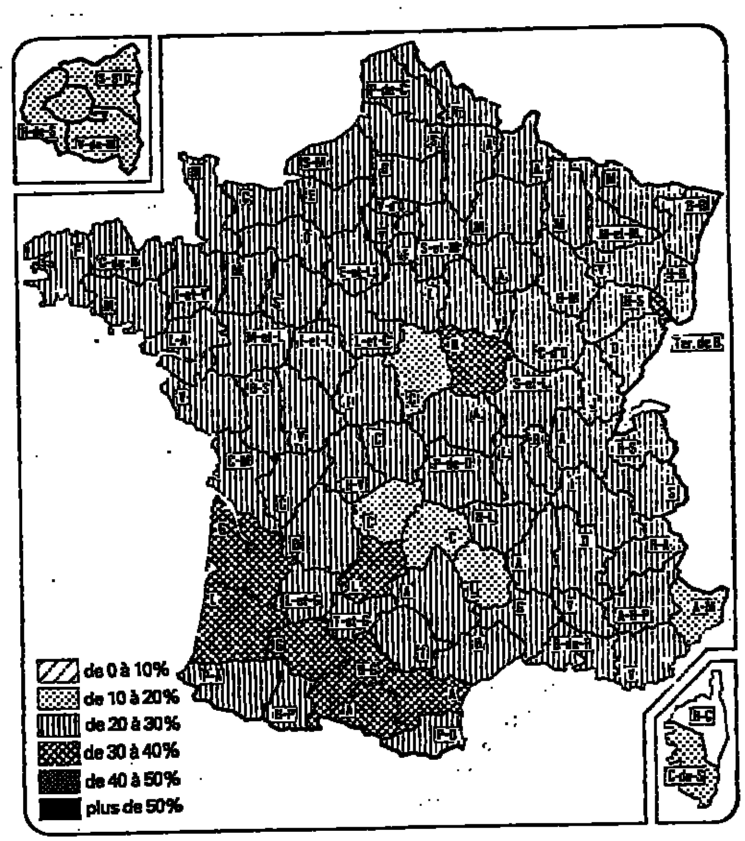


(*) Pas de candidat U.D.F.

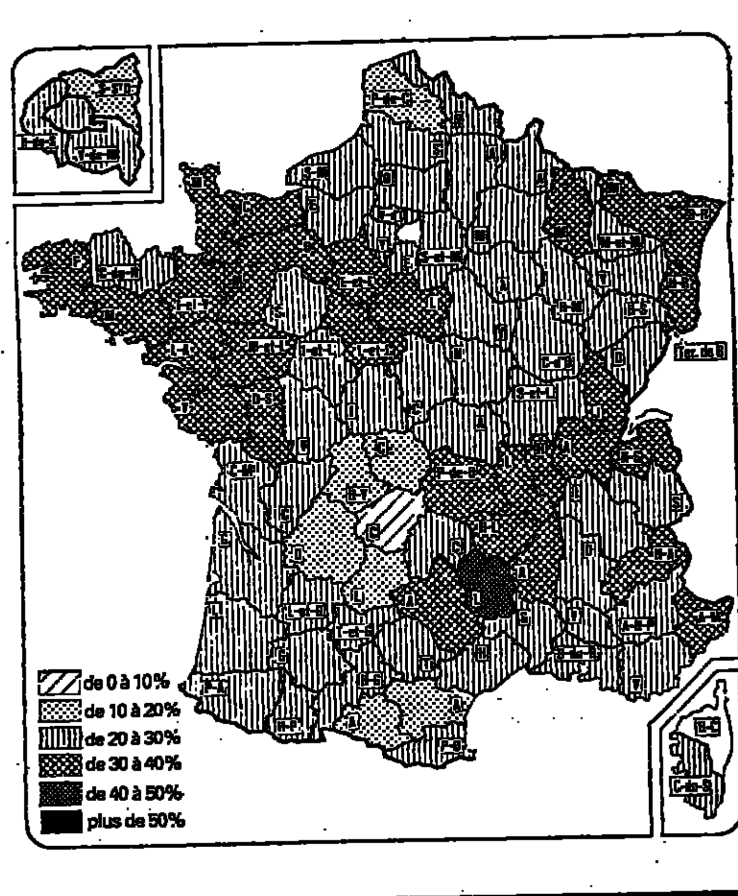
1979



1979



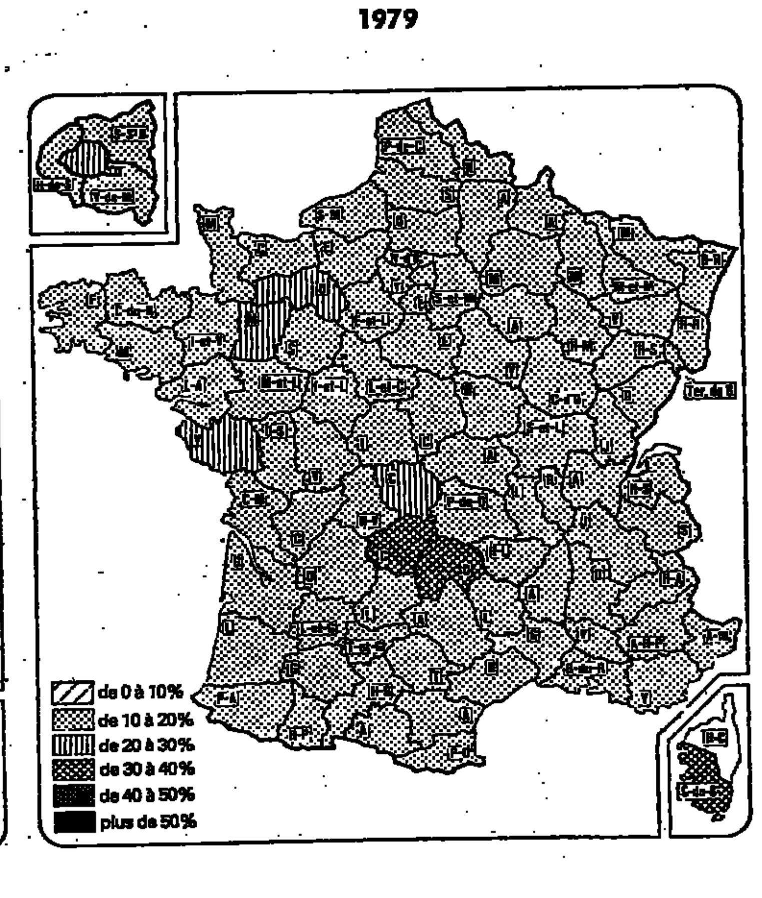
1979



R.P.R.

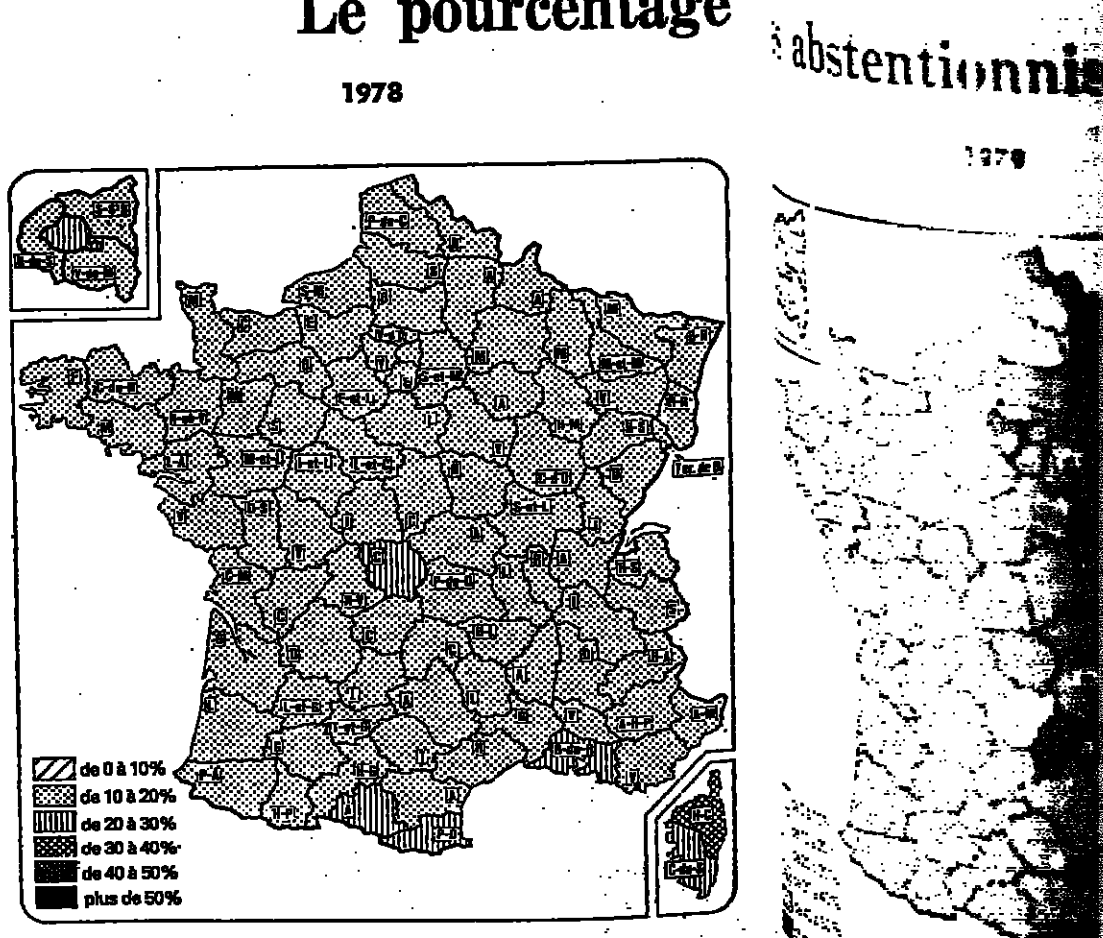
1978

1979



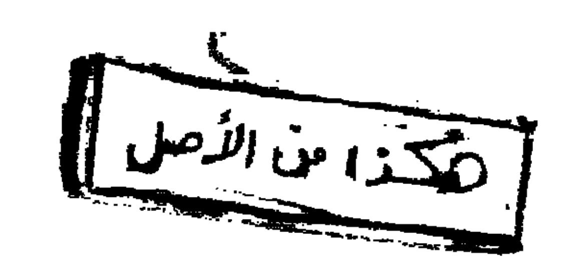
Le pourcentage des abstentionnistes

1978



1979

هكذا من الأصل







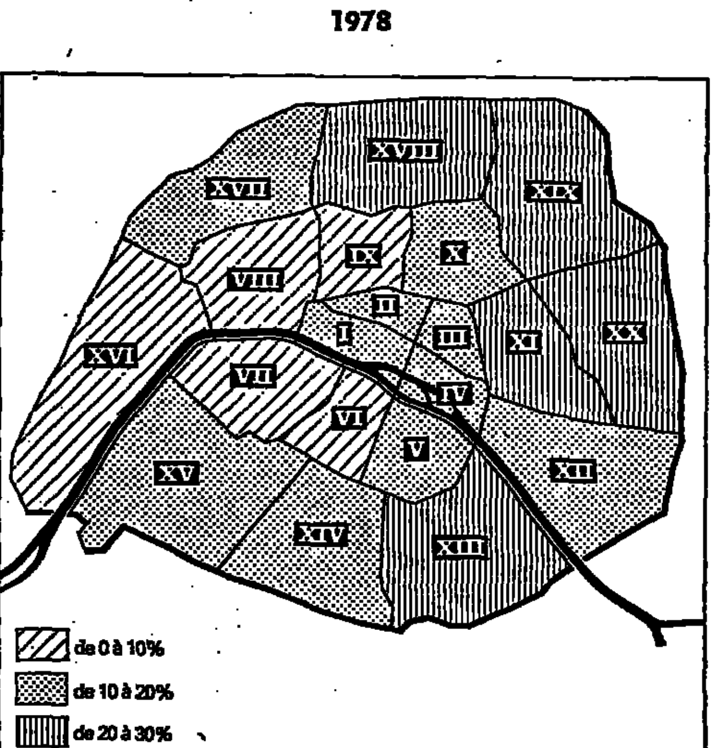
EUROPÉENNES

AU SCRUTIN DU 10 JUIN

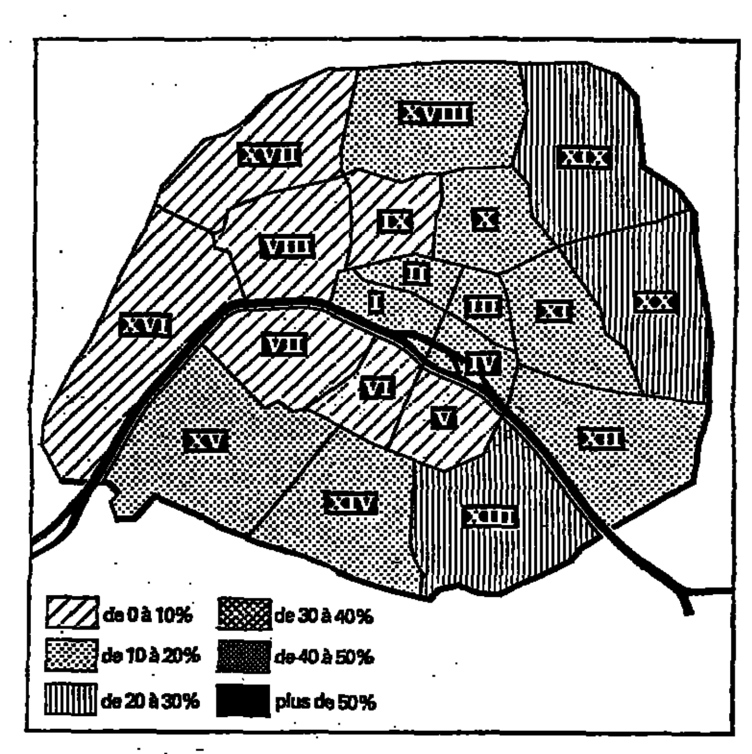
A PARIS

P.C.

1978

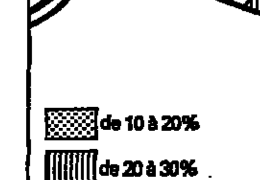


1979



P.S.-M.R.G.

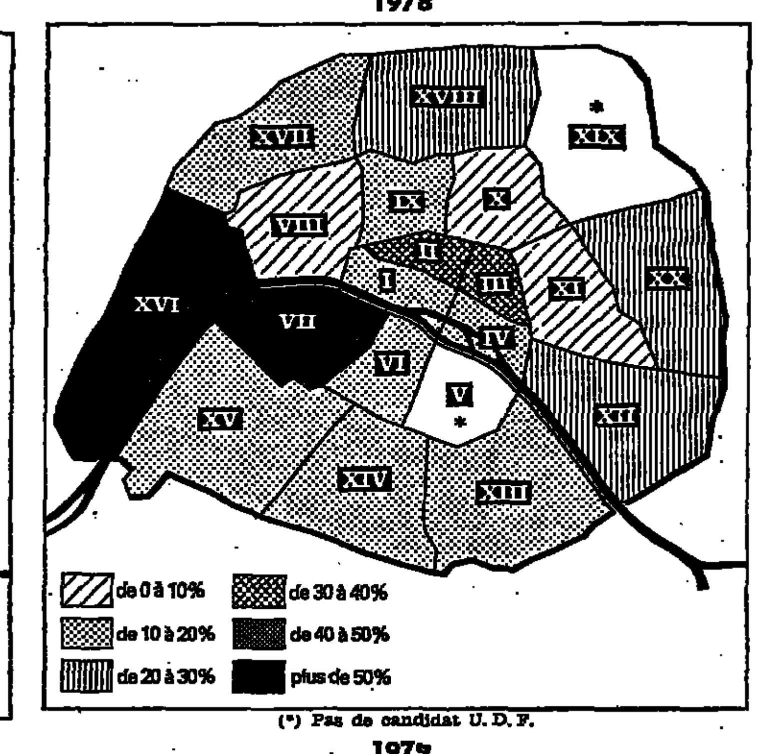
1978



1979

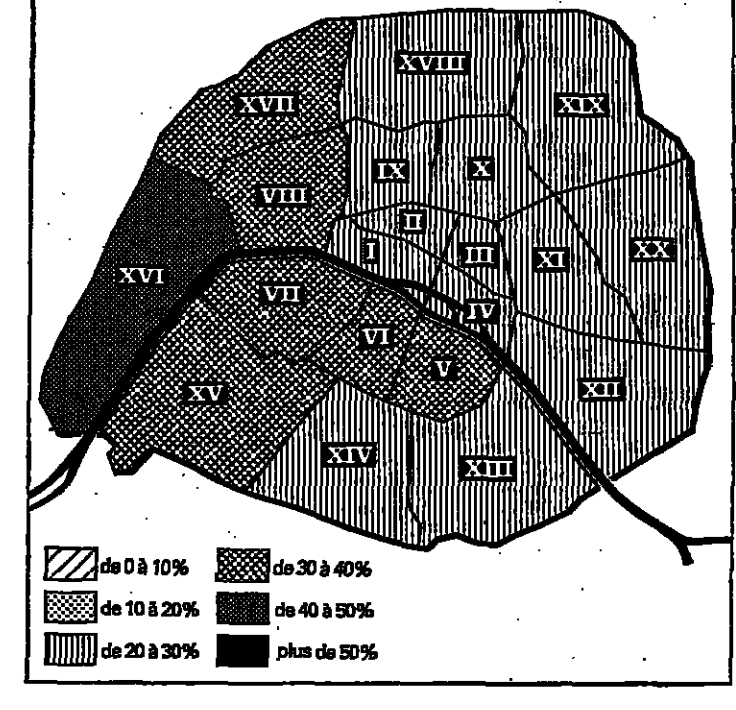
U.D.F.

1978



(*) Pas de candidat U.D.F.

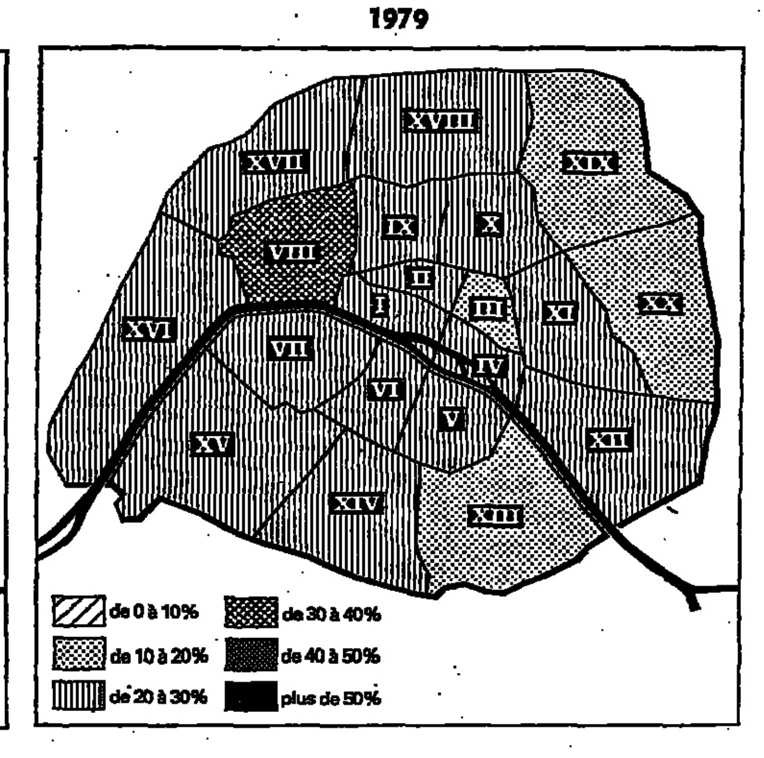
1979



R.P.R.

1978

1979

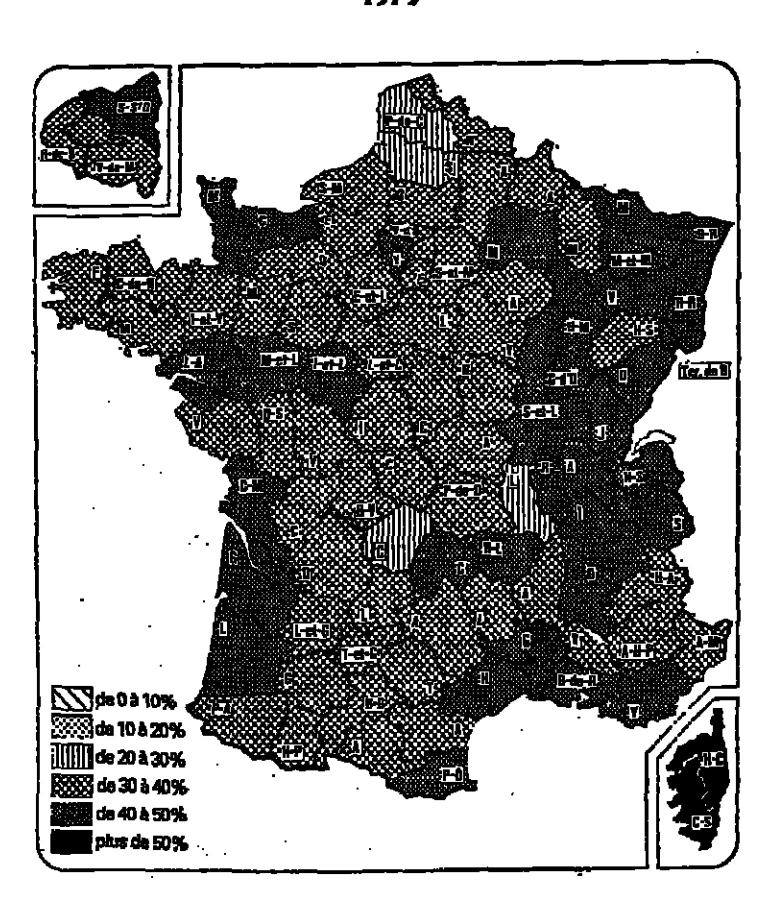


Nous publions dans les pages suivantes les résultats du scrutin du 10 juin pour chaque département et pour les villes *les plus importantes, en commençant par le chef-lieu.*

Nous rappelons ce qu'avaient été les résultats du premier tour des élections législatives de mars 1978 en faisant suivre les chiffres des voix obtenues alors par chacune des formations du pourcentage par rapport aux *suffrages* exprimés.

des abstentionnistes

1979



LA STATISTIQUE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le ministère de l'intérieur a publié, lundi 11 juin, la statistique portant sur l'ensemble des départements métropolitains et des départements et territoires d'outre-mer à l'exception des départements de la Guadeloupe et de la Martinique, du Territoire de la polynésie française et des Français de l'étranger. Nous rappelons en regard les résultats du premier tour des élection législatives de 1978.

	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978 (1er tour)		ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 10 JUIN 1979	
Inscrits	35 204 152	—	34 916 761	—
Votants	29 141 979	—	21 271 776	—
Abstentions	6 062 173	17,22 %	13 644 985	39,07 %
Blancs ou nuls	581 736	1,99 %	1 129 283	3,23 %
Suffrages exprimés	28 560 243	—	20 142 493	—
PARTIS	VOIX	%	VOIX	%
Extrême gauche (1)	953 088	3,33	622 506	3,09
Parti communiste	5 870 402	20,55	4 148 276	20,59
P.S. et M.R.G.	7 055 083	24,70	4 749 850	23,58
R.P.R. (2)	6 462 462	22,62	3 271 967	16,24
U.D.F. et majorité présidentielle (3)	6 813 834	23,85	5 543 287	27,52
Ecologistes	612 000	2,14	886 819	4,40
Divers	793 274	2,77	—	—
E.E.E.	—	—	372 692	1,85
Défense interprofessionnelle	—	—	281 097	1,39
Eurodroite	—	—	265 071	1,31
Régions-Europe	—	—	538	—
P.S.U.	—	—	390	—

(1) En 1979, liste trotskiste de Mme Laguiller et de M. Krivine.
(2) En 1979, liste Défense des intérêts de la France en Europe de M. Chirac.
(3) En 1979, liste Union pour la France en Europe de Mme Veil.

• FRANCE

PARIS

Le R.P.R. résiste à la poussée de l'U.D.F. tandis que le P.S. creuse l'écart avec le P.C.

Le scrutin européen a sensiblement modifié le paysage politique parisien. *Traditionnellement,* celui-ci se caractérise par un rapport de forces largement favorable à une majorité dominée par la formation que préside le maire de la capitale. Ce schéma n'avait guère été remis en cause lors des élections législatives de mars 1978. Celles-ci avaient *cependant permis au P.S. d'innover,* en opérant au sein de la gauche un rééquilibrage aux dépens du P.C.

Cette fois, la nouveauté n'est pas venue de l'opposition, au sein de laquelle le P.S. a accentué sa prééminence, mais de la majorité.

Celle-ci a *toujours été marquée par* sa vitalité et par ses rivalités. Les giscardiens en ont cette fois tiré profit. La liste conduite par Mme Veil obtient en effet 28,91 % des suffrages, contre 24,04 % à celle du maire de Paris. *Si* tant est que le taux d'abstention (38,68 %) autorise *une comparaison* avec les précédents scrutins, il convient de noter que les listes de M. Chirac avaient obtenu 26,2 % des suffrages lors des élections municipales de mars 1977 (contre 22 % à celles de M. d'Ornano) ; les candidats du *R.P.R.* avaient, au premier tour du scrutin législatif *de mars 1978, totalisé 27,58 %* des suffrages, contre 20,40 % aux candidats de l'U.D.F. Le recul du premier magistrat de la capitale est donc on ne peut plus net, même s'il est moindre que dans le reste du pays. (Il perd 3,55 points par rapport à 1978 ; 2,17 points par rapport à *1977.)*

Cet échec de M. Jacques Chirac dans la ville qu'il gère est particulièrement mis en relief par le fait que seuls deux arrondissements ont résisté à la progression des giscardiens. Il s'agit du *cinquième* arrondissement (dont le député est M. Jean Tibéri, deuxième adjoint au maire, et dont M. Chirac est l'élu municipal), ainsi que du dixième arrondissement (dont le député est *M. Claude-Gérard Marcus). En mars 1978,* le R.P.R. n'avait été devancé par l'U.D.F. que dans les deuxième, troisième, seizième, dix-huitième et vingtième arrondissements.

La formation que *préside* M. Jean Lecanuet s'est trouvée incontestablement favorisée par le mode de scrutin. Faiblement implantée dans la capitale (la mise sur pied du conseil départemental de l'U.D.F. et d'un intergroupe au *Conseil de Paris a été* longue et difficile), elle affronte les autres types de scrutin avec moins d'atouts que le parti gaulliste, qui dispose, avec ses dix-sept députés, d'une infrastructure parlementaire solidement et anciennement établie. Le scrutin de liste national *à la représentation proportionnelle* a permis aux giscardiens à la fois de surmonter les obstacles nés de cette faiblesse sur le terrain et de poser les jalons d'une plus grande influence.

L'U.D.F. de la capitale pourrait certes être tentée de suggérer que la légitimité du maire de Paris ne sort pas renforcée de ce scrutin. En fait, ce ne serait pas chose aisée. Car la campagne giscardienne à Paris n'a guère porté sur *la gestion municipale* de M. Chirac, les élus de l'intergroupe U.D.F. du Conseil de Paris ne s'étant qu'en de rares occasions et timidement désolidarisés du maire. Seul semble *donc avoir joué* l'enjeu du scrutin, même si certains Parisiens ont pu être tentés par l'idée de sanctionner un maire par trop occupé par ses tâches nationales.

En ce qui concerne l'opposition, le scrutin européen apporte non un bouleversement, mais une confirmation : la gauche, rééquilibrée au profit du courant *non communiste, ne progresse plus.* Les élections législatives de 1978 avaient permis au P.S. de devancer le P.C. pour la première fois depuis un demi-siècle. Le scrutin du 10 juin lui permet de creuser *l'écart* : socialistes et radicaux de gauche avaient recueilli au premier *tour, en mars 1978, 18,93 % des suffrages* contre 15,62 % au P.C. Cette fois, ils obtiennent un résultat sensiblement analogue (18,71 %), tandis que les communistes perdent 1,8 point (13,80 %). L'écart frôle donc les cinq points (4,91). De plus, le P.C. ne conserve l'avantage que *dans deux arrondissements, les dix*-neuvième et vingtième. En 1978, le P.C. avait devancé le P.S. dans trois autres arrondissements (les deuxième, troisième et treizième).

Quant aux écologistes, ils obtiennent 5,94 % des suffrages, soit une progression d'un point par rapport à mars 1978. Mais ils ne retrouvent pas le niveau qu'ils *avaient atteint lors des élections* municipales de 1977 (6,7 %).

De leur côté, les trotskistes obtiennent un meilleur pourcentage que la liste de M. Servan-Schreiber sur laquelle figurait notamment un conseiller de Paris, M. Guy Gennesseaux.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Ins., 1 275 160 ; vot., 781 908
Abst., 493 252 (38,68 %)
Blancs ou nuls, 28 774 (3,67 %)
Suffr. expr., 753 134

U.F.E., 217 733 (28,91 %) ; DIFE, 181 042 (24,03 %) ; P.S.-M.R.G., 140 915 (18,71 %) ; P.C.F., 103 995 (13,80 %) ; Eur.-Ecol., 44 750 (5,94 %) ; Trotskistes, 21 428 (2,84 %) ; E.E.E., 18 120 (2,41 %) ; Eurodroite, 15 432 (2,05 %) ; Déf. interprof., 9 719 (1,29 %).

1978. — Inscr. : 1 348 520 ; vot. : 1 054 702 ; suff. expr. : 1 045 124 ; R.P.R., 288 284 (27,58) ; U.D.F., 213 289 (20,4) ; P.S., M.R.G., 197 831 (18,9) ; P.C., 163 210 (15,62) ; écol., 52 892 (5,06) ; div. maj., 42 286 (4,04) ; ext. g., 36 382 (3,48) ; div. 27 236 (2,6) ; ext. d., 23 874 (2,28).

1er ARRONDISSEMENT

Ins., 13 570 ; vot., 7 837
Abst., 5 733 (42,24 %)
Blancs ou nuls, 303 (3.87 %)
Suffr expr., 7 534

U.F.E., 2 222 (29,49 %) ; DIFE, 2 093 (27,78 %) ; P.S.-M.R.G., 1 275 (16,92 %) ; P.C.F., 795 (10,55 %) ; Eur.-Ecol., 473 (6.27 %) ; Trotskistes, 211 (2.80 %) ; E.E.E., 175 (2,32 %) ; Eurodroite, 169 (2,24 %) ; Déf. interprof., 120 (1,59 %).

1978. — R.P.R., 4 011 ; U.D.F., 2 048 ; P.S.-M.R.G., 1 857 ; P.C., 1 224 ; écol., 539 ; ext. g., 401 ; div., 327 ; ext. d., 157 ; div. maj., 44.

2e ARRONDISSEMENT

Ins., 14 255 ; vot., 7 705
Abst., 6 550 (45,94 %)
Blancs ou nuls, 367 (4,76 %)
Suffr. expr., 7 338

U.F.E., 2 051 (27,95 %) ; DIFE, 1 622 (22,10 %) ; P.S.-M.R.G., 1 146 (19,70 %) ; P.C.F., 1 102 (15,02 %) ; Eur.-Ecol., 439 (5,98 %) ; Trotskistes, 245 (3,34 %) E.E.E., 162 (2,21 %) ; Eurodroite, 162 (2,21 %) ; Déf. interprof., 109 (1,49 %).

1978. — U.D.F. 4 098 ; P.C., 1 728 ; P.S.-M.R.G., 1 697 ; R.P.R., 1 572 ; div., 317 ; écol., 583 ; ext. g., 286 ; ext. d., 154.

3e ARRONDISSEMENT

Ins., 23 418 ; vot., 12 825
Abst., 10 593 (45,23 %)
Blancs *ou* nuls, 588 (4.56 %)
Suffr. expr., 12 239

U.F.E., 3 224 (26,34 %) ; P.S.-M.R.G., 2 715 (22,18 %) ; DIFE, 2 383 (19,48 %) ; P.C.F., 1 945 (15,89 %) ; Eur.-Ecol., 811 (6,63 %) ; Trotskistes, 462 (3,78 %) ; E.E.E., 310 (2,53 %) ; Eurodroite, 231 (1,88 %) ; Déf. interprof., 158 (1,29 %).

1978. — U.D.F., 6 308 ; P.C., 3 117 ; P.S.-M.R.G., 2 836 ; R.P.R., 2 366 ; div., 1 349 ; écol., 1 089 ; ext. g., 710 ; ext. d., 233.

4e ARRONDISSEMENT

Insc., 21 912 ; vot., 13 317
Abst., 8 595 (39,22 %)
Blancs ou nuls, 541 (4,06 %)
Suffr. expr., 12 776

U.F.E. 3 294 (25,78 %) ; D.I.F.E. 3 150 (24,65 %) ; P.S.-M.R.G., 2 603 (20,37 %) ; P.C.F., 1 692 (13,24 %) ; Eur.-Ecol., 891 (6,97 %) ; Trotskistes, 428 (3,35 %) ; E.E.E., 284 (2,22 %) ; Eurodroite 269 (2,10 %) ; Déf. interprof., 165 (1,29 %).

1978. — R.P.R., 5 616 ; P.S.-M.R.G., 3 791 ; U.D.F., 3 357 ; P.C., 2 774 ; écol., 1 008 ; ext. g., 752 ; div., 559 ; ext. d., 263 ; div. maj., 96.

5e ARRONDISSEMENT

Ins., 43 292 ; vot., 27 265
Abst., 16 027 (37,02 %)
Blancs ou nuls, 1 037 (3,80 %)
Suffr. expr., 26 238

D.I.F.E., 8 652 (32,98 %) ; U.F.E., 5 985 (22,81 %) ; P.S.-M.R.G., 4 652 (17,73 %) ; P.C.F., 2 557 (9,74 %) ; Eur.-Ecol., 2 177 (8,30 %) ; Trotskistes, 888 (3,38 %) ; E.E.E., 605 (2,30 %) ; Eurodroite, 468 (1,78 %) ; Déf. interprof., 244 (0,93 %).

1978. — R.P.R., 19 196 ; P.S.-M.R.G., 6 398 ; P.C., 4 194 ; écol., 3 525 ; ext. g., 1 231 ; div., 726 ; ext. d., 589.

6e ARRONDISSEMENT

Ins., 35 132 ; vot., 21 243
Abst., 13 889 (39,53 %)
Blancs ou nuls, 774 (3.64 %)
Suffr. expr., 20 469

U.F.E., 6 903 (33,72 %) ; D.I.F.E., 5 257 (25,68 %) ; P.S.-M.R.G., 3 285 (16,04 %) ; Eur.-Ecol., 1 536 (7,50 %) ; P.C.F., 1 386 (6,77 %) ; E.E.E. 646 (3,16 %) ; Trotskistes, 597 (2,91 %) ; *Eurodroite*, 534 (2,60 %) ; Déf. interprof., 325 (1,58 %).

1978. — R.P.R., 11 642 ; U.D.F., 5 156 ; P.S.-M.R.G., 4 523 ; P.C., 2 131 ; écol., 1 861 ; ext. g., 975 ; div., 617 ; ext. d., 577 ; div. maj., 261.

7e ARRONDISSEMENT

Ins., 42 495 ; vot., 26 545
Abst., 15 950 (37,53 %)
Blancs ou nuls, 730 (2,75 %)
Suffr. expr., 25 815

U. F. E. 10 064 (38,98 %) ; D.I.F.E., 7 337 (28,42 %) ; P.S.-M.R.G., 3 238 (12,54 %) ; Eur.-Ecol., 1 456 (5.63 %) ; P.C.F., 1 253 (4,84 %) ; E.E.E., 783 (3,03 %) ; Eurodroite, *761* (2,95 %) ; Déf. interprof., 526 (2,03 %) ; Trotskistes, 397 (1.53 %).

1978. — U.D.F., 21 769 ; P.S.-M.R.G., 6 457 ; écol., 2 510 ; P.C., 1 798 ; ext. d., 1 728 ; div., 934 ; ext. g., 274.

8e ARRONDISSEMENT

Ins., 28 329 ; vot., 17 489
Abst., 10 840 (38,26 %)
Blancs ou nuls 498 (2,84 %)
Suffr. expr., 16 991

U.F.E., 6 604 (38,86 %) ; DIFE, 5 137 (30,23 %) ; P.S.-M.R.G., 2 033 (11,96 %) ; Eur.-Ecol., 789 (4.64 %) ; P.C.F., 685 (4,03 %) ; Eurodroite, 586 (3,45 %) ; E.E.E., 548 (3,23 %) ; Déf. interprof., 374 (2,20 %) ; Trotskistes, 235 (1,38 %).

1978. — R.P.R., 10 502 ; div. maj., 4 887 ; P.S.-M.R.G., 2 942 ; écol., 1 373 ; P.C., 1 025 ; ext. d., 842 ; div., 634 ; ext. g., 235.

9e ARRONDISSEMENT

Ins., 37 750 ; vot., 22 988
Abst., 14 762 (39,10 %)
Blancs ou nuls, 828 (3.60 %)
Suffr. expr., 22 160

U.F.E., 6 561 (29.60 %) ; DIFE, 6 332 (28,57 %) ; P.S.-M.R.G., 3 945 (17,80 %) ; P.C.F., 2 028 (9,15 %) ; Eur.-Ecol., 1 198 (5,40 %) ; E.E.E., 636 (2,87 %) ; Trotskistes, 623 (2,81 %) ; Eurodroite 502 (2,27 %) ; Déf. interprof., 335 (1,51 %).

1978. — R.P.R., 13 845 ; P.S.-M.R.G., 5 531 ; U.D.F., 4 190 ; P.C., 2 904 ; écol., 2 071 ; div. 946 ; ext. d., 585 ; ext. g., 461.

10e ARRONDISSEMENT

Ins. 51 524 ; vot., 29 504
Abst., 22 030 (42,73 %)
Blancs *ou* nuls, 1 261 (4,27 %)
Suffr. expr., 28 243

DIFE, 7 332 (25,92 %) ; U.F.E., 6 842 (24,22 %) ; P.S.-M.R.G., 5 746 (20,34 %) ; P.C.F., 4 378 (15,50 %) ; Eur.-Ecol., 1 562 (5,53 %) ; Trotskistes, 975 (3,45 %) ; E.E.E., 587 (2,07 %) ; Eurodroite, 492 (1,74 %) ; Déf. interprof., 339 (1,20 %).

1978. — R.P.R., 17 323 ; P.S.-M.R.G., 8 395 ; P.C., 7 172 ; U.D.F., 2 861 ; écol., 2 316 ; div., 1 135 ; ext. d., 725 ; ext. g., 663 ; div. maj., 244.

11e ARRONDISSEMENT

Ins. 80 547 ; vot., 49 072
Abst., 31 475 (39,07 %)
Blancs ou nuls, 2 028 (4,13 %)
Suffr. expr., 47 044

U.F.E., 11 016 (23,41 %) ; DIFE, 10 761 (22,87 %) ; P.S.-M.R.G., 10 102 (21,47 %) ; P.C.F., 8 752 (18,60 %) ; Eur.-Ecol., 2 553 (5,42 %) ; Trotskistes, 1 579 (3,35 %) ; E.E.E., 965 (2,05 %) ; Eurodroite, 812 (1,72 %) ; Déf. interprof., 504 (1.07 %).

1978. — R.P.R., 27 348 ; P.S.-M.R.G., 14 923 ; P.C., 13 893 ; U.D.F., 6 051 ; écol., 3 272 ; ext. g., 2 099 ; div., 1 791 ; div. maj., 1 771 ; ext. d., 1 289.

12e ARRONDISSEMENT

Ins., 83 402 ; vot., 51 779 ;
Abst., 31 623 (37,91 %)
Blancs ou nuls, 2 135 (4.12 %)
Suffr. expr., 49 644

U.F.E., *13 475 (27,14 %)* ; DIFE, 11 313 (22,78 %) ; P.S.-M.R.G., 10 358 (20,86 %) ; P.C.F., 7 300 (*14,70* %) ; Eur.-Ecol., 3 223 (6,49 %) ; Trotskistes, 1 469 (2,95 %) ; E.E.E., 1 096 (2,20 %) ; Eurodroite, 834 (1,67 %) ; Déf. interprof., 576 (1.16 %).

1978. — P.S.-M.R.G., 15 563 ; div. maj., 14 870 ; U.D.F., 14 773 ; P.C., 10 899 ; écol., 4 851 ; R.P.R., 4 194 ; div., 1 593 ; ext. g., 1 550 ; ext. d., 1 522.

13e ARRONDISSEMENT

Ins., 92 299 ; vot., 57 043
Abst., 35 256 (38.19 %)
Blancs ou nuls, 2 228 (3.90 %)
Suffr. expr., 54 815

P.S.-M.R.G., 12 465 (22,74 %) ; U.F.E., 12 106 (22,08 %) ; P.C.F., *11 720 (21,38 %)* ; DIFE, 10 248 (18,69 %) ; Eur.-Ecol., 3 689 (6,72 %) ; Trotskistes, 2 142 *(3,90 %)* ; E.E.E., *1 130 (2,06 %)* ; Eurodroite, 804 (1,46 %) ; Déf. interprof., 511 (0,93 %).

1978. — R.P.R., 19 163 ; P.C., 18 103 ; P.S.-M.R.G., 17 517 ; U.D.F., 10 895 ; écol., 4 458 ; ext. g., 3 325 ; ext. d., 1 409 ; div. 992 ; div. maj., 769.

14e ARRONDISSEMENT

Ins., 85 445 ; vot., 50 766
Abst., 34 691 (40,59 %)
Blancs ou nuls, 1 917 (3,77 %)
Suffr. expr., 48 849

U.F.E., 12 491 (25,57 %) ; DIFE, 11 787 (24,12 %) ; P.S.-M.R.G., 10 212 (20,90 %) ; P.C.F., 7 042 (*14,41* %) ; Eur.-Ecol., 3 335 (6,82 %) ; Trotskistes, 1 608 (3.29 %) ; E.E.E., 1 053 (2,16 %) ; Eurodroite, 822 (1,68 %) ; Déf. interprof., 499 (1.02 %).

1978. — R.P.R., 29 364 ; P.S.-M.R.G., 14 629 ; U.D.F., 13 409 ; P.C., 11 994 ; écol., 4 446 ; ext. g., 2 451 ; div. 1 375 ; ext. d., 1 114.

15e ARRONDISSEMENT

Ins., *136 989* ; vot., *85 390*
Abst., 51 599 (37,66 %)
Blancs ou nuls, 2 763 (3,23 %)
Suffr. expr. 82 627

U.F.E., 26 025 (31,49 %) ; DIFE, 19 795 (23,95 %) ; P.S.-M.R.G., 15 635 (18,92 %) ; P.C.F., 8 863 (10,72 %) ; E.E.E., 2 150 (2,60 %) ; (6,34 %) ; E.E.E., 2 150 (2,60 %) ; Trotskistes, 2 044 (2,47 %) ; Eurodroite, 1 739 (2,10 %) ; Déf. interprof., 1 132 (1,37 %).

1978. — R.P.R., 42 835 ; P.S.-M.R.G., 21 749 ; U.D.F., 19 891 ; PC, 13 214 ; écol, 6 259 ; div., 4 595 ; ext. g., 2 492 ; ext. d., 2 194 ; div. maj., 146.

16e ARRONDISSEMENT

Ins., 103 278 ; vot., *67 911*
Abst., 35 367 (34,24 %)
Blancs ou nuls, 1 670 (2,45 %)
Suffr. expr., 66 241

U.F.E., 29 133 (43,98 %) ; DIFE, 18 715 (28,25 %) ; P.S.-M.R.G., 6 927 (10 45 %) ; Eur.-Ecol., 2 967 (4,47 %) ; P.C.F., 2 256 (3,40 %) ; *E.E.E., 2 235 (3,37 %) ; Eurodroite,* 2 097 (3,17 %) ; Déf. interprof., 1 185 (1,79 %) ; Trotskites, 726 (1.10 %).

1978. — U.D.F., 46 252 ; R.P.R., 14 984 ; P.S.-M.R.G., 8 868 ; écol., 4 283 ; div., 3 904 ; P.C., 3 833 ; ext. d., 1 859 ; div. maj., 1 225 ; ext. g., 463.

17e ARRONDISSEMENT

Ins., 102 362 ; vot., 64 719
Abst., 37 643 (36,77 %)
Blancs ou nuls, 2 152 (3,32 %)
Suffr. expr., 62 567

U.F.E., 20 939 (33,46 %) ; DIFE, 16 997 (27,16 %) ; P.S.-M.R.G., 10 100 (16,14 %) ; P.C.F., 5 765 (9,21 %) ; Eur.-Ecol., 3 189 (5.09 %) ; E.E.E., 1 739 (2,78 %) ; Eurodroite, 1 562 (2,50 %) ; Trotskistes, 1 378 (2.20 %) ; Déf. interprofes., 898 (1,43 %).

1978. — R.P.R., 35 047 ; U.D.F., 16 861 ; P.S.-M.R.G., 13 779 ; P.C., 9 254 ; écol., 4 119 ; ext. g., 2 925 ; ext. d., 2 291 ; div., 1 434.

18e ARRONDISSEMENT

Ins., 115 133 ; vot., 66 359
Abst., *48 774 (42 36 %)*
Blancs ou nuls, 2 817 (4.24 %)
Suffr. expr., 63 542

U.F.E., 16 630 (26,17 %) ; DIFE, 13 203 (20,77 %) ; P.S.-M.R.G., 13 009 (20,47 %) ; P.C.F., 11 988 (18,86 %) ; Eur.-Ecol., 3 629 (5,71 %) ; Trotskistes 2 087 (3,28 %) ; E.E.E., 1 146 (1.80 %) ; Eurodroite, 1 119 (1,76 %) ; Déf. interprof., 717 (1,13 %) ; P.S.U., 14 (0.03 %).

1978. — U.D.F., 20 084 ; R.P.R., 19 377 ; P.S.-M.R.G., 19 272 ; P.C., 18 688 ; écol., 4 427 ; ext. g., 2 725 ; div. maj., 2 625 ; div., 2 583 ; ext. d., 1 869.

19e ARRONDISSEMENT

Ins., 77 607 ; vot., 46 339
Abst., 31 278 (40,30 %)
Blancs ou nuls, 1 804 (3.89 %)
Suffr. expr., 44 525

P.C.F., 10 479 (23,53 %) ; U.F.E., 9 817 (22,04 %) ; P.S.-M.R.G., 9 492 (21,31 %) ; DIFE, 8 759 (19.67 %) ; Eur.-Ecol., 2 463 (5,53 %) ; Trotskistes, 1 489 (3,34 %) ; E.E.E., 896 (2,01 %) ; Eurodroite, 675 (1,52 %) ; Déf. interprof., 455 (1.02 %).

1978. — P.C., 17 795 ; div. maj., 13 886 ; P.S.-M.R.G., 12 389 ; R.P.R., 10 656 ; ext. g., 4 580 ; div., 2 150 ; ext. d., 1 345.

20e ARRONDISSEMENT

Ins., 93 621 ; vot., 56 185
Abst., 37 436 (39,98 %)
Blancs *ou* nuls, 2 328 (4,14 %)
Suffr. expr., 53 857

U.F.E., 12 454 (23.12 %) ; P.C.F., 12 032 (22,34 %) ; *P.S.-M.R.G.*, 11 765 (21,84 %) ; DIFE, 10 276 (19.08 %) ; Eur.-Ecol., 3 158 (5,86 %) ; Trotskistes, 1 845 (3,43 %) ; E.E.E., 984 (1.83 %) ; Eurodroite, 805 (1,50 %) ; Déf. interprof., 538 (0.99 %).

1978. — P.C., 18 378 ; P.S.-M.R.G., 16 374 ; U.D.F., 16 036 ; R.P.R., 13 669 ; ext. g., 3 822 ; écol., 3 775 ; ext. d., 1 639 ; div. maj., 1 284 ; div., 474.

ESSONNE

Ins., 559 892 ; vot., 339 711
Abst., 220 182 (39.32 %)
Blancs ou nuls, 14 336 (4.22 %)
Suffr. expr., 325 375

U.F.E., 81 344 (25 %) ; P.C.F., 77 109 (23,69 %) ; P.S.-M.R.G., 73 064 (22,45 %) ; DIFE, 49 881 (15,33 %) ; Eur.-Ecol., *19 857* (6.10 %) ; Trotskistes, 10 339 (3,17 %) ; E.E.E., 5 960 (1.83 %) ; Eurodroite, 4 121 (1,26 %) ; Déf. interprof., 3 700 (1,13 %).

1978. — Inscr. : 562 097 ; vot. : 468 205 ; suffr. expr. : 461 003 ; P.C., 122 979 (26,68) ; P.S., M.R.G., 107 337 (23,28) ; U.D.F., 90 079 (19.54) ; R.P.R., 89 286 (19,37) ; écol., 18 282 (3,96) ; extr. g., 13 480 (2,92) ; div. maj., 9 816 (2,13) ; div., 9 744 (2,11).

ÉVRY

Ins., 10 984 ; suffr. expr., 5 867
P.S.-M.R.G., 1 546 ; U.F.E., 1 496 ; P.C.F., 981 ; DIFE, 951 ; Eur.-Ecol., 423 ; Trotskistes, 223 ; *E.E.E., 132 ; Eurodroite, 67* ; Déf. interprof., 48.

ATHIS-MONS

Ins., 17 850 ; suffr. expr., 9 296
P.C.F., 2 425 ; *U.F.E.*, 2 300 ; P.S.-M.R.G., 1 993 ; DIFE, 1 411 ; Eur.-Ecol., 514 ; Trotskistes, 291 ; E.E.E., 143 ; Eurodroite, 129 ; Déf. interprof., 90.

CORBEIL-ESSONNES

Ins., 20 458 ; suffr. expr., 12 105
P.C.F., 4 302 ; U.F.E., 2 485 ; P.S.-M.R.G., 2 265 ; DIFE, 1 577 ; Eur.-Ecol., 636 ; Trotskistes, 370 ; E.E.E., 175 ; Eurodroite, 150 ; Déf. interprof., 145.

MASSY

Ins., 23 237 ; suffr. expr., 12 457
P.S.-M.R.G., 3 521 ; P.C.F., 3 007 ; U.F.E., 2 721 ; DIFE, 1 586 ; Eur.-Ecol., 827 ; Trotskistes, 384 ; Eurodroite, 146 ; E.E.E., 136 ; Déf. interprof., 129.

STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Ins., 17 826 ; suffr. expr., 9 914
P.C.F., 3 102 ; U.F.E., 2 225 ; P.S.-M.R.G., 2 018 ; DIFE, 1 408 ; Eur.-Ecol., 496 ; Trotskistes, 295 ; E.E.E., 166 ; Eurodroite, 109 ; Déf. interprof., 95.

SAVIGNY-SUR-ORGE

Ins., 21 080 ; suffr. expr., 12 599
P.C.F., 3 192 ; U.F.E., 3 019 ; P.S.-M.R.G., 2 781 ; DIFE, 1 876 ; Eur.-Ecol., 783 ; Trotskistes, 426 ; E.E.E., 263 ; Eurodroite, 146 ; Déf. interprof., 114.

VIRY-CHATILLON

Ins., 17 445 ; suffr. expr., 10 131
U.F.E., 2 585 ; P.C.F., 2 426 ; P.S.-M.R.G., 2 122 ; DIFE, 1 692 ; Eur.-Ecol., 550 ; Trotskistes, 335 ; E.E.E., 184 ; Eurodroite, 142 ; Déf. interprof., 95.

Dans l'Essonne, département fortement urbanisé de la banlieue parisienne, où, depuis quelques années, de nombreuses et influentes associations se préoccupent du cadre de vie, les écologistes obtiennent un résultat appréciable avec 6.10 % des suffrages, soit près de deux points de plus qu'aux élections législatives de 1978. Autre bénéficiaire du scrutin, la liste de Mme Veil, qui améliore de cinq points le score antérieur de l'U.D.F. Le P.S. et le M.R.G. résistent assez bien, malgré une certaine érosion de leurs positions. Les vaincus sont à chercher parmi les partis ayant remporté localement les élections législatives : le P.C.F. (trois députés sur quatre) perd trois points et le R.P.R. (un député) en cède quatre.

HAUTS-DE-SEINE

Ins., 842 954 ; vot., 512 122
Abst., 330 832 (39,24 %)
Blancs ou nuls, 17 801 (3.47 %)
suffr. expr., 494 321

U.F.E., 134 722 (27,25 %) ; P.C.F., 109 871 (22,22 %) ; P.S.-M.R.G., 96 242 (19.46 %) ; DIFE, 85 838 (17,36 %) ; Eur.-Ecol., 28 764 (5,81 %) ; Trotskistes, 14 313 (2,89 %) ; E.E.E., 11 060 (2.23 %) ; Eurodroite, 7 716 (1,56 %) ; Déf. interprof., 5 795 (1.17 %).

1978. — Inscr. : 872 974 ; vot. : 704 981 ; suffr. expr. : 694 702 ; P.C., 170 930 (24,60) ; R. P. R., 152 557 (21,96) ; P.S., M.R.G. : 130 332 (18.76) ; U.D.F., 122 012 (17,56) ; div. maj., 45 499 (6,55) ; écol., 30 805 (4,43) ; extr. g., 22 438 (3.23) ; div., 13 785 (1,98) ; extr. d., 6 344 (0,91).

NANTERRE

Ins., 40 890 ; suffr. expr., 23 338
P.C.F., 9 707 ; P.S.-M.R.G., 4 042 ; U.F.E., 3 979 ; DIFE, 2 813 ; Eur.-Ecol., 1 203 ; Trostkistes, 723 ; E.E.E., 415 ; Eurodroite, 258 ; Déf. interprof., 198.

ANTONY

Ins., 36 548 ; suffr. expr., 21 979
U.F.E., 5 367 ; P.C.F., 4 917 ; P.S.-M.R.G., 4 793 ; DIFE, 3 489 ; Eur.-Ecol., 1 640 ; Trotskistes, 727 ; E.E.E., 485 ; Eurodroite, 292 ; Déf. interprof., 269.

ASNIÈRES

Ins., 44 787 ; suffr. expr., 25 507
U.F.E., 7 164 ; DIFE, 5 251 ; P.S.-M.R.G., 4 976 ; P.C.F., 4 545 ; Eur.-Ecol., 1 481 ; Trotskistes, 787 ; E.E.E., 574 ; Eurodroite, 439 ; Déf. interprof., 290.

BAGNEUX

Ins., 23 505 ; suffr. expr., 13 538
P.C.F., 5 453 ; P.S.-M.R.G., 2 507 ; U.F.E., 2 250 ; DIFE, 1 583 ; Eur.-Ecol., 791 ; Trotskistes, 490 ; E.E.E., 191 ; Eurodroite, 149 ; Déf. interprof., 124.

BOULOGNE-BILLANCOURT

Ins., 61 800 ; suffr. expr., 35 856
U.F.E., 11 460 ; DIFE, 8 119 ; P.S.-M.R.G., 6 566 ; P.C.F., 4 919 ; Eur.-Ecol., 1 915 ; E.E.E., 917 ; Trotskistes, 812 ; Eurodroite, 711 ; Déf. interprof., 437.

CHATENAY-MALABRY

Ins., 17 504 ; suffr. expr., 9 877
P.S.-M.R.G., 2 530 ; U.F.E., 2 379 ; P.C.F., 2 041 ; DIFE, 1 534 ; Eur.-Ecol., 654 ; Trotskistes, 319 ; E.E.E., 217 ; Déf. interprof., 102 ; Eurodroite, 101.

CLAMART

Ins., 32 597 ; suffr. expr., 19 046
U.F.E., 5 157 ; *P.C.F.*, 4 295 ; P.S.-M.R.G., 3 939 ; DIFE, 3 022 ; Eur.-Ecol., 1 166 ; Trotskistes, 578 ; E.E.E., 398 ; Eurodroite, 264 ; Déf. interprof., 221.

CLICHY

Ins., 25 060 ; suffr. expr., 13 964
P.C.F., 3 692 ; P.S.-*M.R.G.*, 3 524 ; U.F.E., 3 027 ; D.I.F.E., 2 030 ; Eur.-Ecol., 636 ; Trotskistes, 487 ; E.E.E., 232 ; Eurodroite, 201 ; Déf. interprof., 135.

COLOMBES

Ins., 47 219 ; suffr. expr., 28 199
P.C.F., 9037 ; U.F.E., 6 395 ; P.S.-M.R.G., 5 273 ; D.I.F.E., 3 972 ; Eur.-Ecol., 1 560 ; Trotskistes, 904 ; E.E.E., 463 ; Eurodroite, 324 ; Déf. interprof., 271.

COURBEVOIE

Ins., 34 291 ; suffr. expr., 20 638
U.F.E., 6 800 ; P.S.-M.R.G., 4 121 ; D.I.F.E., 3 706 ; P.C.F., 3 159 ; Eur.-Ecol., 1 162 ; Trotskistes, 571 ; E.E.E., 520 ; Eurodroite, 349 ; Déf. interprof., 250.

GENNEVILLIERS

Ins., 21 650 ; suffr. expr., 12 517
P.C.F., 7 333 ; P.S.-M.R.G., 1 730 ; U.F.E., 1 301 ; DIFE, 1 003 ; Eur-Ecol., *473* ; Trotskistes, 458 ; E.E.E., 124 ; Eurodroite, 121 ; Déf. interprof., 74.

ISSY-LES-MOULINEAUX

Ins., 28 170 ; suffr. expr., 15 959
U.F.E., 4 286 ; P.C.F., 3 727 ; P.S.-M.R.G., 3 204 ; DIFE, 2 688 ; Eur.-Ecol., *811* ; Trotskistes, 538 ; E.E.E., 320 ; Eurodroite, 216 ; Déf. interprof., 169.

LEVALLOIS-PERRET

Ins., 28 638 ; suffr. expr., 17 437
P.C.F., 4 636 ; U.F.E., 4 573 ; P.S.-M.R.G., 3 105 ; DIFE, 2 988 ; Eur.-Ecologie, 873 ; Trotskistes, 475 ; E.E.E., 319 ; Eurodroite, 253 ; Déf. interprof., 215.

MALAKOFF

Ins., 20 831 ; suffr. expr., 13 061
P.C.F., 6 949 ; P.S.-M.R.G., 1824 ; U.F.E., 1 762 ; DIFE, 1 267 ; Eur.-Ecol., 556 ; Trotskistes, 365 ; E.E.E., 138 ; Eurodroite, 101 ; Déf. interprof., 99.

MEUDON

Ins., 31 887 ; suffr. expr., 17 834
U.F.E., 5 064 ; P.S.-M.R.G., 3 993 ; DIFE, 3 252 ; P.C.F., 2 960 ; Eur.-Ecol., 1 150 ; Trotskistes, 484 ; E.E.E., 430 ; Eurodroite, 297 ; Déf. interprof., 204.

MONTROUGE

Ins., 25 376 ; suffr. expr., 14 012
U. F. E., 4 025 ; P.S.-M.R.G., 3 078 ; P.C.F., 2 661 ; DIFE, 2 299 ; Eur.-Ecol., 869 ; Trotskistes, 450 ; E.E.E., 265 ; Déf. interprof., 191 ; Eurodroite, 174.

NEUILLY-SUR-SEINE

Ins., 37 919 ; suffr. expr., 24 169
U.F.E., 11 079 ; DIFE, 6 424 ; P.S.-M.R.G., 2 423 ; Eur.-Ecol., 1 115 ; E.E.E., 943 ; P.C.F, 794 ; Eurodroite, 771 ; Déf. interprof., 414 ; Trotskistes, 206.

PUTEAUX

Ins., 21 869 ; suffr. expr., 11 856
U.F.E., 2 996 ; P.S.-M.R.G., 2 726 ; P.C.F., 2 540 ; DIFE, 2 015 ; Eur.-Ecol., 692 ; Trotskistes, 332 ; E.E.E., 230 ; Eurodroite, 199 ; Déf. interprof., 126.

RUEIL-MALMAISON

Ins., 40 009 ; suffr. expr., 23 382
U.F.E., 6 729 ; P.S.-M.R.G., 4 767 ; DIFE, 4 398 ; P.C.F., 4 135 ; Eur.-Ecol., 1 467 ; Trotskistes, 733 ; E.E.E., 560 ; Eurodroite, 315 ; Déf. *interprof.*, 278.

SURESNES

Ins., 22 155 ; suffr. expr., 13 060
P.S., 3 121 ; U.F.E., 3 049 ; P.C.F., 3 047 ; DIFE, 1 876 ; Eur.-Ecol., 852 ; Trotskistes, 454 ; E.E.E., 271 ; Déf. interprof., 224 ; Eurodroite, 166.

Depuis les législatives de mars 1978 la gauche se maintient globalement dans le département, mais le P.S. poursuit sa « remontée » en direction du P.C. qui perd deux points en pourcentage. Du côté de la majorité, le R.P.R. enregistre un recul assez net alors que l'U.D.F. progresse plus nettement encore. La comparaison portant sur les voix des écologistes n'est pas la moins significative et confirme l'excellente implantation dans ce secteur de l'Ouest parisien des « verts », qui totalisent 5,8 % contre 4,4 % en mars 1978. Si la représentation proportionnelle était établie sur des listes départementales, les écologistes auraient eu droit à des élus dans ce département.

هكذا من الأصل

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

SEINE-ET-MARNE

Ins., 501 453 ; vot., 311 469
Abst., 189 984 (37,88 %)
Blancs ou nuls, 14 701 (5,04 %)
Sufffr. expr., 295 768

U.F.E., 76 012 (25,69 %) ; P.S.-M.R.G., 66 669 (22,54 %) ; P.C.F., 62 515 (21,13 %) ; DIFE, 50 569 (17,09 %) ; Eur.-Ecol., 15 914 (5,38 %) ; Trotskistes, 9 259 (3,13 %) ; E.E.E., 6 515 (2,20 %) ; Déf. interprof., 4 298 (1,45 %) ; Eurodroite, 4 017 (1,35 %).

1978. — Inscr. : 498 915 ; vot. : 414 457 ; suffr. expr. : 407 099 ; R.P.R., 130 819 (32,13) ; P.S., M.R.G., 98 678 (24,24) ; P.C., 85 098 (20,90) ; U.D.F., 50 681 (12,45) ; extr. g., 17 364 (4,26) ; écol., 9 825 (2,41) ; div., 8 663 (2,13) ; div. maj., 5 971 (1,47).

MELUN

Ins., 19 777 ; suffr. expr., 10 888
U.F.E., 2 886 ; P.S.-M.R.G., 2 637 ; DIFE, 1 905 ; P.C.F., 1 848 ; Eur.-Ecol., 695 ; Trotskistes, 320 ; E.E.E., 239 ; Eurodroite, 196 ; Déf. interprof., 162.

CHELLES

Ins., 23 966 ; suf. expr., 12 759
P.C.F., 3 607 ; P.S.-M.R.G., 2 733 ; U.F.E., 2 729 ; DIFE, 2 065 ; Eur.-Ecol., 655 ; Trotskistes, 391 ; E.E.E., 263 ; Eurodroite, 200 ; Déf. interprof., 126.

MEAUX

Ins., 21 833 ; suf. expr., 11 331
U.F.E., 3 156 ; P.S.-M.R.G., 2 900 ; P.C.F., 2 263 ; DIFE, 1 565 ; Eur.-Ecol., 549 ; Trotskistes, 381 ; E.E.E., 231 ; Eurodroite, 169 ; Déf. interprof., 117.

Alors que le parti communiste améliore très légèrement ses positions par rapport aux élections législatives de 1978, les socialistes, en revanche, perdent près de deux points et se laissent distancer par la liste conduite par Mme Simone Veil. L'UFE fait plus que doubler, en pourcentage, le score de l'U.D.F. en 1978. Globalement les formations qui constituaient l'union de la gauche devancent toujours légèrement la majorité parlementaire.

SEINE-SAINT-DENIS

Ins., 712 556 ; vot., 417 420
Abst., 295 136 (41,41 %)
Blancs ou nuls, 19 307 (4,62 %)
Suffr., expr., 398-113

P.C.F., 151 061 (37,94 %) ; P.S.-M.R.G., 76 446 (19,20 %) ; U.F.E., 73 130 (18,36 %) ; DIFE, 52 145 (13,09 %) ; Eur.-Ecol., 19 091 (4,79 %) ; Trotskistes, 13 067 (3,28 %) ; E.E.E., 4 810 (1,20 %) ; Eurodroite, 4 399 (1,10 %) ; Déf. interprof., 3 964 (0,99 %).

1978. — Inscr. : 731 209 ; vot. : 585 616 ; suffr. expr. : 573 490 ; P.C., 217 843 (37,99) ; P.S., M.R.G., 115 713 (20,18) ; R.P.R., 102 263 (17,83) ; U.D.F., 89 479 (15,60) ; extr. g., 30 394 (5,30) ; extr. d., 5 585 (0,97) ; div., 5 326 (0,93) ; écol., 5 002 (0,87) ; div. maj., 1 885 (0,32).

BOBIGNY

Ins., 21 133 ; suffr. expr., 12 434
P.C.F., 6 414 ; P.S.-M.R.G., 2 052 ; U.F.E., 1 501 ; DIFE, 1 084 ; Eur.-Ecol., 554 ; Trotskistes, 483 ; Eurodroite, 129 ; E.E.E., 111 ; Déf. interprof., 106.

AUBERVILLIERS

Ins., 32 280 ; suffr. expr., 17 910
P.C.F., 9 112 ; P.S.-M.R.G., 2 723 ; U.F.E., 2 609 ; DIFE, 1 690 ; Euro.-Ecol., 695 ; Trotskistes, 587 ; E.E.E., 176 ; Eurodroite, 164 ; Déf. interprof., 154.

AULNAY-SOUS-BOIS

Ins., 39 956 ; suffr. expr., 20 348
P.C.F., 6 620 ; U.F.E., 4 450 ; P.S.-M.R.G., 3 835 ; DIFE, 3 214 ; Euro.-Ecol., 996 ; Trotskistes, 580 ; E.E.E., 269 ; Eurodroite, 222 ; Déf. intreprof., 162.

BAGNOLET

Ins., 17 784 ; suffr. expr., 10 703
P.C.F., 5 029 ; P.S.-M.R.G., 1 770 ; U.F.E., 1 540 ; DIFE, 1 105 ; Eur.-Ecol., 498 ; Trotskistes, 382 ; Déf. interprof., 137 ; E.E.E., 122 ; Eurodroite, 120.

LE BLANC-MESNIL

Ins., 26 086 ; suffr. expr., 15 605
P.C.F., 6 584 ; P.S.-M.R.G., 2 761 ; U.F.E., 2 666 ; DIFE, 1 873 ; Eur.-Ecol., 724 ; Trotskistes, 509 ; Eurodroite, 183 ; E.E.E., 169 ; Déf. interprof., 136.

BONDY

Ins., 27 898 ; suffr. expr., 14 646
P.C.F., 4 203 ; P.S.-M.R.G., 4 004 ; U.F.E., 2 801 ; DIFE, 1 949 ; Eur.-Ecol., 713 ; Trotskistes, 470 ; E.E.E., 182 ; Eurodroite, 167 ; Déf. interprof., 157.

LA COURNEUVE

Ins., 17 523 ; suffr. expr., 9 723
P.C.F., 5 277 ; P.S.-M.R.G., 1 431 ; U.F.E., 1 265 ; DIFE, 847 ; Eur.-Ecol., 339 ; Trotskistes, 314 ; E.E.E., 94 ; Eurodroite, 87 ; Déf. interprof., 69.

DRANCY

Ins., 38 025 ; suffr. expr., 21 384
P.C.F., 11 654 ; P.S.-M.R.G., 3 133 ; U.F.E., 2 779 ; DIFE, 1 934 ; Eur-Ecol., 761 ; Trotskistes, 657 ; E.E.E., 174 ; Déf. Interprof., 154 ; Eurodroite, 138.

ÉPINAY-SUR-SEINE

Ins., 26 851 ; suffr. expr., 13 480
P.C.F., 3 763 ; P.S.-M.R.G., 3 475 ; U.F.E., 2 655 ; DIFE, 2 021 ; Eur-Ecol., 691 ; Trotskistes, 420 ; E.E.E., 172 ; Déf. interprof., 143 ; Eurodroite, 140.

GAGNY

Ins., 22 279 ; suffr. expr., 12 470
P.C.F., 3 445 ; U.F.E., 2 681 ; P.S.-M.R.G., 2 595 ; DIFE, 2 300 ; Eur.-Ecol., 666 ; Trotskistes, 366 ; E.E.E., 145 ; Eurodroite, 140 ; Déf. interprof., 132.

LIVRY-GARGAN

Ins., 21 175 ; suffr. expr., 12 377
P.C.F., 3 122 ; P.S.-M.R.G., 3 083 ; U.F.E., 2 790 ; DIFE, 1 967 ; Eur.-Ecol., 563 ; Trotskistes, 366 ; Déf. Interprof., 199 ; E.E.E., 169 ; Eurodroite, 118.

MONTREUIL

Ins., 53 584 ; suffr. expr., 30 383
P.C.F., 12 897 ; U.F.E., 5 258 ; P.S.-M.R.G., 5 158 ; DIFE, 3 530 ; Eur.-Ecol., 1 567 ; Trotskistes, 1 031 ; E.E.E., 332 ; Eurodroite, 317 ; Déf. interprof., 293.

NOISY-LE-GRAND

Ins., 17 978 ; suffr. expr., 10 143
P.C.F., 3 020 ; U.F.E., 2 317 ; P.S.-M.R.G., 2 146 ; DIFE, 1 461 ; Eur.-Ecol., 564 ; Trotskistes, 321 ; E.E.E., 124 ; Eurodroite, 102 ; Déf. interprof., 88.

NOISY-LE-SEC

Ins., 21 688 ; suffr. expr., 11 808
P.C.F., 4 110 ; U.F.E., 2 339 ; P.S.-M.R.G., 2 271 ; DIFE, 1 766 ; Eur.1Ecol., 524 ; Trotskistes, 379 ; E.E.E., 172 ; Eurodroite, 137 ; Déf. interprof., 105.

PANTIN

Ins., 24 936 ; suffr. expr., 13 496
P.C.F., 4 378 ; U.F.E., 2 836 ; P.S.-M.R.G., 2 784 ; DIFE, 1 912 ; Eur.-Ecol, 673 ; Trotskistes, 466 ; E.E.E., 166 ; Déf. interprof., 146 ; Eurodroite, 145.

ROSNY-SOUS-BOIS

Ins., 20 348 ; suffr. expr., 10 771
P.C.F., 3 015 ; U.F.E., 2 619 ; P.S.-M.R.G., 2 117 ; DIFE, 1 835 ; Eur.-Ecol., 505 ; Trotskistes, 315 ; Déf. interprof., 127 ; E.E.E., 124 ; Eurodroite, 114.

SAINT-DENIS

Ins., 42 776 ; suffr. expr., 24 108
P.C.F., 12 093 ; P.S.--M.R.G., 3 918 ; U.F.E., 3 144 ; DIFE, 2 325 ; Eur.Ecol., 977 ; Trotskistes, 896 ; E.E.E., 289 ; Eurodroite, 260 ; Déf. interprof., 206.

SAINT-OUEN

Ins., 22 180 ; suffr. expr., 12 704
P.C.F., 5 870 ; P.S.-M.R.G., 2 125 ; U.F.E., 1 914 ; DIFE, 1 339 ; Eur.-Ecol., 603 ; Trotskistes, 482 ; Eurodroite, 140 ; Déf. interprof., 132 ; E.E.E., 99.

SEVRAN

Ins., 18 319 ; suffr. expr., 9 598
P.C.F., 3 206 ; P.S.-M.R.G., 2 129 ; U.F.E., 1 891 ; DIFE, 1 277 ; Eur.-Ecol., 461 ; Trotskistes, 289 ; E.E.E., 144 ; Eurodroite, 114 ; Déf. Interprof., 87.

STAINS

Ins., 17 819 ; suffr. expr., 11 271
P.C.F., 5 838 ; P.S.-M.R.G., 1 729 ; U.F.E., 1 557 ; DIFE, 915 ; Eur.-Ecol., 496 ; Trotskistes, 398 ; Eurodroite, 137 ; E.E.E., 110 ; Déf. interprof., 91.

En réalisant 37,94 % des suffrages exprimés, la liste conduite par M. Georges Marchais permet au P.C. de se maintenir dans sa position largement dominante dans ce département. En effet, en rapprochant ces résultats de ceux des législatives de mars 1978, il apparaît que le P.C. n'a pas perdu un seul point en pourcentage des suffrages exprimés. Il parvient même, pour la première fois à devancer le P.S. dans ses propres communes. C'est le cas à Épinay-sur-Seine, Bondy, Livry-Gargan, Neuilly-sur-Marne et Pavillons-sous-Bois.

Le P.S., qui, de scrutin en scrutin (cantonales 1976, municipales 1977, législatives 1978, et encore récemment aux cantonales partielles de 1979), progressait régulièrement en voix, au détriment du P.C. et de la majorité, a semble-t-il stagné, sinon reculé, à l'occasion de ces élections européennes. La liste conduite par M. François Mitterrand, en recueillant 19,20 % des suffrages exprimés, se situe donc assez loin de celle du P.C.

Dans la presque totalité des communes du département, la liste conduite par Mme Veil (18,3 % des suffrages exprimés) et celle du P.S., se sont disputées la deuxième place.

La liste de M. Chirac (13,09 %) est en retrait par rapport au précédent scrutin.

La liste écologique, en obtenant 4,80 % des suffrages exprimés, semble être la « petite formation » la plus prisée. Au premier tour des élections présidentielles de mai 1974, M. Dumont avait obtenu 8 745 suffrages sur les 398 145 exprimés. A l'issue de ce scrutin, la liste écologique, en regroupant 19 091 voix sur les 417 420 suffrages exprimés a plus que doublé le nombre de ses voix.

VAL-DE-MARNE

Ins., 691 256 ; vot., 421 772
Abst., 269 484 (38,98 %)
Blancs ou nuls, 16 115 (3,82 %)
Suf. expr., 405 657

P.C.F., 121 129 (29,85 %) ; U.F.E., 91 789 (22,62 %) ; P.S.-M.R.G., 80 787 (19,91 %) ; DIFE, 61 625 (15,19 %) ; Eur.-Ecol., 22 847 (5,63 %) ; Trotskistes, 11 634 (2,86 %) ; E.E.E., 6 673 (1,64 %) ; Eurodroite, 4 986 (1,22 %) ; Déf. Interprof., 4 186 (1,03 %) ; P.S.U., 1.

1978. — Inscr. : 714 940 ; vot. : 581 763 ; suffr. expr. : 573 889 ; P.C., 168 797 (29,41) ; R.P.R., 124 672 (21,72) ; P.S., M.R.G., 118 307 (20,61) ; U.D.F., 94 489 (16,46) ; écol., 23 427 (4,08) ; extr. g., 19 286 (3,35) ; div. maj., 10 680 (1,86) ; div., 8 806 (1,53) ; extr. d., 5 565 (0,96).

CRÉTEIL

Ins., 35 137 ; suffr. expr., 18 372
P.S.-M.R.G., 4 734 ; U.F.E., 4 339 ; P.C.F., 3 554 ; DIFE, 3 045 ; Eur.-Ecol., 1 208 ; Trotskistes, 634 ; E.E.E., 376 ; Eurodroite, 290 ; Déf. Interprof., 192.

ALFORTVILLE

Ins., 23 088 ; suffr. expr., 12 259
P.S.-M.R.G., 4 026 ; P.C.F., 3 396 ; U.F.E., 2 001 ; DIFE, 1 508 ; Eur. Ecol., 626 ; Trotskistes, 355 ; E.E.E., 140 ; Déf. Interprof., 104 ; Eurodroite, 103.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Ins., 41 776 ; Suffr. expr., 25 984
P.C.F., 10 612 ; U.F.E., 4 846 ; P.S.-M.R.G., 4 499 ; DIFE, 3 356 ; Eur.-Ecol., 1 300 ; Trotskistes, 714 ; E.E.E., 349 ; Eurodroite, 260 ; Déf. Interprof., 248.

CHOISY-LE-ROI

Ins., 21 557 ; suffr. expr., 11 772
P.C.F., 4 336 ; U.F.E., 2 301 ; P.S.-M.R.G., 2 137 ; DIFE, 1 575 ; Eur.-Ecol., 657 ; Trotskistes, 351 ; E.E.E., 167 ; Eurodroite, 133 ; Déf. Interprof., 115.

FONTENAY-SOUS-BOIS

Ins., 29 785 ; suffr. expr., 17 784
P.C.F., 5 732 ; U.F.E., 4 006 ; P.S.-M.R.G., 3 128 ; DIFE, 2 862 ; Eur. Ecol., 895 ; Trotskistes, 435 ; E.E.E., 288 ; Eurodroite, 244 ; Déf. Interprof., 194.

L'HAY-LES-ROSES

Ins., 17 640 ; suffr. expr., 10 885
P.S.-M.R.G., 3 012 ; P.C.F., 2 432 ; U.F.E., 2 361 ; DIFE, 1 493 ; Eur.-Ecol., 756 ; Trotskistes, 387 ; E.E.E., 210 ; Déf. interprof., 107 ; Eurodroite, 107.

IVRY-SUR-SEINE

Ins., 31 334 ; suffr. expr., 20 453
P.C.F., 11 934 ; P.S.-M.R.G., 2 887 ; U.F.E., 2 300 ; DIFE, 1 613 ; Eur.-Ecol., 720 ; Trotskistes, 577 ; E.E.E., 177 ; Eurodroite, 124 ; Déf. interprof., 121.

MAISONS-ALFORT

Ins., 33 451 ; suffr. expr. 19 132
U.F.E., 5 243 ; P.S.-M.R.G., 4 284 ; P.C.F., 3 724 ; DIFE, 3 443 ; Eur.-Ecol., 1 143 ; Trotskistes, 540 ; Eurodroite, 294 ; Déf. interprof., 235 ; E.E.E., 226.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Insc., 49 144 ; suff. expr., 28 255
U.F.E., 9 433 ; DIFE, 5 847 ; P.S.-M.R.G., 5 244 ; P.C.F., 3 926 ; Eur.-Ecol., 1 830 ; Trotskistes, 621 ; E.E.E., 484 ; Déf. interprof., 428 ; Eurodroite, 443.

VILLEJUIF

Ins., 27 225 ; suffr. expr., 15 414
P.C.F., 7 921 ; P.S.-M.R.G., 2 479 ; U.F.E., 2099 ; DIFE, 1 385 ; Eur.-Ecol., 655 ; Trotskistes, 466 ; E.E.E., 196 ; Déf. interprof., 115 ; Eurodroite, 98.

VILLENEUVE-ST-GEORGES

Ins., 12 434 ; suffr. expr., 9 823
P.C.F., 3 320 ; U.F.E., 2 063 ; P.S.-M.R.G., 2 051 ; DIFE, 1 200 ; Eur.-Ecol., 566 ; Trotskistes, 283 ; Eurodroite, 141 ; E.E.E., 111 ; Déf. interprof., 88.

VINCENNES

Insc., 29 563 ; suffr. expr., 17 441
U.F.E., 5 811 ; DIFE, 3 659 ; P.S.-M.R.G., 3 264 ; P.C.F., 2 266 ; Eur.-Ecol., 1 026 ; Trotskistes, 469 ; E.E.E., 453 ; Eurodroite, 293 ; Déf. interprof., 200.

VITRY-SUR-SEINE

Insc., 45 023 ; suffr. expr., 28 852
P.C.F., 14 106 ; P.S.-M.R.G., 5 017 ; U.F.E., 4 011 ; DIFE, 2 645 ; Eur.-Ecol., 1 390 ; Trotskistes, 880 ; E.E.E., 355 ; Eurodroite, 233, Déf. interprof., 215.

Recueillant presque 30 % des suffrages exprimés, le P.C. est l'incontestable gagnant du scrutin tandis que le P.S. n'atteint pas 20 %.

Dans la majorité, le rééquilibrage qui avait été observé lors des cantonales au profit de l'U.D.F. a reçu confirmation. Dans les quarante-sept communes du département, les gaullistes sont devancés par les giscardiens. Même dans certaines communes dirigées par le R.P.R. comme à Nogent-sur-Marne (M. Roland Nungesser) ou au Perreux (M. Michel Giraud), l'U.D.F. arrive en tête ; ce résultat ne saurait toutefois aucunement laisser préjuger des futurs scrutins.

La troisième leçon de cette consultation est encore une confirmation : le maintien des positions acquises par les écologistes depuis les législatives de 1978. Ces positions sont particulièrement fortes dans l'est du département (Champigny, Saint-Maur, Créteil, Maisons-Alfort, Villiers-sur-Marne) et ne concernant pas a priori les villes les plus urbanisées.

Le P.S. reste en tête à Créteil, bien qu'on l'y dise régulièrement en difficulté, tout comme le P.C. à Fontenay-sous-Bois.

A Joinville, où la municipalité est gérée par la gauche, l'U.D.F. arrive en tête. Ce phénomène avait déjà été observé aux dernières législatives, ce qui n'avait pas empêché le conseil municipal d'être reconduit dans ses fonctions lors d'une élection municipale partielle.

La situation est du même ordre à Villiers-sur-Marne où, malgré un conseil municipal de gauche, l'U.D.F. arrive en première position, tandis que, au Kremlin-Bicêtre, où la municipalité modérée est favorable à la majorité, la gauche arrive en tête.

VAL-D'OISE

Ins., 503 811 ; vot., 305 673
Abst., 198 138 (39,32 %)
Blancs ou nuls, 13 261 (4,33 %)
Suff. expr., 292 412

P.C.F., 76 942 (26,31 %) ; U.F.E., 70 904 (24,24 %) ; P.S.-M.R.G., 61 879 (21,16 %) ; DIFE, 43 415 (14,84 %) ; Eur.-Ecol., 16 527 (5,65 %) ; Trotskistes, 9 832 (3,36 %) ; E.E.E., 5 684 (1,93 %) ; Eurodroite, 3 768 (1,28 %) ; Déf. interprof., 3 319 (1,10 %) ; P.S.U., 153 (0,05 %) ; Rég.-Eur., 109 (0,03 %).

1978. — Inscr. : 505 527 ; vot. : 417 886 ; suffr. expr. : 410 734 ; P.C., U.G.P., 108 667 (26,46) ; P.S., M.R.G., 86 750 (21,12) ; R.P.R., 77 651 (18,91) ; U.D.F., 51 396 (12,51) ; div. maj., 37 709 (9,18) ; écol., 18 254 (4,44) ; extr. g., 14 685 (3,57) ; div., 13 009 (3,17) ; extr. d., 2 613 (0,63).

PONTOISE

Ins., 15 525 ; suffr. expr., 9 158
U.F.E., 2 632 ; P.S.-M.R.G., 2 170 ; P.C.F., 1 612 ; DIFE, 1 352 ; Eur.-Ecol., 594 ; Trotskistes, 318 ; E.E.E., 224 ; Eurodroite, 129 ; Déf. interprof., 127.

ARGENTEUIL

Ins., 53 950 ; suffr. expr., 29 755
P.C.F., 12 981 ; P.S.-M.R.G., 5 244 ; U.F.E., 4 947 ; DIFE, 2 980 ; Eur.-Ecol., 1 617 ; Trotskistes, (14,84 %) ; Eur.-Ecol., 16 527 336 ; Déf. interprof., 222.

GARGES-LES-GONESSE

Ins., 16 678 ; suffr. expr., 8 464
P.C.F., 2 957 ; P.S.-M.R.G., 1 821 ; U.F.E., 1 664 ; DIFE, 1 088 ; Eur.-Ecol., 295 ; Trotskistes, 279 ; E.E.E., 111 ; Eurodroite, 74 ; Déf. interprof., 72 ; Rég. Eur., 53 ; P.S.U., 50.

SARCELLES

Ins., 28 412 ; suffr. expr., 13 975
P.C.F., 4 018 ; U.F.E., 3 195 ; P.S.-M.R.G., 2 927 ; DIFE, 2 106 ; Eur.-Ecol., 628 ; Trotskistes, 471 ; E.E.E., 198 ; Eurodroite, 180 ; P.S.U., 102 ; Déf. interprof. 95 ; Rég.-Eur., 55.

Le parti communiste confirme sa place de premier parti politique devant l'U.D.F. Si le bon score, réalisé par le parti de M. Georges Marchais, tient beaucoup à une discipline de vote, celui du parti socialiste a pu être amoindri, selon M. Alain Richard, député socialiste de la première circonscription, par des électeurs qui auraient préféré la liste Europe-Ecologie (5,65 % des voix).

Avec 65 % de votants, Cergy-Pontoise a démontré une fois de plus l'engagement politique des habitants des villes nouvelles. Comme on pouvait s'y attendre, la liste présentée par M. François Mitterrand y est arrivée en tête avec 7 046 voix.

YVELINES

Insc., 671 697 ; vot., 412 932
Abst., 258 765 (38,52 %)
Blancs ou nuls, 16 001 (3,87 %)
Suffr. expr., 396 931

U.F.E., 118 300 (29,8 %) ; P.S.-M.R.G., 83 026 (20,91 %) ; P.C.F., 69 177 (17,42 %) ; DIFE, 68 679 (17,30 %) ; Eur.-Ecol., 23 941 (6,03 %) ; Trotskistes, 11 026 (2,77 %) ; E.E.E., 10 936 (2,75 %) ; Eurodroite, 6 981 (1,75 %) ; Déf. interprof., 4 674 (1,17 %) ; P.S.U., 97 (0,02 %) ; Rég.-Eur., 94 (0,02 %).

1978. — Inscr. : 676 818 ; vot. : 557 729 ; suffr. expr. : 549 383 ; R.P.R., 157 725 (28,71) ; P.S., M.R.G., 121 593 (22,13) ; U.D.F., 101 935 (18,55) ; P.C., 97 079 (17,67) ; extr. g., 23 631 (4,30) ; écol., 19 779 (3,60) ; div., 13 691 (2,49) ; extr. dr., 8 334 (1,51) ; div. maj., 5 634 (1,03).

VERSAILLES

Insc., 59 004 ; suffr. expr., 35 299
U.F.E., 13 047 ; DIFE, 7 351 ; P.S.-M.R.G., 5 644 ; P.C.F., 3 525 ; Eur.-Ecol., 2 136 ; E.E.E., 1 130 ; Eurodroite, 1 059 ; Trotskistes, 715 ; Déf. interprof., 692.

CONFLANS-STE-HONORINE

Insc., 18 921 ; suffr. expr., 10 145
P.S.-M.R.G., 2 826 ; U.F.E., 2 499 ; P.C.F., 2 147 ; DIFE, 1 387 ; Eur.-Ecol., 555 ; Trotskistes, 352 ; E.E.E., 153 ; Eurodroite, 135 ; Déf. interprof., 91.

HOUILLES

Insc., 17 895 ; suffr. expr., 10 550
P.C.F., 2 759 ; U.F.E., 2 755 ; U.F.E., 2 755 ; P.S.-M.R.G., 2 124 ; DIFE, 1 492 ; Eur.-Ecol., 625 ; Trotskistes, 332 ; E.E.E., 182 ; Eurodroite, 160 ; Déf. interprof., 121.

MANTES-LA-JOLIE

Insc., 19 768 ; suffr. expr., 10 607
U.F.E., 2 668 ; P.C.F., 2 517 ; P.S.-M.R.G., 2 462 ; DIFE, 1 649 ; Eur.-Ecol., 400 ; Trotskistes, 316 ; Eurodroite, 242 ; E.E.E., 149 ; Déf. interprof., 113 ; Rég.-Eur., 47 ; P.S.U., 44.

POISSY

Ins., 21 610 ; suffr. expr., 11 601
U.F.E., 2 979 ; P.C.F., 2 619 ; P.S.-M.R.G., 2 529 ; DIFE, 2 171 ; Eur.-Ecol., 430 ; Trotskistes, 284 ; Eurodroite, 208 ; E.E.E., 169 ; Déf. interprof., 112 ; P.S.U., 53 ; Rég.-Eur., 47.

(Lire la suite page 10.)

• FRANCE

(Suite de la page 9.)

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Ins., 23 667; suffr. expr., 13 851

U.F.E. ; 4 890 ; DIFE, 2 859 ; P.S.-M.R.G., 2 495 ; P.C.F., 1 378 ; Euro.-Ecol., 974 ; E.E.E., 413 ; Trotskistes, 348 ; Eurodroite, 303; Déf. interprof., 198.

SARTROUVILLE

Ins., 24 081 ; suffr. expr., 13 127

P.C.F., 3 864 ; U.F.E., 3 259 ; P.S.-M.R.G., 2 542 ; DIFE, 1 708 ; Eur.-Ecol., 727 ; Trotskistes, 391 ; E.E.E., 230 ; Eurodroite, 168 ; Déf. Interprof., 138 ;

Malgré la présence de cinq députés R.P.R. sur les huit que compte le département, la formation de M. Jacques Chirac accuse un repli spectaculaire dans les Yvelines où elle ne conserve que 17 % des voix contre près de 30 % à la liste de Mme Veil. Ce résultat est particulièrement sensible à Versailles où, malgré la présence de deux députés R.P.R., Mme Veil obtient près du double des voix de la liste DIFE.

Deux députés R.P.R. au moins pourraient d'ailleurs réviser leur appartenance, après avoir pris au cours des dernières semaines quelque distance avec leur parti. Il s'agit notamment du cas de M. Etienne Pinte, à Versailles, par rapport aux élections législatives de 1978, le R.P.R. recule de 33 à 20 % tandis que l'U.D.F. passe de 23 à 37 %. Si le P.S. perd près de deux points à Versailles, le P.C. recule, lui, de plus de quatre points.

A Conflans-Sainte-Honorine, dont le maire est M. Michel Rocard, le P.S. recule de sept points alors que le P.C. progresse et que l'U.D.F. gagne douze points, ce qui laisse supposer que les électeurs les plus modérés de M. Rocard ont choisi cette fois la liste de Mme Veil. En revanche, le P.S. progresse à Poissy et à Saint-Germain-en-Laye.

La liste Europe-Ecologie enregistre un score très honorable avec 6 %, ce qui confirme la sensibilisation des habitants de ce département de l'ouest parisien aux problèmes de l'environnement.

AIN

Ins., 250 506 ; vot., 129 997
Abst., 120 509 (48,10 %)
Blancs ou nuls, 6 756 (5,19 %)
Suffr. expr., 123 241

U.F.E., 43 189 (34,23 %) ; P.S.-M.R.G., 28 596 (23,20 %) ; P.C.F., 19 623 (15,92 %) ; DIFE, 18 640 (15,12 %) ; Eur.-Ecol., 5 238 (4,25 %) ; Trotskistes, 3 253 (2,63 %) ; E.E.E., 2 255 (1,82 %) ; Déf. interprof., 2 129 (1,72 %) ; Eurodroite, 1 318 (1,06 %).

1978. — Inscr. : 248 201 ; vot. : 206 891 ; suff. expr. : 197 419 ; U.D.F., 68 251 (34,57) ; P.S., M.R.G., 47 855 (24,24) ; P.C., 32 695 (16,56) ; R.P.R., 27 043 (13,70) ; écol., 7 902 (4,01) ; ext. g., 7 237 (3,66) ; div. maj., 4 347 (2,20) ; div., 2 089 (1,05).

BOURG-EN-BRESSE

Ins., 22 951 ; suffr. expr., 10 867

U.F.E., 3 495 ; P.S.-M.R.G., 2 781 ; P.C.F., 1 680 ; DIFE, 1 634 ; Eur.-Ecol., 527 ; Trotskistes, 246 ; E.E.E., 194 ; Déf. interprof., 161 ; Eurodroite, 149.

Un grand nombre d'électeurs inscrits ont boudé ces élections européennes puisque 51,89 % seulement des citoyens ont participé au scrutin au lieu de 80,9 % aux dernières élections législatives. Seule la liste de M. Chirac progresse (± 1,4 point), alors que les autres grands partis reculent : légèrement pour la liste de Mme Veil (— 0,3), davantage pour le P.C.F. (— 0,6) et le P.S.-M.R.G. (— 1). Parmi les petites listes, celle des écologistes améliore quelque peu son score (+ 0,2).

AISNE

Ins., 352 049 ; vot., 238 851
Abst., 113 198 (32,15 %)
Blancs ou nuls, 12 362 (5,17 %)
Suffr. expr., 226 489

P.C.F., 62 525 (27,60 %) ; U.F.E., 51 622 (22,79 %) ; P.S.-M.R.G., 50 390 (22,24 %) ; DIFE, 34 290 (15,13 %) ; Trotskistes, 10 365 (4,57%) ; Eur.-Ecol., 7 807 (3,40%) ; E.E.E., 3 864 (1,60 %) ; Déf. interprof., 3 006 (1,32 %) ; Eurodroite, 2 620 (1,15 %).

1978. — Inscr. : 350 732 ; vot. : 305 641 ; suffr. expr. : 299 724 ; P.C., 86 973 (28,72) ; P.S., M.R.G., 72 471 (24,18) ; R.P.R., 64 666 (21,57) ; U.D.F., 62 413 (20,82) ; extr. g., 10 318 (3,44) ; div., 1 918 (0,64) ; div. maj., 1 867 (0,62).

LAON

Ins., 16 514 ; suffr. expr., 10 000
P.S.-M.R.G., 2 810 ; U.F.E., 2 426 ; P.C.F., 1 904 ; DIFE, 1 580 ; Eur.-Ecol., 511 ; Trotskistes, 368 ; E.E.E., 170 ; Eurodroite, 118 ; Déf. interprof., 113.

SAINT-QUENTIN

Ins., 40 169 ; suffr. expr., 24 236
P.C.F., 7 378 ; U.F.E., 5 451 ; P.S.-M.R.G., 4 733 ; DIFE, 3 922 ; Eur.-Ecol., 954 ; Trotskistes, 828 ; E.E.E., 368 ; Eurodroite, 313 ; Déf. interprof., 279.

La participation au scrutin a été relativement forte dans ce département où l'on compte des communes avec des taux de vote de ... 100 %. Par rapport aux dernières élections législatives, seuls les giscardiens et les trotskistes progressent alors que le P.C. et le P.S. reculent et que la liste conduite par M. Chirac enregistre une perte beaucoup plus nette.

ALLIER

Ins., 262 376 ; vot., 165 713
Abst., 96 663 (36,84 %)
Blancs ou nuls, 9 034 (5,45 %)
suffr. expr., 156 679

P.C.F., 48 070 (30,68 %) ; U.F.E., 35 393 (22,58 %) ; P.S.-M.R.G., 32 820 (20,94 %) ; DIFE, 25 133 (16,04 %) ; Trotskistes, 4 975 (3,17 %) ; Eur.-Ecol., 4 267 (2,72 %) ; Déf. Interprof., 2 337 (1,49 %) ; E.E.E., 2 212 (1,41 %) ; Eurodroite, 1 472 (0,93 %).

1978. — Inscr. : 263 876 ; vot., 223 256 ; suffr. expr., 218 944 ; P.C., 67 900 (31,01) ; P.S., 45 048 (20,57) ; U.D.F., 41 894 (19,13) ; R.P.R., 39 903 (18,22) ; div., 17 230 (7,87) ; ext. g., 4 955 (2,26) ; écol., 1 064 (0,49) ; ext. d., 950 (0,43).

MOULINS

Ins., 15 508 ; suffr. expr., 9 139
DIFE, 2 204 ; U.F.E., 2 135 ; P.C.F., 2 003 ; P.S.-M.R.G., 1 897 ; Eur.-Ecol., 293 ; Déf. Interprof., 202 ; Trotskistes, 186 ; E.E.E., 119 ; Eurodroite, 100.

MONTLUÇON

Ins., 34 879 ; suffr. expr., 21 510
P.C.F., 7 961 ; U.F.E., 4 589 ; P.S.-M.R.G., 4 114 ; DIFE, 2 962 ; Eur.-Ecol., 645 ; Trotskistes, 619 ; E.E.E., 259 ; Déf. interprof., 212 ; Eurodroite, 129.

VICHY

Ins., 21 420 ; suffr., expr., 12 306
U.F.E., 4 560 ; P.S.-M.R.G., 2 500 ; DIFE, 2 063 ; P.C.F., 1 728 ; Eur.-Ecol., 419 ; Trotskistes, 289 ; E.E.E., 268 ; Déf. interprof., 263 ; Eurodroite, 198.

Tassement du P.C.F., maintien du P.S.-M.R.G. et recul de la liste conduite par M. Chirac, les élections européennes ont permis de renforcer l'influence des giscardiens (+ 3 points). Le scrutin met en évidence la progression des écologistes qui obtiennent 2,7 % des suffrages exprimés contre 0,49 % aux législatives de 1978.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Ins., 83 538 ; vot., 53 896
Abst., 29 642 (35,48 %)
Blancs ou nuls, 2 930 (5,43 %)
Suffr. expr., 50 966

U.F.E., 13 410 (26,31 %) ; P.C., 12 354 (24,23 %) ; P.S.-M.R.G., 12 290 (24,11 %) ; DIFE, 7 228 (14,18 %) ; Eur.-Ecol., 2 176 (4,26 %) ; Trotskistes, 1 515 (2,97 %) ; E.E.E., 761 (1,49 %) ; Déf. interprof., 649 (1,27 %) ; Eurodroite, 583 (1,14 %).

1978. — Inscr. : 82 542 ; vot. : 68 973 ; suffr. expr. : 67 540 ; P.C., 17 160 (25,41) P.S., M.R.G., 17 030 (25,21) ; R.P.R., 11 242 (16,64) ; div. maj., 9 921 (14,69) ; U.D.F., 7 137 (10,57) ; écol., 3 537 (5,23) ; ext. g., 1 169 (1,73) ; ext. d., 344 (0,51).

DIGNE

Insc., 9 406 ; suffr. expr., 5 741
U.F.E., 1 617 ; P.S.-M.R.G., 1 297 ; P.C.F., 1 034 ; DIFE, 1 022 ; Eur.-Ecol., 316 ; Trotskistes, 190 ; E.E.E., 96 ; Déf. interprof., 92 ; Eurodroite, 82.

Les résultats témoignent d'une étonnante stabilité. Les quatre listes principales retrouvent à peu de chose près leurs pourcentages de mars 1978, si l'on attribue du moins les voix classées « divers majorité » à l'U.D.F. L'écart entre le P.C. et le P.S. n'a pas changé.

HAUTES-ALPES

Ins., 72 141 ; vot., 43 948
Abst., 28 193 (39,08 %)
Blancs ou nuls, 2 320 (5,27 %)
Suffr. expr., 41 628

U.F.E., 14 082 (33,82 %) ; P.S.-M.R.G., 8 985 (21,58 %) ; P.C., 8 106 (19,47 %) ; DIFE, 5 312 (12,76 %) ; Eur.-Ecol., 1 928 (4,63 %) ; Trotskistes, 1 323 (3,17 %) ; E.E.E., 705 (1,69 %) ; Déf. interprof., 675 (1,62 %) ; Eurodroite, 512 (1,22 %).

1978. — Inscr. : 72 038 ; vot., 59 289 ; suffr. expr. : 57 976 ; U.D.F., 26 416 (45,56) ; P.S., M.R.G., 13 264 (22,88) ; P.C., 11 789 (20,33) ; R.P.R., 3 783 (6,52) ; rég., 1 362 (2,35) ; ext. g., 1 149 (1,98) ; ext. d., 213 (0,36).

GAP

Ins., 17 833 ; suffr. expr., 10 615
U.F.E., 3 769 ; P.S.-M.R.G., 2 535 ; P.C., 1 623 ; DIFE, 1 378 ; Eur.-Ecol., 546 ; Trotskistes, 301 ; E.E.E., 202 ; Déf. interprof., 148 ; Eurodroite, 123.

Les candidats U.D.F. et R.P.R. avaient recueilli 52,08 % des voix au premier tour des législatives de mars 1978. A ce même scrutin, les candidats socialistes et communistes avaient obtenu 43,31 % des suffrages. Il y a donc recul des deux côtés, sans doute lié à un éparpillement des voix sur les petites listes. La liste U.F.E. fait un score plus important dans les Hautes-Alpes que sur le plan national.

ALPES-MARITIMES

Ins., 566 489 ; vot., 342 555
Abst., 223 934 (39,53 %)
Blancs ou nuls, 21 216 (6,60 %)
Suffr. expr., 321 339

U.F.E., 101 646 (31,63 %) ; P.C., 70 334 (21,88 %) ; P.S.-M.R.G., 56 754 (17,66 %) ; DIFE, 50 658 (15,76 %) ; Eur.-Ecol., 11 535 (3,58 %) ; Déf. interprof., 10 425 (3,24 %) ; Trotskistes, 6 799 (2,11 %) ; Eurodroite, 6 730 (2,09 %) ; E.E.E., 6 468 (2,01 %).

1978. — Inscr. : 567 118 ; vot. : 468 492 ; suffr. expr. : 460 536 ; R.P.R. : 114 923 (24,95) ; U.D.F., 104 499 (22,69) ; P.C., gaull. g., 102 929 (22,35) ; P.S., M.R.G., 87 688 (19,04) ; écol., 20 353 (4,42) ; div., 16 010 (3,47) ; ext. g., 7 772 (1,69) ; ext. d., 5 110 (1,11) ; div. maj., 1 252 (0,27).

NICE

Ins., 219 194 ; suff. expr., 119 413
U.F.E., 37 292 ; P.C., 26 212 ; P.S.-M.R.G., 20 818 ; DIFE, 16 308 ; Déf. interprof., 6 940 ; Eur.-Ecol., 4 287 ; Eurodroite, 2 943 ; Trotskistes, 2 968 ; E.E.E., 2245.

ANTIBES

Ins., 37 579 ; suffr. expr., 20 770
U.F.E., 7 477 ; P.S.-M.R.G., 3 849 ; DIFE, 3 400 ; P.C., 3 393 ; Eur.-Ecol., 851 ; Eurodroite, 493 ; E.E.E., 488 ; Trotskistes, 428 ; Déf. interprof., 391.

CAGNES-SUR-MER

Ins., 20 945 ; suffr. expr., 12 151
U.F.E., 4 134 ; P.S.-M.R.G., 2 360 ; P.C., 2 095 ; DIFE, 2 060 ; Eur.-Ecol., 456 ; E.E.E., 315 ; Eurodroite, 265 ; Trotskistes, 242 ; Déf. interprof., 224.

CANNES

Ins., 49 697 ; suffr. expr., 28 178
U.F.E., 10 395 ; P.S.-M.R.G., 5 225 ; DIFE, 4 932 ; P.C., 4 558 ; Eur.-Ecol., 917 ; Eurodroite, 606 ; Trotskistes, 577 ; E.E.E., 566 ; Déf. interprof., 402.

LE CANET

Ins., 23 347 ; suffr. expr., 13 079
U.F.E., 4 553 ; P.S.-M.R.G., 2 648 ; P.C., 2 282 ; DIFE, 2 013 ; Eur.-Ecol., 514 ; E.E.E., 327 ; Eurodroite, 293 ; Trotskistes, 249 ; Déf. interprof., 200.

GRASSE

Ins., 21 680 ; suffr. expr., 11 105
U.F.E., 3 654 ; P.C., 2 681 ; P.S.-M.R.G., 1 788 ; DIFE, 1 758 ; Eur.-Ecol., 378 ; Trotskistes, 249 ; E.E.E., 236 ; Eurodroite, 207 ; Déf. interprof., 154.

M. Jacques Médecin, maire de Nice, député U.D.F., a tiré la liste de MM. Malaud et Poujade, sur laquelle il figure en troisième position, mais sans aller bien loin : elle recueille 5,81 % des suffrages dans sa ville et un peu plus que le résultat moyen national dans l'ensemble du département. La liste de Mme Veil arrive en tête dans toutes les communes importantes, tandis que la gauche marque le pas et que le R.P.R. recule, comme c'est le cas, par exemple, à Antibes.

ARDÈCHE

Ins., 188 312 ; vot., 115 478
Abst., 72 834 (38,67 %)
Blancs ou nuls, 6 002 (5,19 %)
Suff. expr., 109 376

U.F.E., 34 071 (31,15 %) ; P.S.-M.R.G., 24 176 (22,59 %) ; P.C.F., 22 180 (20,27 %) ; DIFE, 16 732 (15,29 %) ; Eur.-Ecol., 4 189 (3,82 %) ; Trotskistes, 2 901 (2,65 %) ; Déf. interprof., 1 761 (1,61 %) ; E.E.E., 1 524 (1,39 %) ; Eurodroite, 1 302 (1,19 %).

1978. — Inscr. : 188 973 ; vot. : 158 132 ; suffr. expr. : 155 762 ; U.D.F., 55 880 (35,88) P.S., 34 672 (22,26) ; P.C., 30 001 (19,26) ; R.P.R., 20 019 (12,85) ; div., 9 774 (6,27) ; ext. g., 2 748 (1,76) ; écol., 2 397 (1,54) ; ext. d., 271 (0,17).

PRIVAS

Ins., 5 782 ; suffr. expr., 3 235
U.F.E., 1 014 ; P.S.-M.R.G., 808 ; DIFE, 578 ; P.C.F., 492 ; Eur.-Ecol., 166 ; Trotskistes, 73 ; Eurodroite, 40 ; Déf. interprof., 35 ; E.E.E., 29.

Bien que la participation à ce scrutin soit très largement inférieure à celle des élections législatives dans le département de l'Ardèche (61,32 % contre 83,94 %), on peut noter une relative stabilité de l'électorat. Avec 31,15 % des suffrages, la liste de Mme Veil approche le résultat obtenu par l'U.D.F. en mars 1978 (35,88 %). Le R.P.R. enregistre un bon résultat, en progression de quelques points. Le parti socialiste et le P.C.F. ont obtenu un pourcentage de suffrages sensiblement égal à celui des législatives le P.C.F. gagne un point). La liste communiste, où figurait M. Henri Chaze, maire de Cruas, une commune où s'édifie une centrale nucléaire, a obtenu 454 voix sur 828 suffrages exprimés. La liste Europe-Ecologie n'a, curieusement, recueilli que 30 voix, soit 7 de moins qu'en 1978.

ARDENNES

Ins., 189 914 ; vot., 115 514.
Abst., 74.400 (39,17 %).
Blancs ou nuls, 5.516 (4,77 %).
Suff. expr., 109.998.

U.F.E., 26 287 (23,90 %) ; P.C.F., 26 218 (23,83 %) ; P.S.-M.R.G., 26 139 (23,76 %) ; DIFE, 18 596 (16,90 %) ; Trotskistes, 4 473 (4,06 %) ; Eur.-Ecologie, 3 855 (3,50 %) ; E.E.E., 2 196 (1,92 %) ; Eurodroite, 1 190 (1,08 %) ; Déf. interprof., 1 124 (1,02 %).

1978. — Inscr. : 188 855 ; vot. : 160 563 ; suffr. expr. : 157 429 ; R.P.R., 47 107 (29,92) ; P.S., 41 192 (26,17) ; P.C., 39 945 (25,37) ; U.D.F., 18 616 (11,82) ; ext. g., 5 586 (3,53) ; div. maj., 3 092 (1,96) ; écol., 1 557 (0,99) ; div., 345 (0,22).

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Ins., 32 198 ; suf. exp., 17 977.
U.F.E., 4 424 ; P.C.F., 4 339 ; P.S.-M.R.G., 4 294 ; DIFE, 2 618 ; Eur.-Ecologie, 820 ; Trotskistes, 708 ; E.E.E., 375 ; Déf. interprof., 207 ; Eurodroite, 192.

Par rapport aux dernières élections législatives, la gauche est en perte de vitesse. Le tassement est plus important pour le parti socialiste qui est désormais devancé par le P.C.F. Du côté de la majorité, l'U.D.F. passe elle aussi devant le R.P.R. A noter le bon score des trotskistes : 4,08 %.

ARIÈGE

Ins., 105 204 ; vot., 65 862
Abst., 39 342 (37,39 %)
Blancs ou nuls, 3 441 (5,22 %)
Suffr. expr., 62 421

P.S.-M.R.G., 20 804 (33,32 %) ; P.C.F., 15 538 (24,89 %) ; U.F.E., 12 205 (19,55 %) ; DIFE, 8 356 (13,38 %) ; Trotskistes, 1 874 (3,00 %) ; Eur.-Ecol., 1 777 (2,84%) ; Eurodroite, 675 (1,08 %) ; E.E.E., 623 (0,89 %) ; Déf. interpr. 529 (0,84 %).

1978. — Inscr. : 105 499 ; vot. : 86 449 ; suffr. expr. : 84 263 ; P.S., M.R.G., 33 037 (39,21) ; P.C., 21 480 (25,49) ; R.P.R., 19 569 (23,22) ; U.D.F., 6 584 (7,79) ; ext. g., 2 042 (2,42) ; div. maj., 1 571 (1,86).

FOIX

Ins., 5 746 ; suffr. expr., 3 671
P.S.-M.R.G., 1 311 ; P.C.F., 687 ; U.F.E., 751 ; DIFE, 501 ; Eur.-Ecol., 171 ; Trotskistes, 107 ; Eurodroite, 74 ; E.E.E., 44 ; Déf. interprof., 25.

Si la liste présentée par le P.-S.-M.R.G. arrive largement en tête, le P.S. marque un certain recul (33,32 %) par rapport à son score de 1978 (39,21 %). L'U.D.F., pour sa part, est nettement en progrès (19,55 % contre 7,8 %), mais dans l'ensemble la majorité se maintient à son niveau de 1978, comme le P.C. qui ne recule que de quelques centièmes de points.

AUBE

Ins., 184 099 ; vot., 112 502
Abst., 71 597 (38,89 %)
Blancs ou nuls, 6 438 (5,72 %)
Suffr. expr., 106 064

U.F.E., 30 863 (29,09 %) ; P.S.-M.R.G., 23 440 (22,10 %) ; P.C.F., 21 391 (20,17 %) ; DIFE, 17 068 (16,09 %) ; Eur.-Ecol., 4 060 (3,83 %) ; Trotskistes, 3 813 (3.59 %) ; Déf. interprof., 2 057 (1.94 %) ; E.E.E., 2 002 (1,89 %) ; Eurodroite, 1 370 (1,29 %).

1978. — Inscr. : 183 941 ; vot. : 153 869; suffr. expr.: 150 403 ; U.D.F., 42 688 (28,38) ; P.S., 36 603 (24,34) ; R.P.R., 31 963 (21,25) ; P.C., 29 015 (19,29) ; ext. g. 5 154 (3,42) ; div., 4 186 (2,78) ; div. maj., 794 (0,53).

TROYES

Ins., 38 175 ; suffr., expr., 20 206
U.F.E., 5 983 ; P.S.-M.R.G., 4 349 ; P.C.F., 4 332 ; DIFE, 3 119 ; Eur.-Ecol., 765 ; Trotskistes, 701 ; E.E.E., 339 ; Eurodroite, 314 ; Déf. interprof., 304.

Comparés avec ceux des législatives de mars 1978, ces résultats traduisent une légère progression de l'U.D.F. (0,7 point), et une chute du R.P.R. de plus de 5 points, puisqu'il revient de 21,25 % des suffrages exprimés à 16,1 %. Les socialistes, avec 22,1 % des voix, perdent plus de 2 points, alors que les communistes en gagnent 0,8. La chute du R.P.R. s'explique sans doute par le fait que M. Galley, ministre, maire de Troyes, et personnalité très influente dans les milieux gaullistes locaux, ne s'est pas manifesté au cours de la campagne.

AUDE

Ins., 200 471 ; vot., 132 543
Abst., 67 928 (33,88 %)
Blancs ou nuls, 6 699 (5.05 %)
Suffr. expr., 125 844

P.S.-M.R.G., 43 047 (34.21 %) ; P.C.F., 33 554 (26,66 %) ; U.F.E., 20 470 (16,26 %) ; DIFE, 18 867 (14,99 %) ; Eur.-Ecol., 3 353 (2,49 %) ; Déf. interprof., 1 443 (2,49 %) ; Déf. intilrprof., 1 443 (1,15 %) ; Eurodroite, 1 234 (0,98 %) ; E.E.E., 745 (0,59 %).

1978. — Insc. : 200 921 ; vot. : 171 334 ; suffr. expr. : 167 349 ; P.S., M.R.G., 56 364 (33,68) ; P.C., 43 456 (25,96) ; R.P.R., 38 203 (22,83) ; U.D.F., 19 249 (11,50) ; div., 6 748 (4,03) ; ext. g., 3.329 (1,99).

CARCASSONNE

Ins., 27 576 ; suffr. expr., 15 833
P.C.F., 4 294 ; P.S.-M.R.G., 4 153 ; U.F.E., 3 338 ; DIFE, 2 579 ; Eur.-Ecol., 547 ; Trotskistes, 437 ; Déf. Interprof., 235 ; Eurodroite, 187 ; E.E.E., 103.

NARBONNE

Ins., 25 808 ; suffr. expr., 13 912
P.C.F., 3 957 ; P.S.-M.R.G., 3 548 ; U.F.E., 2 960 ; DIFE, 1 999 ; Eur.-Ecol., 481 ; Trotskistes, 372 ; Déf. inteprof., 235 ; Eurodroite, 231 ; E.E.E., 129.

Malgré le nombre élevé des abstentions par rapport aux élections législatives (33,88 % contre 14,30 %), le P.S., qui pourtant est devancé par la liste du P.C. à Carcassonne et à Narbonne, reste en tête dans le département. Progressant légèrement, il obtient 34,21 % des suffrages exprimés contre 33,68 % en mars 1978. Le P.C. enregistre un gain du même ordre.

En revanche, le rapport des forces s'est inversé entre le R.P.R. et l'U.D.F. Pour la première fois, le parti de M. Chirac est devancé dans l'Aude par son partenaire de la majorité. La liste de Mme Veil, avec 16,26 % des suffrages exprimés, gagne près de cinq points par rapport aux législatives. Le R.P.R. accuse une recul de près de huit points.

AVEYRON

Ins., 207 061 ; vot., 132 350
Abst., 74 711 (36,08 %)
Blancs ou nuls, 10 727 (8,10 %)
Suff. expr., 121 623

U.F.E., 38 931 (32,00 %) ; P.S.-M.R.G., 30 258 (24,87 %) ; DIFE, 22 948 (18,86 %) ; P.C.F., 16 175 (13,29 %) ; Eur.-Ecol., 4 008 (3,29 %) ; Trotskistes, 3 912 (3,31 %) ; Déf. interprof., 2 147 (1,76 %) ; E.E.E., 1 940 (1,59 %) ; Eurodroite, 1 304 (1,07 %).

1978. — Inscr. : 207 103 ; vot. : 175 038 ; suffr. expr. : 170 071 ; P.S., M.R.G., 58 582 (34,44) ; U.D.F., 57 664 (33,90) ; R.P.R., 26 802 (15,76) ; P.C., 19 161 (11,27) ; ext. g., 5 287 (3,11) ; div. maj., 1 511 (0,89) ; rég., 1 011 (0,59) ; ext. d., 53 (0,03).

RODEZ

Ins., 13 668 ; suffr. expr., 1 401
U.F.E., 2 682 ; P.S.-M.R.G., 1 927 ; DIFE, 1 401 ; P.C.F., 855 ; Eur.-Ecol., 403 ; Trotskistes, 210 ; Déf. interprof., 151 ; E.E.E., 150 ; Eurodroite, 127.

Le parti socialiste, qui ne bénéficie plus du soutien de M. Robert Fabre, est en recul sensible par rapport à 1978. Il est à présent devancé par le courant giscardien. En revanche le R.P.R. et le P.C.F. confortent leurs positions.

BOUCHES-DU-RHONE

Ins., 988 982 ; vot., 552 268
Abs., 436 714 (44,15 %)
Blancs ou nuls, 19 098 (3,45 %)
Suff. expr., 533 170

P.C.F., 165 010 (30,94 %) ; U.F.E., 130 300 (24,43 %) ; P.S.-M.R.G., 115 247 (21,61 %) ; DIFE, 64 865 (12,16 %) ; Eur.-Ecol., 19 843 (3,72 %) ; Trotskistes, 13 319 (2,49 %) ; Eurodroite, 10 880 (2,04 %) ; E.E.E., 8 364 (1,56 %) ; Déf. interprof., 5 342 (1 %).

1978. — Inscr. : 986 826 ; vot. : 779 098 ; suffr. expr. : 765 461 ; P.C., 245 947 (32,13) ; P.S., M.R.G., 181 911 (23,76) ; U.D.F., 143 052 (18,69) ; R.P.R., 123 842 (16,18) ; écol., 20 180 (2,64) ; ext. g., 19 733 (2,58) ; div. maj., 12 923 (1,69) ; div., 10 091 (1,31) ; ext. d., 7 782 (1,01).

MARSEILLE

Ins., 503 120 ; suffr. expr., 244 843
P.C.F., 74 354 ; U.F.E., 60 451 ; P.S.-M.R.G., 54 589 ; DIFE, 29 307 ; Eur.-Ecol., 8 808 ; Trotkistes, 5 869 ; Eurodroite, 5 469 ; E.E.E., 3 622 ; Déf. interprof., 2 374.

AIX-EN-PROVENCE

Ins., 65 233 ; suffr. expr., 36 041
U.F.E., 11 747 ; P.S.-M.R.G., 8 121 ; P.C.F., 5 542 ; DIFE, 5 255 ; Eur.-Ecol., 2 062 ; Eurodroite, 1 169 ; E.E.E., 956 ; Trotskistes, 817 ; Déf. interprof., 372.

ARLES

Ins., 32 019 ; suffr. expr., 19 046
P.C.F., 7 061 ; U.F.E., 4 521 ; P.S.-M.R.G., 3 352 ; DIFE, 2 187 ; Eur.-Ecol., 643 ; Trotskistes, 526 ; E.E.E., 272 ; Eurodroite, 261 ; Déf. interprof., 223.

AUBAGNE

Ins., 22 780 ; suffr. expr., 13 540
P.C.F., 5 315 ; U.F.E., 3 339 ; P.S.-M.R.G., 1 856 ; DIFE, 1 360 ; Eur.-Ecol., 627 ; Trotskistes, 376 ; Eurodroite, 276 ; E.E.E., 208 ; Déf. interprof., 183.

LA CIOTAT

Ins., 20 448 ; suffr. expr., 11 624
P.C.F., 4 271 ; U.F.E., 2 949 ; P.S.-M.R.G., 1856 ; DIFE, 1 114 ; Eur.-Ecol., 391 ; Trotskistes, 341 ; Eurodroite, 207 ; E.E.E., 143 ; Déf. interprof., 86.

MARTIGUES

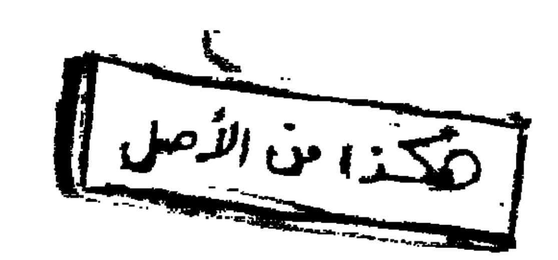
Ins., 23 186 ; suffr. expr., 13 178
P.C.F., 5 502 ; U.F.E., 2 624 ; P.S.-M.R.G., 2 327 ; DIFE, 1 278 ; Eur.-Ecol, 558 ; Trotskistes, 440 ; Eurodroite, 164 ; E.E.E., 152 ; Déf. interprof., 133.

SALON-DE-PROVENCE

Ins., 21 035 ; suffr. expr., 12 448
U.F.E., 3 943 ; P.S.-M.R.G., 2 857 ; P.C.F., 2 267 ; DIFE, 1 920 ; Eur-Ecol., 572 ; Eurodroite, 324 ; Trotskistes, 283 ; E.E.E., 250 ; Déf. interprof., 137.

Un électeur marseillais sur deux ne s'est pas rendu aux urnes et le taux d'abstention dans l'ensemble du département dépasse 44 %, alors qu'il n'était que de 21,05 % du premier tour des élections législatives de mars 1978. Par rapport à ce scrutin, l'U.D.F. est la seule des grandes formations qui progresse en passant de 18,69 % à 24,43 %. En 1978, cependant, cette formation politique n'était présente que dans huit circonscriptions sur onze. Le courant giscardien supplante pour la première fois le parti socialiste, dont les positions continuent à s'effriter (21,61 % au lieu de 23,76 %). Le parti communiste, même s'il subit un léger tassement, devance de plus de 9 points son ancien partenaire de l'union de la gauche. La liste du R.P.R. perd, elle, très exactement 4 points par rapport aux suffrages qui s'étaient portés en mars 1978 sur les candidats gaullistes, présents dans dix circonscriptions sur onze. Les écologistes arrivent en quatrième position avec un score (3,72 %) inférieur à celui enregistré sur le plan national, à Aix-en-Provence, pourtant, ils franchissent très nettement la barre des 5 % (5,72 %).

هكذا من الأصل



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

CALVADOS

Ins., 377 028 ; vot., 222 196
Abst., 154 832 (41,06 %)
Blancs ou nuls, 12 341 (5,55 %)
Suffr. expr., 209 855

U.F.E., 63 342 (30,18 %) ; P.S.-M. R. G., 49 809 (23,73 %) ; DIFE, 34 157 (16,27 %) ; P.C., 32 424 (15,45 %) ; Eur. - Ecol., 12 192 (5,80 %) ; Trotskistes, 7 664 (3,65 %) ; E.E.E., 4 216 (2 %) ; Déf. interprof., 3 114 (1,48 %) ; Eurodroite, 2 937 (1,39 %).

1978. — Inscr. : 374 506 ; vot. : 313 680 ; suffr. expr. : 308 319 ; U.D.F., 134 617 (43,66) ; P.S., M.R.G., 77 479 (25,13) ; P.C., 40 471 (13,13) ; R.P.R., 28 014 (9,08) ; ext. g., 9 421 (3,05) ; écol., 7 501 (2,43) ; div. maj., 4 649 (1,51) ; div. 4 008 (1,30) ; ext. d., 2 167 (0,70).

CAEN

Ins., 60 907 ; suffr. expr., 35 100
U.F.E., 11 024 ; P.S.-M.R.G., 9 112 ; DIFE, 5 090 ; P.C., 4 681 ; Eur.-Ecol., 2 394 ; Trotskistes, 1 135 ; E.E.E., 725 ; Déf. interprof., 480 ; Eurodroite, 459.

On assiste, pour la première fois depuis longtemps, à un léger reflux des socialistes.

A Caen même, le P.S. perd 10 points par rapport aux dernières élections cantonales. Sur l'ensemble du département, en comparant cette fois avec les législatives de 1978, les socialistes perdent 1,4 point. En revanche, le parti communiste en gagne 2,32 et retrouve son niveau des législatives de 1973. Cela permet aux anciens alliés du programme commun de faire ensemble un score très légèrement supérieur à celui de leur candidat unique lors de l'élection présidentielle de 1974 (39,18 % contre 38,39 %) et à celui de leurs divers porte-drapeau de 78 (38,26 %).

La majorité perd globalement des suffrages. Les divers candidats de l'U.D.F. et du R.P.R. avaient totalisé ensemble l'an dernier, lors des cantonales, 53,71 %. Les listes de Mme Veil et de M. Chirac n'atteignent là que 46,45 % des voix et 49,93 % si l'on y ajoute celles de MM. Servan-Schreiber et Malaud. Le ministre de la santé et de la famille ne retrouve pas le score de M. Giscard d'Estaing au premier tour de la présidentielle (30,18 % contre 37,26 %). M. Chirac, lui, améliore le 1,7 point le résultat de M. Chaban-Delmas, mais son mouvement est devancé par les giscardiens dans toutes les circonscriptions : or, jusqu'en 1973, le Calvados avait quatre députés gaullistes et le département en compte encore un, M. Bisson, à Lisieux.

Les petites listes, à elles cinq, rassemblent 14,32 % des suffrages exprimés. L'extrême gauche (avec 3,65 % des voix améliore son pourcentage tant de la présidentielle (2,78 %) que des législatives (3,08 %). Mais ce sont surtout les écologistes qui progressent avec 5,80 % des voix bien qu'une importante responsable du mouvement dans le Calvados, Mme Bénard, candidate Ecologie 78 aux législatives, ait durement désavoué la liste de Mme Ferneix. Déjà, aux législatives, dans les deux circonscriptions où ils étaient présents, Caen et Vire, les écologistes avaient atteint respectivement 5,47 % et 3,68 % des suffrages.

CANTAL

Ins., 123 599 ; vot., 70 846
Abst., 51 753 (42,21 %)
Blancs ou nuls, 3 517 (4,96 %)
Suffr. expr., 67 329

DIFE, 21 956 (32,61 %) ; U.F.E., 15 593 (23,15 %) ; P.S.-M.R.G., 13 214 (19,62 %) ; P.C.F., 10 542 (15,65 %) ; Trotskistes, 2 252 (3,34 %) ; Eur.-Ecol., 14,75 (2,19 %) ; E.E.E., 851 (1,26 %) ; Déf. interprof., 825 (1,22 %) ; Eurodroite, 621 (0,92 %).

1978. — Inscr. : 122 970 ; vot. : 100 875 ; suffr. expr. : 98 993 ; R.P.R., 57 058 (57,69) ; P.S., 23 494 (23,75) ; P.C., 13 928 (14,08) ; ext. g., 2 687 (2,72) ; div., 1 736 (1,75).

AURILLAC

Ins., 18 077 ; suffr. expr., 9 594
DIFE, 2 265 ; U.F.E., 2 247 ; Eur.-Ecol., 335 ; Trotskistes, 305 ; P.S.-M.R.G., 2 213 ; P.C., 1 888 ; Eur.Ecol., 335 ; Trotskistes, 305 ; E.E.E., 124 ; Eurodroite, 108 ; Déf. interprof., 103.

Dans ce département de forte implantation gaulliste (Georges Pompidou y fut élu en 1967 et 1968), les deux députés sortants R.P.R. avaient été reconduits dès le premier tour en 1978, et ce, malgré les progrès réalisés par l'opposition lors des élections municipales précédentes. L'U.D.F. n'avait pas présenté de candidats. La liste conduite par M. Chirac obtient un résultat très brillant par rapport à sa moyenne nationale pour le présent scrutin ; en revanche, c'est un recul de plus de... vingt-cinq points qu'enregistre le parti gaulliste par rapport à ses résultats de 1978. Pour son apparition dans le département, l'U.D.F. fait figure honorable avec 23,15 %. Le P.S. régresse de plus de quatre points, le P.C. enregistre un léger progrès mais demeure nettement en dessous de son score national.

CHARENTE

Ins., 238 648 ; vot., 147 484
Abst., 91 164 (38,20 %)
Blancs ou nuls, 8 589 (5,82 %)
Suffr. expr., 138 895

P.S.-M.R.G., 35 572 (25,61 %) ; U.F.E., 34 245 (25,61 %) ; P.C.F., 32 190 (23,17 %) ; DIFE, 23 598 (16,98 %) ; Trotskistes, 4 292 (3,09 %) ; Eur.-Ecol., 3 778 (2,72 %) ; E.E.E., 3 034 (1,46 %) ; Déf. interprof., 1 759 (1,26 %) ; Eurodroite, 1 427 (1,02 %).

1978. — Inscr. : 237 790 ; vot. : 200 036 ; suffr. expr. : 195 319 ; R.P.R., 70 914 (36,30) ; P.S., M.R.G., 53 767 (27,53) ; P.C., 43 493 (22,27) ; div. maj., 11 006 (5,63) ; U.D.F., 6 750 (3,45) ; ext. g., 5 503 (2,82) ; div., 3 886 (1,99).

ANGOULÊME

Ins., 27 935 ; suffr. expr., 15.151
U.F.E., 4 072 ; P.S.-M.R.G., 3 890 ; DIFE, 2 906 ; P.C.F., 2 732 ; Eur.-Ecol., 504 ; Trotskistes, 450 ; Déf. interprof., 209 ; E.E.E., 200 ; Eurodroite, 188.

A Angoulême, 44 % seulement des électeurs se sont rendus aux urnes.

Dans ce département dont les trois députés appartiennent respectivement au P.S., au R.P.R., et au P.C., l'U.D.F. obtient un résultat remarquable. En 1978 elle n'était représentée que dans la première circonscription où son candidat avait recueilli un peu plus de 8 % des voix — dimanche, avec plus du quart des suffrages exprimés, la liste de Mme Veil se place en seconde position, devançant le R.P.R., qui, avec trois candidats avait rassemblé lors des élections législatives 36,30 % des points pour le parti de M. Jacques Chirac. Pour celui de M. Mitterrand, elle est d'un peu moins de deux points ; le P.C., en revanche, progresse. En outre, Mme Veil et sa liste arrivent en tête à Angoulême, dont le maire, M. Boucheron, est le député (socialiste) de la première circonscription.

CHARENTE-MARITIME

Ins., 347 542 ; vot., 199 476
Abst., 148 066 (42,60 %)
Blancs ou nuls, 11 175 (5,60 %)
Suffr. expr., 188 301

U.F.E., 51 688 (27,44 %) ; P.S.-M.R.G., 49 644 (26,36 %) ; P.C.F., 36 409 (19,33 %) ; DIFE, 30 330 (16,10 %) ; Eur.-Ecologie, 6 523 (3,46 %) ; Trotskistes, 5 658 (3 %) ; E.E.E., 3 048 (1,61 %) ; Déf. interprof, 2 834 (1,50 %) ; Eurodroite, 2 167 (1,15 %).

1978. — Inscr. : 351 783 ; vot. : 285 753 ; suffr. expr. : 279 620 ; P.S., M.R.G., 79 058 (28,27) ; R.P.R., 63 976 (22,88) ; U.D.F., 54 956 (19,65) ; P.C., 53 753 (19,22) ; div. maj., 8 368 (2,99) ; ext. g., 8 185 (2,93) ; div., 7 443 (2,66) ; écol., 2 821 (1,01) ; ext. d. 1 060 (0,38).

LA ROCHELLE

Ins., 46 481 ; suffr. expr., 24 243
P.S.-M.R.G., 6 497 ; U.F.E., 6 455 ; P.C.F., 5 741 ; DIFE, 2 973 ; Eur.-Ecol., 984 ; Trotskistes, 614 ; E.E.E., 344 ; Déf. interprof., 328 ; Eurodroite, 307.

Le R.P.R. est le parti qui subit le recul le plus net. Par rapport aux élections législatives de mars 1978, il perd près de sept points en pourcentage. Le parti socialiste et le M.R.G. en perdent deux. L'U.D.F., en revanche, progresse de plus de sept points. Le parti communiste progresse légèrement. Dans la ville de Royan, la liste DIFE, sur laquelle figure le député de la circonscription, M. Jean-Noël de Lipkowski (R.P.R., ancien ministre), est devancée de près de dix points par la formation conduite par Mme Veil.

CHER

Ins., 214 111 ; vot., 136 152
Abst., 77 959 (36,41 %)
Blancs ou nuls, 7 453 (5,47 %)
Suffr. expr., 128 699

P.C.F., 36 318 (28,22 %) ; U.F.E., 34 715 (26,97 %) ; P.S.-M.R.G., 24 262 (18,85 %) ; D.I.F.E., 19 596 (15,23 %) ; Trotskistes, 4 530 (3,52 %) ; Eur. - Ecol., 4 170 (3,24 %) ; E.E.E., 2 037 (1,58 %) ; Déf. interprof., 1 744 (1,35 %) ; Eurodroite, 1 327 (1.03 %).

1978. — Inscr. : 215 181 ; vot. : 180 669 ; suffr. expr. : 176 762 ; P.C., 58 335 (33) ; R.P.R., 49 396 (27,94) ; P.S., M.R.G., 29 589 (16,74) ; U.D.F., 28 612 (16,18) ; ext. g. 5 353 (3,03) ; div., 4 562 (2,58) ; écol., 915 (0,52).

BOURGES

Ins., 45 322 ; suffr. expr., 26 864
U.F.E., 8 273 ; P.C.F., 7 241 ; P.S.-M.R.G., 4 920 ; D.I.F.E., 3 640 ; Eur.-Ecol., 1 056 ; Trotskistes, 761 ; E.E.E., 424 ; Déf. interprof., 282 ; Eurodroite, 267.

VIERZON

Ins., 22 307 ; suffr. expr., 12 705
P.C.F., 5 436 ; U.F.E., 2 545 ; P.S.-M.R.G., 1 982 ; D.I.F.E., 1 573 ; Trotskistes, 437 ; Eur.-Ecol., 370 ; E.E.E., 158 ; Déf. interprof., 110 ; Eurodroite, 94.

Le parti communiste enregistre un résultat décevant, puisqu'il perd six points par rapport à 1978. Il devance encore largement le P.S en dépit d'une nouvelle progression des socialistes. Dans la majorité, les positions se sont pratiquement inversées entre les giscardiens et les gaullistes.

CORRÈZE

Ins., 181 869 ; vot., 131 498
Abst., 50 371 (27,69 %)
Blancs ou nuls, 6 837 (5,19 %)
Suffr. expr., 124 661

DIFE, 46 071 (36,95 %) ; P.C.F., 37 798 (30,32 %) ; P.S.-M.R.G., 22 392 ; (17,96 %) ; U.F.E., 10 457 (8,38 %) ; Trotskistes, 2 882 (2,31 %) ; Eur.-Ecol., 2 682 (2,15 %) ; E.E.E., 938 (0,75 %) ; Déf. interprof., 822 (0,65 %) ; Eurodroite, 619 (0,49 %).

1978. — Inscr. : 181 489 ; vot. : 159 923 ; suffr. expr. : 156 456 ; R.P.R., 66 751 (42,66) ; P.C., 43 684 (27,92) ; P.S., 29 396 (18,79) ; div., 12 804 (8,18) ; ext. g., 2 672 (1,71) ; écol., 1 149 (0,73).

TULLE

Ins., 13 340 ; suffr. expr., 8 773
DIFE, 2 908 ; P.C.F., 2 896 ; P.S.-M.R.G., 1 521 ; U.F.E., 793 ; Eur.-Ecol., 269 ; Trotskistes, 193 ; E.E.E., 86 ; Eurodroite, 57 ; Déf. interprof., 50.

BRIVE-LA-GAILLARDE

Ins., 32 538 ; suffr. expr., 20 810
DIFE, 6 337 ; P.C.F., 5 472 ; P.S.-M.R.G., 4 385 ; U.F.E., 2 866 ; Eur.-Ecol., 865 ; Trotskistes, 528 ; E.E.E., 223 ; Déf. interprof., 208 ; Eurodroite, 150.

La participation a été exceptionnellement élevée (72,31 %). La solide implantation du R.P.R. et la notoriété locale de M. Chirac n'ont pas empêché le mouvement gaulliste de perdre près de 6 points de pourcentage par rapport aux élections législatives de mars 1978. Le parti communiste s'affirme solidement comme le second parti du département tandis que le P.S. recule légèrement. Quant à l'U.D.F., qui a bien du mal à s'implanter dans le fief chiraquien, elle réalise un score encourageant (plus de 8 %) si on tient compte du fait qu'elle n'avait pas de candidat en 1978.

HAUTE-CORSE

Ins., 115 690 ; vot., 52 602
Abst., 63 088 (54,53 %)
Blancs ou nuls : 292 (0,55 %)
Suffr. expr., 52 310

DIFE, 17 727 (33,88 %) ; P.S.-M.R.G., 11 088 (21,19 %) ; U.F.E., 10 228 (19,55 %) ; P.C.F., 9 356 (17,88 %) ; Eur.-Ecol., 550 (1,05 %) ; Trotskistes, 421 (0,80 %) ; E.E.E., 345 (0,65 %) ; Eurodroite, 344 (0,65 %) ; Déf. interprof., 193 (0,36 %) ; Rég.-Eur., 33 (0,06 %) ; P.S.U., 25 (0,04 %).

1978. — Inscr. : 115 654 ; vot. : 79 513 ; suffr. expr. : 78 333 ; P.S., M.R.G., 25 026 (31,95) ; R.P.R., 23 470 (29,96) ; P.C., 12 943 (16,53) ; U.D.F., 8 099 (10,34) ; div. maj., 7 459 (9,52) ; écol., 1 331 (1,69).

BASTIA

Ins., 21 485 ; suffr. expr., 8 288
P.C.F., 3 294 ; U.F.E., 1 840 ; DIFE, 1 517 ; P.S.-M.R.G., 1 240 ; Eur.-Ecol., 133 ; Trotskistes, 83 ; Eurodroite, 58 ; Déf. interprof., 37 ; E.E.E., 37 ; Rég.-Eur., 33 ; P.S.U., 16.

Le taux d'abstention étant particulièrement élevé il est difficile d'analyser le scrutin. Tout au plus peut-on constater que la liste de M. Chirac devance nettement celle des socialistes et des radicaux de gauche, qui avaient distancé les candidats gaullistes aux législatives, tandis que la liste de Mme Veil enregistre un gain de plus de neuf points par rapport aux suffrages recueillis, à la même époque, par les candidats de l'U.D.F. Le P.S. perd plus de dix points alors que le P.C.F. en gagne 1,35, mais se retrouve en quatrième position. La liste de M. Marchais, toutefois, l'emporte largement à Bastia (59,96 % d'abstentions), où elle confirme sa prépondérance devant les giscardiens et les gaullistes, les socialistes étant réduits à la portion congrue.

Dans les trois bureaux de vote de Corte, la validité des bulletins de la liste de Mme Veil a été contestée par les représentants du P.S. au début du dépouillement, parce que ces bulletins ne portaient pas précisément la mention de l'élection à laquelle ils se rapportaient.

Le préfet avait fait savoir, dans l'après-midi, que la commission départementale chargée de contrôler la validité du matériel de vote avait jugé valable lesdits bulletins, bien que certaines « erreurs matérielles » y aient effectivement été constatées.

CORSE-DU-SUD

Ins., 88 384 ; vot., 42 382
Abst., 46 002 (52,04 %)
Blancs ou nuls, 651 (1,53 %)
Suffr. expr., 41 731

DIFE, 13 721 (32,87 %) ; U.F.E., 10 644 (25,50 %) ; P.C.F., 8 319 (19,92 %) ; P.S.-M.R.G., 7 667 (18,37 %) ; Eurodroite, 456 (1,09 %) ; Eur.-Ecol., 386 (0,92 %) ; Trotskistes, 196 (0,47 %) ; E.E.E., 152 (0,36 %) ; Déf. interprof., 124 (0,29 %) ; Rég.-Eur., 50 (0,11 %) ; P.S.U., 16 (0,03 %).

1978. — Inscr. : 98 412 ; vot. : 65 872 ; suffr. expr. : 64 730 ; R.P.R., 24 157 (37,32) ; P.S., M.R.G., 16 493 (25,48) ; U.D.F., 10 235 (15,81) ; P.C., 10 027 (15,49) ; div. maj., 1 869 (2,89) ; rég., 1 665 (2,57) ; div., 284 (0,43).

AJACCIO

Ins., 24 833 ; suffr. expr., 10 587
U. F. E., 3 663 ; DIFE, 2 848 ; P.C.F., 2 280 ; P.S.-M.R.G., 1 249 ; Eurodroite, 146 ; Eur.-Ecol., 139 ; E.E.E., 68 ; Trotskistes, 67 ; Déf. interprof., 61 ; Rég. - Eur., 50 ; P.S.U., 16.

Malgré un recul sensible par rapport aux élections législatives de 1978 (près de 4 %), le R.P.R. conserve son avance sur l'U.D.F. Toutefois la liste conduite par Mme Simone Veil, gagne près de 10 points sur le résultat obtenu l'an dernier par les candidats giscardiens. La liste UFE devance notamment la liste de M. Jacques Chirac à Ajaccio, ville où l'électorat gaulliste avait été majoritaire lors des élections présidentielles et en 1978.

La progression du P.C. (de 15,50 % en 1978 à près de 19 %) peut s'expliquer par l'intensité de la campagne des communistes dans ce département. L'électorat radical, en revanche, a été moins sensibilisé : le M.R.G. et le P.S., qui totalisaient respectivement 22 % et 3 % en 1978 perdent ensemble 5 points.

L'abstention a été plus forte que pour les élections législatives (52 % contre 38 % en 1978).

COTE-D'OR

Ins., 289 130 ; vot. 166 930
Abst., 122 200 (42,26 %)
Blancs ou nuls, 7 493 (4,48 %)
Suffr. expr., 159 437

U.F.E., 45 092 (28,28 %) ; P.S.-M.R.G., 44,288 (27,77 %) ; DIFE, 26 599 (16,68 %) ; P.C.F. 21 809 (13,67 %) ; Euro-Ecol., 9.470 (5,93 %) ; Trotskistes, 4 446 (2,78 %) ; Déf. interprof., 3 302 (2,07 %) ; E.E.E., 2 702 (1,69 %) ; Eurodroite, 1 729 (1,08 %).

1978. — Inscr. : 285 762 ; vot. : 237 003 ; suffr. expr. : 233 013 ; P.S., M.R.G., 67 321 (28,89) ; R.P.R., 67 199 (28,84) ; P.C., 32 878 (14,11) ; div. maj., 26 649 (11,43) ; U.D.F., 21 245 (9,12) ; ext. g., 7 234 (3,10) ; div., 5 394 (2,31) ; écol., 5 101 (2,19).

DIJON

Ins., 79 663 ; suffr. expr., 41 495
U.F.E., 12 461 ; P.S.-M.R.G., 10 802 ; DIFE, 7 108 ; P.C.F., 5 234 ; Euro-Ecol., 3 017 ; Trotskistes, 943 ; Déf. interprof., 777 ; E.E.E., 703 ; Eurodroite, 450.

Alors qu'en mars 1978 le R.P.R. avait, au niveau du département, fait jeu égal avec la gauche non communiste, la liste de M. Chirac, qui perd douze points par rapport au score des candidats gaullistes au premier tour des législatives, est largement distancée par la liste du P.S.-M.R.G. et par celle de Mme Veil qui progresse de plus dix-neuf points par rapport au score des représentants de l'U.D.F. en 1978, et qui obtient 30 % des suffrages exprimés à Dijon, ville dont M. Poujade (R.P.R.) est le maire. Par rapport aux législatives, l'opposition subit un léger tassement. A noter que dans ce département les écologistes dépassent la barre des 5 % et atteignent même 7 % à Dijon. Dans cette ville, ainsi qu'à Talant, des cocktails Molotov ont été lancés contre deux bureaux de vote dans la nuit de samedi à dimanche : ces attentats n'ont pas été revendiqués.

COTES-DU-NORD

Ins., 386 984 ; vot., 263 037
Abst., 123 947 (32,02 %)
Blancs ou nuls, 12 813 (4,87 %)
Suffr. expr., 250 224

P.S.-M.R.G., 70 115 (28,02 %) ; U.F.E., 69 248 (27,67 %) ; P.C.F., 51 960 (20,76 %) ; DIFE, 36 047 (14,40 %) ; Eur.-Ecol., 8 038 (3,21 %) ; Trotskistes, 7 003 (2,79 %) ; E.E.E., 3 180 (1,27 %) ; Déf. interprof., 2 491 (0,99 %) ; Eurodroite, 2 142 (0,85 %).

1978. — Inscr. : 385 326 ; vot. : 336 768 ; suffr. expr. : 332 144 ; P.S., M.R.G., 88 138 (26,53) ; U.D.F., 83 629 (25,18) ; P.C., 73 555 (22,14) ; R.P.R., 58 319 (17,56) ; div. maj., 11 531 (3,47) ; ext. g., 8 029 (2,42) ; écol., 3 000 (0,90) ; rég., 2 798 (0,84) ; div., 2 086 (0,63) ; ext. d., 1 059 (0,32).

SAINT-BRIEUC

Ins., 33 288 ; suffr. expr., 20 468
U.F.E., 5 651 ; P.S.-M.R.G. ; 5 353 ; P.C.F., 4 533 ; DIFE, 2 697 ; Eur.-Ecol., 943 ; Trotskistes, 538 ; E.E.E., 284 ; Eurodroite, 250 ; Déf. interprof., 219.

Le parti socialiste poursuit sa poussée au détriment du parti communiste qui perd plus d'un point par rapport aux élections législatives. A Saint-Brieuc, le P.C. est devancé par le P.S. et le M.R.G. et régresse de 5 points. Les partis de la majorité subissent ensemble une baisse sensible qui touche autant l'U.D.F. que le R.P.R.

L'augmentation la plus nette concerne les écologistes qui obtiennent 3,21 % ; en 1978, les candidats de ce courant, présents sur deux listes, n'avaient totalisé qu'un point et demi.

CREUSE

Insc., 112 488 ; vot., 68 100
Abst., 44 388 (39,46 %)
Blancs ou nuls, 3 742 (5,49 %)
Suffr. expr., 64 358

P.C.F., 17 170 (26,67 %) ; DIFE, 15 969 (24,81 %) ; P.S.-M.R.G., 15 291 (23,75 %) ; U.F.E., 10 735 (16,68 %) ; Trotskistes, 2 256 (3,50 %) ; Eur. - Ecol., 1 351 (2,09 %) ; E.E.E., 639 (0,99 %) ; Déf. interprof., 522 (0,81 %) ; Eurodroite, 425 (0,66 %).

1978. — Inscr. : 114 757 ; vot. : 91 152 ; suffr. expr. : 89 470 ; R.P.R., 32 495 (36,32) ; P.S., 26 193 (29,28) ; P.C., 23 731 (26,52) ; U.D.F., 3 383 (3,78) ; ext. g., 2 378 (2,66) ; rég., 765 (0,85) ; div., 525 (0,58).

GUÉRET

Insc., 9 373 ; suffr. expr., 6 348
P.S.-M.R.G., 1 699 ; DIFE, 1 543 ; P.C.F., 1 389 ; U.F.E., 1 144 ; Eur.-Ecol., 207 ; Trotskistes, 197 ; E.E.E., 73 ; Eurodroite, 49 ; Déf. interprof., 47.

En se contentant de maintenir, proportionnellement, ses positions le P.C. réalise le meilleur score de cette consultation. En revanche le P.S. régresse ainsi que le R.P.R. qui ne domine plus la majorité autant que par le passé.

DORDOGNE

Ins., 282 471 ; vot., 193 930
Abst., 88 541 (31,34 %)
Blancs ou nuls, 12 975 (6,69 %)
Suffr. expr., 180 956

P.C.F., 49 669 (27,44 %) ; P.S.-M.R.G., 43 662 (24,12 %) ; U.F.E., 34 946 (19,31 %) ; DIFE, 34 198 (18,89 %) ; Eur.-Ecol., 6 821 (3,76 %) ; Trotskistes, 5 047 (2,78 %) ; E.E.E., 2 484 (1,37 %) ; Déf. interprof., 2 149 (1,18 %) ; Eurodroite, 1 980 (1,09 %).

1978. — Inscr. : 286 991 ; vot. : 250 293 ; suffr. expr. : 244 844 ; R.P.R., 92 657 (37,84) ; P.S., M.R.G., 68 958 (28,16) ; P.C., 63 161 (25,77) ; U.D.F., 7 441 (3,04) ; ext. g., 7 144 (2,92) ; div. maj., 1 702 (0,69) ; rég., 1 517 (0,62) ; div., 1 073 (0,44) ; ext. d., 666 (0,27) ; écol., 585 (0,24).

PÉRIGUEUX

Ins., 23 201 ; suffr. expr., 14 609
P.C.F., 3 672 ; DIFE, 3 571 ; U.F.E., 2 993 ; P.S.-M.R.G., 2 786 ; Eur.-Ecol., 687 ; Trotskistes, 317 ; E.E.E., 202 ; Eurodroite, 199 ; Déf. interprof., 182.

La surprise dans ce département est la progression du P.C. qui par rapport aux élections législatives de 1978 gagne 1,67 %. Le parti socialiste, qui détient la majorité au conseil général perd quand à lui 4 points par rapport à 1978. Le R.P.R. s'effondre dans ce département où son homme fort était M. Yves Guéna, maire de Périgueux, député, qui a donné sa démission de conseiller politique du R.P.R. et qui durant la campagne, tout en soutenant la liste DIFE « à titre personnel » avait adressé de sévères reproches à M. Chirac.

DOUBS

Ins., 234 350 ; vot., 166 844
Abst., 117 506 (41,32 %)
Blancs ou nuls, 7 590 (4,54 %)
Suffr. expr., 159 254

U.F.E., 46 328 (29,09 %) ; P.S.-M.R.G., 41 339 (25,95 %) ; DIFE, 28 018 (17,59 %) ; P.C.F., 22 114 (13,88 %) ; Eur.-Ecol., 10 539 (6,61 %) ; Trotskistes, 4 494 (2,82 %) ; E.E.E., 2 521 (1,58 %) ; Déf. interprof., 2 203 (1,38 %) ; Eurodroite, 1 698 (1,06 %).

1978. — Inscr. : 281 951 ; vot. : 237 164 ; suffr. expr. 232 250 ; P.S., M.R.G., 70 382 (30,30) ; R.P.R., 45 371 (19,54) ; P.C., 35 851 (15,09) ; div. maj., 34 095 (14,68) ; U.D.F., 31 026 (13,36) ; extr. g., 13 380 (5,76) ; div., 2 657 (1,14) ; ext. d., 288 (0,12).

BESANÇON

Ins., 61 200 ; suffr. expr. 33 236
U.F.E., 9 858 ; P.S.-M.R.G., 8 205 ; DIFE, 5 516 ; P.C.F., 4 437 ; Eur.-Ecol., 2 929 ; Trotskistes, 887 ; E.E.E., 602 ; Eurodroite, 443 ; Déf. interprof., 359.

MONTBELIARD

Ins., 16 119 ; suffr. expr., 8 171
P.S. - M.R.G., 2 644 ; U.F.E., 1 980 ; DIFE, 1 321 ; P.C.F., 1 142 ; Eur.-Ecol., 521 ; Trotskistes, 246 ; E.E.E., 156 ; Eurodroite, 92 ; Déf. interprof., 89.

Le département du Doubs a voté à 58,68 % contre 84,11 % aux législatives de 1978, avec des écarts assez importants entre les villes, où le taux de participation est nettement inférieur à celui des zones rurales. Le P.S., qui arrive en tête à Montbéliard, recule dans l'ensemble du département de plus de quatre points et le P.C. un peu plus d'un point.

Les trois parlementaires de la majorité du département se présentaient sur trois listes différentes : M. Henriet, sénateur (P.R.), sur celle de M. Malaud, M. Tourrain, député R.P.R., sur celle de M. Chirac et M. Edgar Faure, député, apparenté R.P.R., sur celle de l'U.D.F.

Enfin, les écologistes obtiennent un score supérieur à la moyenne nationale (6,62 % des voix).

DROME

Ins., 245 654 ; vot., 144 903
Abst., 100 751 (41,01 %)
Blancs ou nuls, 7 579 (3,09 %)
Suffr. expr., 137 324 (55,90 %)

U.F.E., 39 154 (28,51 %) ; P.S.-M.R.G., 36 114 (26,30 %) ; P.C.F., 26 754 (19,48 %) ; DIFE, 18 011 (13,12 %) ; Eur.-Ecol., 7 347 (5,35 %) ; Trotskistes, 3 978 (2,90 %) ; E.E.E., 2 157 (1,57 %) ; Déf. Interprof., 2 038 (1,48 %) ; Eurodroite, 1 771 (1,29).

1978. — Inscr. : 246 675 ; vot. : 202 560 ; suffr. expr. : 196 912 ; P.S. : 61 871 (31,19) ; U.D.F., 41 003 (20,81) ; R.P.R., 36 844 (18,52) ; P.C., 35 786 (17,99) ; écol., 12 431 (6,25) ; div. maj., 3 587 (1,80) ; ext. g., 3 418 (1,72) ; div., 2 000 (1,01) ; ext. d., 1 972 (0,99).

VALENCE

Ins., 39 425 ; suffr. expr., 19 818
U.F.E., 6 193 ; P.S.-M.R.G., 5 162 ; PC.F., 3 214 ; DIFE, 2 864 ; Eur.-Ecol., 1 093 ; trotskistes, 464 ; E.E.E., 308 ; Eurodroite, 306 ; Déf. interprof., 269.

ROMANS-SUR-ISÈRE

Ins., 19 765 ; suffr. expr., 10 398
U.F.E., 2 985 ; P.S.-M.R.G., 2 858 ; P.C.F., 2 042 ; D.I.F.E., 1 131 ; Eur.-Ecol., 582 ; Trotskistes, 334 ; E.E.E., 175 ; Eurodroite, 152 ; Déf. Interprof., 132.

Plus de la moitié seulement des électeurs sont allés voter dans la Drôme. Mme Simone Veil arrive nettement en tête devant M. Mitterrand, même dans la plupart des villes tenues par la gauche. On constate cependant que les listes du P.S. et du P.C. réunies arrivent devant les listes additionnées de l'U.D.F. et du R.P.R. Il est à noter que les écologistes de ce département (où l'énergie nucléaire joue un rôle important) ont dépassé la barre des 5 %.

EURE

Ins., 292 324 ; vot., 188 213
Abst., 104 111 (35,61 %)
Blancs ou nuls, 12 331 (6,55 %)
Suffr. expr., 175 882

U.F.E., 48 937 (27,82 %) ; P.S.-M.R.G., 42 966 (24,42 %) ; P.C.F., 32 635 (18,55 %) ; DIFE, 28 594 (16,26 %) ; Trotskistes, 7 029 (4 %) ; Eur.-Ecol., 7 012 (3,99 %) ; E.E.E., 3 469 (1,97 %) ; Déf. interprof., 2 787 (1,58 %) ; Eurodroite, 2 463 (1,41 %).

1978. — Inscr. : 288 429 ; vot. : 246 780 ; suffr. expr. : 241 394 ; U.D.F., 61 281 (25,39) ; P.S., M.R.G., 56 923 (23,58) ; R.P.R., 58 860 (21,07) ; P.C., 50089 (20,75) ; ext. g., 8 243 (3,41) ; div., 7 025 (2,91) ; div. maj., 2 977 (1,23) ; ext. d., 2 041 (0,84) ; écol., 1 955 (0,81).

ÉVREUX

Ins., 26 167 ; suffr. expr., 13 991
U.F.E., 4 192 ; P.S.-M.R.G., 3 358 ; P.C.F., 2 511 ; DIFE, 2 046 ; Eur.-Ecol., 720 ; Trotskistes, 519 ; E.E.E., 264 ; Déf. interprof., 200 ; Eurodroite, 181.

Par rapport aux élections législatives de 1978, on note un certain recul du P.C. (deux points avec des nuances selon les circonscriptions. Ainsi, il progresse dans le secteur de Bernay-Pont-Audemer au détriment des socialistes. En revanche, dans la région d'Evreux, c'est le contraire qui se produit.

Dans l'ensemble, le parti socialiste gagne un point. Cette progression est plus sensible dans la circonscription des Andelys-Vernon où le parti communiste connaît un recul assez net. Une partie des voix socialistes sont allées aux écologistes qui ont fait jeu égal avec la liste trotskiste, en léger progrès. L'U.D.F. a quelque peu « grignoté » le R.P.R., mais la plupart de ces modifications sont peu importantes et la stabilité semble de règle dans la majorité.

EURE-ET-LOIR

Ins., 228 520 ; vot., 147 479
Abst., 81 096 (35,16 %)
Blancs ou nuls, 7.314 (4,96 %)
Suffr. expr., 138 106

U.F.E., 41 698 (30,19 %) ; P.S.-M.R.G., 35 790 (25,90 %) ; P.C.F., 22 289 (16,14 %) ; DIFE, 20 963 (15,18 %) : Eur.-Ecol., 5 383 (3,89 %) ; Trotskistes, 5 332 (3,86 %) ; E.E.E., 2 872 (2,08 %) ; Déf. interprof., 2 141 (1,55 %) ; Eurodroite, 1 638 (1,19 %).

1978. — Inscr. : 227 706 ; vot. : 192 762 ; suffr. expr. : 188 654 ; U.D.F., 66 009 (35,10) ; P.S., M.R.G., 53 193 (28,28) ; P.C., 30 101 (16,00) ; R.P.R., 27 811 (14,79) ; ext. g., 7 121 (3,79) ; ext. d., 1 999 (1,06) ; div., 1 829 (0,97).

CHARTRES

Ins., 21 171 ; suffr. expr., 12 402
U.F.E., 4 086 ; P.S.-M.R.G., 3 252 ; P.C.F., 1 724 ; DIFE, 1 683 ; Eur.-Ecol., 596 ; Trotskistes, 452 ; E.E.E., 232 ; Eurodroite, 191 ; Déf. interprof., 186.

DREUX

Ins., 15 096 ; suffr. expr., 8 094
P.S.-M.R.G., 2 435 ; U.F.E., 2 385 ; P.C.F., 1 307 ; DIFE, 1 237 ; Eur.-Ecol., 389 ; Trotskistes, 337 ; E.E.E., 171 ; Eurodroite, 127 ; Déf. interprof., 124.

L'Eure-et-Loir, avec 64,53 % de votants, se situe dans le peloton de tête pour la participation électorale. Par rapport au premier tour des élections législatives de mars 1978, on note pourtant une perte de 49 948 suffrages exprimés.

Le P.S. perd 2,38 points et le P.C. reste stable avec 16,14 % au lieu de 16,18 %.

Du côté de la majorité, Mme Veil perd 2,87 % sur le total des trois candidats se réclamant de l'U.D.F., et M. Chirac gagne 1,73 % sur les trois candidats R.P.R.

A Chartres-Ville, avec 5 112 suffrages exprimés en moins, M. Mitterrand perd 8,62 % sur le candidat socialiste et Mme Veil 0,88 % sur le candidat U.D.F. Par contre, un léger gain (1,70 %) est enregistré par le P.C. et 2 points par M. Chirac.

A Dreux-Ville, avec 3 926 suffrages exprimés en moins, la liste conduite par M. Mitterrand, sur laquelle figure le maire (P.S.), Mlle Gaspard, en dixième position, perd 1,70 % et le P.C.F. gagne 0,63 %. Du côté de la majorité, Mme Veil gagne 4,66 % et M. Chirac perd 4,72 %.

FINISTÈRE

Ins., 580 640 ; vot., 353 371
Abst., 227 269 (39,14 %)
Blancs ou nuls, 14 259 (4,03 %)
suffr. expr., 339 112

U.F.E., 113 447 (33,45 %) ; P.S.-M.R.G., 83 251 (24,54 %) ; DIFE, 57 923 (17,08 %) ; P.C.F., 49 742 (14,66 %) ; Eur.-Ecol., 12 714 (3,76 %) ; Trotskistes, 9 531 (2,81 %) ; E.E.E., 5 468 (1,61 %) ; Déf. interprof., 3 582 (1,05 %) ; Eurodroite, 3 394 (1 %).

1978. — Inscr. : 579 768 ; vot. : 488 992 ; suffr. expr. : 483 412 ; R.P.R., 139 256 (28,81) ; P.S., 117 536 (24,31) ; U.D.F., 101 859 (21,07) ; P.C., 73 479 (15,20) ; div. maj., 22 975 (4,75) ; ext. g., 11 381 (2,35) ; rég., 11 274 (2,33) ; écol., 2 977 (0,62) ; ext. d., 1 482 (0,31) ; div. 1 193 (0,25).

QUIMPER

Ins., 35 016 ; suffr. expr., 21 586
U.F.E., 6 135 ; P.S. - M.R.G., 5 683 ; P.C.F., 3 753 ; DIFE, 3 234 ; Eur.-Ecol., 1 189 ; Trotskistes, 732 ; E.E.E., 406 ; Déf. interprof., 259 ; Eurodroite, 195.

BREST

Ins., 99 804 ; suffr. expr., 51 419
U.F.E., 16 823 ; P.S. - M.R.G., 14 099 ; P.C.F., 8 026 ; DIFE, 7 317 ; Eur.-Ecol., 2 085 ; Trotskistes, 1 374 ; E.E.E., 763 ; Eurodroite, 476 ; Déf. interprof., 456.

Dans un département où il compte cinq députés sur les six appartenant à la majorité, le R.P.R. subit un sérieux échec, perdant plus de 11 points par rapport aux élections de 1978. A Quimper, dont le maire est M. Becam (R.P.R.), la liste de M. Chirac n'arrive qu'en quatrième position. C'est la liste conduite par Mme Veil qui profite de cet effacement du R.P.R. Elle arrive en tête dans tout le département, obtenant un pourcentage nettement supérieur à la moyenne nationale. A gauche, le P.S. progresse très légèrement mais à Brest, dont le maire, M. Francis Le Blé, est socialiste, il est nettement devancé par la liste U.D.F. Le P.C.F., quant à lui, perd 0,54 %, toujours par rapport aux législatives de 1978. Parmi les petites listes, seules celle d'Europe-Ecologie et celle des trotskists obtiennent un score honorable.

GARD

Insc., 354 642 ; vot., 206 229
Abst., 148 413 (41,84 %)
Blancs ou nuls, 10 722 (5,19 %)
Suffr. expr., 195 507

P.C.F., 64 579 (33,03 %) ; U.F.E., 48 759 (24,93 %) ; P.S.-M.R.G., 40 151 (20,53 %) ; DIFE, 22 398 (11,45 %) ; Eur.-Ecol., 6 519 (3,33 %) ; Trotskistes, 5 703 (2,91 %) ; E.E.E., 2 641 (1,35 %) ; Eurodroite, 2 453 (1,25 %) ; Déf. interprof., 2 304 (1,17 %).

1978. — Inscr. : 348 249 ; vot. : 288 245 ; suffr. expr. : 282 319 ; P.C., 95 393 (33,79) ; P.S., 60 958 (21,59) ; U.D.F., 57 957 (20,53), R.P.R., 44 375 (15,72) ; div., 9 105 (3,22) ; écol., 6 872 (2,43) ; ext. g., 6 607 (2,34) ; ext. d., 1 052 (0,37).

NIMES

Insc., 80 497 ; suffr. expr., 40 189
P.C.F., 12 454 ; U.F.E., 11 311 ; P.S.-M.R.G., 7 434 ; DIFE, 4 904 ; Eur. - Ecol., 1 417 ; Trotskistes, 1 034 ; Eurodroite, 643 ; E.E.E., 566 ; Déf. interprof., 426.

ALÈS

Insc., 28 615 ; suffr. expr., 16 909
P.C.F., 7 208 ; U.F.E., 3 794 ; P.S., 2 531 ; DIFE, 1 825 ; Trotskistes, 515 ; Eur.-Ecol., 509 ; E.E.E., 202 ; Déf. interprof., 180 ; Eurodroite, 145.

Comme en 1978, le P.C.F. arrive en tête. Le P.S. n'arrive qu'en troisième position, perdant près de 1 point. Dans la majorité, la liste de Mme Veil gagne plus de 4 points sur les suffrages exprimés, par rapport au score de l'U.D.F. en 1978 tandis que le R.P.R., lui, en perd autant. Enfin, les écologistes, l'extrême gauche ainsi que l'extrême droite obtiennent tous des pourcentages supérieurs à ceux de 1978.

LES ÉLECTIONS

• FRANCE

HAUTE-GARONNE

Ins., 511 834 ; vot., 314 300
Abst., 197 534 (38,59 %)
Blancs ou nuls, 16 783 (5,33 %)
Suffr. expr., 297 517

P.S.-M.R.G., 92 341 (31,03 %) ; U.F.E., 69 485 (23,35 %) ; P.C.F., 61 711 (20,74) ; DIFE, 40 575 (13,63 %) ; Eur.-Ecol., 13 458 (4,52 %) ; Trotskistes, 8 776 (2,94 %) ; Eurodroite, 4 042 (1,35 %) ; E.E.E., 3 601 (1,21 %) ; Déf. interprof., 3 489 (1,17 %) ; P.S.U., 30 ; Rég.-Eur., 9.

1978. — Inscr. : 503 671 ; vot. : 417 027 ; suffr. expr. : 409 490 ; P.S., M.R.G., 138 849 (33,91) ; P.C., 77 989 (19,04) ; R.P.R., 71 110 (17,37) ; U.D.F., 64 673 (15,81) ; div. maj., 23 073 (5,63) ; écol., 15 918 (3,89) ; ext. g., 10 895 (2,66) ; div., 6 079 (1,48) ; ext. d., 843 (0,20).

TOULOUSE

Inscr., 208 622 ; suffr. exp., 110 545
P.S.-M.R.G., 29 727 ; U.F.E., 29 650 ; P.C.F., 23 803 ; DIFE, 15 195 ; Eur.-Ecol., 5 607 ; Trotskistes, 3 061 ; Eurodroite, 1 646 ; E.E.E., 1 523 ; Déf. interprof., 1 333.

Si la liste P.S.-M.R.G. arrive très largement en tête dans le département, les socialistes passent néanmoins de 33,91 % des suffrages exprimés en mars 1978 à 31,03 % cette fois-ci et à Toulouse, dont le maire, M. Baudis, apparenté P.R., figurait sur la liste de Mme Veil, ils ne devancent celle-ci que de 77 voix. Le R.P.R. perd près de quatre points tandis que le P.C.F. en gagne 1,70. Bon score pour la liste Europe-Ecologie, supérieur à celui des écologistes en 1978, de même que pour la liste de l'Eurodroite qui semble avoir fait le plein de ses voix.

GERS

Ins., 14 774 ; suffr. expr., 8 510
Abst., 47 416 (36,12 %)
Blancs ou nuls, 5 828 (7,47 %)
Suffr. expr., 78 008

P.S.-M.R.G., 25 446 (32,61 %) ; U.F.E., 18 798 (24,09 %) ; P.C.F., 14 153 (18,14 %) ; DIFE, 11 639 (14,92 %) ; Eur.-Ecol., 2 524 (3,23 %) ; Trotskistes, 2 461 (3,15 %) ; E.E.E., 1 017 (1,30 %) ; Déf. interprof., 1 001 (1,28 %) ; Eurodroite, 969 (1,24 %).

1978. — Inscr. : 131 861 ; vot. : 109 573 ; suffr. expr. : 107 240 ; P.S., 36 320 (33,87) ; U.D.F., 18 821 (17,55) ; P.C., 17 233 (16,07) ; div. maj., 17 104 (15,95) ; R.P.R., 10 571 (9,86) ; ext. g., 3 672 (3,42) ; écol., 2 266 (2,11) ; ext. d., 1 253 (1,16).

AUCH

Ins., 14 774 ; suffr. expr., 8 510
P.S.-M.R.G., 2 510 ; U.F.E., 2 225 ; DIFE, 1 394 ; P.C.F., 1 244 ; Eur.-Ecol., 448 ; Trotskistes, 273 ; Déf. interprof., 153 ; Eurodroite, 143 ; E.E.E., 121.

Le taux de participation (83,88 %) est supérieur à la moyenne nationale, mais il n'atteint pas — loin sen faut — le taux de 83,60 % enregistré lors des élections législatives de mars 1978.

Le P.S., auquel appartiennent les deux députés du département, perd plus d'un point par rapport à mars 1978, cependant que le P.C. en gagne plus de deux. Cette progression semble imputable à l'impact de la campagne menée par le P.C. contre l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne.

GIRONDE

Ins., 709 705 ; vot., 425 766
Abst., 283 939 (40,00 %)
Blancs ou nuls, 23 097 (5,42 %)
Suffr. expr., 402 669

P.S.-M.R.G., 123 109 (30,57 %) ; U.F.E., 95 546 (23,72 %) ; P.C.F., 78 081 (19,39 %) ; DIFE, 60 931 (15,16 %) ; Eur.-Ecol., 16 847 (4,18 %) ; Trotskistes, 11 727 (2,91 %) ; E.E.E., 5 807 (1,44 %) ; Eurodroite, 5 287 (1,33 %) ; Déf. interprof., 5 234 (1,29 %).

1978. — Inscr. : 706 331 ; vot. : 582 743 ; suffr. expr. : 572 059 ; P.S., M. R. G., 182 662 (31,93) ; R.P.R., 143 298 (25,05) ; P.C., 103 651 (18,01) ; U.D.F., 81 512 (14,25) ; div. maj., 19 329 (3,38) ; ext. g., 14 906 (2,60) ; div., 13 339 (2,33) ; écol., 11 721 (2,05) ; ext. d., 2 240 (0,39).

BORDEAUX

Ins., 130 895 ; suffr. expr. 69 261
U.F.E., 20 066 ; P.S.-M.R.G., 17 784 ; DIFE, 12 174 ; P.C.F., 10 937 ; Eur.-Ecol., 3 259 ; Trotskistes, 1 666 ; Eurodroite, 1 265 ; E.E.E., 1 046 ; Déf. interpr. 1 044.

MÉRIGNAC

Ins., 30 965 ; suffr. expr., 17 438
P.S.-M.R.G., 6 083 ; U.F.E., 3 777 ; P.C.F., 3 140 ; DIFE, 2 108 ; Eur.-Ecol., 916 ; Trotskistes, 766 ; E.E.E., 260 ; Eurodroite, 211 ; Déf. interprof., 177.

PESSAC

Ins., 28 660 ; suffr. expr., 16 073
P.S.-M.R.G., 4 753 ; U.F.E., 3 744 ; P.C.F., 3 218 ; DIFE, 2 086 ; Eur.-Ecol., 977 ; Trotskistes, 615 ; Eurodroite, 235 ; E.E.E., 227 ; Déf. interprof., 218.

TALENCE

Ins., 21 102 ; suffr. expr., 10 870
P.S.-M.R.G., 3 456 ; U.F.E., 2 756 ; P.C.F., 1 608 ; DIFE, 1 602 ; Eur.-Ecol., 756 ; Trotskistes, 277 ; E.E.E., 163 ; Eurodroite, 130 ; Déf. interprof., 122.

On note une relative stabilité du P.S. et du P.C. par rapport au scrutin de 1978, avec un léger tassement socialiste et une progression communiste de plus d'un point. Les gaullistes perdent près de 10 points en pourcentage par rapport aux voix obtenues en 1978, essentiellement au profit de la liste de Mme Veil. Le mauvais score de la liste Chirac en Gironde, inférieur à la moyenne nationale, s'explique en partie par le silence du maire de Bordeaux, M. Chaban-Delmas, qui s'est tenu à l'écart de la campagne, tandis qu'à Libourne un autre gaulliste, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, était tout aussi réservé.

HÉRAULT

Ins., 433 610 ; vot., 255 664
Abst., 177 946 ; (41,03 %)
Blancs ou nuls, 11 945 (4,67 %)
Suffr. expr., 243 719

P.C.F., 72 667 (29,81 %) ; U.F.E., 61 418 (25,20 %) ; P.S.-M.R.G., 55 315 ; (22,69 %) ; D.I.F.E., 30 519 (12,52 %) ; Eur.-Ecol., 8 130 (3,33 %) ; Trotskistes, 6 180 (2,53 %) ; Eurodroite, 3 748 (1,53 %) ; E.E.E., 2 970 (1,21 %) ; Déf. interprof., 2 772 (1,13 %).

1978. — Inscr. : 434 082 ; vot. : 357 079 ; suffr. expr. : 350 290 ; P.S., M.R.G., 95 183 (27,17) ; U.D.F., 94 723 (27,04) ; P.C., 88 589 (25,29) ; R.P.R., 47 165 (13,46) ; ext. g., 11 244 (3,21) ; div., 4 989 (1,42) ; écol., 4 800 (1,37) ; ext. d., 2 054 (0,59) ; div. maj., 1 543 (0,44).

MONTPELLIER

Ins., 101 053 ; suffr. expr., 53 312
U.F.E., 17 467 ; P.S.-M.R.G., 13 041 ; P.C.F., 9 540 ; D.I.F.E., 6 658 ; Eur.-Ecol., 2 581 ; Trotskistes, 1 399 ; Eurodroite, 1 152 ; E.E.E., 873 ; Déf. interprof., 601.

BÉZIERS

Ins., 50 308 ; suffr. expr., 25 443
P.C.F., 7 873 ; U.F.E., 6 501 ; P.S.-M.R.G., 4 935 ; D.I.F.E., 3 439 ; Eur.-Ecol., 848 ; Trotskistes, 684 ; Eurodroite, 431 ; Déf. interprof., 400 ; E.E.E., 332.

SÈTE

Ins., 27 928 ; suffr. expr., 14 782
P.C.F., 5 657 ; U.F.E., 3 597 ; P.S.-M.R.G., 2 415 ; D.I.F.E., 1 897 ; Eur.-Ecol., 400 ; Trotskistes, 340 ; Eurodroite, 185 ; Déf. interprof., 150, E.E.E., 141.

Le P.C. ravit au P.S. la place de premier parti politique du département. Le P.S. doit même céder la deuxième place à la liste de Mme Veil, qui résiste assez bien localement, même dans les villages. La liste de M. Chirac ne recueille pas le fruit de ses critiques sur l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne. Le P.C. doit sa progression à la présence sur sa liste de M. Maffre-Baugé. A Belarga, petit village de la vallée de l'Hérault, où habite le leader viticole, cinquième de la liste derrière M. Marchais, le P.C., qui avait obtenu 41 voix aux dernières législatives, en obtient 87. Et le P.S. tombe de 72 voix à 22.

Si à Montpellier la liste de Mme Veil — dans laquelle M. François Delmas, ancien maire et actuellement secrétaire d'Etat à l'environnement, occupe la 37e place — obtient un bon résultat, elle réussit moins bien à Bédarieux, dont le maire, M. Marcel Roques, est aussi candidat, mais seulement à la 60e place.

ILLE-ET-VILAINE

Ins., 474 318 ; vot., 288 395
Abst., 185 923 (39,19 %)
Blancs ou nuls, 19 773 (6,85 %)
Suffr. expr., 68 622

U.F.E., 95 597 (35,58 %) ; P.S.-M.R.G., 63 749 (23,73 %) ; DIFE, 47 428 (17,65 %) ; P.C.F., 28 030 (10,43 %) ; Eur.-Ecol., 10 943 (4,07 %) ; Trotskistes, 8 422 (3,13 %) ; E.E.E., 7 420 (2,76 %) ; Déf. interprof., 3 621 (1,34 %) ; Eurodroite, 3 412 (1,27 %).

1978. — Inscr. : 471 853 ; vot. : 397 290 ; suffr. expr. : 389 081 ; R.P.R., 126 502 (32,51) ; P.S., M.R.G., 101 953 (26,20) ; U.D.F., 87 542 (22,50) ; P.C., 36 613 (9,41) ; ext. g., 13 634 (3,50) ; div. maj., 9 940 (2,55) ; div., 6 960 (1,79) ; rég., 3 348 (0,86) ; ext. d., 2 539 (0,65).

RENNES

Ins., 109 216 ; suffr. expr., 56 918
U.F.E., 16 599 ; P.S.-M.R.G., 16 472 ; DIFE, 8 365 ; P.C.F., 7 765 ; Euro.-Ecol., 3 129 ; Trotskistes, 1 752 ; ; E.E.E., 1 511 ; Eurodroite, 718 ; Déf. interprof., 607.

SAINT-MALO

Ins., 32 026 ; suffr. expr., 18 406
U.F.E., 6 009 ; P.S.-M.R.G., 4 851 ; DIFE, 3 306 ; P.C.F., 2 143 ; Eur.-Ecol., 792 ; Trotskistes, 516 ; E.E.E., 412 ; Déf. interprof., 244 ; Eurodroite, 233.

Alors que le parti socialiste semble avoir pâti de l'abstentionnisme, de l'importance des votes blancs ou nuls et de la poussée des écologistes, le parti communiste a pour sa part amélioré son audience. A Rennes, la liste conduite par Mme Veil dépasse la liste socialiste et, à Saint-Malo, l'écart est encore plus important.

A Fougères, la prise de position de M. Michel Cointat, député (R.P.R.), maire de la ville, ancien ministre de l'agriculture, qui avait déclaré qu'il s'abstiendrait, n'a guère entraîné plus d'électeurs que la moyenne sur la voie de l'abstentionnisme (39,94 %), et la liste de M. Chirac a recueilli 17,27 % des suffrages exprimés. Dans la quasi-totalité des communes de ce département, la liste conduite par Mme Veil arrive en tête. Elle recueille même davantage de voix que les socialistes et les communistes réunis

A Vitré, ville dont le maire est M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, la liste U.F.E., sur laquelle il figure à la cinquième place, a obtenu 45,66 % des suffrages exprimés.

INDRE

Insc., 179 170 ; vot., 115 433
Abst., 63 737 (35,57 %)
Blancs ou nuls, 7 891 (6,83 %)
Suffr. expr., 107 542

P.C.F., 27 523 (25,59 %) ; U.F.E., 26 659 (24,78 %) ; P.S.-M.R.G., 23 597 (21,94 %) ; DIFE, 18 437 (17,14 %) ; Trotskistes, 3 834 (3,56 %) ; Eur.-Ecol., 3 033 (2,82 %) ; E.E.E., 1 801 (1,67 %) ; Déf. interprof., 1 477 (1,37 %) ; Eurodroite, 1 181 (1,09 %).

1978. — Inscr. : 179 857 ; vot. : 156 573 ; suffr. expr. : 147 466 ; R.P.R., 40 084 (27,18) ; P.C., 38 982 (26,43) ; P.S., 31 932 (21,65) ; U.D.F., 20 076 (13,61) ; div., 11 980 (8,12) ; ext. g., 4 412 (2,99).

CHATEAUROUX

Ins., 33 260 ; suffr. expr., 19 700
U.F.E., 5 116 ; P.C.F., 4 853 ; P.S.-M.R.G., 4 258 ; DIFE, 3 266 ; Eur.-Ecol., 831 ; Trotskistes, 619 ; E.E.E., 350 ; Eurodroite, 220 ; Déf. interprof., 187.

Les résultats dans ce département illustrent le renversement qui s'est opéré à l'intérieur de la majorité au profit de l'U.D.F. et aux dépens du R.P.R., qui détient deux des trois sièges de députés. Le P.S. maintient, proportionnellement, son audience par rapport aux dernières élections législatives, tandis que le P.C. connaît un tassement. Les trotskistes devancent les écologistes.

INDRE-ET-LOIRE

Ins., 316 494 ; vot., 188 911
Abst., 127 583 (40,31 %)
Blancs ou nuls, 12 719 (6,73 %)
Suf. expr., 176 192

U.F.E., 49 799 (28,26 %) ; P.S.-M.R.G., 47 735 (27,09 %) ; P.C.F., 28 987 (16,45 %) ; DIFE, 28 006 (15,89 %) ; Euro.-Ecol., 7 181 (4,07 %) ; Trotskistes, 6 099 (3,46 %) ; E.E.E., 3 293 (1,86 %) ; Déf. interprof., 2 972 (1, 68 %) ; Eurodroite, 2 120 (1,20 %).

1978. — Inscr. : 316 219 ; vot. : 259 504 ; suffr. expr. : 252 976 ; P.S., M.R.G., 72 415 (28,62) ; R.P.R., 49 647 (19,62) ; U.D.F., 36 734 (14,52) ; P.C., 36 369 (14,38) ; div. maj., 29 248 (11,56) ; div., 17 234 (6,81) ; ext. g., 9 208 (3,64) ; écol., 2 120 (0,84) ; ext. d., 1.

TOURS

Ins., 80 633 ; suf. expr., 40 786
U.F.E., 12 711 ; P.S.-M.R.G., 10 639 ; DIFE, 6 411 ; P.C.F., 6 197 ; Eur.-Ecol., 1 857 ; Trotskistes, 1 161 ; Déf. interprof., 695 ; E.E.E., 642 ; Eurodroite, 473.

JOUÉ-LÈS-TOURS

Ins., 16 097 ; suf. expr. 8 678
P.S.-M.R.G., 2 705 ; U.F.E., 2 505 ; DIFE, 1 219 ; P.C.F., 1 175 ; Euro-Ecol., 406 ; Trotskistes, 296 ; E.E.E., 148 ; Déf. interprof., 122 ; Eurodroite, 102.

En l'absence de bouleversements notables, les états-majors politiques du département constatent surtout la relative discipline de l'électorat communiste. 80 % des électeurs des législatives ont déposé dans l'urne la liste conduite par M. Georges Marchais.

ISÈRE

Ins., 533 827 ; vot., 297 771.
Abst. : 236 056 (44,21 %).
Blancs ou nuls, 12 686 (4,26 %)
Suff. expr., 285 085.

U.F.E., 79 182 (27,77 %) ; P.S.-M.R.G., 70 318 (24,66 %) ; P.C.F., 62 873 (22,05 %) ; DIFE, 34 804 (12,20 %) ; Eur. Ecologie, 15 043 (5,27 %) ; Trotskistes, 8 905 (3,12 %) ; E.E.E., 6 367 (2,23 %) ; Déf. interprof., 3 801 (1,33 %) ; Eurodroite, 3 792 (1,33 %).

1978. — Inscr. : 536 675 ; vot. : 433 352 ; suffr. expr. : 426 149 ; P.S., M.R.G., 111 816 (26,24) ; U.D.F., 108 967 (25,57) ; P.C., 100 223 (23,52) ; R.P.R., 59 458 (13,95) ; écol., 24 321 (5,71) ; ext. g., 7 394 (1,73) ; div. maj., 6 582 (1,54) ; div., 5 180 (1,21) ; ext. d., 2 298 (0,52).

GRENOBLE

Ins., 85 724 ; suffr. expr., 42 538.
U.F.E., 12 562 ; P.S.-M.R.G., 10 059 ; P.C.F., 7 711 ; DIFE, 6 155 ; Eur.-Ecol., 2 539 ; Trotskistes, 1 343 ; E.E.E., 959 ; Eurodroite, 745 ; Déf. interprof., 465.

ÉCHIROLLES

Ins., 15 913 ; suff. expr., 9 328.
Déf. interprof., 72 ; DIFE, 774 ; E.E.E., 187 ; Eurodroite, 136 ; Eur.-Ecol., 444 ; P.C.F., 3 742 ; P.S.-M.R.G., 2 003 ; Trotskistes, 288 ; U.F.E., 1 682.

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Ins., 14 302 ; suff. expr., 7 994.
Déf. interprof., 57 ; DIFE, 1 465 ; E.E.E., 151 ; Eurodroite, 110 ; Eur.-Ecologie, 513 ; P.C.F., 3 742 ; P.S.-M.R.G., 1 820 ; Trotskistes, 304 ; U.F.E., 721.

A Grenoble, le parti socialiste enregistre un net recul par rapport aux législatives de mars 1978. Il n'a recueilli que 23,64 % des suffrages, alors qu'il avait obtenu 28,26 % des voix il y a un an. Le député, maire de Grenoble, M. Dubedout, bénéficia alors des voix modérées qui, cette fois, se sont portées sur la liste conduite par Mme Simone Veil. Quant aux écologistes, ils maintiennent à Grenoble le score qu'ils avaient réalisé lors des législatives, soit près de 6 % des voix. Au niveau du département, le parti socialiste perd un point et demi par rapport aux législatives de 1978, soit un peu plus que le parti communiste qui passe de 23,52 % des voix en 1978 à 22,05 % lors des européennes. Le parti communiste a notamment regressé dans la troisième circonscription dont le député est M. Louis Maisonnat (P.C.).

JURA

Ins., 168 770 ; vot., 99 042
Abst., 67 738 (40,61 %)
Blancs ou nuls, 5 470 (5,52 %)
Suffr. expr., 93 572

U.F.E., 29 853 (31,90 %) ; P.S.-M.R.G., 22 802 (24,36 %) ; P.C.F., 15 549 (16,61 %) ; DIFE, 12 771 (13,64 %) ; Eur.-Ecol., 5 067 (5,41 %) ; Trotskistes, 3 208 (3,42%) ; E.E.E., 1 696 (1,81 %) ; Déf. interprof., 1 585 (1,69 %) ; Eurodroite, 1 046 (1,11 %).

1978. — Inscr. : 166 689 ; vot. : 138 193 ; suffr. expr., 135 235 ; U.D.F., 41 628 (30,78) ; P.S., M.R.G., 34 373 (25,42) ; P.C., 24 815 (18,35) ; R.P.R., 22 235 (16,44) ; ext. g., 6 375 (4,71) ; écol., 2 959 (2,19) ; div. maj., 2 850 (2,10).

LONS-LE-SAUNIER

Ins., 12 034 ; Suffr. expr., 6 800
U.F.E., 2 204 ; P.S.-M.R.G., 1 686 ; P.C.F., 1 113 ; DIFE, 918 ; Eur.-Ecol., 334, Trotskistes, 230 ; E.E.E., 134 ; Déf. interprof., 103 ; Eurodroite, 78.

Le P.S. régresse légèrement alors que le P.C. subit un tassement. Dans la majorité, la liste conduite par Mme Simone Veil progresse légèrement par rapport à l'U.D.F. en 1978. On note, toutefois, que cette progression est nette dans la circonscription de Dôle alors que, dans celle de Lons-le-Saunier, on enregistre, au contraire, un certain recul dû, en partie, au fait que le député, M. René Feït, n'a pas participé à la campagne. Le R.P.R. recule à Dôle mais progresse de 3 points à Lons-le-Saunier.

LANDES

Ins., 212 503 ; vot., 144 627.
Abst., 67 875 (31,94 %).
Blancs ou nuls, 7 927 (5,79 %)
Suff. expr., 136 700.

P.S.-M.R.G., 45 264 (33,11 %) ; U.F.E., 32 245 (23,58 %) ; P.C.F., 25 417 (18,59 %) ; DIFE, 21 636 (15,82 %) ; Eur.-Ecologie, 3 719 (2,72 %) ; Trotskistes, 3 545 (2,59 %) ; Eurodroite, 1 748 (1,27 %) ; E.E.E., 1 684 (1,23 %) ; Déf. interprof. 1 442 (1,05 %).

1978. — Inscr. : 212 093 ; vot. : 184 127 ; suffr. expr. : 180 531 ; P.S., M.R.G., 67 203 (37,23) ; U.D.F., 49 026 (27,16) ; P.C., 30 249 (16,75) ; R.P.R., 24 956 (13,82) ; écol., 3 596 (1,99) ; ext. g., 2 766 (1,53) ; div., 2 735 (1,51).

MONT-DE-MARSAN

Ins., 16 797 ; suff. expr., 9 339.
P.S.-M.R.G., 3 168 ; UFE, 2 469 ; DIFE, 1 777 ; P.C.F., 1 068 ; Eur.-Ecol., 318 ; Trotskistes, 192 ; E.E.E., 129 ; Déf. interprof., 116 ; Eurodroite, 102.

Avec 68,05 % de votants les Landes figurent parmi les départements qui ont le plus voté. Les partis de la majorité améliorent leur score des législatives ; l'U.D.F. obtenait, en 1978, 27,16 % des suffrages et le R.P.R. 13,82 %. La gauche, du moins si on tient compte des voix de la liste Laguiller-Krivine, enregistre une très légère progression (de l'ordre de 1 %).

On note, au sein de la gauche, une poussée du parti communiste (+ 2 %) au dépens des socialistes et des radicaux de gauche, qui passent de 37 % aux législatives à 33,11 %, soit une perte de 4 %, où les écologistes ont sans doute leur part.

LOIR-ET-CHER

Ins., 201 416 ; vot., 128 978
Abst., 72 438 (35,96 %)
Blancs ou nuls, 9 153 (7,09 %)
Suff. expr., 119 825

U.F.E., 37 017 (30,89 %) ; P.S.-M.R.G., 28 586 (23,85 %) ; P.C.F., 23 335 (19,47 %) ; DIFE, 16 823 (14,03 %) ; Eur.-Ecol., 4 400 (3,67 %) ; Trotskistes, 4 347 (3,62 %) ; E.E.E., 2 020 (1,68 %) ; Déf. interprof., 1 890 (1,57 %) ; Eurodroite, 1 407 (1,17 %).

1978. — Inscr. : 200 354 ; vot. : 170 579 ; suffr. expr. : 166 593 ; U.D.F., 56 869 (34,13) ; P.S., 43 040 (25,83) ; P.C., 29 807 (17,89) ; R.P.R., 27 365 (16,42) ; ext. g., 7 625 (4,58) ; écol., 1 896 (1,14).

BLOIS

Ins., 27 849 ; suf. expr., 15 928
U.F.E., 4 961 ; P.S.-M.R.G., 4 005 ; P.C.F., 2 869 ; DIFE, 2 102 ; Eur.-Ecol., 723 ; Trotskistes, 568 ; E.E.E., 272 ; Eurodroite, 220 ; Déf. Interprof., 208.

La gauche ne profite pas du recul sensible des deux principaux partis de la majorité, l'U.D.F. et le R.P.R., qui perdent respectivement quatre et deux points par rapport au scrutin de 1978. Le progrès du parti communiste ne compense pas les pertes du parti socialiste et de l'extrême gauche. Bien que le nombre des suffrages exprimés soit inférieur de 30 % à celui de l'an dernier, les écologistes font plus que doubler leurs voix et que tripler leur pourcentage.

LOIRE

Ins., 465 393 ; vot., 261 814
Abst., 203 579 (43,74 %)
Blancs ou nuls, 11 651 (4,45 %)
Suffr. expr., 250 163

U.F.E., 79 250 (31,67 %) ; P.S.-M.R.G., 56 061 (22,40 %) ; P.C.F., 50 486 (20,18 %) ; DIFE, 35 767 (14,29 %) ; Eur-Ecol., 9 589 (3,83 %) ; Trotskistes, 6 635 (2,65 %) ; E.E.E., 5 389 (2,15 %) ; Eurodroite, 3 517 (1,40 %) ; Déf. interprof., 3 469 (1,38 %).

1978. — Inscr. : 466 853 ; vot. : 371 734 ; suffr. expr. : 370 918 ; U.D.F., 96 773 (26,09) ; P.S., M.R.G., 79 815 (21,52) ; P.C., 76 712 (20,68) ; R.P.R., 68 942 (18,59) ; div., 20 300 (5,47) ; ext. g., 12 582 (3,39) ; écol., 9 085 (2,45) ; div. maj., 4 441 (1,19) ; ext. d., 2 268 (0,61).

SAINT-ÉTIENNE

Ins., 125 125 ; suffr. expr., 62 406
U.F.E., 20 181 ; P.C., 14 472 ; P.S.-M.R.G., 12 680 ; DIFE, 8 239 ; Eur.-Ecol., 2 652 ; Trotskistes, 1 340 ; E.E.E., 1 168 ; Eurodroite, 1 032 ; Déf. interprof., 642.

ROANNE

Ins., 32 575 ; suffr. expr., 16 716
U.F.E., 4 587 ; P.S.-M.R.G., 4 205 ; P.C., 3 999 ; DIFE, 2 198 ; Eur.-Ecol., 569 ; Trotskistes, 404 ; E.E.E., 336 ; Déf. interprof., 239 ; Eurodroite, 178 ; P.S.U., 1.

SAINT-CHAMOND

Ins., 23 831 ; suffr. expr., 12 362
U.F.E., 3 845 ; P.S.-M.R.G., 3 249 ; P.C.F., 2 086 ; DIFE, 1 694 ; Eur.-Ecol., 552 ; Trotskistes, 338 ; E.E.E., 244 ; Eurodroite, 211 ; Déf. interprof., 153.

Par rapport au premier tour des législatives de 1978, le P.C. baisse d'un demi-point alors que le P.S. progresse de près d'un point. Le R.P.R. accuse une chute sensible avec 14,29 % des voix alors qu'en 1978 il avait obtenu 21,19 % dans les six circonscriptions sur sept où il était officiellement présenté. En revanche, l'U.D.F. fait un bond, passant de 26,10 % à 31,67 %. Même à Saint-Etienne, elle arrive en tête avec 32,33 % des suffrages, devançant de plus de 5 700 voix la liste de M. Marchais. M. Michel Durafour, U.D.F. radical, ancien ministre et ancien maire de Saint-Etienne, n'a pas manqué de le relever : « Pour la troisième fois en deux ans, voici le maire communiste de Saint-Etienne, qui était personnellement engagé, politiquement minoritaire. A lui de tirer les conséquences de cette situation. »

HAUTE-LOIRE

Ins., 150 275 ; vot., 89 362
Abst., 60 913 (40,53 %)
Blancs ou nuls, 5 504 (6,15 %)
Suffr. expr., 83 858

U.F.E., 29 322 (34,96 %) ; P.S.-M.R.G., 21 290 (25,38 %) ; DIFE, 15 433 (18,40 %) ; P.C.F., 9 166 (10,93 %) ; Eur.-Ecol., 2 552 (3,04 %) ; Trotskistes, 2 509 (2,99 %) ; E.E.E., 1 365 (1,16 %) ; Déf. interprof., 1 137 (1,35 %) ; Eurodroite, 1 084 (1,29 %).

1978. — Inscr. : 151 674 ; vot. : 126 701 ; suffr. expr. : 124 437 ; U.D.F., 68 938 (55,40) ; P.S., 35 957 (28,90) ; P.C., 10 988 (8,83) ; R.P.R., 3 463 (2,78) ; ext. g., 2 146 (1,72) ; écol., 1 715 (1,38) ; ext. d., 1 228 (0,98).

LE PUY

Ins., 13 678 ; suffr. expr., 7 512
U.F.E., 2 711 ; P.S.-M.R.G., 1 783 ; DIFE, 1 274 ; P.C.F., 859 ; Eur.-Ecol., 312 ; Trotskistes, 240 ; E.E.E., 126 ; Eurodroite, 107 ; Déf. interprof., 100.

Dans ce département, où les deux candidats U.D.F., MM. Jacques Barrot, actuellement ministre du commerce et de l'artisanat, et Jean Proriol, ancien sénateur, avaient été élus dès le premier tour en mars 78, et où M. Giscard d'Estaing avait recueilli près de 60 % des voix au second tour des présidentielles de 1974, la liste de Mme Veil fait un score relativement modeste. Le R.P.R., en revanche, qui n'avait présenté l'an dernier de candidat que dans la circonscription de M Barrot, fait une percée spectaculaire.

La gauche reste stable, les pertes sensibles du P.S. (3,5 points) étant presque totalement compensées par les gains du P.C. (+ 3,10 points) et de l'extrême gauche (+ 1,27 pts).

LOIRE-ATLANTIQUE

Ins., 637 765 ; vot., 369 694
Abst., 258 071 (41,10 %)
Blancs ou nuls, 21 318 (5,76 %)
Suffr. expr., 348 376

U.F.E., 110 887 (31,82 %) ; P.S.-M.R.G., 93 094 (26,72 %) ; DIFE, 60 529 (17,37 %) ; P.C.F., 41 941 (12,03 %) ; Eur.-Ecol., 13 879 (3,98 %) ; Trotskistes, 10 055 (2,88 %) ; E.E.E., 7 089 (2,03 %) ; Déf interprof., 5 989 (1,71 %) ; Eurodroite, 4 913 (1,41 %).

1978. — Inscr. : 630 350 ; vot. : 521 143 ; suffr. expr. : 511 376 ; R.P.R., 150 652 (29,46) ; P.S., M.R.G., 143 648 (28,09) ; U.D.F., 68 186 (13,33) ; P.C., 61 938 (12,12) ; div. maj., 46 881 (9,17) ; ext. g., 17 870 (3,49) ; écol., 9 856 (1,93) ; div., 8 454 (1,65) ; ext. d., 2 991 (0,58) ; rég., 850 (0,17).

NANTES

Ins., 157 706 ; suffr. expr., 82 607
U.F.E., 26 055 ; P.S.-M.R.G., 20 842 DIFE, 13 704 ; P.C.F., 11 445 ; Eur.-Ecol., 4 401 ; Trotskistes, 2 060 ; E.E.E., 1 504 ; Déf. interprof., 1 396 ; Eurodroite, 1 200.

REZÉ

Ins., 24 169 ; suffr. expr., 12 788
P.S.-M.R.G., 4 634 ; U.F.E., 2 697 ; P.C.F., 2 289 ; DIFE, 1 673 ; Eur.-Ecol., 656 ; Trotskistes, 397 ; E.E.E., 177 ; Déf interprof., 149 ; Eurodroite, 116.

SAINT-HERBLAIN

Ins. 22 405 ; suffr. expr., 12 142
P.S.-M.R.G., 4 118 ; U.F.E., 3 139 ; P.C.F., 1 747 ; DIFE, 1 502 ; Eur.-Ecol., 737 ; Trotskistes, 369 ; E.E.E., 266 ; Déf. interprof., 156 ; Eurodroite, 108.

SAINT-NAZAIRE

Ins., 43 339 ; suffr. expr., 21 629
P.S.-M.R.G., 7 159 ; U.F.E., 4 849 ; P.C.F., 4 838 ; DIFE, 2 517 ; Eur.-Ecol., 878 ; Trotskistes, 686 ; E.E.E., 277 ; Eurodroite, 220 ; Déf. interprof., 205.

Les électeurs de Loire-Atlantique ne se sont pas passionnés pour le scrutin, puisque la participation n'atteint pas 60 %. On a plus voté dans les campagnes (62 %) que dans les villes (54 % à Nantes).

Les résultats dénotent une relative stabilité : le P.C. se maintient autour de 12 % et le P.S. perd 1,37 point par rapport à 1978, sa défaillance étant particulièrement sensible à Nantes, dont le maire est cependant un député socialiste, M. Chenard, et où la gauche, pourtant victorieuse aux municipales, ne dépasse pas son niveau des présidentielles de 1974 (45 %).

Du côté de la majorité, la liste de Mme Veil distance nettement celle de M. Chirac. L'U.D.F. devient ainsi la première formation politique du département. Il est vrai que M. Olivier Guichard, député R.P.R. de La Baule, avait critiqué à plusieurs reprises le comportement du chef de file de la liste DIFE, M. Chirac.

LOIRET

Ins., 325 690 ; vot., 207 964
Abst., 117 726 (36,14 %)
Blancs ou nuls, 12 359 (5,94 %)
Suf. expr., 195 605

U.F.E., 60 722 (31,04 %) ; P.S.-M.R.G., 42 309 (21,62 %) ; P.C.F., 34 801 (17,79 %) ; DIFE, 33 644 (17,19 %) ; Eur. Ecol., 8 571 (4,38 %) ; Trotskistes, 6 672 (3,41 %) ; E.E.E., 3 686 (1,88 %) ; Déf. interprof., 2 746 (1,40 %) ; Eurodroite, 2 454 (1,25 %).

1978. — Inscr. : 325 193 ; vot. : 276 300 ; suffr. expr. : 269 567 ; R.P.R., 79 205 (29,38) ; P.S., M.R.G., 57 638 (21,38) ; P.C., 55 134 (20,45) ; U.D.F., 45 936 (17,04) ; div., 10 667 (3,96) ; div. maj., 9 556 (3,54) ; ext. g., 8 186 (3,04) ; écol., 2 193 (0,81) ; ext. d., 1 060 (0,39).

ORLÉANS

Ins., 57 451 ; suf. expr., 33 552
U.F.E., 11 455 ; P.S.-M.R.G., 7 383 ; DIFE, 5 152 ; P.C.F., 4 965 ; Eur.-Ecol., 1 772 ; Trotskistes, 1 163 ; E.E.E., 680 ; Déf. interprof., 504 ; Eurodroite, 478.

Dans un département réputé modéré l'U.D.F. arrive en tête devant le P.S., le R.P.R. se faisant coiffer par le P.C. Ce nouveau scrutin confirme le déclin des gaullistes qui jusqu'aux législatives de 1978 détenaient encore les quatre sièges de députés. Les progrès de la gauche, sensibles en 1978 et surtout au premier tour des cantonales de mars 1979 où elle était légèrement majoritaire, marquent un coup d'arrêt : on assiste à un recul dont le P.C. fait les frais, le P.S. pour sa part se maintenant et devient le premier parti de gauche du département.

Les écologistes à Orléans, franchissent la barre des 5 % ; les atteintes portées à la vieille ville et aux bords de Loire ainsi que la proximité de plusieurs centrales nucléaires (Saint-Laurent-des-Eaux, Dampierre-en-Burly et Belleville) installées ou en cours de construction peuvent expliquer se score.

LOT

Ins., 115 016 ; vot., 78 477
Abst., 36 539 (31,76 %)
Blancs ou nuls, 4 680 (5,96 %)
Suffr. expr., 73 797

P.S.-M.R.G., 24 322 (32,96 %) ; DIFE, 14 739 (19,97 %) ; U.F.E., 14 440 (19,57 %) ; P.C.F., 13 533 (18,34 %) ; Eur. Ecol., 2 592 (3,51 %) ; Trotskistes, 2 101 (2,85 %) ; Déf. interprof., 873 (1,18 %) ; E.E.E., 670 (0,91 %) ; Eurodroite, 527 (0,71 %).

1978. — Insc. : 114 579 ; vot. : 99 254 ; suffr. expr. : 97 402 ; P.S., M.R.G., 38 744 (39,78) ; R.P.R., 30 891 (31,71) ; P.C., 15 608 (16,02) ; div. maj., 6 037 (6,20) ; écol., 3 104 (3,18) ; ext. g., 3 018 (3,10).

CAHORS

Ins., 11 289 ; suffr. expr., 6 780
P.S.-M.R.G., 2 350 ; U.F.E., 1 398 ; DIFE, 1 197 ; P.C.F., 1 090 ; Eur.-Ecol., 357 ; Trotskistes, 185 ; Déf. interprof., 81 ; E.E.E., 62 ; Eurodroite, 60

La participation au scrutin a été relativement élevée, atteignant 68,23 % pour l'ensemble du département. La liste présentée par le P.S. et le M.R.G. est en tête des suffrages avec près de 33 % des voix. La présence de M. Maurice Faure, maire de Cahors, sixième sur la liste P.S.-M.R.G. et signataire du traité de Rome, est sans doute à l'origine de ce bon résultat, qui est cependant en recul par rapport au « score » du P.S. et du M.R.G. en 1978. En revanche, le P.C. progresse de 2,32 points. A noter que la liste conduite par M. Chirac devance de 299 voix celle de Mme Veil dans ce département qui eut, jusqu'en 1978, un député R.P.R.

LOT-ET-GARONNE

Ins., 209 816 ; vot., 137 300
Abst., 72 516 (34,56 %)
Blancs ou nuls, 8 996 (6,55 %)
Suffr. expr., 128 304

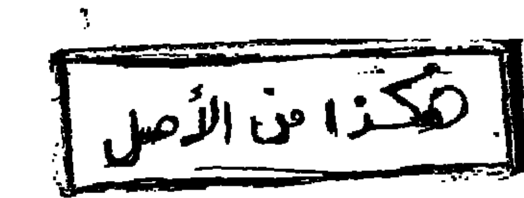
P.S.-M.R.G., 32 305 (25,17 %) ; U.F.E., 32 036 (24,96 %) ; P.C.F., 30 897 (24,08 %) ; DIFE, 19 264 (15,01 %) ; Eur.-Ecol., 4 498 (3,50 %) ; Trotskistes, 3 967 (3,09 %) ; E.E.E., 1 960 (1,52 %) ; Déf. interprof., 1 689 (1,31 %) ; Eurodroite, 1 688 (1,31 %).

1978. — Insct. : 208 734 ; vot. : 176 968 ; suffr. expr. : 172 944 ; P.S., M.R.G., 45 573 (26,35) ; R.P.R., 40 683 (23,53) ; P.C., 40 217 (23,25) ; div. maj., 24 156 (13,97) ; U.D.F., 14 861 (8,59) ; écol., rég., 4 106 (2,37) ; ext. g., 3 345 (1,93).

AGEN

Ins., 23 371 ; suffr. expr., 11 882
U.F.E., 3 547 ; P.S.-M.R.G., 2 828 ; P.C.F., 2 274 ; DIFE, 1 906 ; Eur.-Ecol., 498 ; Trotskistes, 326 ; Eurodroite, 200 ; E.E.E., 165 ; Déf. interprof., 138.

Dans ce département, dont les tr osidéputés appartiennent à l'opposition, la gauche maintient ses positions : par rapport à mars 1978, la liste de M. Mitterrand perd un peu plus d'un point, tandis que les communistes et trotskistes progressent légèrement. Le R.P.R. qui, aux dernières législatives, avait le mieux résisté face à l'opposition, voit sa liste perdre plus de huit points, tandis que celle de Mme Veil en gagne plus de seize.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LOZÈRE

Ins., 56 743 ; vot., 35 529
Abst., 21 214 (37,37 %)
Blancs ou nuls, 1 998 (5,62 %)
Suffr. expr., 33 531

U.F.E., 13 802 (41,16 %) ; P.S.-M.R.G., 6 642 (19,80 %) ; DIFE, 5 902 (17,60 %) ; P.C.F., 4 022 (11,99 %) ; Eur.-Ecol., 956 (2,85 %) ; Trotskistes, 912 (2,71 %) ; Déf. interprof., 559 (1,66 %) ; E.E.E., 400 (1,19 %) ; Eurodroite, 336 (1,00 %).

1978. — Insc. : 57 170 ; vot. : 47 198 ; suffr. expr. : 46 149 ; U.D.F., 26 115 (56,59) ; P.S., 12 290 (26,63) ; P.C., 3 885 (8,41) ; ext. g., 1 409 (3,05) ; div. maj., 1 301 (2,82) ; R.P.R., 1 149 (2,49).

MENDE

Ins., 6 059 ; Suffr. expr., 3 459
U.F.E., 1 281 ; P.S.-M.R.G., 826 ; DIFE, 578 ; P.C.F., 393 ; Eur.-Ecol., 143 ; Trotskistes, 91 ; Déf. interprof., 58 ; Eurodroite, 46 ; E.E.E., 43.

Dans ce département représenté par deux députés P.R., dont M. Jacques Blanc, secrétaire général de cette formation, la liste de Mme Veil (41,16 % des suffrages exprimés) est en recul et, par rapport au score obtenu par ces deux élus en mars 78 (56,59 %) et par rapport au pourcentage (46,92 %) recueilli par M. Giscard d'Estaing au premier tour des présidentielles. La liste du R.P.R. progresse, en revanche, de plus de 4 points par rapport au score de M. Chaban-Delmas en mai 1974. Au sein de la gauche, qui se maintient à son niveau de 1974, mais recule quelque peu par rapport aux dernières législatives, le P.C.F. réduit de 18,22 points à 7,81 l'écart qui le séparait du P.S. en mars 1978, en gagnant près de 4 points alors que les socialistes en perdent près de 7.

MAINE-ET-LOIRE

Ins., 414 155 ; vot., 246 149
Abst., 168 006 (40,56 %)
Blancs ou nuls, 18 175 (7,38 %)
Suffr. expr., 227 974

U.F.E., 83 535 (36,64 %) ; P.S.-M.R.G., 51 557 (22,61 %) ; DIFE, 42 547 (18,66 %) ; P.C.F., 21 411 (9,39 %) ; Eur.-Eco., 9 327 (4,09 %) ; Trotskistes, 7 312 (3,20 %) ; E.E.E., 4 898 (2,14 %) ; Déf. interprof., 4 249 (1,86 %) ; Eurodroite, 3 138 (1,37 %).

1978. — Inscr. : 411 985 ; vot. : 347 371 ; suffr. expr. : 338 562 ; R.P.R., 108 676 (32,10) ; U.D.F., 97 223 (28,71) ; P.S., M.R.G., 80 622 (23,81) ; P.C., 34 426 (10,17) ; ext. g., 12 681 (3,74) ; div., 4 934 (1,46).

ANGERS

Ins., 80 050 ; suffr. expr., 42 468
U.F.E., 14 531 ; P.S.-M.R.G., 10 385 ; DIFE, 6 999 ; P.C.F., 5 252 ; Eur.-Ecol., 2 174 ; Trotskistes, 1 190 ; E.E.E., 781 ; Déf. interprof., 613 ; Eurodroite, 543.

CHOLET

Ins., 30 933 ; Suffr. expr., 16 977
U.F.E., 5 804 ; P.S.-M.R.G., 4 636 ; DIFE, 2 300 ; P.C.F., 1 971 ; Eur.-Ecol., 820 ; Trotskistes, 539 ; E.E.E., 351 ; Déf. interprof., 320 ; Eurodroite, 236.

SAUMUR

Ins., 18 876 ; Suffr. expr., 9 546
U.F.E., 3 489 ; P.S.-M.R.G., 2 434 ; DIFE, 1 638 ; P.C.F., 891 ; Eur.-Ecol., 353 ; Trotskistes, 249 ; E.E.E., 195 ; Eurodroite, 191 ; Déf. interprof., 106.

Les deux listes de la majorité ont réalisé des scores assez nettement supérieurs à leurs résultats nationaux. Si l'on se réfère au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, on constate que l'U.D.F. a fait moins bien que le candidat Valéry Giscard d'Estaing (36,6 % des suffrages exprimés contre 40,23 % et la liste Chirac mieux que le candidat Chaban-Delmas (13,6 % contre 13,95 %. Mais par rapport aux législatives de 1968, le R.P.R. perd près de quatorze points alors que l'U.D.F. en gagne près de huit.

Le scrutin confirme le tassement enregistré par la gauche lors des législatives de 1978 après la période faste de 1977 qui vit une liste d'union P.C.-P.S. entrer « par surprise » à la mairie d'Angers. Dans la commune d'Angers notamment, les deux listes du P.S. et du P.C. n'obtiennent ensemble que 36,75 % des exprimés (39,5 % avec les voix de la liste Laguiller), tandis que les listes Veil et Chirac totalisent 50,8 % des voix (53,8 % avec les listes J.-J. S.-S. et Malaud) et que les écologistes franchissent la barre des 5 % dans une ville où les problèmes d'environnement ne se posent par une acuité particulière.

MANCHE

Ins., 317 943 ; vot., 185 524
Abst., 132 419 (41,64 %)
Blancs ou nuls, 12 213 (6,58 %)
Suffr. expr., 173 311

U.F.E., 60 745 (35,05 %) ; P.S.-M.R.G., 37 493 (21,63 %) ; DIFE, 32 497 (18,75 %) ; P.C.F., 16 075 (9,27 %) ; Eur.-Ecol., 13 145 (7,58 %) ; Trotskistes, 4 775 (2,75 %) ; E.E.E., 3 250 (1,87 %) ; Déf. interprof., 3 115 (1,80 %) ; Eurodroite, 2 216 (1,28 %).

1978. — Inscr. : 316 146 ; vot. : 264 310 ; suffr. expr. : 260 111 ; U.D.F., 96 291 (37,02) ; R.P.R., 57 571 (22,13) ; P.S., 51 019 (19,61) ; P.C., 21 512 (8,27) ; écol., 16 525 (6,35) ; ext. g., 10 976 (4,22) ; div. maj., 6 217 (2,39).

SAINT-LO

Ins., 14 224 ; suffr. expr., 6 955
U.F.E., 2 320 ; P.S.-M.R.G., 1 834 ; DIFE, 1 020 ; P.C.F., 752 ; Eur.-Ecol., 574 ; Trotskistes, 180 ; E.E.E., 126 ; Eurodroite, 93 ; Déf. interprof., 78.

CHERBOURG

Ins., 19 054 ; suffr. expr., 9 561
U.F.E., 2 856 ; P.S.-M.R.G., 2 444 ; P.C.F., 1 490 ; DIFE, 1 257 ; Eur.-Ecol., 671 ; Trotskistes, 233 ; E.E.E., 149 ; Eurodroite, 139 ; Déf. interprof., 122.

En perdant trois points par rapport à 1978, les formations de la majorité n'en restent pas moins loin devant la gauche, avec 58,75 % contre 33,65 % des voix. Le P.C. perd un point alors que le P.S. en gagne deux. Dans l'opposition, les socialistes devancent toujours très largement les communistes d'environ douze points. Dans l'ensemble du département, les écologistes augmentent leur audience de plus d'un point. C'est dans le nord du département, dans la région de La Hague, où est situé le centre de retraitement des combustibles irradiés et où sera installée la future centrale nucléaire de Flamanville, qu'ils réalisent leur meilleur score. A noter le chiffre élevé des abstentions, supérieur de 3,12 % à la moyenne nationale.

MARNE

Ins., 330 636 ; vot. 193 319.
Abst., 137 317 (41,53 %).
Blancs ou nuls, 8 740 (4,52 %).
Suff. expr., 184 579.

U.F.E., 53 753 (29,12 %) ; P.S.-M.R.G., 38 499 (20,85 %) ; P.C.F., 36 880 (19,98 %) ; DIFE, 33 845 (18,33 %) ; Eur.-Ecologie, 8 763 (4,74 %) ; Trotskistes, 5 575 (3,02 %) ; E.E.E., 3 152 (1,70 %) ; Déf.-interprof., 2 137 (1,15 %) ; Eurodoite, 1 975 (1,06 %).

1978. — Inscr. : 328 532 ; vot. : 278 776 ; suffr. expr. : 274 022 ; R.P.R., 69 760 (25,46) ; P.C., 66 382 (24,22) ; U.D.F., 64 859 (23,67) ; P.S., M.R.G., 54 738 (19,97) ; écol., 9 369 (3,42) ; ext. g., 6 297 (2,30) ; div., 2 617 (0,95).

CHALONS-SUR-MARNE

Ins., 28 587 ; suff. expr., 14 849.
U.F.E., 4 230 ; P.C.F., 3 407 ; P.S.-M.R.G., 3 174 ; DIFE, 3 286 ; Eur.-Ecol., 724 ; Trotskistes, 397 ; E.E.E., 271 ; Déf.-interprof., 208 ; Eurodroite, 152.

REIMS

Ins., 96 765 ; suff. expr., 49 982.
U.F.E., 12 321 ; P.C.F., 12 217 ; P.S.-M.R.G., 9 965 ; DIFE, 9 130 ; Eur.-Ecologie, 3 266 ; Trotskistes, 1 296 ; E.E.E., 749 ; Déf.-interprof., 567 ; Eurodroite, 471.

Par rapport aux législatives de mars 1978 on note, outre la nette progression du courant exprimé par Mme Veil, que les socialistes sont passés, pour la première fois, devant le P.C. qui a perdu plus de quatre points, passant de 24,22 % à 19,98 %. Cette tendance confirme le léger déclin amorcé lors des dernières élections cantonales.

Dans les trois villes tenues par des municipalités de gauche, Reims, Epernay et Châlons-sur-Marne, les scores majorité-opposition ont été très serrés. En revanche, à Vitry-le-François, ville dont le maire est le député R.P.R., M. Jean Bernard, l'effondrement du parti de M. Chirac est spectaculaire, puisque le score réalisé au premier tour des législatives (41,81 %) est tombé dimanche à 18,98 %.

HAUTE-MARNE

Ins., 142 369 ; vot., 85 608
Abst., 56 761 (39,86 %)
Blancs ou nuls, 5 441 (6,35 %)
Suffr. expr., 80 167

U.F.E., 22 794 (28,43 %) ; P.S.-M.R.G., 19 581 (24,42 %) ; P.C.F., 13 711 (17,10 %) ; DIFE, 13 357 (16,66 %) ; Eur.-Ecol., 3 833 (4,78 %) ; Trotskistes, 3 110 (3,87 %) ; E.E.E., 1 678 (2,09 %) ; Déf. interprof., 1 145 (1,42 %) ; Eurodroite, 952 (1,18 %) ; P.S.U., 5 ; Rég.-Eur., 1.

1978. — Inscr. : 141 579 ; vot. : 117 851 ; suffr. expr. : 115 699 ; R.P.R., 34 522 (29,99) ; P.S., M.R.G., 27 476 (23,87) ; U.D.F., 24 794 (21,54) ; P.C., 23 525 (20,44) ; ext. g., 3 463 (3,01) ; div., 885 (0,70) ; ext. d., 514 (0,44).

CHAUMONT

Ins., 17 503 ; suffr. expr., 9 384
U.F.E., 2 501 ; P.S.-M.R.G., 2 426 ; P.C.F., 1 599 ; DIFE, 1 361 ; Eur.-Ecol., 592 ; Troskistes, 373 ; E.E.E., 241 ; Déf. interprof., 135 ; Eurodroite, 96.

SAINT-DIZIER

Ins., 20 557 ; suffr. expr., 9 670
P.C.F., 2 573 ; U.F.E., 2 450 ; P.S.-M.R.G., 2 093 ; DIFE, 1 338 ; Eur.-Ecol., 467 ; Trotskistes, 358 ; E.E.E., 191 ; Eurodroite, 122 ; Déf. intreprof., 80.

Le parti communiste arrive en tête à Saint-Dizier où, contrairement à l'U.D.F., il avait mené une campagne sans tapage. Le score est serré à Chaumont, où le P.S. talonne l'U.D.F. et où le P.C.F. précède le R.P.R. de 238 suffrages. Bien que comptant un adjoint au maire de Chaumont dans ses rangs (M. Alain Bloch, radical), la « 5e liste » obtient un résultat médiocre au chef-lieu. L'U.D.F. confirme son implantation à Langres. La majorité a perdu environ 3 points dans l'ensemble du département.

MAYENNE

Ins., 182 582 ; vot., 114 180
Abst., 68 402 (37,46 %)
Blancs ou nuls, 11 036 (9,66 %)
Suffr. expr., 103 144

U.F.E., 38 001 (36,84 %) ; P.S.-M.R.G., 23 111 (22,40 %) ; DIFE, 21 971 (21,30 %) ; P.C.F., 7 923 (7,68 %) ; Eur.-Ecol., 3 450 (3,34 %) ; Trotskistes, 3 263 (3,16 %) ; E.E.E., 2 554 (2,47 %) ; Déf. interprof., 1 585 (1,53 %) ; Eurodroite, 1 286 (1,24 %).

1978. — Inscr. : 181 973 ; vot. : 157 482 ; suffr. expr. : 153 042 ; U.D.F., 55 504 (36,27) ; P.S., 43 087 (28,15) ; R.P.R., 36 827 (24,06) ; P.C., 9 325 (6,09) ; ext. g., 5 211 (3,40) ; écol., 1 388 (0,91) ; div., 979 (0,64) ; div. maj., 721 (0,47) ;

LAVAL

Ins., 31 742 ; suffr. expr., 17 307
U.F.E., 5 804 ; P.S.-M.R.G., 5 182 ; DIFE, 2 490 ; P.C.F., 1 684 ; Eur.Ecol., 788 ; Trotskistes, 536 ; E.E.E., 359 ; Déf. interprof., 270 ; Eurodroite, 214.

L'électorat mayennais a boudé la liste socialiste qui recueille 23,40 % des voix alors qu'aux élections législatives de 1978 le P.S. avait obtenu 28,15 % des suffrages. Cette érosion — qui est l'un des phénomènes les plus sensibles dans le département — affecte des villes comme Laval et Mayenne. Dans ces municipalités, gérées par des socialistes, la liste U.F.E., conduite par Mme Simone Veil, arrive en tête. Le P.C.F. consolide un peu ses positions, alors que le R.P.R. s'affaiblit.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Ins., 451 911 ; vot., 263 995
Abst., 187 916 (41,58 %)
Blancs ou nuls, 12 970 (4,91 %)
Suffr. expr., 251 025

U.F.E., 70 495 (28,08 %) ; P.S.-M.R.G., 60 137 (23,95 %) ; P.C.F., 52 481 (20,90 %) ; DIFE, 28 871 (11,50 %) ; Eur.-Ecol., 13 967 (5,56 %) ; E.E.E., 10 923 (4,35 %) ; Trotskistes, 8 003 (3,18 %) ; Eurodroite, 3 184 (1,26 %) ; Déf. interprof., 2 962 (1,17 %) ; P.S.U., 2.

1978. — Inscr. : 452 552 ; vot. : 375 650 ; suffr. expr. : 367 986 ; U.D.F., 112 117 (30,47) ; P.S., M.R.G., 96 426 (26,20) ; P.C., 80 414 (21,85) ; R.P.R., 53 477 (14,53) ; ext. g., 13 972 (3,80) ; div., 4 422 (1,20) ; div. maj., 3 615 (0,98) ; ext. d., 3 543 (0,96).

NANCY

Ins., 62 298 ; suffr. expr., 31 280
U.F.E., 11 645 ; P.S.-M.R.G., 6 465 ; DIFE, 4 126 ; P.C.F., 3 167 ; Eur.-Ecol., 2 042 ; E.E.E., 2 021 ; Trotskistes, 754 ; Eurodroite, 588 ; Déf. interprof., 472.

VANDŒUVRE-LES-NANCY

Ins., 18 132 ; suffr. expr., 9 399
P.S.-M.R.G., 2 743 ; U.F.E., 2 590 ; P.C.F., 1 275 ; DIFE, 980 ; Eur.-Ecol., 847 ; E.E.E., 439 ; Trotskistes, 311 ; Eurodroite, 127 ; Déf. interprof., 87.

Les deux listes de la majorité perdent près de 6,80 points, alors que la gauche ne concède que 2,76 points. La scission entre le nord du département, qui enregistre une forte poussée du parti communiste, et le sud, où la liste de Mme Simone Veil atteint près de 37,22 % des suffrages à Nancy-Ville, est confirmée.

L'ensemble des autres listes obtient 15,54 % des voix, chiffre largement au-dessus des 12,8 % nationaux et sans doute dû à la liste Europe-Ecologie, qui devance la liste de l'ancien député de Nancy, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

MEUSE

Insc., 137 085 ; vot., 86 194
Abst., 50 891 (37,12 %)
Blancs ou nuls, 5 719 (6,64 %)
Suffr. expr., 80 475

U.F.E., 26 491 (32,91) ; P.S.-M.R.G., 20 784 (25,82 %) ; P.C.F., 10 964 (13,62 %) ; DIFE, 10 664 (13,25 %) ; Eur.-Ecol., 4 092 (5,08 %) ; Trotskistes, 3 030 (3,76 %) ; E.E.E., 2 207 (2,74 %) ; Déf. interprof., 1 144 (1,42 %) ; Eurodroite, 1 099 (1,36 %).

1978. — Inscr. : 137 668 ; vot. : 115 922 ; suffr. expr. : 113 393 ; U.D.F., 42 840 (37,07) ; P.S., 33 899 (29,90) ; P.C., 15 471 (13,64) ; R.P.R., 11 340 (10) ; div., 5 865 (5,17) ; ext. g., 4 778 (4,21).

BAR-LE-DUC

Insc., 12 233 ; suffr. expr., 6 900
P.S.-M.R.G., 2 366 ; U.F.E., 1 913 ; P.C.F., 915 ; DIFE, 676 ; Eur.-Ecol., 402 ; Trotskistes, 240 ; E.E.E., 168 ; Déf. interprof., 128 ; Eurodroite, 92.

Dans cette consultation, l'électorat meusien a montré une relative stabilité par rapport aux législatives de 1978. Les grands partis politiques retrouvent sensiblement leurs voix, à l'exception, toutefois, de l'U.D.F. et du parti socialiste. Les écologistes font une « percée » remarquable que l'on n'attendait guère.

MORBIHAN

Ins., 398 816 ; vot., 242 308
Abst., 156 508 (39,24 %)
Blancs ou nuls, 14 316 (5,90 %)
Suffr. expr., 227 952

U.F.E., 77 525 (34 %) ; P.S.-M.R.G., 54 355 (23,84 %) ; DIFE, 40 946 (17,96 %) ; P.C.F., 30 527 (13,39 %) ; Eur.-Ecol., 7 287 (3,19 %) ; Trotskistes, 6 844 (3 %) ; E.E.E., 4 406 (1,93 %) ; Eurodroite, 3 040 (1,33 %) ; Déf. interprof., 3 022 (1,32 %).

1978. — Inscr. : 399 512 ; vot. : 337 753 ; suffr. expr. : 333 055 ; U.D.F., 127 356 (38,24) ; P.S., 75 271 (22,60) ; R.P.R., 45 463 (13,65) ; P.C., 43 932 (13,19) ; div. maj., 23 851 (7,16) ; ext. g., 9 374 (2,81) ; écol., 3 395 (1,02) ; rég., 2 849 (0,85) ; div., 1 564 (0,47).

VANNES

Ins., 24 570 ; suffr. expr., 13 301
U.F.E., 4 527 ; P.S.-M.R.G., 3 890 ; DIFE, 2 176 ; P.C.F., 978 ; Eur.-Ecol., 581 ; Trotskistes, 362 ; E.E.E., 337 ; Eurodroite, 257 ; Déf. interprof., 193.

LORIENT

Ins., 44 119 ; suffr. expr., 22 845
P.S.-M.R.G., 6 372 ; U.F.E., 6 248 ; P.C.F., 4 317 ; DIFE, 3 525 ; Eur.-Ecol., 962 ; Trotskistes, 589 ; E.E.E., 340 ; Eurodroite, 253 ; Déf. interprof., 239.

Par rapport aux législatives de 1978, la relative stabilité de l'électorat dans le Morbihan dissimule mal cependant le fait qu'au sein de la majorité, tandis que l'U.D.F. marque le pas et même régresse légèrement, le R.P.R., en revanche, gagne plus de 4 points sur son score précédent. Ce qui a été assez rare dans l'ensemble du pays, à l'occasion de ce scrutin européen, pour être signalé.

A Vannes, la liste de Mme Veil vient en tête. Le P.S. ne confirme donc pas le succès de son candidat aux dernières élections cantonales, contre le député U.D.F. et maire de la ville, M. Paul Chapel. A Lorient, dont la municipalité est socialiste, la majorité approche de 918 voix le score de la gauche. A noter, enfin, que dans l'ensemble du département la liste Régions-Europe de M. Jean-Edern Hallier, qui n'avait pas déposé de bulletins, recueille 7 voix.

MOSELLE

Ins., 615 099 ; vot., 334 916
Abst., 280 183 (45,55 %)
Blancs ou nuls, 18 442 (5,51 %)
Suffr. expr., 316 474

U.F.E., 96 681 (30,55 %) ; P.S.-M.R.G., 73 694 (23,29 %) ; DIFE, 53 344 (16,86 %) ; P.C.F., 42 229 (13,34 %) ; Eur.-Ecol., 21 012 (6,64 %) ; Trotskistes, 11 476 (3,63 %) ; E.E.E., 9 154 (2,89 %) ; Eurodroite, 4 772 (1,51 %) ; Déf. interprof., 4 112 (1,30 %).

1978. — Inscr. : 614 865 ; vot. : 511 392 ; suffr. expr. : 499 299 ; U.D.F., 137 894 (27,62) ; P.S., 119 099 (23,85) ; R.P.R., 118 377 (23,71) ; P.C., 78 588 (15,74) ; div. maj., 20 330 (4,07) ; ext. g., 18 958 (3,79) ; écol., 3 697 (0,74) ; div., 2 365 (0,47).

METZ

Ins., 65 882 ; suffr. expr., 31 214
U.F.E., 10 503 ; P.S.-M.R.G., 7 806 ; DIFE, 4 914 ; P.C.F., 2 877 ; Eur.-Ecol., 2 489 ; Trotskistes, 939 ; E.E.E., 844 ; Eurodroite, 457 ; Déf. interprof., 385.

THIONVILLE

Ins., 24 336 ; suffr. expr., 13 212
U.F.E., 4 325 ; P.S.-M.R.G., 2 825 ; P.C.F., 2 019 ; DIFE, 1 895 ; Eur.-Ecol., 1 098 ; E.E.E., 381 ; Trotskistes, 355 ; Eurodroite, 173 ; Déf. interprof., 141.

Jamais encore le taux de participation n'avait été aussi faible en Moselle. Le score enregistré par la liste de M. Chirac est supérieur aux 11,81 % obtenus par M. Chaban-Delmas aux élections présidentielles de 1974, mais il est sans commune mesure avec les 23,71 % des législatives de 1978. Avec le R.P.R., le P.C.F. apparaît comme le perdant de ce scrutin après des « percées » remarquables lors des dernières élections législatives. La défaite du P.C.F. paraît d'autant plus sévère qu'elle a été surtout enregistrée dans le bassin sidérurgique, les communistes perdant notamment des voix là où ils dirigent des municipalités, comme à Thionville, Terville ou Yutz. Cet échec n'est pas compensé par la revanche prise, à Hayange, sur le P.S., et par un léger renforcement des positions communistes dans la vallée de l'Orne.

Le P.S. perd également des points, par rapport aux législatives de 1978, dans plusieurs communes qu'il dirige. L'U.D.F. est le principal vainqueur du scrutin. Les écologistes ont parfois dépassé les 10 %, comme à Cattenom, où se construit une centrale nucléaire.

NIÈVRE

Ins., 174 467 ; vot., 108 017 ;
Abst., 66 450 (38,08 %)
Blancs ou nuls, 56 371 (5,18 %)
Suf. expr., 102 046

P.S.-M.R.G., 35 970 (35,24 %) ; U.F.E., 21 971 (21,53 %) ; P.C.F., 21 381 (20,95 %) ; DIFE, 12 906 (12,64 %) ; Eur.-Ecol., 3 430 (3,36 %) ; Trotskistes, 2 951 (2,89 %) ; Déf. interprof., 1 337 (1,31 %) ; E.E.E., 1 153 (1,12 %) ; Eurodroite, 947 (0,92 %).

1978. — Inscr. : 174 881 ; vot. : 144 446 ; suffr. expr. : 141 418 ; P.S., 52 753 (37,30) ; U.D.F., 30 720 (21,72) ; P.C., 29 348 (20,75) ; R.P.R., 13 107 (9,27) ; div. maj., 8 781 (6,21) ; ext. g., 5 086 (3,59) ; div., 1 623 (1,15).

NEVERS

Ins., 28 538 ; suffr. expr., 15 306
P.S.-M.R.G., 5 346 ; U.F.E., 3 911 ; P.C.F., 2 730 ; DIFE, 1 858 ; Eur.—Ecol., 584 ; Trotskistes, 376 ; Déf. interprof., 187 ; E.E.E., 183 ; Eurodroite, 131.

Dans ce département qui est celui de M. François Mitterrand et dont les deux autres députés, comme les deux sénateurs, sont socialistes, le P.S. est en recul. Il perd deux points par rapport à la précédente consultation. Le P.C.F. et les formations de la majorité se maintiennent.

NORD

Ins., 1 574 515 ; vot., 1 086 928
Abst., 487 587 (30,96 %)
Blancs ou nuls, 56 371
Suffr. expr., 1 030 557

P.C.F., 269 072 (26,10 %) ; P.S.-M.R.G., 258 445 (25,07 %) ; U.F.E., 236 647 (22,96 %) ; DIFE, 138 480 (13,43 %) ; Eur.-Ecol., 45 205 (4,38 %) ; Trotskistes, 36 016 (3,49 %) ; E.E.E., 20 048 (1,94 %) ; Déf. interprof., 14 026 (1,36 %) ; Eurodroite, 12 551 (1,21 %) ; Rég.-Eur., 63 ; P.S.U., 4.

1978. — Inscr. : 1 573 693 ; vot. : 1 361 304 ; suffr. expr. : 1 333 184 ; P.C., 351 059 (26,33) ; P.S., M.R.G., 349 541 (26,22) ; R.P.R., 258 478 (19,39) ; U.D.F., 167 279 (12,55) ; div. maj., 114 303 (8,57) ; ext. g., 37 224 (2,79) ; div., 27 388 (2,05) ; écol., 25 898 (1,98) ; ext. d., 2 822 (0,21).

LILLE

Ins., 104 547 ; suffr. expr., 59 003
P.S.-M.R.G., 17 286 ; U.F.E., 15 981 ; P.C.F., 10 471 ; DIFE, 7 238 ; Eur.-Ecol., 3 055 ; Trotskistes, 1 759 ; E.E.E., 1 279 ; Déf. interprof., 1 001 ; Eurodroite, 933.

CAMBRAI

Ins., 24 617 ; suffr. expr., 16 425
U.F.E., 4 343 ; P.S.-M.R.G., 3 997 ; P.C.F., 3 330 ; DIFE, 2 660 ; Eur.-Ecol., 713 ; Trotskistes, 558 ; E.E.E., 351 ; Déf. interprof., 289 ; Eurodroite, 184.

DOUAI

Ins., 26 347 ; suffr. expr., 15 932
P.C.F., 4 262 ; U.F.E., 4 114 ; P.S.-M.R.G., 2 967 ; DIFE 2 402 ; Eur.-Ecol., 698 ; Trotskistes, 556 ; E.E.E., 421 ; Déf. interprof., 308 ; Eurodroite, 202 ; P.S.U., 2.

DUNKERQUE

Ins., 53 158 ; suffr. expr., 29 831
U.F.E., 7 794 ; P.S.-M.R.G., 7 637 ; P.C.F., 5 737 ; D.I.F.E., 4 453 ; Eur.-Ecol., 1 586 ; Trotskistes, 1 188 ; E.E.E., 612 ; Eurodroite, 425 ; Déf. interprof., 399.

MARCQ-EN-BARŒUL

Ins., 23 851 ; suffr. expr., 15 659
U.F.E., 5 587 ; P.S.-M.R.G., 3 048 ; D.I.F.E., 2 740 ; P.C.F., 1 868 ; Eur.-Ecol., 961 ; E.E.E., 453 ; Trotskistes, 429 ; Déf. interprof., 301 ; Eurodroite, 273.

MAUBEUGE

Ins., 20 062 ; suffr. expr., 12 129
P.C.F., 3 688 ; P.S.-M.R.G., 2 658 ; U.F.E., 2 541 ; D.I.F.E., 1 857 ; Eur.-Ecol., 456 ; Trotskistes, 387 ; E.E.E. 252 ; Eurodroite, 150 ; Déf. interprof. 140.

ROUBAIX

Ins., 52 472 ; suffr. expr., 31 922
P.S.-M.R.G., 10 013 ; U.F.E., 8 493 ; P.C.F., 5 661 ; D.I.F.E., 3 441 ; Eur.-Ecol., 1 489 ; Trotskistes, 1 030 ; E.E.E., 749 ; Déf. interprof., 558 ; Eurodroite, 488.

TOURCOING

Ins., 55 893 ; suffr. expr., 36 881
U.F.E., 10 688 ; P.S.-M.R.G., 10 155 ; P.C.F., 6 041 ; D.I.F.E., 4 810 ; Eur.-Ecol., 2 001 ; Trotskistes, 1 065 ; E.E.E., 900 ; Déf. interprof., 624 ; Eurodroite, 597.

VALENCIENNES

Ins., 26 890 ; suffr. expr., 16 699
P.C.F., 4 578 ; U.F.E., 4 438 ; D.I.F.E., 2 764 ; P.S.-M.R.G., 2 741 ; Eur.-Ecol., 814 ; Trotskistes, 491 ; E.E.E., 332 ; Déf. interprof., 300 ; Eurodroite, 241.

VILLENEUVE-D'ASCQ

Ins., 26 402 ; suffr. expr., 15 848
U.F.E., 4 313 ; P.S.-M.R.G., 4 265 ; P.C.F., 2 663 ; D.I.F.E., 1 927 ; Eur.-Ecol., 1 416 ; Trotskistes, 536 ; E.E.E., 352 ; Déf. interprof., 197 ; Eurodroite, 180.

WATTRELOS

Ins., 27 912 ; suffr. expr., 17 114
P.S.-M.R.G., 6 504 ; U.F.E., 3 720 ; P.C.F., 3 273 ; D.I.F.E., 1 476 ; Eur.-Ecol., 805 ; Trotskistes, 619 ; E.E.E., 293 ; Eurodroite, 225 ; Déf. interprof., 199.

On constate une légère régression du parti communiste et du parti socialiste (51,17 % au total, contre 52,55 %), de même que du R.P.R. et de l'U.D.F. (36,4 % au total, contre 40,51 %). Cet effritement des quatre grands partis profite à l'extrême gauche et, surtout, aux écologistes. Le P.C. perd 1,25 point, le P.S. un peu plus de 1,1. A Lille, la liste du P.S., sur laquelle le maire de la ville, M. Pierre Mauroy, est le numéro deux, est arrivée largement en tête avec près de 30 % des voix contre 17,7 au parti communiste. A Denain, M. Gustave Ansart, député communiste, confirme sa suprématie, mais, dans l'arrondissement du Valenciennois, secteur de la sidérurgie où les communistes ont mené une très vive campagne, le P.C.F. régresse de 2 points.

Dans la majorité, l'U.D.F. a largement mordu sur l'électorat R.P.R. Elle gagne 5,4 points, ce que perd approximativement la formation gaulliste. Mais le recul du parti de M. Chirac n'est pas général. Il est très net dans certains secteurs, comme la région lilloise ou le Valenciennois, mais dans l'arrondissement de Dunkerque le R.P.R. passe de 10 % à 15,7 % des suffrages.

OISE

Ins., 390 084 ; vot., 259 284
Abst., 130 800 (33,53 %)
Blancs ou nuls, 14 406 (5,55 %)
Suf. expr., 244 878

P.C.F., 58 378 (23,83 %) ; U.F.E., 58 199 (23, 76 %) ; P.S.-M.R.G., 53 323 (23 %) ; DIFE, 39 263 (16,03 %) ; Trotskistes, 11 027 (4,50 %) ; Trotskistes, 11 027 (4,18 %) ; E.E.E., 4 680 (1,91 %) ; Déf. interprof., 3 585 (1,46 %) ; Eurodroite, 3 178 (1,29 %) ; P.S.U., 4.

1978. — Inscr. : 387 419 ; vot. : 332 827 ; suffr. expr. : 325 727 ; R.P.R., 93 969 (28,85) ; P., 77 867 (23,90) ; P.S., M.R.G., 72 135 (22,14) ; U.D.F., 49 163 (15,09) ; div., 14 974 (4,60) ; ext. g., 10 598 (3,25) ; écol., 5 351 (1,64) ; div. maj. 998 (0,31) ; ext. d., 672 (0,21).

BEAUVAIS

Ins., 30 581 ; suf. expr., 18 633
U.F.E., 4 827 ; P.S.-M.R.G., 4 605 ; P.C.F., 3 623 ; DIFE, 3 039 ; Eur.-Ecol., 1 000 ; Trotskistes, 891 ; E.E.E., 370 ; Eurodroite, 244 ; Déf. interprof., 234.

COMPIÈGNE

Ins., 21 722 ; suf. expr., 13 242
U.F.E., 4 033 ; P.S.-M.R.G., 2 931 ; DIFE, 2 138 ; P.C.F., 2 130 ; Eur.-Ecol., 723 ; Trotskistes, 583 ; E.E.E., 271 ; Déf. interprof., 218 ; Eurodroite, 215.

CREIL

Ins., 17 410 ; suf. expr., 8 362
P.C.F., 2 863 ; P.S.-M.R.G., 2 254 ; U.F.E., 1 695 ; DIFE, 1 026 ; Eur.-Ecol, 356 ; Trotskistes, 354 ; E.E.E., 118 ; Eurodroite, 109 ; Déf. interprof., 87.

Le parti communiste arrive en tête dans le département en recueillant 23,83 % des suffrages exprimés. Fait notable, à Creil, traditionnel bastion socialiste, il devance, pour la première fois, le parti socialiste. Dans cette ville, la liste communiste totalise 28,29 % des suffrages exprimés contre 26,95 % à la liste socialiste. Au premier tour des élections législatives de 1978, le candidat socialiste y avait recueilli 32,5 % des suffrages. A noter aussi une nette poussée de l'extrême gauche dans l'ensemble du département où la liste trotskiste avec 4,5 % des voix, devance les écologistes (4,18 %).

Dans la majorité, le rapport R.P.R.-U.D.F. s'est inversé au profit de la seconde, si on compare ces résultats avec ceux de 1978.

ORNE

Ins., 200 675 ; vot., 124 778
Abst., 75 897 (37,82 %)
Blancs ou nuls, 8 587 (6,88 %)
Suffr. expr., 116 191

U.F.E., 36 429 (31,35 %) ; P.S.-M.R.G., 26 419 (22,73 %) ; DIFE, 24 626 (21,19 %) ; P.C.F., 13 584 (11,69 %) ; Eur.-Ecol., 5 693 (4,89 %) ; Trotskistes, 4 032 (3,46 %) ; E.E.E., 2 302 (1,98 %) ; Déf. interprof., 1 669 (1,43 %) ; Eurodroite, 1 447 (1,24 %).

1978. — Inscr. : 200 023 ; vot. : 168 591 ; suffr. expr. : 164 911 ; R.P.R., 53 962 (32,72) ; U.D.F., 40 298 (24,44) ; P.S., 38 229 (23,18) ; P.C., 16 733 (10,14) ; ext. g., 6 264 (3,80) ; div. maj., 5 095 (3,09) ; écol., 2 329 (1,41) ; ext. d., 1 673 (1,01) ; div., 337 (0,20).

ALENÇON

Ins., 19 057 ; suffr. expr., 9 530
U.F.E., 2 803 ; P.S.-M.R.G., 2 798 ; DIFE, 1 498 ; P.C.F., 1 203 ; Eur.-Ecol., 556 ; Trotskistes, 275 ; E.E.E., 181 ; Eurodroite, 110 ; Déf. interprof., 106.

Alors qu'au premier tour des élections législatives de 1978 l'U.D.F. n'était qu'en deuxième position avec 24,4 % des suffrages exprimés, la liste de Mme Veil est cette fois en tête avec 31,35 % des voix (deux députés de l'Orne sur trois sont U.D.F.). Le R.P.R. enregistre un sérieux recul : 33,70 % des voix aux législatives de 1978, mais seulement 21,19 % à ce scrutin. Pourtant, les deux sénateurs et le troisième député appelaient à voter pour la liste de M. Chirac. Celle-ci n'est en tête que dans deux cantons du département. La gauche atteint près de 38 % des suffrages exprimés. Elle en avait obtenu 40 % au deuxième tour des élections législatives de 1978.

PAS-DE-CALAIS

Insc., 923 145 ; vot., 650 210
Abst., 272 935 (29,56 %)
Blancs ou nuls, 35 004 (5,38 %)
Suffr. expr., 615 206 (66,64 %)

P.C.F., 173 803 (28,25 %) ; P.S.-M.R.G., 170 126 (27,65 %) ; U.F.E., 121 295 (19,71 %) ; DIFE, 78 877 (12,82 %) ; Trotskistes, 25 371 (4,12 %) ; Eur.-Ecol., 20 440 (3,32 %) ; E.E.E., 10 756 (1,74 %) ; Déf. interprof., 7 493 (1,21 %) ; Eurodroite, 7 031 (1,14 %).

1978. — Inscr. : 915 385 ; vot. : 806 831 ; suffr. expr. : 788 346 ; P.S., M.R.G., 248 244 (31,49) ; P.C., 236 063 (29,94) ; R.P.R., 167 137 (21,20) ; U.D.F., 87 281 (11,07) ; ext. g., 23 339 (2,96) ; div. maj., 17 516 (2,22) ; div., 6 111 (0,78) ; écol., 1 827 (0,23) ; ext. d., 828 (0,10).

ARRAS

Insc., 27 423 ; suffr. expr., 17 482
P.S.-M.R.G., 5 310 ; U.F.E., 4 433 ; P.C.F., 2 985 ; DIFE, 2 368 ; Eur.-Ecol., 898 ; Trotskistes, 699 ; E.E.E., 335 ; Eurodroite, 237 ; Déf. interprof., 217.

BOULOGNE-SUR-MER

Insc., 30 759 ; suffr. expr., 16 805
P.S.-M.R.G., 4 504 ; P.C.F., 4 286 ; U.F.E., 3 713 ; DIFE, 2 363 ; Eur.-Ecol., 623 ; Trotskistes, 580 ; E.E.E., 307 ; Déf. interprof., 243 ; Eurodroite, 186.

CALAIS

Insc., 51 589 ; suffr. expr., 28 151
P.C.F., 10 720 ; U.F.E., 5 444 ; P.S.-M.R.G., 5 220 ; DIFE, 3 491 ; Trotskistes, 1 250 ; Eur.-Ecol., 943 ; E.E.E., 456 ; Eurodroite, 366 ; Déf. interprof., 261.

LENS

Insc., 27 074 ; suffr. expr., 17 576
P.S.-M.R.G., 6 686 ; P.C.F., 4 402 ; U.F.E., 2 809 ; DIFE, 1 546 ; Trotskistes, 727 ; Eur.-Ecol., 711 ; E.E.E., 298 ; Eurodroite, 211 ; Déf. interprof., 186.

(Lire la suite page 14.)

• FRANCE

(Suite de la page 13.)

LIÉVIN

Insc., 21 322 ; suffr. expr., 14 199 P.S.-M.R.G., 5 505; P.C.F., 4 304; U.F.E., 1 786 ; DIFE, 869 ; Trotskistes, 644 ; Eur.-Ecol., 561 ; E.E.E., 235 ; Déf. interprof., 157 ; Eurodroite, 138.

Dans le département industriel et ouvrier du Pas-de-Calais, un double renversement s'opère dans le rapport des forces politiques à la faveur de la consultation européenne. Bien qu'il ne progresse pas par rapport aux suffrages exprimés, depuis les législatives de 1978, le P.C. prend le dessus sur le P.S., qui, lui, régresse de quatre points. Dans la majorité, le renversement au profit de l'U.D.F. est encore plus spectaculaire. L'extrême gauche trotskiste obtient plus de suffrages que la revendication écologique, ce qui explique sans doute la stagnation du parti communiste.

PUY-DE-DOME

Ins., 376 379 ; vot., 227 410
Abst., 148 971 (39,58 %)
Blancs ou nuls, 11 237 (4,94 %)
Suffr expr., 216 171

U.F.E., 65 477 (30,28 %) ; P.S.-M.R.G., 60 209 (27,85 %) ; P.C.F., 40 175 (18,58 %) ; DIFE, 26 704 (12,35 %) ; Trotskistes, 7 672 (3,54 %) ; 7 653 (3,54 %) ; Déf. interprof., 3 254 (1,50 %) ; E.E.E., 3 042 (1,40 %) ; Eurodroite, 1 984 (0,91 %).

1978. — Inscr. : 375 986 ; vot. : 318 355 ; suffr. expr. : 312 686 ; U.D.F., 102 185 (32,68) ; P.S., M.R.G., 99 362 (31,78) ; P., 52 463 (16,78) ; R.P.R., 31 608 (10,07) ; ext. g., 16 121 (5,15) ; écol., 4 811 (1,54) ; div. maj., 3 907 (1,25) ; ext. d., 1 475 (0,47) ; div., 848 (0,27).

CLERMONT-FERRAND

Ins., 77 988 ; suffr. expr., 43 441 U.F.E., 13 077 ; P.S.-M.R.G., 11 291 ; P.C.F., 8 385 ; DIFE, 5 281 ; Eur.-Ecol., 2 065 ; Trotskistes, 1 576 ; E.E.E., 664 ; Déf. interprof., 648 ; Eurodroite, 454.

Les deux forces politiques du pays, département, un socialisme vieillissant et un giscardisme qui est ici dans ses terres, reculent quelque peu tandis que le P.C. et le R.P.R. progressent. Toutefois à Chamalières, dont M. Giscard d'Estaing fut le maire, la liste de Mme Veil obtient 47,27 % des suffrages et, à Chanonat, où vote le président de la République, elle recueille 152 voix sur 329 exprimées.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Ins., 377 037 ; vot., 240 573
Abst., 136 464 (36,19 %)
Blancs ou nuls, 10 341 (4,29 %)
Suffr. expr., 230 234

U.F.E., 67 595 (29,35 %) ; P.S.-M.R.G., 60 194 (26,14 %) ; DIFE, 44 298 (19,24 %) ; P.C.F., 31 774 (13,80 %) ; Eur. - Ecol., 10 362 (4,50 %) ; Trotskistes, 5 617 (2,43 %) ; Eurodroite, 3 827 (1,66 %) ; E.E.E., 3 589 (1,55 %) ; Déf. interprof., 2 976 (1,29 %) ;

1978. — Inscr. : 375 532 ; vot. : 317 540 ; suffr. expr. : 312 376 ; R.P.R., 123 335 (39,48) ; P.S., M.R.G., 91 671 (29,35) ; P.C., 40 886 (13,09) ; U.D.F., 36 036 (11,53) ; écol., 7 473 (2,39) ; ext. g., 5 029 (1,61) ; rég., 4 923 (1,57) ; ext. d., 1 682 ; 0,54) ; div., 1 341 (0,43).

PAU

Ins., 45 524 ; suffr. expr., 27 766 P.S.-M.R.G., 8 202; U.F.E., 8 132; DIFE, 4 831 ; P.C.F., 2 913 ; Eur.-Ecol., 1 624 ; Trotskistes, 631 ; Eurodroite, 585 ; E.E.E., 447 ; Déf. interprof., 401.

BAYONNE

Ins., 26 375 ; suffr. expr., 14 975 U.F.E., 4 849; P.S.-M.R.G., 3 475; P.C.F., 2 565 ; DIFE, 2 358 ; Eur.-Ecol., 621 ; Trotskistes, 386 ; Eurodroite, 262 ; E.E.E., 256 ; Déf. interprof., 203.

Le résultat le plus marquant de ce scrutin paraît être le net recul du R.P.R., qui passe de 39,48 % aux élections législatives de 1978 à 19,24 %. On note parallèlement un gain de 18 points environ de la liste U.F.E. par rapport au score de l'U.D.F. l'année dernière. Le P.C.F. maintient ses positions. Les socialistes enregistrent un certain tassement notamment à Pau, où, malgré la présence de M. André Labarrère à la tête de la municipalité, ils ne devancent que de 70 voix la liste de Mme Veil. Les écologistes progressent nettement et atteignent un score voisin de celui de Mme Fernex dans l'ensemble de la France.

HAUTES-PYRÉNÉES

Ins., 164 002 ; vot., 101 059
Abst., 62 943 (38,38 %)
Blancs ou nuls, 5 713 (5,65 %)
Suffr. expr., 96 346

P.S.-M.R.G., 26 925 (27,95 %) ; P.C., 23 956 (24,87 %) ; U.F.E., 22 858 (23,72 %) ; DIFE, 13 396 (13,90 %) ; Euro.-Ecol., 3 044 (3,16 %) ; Trotskistes, 2 635 (2,74 %) ; E.E.E., 1 259 (1,30 %) ; Eurodroite, 1 215 (1,26 %) ; Déf. interprof., 1 050 (1,09 %) ; Rég. Europ., 11 (0,01 %).

1978. — Inscr. : 164 468 ; vot. : 136 065 ; suffr. expr. : 133 751 ; P.S., M.R.G., 42 866 (32,05) ; P.C., 31 316 (23,41) ; U.D.F., 29 124 (21,83) ; R.P.R., 22 274 (16,65) ; ext. g., 4 375 (3,27) ; écol., 2 988 (2,23) ; div. maj., 1 447 (1,08) ; div., 361 (0,27).

TARBES

Ins., 32 853; suffr. expr. 17 684 P.C., 5 425 ; U.F.E., 4 517 ; P.S.-M.R.G., 3 827 ; DIFE, 2 286 ; Eur.-Ecol. 636 ; Trotskistes, 391 ; Eurodroite, 240; E.E.E., 213; Déf., interprof., 149.

Dans un département adossé à l'Espagne, et donc concerné par l'élargissement de l'Europe et représenté sur le plan politique par un député socialiste, un député radical de gauche et deux sénateurs radicaux de gauche, c'est un net succès qu'a remporté la liste P.S. en obtenant 27,95 % des suffrages exprimés, devant la liste du P.C. (24,87 %). Certes, le P.S. n'a pas pour autant retrouvé tous ses suffrages du premier tour des élections législatives. Le score de la liste de Mme Veil, avec 23,72 %, en augmentation sur celui de l'U.D.F. aux législatives (22 %), a causé chez les chiraquiens, qui perdent trois points, une certaine amertume. Le P.C. a, pour sa part, la satisfaction d'être arrivé en tête à Tarbes, avec le score important de 30,6 % des suffrages exprimés, dû à l'ardente campagne menée par le maire communiste, M. Paul Chastellain, qui figurait en quarante-neuvième position sur la liste, et par son influent adjoint, M. Erraçaret, également conseiller général communiste et président du syndicat départemental des instituteurs. La liste de Mme Veil, à Tarbes même, devance si largement la liste Chirac qu'elle double pratiquement les voix de celle-ci, alors que le P.R. avait éprouvé jusqu'ici un net complexe d'infériorité devant le R.P.R., beaucoup mieux structuré.

Les positions d'Europe-Ecologie, avec 3,16 %, se renforcent par rapport aux dernières législatives dans une département soucieux de préserver son capital naturel en face d'un développement dangereux du tourisme routier qui menace même le parc national des Pyrénées.

Les trotskistes ont surmonté leur précédente regression aux législatives et obtiennent le deuxième meilleur score des petits partis, devançant largement la liste de Jean-Jacques Servan-Schreiber et l'Eurodroite, n'ayant que la satisfaction, avec 1 216 voix — ce qui marque un effondrement de son ancienne clientèle — d'arriver avant la liste Malaud-Poujade qui a découragé les adhérents encore nombreux du CID-UNATI.

Onze bulletins décomptés par la préfecture en faveur de Régions-Europe ont été vraisemblablement recopiés à la main par des partisans ardents, car cette liste, pas plus que celle du P.S.U., n'avait déposé de bulletins dans les bureaux de vote. A Lanespède, où un conflit oppose la municipalité à l'inspecteur d'académie qui voudrait fermer l'école, les cent dix-huit inscrits, à l'appel du maire, le docteur Brusau (majorité) ont tous boycotté le scrutin.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Ins., 214 810 ; vot., 121 833
Abst., 92 977 (43,28 %)
Blancs ou nuls, 6 380 (5,23 %)
Suffr. expr., 115 453

P.C.F., 34 758 (30,10 %) ; U.F.E., 30 119 (26,08 %) ; P.S.-M.R.G., 24 005 (20,79 %) ; DIFE, 15 231 (13,19 %) ; Eur.-Ecol., 3 425 (2,96 %) ; Trotskistes, 3 118 (2,70 %) ; Eurodroite, 1 893 (1,63 %) ; Déf. interprof., 1 470 (1,27 %) ; E.E.E., 1 423 (1,23 %) ; Rég.-Eur., 11 (0,009 %).

1978. — Inscr. : 213 199 ; vot. : 169 339 ; suffr. expr. : 163 371 ; P.C., 50 011 (30,24) ; P.S., 37 004 (22,37) ; div. maj., 29 038 (17,56) ; R.P.R., 28 215 (17,06) ; U.D.F., 14 866 (8,99) ; rég., 3 641 (2,20) ; ext. g., 2 596 (1,57).

PERPIGNAN

Ins., 69 270 ; suffr. expr., 33 586 U.F.E., 10 064 ; P.C.F., 8 120 ; P.S.-M.R.G., 6 888 ; DIFE, 4 607 ; Eur.-Ecol., 1 197 ; Trotskistes, 892; Eurodroite, 769 ; Déf. interprof., 533 ; E.E.E., 516.

La liste communiste, qui arrive nettement en tête, mobilise la même proportion d'électeurs qu'aux élections législatives, après avoir axé sa campagne sur le refus d'élargir le Marché commun à l'Espagne. Il est difficile de savoir si, dans une région agricole dont les productions sont soumises à la concurrence de celle des pays voisins, cette argumentation a porté. Elle n'a pas, en tout cas, servi les intérêts du R.P.R., lui aussi opposé à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

Le P.S., dont la position était plus nuancée, régresse alors qu'il aurait pu espérer récupérer une partie de l'électorat qui vota aux élections législatives pour M. Paul Alduy, maire de Perpignan, député désormais à l'U.D.F. C'est plutôt la liste de Mme Veil qui semble attirer les suffrages déjà acquis à la majorité.

BAS-RHIN

Ins. 560 214 ; vot., 321 667
Abst., 238 547 (42,59 %)
Blancs ou nuls, 20 710 (6,43 %)
Suffr. expr., 300 967

U.F.E., 120 311 (39,97 %) ; P.S.-M.R.G., 61 654 (20,48 %) ; DIFE, 51 465 (17,10 %) ; Eur.-Ecol., 22 922 (7,61 %) ; P.C.F., 16 487 (5,47 %) ; E.E.E., 9 798 (3,25 %) ; Trotskistes, 8 848 (2,93 %) ; Eurodroite, 5 064 (1,68 %) ; Déf. interprof., 4 408 (1,46 %).

1978. — Inscr. : 557 276 ; vot. : 456 024 ; suffr. expr. : 445 196 ; R.P.R., 166 602 (37,42) ; U.D.F., 104 555 (23,48) ; P.S., M.R.G., 82 731 (18,58) ; P.C., 29 289 (6,58) ; écol., 25 360 (5,69) ; div. maj., 20 614 (4,63) ; ext. g., 9 827 (2,21) ; rég., 2 312 (0,52) ; ext. d., 2 229 (0,50) ; div., 1 684 (0,38).

STRASBOURG

Ins., 123 749 ; suffr. expr., 64 241 U.F.E., 24 850 ; P.S. - M.R.G., 14 464 ; DIFE, 9 130 ; Eur.-Ecol., 6 079 ; P.C.F., 4 212 ; E.E.E., 1 973 ; Trotskistes, 1 564 ; Eurodroite, 1 177 ; Déf. interprof., 792.

SCHILTIGHEIM

Ins., 18 403 ; suffr. expr., 8 404 U.F.E., 2 788 ; P.S. - M.R.G., 2 553 ; DIFE, 1 002 ; P.C.F., 861 ; Eur.-Ecol., 550 ; E.E.E., 211 ; Trotskistes, 188 ; Eurodroite, 135 ; Déf. interprof., 116.

Avec 57,41 % de participation, le Bas-Rhin se situe en dessous de la moyenne nationale et à près de 25 % de moins que la participation enregistrée lors des dernières législatives, qui avaient atteint le chiffre record de 81,84 %. A Strasbourg même, où se réunira, le 17 juillet prochain, l'Assemblée européenne issue du suffrage universel, 53,70 % seulement des électeurs se sont déplacés. On en attendait nettement plus dans la ville qui ambitionne d'être la capitale parlementaire de l'Europe et dont le maire, M. Pflimlin, figure en septième position sur la liste de Mme Veil ; mais ce taux de participation n'est guère éloigné de celui des dernières municipales. L'exceptionnel effort de sensibilisation de la presse régionale entrepris depuis deux mois ne semble pas avoir porté tous ses fruits.

Ce résultat confirme de façon claire et indiscutable la nouvelle hiérarchie des forces politiques dans le département qu'avaient déjà mise en lumière les dernières élections cantonales.

Avec 40 % des voix, la liste de Mme Veil se classe de loin en tête et prend dans cette province « légitimiste » entre toutes la place qui revenait jusqu'à présent au R.P.R. Ce dernier, qui rassemblait encore 49 % de l'électorat en 1973, rétrograde brutalement et perd vingt points par rapport aux législatives de 1978.

De toute évidence, les Alsaciens n'ont pas apprécié le style de la campagne menée par MM. Chirac et Debré. Avec l'effondrement du R.P.R. (110 000 voix de moins qu'en 1978), le parti socialiste devient la deuxième formation politique du département en consolidant les positions obtenues lors des dernières législatives. Avec 5,47 %, le parti communiste perd un point par rapport à 1978 et tend à se marginaliser. Il passe derrière les écologistes. Ceux-ci apparaissent à présent comme la quatrième force politique du Bas-Rhin, en nette progression par rapport aux dernières législatives. Le mouvement écologiste a trouvé dès l'origine en Alsace un de ses principaux points d'appui, et son action a revêtu d'emblée une dimension internationale aussi bien dans l'affaire des centrales nucléaires du Rhin que dans la lutte contre la pollution des eaux. Il réunit près de 10 % des voix à Strasbourg, où il dépasse le R.P.R. dans huit bureaux de vote et le serre de près dans une dizaine d'autres.

Notons que dans le village de Hoerdt, où M. Giscard d'Estaing avait prononcé son discours « européen » le 15 mai, la liste de Mme Veil recueille 40,44 % des suffrages, suivie par la liste socialiste (20,13 %) et par celle de M. Chirac (16,04 %).

HAUT-RHIN

Ins., 401 859 ; vot. 228 145
Abst., 173 714 (43,23 %)
Blancs ou nuls, 17 147 (7,52 %)
Suffr. expr., 210 997

U.F.E., 74 772 (35,44 %) ; P.S.-M.R.G., 44 832 (21,24 %) ; DIFE, 34 547 (16,37 %) ; Eur.-Ecol., 22 443 (10,63 %) ; P.C., 15 272 (7,23 %) ; E.E.E., 6 554 (3,10 %) ; Trotskistes, 6 104 (2,89 %) ; Eurodroite, 3 394 (1,60 %) ; Déf. interprof., 3 079 (1,46 %).

1978. — Inscr. : 400 938 ; vot. : 327 171 ; suffr. expr. : 318 218 ; U.D.F., 95 881 (30,11) ; R.P.R., 90 265 (28,37) ; P.S., M.R.G., 71 009 (22,31) ; écol., 23 686 (7,44) ; P.C., 21 360 (6,71) ; ext. g., 6 836 (2,15) ; rég., 5 220 (1,64) ; div., 3 353 (1,05) ; ext. d., 688 (0,21).

COLMAR

Ins., 34 642 ; suffr. expr., 19 443 U.F.E., 7 658 ; P.S., 4 130 ; DIFE, 2 443 ; Eur. - Ecol., 1 950 ; P.C., 1 302 ; E.E.E., 725 ; Trotskistes, 580 ; Eurodroite, 374 ; Déf. interprof., 281.

MULHOUSE

Ins., 65 332 ; suffr. expr., 33 206 U.F.E., 11 340 ; P.S. - M.R.G., 7 669 ; DIFE, 4 362 ; Eur.-Ecol., 3 775 ; P.C.F., 2 878 ; E.E.E., 1 065 ; Trotskistes, 1 022; Eurodroite, 560; Déf. interprof., 535.

L'U.D.F. confirme sa position dominante dans le département au détriment du R.P.R., qui se laisse distancer par les socialistes, bien que ceux-ci aient tendance à se tasser légèrement. Les écologistes qui — comme dans l'autre département alsacien — ont mené une campagne active, recueillent un très bon résultat. Mme Fernex, chef de file de la liste Europe-Ecologie est installée dans le Haut-Rhin. A Mulhouse, dont le maire est M. Emile Muller, député apparenté U.D.F., ancien candidat à l'Elysée, la liste giscardienne recueille plus du tiers des suffrages exprimés.

RHONE

Ins., 817 730 ; vot., 456 238
Abst., 361 492 (44,20 %)
Blancs ou nuls, 18 439 (4,04 %)
Suffr. expr., 437 799

U.F.E., 140 041 (31,98 %) ; P.S.-M.R.G., 101 721 (23,23 %) ; P.C.F., 77 516 (17,70 %) ; DIFE, 60 125 (13,73 %) ; Eur.-Ecol., 23 388 (5,34 %) ; Trotskistes, 11 633 (2,66 %) ; E.E.E., 10 158 (2,32 %) ; Eurodroite, 6 638 (1,51 %) ; Déf. interprof., 6 579 (1,50 %).

1978. — Inscr. : 829 689 ; vot. : 665 625 ; suffr. expr. : 654 372 ; P.S., M.R.G., 164 376 (25,12) ; U.D.F., 152 182 (23,26) ; R.P.R., 124 616 (19,04) ; P.C., 112 002 (17,12) ; ext. g., 29 646 (4,53) ; écol., 26 582 (4,06) ; div. maj., 21 096 (3,22) ; div., 19 683 (3,00) ; ext. d., 4 215 (0,64).

LYON

Ins., 251 358 ; suffr. expr., 136 161 U.F.E., 47 836 ; P.S.-M.R.G., 29 387 ; DIFE, 20 342 ; P.C.F., 19 945 ; Eur.-Ecol., 7 439 ; Trotskistes, 3 334 ; E.E.E., 3 328 ; Eurodroite, 2 493 ; Déf. interprof., 2 057.

BRON

Ins., 22 608 ; suffr. expr., 11 517 U.F.E., 3 178 ; P.S.-M.R.G., 2 937 ; P.C.F., 2 315 ; DIFE, 1 462 ; Eur.-Ecol., 718 ; Trotskistes, 361 ; E.E.E., 234 ; Eurodroite, 163 ; Déf. interprof., 149.

CALUIRE-ET-CUIRE

Ins., 24 595 ; suffr. expr., 14 531 U.F.E., 5 435 ; P.S.-M.R.G., 3 370 ; DIFE, 2 083 ; P.C.F., 1 616 ; Eur.-Ecol., 915 ; E.E.E., 413 ; Trotskistes, 353 ; Déf. interprof., 227 ; Eurodroite, 219.

RILLIEUX-LA-PAPE

Ins., 15 794 ; suffr. expr., 7 289 U.F.E., 2 088 ; P.S.-M.R.G., 1 986 ; P.C.F., 1 300 ; DIFE, 1 088 ; Eur.-Ecol., 402 ; Trotskistes, 187 ; E.E.E., 144 ; Eurodroite, 129 ; Déf. interprof., 90.

SAINT-PRIEST

Ins., 18 368 ; suffr. expr., 10 329 P.S. - M.R.G., 3 021 ; P.C.F., 2 672 ; U.F.E., 2 383 ; DIFE, 1 005 ; Eur.-Ecol., 523 ; Trotskistes, 323, E.E.E., 188 ; Eurodroite, 147 ; Déf. interprof., 117.

VAULX-EN-VELIN

Ins., 16 997 ; suffr. expr., 7 243 P.C.F., 3 034 ; P.S. - M.R.G., 1 792 ; U.F.E., 1 070 ; DIFE, 516 ; Eur.-Ecol., 336 ; Trotskistes, 250 ; E.E.E., 97 ; Eurodroite, 83 ; Déf. interprof., 65.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Ins., 27 435 ; suffr. expr., 14 331 U.F.E., 4 633 ; P.S. - M.R.G., 3 680 ; P.C.F., 2 130 ; DIFE, 1 817 ; Eur.-Ecol., 823 ; Trotskistes, 480 ; E.E.E., 319 ; Déf. interprof., 236 ; Eurodroite, 213.

VILLEURBANNE

Ins., 63 233 ; suffr. expr., 29 673 P.S. - M.R.G., 8 247 ; U.F.E., 8 101 ; P.C.F., 6 404 ; DIFE ; 3 231 ; Eur. - Ecol., 1 627 ; Trotskistes, 842 ; E.E.E., 759 ; Eurodroite, 342 ; Déf. interprof., 320.

VÉNISSIEUX

Ins., 32 350 ; suffr. expr., 18 043 P.C.F., 7 957 ; P.S. - M.R.G., 4 027 ; U.F.E., 2 773 ; DIFE, 1 316 ; Eur.-Ecol., 896 ; Trotskistes, 484 ; E.E.E., 222 ; Eurodroite, 187 ; Déf. interprof., 180.

La majorité, avec 51,06 %, obtient des résultats meilleurs qu'au premier tour des législatives de mars 1978 (48,87 %). Elle le doit sans doute en partie à la place de choix — la huitième — réservée à M. Francisque Collomb, sénateur et maire de Lyon, sur la liste conduite par Mme Veil. L'U.D.F. obtient, en effet, un pourcentage plus élevé (35 %) dans la ville de Lyon que sur l'ensemble du département (31,98 %). Cette progression s'effectue principalement au détriment du R.P.R. qui perd environ cinq points dans le Rhône par rapport au premier tour des législatives.

Côté opposition, le P.S. marque un recul sensible, moins 2 points, alors que le P.C. ne subit qu'un très léger fléchissement. Les écologistes, qui n'ont cessé d'intervenir dans le débat nucléaire dans une région particulièrement concernée par le problème, gagnent un peu plus d'un point.

A Villeurbanne, les socialistes arrivent en tête — de très peu, il est vrai — devant la liste de Mme Veil. Dans cette commune, dont les limites correspondent exactement avec celles de la circonscription, cette consultation permet de mesurer l'impact réel des socialistes qui avaient obtenu plus de 40 % des suffrages en 1978, dans une confrontation où le R.P.R., l'U.D.F. et le P.C. étaient absents, les deux premiers soutenant un représentant du C.N.I.P., et le P.C. s'étant écarté au profit d'un non-communiste, M. Claude Bourdet, candidat du Front autogestionnaire, qui n'était parvenu à concentrer sur son nom qu'à peine la moitié des suffrages obtenus généralement par le parti communiste dans la circonscription.

HAUTE-SAONE

Ins., 155 447 ; vot., 96 950
Abst., 58 497 (37,63 %)
Blancs ou nuls, 6 394 (6,59 %)
Suffr. expr., 90 556

P.S.-M.R.G., 26 302 (29,04 %) ; U.F.E., 26 262 (29 %) ; D.I.F.E., 15 384 (16,98 %) ; P.C.F., 12 972 (14,32 %) ; Eur. - Ecol., 3 095 (3,41 %), Trotskistes, 3 061 (3,38 %) ; E.E.E., 1 472 (1,62 %) ; Déf. interprof., 1 121 (1,23 %) ; Eurodroite, 887 (0,97 %).

1978. — Inscr. : 154 131 ; vot. : 133 161 ; suffr. expr. : 130 471 ; U.D.F., 50 004 (38,32) ; P.S., M.R.G., 44 551 (34,15) ; P.C., 15 737 (12,06) ; R.P.R., 14 290 (10,95) ; ext. g., 3 575 (2,74) ; écol., 1 885 (1,44) ; ext. d., 429 (0,33).

VESOUL

Ins., 9 267 ; suffr. expr., 5 408 U.F.E., 1 662; P.S.-M.R.G., 1 612; D.I.F.E., 743 ; P.C.F., 875 ; Eur.-Ecol., 249 ; Trotskistes, 207 ; E.E.E., 121 ; Déf. interprof., 75 ; Eurodroite, 64.

Le P.S., qui a ravi à l'U.D.F. la présidence du conseil général, à l'occasion des élections cantonales du mois de mars, obtient le meilleur résultat, bien qu'il perde plus de cinq points par rapport aux suffrages qui s'étaient portés sur ses candidats aux élections législatives. Il apparaît ainsi comme la principale force politique du département à la suite d'un net recul de l'U.D.F., la liste de Mme Veil ne recueillant que 29 % des suffrages exprimés, alors que les candidats de l'U.D.F. en avaient rassemblé 38,32 % en mars 1978, soit une perte de plus de neuf points pour le courant giscardien.

La liste de M. Chirac devance celle de M. Marchais, dont la formation gagne plus de deux points par rapport aux législatives. Les écologistes, eux aussi, progressent (+ 1,97 point), de même que les trotskistes par rapport au score de l'extrême gauche en 1978. La liste de M. Tixier-Vignancour recueille, pour sa part, plus du double des voix de l'extrême droite à la même époque.

SAONE-ET-LOIRE

Ins., 380 157 ; vot., 209 949
Abst., 170 208 (44,77 %)
Blancs ou nuls, 11 531 (5,49 %)
Suffr. expr., 198 418

P.S. - M.R.G., 53 233 (26,82 %); U.F.E., 52 910 (26,66 %) ; P.C.F., 38 548 (19,42 %) ; D.I.F.E., 25 835 (13,02 %) ; Déf. interprof., 9 272 (4,67 %) ; Eur. - Ecol., 8 797 (4,43 %) ; Trotskistes, 5 164 (2,60 %) ; E.E.E., 2 805 (1,41 %) ; Eurodroite, 1 854 (0,93 %).

1978. — Inscr. : 379 248 ; vot. : 309 160 ; suffr. expr. : 303 131 ; P.S., M.R.G., 95 013 (31,34) ; R.P.R., 85 186 (28,10) ; P.C., 56 236 (18,55) ; U.D.F., 43 770 (14,44) ; div. maj., 8 847 (2,92) ; ext. g., 6 653 (2,19) ; div., 3 938 (1,30) ; écol., 2 598 (0,86) ; ext. d., 890 (0,29).

MACON

Ins., 21 248 ; suffr. expr., 10 000 U.F.E., 2 805 ; P.S. - M.R.G., 2 684 ; P.C.F., 1 522 ; D.I.F.E., 1 054 ; Déf interprof., 732 ; Eur.-Ecol., 676 ; Trotskistes, 281 ; E.E.E., 158 ; Eurodroite, 88.

CHALON-SUR-SAONE

Ins., 31 771 ; suffr. expr., 16 330 P.S.-M.R.G., 4 552; U.F.E., 4 210; P.C.F., 3 436 ; D.I.F.E., 1 980 ; Eur.-Ecol., 903 ; Déf. interprof., 467 ; Trotskistes, 383 ; E.E.E., 225 ; Eurodroite, 175.

LE CREUSOT

Ins., 20 740 ; suffr. expr., 11 960 P.S. - M.R.G., 3 986 ; U.F.E., 2 876 ; P.C.F., 2 412 ; D.I.F.E., 1 506 ; Eur-Ecol., 520 ; Déf. interprof., 236 ; Trotskistes, 205 ; E.E.E., 135 ; Eurodroite, 84.

Le courant giscardien, dont la liste enregistre un gain de plus de douze points par rapport au résultat obtenu par les candidats U.D.F. aux législatives de 1978, est le principal bénéficiaire du scrutin, au détriment du R.P.R. dont la liste perd plus de quinze points. Ce spectaculaire renversement de situation hisse les partisans de la politique de M. Giscard d'Estaing au niveau du P.S. qui demeure néanmoins la première formation du département, bien qu'il ait perdu, pour sa part, quatre points et demi par rapport aux législatives de mars 1978.

Ce recul des socialistes s'explique, semble-t-il, par un transfert de certains suffrages de gauche en faveur des écologistes, qui progressent de trois points et demi, et des trotskistes qui en gagnent un demi par rapport aux suffrages recueillis par l'extrême gauche au scrutin de mars 1973.

Le P.C. renforce légèrement sa position.

C'est la liste de M. Philippe Malaud, député de la première circonscription (non inscrit), qui arrive en cinquième position, en obtenant un résultat nettement supérieur à sa moyenne nationale, ce qui s'explique par la notoriété locale de l'ancien ministre. Dans la localité de Dompierre-les-Ormes, dont il est le maire, M. Malaud a recueilli 179 voix, soit 51 % des suffrages exprimés.

A Macon, où la municipalité est dirigée par les socialistes, c'est la liste de Mme Veil qui réalise le meilleur score, tandis que celle de M. Mitterrand arrive en tête à Chalon-sur-Saône et au Creusot.

SARTHE

Ins., 333 858 ; vot., 202 026
Abst., 131 832 (39,48 %)
Blancs ou nuls, 14 736 (7,29 %)
Suffr. expr., 187 290

U.F.E., 54 406 (29,04 %) ; P.S.-M.R.G., 44 120 (23,55 %) ; P.C.F., 37 378 (19,95 %) ; DIFE, 29 331 (15,68 %) ; Trotskistes, 6 960 3,07 %) ; Eur. - Ecologie, 6 375 (3,04 %) ; E.E.E., 3 732 (1,99 %) ; Déf. interprof., 2 745 (1,46 %) ; Eurodroite, 2 237 (1,19 %) ; Reg.-Eur., 4 ; P.S.U., 2.

1978. — Inscr. : 332 365 ; vot. : 282 849 ; suffr. expr. : 275 589 ; R.P.R., 91 925 (33,36) ; P.S., 60 523 (21,96) ; P.C., 57 418 (20,83) ; U.D.F., 44 712 (16,22) ; ext. g., 10 529 (3,82) ; div., 8 789 (3,19) ; div. maj., 1 377 (0,50) ; ext. d., 316 (0,11).

LE MANS

Ins., 96 448 ; suffr. expr., 51 477 U.F.E., 14 214 ; P.C.F., 13 314 ; P.S.-M.R.G., 11 417 ; DIFE, 7 002 ; Eur.-Ecol., 2 040 ; Trotskistes, 1 461 ; E.E.E., 888 ; Déf. interprof., 598 ; Eurodroite, 541 ; P.S.U., 2.

Dans la Sarthe, la participation a été globalement plus importante que prévu. Elle atteint 60,51 % et 55,76 % au Mans-ville. Dans la logique des élections législatives de mars 1978, 44,70 % de voix vont aux deux listes de la majorité présidentielle, 43,50 % aux deux listes de l'union de la gauche, avec cependant un léger effritement des voix de la majorité si on tient compte des suffrages qui se sont portés sur la liste de M. Servan-Schreiber. Cette élection a permis au P.S. de compter ses voix par rapport au R.P.R. Mais la liste Veil, avec 29,04 % des suffrages est largement en tête des quatre formations politiques même au Mans dont le maire, M. Robert Jarry, figurait sur la liste communiste. Les trois députés R.P.R. n'ont pas été suivis chez eux par leur électorat habituel, Mme Veil devançant M. Jacques Chirac à Marolles-les-Brault, chez M. Gacher, à Sillé-le-Guillaume chez M. Chasseguet et également à Sablé-ville qui est administrée par Joël Le Theule, ministre des transports, où l'U.F.E. a recueilli 1398 voix et les gaullistes seulement 621 voix.

SAVOIE

Ins., 205 800 ; vot., 117 382
Abst., 88 418 (42,97 %)
Blancs ou nuls, 5 875 (5,23 %)
Suffr. expr., 112 507

U.F.E., 33 048 (29,37 %) ; P.S.-M.R.G., 27 269 (24,23 %) ; P.C.F., 19 875 (17,66 %) ; DIFE, 18 643 (16,57 %) ; Eur.-Ecol., 5 974 (5,30 %) ; Trotskistes, 2 997 (2,66 %) ; E.E.E., 1 983 (1,76 %) ; Déf. interprof., 1 504 (1,33 %) ; Eurodroite, 1 212 (1,07 %).

1978. — Inscr. : 208 861 ; vot. : 167 517 ; suffr. expr. : 165 018 ; P.S., 53 219 (32,25) ; R.P.R., 46 381 (28,11) ; U.D.F., 26 568 (16,10) ; P.C., 26 152 (15,85) ; écol., 7 084 (4,29) ; ext. g., 2 731 (1,65) ; div. maj., 1 853 (1,12) ; div., 655 (0,39) ; ext. d., 375 (0,23).

CHAMBÉRY

Ins., 28 565 ; suffr. expr., 16 801 U.F.E., 5 400 ; P.S. - M.R.G. 4 081 ; DIFE, 2 716 ; P.C.F., 2 482 ; Eur.-Ecol., 1 043 ; Trotskistes, 384; E.E.E., 295 ; Déf. interprof., 192 ; Eurodroite, 138.

L'U.D.F., qui avait gagné un siège de député il y a un an, celui de M. Barnier, devient, à la faveur de cette consultation, la première formation du département ; le R.P.R. régresse. Dans l'opposition, le P.S. recule tandis que le P.C. renforce sa pénétration relativement aux suffrages exprimés. Dans ce département alpin, où l'environnement compte beaucoup, les écologistes passent la barre des 5 %.

HAUTE-SAVOIE

Ins., 286 582 ; vot., 153 246
Abst., 133 336 (46,52 %)
Blancs ou nuls, 7 141 (4,65 %)
Suffr. expr., 148 105

U.F.E., 53 811 (36,83 %); P.S.-M.R.G., 30 958 (21,18 %); DIFE, 23 162 (15,85 %) ; P.C.F., 18 726 (12,81 %) ; Eur. - Ecol., 8 460 (5,79 %); Trotskistes, 3 871 (2,64 %) ; E.E.E., 2928 (2%); Déf. interprof., 2 245 (1,53 %); Eurodroite, 1 944 (1,33 %).

1978. — Inscr. : 284 049 ; vot. : 227 362 ; suffr. expr. : 222 972 ; U.D.F., 100 217 (44,95) ; P.S., M.R.G., 47 274 (21,20) ; P.C., 30 577 (13,71) ; R.P.R., 17 288 (7,75) ; écol., 12 244 (5,49) ; div., 7 211 (3,23) ; ext. g., 6 203 (2,78) ; ext. d., 1 203 (0,54) ; div. maj., 755 (0,34).

ANNECY

Ins., 28 906 ; suffr. expr., 15 007 U.F.E., 5 604; P.S.-M.R.G., 3 357; DIFE, 2 138 ; P.C.F., 1 807 ; Eur.-Ecol., 1 052 ; Trotskistes, 347 ; E.E.E., 309 ; Eurodroite, 237 ; Déf. interprof., 156.

Les résultats n'apportent pas de grandes modifications à la carte politique du département. On note cependant un recul des gaullistes. Le parti socialiste se maintient tandis que le parti communiste enregistre une légère baisse et que les écologistes ont dépassé, une fois de plus, les 5 %. Un résultat intéressant est celui de la petite ville de Saint-Julien-en-Genevois, dont le maire est M. Pierre Mazeaud. La liste DIFE recueille 15,30 % des suffrages alors que la liste de Mme Veil en obtient 38,3 %.

SEINE-MARITIME

Ins., 759 954 ; vot., 476 232
Abst., 283 722 (37,33 %)
Blancs ou nuls, 25 105 (5,27 %)
Suffr. expr., 451 127

U.F.E., 119.219 (26,43 %); P.C.F., 113 350 (25,13 %) ; P.S. - M.R.G., 106 161 (23,53 %) ; DIFE, 56 945 (12,62 %) ; Eur.-Ecol. 17 797 (3,95 %) ; Trotskistes, 17 684 (3,92 %) ; E.E.E., 8 684 (1,92 %); Eurodroite, 5 773 (1,28 %) ; Déf. interprof., 5 495 (1,22 %3 ; Rég.-Eur., 14 ; P.S.U., 5

1978. — Inscr. : 758 229 ; vot. : 643 801 ; suffr. expr. : 630 140 ; P.C., 177 782 (28,21) ; R.P.R., 147 498 (23,41) ; P.S., M.R.G., 139 770 (22,18) ; U.D.F., 112 540 (17,86) ; ext. g., 22 083 (3,50) ; écol., 10 406 (1,65) ; div., 8 193 (1,30) ; div. maj., 6 174 (0,98) ; ext. d., 5 694 (0,90).

ROUEN

Ins., 65 292 ; Suffr. expr., 36 130 U.F.E., 12 382 ; P.S. - M.R.G., 8 032 ; P.C.F., 6 273 ; DIFE, 4 501 ; Eur. - Ecol., 1 626 ; Trotskistes, 1 315 ; E.E.E., 834 ; Eurodroite, 661 ; Déf. interprof., 516.

LE GRAND-QUEVILLY

Ins., 19 242 ; suffr. expr., 12 709 P.S. - M.R.G., 5 399 ; P.C.F., 3 263 ; U.F.E., 1 933 ; DIFE, 741 ; Trotskistes, 532 ; Eur.-Ecol., 460 ; E.E.E., 190 ; Eurodroite, 101 ; Déf. interprof. 90.

LE HAVRE

Ins., 129 654 ; suffr. expr., 72 835 P.C.F., 25 092 ; U.F.E., 17 248 ; P.S. - M.R.G., 14 084 ; DIFE, 7 991 ; Eur. - Ecol., 3 133 ; Trotskistes, 2 535 ; E.E.E., 1 214 ; Eurodroite, 819 ; Déf. interprof., 720.

ST-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

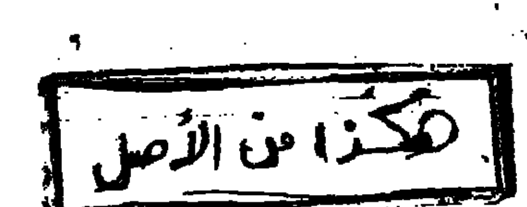
Ins., 19 019 ; suffr. expr., 10 754 P.C.F., 4 657; P.S.-M.R.G., 2 504; U.F.E., 1 745 ; DIFE, 704 ; Trotskistes, 450 ; Eur. - Ecol., 357 ; E.E.E., 158 ; Eurodroite, 97 ; Déf. interprof., 82.

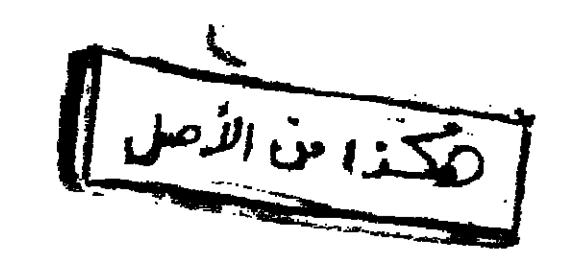
SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Ins., 21 019 ; suffr. expr., 11 644 P.C.F., 3 602; P.S.-M.R.G., 3 119; U.F.E., 2 763 ; DIFE, 940 ; Trotskistes, 424 ; Eur. - Ecol., 406 ; E.E.E., 173 ; Déf. interprof., 124 ; Eurodroite 93.

Comme aux législatives de 1978, la gauche reste dominante en Seine-Maritime en rassemblant près de 53 % des suffrages exprimés. A Rouen, l'écart se réduit toutefois entre les formations de la majorité et de l'opposition, l'U.D.F. et le P.S. maintenant à l'intérieur de chaque camp leur avance, et les écologistes confirmant la réalité de leur implantation. Le maire de la ville est M. Lecanuet, second de la liste de Mme Simone Veil, et M. Giscard d'Estaing est venu dans cette ville à l'occasion des cérémonies célébrant Jeanne d'Arc.

Dans les autres grandes villes du département, les positions de chaque formation ne varient guère. A Saint-Etienne-du-Rouvray, la liste du parti communiste arrive largement en tête comme à Sotteville où le P.S. toutefois réalise un bon score. Au Grand-Quevilly, de la même façon, le fort taux d'abstentions ne modifie pas la répartition des voix entre la majorité et l'opposition. A Penly, petite commune voisine de Dieppe où doit être implantée une centrale nucléaire, les écologistes réalisent le deuxième score, devançant les listes de gauche et celle de Mme Veil...





EUROPÉENNES

DEUX-SÈVRES

Ins., 234 404 ; vot., 141 816
Abst., 92 588 (39,49 %)
Blancs ou nuls, 10 816 (7,63 %)
Suffr. expr., 131 000

U.F.E., 45 704 (34,88 %) ; P.S.-M.R.G., 34 624 (26,43 %) ; DIFE, 21 339 (16,28 %) ; P.C.F., 14 681 (11,20 %) ; Trotskistes, 4 310 (3,29 %) ; Eur.-Ecol., 4 144 (3,16 %) ; E.E.E., 2 562 (1,95 %) ; Déf. interprof., 1 926 (1,47 %) ; *Eurodroite, 1 710 (1,30 %).*

1978. — Inscr. : 233 477 ; vot. : 197 462 ; suffr. expr. : 192 391 ; U.D.F., 86 696 (45,01) ; P.S., 58 667 (30,49) ; P.C., 17 831 (9,27) ; R.P.R., 17 775 (9,24) ; ext. g., 9 131 (4,75) ; ext. d., 901 (0,47) ; div., 843 (0,43) ; div. maj., 637 (0,33).

NIORT

Ins., 37 489 ; suffr. expr., 30 156
U.F.E., 6 214 ; P.S.-M.R.G., 6 119 ; P.C.F., 3 069 ; DIFE, 2 621 ; Eur.-Ecol., 748 ; Trotskistes, 595 ; E.E.E., 285 ; Eurodroite 256 ; Déf. interprof., 249.

Dans les villes, notamment au chef-lieu, la liste de Mme Veil marque une progression assez nette par comparaison avec les résultats obtenus l'an dernier par l'U.D.F.

SOMME

Ins., 363 062 ; vot., 259 922
Abst., 103 140 (28,40 %)
Blancs ou nuls, 14 671 (5,64 %)
Suffr. expr., 245 251

P.C.F., 69 912 (28,50 %) ; U.F.E., 56 588 (23,07 %) ; P.S.-M.R.G., 50 690 (20,66 %) ; DIFE, 38 908 (15,86 %) ; Trotskistes, 10 746 (4,38 %) ; Eur.-Ecol., 8 234 (3,35 %) ; E.E.E., 4 041 (1,64 %) ; Déf. interprof., 3 534 (1,44 %) ; Eurodroite, 2 596 (1,05 %) ; P.S.U., 2 (0,00 %).

1978. — Inscr. : 362 233 ; vot. : 319 938 ; suffr. expr. : 313 650 ; P.C., 95 667 (30,50) ; P.S., M.R.G., 59 845 (19,08) ; R.P.R., 57 569 (18,35) ; U.D.F., 51 333 (16 36) ; div. maj., 36 159 (11,53) ; ext. g., 9 697 (3,09) ; div., 3 389 (1,08).

AMIENS

Ins., 79 688 ; suffr. expr., 47 030
P.C.F., 13 675 ; U.F.E., 12 079 ; P.S.-M.R.G., 8 853 ; DIFE, 6 291 ; Eur.-Ecol., 2 298 ; Trotskistes, 1 775 ; E.E.E., 827 ; Déf. interprof., 619 ; Eurodroite, 613.

La Somme est un des départements qui a le plus voté, avec 71,59 % de participation. Depuis les législatives, la gauche progresse en pourcentage puisqu'elle totalise 53,54 % des voix — sans compter les suffrages qui se sont portés sur la liste des écologistes .. contre 52,67 % l'an dernier. Le P.C.F. perd 2 points en descendant de 30,50 % à 28,50 %, tandis que P.S. et M.R.G. grignotent quelques voix : 20,66 % contre 19,08 %. Mais ce sont surtout les électeurs d'extrême gauche qui font monter le total des voix de l'opposition dans le département. Du côté de la majorité, le R.P.R. régresse de 18,35 % à 15,86 % et l'U.D.F. améliore ses résultats de 16,36 % à 23,07 %. La liste de Mme Veil a récupéré naturellement les suffrages qui s'étaient portés en 1978 sur le nom de M. André Audinot, député non inscrit.

A Amiens, dont le maire est communiste et le député, M. Maxime Gremetz, l'un des secrétaires du P.C.F., l'audience des communistes paraît singulièrement en baisse : si la liste conduite par M. Georges Marchais arrive en tête, elle ne recueille que 29,07 % des voix, quand le P.C.F. avait obtenu 43 % au premier tour, en 1978. L'opposition garde la majorité dans la capitale de la Picardie, mais de justesse, avec 51,6 % des voix, contre 63 % l'an dernier.

TARN

Insc., 241 827 ; vot., 166 016
Abst., 75 811 (31,34 %)
Blancs ou nuls, 12 771 (7,69 %)
Suffr. expr., 153 245

P.S.-M.R.G., 45 101 (29,43 %) ; U.F.E., 37 490 (24,46 %) ; P.C.F., 28 642 (18,69 %) ; DIFE, 24 692 (16,11 %) ; Eur.-Ecol., 5 782 (3,77 %) ; Trotskistes, 4 739 (3,09 %) ; Déf. interprof., 2 454 (1,60 %) ; E.E.E., 2 250 (1,46 %) ; Eurodroite, 2 095 (1,36 %).

1978. — Inscr. : 242 287 ; vot. : 210 872 ; suffr. expr. : 204 893 ; P.S., M.R.G., 71 042 (34,67) ; R.P.R., 55 799 (27,23) ; P.C., 33 276 (16,24) ; U.D.F., 31 019 (15,14) ; ext. g., 5 575 (2,72) ; div. maj., 5 260 (2,57) ; écol., 2 495 (1,21) ; div., 427 (0,21).

ALBI

Insc., 29 859 ; suffr. expr., 17 801
P.S.-M.R.G., 4 831; U.F.E., 4 804; P.C.F., 3 398 ; DIFE, 2 788 ; Eur.-Ecol., 772 ; Trotskistes, 482 ; E.E.E., 263 ; Déf. interprof., 248 ; Eurodroite, 215.

CASTRES

Insc., 29 530 ; suffr. expr., 19 003
P.S.-M.R.G., 5 636; U.F.E., 4 561; DIFE, 3 322 ; P.C.F., 2 916 ; Eur.-Ecol., 1 018 ; Trotskistes, 625 ; E.E.E., 314 ; Déf. interprof., 312 ; Eurodroite, 299.

Les trois circonscriptions du département sont représentées à l'Assemblée nationale par deux députés socialistes et un député R.P.R., suppléant du secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, M. Jacques Limouzy, qui a mené une campagne active pour la liste de M. Chirac. C'est cependant la liste de Mme Veil qui arrive en deuxième position, derrière celle de M. Mitterrand. La liste conduite par le ministre de la santé et de la famille a obtenu son meilleur résultat à Albi, où elle talonne de 27 voix seulement la liste socialiste.

TARN-ET-GARONNE

Ins., 133 415 ; vot., 87 377
Abst., 46 038 (34,50 %)
Blancs ou nuls, 6 782 (7,76 %)
Suffr. expr., 80 595

P.S.-M.R.G., 22 157 (27,49 %) ; U.F.E., 19 360 (24,02 %) ; P.C.F., 15 033 (18,65 %) ; DIFE, 14 609 (18,12 %) ; Eur.-Ecol. 3 005 (3,72 %) ; Trotskistes, 2 685 (3,33 %) ; Déf. interprof., 1 350 (1,67 %) ; E.E.E., 1 310 (1,62 %) ; Eurodroite, 1 086 (1,34 %).

1978. — Inscr. : 133 136 ; vot. : 113 495 ; suffr. expr. : 110 305 ; R.P.R., 47 006 (42,61) ; P.S., M.R.G., 30 941 (28,05 ; P.C.,20 613 (18,69) ; ext. g., 6 101 (5,53) ; écol., 3 702 (3,35) ; div. maj., 742 (0,67) ; ext. d., 638 (0,58) ; div., 562 (0,51).

MONTAUBAN

Ins., 30 316 ; suffr. expr., 18 595
P.S.-M.R.G., 5 177; U.F.E., 4 740; DIFE, 3 453 ; P.C.F., 2 888 ; Eur.-Ecol., 827; Trotskistes, 617; E.E.E., 344 ; Déf. interprof., 280 ; Eurodroite, 269

Les socialistes et les communistes maintiennent leurs positions respectives par rapport aux suffrages exprimés de mars 1978 à juin 1979. L'élément nouveau vient des rapports de force apparu entre l'U.D.F. et le R.P.R. dans ce département radical investi par les socialistes et où les gaullistes représentaient à eux seuls la majorité. Désormais il faut compter la majorité. Désormais, il faut compter Tarn-et-Garonne.

VAR

Ins., 444 845 ; vot., 262 915
Abst., 181 930 (40,89 %)
Blancs ou nuls, 11 014 (4,20 %)
Suffr. expr., 251 901

U.F.E., 75 119 (29,83 %) ; P.C.F., 61 224 (24,31 %) ; P.S.-M.R.G., 52 962 (21,03 %) ; DIFE, 36 394 (14,45 %) ; Eur.-Ecol., 8 180 (3,25 %) ; Trotskistes, 5 696 (2,26 %) ; Eurodroite, 5 317 (2,11 %) ; Déf. interprof., 3 548 (1,41 %) ; E.E.E., 3 444 (1,37 %) ; Reg.-Eur., 17.

1978. — Inscr. : 443 821 ; vot. : 364 368 ; suffr. expr. : 357 746 ; U.D.F., 95 080 (26,58) ; P.C., 85 913 (24,01) ; P.S., 73 823 (20,63) ; R.P.R., 64 247 (17,96) ; div., 13 566 (3,79) ; écol., 7 299 (2,04) ; div. maj., 5 858 (1,64) ; ext. d., 4 858 (1,36) ; ext. g., 4 849 (1,35) ; rég., 2 253 (0,63).

TOULON

Ins., 118 508 ; suffr. expr., 64 163
U.F.E., 20 062 ; P.C.F., 15 802 ; P.S.-M.R.G., 11 633 ; DIFE, 9 762 ; Eur.-Ecol., 2 225 ; Eurodroite, 1 619 ; Trotskistes, 1 348 ; E.E.E. 932 ; Déf. interprof., 780.

HYÈRES

Ins., 26 276 ; suffr. expr., 13 967
U.F.E., 4 406 ; P.S.-M.R.G., 3 127 ; DIFE, 2 574 ; P.C.F., 2 055 ; Eur.-Ecol., 491 ; Eurodroite, 353 ; Trotskistes, 292 ; E.E.E., 186 ; Déf. interprof., 153.

LA SEYNE

Ins., 33 571 ; suffr. expr., 18 739
P.C.F., 8 033 ; U.F.E., 4 444 ; P.S.-M.R.G., 2 807 ; DIFE, 1 747 ; Eur.-Ecol., 516 ; Trotskistes, 436 ; Eurodroite, 356 ; E.E.E., 214 ; Déf. interprof., 186.

La liste de Mme Veil gagne plus de trois points à Toulon par rapport au score de l'U.D.F. en 1978. Le P.C., comme le P.S., maintient ses positions. Le R.P.R. recule sensiblement. A Hyères, dont la municipalité est socialiste, la liste de Mme Veil précède de 1 300 voix celle de M. Mitterrand.

VAUCLUSE

Ins., 263 068 ; vot., 163 561
Abst., 99 507 (37,82 %)
Blancs ou nuls, 9 468 (5,78 %)
Suffr. expr., 154 093

U.F.E., 40 274 (26,13 %) ; P.C.F., 38 326 (24,87 %) ; P.S.-M.R.G., 35 542 (23,06 %) ; DIFE, 21 994 (14,27 %) ; Eur.-Ecol., 5 955 (3,86 %) ; Trotskistes, 4 741 (3,07 %) ; Eurodroite, 2 595 (1,68 %) ; E.E.E., 2 481 (1,61 %) ; Déf. interprof., 2 185 (1,41 %).

1978. — Inscr. : 259 470 ; vot. : 219 973 ; suffr. expr. : 214 945 ; R.P.R., 55 680 (25,90) ; P.C., 53 694 (24,98) ; P.S., M.R.G., 49 111 (22,85) ; U.D.F., 37 018 (17,22) ; écol., 8 018 (3,73) ; ext. g., 4 398 (2,05) ; div. maj., 2 798 (1,30) ; div., 2 408 (1,12) ; ext. d., 1 820 (0,84).

AVIGNON

Ins., 54 552 ; suffr. expr., 30 990
U.F.E., 8 703 ; P.S.-M.R.G. 7 629 ; P.C.F., 6 739 ; DIFE, 4 068 ; Eur.-Ecol., 1 403 ; Trotskistes, 863 ; Eurodroite, 607 ; E.E.E., 536 ; Déf. interprof., 442.

Ces élections européennes ont confirmé la poussée de l'U.D.F. dans un département qui, par tradition, vote à gauche. Dans plusieurs localités, le P.S. perd des points au profit du P.C. Peut-être faut-il voir là une conséquence de la présence de M. Maffre-Baugé sur la liste communiste.

VENDÉE

Ins., 323 576 ; vot., 210 438
Abst., 113 138 (34,96 %)
Blancs ou nuls, 15 825 (7,52 %)
Suffr. expr., 194 613

U.F.E., 74 506 (38,28 %); DIFE, 41 606 (21,37 %); P.S.-M.R.G., 40 636 (20,88 %) ; P.C.F., 16 550 (8,5 %); Eur.-Ecol., 5 984 (3,07 %); Trotskistes, 5 242 (2,69 %); E.E.E., 4 269 (2,19 %); Déf. interprof., 3 201 (1,64 %); Eurodroite, 2 619 (1,34 %).

1978. — Inscr. : 321 235 ; vot. : 278 667 ; suffr. expr. : 271 212 ; R.P.R., 83 858 (30,62) ; U.D.F., 78 335 (28,88) ; P.S., 53 264 (19,64) ; P.C., 25 649 (9,46) ; div. maj., 18 516 (6,83) ; ext. g., 10 903 (4,02) ; div., 1 487 (0,54).

LA ROCHE-SUR-YON

Ins., 26 533 ; suffr. expr., 15 619
U.F.E., 4 816; P.S.-M.R.G., 4 587; DIFE, 2 504 ; P.C.F., 1 791 ; Eur.-Ecol., 763; Trotskistes, 452; E.E.E., 316 ; Déf. interprof., 204 ; Eurodroite, 186.

Avec un taux de participation de 65 %, la Vendée a montré un intérêt certain pour ce scrutin européen. Le rapport des forces au sein de la majorité s'est inversé puisque la liste U.D.F. recueille plus de 38 % des suffrages, soit près de dix points de plus qu'aux élections législatives de 1978, et l'emporte même dans les circonscriptions des deux députés gaullistes, MM. Pierre Mauger (Les Sables-d'Olonne) et Vincent Ansquer (Les Herbiers), alors que la liste R.P.R. perd plus de neuf points.

La petite commune de La Rabatelière, qui avait accueilli le 25 mai dernier M. Giscard d'Estaing, venu fêter le cinquième anniversaire de son septennat, a voté massivement (82,88 %) et apporté son soutien à la politique du président (71,55 % pour la liste de Mme Veil).

VIENNE

Ins., 247 968 ; vot., 155 493
Abst., 92 475 (37,29 %)
Blancs ou nuls, 11 646 (7,49 %)
Suffr. expr., 143 847

U.F.E., 41 225 (28,66 %) ; P.S.-M.R.G., 37 271 (25,91 %) ; P.C.F., 26 206 (18,22 %) ; DIFE, 24 088 (16,75 %) ; Trotskistes, 4 761 (3,31 %) ; Eur.-Ecol., 4 465 (3,10 %) ; E.E.E., 2 321 (1,61 %) ; Déf. interprof., 1 798 (1,25 %) ; Eurodroite, 1 712 (1,19 %).

1978. — Inscr. : 249 875 ; vot. : 210 406 ; suffr. expr. : 205 377 ; P.S., 59 759 (29,10) ; U.D.F., 52 661 (25,64) ; R.P.R., 44 424 (21,63) ; P.C., 34 182 (16,64) ; ext. g., 7 006 (3,41) ; div. maj., 3 215 (1,56) ; div. 2 678 (1,31) ; ext. d., 1 452 (0,70).

POITIERS

Ins., 44 709 ; suffr. expr., 25 038
U.F.E., 7 209 ; P.S.-M.R.G., 6 824 ; DIFE, 4 122 ; P.C.F., 4 035 ; Eur.-Ecol., 1 181; Trotskistes, 661; E.E.E., 416 ; Eurodroite, 337 ; Déf. interprof., 253.

CHATELLERAULT

Ins., 23 710 ; suffr. expr., 13 449
U.F.E., 3 704; P.S.-M.R.G., 3 667; P.C.F., 3 010 ; DIFE, 1 745 ; Eur.-Ecol., 438 ; Trotskistes, 407 ; E.E.E., 204 ; Déf. interprof., 140 ; Eurodroite, 134.

A Poitiers, où la liste conduite par M. Jacques Santrot, député socialiste, avait triomphé lors des élections municipales de 1977, les deux listes de gauche totalisent 472 voix de moins que les listes de l'U.D.F. et du R.P.R. C'est une surprise, même si elle peut s'expliquer par le score non négligeable réalisé par les petites listes, et notamment les écologistes.

Dans l'ensemble du département, le P.S. a perdu près de trois points par rapport à l'an dernier, alors que le P.C. en gagne près de 2 et que le R.P.R. en perd 5.

HAUTE-VIENNE

Ins., 257 089 ; vot., 166 382
Abst., 90 707 (35,28 %)
Blancs ou nuls, 10 319 (6,20 %)
Suffr. expr., 156 063

P.C.F., 50 534 (32,38 %) ; P.S.-M.R.G., 36 736 (23,53 %) ; DIFE, 30 654 (19,64 %) ; U.F.E., 24 926 (15,97 %) ; Eur.-Ecol., 5 362 (3,43 %) ; Trotskistes, 4 251 (2,72 %) E.E.E., 1 459 (0,93 %) ; Déf. interprof., 1 242 (0,79 %) ; Eurodroite, 989 (0,63 %).

1978. — Inscr. : 257 350 ; vot. : 219 510 ; suff. expr. : 212 506 ; P.C., 71 803 (33,79) ; P.S., 56 674 (26,67) ; R.P.R., 41 961 (19,75) ; U.D.F., 17 632 (8,01) ; div. maj., 15 592 (7,34) ; ext. g., 8 631 (4,06) ; div., 590 (0,27) ; ext. d., 217 (0,10).

LIMOGES

Ins., 90 342 ; suffr. expr., 51 923
P.C.F., 13 851 ; P.S.-M.R.G., 13 244 ; DIFE, 10 274 ; U.F.E., 9 610 ; Eur.-Ecol., 2 304 ; Trotskistes, 1 365 ; E.E.E., 550 ; Déf. interprof., 369 ; Eurodroite, 356.

La liste communiste, qui arrive en tête, devance de 13 798 voix celle de M. Mitterrand, alors qu'en 1978 l'écart qui séparait les deux formations était de 15 129 voix. Les gaullistes maintiennent leur position par rapport à 1978. S'ils distancent la liste de Mme Veil, ils arrivent néanmoins derrière les deux grandes formations de gauche. On retrouve le même classement dans toutes les petites villes de la Haute-Vienne : Saint-Yrieix, Saint-Léonard, Bellac, Saint-Junien.

A Oradour-sur-Glane, où le scrutin correspondait au trente-cinquième anniversaire du massacre des habitants, ce sont les listes du P.C.F. et du R.P.R. qui arrivent en tête avec respectivement 41,83 et 21,87 % des suffrages. Le P.S. (15,56 %) et la liste de Mme Veil (13,87 %) arrivent nettement derrière.

VOSGES

Ins., 266 668 ; vot., 159 242
Abst., 107 426 (40,28 %)
Blancs ou nuls, 11 656 (7,31 %)
Suffr. expr., 147 586

U.F.E., 41 452 (28,08 %) ; P.S.-M.R.G., 38 691 (26,21 %) ; DIFE, 27 431 (18,58 %) ; P.C.F., 19 076 (12,92 %) ; Eur.-Ecol., 7 669 (5,19 %) ; Trotskistes, 5 784 (3,91 %) ; E.E.E., 3 593 (2,43 %) ; Eurodroite, 2 001 (1,35 %) ; Déf. interprof., 1 889 (1,27 %).

1978. — Inscr. : 269 673 ; vot. : 225 029 ; suffr. expr. : 218 473 ; R.P.R., 65 896 (30,16) ; P.S., M.R.G. : 64 199 (29,39) ; U.D.F., 47 364 (21,68) ; P.C., 27 822 (12,73) ; ext. g., 7 235 (3,31) ; écol., 3 805 (1,74) ; div., 2 155 (0,98) ; ext. d., 3 (0,001).

ÉPINAL

Ins., 24 192 ; suffr. expr., 13 109
P.S.-M.R.G., 3 980 ; U.F.E., 3 533 ; DIFE, 2 445 ; P.C.F., 1 288 ; Eur.-Ecol., 869 ; Trotskistes, 326 ; E.E.E., 290 ; Eurodroite, 190 ; Déf. interprof., 188.

Dans ce département, qui est un fief traditionnel du gaullisme, le R.P.R. enregistre un recul sensible. Il perd en effet douze points par rapport aux législatives de 1978. En revanche, l'U.D.F. progresse de sept points et demi. La rivalité entre les deux formations de la majorité, particulièrement vive depuis la candidature — infructueuse — de M. Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés, aux élections législatives, tourne à l'avantage de l'U.D.F. La liste conduite par Mme Veil devance même celle du R.P.R. à Remiremont, ville dont le maire est M. Poncelet, sénateur, président du conseil général, et candidat sur la liste de M. Chirac. Au total, la majorité devance assez nettement l'ensemble des partis de gauche, qui régressent. C'est le P.C.F. qui résiste le mieux, en perdant moins d'un demi-point, tandis que le parti socialiste recule de trois points. Les écologistes obtiennent un score nettement supérieur à celui qu'ils avaient enregistré aux législatives (+ 3,5 points) et qui est plus élevé (+ 0,82 %) que la moyenne nationale.

YONNE

Ins., 210 856 ; vot., 131 290
Abst., 79 566 (37,73 %)
Blancs ou nuls, 7 738 (5,89 %)
Suffr. expr., 123 549

U.F.E., 36 362 (29,43 %) ; P.S.-M.R.G., 27 529 (22,28 %) ; P.C.F., 23 314 (18,87 %) ; DIFE, 20 234 (16,37 %) ; Eur.-Ecol., 6 364 (5,15 %) ; Trotskistes, 3 917 (3,17 %) ; Déf. interprof., 2 204 (1,78 %) ; E.E.E., 2 143 (1,73 %) ; Eurodroite, 1 482 (1,19 %).

1978. — Inscr. : 210 983 ; vot. : 175 935 ; suffr. expr. : 172 042 ; R.P.R., 42 738 (24,84) ; P.C., 36 453 (21,19) ; P.S., 35 851 (20,84) ; U.D.F., 33 245 (19,32) ; div. maj., 13 370 (7,77) ; ext. g., 6 874 (3,99) ; div., 2 981 (1,73) ; ext. d., 530 (0,31).

AUXERRE

Ins., 22 498 ; suffr. expr., 12 159
U.F.E., 3 997 ; P.S.-M.R.G., 3 109 ; P.C.F., 1 794 ; DIFE, 1 585 ; Eur.-Ecol., 743 ; Trotskistes, 357 ; E.E.E., 231 ; Déf. interprof., 194 ; Eurodroite, 149.

Dans un département régulièrementment fidèle à la majorité, et où M. Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, est maire de la principale ville, Auxerre, la liste conduite par Mme Veil enregistre une poussée très sensible, de l'ordre de 10 points. Cette avance s'effectue au détriment du R.P.R. qui perd plus de 8 points, mais non à celui du parti socialiste qui augmente son score de 1978 de 1 point et demi. Les communistes, quant à eux, perdent un peu plus de 2 points. En outre, deux éléments sont à noter : 1) Le P.C. n'a plus la suprématie de la gauche dans le département, puisque le P.S. le devance aujourd'hui de 3,41 % ; 2) Sans tenir compte des écologistes (qui ont réalisé une assez bonne percée) et malgré les bons résultats réalisés par la liste U.D.F., l'ensemble de la gauche augmente son score de 1978 de plus de 1,70 point.

TERRITOIRE-DE-BELFORT

Ins., 78 791 ; vot., 44 796.
Abst., 33 995 (43,14 %).
Blancs ou nuls, 2 367 (5,28 %).
Suff. expr., 42 429.

P.S.-M.R.G., 13 665 (32,20 %) ; U.F.E., 10 903 (25,69 %) ; DIFE, 6 516 (15,35 %) ; P.C.F., 6 207 (14,62 %) ; Eur.-Ecologie, 1 964 (4,62 %); Trotskistes, 1 585 (3,73 %) ; E.E.E., 785 (1,85 %) ; Eurodroite, 409 (0,96 %) ; Déf. interprof., 395 (0,93 %).

1978. — Inscr. : 78 452 ; vot. : 66 143 ; suffr. expr. : 64 744 ; P.S., 24 397 (37,68) ; U.D.F., 15 486 (23,91) ; R.P.R., 10 851 (16,76) ; P.C., 8 187 (12,64) ; écol., 2 815 (4,35) ; ext. g., 2 659 (4,11) ; div. maj., 355 (0,54).

BELFORT

Ins., 29 187 ; suff. expr., 15 139.
P.S.-M.R.G., 4 707; U.F.E., 4 043; P.C.F., 2 440 ; DIFE, 2 122 ; Eur.-Ecol., 747 ; Trotskistes, 500 ; E.E.E., 305 ; Eurodroite, 157 ; Déf. interprof., 124.

Deux partis, le P.S. et le R.P.R. perdent des voix, deux partis en gagnent, l'U.D.F. et le P.C.F. Avec une perte d'un peu plus de cinq points, le parti socialiste reste malgré tout en tête dans un département traditionnellement à gauche, dont le député est M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file du CERES. Il devance encore largement l'U.D.F., qui gagne près de deux points. L'effritement des voix socialistes profite au P.C., qui progresse de deux points. Dimanche soir, M. Chevènement estimait cependant que son parti reste en bonne position. Le R.P.R., de son côté perd un point et demi, l'extrême gauche perd également des voix et les écologistes progressent légèrement.

D.O.M.

GUYANE

Ins., 21 780 ; vot., 4 124
Abst., 17 656 (81,06 %)
Blancs ou nuls, 300 (7,27 %)
Suffr. expr., 3 824

DIFE, 2 023 (52,90 %) ; U.F.E., 1.253 (32,76 %) ; P.S.-M.R.G., 382 (9,98 %) ; P.C.F., 107 (2,79 %) ; Déf. interprof., 59 (1,54 %).

1978. — Inscr. : 22 061 ; vot. : 13 162 ; suffr. expr. : 12 774 ; R.P.R., 6 810 (53,31) ; P.S., 5 530 (43,29) ; div., 229 (1,79) ; ext. g., 205 (1,60).

Taux d'abstentions impressionnant. Le R.P.R. maintient ses positions de 1978 et l'U.D.F. fait une entrée en force ; le P.S. s'effondre. Mais un électeur sur cinq seulement s'est rendu aux urnes.

LA RÉUNION

Ins., 231 484 ; vot., 138 856
Abst., 92 628 (40,01 %)
Blancs ou nuls, 4 725 (3,40 %)
Suffr. expr., 134 131

P.C.F., 44 503 (33,17 %) ; U.F.E., 41 948 (31,27 %) ; DIFE, 34 374 (25,62 %) ; P.S.-M.R.G., 9 973 (7,43 %) ; Déf. interprof., 3 333 (2,48 %).

1978. — Inscr. : 230 548 ; vot. : 157 760 ; suffr. expr. : 155 221 ; P.C., 54 149 (34,88) ; U.D.F., 51 839 (33,40) ; R.P.R., 34 761 (22,35) ; P.S., 10 035 (6,46) ; div. maj., 4 497 (2,90).

L'impressionnante poussée de l'U.D.F. au détriment du R.P.R. marque cette élection. La liste gaulliste est mise en échec dans les trois circonscriptions de l'île par la liste de Mme Veil, y compris dans la première circonscription, dont M. Michel Debré est le député. Il est certain que dans ces conditions c'est, à terme, le siège à l'Assemblée nationale de l'ancien premier ministre du général de Gaulle qui est mis en cause. L'offensive anti-R.P.R. que M. Raymond Barre avait lancée en termes à peine voilés au cours de sa visite en novembre dernier trouve sa traduction électorale.

On aurait pu penser que la liste sur laquelle se présentait M. Paul Vergès récolterait un plus grand nombre de voix, étant donnée la place de choix qu'y occupe le secrétaire général du P.C.R. L'électorat traditionnel de ce parti ne progresse pas.

Les électeurs réunionnais n'ont eu le choix qu'entre cinq listes : les quatre grandes et celle de M. Malaud. Les autres n'ont pas eu les moyens financiers d'envoyer leurs bulletins.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Ins., 3 832 ; vot., 1 212
Abst., 2 620 (68,37 %)
Blancs ou nuls, 213 (17,57 %)
Suffr. expr., 999

U.F.E., 575 (57,55 %) ; P.S.-M.R.G., 262 (26,22 %) ; DIFE, 109 (10,91 %) ; P.C.F., 35 (3,50 %) ; Déf. interprof., 18 (1,80 %).

1978. — Inscr. : 3 863 ; vot. : 3 179 ; suffr. expr. : 3 043 ; P.S., 1 467 (48,21); div., 735 (24,15) ; U.D.F., 496 (16,30) ; R.P.R., 345 (11,33).

T.O.M.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Ins., 70 021 ; vot., 36 213
Abst., 33 800 (48,28 %)
Blancs ou nuls, 920 (2,54 %)
Suffr. expr., 35 293

U.F.E., 16 283 (46,13 %) ; P.S.-M.R.G., 10 042 (28,45 %) ; DIFE, 6 985 (19,79 %) ; P.C.F., 1 099 (3,11 %) ; Déf. interprof., 884 (2,50 %).

1978. — Inscr. : 70 221 ; vot. : 46 373 ; suffr. expr. : 45 385 ; R.P.R., 21 628 (47,53) ; div., 17 191 (37,77) ; P.S., 4 301 (9,45) ; div. maj., 2 385 (5,24).

WALLIS-ET-FUTUNA

Ins., 5 829 ; vot., 4 328
Abst., 1 501 (25,75 %)
Blancs ou nuls, 16 (0,37 %)
Suffr. expr., 4 312

U.F.E., 2 355 (54,61 %) ; DIFE, 1 851 (42,92 %) ; P.S.-M.R.G., 106 (2,45 %).

1978. — Inscr. : 5 480 ; vot. : 4 451 ; suffr. expr. : 4 435 ; R.P.R., 2 303 (51,92) ; U.D.F., 2 132 (48,07).

La liste de Mme Veil a incontestablement tiré bénéfice de la présence, en ses rangs, de M. Jean-Pierre Aifa, président de l'assemblée territoriale, ainsi que du récent passage du secrétaire d'Etat au DOM-TOM, M. Paul Dijoud. Un peu plus d'un mois avant la venue de M. Giscard d'Estaing, ces résultats montrent le « légitimisme » d'une majorité de néo-Calédoniens.

Le R.P.R. connaît un net recul malgré la présence sur la liste de M. Chirac du maire de Nouméa, M. Roger Laroque.

La liste de M. Jacques Chirac est précédée par les socialistes, qui disposaient de l'appui de l'Union calédonienne, parti favorable à l'indépendant du territoire et principal parti mélanésien.

Aux Nouvelles-Hébrides, sur 816 votants de nationalité française (1 628 inscrits), la liste de Mme Veil A. Wallis et Futuna, c'est encore la liste de Mme Veil qui prend l'avantage, précédant la liste de M. Chirac et les socialistes. Les communistes n'ont obtenu aucun suffrage.

MAYOTTE

(Collectivité territoriale)

Ins., 19 453 ; vot., 15 253
Abst., 4 200 (21,59 %)
Blancs ou nuls, 75 (0,49 %)
Suffr. expr., 15 178

DIFE, 13 828 (91,10 %) ; U.F.E., 1 153 (7,59 %) ; P.S.-M.R.G., 100 (0,65 %) ; P.C.F., 42 (0,27 %) ; Déf. interprof., 32 (0,21 %) ; Trotskistes, 16 (0,10 %) ; Eurodroite, 7 (0,04 %).

1978. — Inscr. : 18 815 ; vot. : 14 661 ; suffr. expr. : 14 302 ; U.D.F., 13 192 (92,23) ; div. maj., 1 110 (7,76).

Le député de la collectivité territoriale est inscrit au groupe de l'U.D.F. ; il avait été élu avec 92,04 % des suffrages exprimés. Le record n'est pas battu, mais le retournement est saisissant.

• RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

81 SIÈGES

78 sièges sont soumis à l'élection au suffrage direct dans la R.F.A. proprement dite. Représentation proportionnelle, au choix des partis, soit dans une circonscription nationale unique, soit dans des circonscriptions par Land ou groupes de Länder. Pas de panachage ni de vote préférentiel. Les listes qui *obtiennent moins de 5 % des voix sont exclues de la répartition* des sièges. Trois sièges sont pourvus par la Chambre des députés de Berlin-Ouest.

LES ÉLUS

S.P.D. (Parti socialiste)

WILLY BRANDT (1913), député, ancien bourgmestre de Berlin, ancien chancelier, président du S.P.D. et président de l'Internationale socialiste.
HEINZ OSKAR VETTER (1917), mécanicien, président du D.G.B. (Fédération des syndicats), président de la Fédération européenne des syndicats.
BRUNO FRIEDRICH (1927), journaliste, député.
Mme BEATE WEBER (1943), institutrice.
HEINZ KUHN (1912), journaliste, ancien ministre, président de la Rhénanie du Nord-Westphalie.
EUGEN LODERER (1920), métallurgiste, président du syndicat I.G. Metall.
Mme KATHARINA FOCKE (1922), journaliste, député, ancien ministre.
KARL HAUENSCHILD (1920), commerçant, syndicaliste.
GERD WALTER (1949), journaliste.
VOLKMAR GABERT (1923), tourneur, ancien vice-président de la Diète bavaroise.
HANS-JOACHIM SEELER (1930), juriste.
RUDI ARNDT (1927), juriste, ancien bourgmestre de Francfort.
KARL SCHON (1923), tailleur de pierres.
MANFRED WAGNER (1934), commerçant, syndicaliste.
THOMAS VON DER VRING (1937), professeur.
RUDOLF SCHIELER (1928), avocat.
KLAUS WETTIG (1940), fonctionnaire.
HANS PETERS (1927), cadre.
GERHARD SCHMIDT (1946), chimiste.
KLAUS HANSCH (1938), journaliste.
HORST SEEFELD (1930), commerçant, député.
DIETER SCHINZEL (1942), physicien.
JAN KLINKENBORG (1935), bourgmestre de Emden.
LUDWIG FELLERMAIER (1930), commerçant, député, président du groupe socialiste à l'Assemblée européenne.
ERDMANN LINDE (1943), professeur.
ERWIN LANGE (1914), typographe, député.
ROLF LINKOHR (1941), physicien.
Mme HEIDEMARIE WIECZOREK-ZEUL (1941), institutrice.
OLAF SCHWENCKE (1936), professeur, député.
Mme LUISE HERKLOTZ (1918), journaliste.
Mme LIESELOTTE SEIBEL (1932), institutrice.
Mme MAGDALENE HOFF (1940), ingénieur, professeur.
HEINZ SCHMITT (1920), plombier.
HEINKE SALISCH (1941), interprète.
HELMUTT SIEGLERSCHMIDT (1917), (élu de Berlin-Ouest), député au Bundestag.

F.D.P. (Parti libéral)

MARTIN BANGEMANN (1934), avocat, député.
MECHTHILD VON ALEMANN (1937), bibliothécaire.
HEINRICH JURGENS (1924), agriculteur.
ULRICH IRMER (1939), avocat.

C.D.U.-C.S.U.

Les listes chrétiennes-démocrates ayant été présentées par Land, les candidats élus doivent faire l'objet d'un arbitrage par les directions des deux partis et ne seront connus que dans la journée du 11 juin.

• La démocratie chrétienne gagne du terrain
• Recul des socialistes et des libéraux

Un succès pour la démo*cratie chrétienne, tel* est le sens premier des élections dans la République fédérale. Avec 49,7 % des suffrages contre 48,6 % aux législatives de 1976, la C.D.U. et la C.S.U. enlèvent 42 sièges au Parlement de Strasbourg. Avec 40,8 % (contre 42,6 % en 1976), *la S.P.D.* aura 35 mandats. Enfin, les libéraux ont de nouveau *des raisons sérieuses* d'être inquiets pour leur avenir : avec 6 % des voix (contre 7,9 % en 1976), ils occuperont 4 sièges seulement à Strasbourg.

Bonn. — Le *président* du S.P.D., M. Brandt, interrogé devant les caméras de la télévision, a complètement perdu son sang-froid lorsqu'on lui a demandé *si les sociaux-démocrates pourraient* encore, comme ils l'avaient promis aux citoyens, devenir « *la force motrice* » du Parlement européen. Le chef de file de la *liste sociale-démocrate s'en* est pris en termes particulièrement virulents aux « verts » qui, en obtenant 2,6 % des voix, ont sans aucun doute contribué au recul du S.P.D. comme à celui des libéraux.

Tentant d'atténuer la déception de son parti, M. Brandt soutient qu'après tout les citoyens ne pouvaient *s'intéresser* vraiment à l'élection d'un Parlement dépourvu de tout pouvoir réel.

Les autres responsables de la R.F.A. se gardent de soutenir que le résultat préfigurerait celui de la consultation fédérale qui aura lieu l'an prochain. La participation ayant été inférieure de 20 % à celle des élections nationales, ce scrutin sert tout au plus à révéler queques tendances.

Avec *60 % de votants environ*, elle n'a certes pas atteint le niveau des élections fédérales. Cette participation a été quelque peu renforcée par le fait que la Sarre et la Rhénanie-Palatinat procédaient aussi à des élections locales et régionales.

Au total cependant, les milieux politiques de Bonn sont satisfaits

De notre correspondant

que l'Allemagne de l'Ouest n'apparaisse pas une fois encore sous les couleurs du « champion d'Europe ». On redoutait très sérieusement qu'une participation record au scrutin n'incitât les *pays voisins* à soutenir que les Allemands seraient soucieux avant tout de dominer l'Europe. Aussi la comparaison la plus naturelle se fait-elle avec la France, *et* l'on se réjouit que le pourcentage de votants dans les deux pays ne soit pas très différent.

Quant à l'issue de la consultation sur le plan de la Communauté dans son ensemble, le sentiment général est que les partis de la démocratie chrétienne, ou en sympathie avec elle, rattrapent les diverses nuances du socialisme et de la social-démocratie. La crainte entretenue dans le camp de la C.D.U., et peut-être même chez certains partisans du S.P.D., de voir un « front populaire » dominer l'Assemblée de Strasbourg diminue. Alors que l'on se demandait par exemple si l'ancien chancelier Brandt n'allait pas accéder à la présidence du Parlement européen, certaines voix *s'élèvent* déjà parmi les électeurs chrétiens-démocrates en faveur de Mme Simone Veil. M. Kai-Uwe von *Hassel*, président de l'Union européenne démocrate-chrétienne, s'est exprimé en ce sens.

Le succès de M. Strauss

Mais plus que le destin du Parlement de Strasbourg, les citoyens de la République fédérale se demandent qui sera, en 1980, l'adversaire du chancelier Schmidt. *La démocratie chrétienne* est divisée à cet égard et les controverses s'enveniment. Deux candidats potentiels s'opposent de façon directe : le chef de la C.S.U. bavaroise, M. Franz-Josef Strauss, et le ministre-président de la Basse-Saxe, M. Ernst Albrecht. Or le plus grand succès aux élections européennes revient *sans* nul doute aux chrétiens-sociaux qui ont obtenu pour leur liste 62,5 % des voix en Bavière.

Leur gain par rapport à d'autres élections est donc nettement supérieur à ceux de la C.D.U. dans les autres Länder de la République *fédérale*. En *stratège* prudent, M. Strauss a toutefois évité de tirer trop ouvertement parti de son succès. Beaucoup de militants n'en concluent pas moins *que le dirigeant bavarois*, en dépit, ou peut-être à cause des nombreuses attaques dont il est l'objet, serait quand même l'homme le plus capable d'affronter *M. Schmidt en combat singulier* avec quelques chances de succès.

Dans la mesure où les citoyens parviennent à bannir de leur esprit les préoccupations de politique intérieure, ils semblent prêts à croire que l'élection au suffrage direct renforcera la position de l'Assemblée strasbourgeoise. Dans l'ensemble, on se *félicite* plutôt — et cela dans le camp de la S.P.D. comme dans celui des chrétiens-démocrates — qu'aucune majorité dominante ne paraisse de dessiner dans ce *Parlement*.

Ainsi des alignements nouveaux pourront secouer un peu *la* structure trop rigide de la vie politique dans la plupart des pays de la Communauté. Mais bien peu s'imaginent que les élus de *dimanche auront la possibilité ou* l'audace de revendiquer le rôle de « constituants ». Les résistances françaises et britanniques suffisent à dissiper tout espoir de ce genre.

On se félicite d'ailleurs que la *campagne anti-allemande, un peu* trop élémentaire, n'ait pas porté fruit dans l'électorat français, à en juger par le recul des amis de M. Chirac, notamment à Strasbourg.

C'est à Berlin-Ouest que le premier résultat a été proclamé, au milieu de la journée de dimanche. Là, en effet, le statut d'occupation interdisait le vote direct. Aussi, les trois représentants de l'ancienne capitale du Reich ont-ils été désignés par l'Assemblée berlinoise en quelques instants. Se *basant sur les résultats des* consultations antérieures, les partis s'étaient mis d'accord pour élire à l'*unanimité deux* représentants chrétiens-démocrates et un membre du S.P.D., *pour* Berlin-Ouest. Cependant, ce choix sans controverse comporte une signification toute particulière. Alors que les porte-parole des secteurs occidentaux ne disposent, au Bundestag de Bonn, que d'une voix consultative, les Ber*linois siègent* à Strasbourg sur un pied d'égalité avec tous leurs collègues de la République fédérale et des autres pays de la Communauté.

JEAN WETZ.

TOTAL NATIONAL

	SUFFRAGES	%	SIÈGES
Sociaux-démocrates	11 377 818	40,8	34 + 1 (*)
Chrétiens-démocrates	10 890 355	39,1	32 + 2 (*)
Chrétiens-sociaux	2 816 758	10,6	8
Libéraux	1 663 506	6	4
N'ont pas d'élus :			
P.C. allemand	112 184	0,4	
Ecologistes	893 518	3,2	
Divers (**)	169 626		

(*) Berlin-Ouest.
(**) Parti populaire chrétien bavarois, Zentrum, parti ouvrier européen. Manquent mille bulletins disparus d'un bureau de Sarrebruck.

PARTICIPATION PAR LAND

LAND	PARTICIPATION	S.P.D.	C.D.U.-C.S.U.	F.D.P.
Schleswig-Holstein	65,71	43,75	47,83	5,22
Brême	66,38	53,01	32,66	8,25
Basse-Saxe	70,2	44,7	45,8	5,3
Hambourg	66,5	52,2	36,9	6,3
Rhénanie-Westphalie	67,5	44,6	45,8	5,8
Rhénanie-Palatinat	77,9	41,1	49,2	6,4
Sarre	83,2	43,9	46,4	5,8
Hesse	66,6	45,4	44,8	6,2
Bade-Wurtemberg	59,2	52,3	34,3	8,1
Bavière	59,1	29,2	62,5	4,7
Moyenne nationale	65,9	40,8	49,2	6

• BELGIQUE

24 SIÈGES

Représentation proportionnelle dans le cadre de deux collèges : un flamand de 13 sièges et un wallon de 11 sièges, et trois circonscriptions : une flamande, une wallonne et une bruxelloise. Les Bruxellois ont le choix entre les listes flamandes et *les listes* wallonnes. *Le vote préférentiel* est autorisé, non le panachage.

Un succès personnel pour M. Tindemans

Les résultats du scrutin européen confirment *la stabilité* du corps électoral belge *qui* a exprimé pour la première fois un vote communautaire. M. Tindermans, Flamand, ancien premier ministre, obtient un succès personnel à Bruxelles, où son parti progresse de 4 à 5 % de *suffrages*.

Bruxelles. — Le résultat du scrutin européen est sans *surprise* en Belgique et la répar*tition des sièges, calculée par* le CRISP (le Centre de recherche *et d'information politique*) se vérifie entièrement. En Flandres, les sociaux-chrétiens du C.V.P. *obtiennent sept* sièges, les socialistes trois, les libéraux deux, et la Volksunie un. Dans la partie francophone du pays, les socialistes auront quatre sièges, les sociaux-chrétiens trois, les libéraux deux, et le F.D.F.-rassemblement wallon deux. Les Flamands élisaient *treize* députés, les francophones, onze.

La Belgique a exprimé pour la première fois un vote véritablement communautaire. La régionalisation qui s'installe lentement se traduit déjà dans les chiffres. *Le comportement de l'électeur* est totalement différent en Flandres et en Wallonie.

En Flandres, on enregistre un progrès des partis de la coalition gouvernementale, tandis qu'à Bruxelles et en Wallonie ils sont sanctionnés, *sans effet* toutefois sur la répartition des sièges. Le C.V.P. de M. Tindemans devient pratiquement majoritaire dans la partie flamande du pays, où il progresse de 5 %. Les socialistes flamands améliorent leur position, tandis que les libéraux et

De notre correspondant

la Volksunie enregistrent de nouveaux reculs.

Dans la partie francophone, au contraire, les trois partis de la coalition reculent. Les socialistes perdent 5 % de leur élec*torat*, les sociaux-chrétiens régressent de 3,4 % et, à Bruxelles, le F.D.F. de Mme Spaak perd *jusqu'à 8 % de ses électeurs*, alors qu'en Wallonie, le parti frère du F.D.F., le rassemblement wallon (dans l'opposition), améliore très nettement ses positions. A *noter aussi que* les écologistes obtiennent pour la première fois plus de 5 % dans le sud du pays, alors qu'ils n'atteignent que 2,13 % en Flandre.

Les communistes n'obtiennent pas plus que les écologistes pour l'ensemble du pays, les trotskistes *ont 0,3 %* des voix et la liste anti-européenne « E. non », 0,4 %.

Abstention record

On remarque aussi une nette avance de la liste socialiste chré*tiene du C.V.P. à Bruxelles où* les Flamands sont depuis plusieurs années en constant recul. Le C.V.P. progresse de 4 à 5 % dans toutes les communes de la capitale, sauf à Ixelles et à Uccle, citadelles de la francophonie et on pourra difficilement prétendre que le scrutin doit être interprété comme un recensement linguistique. Le recensement est supprimé par la volonté des Flamands depuis près de vingt ans et beaucoup de francophones espéraient faire la preuve absolue du caractère français de la capitale, étant donné que le 10 juin, les électeurs de la ville pouvaient porter leur vote soit sur la liste francophone, soit *sur* la *flamande*.

On peut supposer donc que de nombreux francophones ont voté Tindemans, ce qui expliquerait le progrès du C.V.P. à Bruxelles.

Tous les *observateurs constatent* d'ailleurs que les personnalités ont marqué le scrutin plutôt que les programmes *fort* semblables. M. Tindemans, an*cien premier ministre et* président du parti populaire européen, a recueilli un nombre considérable de « votes préférentiels » et il en a été de même pour M. Luc Beyer, *vedette* de la télévision, dont les affiches disaient « *Vous connaissez ma voix, donnez-moi la vôtre !* » Malgré sa campagne, M. Beyer n'est probablement pas élu, mais il a fait enregistrer un bond considérable au parti libéral qui avance de près de 9 % dans *la* capitale.

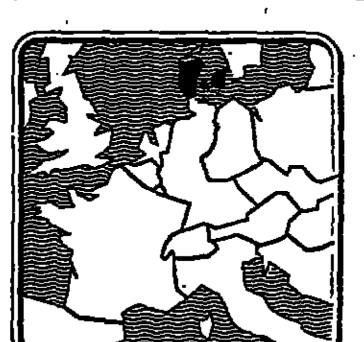
Autre différence entre le pays flamand et le pays francophone : le taux de participation est plus élevé en Flandres qu'en Wallonie. *Au total, l'abstention atteint un* niveau record : 18 % alors que le vote est obligatoire en Belgique. On n'avait jamais dépassé 15 %. Le ministre de l'intérieur, M. Gramme, additionnant les bulletins blancs et nuls et les abstentions, constate que 29 % des inscrits n'ont pas exprimé de vote valable.

Malgré la simplicité du système, le dépouillement a été extrêmement lent. Le scrutin s'est déroulé sans incidents, sauf dans les Fourons, la région détachée de la province de Liège en 1963 et annexée au Limbourg flamand.

Les cinq cents électeurs francophones, après avoir volé les urnes, ont brûlé publiquement leurs convocations électorales, expliquant qu'ils ne voulaient en aucune manière voter pour des candidats flamands.

PIERRE DE VOS.

• DANEMARK



16 SIÈGES

Représentation proportionnelle dans une circonscription nationale pour 15 sièges, le seizième étant réservé au Groenland. *Le vote préférentiel est admis mais non le* panachage.

Le parti social-démocrate (au pouvoir) est le grand perdant de la consultation

Avec *trois* députés seulement, le parti social-démo*crate est le grand perdant* des élections européennes au Danemark, où le rapport de forces entre partisans et adversaires de la C.E.E. ne paraît guère avoir changé depuis le référendum de 1972 sur l'adhésion du pays au Marché commun.

Copenhague. — L'histoire est-elle un éternel recommencement ? On peut se le demander en analysant les résultats des *élections européennes*, qui ne sont à bien des égards que la réplique pure et simple de ceux du référendum du 2 octobre 1972 sur l'adhésion du Danemark au traité de Rome. Si l'on considère en effet le pourcentage des voix recueillies par les quatre *formations* adversaires farouches de la C.E.E., et *celui* des suffrages qu'ont additionnés les sept partis préconisant — avec des nuances, il est vrai — la *coopération à neuf, on obtient* à peu près le même rapport de forces qu'il y a sept ans : un *tiers* contre deux tiers, cinq mandats contre dix.

Ces chiffres donnent l'impression que le temps s'est arrêté au royaume de Margrethe II et que l'opinion danoise « gelée » dans ses mythes et ses fantasmes, ses *idées et ses préjugés, n'a* effectué aucune conversion.

Vu sous l'angle de l'analyse politique classique, le tableau est un peu différent mais, à certains égards, aussi contrasté. Les partis à qui cette consultation a le mieux profité sont ceux qui ont opté pour l'attitude « noir ou blanc », face aux problèmes de l'appartenanee à la C.E.E. Ainsi le Front national contre le Marché commun, mouvement qui *n'a aucun représentant* au Parlement (et n'en a jamais eu) mais a réussi à regrouper sous sa bannière *des citoyens de toutes obédiences* en prêchant une véritable croisade contre l' « hydre de Bruxelles » et ses méfaits apocalyptiques, a été le grand triomphateur du 10 juin puisqu'il détient, au lendemain du scrutin, quatre mandats, soit un siège de *plus que le premier parti de la*

De notre correspondante

Chambre unique, le puissant et vénérable parti social-démocrate qui a connu dimanche l'une des défaites les plus cuisantes de son existence centenaire.

Dans le camp des partis pro-européens, les libéraux et les conservateurs peuvent se vanter de succès qui dépassent très largement leurs prestations de ces dernières années lors des élections générales. Manifestement, ils ont attiré *à la* fois les enthousiastes, les inquiets et les hésitants. Les grands perdants de l'épreuve sont les sociaux-démocrates, le parti du progrès qui a failli se retrouver *sans mandat, les radicaux et* les chrétiens populaires qui n'enverront l'un et l'autre aucun représentant à Strasbourg.

Ces formations ont un point commun : leurs militants de base étant profondément *divisés* sur la question européenne, elles ont voulu tenter l'impossible en ménageant la chèvre et le chou dans le but de n'indisposer personne. D'où, au cours de la campagne, leur attitude souvent ebarrassée, leur manque de dynamisme et de persuasion, leurs *programmes* et *leurs discours* vagues ou ambigus. De nombreux électeurs ont préféré soit s'abstenir, soit se rallier, au moins

pour cette épreuve, à des partis au profil pro-européen plus net.

Lors du tour de table des chefs de file politiques invités dans les studios de la télévision pour y commenter ces résultats, le premier ministre, M. Jorgensen (social-démocrate), n'a pu dissimuler sa profonde déception. Pour lui et pour les siens, l'avenir *s'annonce sous des couleurs* plutôt sombres. En 1972, la question du Marché commun avait si profondément divisé la social-démocratie danoise que celle-ci avait *failli éclater à jamais. Elle* a longtemps porté les traces de ces déchirements internes qui devaient amener le premier ministre de l'époque, M. Krag, à quitter brusquement la scène *politique*.

On ne connaissait, lundi en fin de matinée, que la répartition des sièges entre les listes en présence. Le vote au Danemark étant préférentiel, *on doit attendre* lundi soir ou même mardi matin pour connaître les noms des candidats qui, en *fin* de compte, siégeront au Parlement européen, le nombre de voix obtenues par chacun d'eux est, en effet, déterminant.

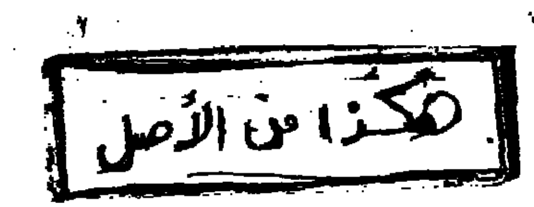
Au Groenland, il n'y a eu *aucune surprise. Le candidat* du parti Siumut, M. Finn Lynge, est élu. Son parti (de gauche) souhaite le retrait du Groenland de la Communauté européenne.

CAMILLE OLSEN.

Le vote étant *préférentiel* au Danemark, et *non sur listes* bloquées, les résultats de l'élection des seize députés danois de l'Assemblée européenne n'indiquaient lundi en fin de matinée que la répartition en pourcentage et en nombre de sièges. Les noms des candidats élus ne devraient être connus que lundi soir ou mardi matin.

	SIÈGES	POURCENT.
PARTIS GOUVERNEMENTAUX		
S.D. (sociaux-démocrates)	3	21,9
V (parti libéral, droite)	3	14,5
OPPOSITION		
K.F.P. (parti conservateur)	2	14,1
S.F.P. (parti socialiste populaire)	1	4,7
C.D. (parti démocrate du centre)	1	6,2
F.B.M.E (Front national contre le Marché commun)	4	21
F.P. (parti du progrès)	1	5,8
D.R.V. (parti radical)	0	3,3
D.R. (parti georgiste)	0	3,4
Q (chrétiens populaires)	0	1,8
V.S. (parti socialiste de gauche)	0	3,5

Au Groenland (1 siège), M. Finn Lynge, membre du parti gouvernemental local, a été élu. Il s'est promis d'organiser un référendum pour faire sortir le Groenland de la C.E.E. Le chiffre officiel de la participation électorale s'élève à 47 %.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES



• GRANDE-BRETAGNE

81 SIÈGES

Scrutin uninominal dans 78 circonscriptions en Angleterre (66), en Ecosse (8) et au Pays de Galles (4). Les trois autres sièges sont pourvus par les électeurs de l'Ulster selon le même système de vote que celui de la République d'Irlande.

Les travaillistes ont été victimes du très fort pourcentage d'abstentions

Le scrutin européen avait eu lieu dès jeudi *7 juin en Grande-Bretagne, mais ses résultats* complets ne devaient être connus que dans l'après-midi du lundi 11, du fait de la suspension du dépouillement durant la nuit et du mode de scrutin. Les représentants britanniques à l'Assemblée européenne étaient en effet désignés non à la représentation proportion*nelle — à l'exception des trois élus de l'Irlande* du Nord, — mais dans le cadre de circonscriptions délimitées spécialement à cet effet.

Les résultats connus ce lundi en fin de matinée *confirment* que les conservateurs remportent un très large succès sur les travaillistes. Ceux-ci paraissent avoir particulièrement souffert de la très forte abstention enregistrée le 7 juin en Grande-Bretagne (« le Monde » des 9 et 10-11 juin) : seuls 31,5 % des électeurs s'étaient rendus aux urnes. Les libéraux, d'après *les premiers résultats connus, risquent de* n'avoir aucun siège bien qu'ayant recueilli environ 12 % des suffrages.

De notre correspondant

Londres. — Le parti conservateur a réussi, comme il l'espérait, un magistral « doublé », en remportant une très nette victoire lors de l'élection des députés britanniques à l'Assemblée européenne. Victoire illustrée par un nouveau déplacement de voix moyen de plus de 3 % en sa faveur depuis la consultation nationale du 3 mai. Les derniers résultats connus, ce lundi 11 juin en fin de matinée, confirment l'avance des conservateurs. Ceux-ci, sur les 48 sièges déjà pourvus, *en ont* gagné 35, *contre* 13 aux travaillistes, tandis que le parti libéral, victime du scrutin uninominal à un tour, n'aura probablement aucun élu bien qu'il ait réuni 12 % environ des *suffrages.*

M. Grimond, ancien leader du parti libéral, a qualifié l'élection de « *farce* ». Les calculs des ordinateurs laissent ainsi prévoir que les conservateurs emporteront au moins 60 des 78 sièges anglais, écossais et gallois ; les travaillistes en gagneraient 18, alors que, d'après les *résultats des élections* nationales du 3 mai, ils auraient dû en remporter 29.

Le facteur déterminant de la victoire conservatrice est le nombre élevé des abstentions (entre 68 et 70 %) qui a affecté essentiellement le camp travailliste (*le Monde* daté 10-11 juin). A *l'exception de la circonscription* de Manchester-nord, où Mme Castle, l'ancien ministre travailliste, *s'est assuré* la victoire avec un déplacement de voix (« *swing* ») de 0,3 %, ce déplacement est en général favorable aux conservateurs. Il va de 6,9 % dans les Midlands à 2,7 % dans le sud de Londres. Mais, dans le bastion travailliste de l'Ecosse, les conservateurs remportent, avec un « *swing* » de 6 %, de nombreux sièges qui auraient dû normalement revenir aux travaillistes, notamment ceux de Strathclyde, Lothians, Mid-Scottland et Fife. On observe également en Ecosse une remontée du parti nationaliste écossais, qui garde l'espoir de remporter un siège, celui de Highlands-Islands.

Les conservateurs l'ont emporté dans les circonscriptions de Derbyshire, Midlands-ouest et Manchester-sud, circonscriptions qui, *elles aussi, auraient dû normale*ment revenir au Labour d'après les suffrages qu'y avaient recueillis les travaillistes lors de la consultation nationale de mai dernier. En revanche, les conservateurs n'ont pas réussi comme ils l'espéraient à conquérir celles de Yorkshire-ouest et Leeds, où le « *swing* » en leur faveur n'est que de 0,9 %.

La très faible participation électorale n'en reste pas moins la *caractéristique principale de ce* premier scrutin européen en Grande-Bretagne. Pour M. Scott-Hopkins, qui dirigera le groupe conservateur dans la nouvelle *Assemblée*, cette *défaillance* s'explique par l'ignorance des Britanniques. Opinion confirmée par un sondage spécial réalisé par la chaîne de télévision commerciale, établissant qu'un tiers des électeurs ont motivé leur abstention par leur insuffisance d'information. M. Heath, champion des thèses européennes, a affirmé que l'abstention massive ne devait pas être interprétée comme un signe d'hostilité de l'opinion britannique envers la Communauté, mais qu'elle s'expliquait par l'insuffisance des efforts d'explication sur le sens du scrutin.

Les résultats ont relancé le débat sur le mode de scrutin. Le système uninominal à un tour, qui aboutit à l'écrasement des minorités, est traditionnellement justifié par le souci de donner au parti vainqueur une confortable *majorité de gouvernement*. Mais sur le plan européen, il aboutit à donner une représentation particulièrement *déformée* et inexacte de l'électorat. Aussi les *milieux politiques estiment-ils* que la représentation proportionnelle, à laquelle les deux grands partis restent opposés sur le plan national, sera probablement choisie pour les prochaines élections européennes. M. Heath a notamment souligné avec regret que la faible représentation des travaillistes au Parlement européen risquait de durcir leur sentiment d'isolement, et de confirmer l'orientation anti-européenne du Labour. M. de Courcy Ling, diplomate en fonctions à Paris, élu dans la circonscription de Midlands-Centre, a estimé que la forte proportion des abstentions dans le camp *travailliste s'expliquait par l'atti*tude équivoque du Labour sur l'Europe. Il a, d'autre part, laissé prévoir qu'une coopération s'établirait dans l'Assemblée européenne entre les conservateurs et les élus de la liste de Mme Veil.

HENRI PIERRE.



• IRLANDE

15 SIÈGES

Représentation proportionnelle dans quatre circonscriptions régionales (une de cinq, une de quatre et deux de trois sièges). Le vote préférentiel est de règle (chaque candidat figure sur les listes par ordre alphabétique) et le panachage est admis. L'électeur indique même quels candidats devront bénéficier de sa voix si ses candidats préférés n'en ont pas besoin pour être élus. L'Irlande accorde le droit de vote à tous les ressortissants de la Communauté.

Les difficultés économiques et sociales ont défavorisé M. Lynch et ses amis

Les électeurs en République d'Irlande ont choisi leurs députés européens le 7 juin. Le dépouillement a *commencé dimanche soir 10 juin et a été interrompu* pendant la nuit. Les premiers résultats marquent un recul du Fianna Fail, le parti de M. Jack Lynch, premier ministre. Le Fianna Fail appartient, comme le *R.P.R.*, au groupe des démocrates européens de progrès à Strasbourg. Deux partis constituent l'opposition : le Fine Gael, cen*triste*, qui siège à Strasbourg avec les démocrates chrétiens, et le parti travailliste.

Les Irlandais ont élu leurs conseils municipaux en même *temps* que les députés européens. Les résultats de ce scrutin confirment *le recul du parti au pouvoir.*

De notre correspondant

Dublin. — Les résultats des élections municipales qui se sont déroulées le 7 juin, en même temps que l'élection européenne, montrent, comme on pouvait s'y attendre, que le Fianna Fail, le parti gouvernemental, perd du terrain, particulièrement dans les centres urbains. Il se soumettait au verdict des électeurs pour la première fois depuis son écrasante victoire aux élections législatives de juin 1977 : avec 50 % des suffrages, il avait alors enlevé 84 sièges — sur 148 — au Parlement. Il reste le premier parti du pays avec 368 sièges dans les assemblées municipales, mais le Fine Gael, le prati centriste de M. Garret Fitzgerald, le talonne avec 330 sièges, tandis que le parti travailliste en obtient 95 et divers ses petites formations 91... Le parti de M. Lynch, premier ministre, veut croire que le résultat des élections européennes lui sera beaucoup plus favorable.

Il est cependant évident qu'un certain nombre des 58 % d'électeurs inscrits qui se sont rendus aux urnes le 7 juin ont voulu marquer leur mécontentement à l'égard du gouvernement, notamment dans les domaines économique et social. Depuis le début de l'année, le pays est pratiquement paralysé par des arrêts de travail ; depuis peu, d'autre part, une pénurie de pétrole oblige les automobilistes à faire de longues queues devant les stations-service. La distribution du courrier est interrompue depuis quatre mois par une grève des P.T.T. Il en est de même pour les communica*tions téléphoniques non automa*tiques.

En dépit de ces difficultés, le gouvernement comptait enlever neuf des quinze sièges au Parle*ment européen. Mais son opti*misme paraissait peu justifié après les résultats des élections municipales. Des projections, qu'il faut accueillir avec prudence *puisque le dépouillement était* loin d'être achevé au moment où elles ont été établies, montrent que, dans la meilleure hypothèse pour lui, le Fianna Fail obtiendrait huit sièges. *Le Fine Gael* en aurait cinq et le parti travailliste deux.

JOE MULHOLLAND.



• PAYS-BAS

25 SIÈGES

Représentation proportionnelle dans une circonscription nationale unique. Le vote préférentiel est autorisé et les partis peuvent présenter, dans la limite de quarante noms, plus de candidats que de sièges à pourvoir. Tous les ressortissants de la Communauté peuvent voter s'ils ne sont pas autorisés à prendre part au scrutin de leur pays d'origine.

Les chrétiens-démocrates progresseraient

Aux Pays-Bas, où le scrutin a eu lieu le 7 juin, le dépouillement n'a commencé que lundi 11 juin, à 9 heures. Un sondage fait auprès d'électeurs venant de voter permet de prévoir un léger tassement des voix socialistes et libérales et un léger progrès des chrétiens-démocrates et d'un parti relativement nouveau, Démocratie 66 (centriste). L'actuel gouvernement est une coalition du parti chrétien-démocrate (parti du premier ministre, M. Van Agt) et du parti libéral.



• ITALIE

81 SIÈGES

Représentation proportionnelle dans cinq circonscriptions régionales (22 pour le Nord-Ouest, 15 pour le Nord-Est, 16 pour l'Italie centrale, 19 pour l'Italie méridionale et 9 pour l'Italie péninsulaire). Le vote préférentiel et le panachage sont admis.

Un vote au centre gauche

Outre la participation record pour l'ensemble des Neuf (près de 86 % des inscrits), le *trait* saillant du scrutin européen du 10 juin en Italie est la légère accentuation des tendances *constatées* aux élections législatives des 3 et 4 juin : recul des deux grandes formations, le P.C. et, surtout, *cette fois*, la D.C. ; et progression des formations « laïques » (parti socialiste, parti social-démocrate et, surtout, parti libéral. Les deux extrêmes, le Mou*droite*, l'Unité prolétalétaire à gauche, maintiennent, à peu près leurs scores des 3 et 4 juin.

De notre correspondant

Rome. — Un peuple fantaisiste ? Un pays indiscipliné ? Allons donc ! Appelés aux urnes pour la deuxième fois en huit jours, les Italiens s'y sont rendus sans rechigner : 85,9 % des votants, pourcentage le plus élevé des Neuf. Et ils ont montré une étonnante cohérence en accentuant leur choix de la semaine précédente : les deux grands partis, communiste et *démocrate-chrétien*, perdent un peu plus de suffrages qu'aux élections législatives au profit des petites formations.

Souvent lanterne rouge des Neuf, l'Italie s'est fait un point d'honneur, cette fois, d'être la première de la classe : elle a voulu démontrer qu'elle était la plus européenne des grands pays de la Communauté. Les dirigeants politiques de toutes tendances ne cachaient pas une certaine fierté, au soir du 10 juin, en confrontant les pourcentages de participation en Italie avec ceux qui leur parvenaient de Bonn, de Londres ou de Paris. Mais, avec cette tendance à l'auto-dénigrement qui les caractérise, les Italiens cherchaient aussitôt mille raisons pour expliquer cet « *européisme de façade* », cette « *affluence sans grande signification* ».

Il est vrai qu'ici le vote est obligatoire, du moins en théorie. Le citoyen abstentionniste porte pendant cinq ans la mention « *n'a pas voté* » sur un « certificat de bonne conduite », qui lui est nécessaire pour participer à certains concours administratifs. Les Italiens se rendent toujours aux urnes massivement.

Tout cela ne suffit pas à expliquer que près de neuf électeurs sur dix sont allés voter, après une campagne européenne presque nulle, au cours de laquelle les partis ne cherchaient même pas à cacher leur quasi-unanimisme. Il faut tenir compte de raisons plus profondes. Reconnaître, d'abord, que, malgré toutes ses désillusions, l'Italie reste l'un des pays les plus politisés d'Europe ; souligner que le « nombrilisme » n'est pas une maladie italienne, et que les questions internationales y ont toujours beaucoup pesé dans le débat politique ; constater, enfin, que l'« européisme » de ce pays est moins un sentiment positif d'appartenance à l'Europe qu'une crainte de ne pas en faire partie : *d'où la volonté de se rattacher* à tout prix au « train européen »... quitte à en prendre la tête.

Pour la première fois, les émigrés italiens résidant dans les pays de la C.E.E. étaient autorisés à voter sur place. Un demi-million d'entre eux s'étaient régulièrement inscrits sur les listes électorales. Or leur participation a été très basse : moins de 50 % en Belgique, moins de 25 % en Grande-Bretagne... On ne sait s'il faut l'attribuer à une mauvaise organisation des consulats, à une influence négative des pays de résidence, ou simplement à une déception de ces citoyens de seconde zone, qui ont l'impression de ne pas beaucoup intéresser les *signori* de Rome. Toujours est-il que leur absentéisme est amèrement commenté ici.

Un certain « recentrage »

Ce n'est pas seulement en pourcentage de votants que l'Italie a eu le sentiment de s'être distinguée le 10 juin. « *L'Europe a voté centre droit*, commentait-on à Rome, dimanche soir, *et l'Italie a voté centre gauche* ». On note, en effet, que les partis socialiste (P.S.I., 11 % et social-démocrate (P.S.D.I., 4,3 %) progressent l'un et l'autre par rapport à l'élection législative *de la semaine précédente*, qui déjà leur avait donné un meilleur score qu'en 1976. Mais les étiquettes sont trompeuses : coincés entre communistes et démocrates-chrétiens, ces partis jouent, en fait, un rôle centriste. Leur progression correspond, d'ailleurs, à celle du parti libéral (P.L.I.), qui a presque doublé ses suffrages d'une semaine sur l'autre, passant de 1,9 % à 3,6 %.

Ainsi se trouve confirmé un certain « recentrage » de la politique italienne, après la bipolarisation de 1976. On remarquera, néanmoins, le maintien de l'extrême droite (5,4 % pour le M.S.I.) et de l'extrême gauche (Unité prolétarienne et Démocratie prolétaire, 1,8 %) qui auront, l'une et l'autre, des représentants à Strasbourg. Le parti radical renforce, avec 3,7 % des suffrages, ses résultats du 4 juin ; il comptera donc trois parlementaires européens — en plus de ses deux sénateurs — et dix-huit députés *nationaux*.

« Recentrage », mais surtout report de voix sur les petites formations, à l'exception du parti *républicain, qui recule légèrement* par rapport au 4 juin. Les Italiens semblent avoir voulu pénaliser le P.C. (qui tombe au-dessous de la barre des 30 %) et la démocratie *chrétienne (qui perd deux points* supplémentaires par rapport à dimanche dernier). Les électeurs se sont détournés des « deux grands » avec moins d'hésitation qu'aux élections législatives — n'ayant pas besoin, cette fois, de « voter utile ».

L'Italie dominera trois groupes à Strasbourg : le communiste (avec vingt-quatre députés), l'extrême droite (quatre), et l'extrême gauche (cinq représentants, si l'on inclut les radicaux).

Outre les grands dirigeants politiques nationaux et quelques « européens » notoires comme MM. Colombo (D.C.), Spinelli (P.C.I.), ou Zagari (P.S.I.), les députés italiens devraient compter des industriels, des syndicalistes, des journalistes, des universitaires et des représentants du monde culturel.

On attendait à Rome ces élections européennes pour commencer enfin à négocier l'alliance gouvernementale. *Ce sont les* résultats des législatives qui doivent, en principe, servir de base de discussions. Le scrutin du 10 juin n'a d'ailleurs pas apporté de *changements tels qu'ils met*traient en doute les scores de la semaine précédente, mais il aura inévitablement des conséquences psychologiques. La démocratie chrétienne et le parti communiste sont en position de faiblesse. Aucune des deux formations ne peut prétendre imposer sa solution.

Socialistes et sociaux-démocrates, qui ont beaucoup profité de leur appartenance à la « grande famille » européenne de M. Brandt, vont devenir plus gourmands. Les premiers réclamaient déjà la « parité » avec la démocratie-chrétienne en cas d'alliance gouvernementale. Les seconds sont pas loin de réclamer maintenant la parité avec les socialistes. Quant aux libéraux, rendus euphoriques par leur succès européen, il devient bien difficile de les exclure du gouvernement.

Tout cela ne fait pas le jeu du président du conseil sortant, M. Andreotti, détesté par les socialistes, et qui devra peut-être céder la place. Les candidats à la succession ne manquent pas. On cite déjà les noms de MM. Flaminio Piccoli, président du parti gouvernemental, et Arnaldo Forlani, ministre des affaires étrangères. L'un et l'autre étaient candidats à Strasbourg.

Pour le moment, la crise est bloquée. On semble être revenu au point de départ. Chacun des grands partis croise les bras et *attend que les deux autres annon*cent la couleur. Personne ne veut faire le premier pas, selon la vieille tactique romaine. Une échéance approche cependant : *l'élection du président de la* Chambre des députés, prévue pour le 20 juin. Confirmera-t-on à ce poste le communiste M. Pietro Ingrao, dont tout le monde reconnaît les mérites ? Plus que le choix d'un homme, cette élection sera l'annonce d'une tendance. On saura si l'Italie entend poursuivre, d'une manière ou d'une autre, la politique d'union nationale, ou si elle préfère retourner à un centre gauche qui ne dirait pas son nom.

ROBERT SOLÉ.

LES ÉLUS

FORMATIONS	POURCENTAGES	SIEGES
D.C.	36,5	30
P.C.	29,6	24
P.S.	11	9
M.S.I. (néo-fasciste)	5,4	4
P.S.D.I. (social-dém.)	4,3	4
Parti radical (libertaire)	3,7	3
P.L.I. (libéral)	3,6	3
P.R.I. (républicains)	2,8	2
Unité prolétarienne (extr. gauche)	1,1	1
Démocratie prolétaire (extr. gauche)	0,7	1
Parti populaire du sud Tyrol	0,6	
Union valdotaine (Val-d'Aoste)	0,5	
Démocratie nationale (droite)	0,4	

L'électorat était réparti en cinq collèges : Nord, Nord-Est, Centre, Centre-Sud et Sicile-Sardaigne. Les Italiens pouvaient, selon les collèges, manifester de une à trois « préférences » — autrement dit choisir, pour les placer en tête de la liste de leur choix, de un à trois noms, à leur convenance. Ceci explique que nous ne soyons pas encore en mesure, ce lundi en fin de matinée, de publier les noms des quatre-vingt-un députés élus à l'Assemblée européenne.



• LUXEMBOURG

'6 SIÈGES

Représentation proportionnelle dans une circonscription nationale unique. Vote préférentiel et panachage autorisés.

Les chrétiens-sociaux ont gagné

Le parti chrétien-social, qui remporte déjà les élections générales (lire page 19), sort grand vainqueur de la consultation. Il détient la moitié des sièges attribués au Grand-Duché dans le nouveau Parlement.

De notre correspondant

Luxembourg. — Le vote étant obligatoire au Luxembourg, le taux de participation est de 85,6 %, les bulletins nuls et blancs représentant 10 % des votants. Six candidats issus des trois principales formations grand-ducales ont été désignés. La victoire de *trois candidats chrétiens-sociaux* (MM. Werner, Santer et Ney), de deux libéraux (M. Thorn et Mme Flesch) et d'un seul socialiste (M. Abens), ne fait que confirmer la ligne générale qui s'est dégagée lors des élections nationales où les socialistes ont reculé de quelque 5 %.

Quelques-uns des six nouveaux parlementaires ne siégeront cependant *pas* à Strasbourg. « Sacrifiant » leur vocation euro*péenne*, ils *donneront* la priorité à un poste ministériel plus profitable à leur destin national.

Ainsi les chrétiens-sociaux MM. Werner et Santer, qui *feront* sûrement partie de la nouvelle équipe gouvernementale, devront céder leur place.

Au lendemain de ce double scrutin, où les chrétiens-sociaux ont gagné sur toute la ligne, on peut se poser une question qui intéressera les autres partenaires du Grand-Duché dans la Communauté. Si M. Thorn, l'actuel président du conseil, se retrouvait dans l'opposition, ses *partenaires libéraux européens* ne le placeraient-ils pas à la présidence de l'Assemblée fraîchement élue ? On en parle déjà au Grand-Duché. — D. F.

Le Monde

étranger

LA FIN DU VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN POLOGNE

Une ambiance de réconciliation

De retour de Pologne, le pape Jean-Paul II est arrivé à Rome dans la soirée du dimanche 10 juin. Il s'était envolé vers 18 heures de Cracovie, la dernière étape de son voyage dans son pays natal. *Plus chaleureuse, moins tendue que* l'accueil à Varsovie il y a neuf jours, la *cérémonie* d'adieu a donné lieu à des scènes émouvantes.

Le chef de l'Etat, M. Jablonski, était venu à l'aéroport prendre congé de l'hôte *illustre, en compagnie de MM. Wojtaszek,* ministre des affaires étrangères. Kakol, *ministre des cultes,* et Barcikowski, premier secrétaire du parti de la ville. Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, et Mgr Macharski, archevêque de Cracovie, étaient également présents.

Le pape salua les cardinaux et les évêques étrangers ainsi que les députés catholiques qu'il avait évités lors de son arrivée. Dans une brève allocution, M. Jablonski assura que « la *Pologne* populaire, la patrie juste de tous les *Polonais, ne veut rien perdre du patri*moine que nos prédécesseurs nous ont laissé en héritage ». Mgr Wyszynski exprima la joie que lui avait procuré cette visite et fit part de son vœu de revoir le pape dans sa patrie à l'occasion du sixcentième anniversaire de la fondation du monastère de Czestochowa.

Dans sa réponse, Jean-Paul II déclara que la *réalisation* de son voyage avait été l'« acte d'un certain courage des deux *côtés* ». « *Nos temps, ajouta-t-il, ont* besoin d'actes courageux de ce genre. Il faut aller vers un nouveau rapprochement. Notre époque exige de nous une volonté en ce sens. Elle exige de ne pas se cantonner dans des frontières rigides. » Puis, visiblement ému, il s'écria : « Je *prends congé de la Pologne, je prends* congé de ma patrie. » A ce moment, il *se courba pour embrasser le sol.* S'étant relevé, il ajouta encore : « Je souhaite à mon pays tout le bien possible, la réalisation de tous les plans et positions justes. Que Dieu vous bénisse ! »

Au bas de la passerelle de l'avion spécial des *lignes* polonaises qui allait le conduire vers Rome, le pape se sépara de M. Jablonski en *lui donnant* l'accolade. Ce geste spontané symbolisait l'atmosphère du moment : après avoir commencé dans une certaine crispation, le voyage de Jean-Paul II dans sa patrie se terminait sur une note réconciliatrice.

LA FIÈVRE A CRACOVIE

De notre envoyé spécial

Cracovie. — Jean-Paul II n'a cessé de dire adieu à Cracovie, à « *cette Cracovie dont j'aime chaque pierre et chaque brique* », *devait-il dire à la grand-*messe du dimanche 10 juin. La veille, on a appris qu'il était sorti incognito vers 4 heures du matin pour revoir transquillement une dernière fois les rues et les places qu'il connaît si bien et pour se recueillir seul sur la tombe de ses parents et de son frère.

Dans la soirée du 9 juin, il avait assisté dans la basilique des franciscains à une œuvre chorale sur la mort de saint Stanislas, *Beatus vir,* composée en son honneur par H. M. Gorecki. A l'arrivée du pape sous le porche, l'enthousiasme de la foule massée à l'intérieur fut tel qu'il dut renoncer à gagner sa place dans le chœur et resta au fond de l'église jusqu'à la fin du concert. S'adressant ensuite aux fidèles du balcon de sa résidence, il remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de son voyage, les autorités religieuses et civiles, les *forces de sécurité et les membres* de la Croix-Rouge, « *ces agents de la Providence, grâce auxquels il n'y eut aucun incident grave ni blessés au cours du voyage* ». Avant de réciter l'angélus, le pape a promis aux Cracoviens qu'il portera leur ville dans son cœur « *au même titre que Rome* ».

Toute la nuit, la fièvre s'est emparée de Cracovie. Des jeunes ont envahi la place du Marché en chantant et scandant des slogans. Hissés avec des drapeaux *polonais, tchèques et hongrois sur* la célèbre statue du poète Mickiewicz, ils donnaient à la place un petit air de mai 1968. Dans les églises, les pèlerins venus des environs dormaient pendant que d'autres veillaient et priaient. Dès 2 heures du matin, les premiers cortèges apparaissaient dans les rues, se dirigeant vers Blonié, l'immense prairie, à la sortie de la ville, où a été célébrée *la messe pontificale* en l'honneur de saint Stanislas.

Ce fut *l'apothéose, comme si* la ville entière et sa grande banlieue (un million d'habitants) étaient allées à la rencontre de leur ancien archevêque, sans *compter* les pèlerins venus de plus loin. On a estimé la foule de Blonié à environ deux millions de personnes. Jean-Paul II fut accueilli par le cardinal primat Stefan Wyszinski.

Puis Mgr Adam Macharski, nouvel archevêque de Cracovie, salua les cardinaux et les évêques étrangers venus pour célébrer le jubilé de saint Stanislas. Il cita notamment les délégations venues de France (menées par le cardinal Etchegaray), d'Autriche (cardinal König), de Belgique (cardinal Suenens), des Pays-Bas (cardinal Alfrink), d'Irlande (cardinal O'Fiaich), d'Allemagne de l'Ouest (cardinaux Höffner et Ratzinger), des Etats-Unis (cardinal Krol), d'Ecosse (cardinal Gray), de Grande-Bretagne (Mgr Wollock), de Suisse *(Mgr Mamie), d'Italie* (cardinal Ballestrero), du Sénégal (cardinal Thiandoum). Parmi les Pays de l'Est étaient représentés la Yougoslavie (Mgr Franic), la *Roumanie (Mgr Antal Yakab)*, la Hongrie (Mgr Laszlo Kadar), l'Allemagne de l'Est (cardinal Benesch) et la Tchécoslovaquie (cardinal Tomasek). Les deux évêques lithuaniens et celui de Lettonie n'avaient pas pu venir.

« Il faut ouvrir les frontières »

Dans son homélie, largement consacrée au rôle de saint Stanislas, qui a « *confirmé* » la *nation polonaise après son* « *baptême* » en 966, Jean-Paul II a insisté sur l'importance du sacrement de la confirmation face à « *l'épreuve de foi et de caractère* ». « *L'ordre moral,* a-t-il ajouté, *dérive donc de chaque épreuve victorieuse. Chaque épreuve manquée implique au contraire le désordre moral. Nous savons très bien aussi par toute notre histoire que nous ne pouvons absolument pas à aucun prix nous permettre ce désordre, que nous avons déjà plusieurs fois payé amèrement.* » Etait-ce un conseil sur le comportement *à adopter après son départ ?* Les applaudissements de la foule semblaient le confirmer ainsi que les paroles suivantes du pape : « *Tout cela nous conduit aujourd'hui à une grande et ardente prière pour la victoire de l'ordre moral dans cette époque difficile de notre histoire.* »

Apercevant à *ce moment une* banderole en tchèque, le pape, quittant son texte à nouveau, a dit : « *Je salue avec joie ceux qui sont venus au-delà des Carpathes* », il faisait allusion non seulement aux Tchèques, mais aussi aux Slaves qui n'ont pu franchir la frontière. « *Comme je voudrais voir d'autres frères aussi,* a poursuivi le pape, *qui, par leur langage, sont proches, mais qui ne sont pas là, les Lisaciens* (1) *par exemple.* »

« *Vous devez être forts de la force de la foi,* a dit encore Jean-Paul II. *Vous devez être fidèles ! Aujourd'hui plus qu'à aucune autre époque, vous avez besoin de cette force.* » Puis, évoquant la nécessité du dialogue « *avec l'homme et avec le monde* », le pape a ajouté, hors texte : « *Il faut poursuivre le dialogue avec nos frères séparés, les autres chrétiens. Je dis cela ici car je voudrais remercier le conseil polonais des églises pour sa lettre et lui dire que je regrette que mon programme chargé à Varsovie ne m'a pas permis de le rencontrer.* »

Le pape a conclu en répétant la phrase prononcée au lendemain de son élection : « *Il ne faut donc pas avoir peur,* dit-il. *Il faut ouvrir les frontières ! L'impérialisme de l'Eglise, cela n'existe pas, mais seulement son service. (...) Je vous prie de ne jamais perdre confiance, de ne pas vous laisser abattre, de ne pas vous décourager (...) d'avoir confiance malgré toute votre faiblesse et de chercher toujours la force spirituelle en Celui auprès duquel tant de générations de nos pères et de nos mères l'ont trouvée. Ne vous détachez jamais de Lui, ne perdez jamais la liberté d'esprit par laquelle il rend libre l'homme.* »

ALAIN WOODROW.

(1) Il s'agit d'une petite communauté slave vivant en Allemagne de l'Est.

Le pape, les journalistes et les «gorilles»

De notre envoyé spécial

Cracovie. — Avant de quitter Cracovie, Jean-Paul II a eu un geste pour les nombreux journalistes qui l'avaient suivi tout au long de son voyage. Il s'est adressé à eux du haut du balcon dans la cour du palais archi-épiscopal où il avait résidé pendant son séjour dans la ville.

Parlant en italien, en anglais, en français et en polonais, il a exprimé aux représentants de la presse internationale sa « profonde reconnaissance » pour le « travail très pénible, parfois ingrat mais utile » *qu'ils avaient fourni.* « J'espère que vous êtes contents, *a-t-il dit en français.* Quant à moi, je le suis. Peut-être pourrons-nous nous revoir un jour dans ce pays. On va chercher une autre *occasion. Vous avez beaucoup* travaillé, mais je peux vous assurer que moi aussi ».

Aux journalistes polonais présents, le pape a dit sa gratitude pour l'effort qu'ils avaient accompli afin de transmettre l'information « à tous [ses] compatriotes, y compris à ceux qui n'ont pas pu se déplacer à cause des difficultés de transport ou d'autres difficultés ».

« Je reconnais la noblesse de *la mission dont vous avez été* chargés. Vous êtes les témoins de la vérité », *dit encore le pape. La vérité oblige à dire que, malgré des efforts louables, la mise en place d'une organisation gigantesque et le dévouement sans borne de centaines de personnes, Inter Press, l'organisation polonaise chargée de faciliter le travail des journalistes, n'a pas toujours réussi à atteindre son but. A sa décharge, il y a le fait qu'elle faisait face pour la première fois à un événement aussi extraordinaire et qu'elle manque d'expérience.*

Est-ce sur le compte de l'énervement accumulé au fil du voyage par de nombreux confrères qu'il faut mettre les incidents, pour le moins regrettables, qui se produisirent devant le palais épiscopal avant et après la rencontre du pape avec les journalistes ? Toujours est-il que deux d'entre eux — François Lochon, de l'agence Gamma, et David Andelmann, du New York Times — *furent proprement assommés par les « gorilles » du service d'ordre polonais, et leurs lunettes brisées alors qu'ils ne faisaient que leur travail. Cet épisode malheureux avait le goût amer des lendemains de fête.*

MANUEL LUCBERT.

A bras-le-corps

Rien de moins monolithique que la fonction pontificale. Nous avons tous, pourtant, à l'esprit un modèle de pape intemporel, hiératique, distant, absorbé par la grandeur. Comme si le sacré était figé et qu'il faille corseter la faiblesse humaine de raideur.

En un sens, Pie XII fut le dernier pape. Aristocrate par vocation et par nécessité liturgique. Jean XXIII a brisé la statue du commandeur, mais participait encore à l'image antérieure ; il s'en tirait par l'humour et par des fioretti. Timide, Paul VI, royalement intelligent, jonglait avec les contradictions, parlait plus qu'il n'agissait. Jean-Paul II, lui, est fort actif. *C'est un bûcheron qui ne doit* rien au génie latin. Taillé comme il se doit à coups de hache, sentimental comme on vient de le voir *en Pologne, il s'émeut en public* sans vergogne, se permet des attitudes *familières, happe les enfants* dont l'innocence le séduit. Il semble vouloir tout dévorer, rassure en un tour de main et fonce. Habile, apparemment perdu dans un colloque intérieur, il prend, en fait, les réalités à bras-le-corps.

Sa théologie traditionnelle est très *structurée. Elle débouche naturel*lement dans le politique. Son éthique à la Maritain enjambe les conflits. Rien de gratuit chez ce pape volontariste, si ce n'est la sérénité de son sourire et sa foi sportive qui ne laisse place ni au doute ni à la mélancolie.

Par instinct, Jean-Paul II va aux tâches difficiles mais gratifiantes. De la complexité de l'Amérique latine il n'a fait qu'une bouchée, déjouant les pièges et rejoignant spontanément *la sensibilité populaire. Demain,* l'église de Hollande écartelée pourra se mesurer avec son talent. Aujourd'hui, c'est son pays natal qui vient *de vibrer à l'unisson d'une person*nalité exceptionnelle sans peur ni complexe, jouissant de sa solidité tenace et de sa tranquille pugnacité.

Une nouvelle chrétienté ?

Désormais, les choses ne sont plus ce qu'elles ont été. L'histoire a basculé. Finie l'Ostpolitik toute de finasserie et de défensive. On attendait en Pologne des coups d'épingle contre le régime, ce furent des coups d'épée. Les rapports de forces sont renversés. Le temps des bri*mades n'est sans doute pas terminé* pour autant, mais il pourrait prendre des allures d'arrière-garde. A la barbe des dirigeants communistes, le pape vient de demander au nom de qui et au nom de quoi on pouvait repousser Jésus-Christ, *champion de la liberté.*

En un sens, une nouvelle chrétienté est en train de s'ébaucher, très différente de celle du passé *mal forte de ses dernières — et* tardives — trouvailles. La défense des droits de l'homme, le devoir de résister aux empiètements de l'Etat, la nocivité d'un athéisme hier triomphant qui brusquement vacille pour avoir négligé le libre arbitre des hommes et la participation des humbles. En évoquant l'« Europe chrétienne », Jean-Paul II laisse percer son désir : que la religion soit le ciment d'une idéologie supra-nationale, ainsi que cela est déjà arrivé dans l'histoire. La laïcité ne trouve guère son compte devant cette conception, mais, apparemment, le *pape n'en a cure.*

Etrange destinée de l'Eglise *romaine* impuissante à réduire les discordes de ses propres fidèles, *elle se révèle tout à coup capable* de devenir le rempart des faibles. *L'euphorie serait complète si le pape* apparaissait aussi efficace contre les *dictatures de droite. Mais il faut* croire qu'il est moins difficile de damer le pion à ses ennemis héréditaires que de dégager l'Eglise traditionnelle des filets de ses « défenseurs » les plus suspects : « *Seigneur, débarrassez-moi de mes amis ; je me charge de mes ennemis.* »

Il reste à Jean-Paul II — *pape* depuis sept mois seulement, on l'oublie quelquefois, — du pain sur la planche. Après tout, la Pologne, ce n'est qu'un prélude et un premier retour aux sources.

HENRI FESQUET.

U. R. S. S.

DÉFECTION DE DEUX MUSICIENS SOVIÉTIQUES AU JAPON

Tokyo *(A.F.P.)* — Deux musiciens membres de l'Orchestre philharmonique de Leningrad, qui avaient demandé asile aux Etats-Unis, ont quitté Tokyo, dimanche 10 juin, pour *Los* Angeles.

Le gouvernement japonais les a autorisés à se rendre aux Etats-Unis, après s'être assuré qu'ils agissaient en toute liberté et que le *gouvernement américain était* prêt à les accepter. Il s'agit d'un clarinettiste, M. Valentin Malkov (il est âgé de quarante-trois ans, sa *femme* et ses enfants sont *restés en Union soviétique*) et d'une violoniste, Mlle Natalia Koloskova.

LA RÉCOLTE DE CÉRÉALES SERAIT NETTEMENT INFÉRIEURE A CELLE DE L'AN DERNIER

Washington *(A.P.).* — La récolte soviétique de céréales serait nettement inférieure cette *année, à celle de l'an dernier* : elle s'élèverait à 190 millions de tonnes contre 237,2 millions en 1978.

Ces chiffres, assortis des réserves qui s'imposent, sont les premiers publiés par le ministère américain de l'agriculture sur les prévisions de récolte en U.R.S.S.

La récolte serait, en tout état de cause, nettement inférieure à l'objectif du plan pour 1979, qui est de 226,8 millions de tonnes.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

ANCIEN CHEF DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

Reinhard Gehlen est mort

Le général Reinhard Gehlen, ancien chef du service fédéral de renseignement ouest-allemand et fondateur du réseau d'espionnage qui portait son nom, est mort dans la soirée du vendredi 8 juin, à son domicile de Starnberg, village des Alpes bavaroises. Il était âgé de soixante-dix-sept ans et souffrait d'un cancer.

« L'homme sans visage »

Que le responsable d'un service de renseignement fuie toute publicité n'a rien de surprenant. Mais Reinhard Gehlen aura réussi cette gageure de faire parler beaucoup de lui et même de publier de fracassants Mémoires, sans jamais rien livrer d'essentiel sur sa personne et son action. Même les photos qui le représentent sont très rares, et il aura fallu attendre les obsèques d'un autre général, en avril 1972, pour que sortît un instant de l'ombre, quatre ans après sa mise à la retraite, celui qui avait si bien mérité son surnom d' « homme sans visage ».

Né à Erfurt, en Thuringe, le 3 avril 1902, Gehlen était entré très jeune dans l'armée, en 1920. Lieutenant en 1923, il fréquente, de 1926 à 1928, l'école d'artillerie de Hanovre. En 1935, il entre à l'état-major général de l'armée de terre et, quatre ans plus tard, participe à l'invasion de la Pologne. C'est alors que cette carrière militaire jusque-là fort classique va prendre un autre cours. Après un stage de deux ans au groupe « Est » de la section opérations de l'état-major, il est nommé, au printemps 1942, responsable des « services d'information sur les armées étrangères de l'Est », *avec le grade de colonel.*

Autrement dit, il devient, à quarante ans, le « patron » de l'espionnage du Reich en direction de l'Union soviétique, sous les ordres de l'amiral Canaris. Lorsque celui-ci, en butte à l'hostilité des SS, commence à connaître la disgrâce qui lui vaudra finalement d'être exécuté en 1944, Reinhard Gehlen met sur pied ses propres équipes, organise le recoupement et la centralisation méthodique de toutes les informations sur les mouvements des armées soviétiques. Il constitue ainsi, en marge des services officiels, ce que l'on devait appeler par la suite le « réseau Gehlen ». Schellenberg lui-même, lorsqu'il remplace Canaris, ne peut se passer de ses services, auxquels les SS continuent pourtant de s'opposer.

Les renseignements dont il dispose lui font penser que l'U.R.S.S. s'apprête à déclencher une très vaste contre-offensive, avec de sérieuses chances de succès. Il alerte le Führer, multiplie des rapports, les cartes de mouvements des troupes ennemies, cartes qui se révéleront — trop tard pour l'armée allemande — d'une stupéfiante précision. En vain. Lorsqu'en avril 1945 il vient en personne avertir Hitler que les Soviétiques s'apprêtent à conquérir Berlin, il se fait renvoyer comme incapable.

Mais Gehlen, qui sait, lui, que la chute du III[e] Reich est imminente, pressent également que ses archives seront des plus précieuses, et les met en lieu sûr. Fait prisonnier en 1945 par les Américains en Haute-Bavière, il leur offre aussitôt ses services. Ceux-ci, après de sévères vérifications, sont acceptés et même dotés de nouveaux moyens. De nouveau, le « réseau Gehlen », installé à Pessart, puis près de Munich, fournit d'intéressantes informations sur l'Est — mais, cette fois-ci, à Washington. La tête du général Gehlen, en 1953, sera même mise à prix (1 million de marks !) par M. Wollweber, chef du contre-espionnage est-allemand...

La naissance de la République fédérale, en 1949, rend toutefois de moins en moins défendable, juridiquement et politiquement, l'existence de ce réseau hors des services officiels. En 1955, l'organisation Gehlen est rattachée à l'administration fédérale. Son fondateur deviendra ainsi le premier chef du jeune « Bundesnachrichtendienst », le service de renseignement ouest-allemand.

Mais, même dans cette position enfin officielle, l'activité de Gehlen continue d'alimenter rumeurs et suppositions. Il sera plus d'une fois accusé de mener un jeu personnel ou de faire intervenir « son » réseau dans des affaires où il n'a pas sa place. Son nom sera cité, notamment à l'occasion de l'affaire du Spiegel, *en 1962. En outre, le réseau Gehlen lui-même n'a pas été à l'abri des « infiltrations » par des agents soviétiques, dont Hans Felfe, démasqué en 1961. Lorsque, en janvier 1968, Gehlen, atteint depuis un an par la limite d'âge, prend sa retraite, le bilan de son action donne lieu outre-Rhin à des controverses plus passionnées qu'argumentées, faute d'informations précises. Lui-même ne rompra qu'une seule fois le silence, en publiant en 1971 des Mémoires qui apportent finalement assez peu de lumières sur ses activités, mais dans lesquels il affirme que Martin Bormann, l'ancienne* « âme damnée » *de Hitler, était un agent soviétique...*

Dans sa retraite bavaroise, à soixante-dix-sept ans, l' « homme sans visage » *a définitivement regagné l'ombre.* »

BERNARD BRIGOULEIX.

ARRESTATION DE ROLF HEISSLER, SOUPÇONNÉ D'AVOIR PARTICIPÉ A L'ASSASSINAT DE HANNS MARTIN SCHLEYER.

Francfort *(A.F.P.).* — La police de Francfort a arrêté, le samedi 9 juin, l'extrémiste Rolf Heissler, qui a été blessé à la tête lors de sa capture. Sa vie ne serait pas en danger, mais Heissler aurait été *blessé alors qu'il ne menaçait* pas la police, a affirmé son avocat, M[e] Rainer Koch.

L'extrémiste est soupçonné d'avoir participé aux trois dernières actions meurtrières terroristes en R.F.A., les assassinats de Siegfried Buback, Juergen Ponto et Hanns Martin Schleyer. Il doit en outre terminer la peine de huit ans de prison à laquelle il avait été condamné en 1972. *Heissler avait en effet été libéré* avec d'autres extrémistes en 1975, en échange de la libération de M. Peter Lorenz, le président du parti chrétien-démocrate de Berlin enlevé par le Mouvement du 2 juin.

Son arrestation semble être liée à l'arrestation d'Elizabeth Van Dyck, vingt-huit ans, le 4 mai dernier, dans un appartement de Nuremberg. Elizabeth Van Dyck avait trouvé la mort au cours de cette arrestation.

Plusieurs extrémistes, dont Heissler, avaient alors échappé à la souricière tendue par la police. Celle-ci surveillait l'appartement depuis longtemps et était vraisemblablement bien informée de l'existence d'autres appartements servant de base logistique aux terroristes.

Rolf Heissler fait partie, selon les enquêteurs de l'office fédéral de la police criminelle (B.K.A.), du « noyau dur » de la troisième génération d'extrémistes ouest-allemands. Quatre d'entre eux sont toujours en liberté : Monika Helbing, Werner Lotze, Adelheid Schulz et Christian Klar, considéré comme la nouvelle « tête pensante » de l'extrémisme violent en R.F.A.

Depuis janvier 1978, seize extrémistes ont été arrêtés, quatre ont été libérés par les autorités yougoslaves après leur arrestation, et trois extrémistes ont été tués lors de leur capture.

LE CHANCELIER SCHMIDT NE CONSIDÈRE PAS M. CARSTENS COMME « UN NAZI TYPIQUE »

Bonn *(A.F.P., Reuter.).* — Avant de quitter les Etats-Unis pour Bonn, où il est revenu dimanche 10 juin, le chancelier Schmidt a déclaré dans une interview télévisée qu'il est « *injuste de considérer* » que le président élu de la R.F.A., M. Karl Carstens, « *a été un nazi typique* ».

Le professeur Carstens « *a été l'un des centaines de milliers, peut-être millions de jeunes Allemands de ces années-là qui ont tous adhéré au parti nazi pour pouvoir commencer leur carrière* », a déclaré le chef du gouvernement de Bonn.

Faisant le bilan des entretiens que le chancelier a eus avec M. Carter, M. Klaus Boelling, porte-parole du gouvernement ouest-allemand, déclare, d'autre part, qu'il n'y avait eu aucun désaccord sur les principaux problèmes abordés, *notamment* ceux de l'énergie et de la politique de défense occidentale.

هكذا من الأصل

EUROPE

Luxembourg

La coalition gouvernementale de M. Thorn est battue aux élections législatives

De notre correspondante

Luxembourg. — M. Pierre Werner, ancien premier ministre, sera très probablement chargé de former le nouveau gouvernement après l'échec de la coalition gouvernementale aux élections législatives du dimanche 10 juin. Si l'on s'attendait à un changement politique au Grand-Duché (le *Monde* du 9 juin), on n'envisageait pas une telle progression pour le parti chrétien social. Celui-ci gagne six sièges, distançant largement les autres grands partis.

Autre surprise : les libéraux de M. Gaston Thorn ont finalement pu maintenir leurs positions et ont même gagné un siège. Ils en détiendront quinze à l'Assemblée, contre vingt-quatre pour les *chrétiens-sociaux* de M. Werner.

Les deux grands perdants de la consultation sont, sans nul doute, le parti communiste (deux sièges contre cinq *dans* le Parlement sortant), qui n'aura plus de groupe parlementaire, et le parti socialiste (P.O.S.L.), qui régresse de dix-sept à quatorze sièges. Les socialistes indépendants et le parti des enrôlés de force (semblable aux « Malgré-nous » alsaciens), obtiennent chacun un siège. Les sociaux-démocrates, comme le P.C.L., reculent de cinq à deux sièges, et ne pourront, eux non plus, constituer un groupe. Dans l'ensemble, donc, on assiste à un très net virage à droite dans les quatre circonscriptions du Grand-Duché.

La manifestation la plus spectaculaire en *est la défaite socialiste*, alors que certains membres du P.O.S.L., sûrs de leur réussite et croyant enregistrer des gains, avaient appelé à voter libéral pour mieux défendre la coalition sortante. Le P.O.S.L. se retrouve, ce lundi 11 juin, comme troisième formation politique du pays, probablement victime de la politique d'austérité du gouvernement. Celui-ci a fait bien des *mécontents*, dont les voix se sont reportées sur les « petites listes », notamment sur celle des Enrôlés de force. En outre, la campagne électorale des *socialistes*, qui ont particulièrement mis l'accent sur les problèmes énergétiques et le nucléaire, n'a pas eu beaucoup d'écho dans l'opinion. Enfin, le P.O.S.L. a subi deux scissions, d'abord en 1972, puis au printemps de cette année, et ces déchirements internes ont laissé des blessures qui ne se sont pas encore vraiment refermées.

La situation reste confuse au *lendemain du scrutin*. Rien ne permet de dire pour l'instant quelle sera la composition exacte de la nouvelle coalition *gouvernementale* : on voit mal M. Thorn acceptant de se retrouver sous la tutelle d'un Pierre Werner à nouveau premier ministre. *Les débats télévisés* de dimanche soir ont montré que les rancunes exprimées durant la campagne subsistent, et qu'elles restent profondes.

Les négociations qui s'engagent ce lundi dureront certainement plusieurs semaines. Une alliance entre les chrétiens-sociaux et les socialistes n'est pas à exclure. Mais on fait valoir, d'autre part, à Luxembourg qu'il ne manque qu'un siège à la coalition sortante pour être à nouveau majoritaire. Tout reste donc encore possible.

DANIÈLE FONCK.

M. WERNER : UN PARTISAN DE LA SUPRANATIONALITÉ

Né le 29 décembre 1913 à Saint-André (Nord), docteur en droit et ancien élève de l'école libre des sciences politiques de Paris, M. Pierre Werner a d'abord exercé la profession d'avocat. Après s'être spécialisé dans les questions bancaires, puis avoir été conseiller financier du gouvernement luxembourgeois, il est nommé ministre des finances en décembre 1953, élu député social-chrétien l'année suivante, puis chargé de constituer le cabinet après le succès de son parti aux élections de 1959. Il reste à la tête du gouvernement en 1964, date à laquelle il constitue un cabinet d'union avec les socialistes. Une première crise éclate entre les deux formations en 1966. En 1968, après des élections législatives anticipées, M. Werner se succède à lui-même à la tête d'un gouvernement de coalition avec les libéraux.

Son ministre des affaires étrangères est M. Thorn. Chargé par les Six d'élaborer un projet d'union économique et monétaire européenne, le premier ministre luxembourgeois remet son rapport en octobre 1970. Les solutions préconisées par M. Werner seront finalement écartées par la Communauté, en particulier du fait de l'opposition de la France, qui les juge trop favorables à l'intégration et à la supranationalité européennes. Depuis l'échec des sociaux-chrétiens aux législatives de mai 1974, M. Werner était considéré comme la principale personnalité de l'opposition au gouvernement de M. Thorn, qui lui avait succédé.

Espagne

M. GARAICOECHEA ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL BASQUE

Guernica (Pays basque espagnol) *(A.F.P.)*. — L'avocat et économiste navarrais Carlos Garaicoechea a été élu le samedi 9 juin président du Conseil général basque (gouvernement pré-autonome), par cet organisme réuni à l'ombre du chêne de Guernica, symbole de la liberté des Basques.

M. Garaicoechea, quarante ans, est président du parti nationaliste basque (autonomiste de tendance démocrate-chrétienne). Il est considéré comme un élément conciliateur des diverses tendances autonomistes du Pays basque.

Le nouvel élu remplace M. Ramon Rubial, premier président du Conseil général basque et président du Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), battu dans sa province natale de Biscaye lors des élections générales du 1er mars.

Attentats et arrestations

Samedi également, trois gardes civils ont été blessés, dont deux grièvement, dans un attentat commis dans le centre d'instruction et de recrutement d'Araca, près de Vitoria, dans la province basque d'Alava. Dimanche, d'autre part, une jeune femme a été blessée par les forces de l'ordre à un barrage situé à l'entrée de la ville industrielle de Durango (province de Biscaye).

La police de Barcelone, enfin, a annoncé samedi l'arrestation d'un commando de quatre membres de la branche armée de l'organisation Indépendantiste pays catalan (I.P.C.), qui, selon la police, est en liaison avec le groupe français *Organisation socialiste* de libération nationale (OSAN), opérant en Catalogne française.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE COLOMBO

Les non-alignés ont reporté au sommet de La Havane leurs décisions sur les questions divisant le mouvement

De notre envoyé spécial

Colombo. — *« Jamais dans toute leur histoire les pays non alignés n'avaient connu une réunion plus critique et plus cruciale que celle-ci. »* Ce jugement porté, dimanche 10 juin, par M. Hameed, ministre des affaires étrangères de Sri-Lanka et président du Bureau de coordination du mouvement, donne la mesure des affrontements qui ont divisé le forum de Colombo pendant une semaine sur les problèmes explosifs de la représentation du Cambodge et de la demande d'exclusion de l'Egypte. Epuisés par les rebondissements, jusqu'à la dernière minute, de leurs âpres querelles intestines, les ministres *ont quitté Colombo après avoir* évité l'irréparable, jeté sur leurs déchirements le manteau des grands principes et dégagé, *in extremis,* des compromis. Mais rien n'a été résolu et les compromis ne tiendront, cahin-caha, que jusqu'aux prochains affrontements attendus, en septembre, lors du sommet de La Havane.

La réunion a été, de bout en bout, *dominée et paralysée* par les affrontements entre les représentants du gouvernement du Kampuchéa démo*cratiques (Khmers rouges)* et ceux du Vietnam et par les rivalités entre un large front arabe et l'Egypte. Tous les autres problèmes sont passés à l'arrière-plan. Par extension, ces confrontations et leurs incidences sur les principes, ont mis aux prises les *éléments les plus radicaux, qui tirent* le mouvement vers le bloc socialiste pro-soviétique, et la majorité des modérés : les non-alignés du non-alignement.

Le Vietnam a essuyé un échec incontestable, mais sans doute provisoire, dans sa tentative de faire expulser le régime de M. Pol Pot au profit de ses nouveaux protégés cambodgiens. *M. Ieng Sary, minis*tre des affaires étrangères du Kampuchéa démocratique, a accepté d'être réduit au silence. Mais il a siégé, en séance plénière, à moins de deux mètres du pupitre de la délégation de Hanoï. Cinq mois après le changement de régime, ce maintien du *statu quo* reflète un refus quasiment sans précédent du fait accompli par la force, en violation de l'un des principes cardinaux du mouvement.

Condamnation implicite de la paix israélo-égyptienne

De leur côté, l'Egypte et ses adversaires arabes revendiquent chacun une victoire. Grâce au soutien d'une trentaine de pays africains, le gouvernement du Caire a, en effet, repoussé la demande d'expulsion, puis celle de suspension provisoire que l'Irak, la Syrie, l'O.L.P. et l'Algérie souhaitaient voir figurer dans le texte final. Mais l'Egypte n'a pas pu empêcher que soit *inclus*, dans le document transmis à La Havane, un désaveu formel, et une condamnation implicite, de sa paix séparée avec Israël et des accords de Camp David. Dans un amendement rattaché au communiqué final, le Bureau de coordination *« condamne (...) les règlements partiels* et *sélectifs »* et appelle à s'y opposer. *« Le Bureau estime que les accords de Camp David et le traité de paix du 26 mars 1979 violent les décisions et résolutions du mouvement des non-alignés de l'O.N.U. et appelle les nations non alignées à ne pas les reconnaître. »*

Plusieurs Etats africains, solidaires de l'Egypte, ont fait, dimanche, des réserves écrites, protestant contre l'adoption de cet amendement. Il s'agit, pour le moment, de la Côte-d'Ivoire, du Cameroun, du Gabon, du Mali, du Sénégal et du Zaïre. On prête même l'intention à certains de ces pays de boycotter le sommet de La Havane.

Modération certaine

Cuba, qui milite en faveur d'une *« alliance naturelle »* du non-alignement avec le socialisme, et qui va être porté à la présidence du mouvement en septembre, a fait preuve de la plus grande réserve dans les débats de Colombo, contrairement à son habitude. Cette *« opération de charme »* paraît avant tout dictée par le souci de ne pas compromettre la participation et le succès du *sommet* de La Havane.

Par ailleurs, le communiqué final réaffirme les grands principes du mouvement et, notamment, son caractère *« anti-bloc et anti-hégémonique »* — ce qui est une satisfaction particulière pour la Yougoslavie, — ainsi que son soutien aux mouvements de libération d'Afrique australe, du Sahara occidental et d'Amérique latine. En revanche, le paragraphe inclus à Belgrade l'an dernier sur le droit à l'autodétermination du peuple de Timor-Oriental a été supprimé. C'est une victoire pour l'Indonésie, qui voit ainsi consacrée son *annexion par la force des armes* de cette ancienne colonie portugaise.

Sur le plan économique, les non-*alignés constatent l'échec de la* cinquième conférence de la CNUCED qui vient de prendre fin à Manille et appellent une fois de plus à une restructuration du système économique mondial en faveur des pays en voie de développement. Constatant que le *dialogue Nord-Sud* n'a pas tenu ses promesses, le bureau de coordination fait sienne une proposition de l'Algérie *afin* que le sommet de La Havane se prononce sur la possibilité de lancer un véritable *« round »* de négociations globales et continues dans le cadre des Nations unies. Une telle approche aurait l'avantage sur la conférence de Paris de s'inscrire dans le cadre de l'ONU et de refléter une participation universelle.

L'examen de *réformes* et d'améliorations structurelles et institutionnelles au sein du mouvement — élargissement du bureau de coordination, *adjonction de vice-présidents régionaux*, comités de conciliation, etc., — est, comme l'ensemble des autres problèmes politiques et économiques, transmis aux instances supérieures du sommet de La Havane. Enfin le bureau a donné un avis favorable *aux candidatures de l'Iran, du Pakistan*, de Grenade, du Surinam et de la Bolivie. Le Mexique aurait l'intention de se joindre à un mouvement qui, malgré ses dissensions, reste une bonne tribune dans le concert international dominé par les grandes *puissances.*

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

PROCHE-ORIENT

Iran

M. Bazargan donne l'assurance que les droits des actionnaires des banques nationalisées seront respectés

Téhéran *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter)*. — Après l'annonce de la nationalisation du secteur bancaire (*le Monde* du 9 juin), le premier ministre iranien, M. Bazargan a donné l'assurance, le dimanche 10 juin, que tous les droits de tous les actionnaires *iraniens et étrangers* des banques seraient garantis par l'Etat. M. Bazargan a justifié la nationalisation par le souci de *« protéger les intérêts nationaux, relancer les activités économiques, garantir l'épargne et, en même temps, de respecter la propriété privée en accord avec les lois de l'Islam. »* Les banques, fermées durant deux jours sur ordre des autorités, devaient rouvrir leurs *portes ce lundi.*

Dans les milieux financiers de Téhéran, selon l'agence Reuter on indique que M. Molavi, gouverneur de la Banque centrale, qui avait démenti il y a moins d'une semaine les rumeurs de nationalisation, aurait offert sa dé*mission et que* celle-ci aurait été refusée. M. Molavi a assuré, dans une interview au quotidien *Ayandegan*, qu'il n'était pas question *de nationaliser* l'ensemble de l'industrie iranienne. Pour sa part, le ministre d'Etat chargé du plan et du budget, M. Ali Akbar Moinfar, a déclaré *que* le gouvernement *« n'envisage pas de saisir les investissements étrangers »*. Toutefois, selon le quotidien *Ettelaat*, les quatorze compagnies d'assurance privées du pays ne tarderaient pas à être nationalisées à leur tour.

Quatre militaires et policiers accusés d'avoir *« massacré des innocents »* et de s'être rendus coupables de *« corruption sur la terre »*, et de *« guerre contre Dieu »* ont été fusillés samedi soir à Téhéran. Le même jour, un homme a été exécuté à Tabriz pour *« viol homosexuel »* et cinq autres prévenus ont été condamnés à recevoir cent coups de fouet et à purger des peines de six mois à cinq ans de prison pour *« agressions homosexuelles »*.

Reprise du travail à Khorramchahr

Radio-Téhéran a annoncé, samedi que, *« à la suite d'un accord entre les travailleurs et la direction »*, les dockers du port de Khorramchahr, sur le Golfe, ont repris le travail après un mois de grève. 600 000 tonnes de marchandises sont en souffrance dans les entrepôts du ports. Selon M. Fathali Didehvar, directeur des installations, la reprise du travail ne concerne *toutefois* que 70 % des effectifs et les grévistes n'ont pas obtenu, comme ils le souhaitaient, la nationalisation des installations portuaires.

Par ailleurs, le *délai de dix* jours fixé le 1er juin pour la mise au point d'une nouvelle loi sur la presse a été prolongé jusqu'au *6 juillet*.

Sur le plan diplomatique, le ministre turc des affaires étrangères, M. Gunduz Okcun, est arrivé samedi à Téhéran pour une visite de trois jours, au cours de laquelle il doit être reçu par l'ayatollah Khomeiny. M. Abdul Rahman Qasemelu, chef du parti démocratique kurde d'Iran, s'est déclaré *« préoccupé »* par cette visite.

● *Neuf militants trotskistes du Parti socialiste iranien des travailleurs*, ont été arrêtés, le 10 juin, à Ahwaz à la suite des affrontements armés qui se sont produits dans cette ville entre les forces de l'ordre et les autonomistes d'origine arabe. Le procureur général de la province du Khouzistan a annoncé que les neuf militants seront jugés pour *« tentative de sédition dans l'armée et de soulèvement du peuple arabe d'Iran »*. — *(A.F.P.)*

Titulaire d'un visa de trois mois

LE CHAH EST ARRIVÉ AU MEXIQUE

Mexico *(A.F.P.)*. — Venant des Bahamas à bord d'un bimoteur mexicain, le chah d'Iran et son épouse sont arrivés dimanche 10 juin à Mexico, où ils ont été salués à l'aéroport par des représentants des autorités. Les anciens souverains sont partis peu après en automobile vers une destination inconnue.

Le chah, qui était arrivé le 30 mars à l'île de Paradise Island, aux Bahamas, aurait l'intention de s'installer dans la villa de sa sœur à Acapulco.

Le gouvernement mexicain a accordé au chah un visa touristique dont la durée maximum est de trois mois (*le Monde* du 5 juin). D'autre part, après la publication par un quotidien de Mexico d'une information selon laquelle le chah pourrait se rendre au Brésil, les autorités de Brasilia ont indiqué, le 9 juin, qu'elles n'étaient *« pas favorables »* à son installation dans leur pays.

Les négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie

M. Ygal Yadin estime que les conversations ouvertes à Alexandrie seront « difficiles »

Les négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza reprennent, *ce lundi 11 juin, pour deux* jours, à Alexandrie. A son arrivée au Caire, M. Ygal Yadin, vice-président du conseil israélien, a rappelé les *« nombreuses divergences de vue »* entre les parties, et estimé que les négociations seraient *« difficiles »*. *Selon le quotidien cairote Al Goumhouriga*, l'ordre du jour porte sur quatre points : procédure et date des élections en Cisjordanie et à Gaza ; définition des prérogatives du *« gouvernement palestinien »* ; délimitation des zones dans lesquelles se replieront les troupes israéliennes, et examen des mesures *« que devrait prendre Israël pour créer un climat de confiance »*. *Le premier ministre*, M. Mustapha Khalil, conduit la délégation égyptienne, et M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur, *dirige la délégation d'Israël*. M. Strauss, négociateur spécial des Etats-Unis au Proche-Orient, doit prendre la tête de la représentation *américaine*. Un *différend* mineur, mais symbolique, a surgi d'emblée, les Israéliens refusant d'être logés dans l'hôtel Palestine, qui *leur était* destiné, à Alexandrie.

Le vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, s'est rendu samedi à Washington pour y remettre un message du président Sadate à M. Carter. Après une visite de cinq jours aux Etats-Unis, M. Moubarak doit gagner Londres, où il s'entretiendra avec Mme Thatcher.

Incidents en Cisjordanie

M. Zbiniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité, a sévèrement critiqué, dimanche, la politique *israélienne d'implantation* dans les territoires occupés, qui *« pourrait signifier l'inversion des progrès qui ont déjà été faits vers la paix »* et *« exacerber des relations délicates entre Egyptiens et Israéliens »*. La veille, plusieurs milliers d'Israéliens se réclamant du mouvement La paix maintenant avaient manifesté contre la création d'un point de peuplement à Elon Moreh, en Cisjordanie (*le Monde* du 9 juin). Toutefois, la commission mixte des implantations, qui rassemble des représentants de ministères israéliens et de l'Agence juive, a donné le « feu vert », dimanche, à la première phase de la construction *de logements pour 300 familles*, à Elon Moreh.

Les habitants arabes de Naplouse (Cisjordanie) observent, pour leur part, une grève générale depuis dimanche matin, pour protester contre cette implantation. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

● *Incident entre l'Egypte et l'Algérie.* — L'Egypte a demandé au président Nemehri, du Soudan, président en exercice de l'O.U.A., d'adopter une *« attitude ferme »* à l'égard de l'Algérie, à la suite du refus du gouvernement algérien d'admettre sur son territoire une délégation égyptienne à la conférence des experts comptables africains, qui se tient à Alger. La délégation venue du Caire avait été refoulée vendredi soir. — *(A.F.P.)*

● *L'Italie enverra au Liban*, en fin juillet, une unité d'hélicoptères qu'elle mettra à la disposition des forces de l'ONU (FINUL), a *annoncé, dimanche* 10 juin, le ministère italien des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

● *L'immigration en Israël* a marqué une hausse sensible début 1979, avec quinze mille quarante nouveaux immigrants durant les cinq premiers mois, contre dix mille quatre cent cinquante-sept pendant la même période de 1978, a *révélé, dimanche 10 juin*, le ministère de l'intégration des immigrants à Jérusalem.

Quarante pour cent de ces immigrants sont venus de pays occidentaux, 40 % d'Union soviétique, et 20 % de pays en voie de développement. — *(A.F.P.)*

ASIE

Afghanistan

Kaboul envoie des renforts dans le sud du pays

Des combats sporadiques continuent entre les forces frontalières afghanes et « la milice pakistanaise » — expression utilisée par les autorités pour désigner les rebelles musulmans — dans les provinces orientales de Paktia, Nangarhar et Kunar, a annoncé samedi 9 juin la radio de Kaboul captée à Islamabad. *« Les ennemis de la révolution ont reçu une leçon décisive »*, a-t-elle affirmé.

Des informations en provenance de Kaboul font état de mouvements de troupes dans la capitale au cours des derniers jours, en direction de Kandahar, au sud du pays, et des zones de combats. *Selon ces informations, des* barrages ont été mis en place autour de Kaboul et tous les véhicules ainsi que les voyageurs sont soumis à des contrôles. Une activité aérienne intense a été constatée et des explosions ont été entendues dans la province de Parwan, au nord-ouest de la capitale.

A Téhéran, Cheikh Mohammad Assef Mohseni, chef du parti Harekat Islami Afghanistan (*Mouvement islamique afghan*), a affirmé que 80 % des zones rurales de l'Afghanistan étaient désormais sous contrôle des rebelles musulmans hostiles au régime. Il a précisé que les rebelles avaient entrepris maintenant d'étendre leur action contre les villes qui, elles, sont encore sous le contrôle de l'armée afghane.

C'est, *a-t-il dit, surtout* dans les régions centrales que la rébellion est la plus puissante. Il a ajouté que la guérilla a même gagné la capitale.

La ville de Herat, à 650 kilomètres à l'ouest de Kaboul et 130 kilomètres à l'est de la frontière iranienne, est totalement isolée, a-t-il poursuivi, et la guérilla musulmane a atteint les abords immédiats de la ville. Il a affirmé que l'aviation soviétique intervenait contre les positions des guérilleros, à partir de la base de Douchambe, dans la République de Tadjikistan.

Cheik Mohseni, tout en confirmant que *« de nombreux Soviétiques avaient été tués à Hérat »* au mois de mars, s'est montré sceptique quant au chiffre de trois cents morts dans cette ville (*le Monde* daté 10-11 juin).

« Plusieurs centaines de Soviétiques, civils et militaires, ont été effectivement tués dans tout l'Afghanistan, et l'Union soviétique a ordonné à tous les membres de son personnel stationné dans ce pays de ne plus quitter leurs domiciles ou leurs cantonnements », a-t-il cependant ajouté. Il a en outre déclaré qu'il était convaincu de la *« chute très prochaine du régime marxiste Taraki, à moins d'une intervention massive de l'U.R.S.S. en Afghanistan, qui signifierait que Moscou serait, dans cette éventualité, prêt à poursuivre une guerre à la vietnamienne »*.

Enfin, le gouvernement afghan a prorogé jusqu'au 1er juillet la date de validité de l'amnistie générale accordée aux Afghans réfugiés au Pakistan et en Iran, et initialement valable jusqu'au 28 mai, a annoncé dimanche Radio-Kaboul. — *(A.F.P.)*

« L'ACCORD SALT 2 DEVRAIT ÊTRE RATIFIÉ LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE », écrit la « Pravda ».

Moscou *(Reuter)*. — Le deuxième accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2) *« devrait être ratifié le plus rapidement possible »*, écrit la *Pravda* du dimanche 10 juin.

Le quotidien ajoute, cependant, que la décision du président Carter d'autoriser la construction du missile mobile intercontinental MX est *« inconciliable »* avec l'esprit du traité.

Evoquant le sommet de Vienne, où MM. Carter et Brejnev se rencontreront du 15 au 18 juin prochains, le quotidien ajoute : *« L'humanité entière, y compris les responsables des principaux pays capitalistes »*, en souhaitent le succès. Cet événement *« devrait favoriser l'amélioration des relations entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis »*.

Le quotidien rejette *toutefois* l'argumentation américaine selon laquelle la construction du missile MX est autorisée par le traité. *« Se servant du mythe d'une attaque préventive soviétique, les faucons aux Etats-Unis encouragent le président à choisir un mode de déplacement pour cette arme qui en compliquerait le repérage... et ceci est inconciliable avec le traité SALT 2. »*

AMÉRIQUES

LA COLOMBIE, DÉMOCRATIE EN ÉTAT DE SIÈGE

Le président de la République de Colombie, M. Julio Cesar Turbay Ayala, est arrivé dimanche 10 juin à Lisbonne en visite privée. Il est attendu en France le mardi 12 juin pour une visite officielle de quarante-huit heures. Cette visite répond à celle que le général de Gaulle avait faite à Bogota en 1964.

Survenant après les déplacements outre-Atlantique de M. Giscard d'Estaing (au Brésil en octobre 1978, puis au Mexique en *février-mars derniers*) et le récent voyage à Paris du président panaméen, M. Aristides Royo, la visite de M. Turbay Ayala témoigne du renouveau d'intérêt porté en Europe à l'Amérique latine (M. Giscard d'Estaing est président en exercice de la C.E.E., et le chef d'Etat colombien est porte-parole des cinq pays du pacte andin).

Les deux présidents auront deux entretiens les 12 et 13 juin, et un communiqué conjoint sera publié.

Les relations commerciales des deux pays sont modestes et favorables à la France (315 millions de dollars d'importations en 1978, pour l'essentiel du café, et 448 millions d'exportations, surtout des biens d'équipement). La régie Renault, associée à une firme publique colombienne, fournit 70 % du marché automobile de ce pays. Paris et Bogota mettent au point un nouveau protocole financier qui devrait permettre de favoriser les échanges économiques entre les deux pays.

I. — La plus espagnole des Amériques

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Bogota. — Rien n'est simple, ni la géographie tourmentée, déroutante, ni l'histoire brutale, ni les *hommes différents d'une vallée* à l'autre des cordillères, ni la *politique qui obéit à des* règles particulières fondées d'abord sur l'amitié, la tradition, le culte d'un certain passé.

La Colombie est un pays à facettes. Plusieurs niveaux de *sociétés et de cultures ont*, pendant longtemps, seulement coexisté en raison des obstacles naturels. Un pays à plusieurs étages : terres chaudes, terres tempérées, terres froides façonnant des arts de vivre et des tempéraments qui sont aux antipodes les uns des autres. Le lentueux potier de Raquira, dans ce Boyaca où l'orgueil espagnol s'est adapté à la mélancolie indienne, est bien plus proche du paysan équatorien d'Otavolo que du docker noir de Barranquilla. *Le directeur d'une* usine de textile de Medellin, dans l'Antioquia, *qui ervendique avec hauteur* son particularisme, est le cousin de l'industriel *brésilien* de Sao-Paulo.

Pays multiple, la Colombie est une nation de paradoxes et de *contradictions. « Nous sommes un pont, un lieu de passage »,* dit le *président* Turbay Ayala. *C'est* vrai. Mais cette terre-carrefour est d'abord repliée sur elle-même, tournée vers l'intérieur, à l'écoute de ses rêves, de ses violences et de ses frustrations

Le Chilien Benjamin Subercaseaux estimait que la géographie de son pays était *« une extravagance et une folie »*. Le Colombien Jose Manuel Arias Carrizosa, ministre des transports, juge lui avec pertinence que celle de la Colombie est *« acrobatique ». « Nous avons,* dit-il, *très peu de chemins de fer et une voie fluviale naturelle, celle du fleuve Magdalena, qui est tombée malheureusement en désuétude... »* Les Colombiens en sont réduits à emprunter leurs routes qui tournent à l'infini entre ravins et sierras. Et à voyager en avion. La *plus* ancienne compagnie commerciale du monde est née ici, en Colombie, en accord avec un groupe d'Allemands émigrés et entreprenants. Les Colombiens sont restés seuls maîtres de l'affaire, leurs partenaires allemands ayand été proprement expulsés pendant *la seconde guerre mondiale. Mais l'élan était donné* et le réseau intérieur colombien est *aujourd'hui d'une exceptionnelle* densité. Sans parler de la flo*tille des petits avions particuliers.*

Le transport aérien est une *nécessité. Le Pérou connaît aussi* cet obstacle : une très longue et très haute *cordillèle culminant* à plus de 6 000 mètres. Mais au Pérou l'essentiel de la vie, économique et politique, se déroule sur le littoral. Rien de tel en Colombie où l'on compte quatorze régions de peuplement et une bonne dizaine de villes importantes réparties sur l'ensemble du territoire : Bogota, Cali, Medellin, Barranquilla, Carthagène, Bucaramanga, Ibague, Manizales, Pereira, Popayan, Pasto...

Parcourir la Colombie n'est pas exactement un exploit, mais certains itinéraires sont spectaculaires. De Buenaventura, port de la côte pacifique où l'on songe à Blaise Cendrars, jusqu'à Bogota, la capitale, juchée à près de 2 700 mètres d'altitude sur un *haut plateau verdoyant et frais,* les routiers suivent un toboggan *qui franchit des cols à plus* de 3 000 mètres et redescend vers les *terres tropicales du Tolima.* Moins d'une heure d'avion de Bogota à Medellin, la capitale des mille et une montagnes, mais près de deux journées de route. Même « différence » entre Bogota et Barranquilla ou Santa-Marta, au pied des 5 800 mètres glacés de la sierra Nevada. En outre, tout change à la saison des pluies, qui noient le rivage caraïbe, submergent les marécages du « bouchon » de Darien (1), à la frontière avec Panama, et encapuchonnant de lourdes nuées grises les arêtes et les flancs des trois cordillères. Comment l'homme ne serait-il pas d'abord conditionné par cet environnement ?

Autodéfense et guérilla

Géographie « acrobatique », histoire « violente ». Guerres d'indépendance du dix-neuvième siècle, *suivies de guerres religieuses*, la dernière, celle des « mille jours » *ayant dit-on fait plus de* cent mille morts. Mais le « traumatisme » *qui marque encore* la conscience colombienne a eu lieu de 1948 à 1953. L'angoisse n'a pas disparu des regards des paysans du Tolima lorsqu'on les interroge sur cette cruelle guerre civile que les Colombiens, par pudeur ou par euphémisme, appellent *« la violence »*.

Point de départ officiel de ce conflit : l'assassinat, le *9 avril 1948,* à Bogota, du *leader* de la gauche libérale, Jorge Eliecer *Gaitan*, qui provoque une explosion de colère populaire. Bilan de *trois jours d'émeutes,* et surtout de répression dans la capitale : au *moins trois mille* morts. Un jeune étudiant cubain, Fidel Castro, *se trouvait dans* les rues de Bogota en flammes. L'étincelle du *bogotazo* met le feu au pays tout entier.

En fait, dès 1946, les conservateurs qui venaient de conquérir la présidence avaient commencé à affronter armes à la main les libéraux, encore puissants au Congrès et dans les assemblées locales. Une fraction fascisante, liée à l'Espagne franquiste, est alors à la tête du parti conservateur qui *pratique,* lui aussi, la « dialectique des poings et des pistolets ». Dès *1949*, les libéraux s'arment à leur tour, poussent au coup d'Etat contre le gouvernement conservateur, *encouragent* les *paysans* à l'autodéfense et à la guérilla.

Le caractère impitoyable de cette guerre civile fait songer à celle d'Espagne. Massacres, tueries, exécutions sommaires, mutilations : c'est la « barbarie » dénoncée avec tristesse par l'ancien président libéral Eduardo Santos. Les conservateurs tuent au nom du Christ-Roi et leurs adversaires au nom des droits de l'homme et du citoyen. Les premiers sont pour l'ordre, l'Eglise et la propriété. Les seconds se réclament des « principes » de la révolution française.

Villages « libéraux » et bourgades « conservatrices » sont *exterminés à tour de rôle.* Les soldats coupent les oreilles des morts pour justifier auprès de leurs chefs le nombre d'« ennemis » libéraux mis hors de combat. On découpe à la *machette* autour du tricot de corps. On éventre les femmes enceintes. Le bilan global n'est pas exactement connu : au moins trois cent mille morts. *« La violence,* affirme un *finquero* qui fut médecin militaire, *nous a coûté en réalité un demi-million de morts et vingt ans de retard... »*

La Colombie d'aujourd'hui s'explique encore par cette violence *d'hier. Le coup d'Etat du général* Rojas Pinilla, salué avec satis*faction en 1953 par les libéraux*, les conservateurs et des militaires, tous fatigués de cette orgie de sang, n'a pas mis fin aux troubles. Bien des *bandoleros* libéraux, comme « Sangra Negra » dont le nom est encore prononcé avec respect par les paysans de la région d'Armero, n'ont pas pu se « reconvertir ». La kuérilla, endémique depuis plus de trente ans, s'est *politisée* en *fonction* du nouveau contexte idéologique et des classes, plus *aiguë, qui* s'est plaquée sur l'affrontement d'intérêts politiques et électoraux entre libéraux et conservateurs.

Le Front national de 1957, alliance entre les deux principaux partis, a permis à ces derniers de se partager « équitablement » le pouvoir et d'entrrrer la hache de guerre. Mais il n'a pas réussi à pacifier la nation. Depuis 1974, chaque formation a repris sa liberté pour l'élection présiden*tielle, la formule du pacte de* 1957 continuant d'être appliquée pour la *répartition des charges* administratives et politique (2).

La *Colombie* n'est pas comparable au Venezuela, où les dirigeants de la guérilla des années 60 ont tous opté pour la lutte politique légale. Cas exceptionnel en Amérique latine : depuis trois décennies quatre mouvements de guérilla rurale continuent, avec des fortunes diverses, de tenir en haleine des forces armées colombiennes pas toujours fâchées, selon certains, de pouvoir ainsi justifier de leur « capacité de pression » grandissante sur *le* gouvernement civil, libéral ou conservateur.

Les pouvoirs et l'armée

La situation s'est encore aggravée avec l'apparition de groupes insurrectionnels urbains, plus ou moins liés aux fractions marxis*tes-léninistes* de *l'extrême* gauche, ou même franchement « au*tonomes* ». La *menace* la plus sérieuse, depuis l'année dernière, est venue du M.19, un mouvement armé né d'une scission de gauche de l'Anapo (3), de l'ancien président-dictateur Rojas Pinilla. Apparemment bien organisé en « cellules » et en « colonnes » disposant de nombreuses sympathies et de fonds obtenus par de nombreux enlèvements politiques (dont certains avaient été attribués à tort, en 1978, à des délinquants de droit commun), le *M.19* a réussi un coup particulièrement *spectaculaire dans le style des* Tupamaros uruguayens au début *de cette année : un vol de plusieurs* milliers d'armes dans un *dépôt* militaire de la capitale. A la barbe des sentinelles et après avoir creusé un tunnel. *« Une gifle pour l'armée... »*, déclare un attaché militaire occidental. Celle-ci a réagi.

Depuis janvier, plusieurs centaines de militants du M.19, vrais ou faux, ont été appréhendés, « interrogés », et poursuivis. Le procès de deux cents d'entre eux doit avoir lieu ce mois-ci devant un conseil de guerre. Des « bavures », des cas de torture ont été dénoncés avec insistance (4).

« Nous avons porté des coups très durs au M.19, dit le général Camacho Leyva, ministre de la défense. *Et nous avons récupéré toutes les armes, et même davantage... »* Malgré tout, les actions du M.19 se poursuivent (occupation d'un journal de Cali en mai, *enlèvements de personnalités,* publication de proclamations). Nouveau souci pour les dirigeants : le M.19 aurait décidé de fusionner avec les autres mouvements révolutionnaires, en particulier avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui se réclament du parti communiste et sont issues directement de la résistance armée des paysans à la *« violence » conservatrice des an*nées de guerre civile. Non seulement la guérilla, urbaine et rurale, n'a *pas été complètement* éliminée, mais ses nouvelles for*mes de lutte contribuent actuel*lement à renforcer encore le « troisième pouvoir » de l'armée, et à faire poindre la menace d'une « militarisation » croissante du régime colombien.

Dans ce contexte mouvant et complexe, tout est vrai mais tout doit être nuancé : l'insécurité latente, le banditisme dont on n'est jamais certain s'il est « politique » ou non, les records de criminalité, la violence elle-même, perçue comme une *fatalité historique,* et admise comme un fait *de société. Le pays vit pratique*ment en état de siège depuis plus *de trente ans. « Les effets en sont émoussés,* disent les dirigeants, *car l'habitude est prise... »* C'est possible. Mais le « cran » de plus donné à l'état de siège remet en cause selon les opposants les principes constitutionnels. A la demande des militaires impatients, et pour « mieux lutter » contre la « subversion » et aussi le trafic de drogue, le gouvernement de M. Turbay Ayala a en effet promulgué en septembre 1978 un statut de sécurité. Celui-ci aggrave certaines peines inscrites au code *pénal, renforce les pouvoirs* de la police, et donne surtout carte *blanche aux forces armées* — depuis l'arrestation jusqu'au tribunal militaire — pour relancer ce combat, cent fois recommencé, contre les mouvements d'opposition, armés ou non. *« Il s'est simplement agi de codifier et de rassembler ce qui était épars dans les dispositions de l'état de siège... », assurent le président* et ses ministres. En revanche, une opposition *multiforme* et dynamique dénonce cette *« grave atteinte »* aux institutions. *« L'insécurité,* affirme un prêtre des quartiers populaires de Bogota, *c'est aussi que l'armée peut arrêter n'importe qui, n'importe quand, sans justification excessive... »* Le journal *El Espectador* et la revue libérale *Alternativa* tirent à boulets rouges sur le sta*tut de sécurité.*

L'Eglise évolue

C'est un signe réconfortant que des voix courageuses et fortes s'élèvent en faveur d'une démocratie plus rigoureuse. Décidément, la Colombie continue d'être la plus espagnole des républiques d'Amérique. Le parallèle est évident : dans l'influence traditionnelle d'une Eglise longtemps rétrograde, dans la turbulence *des pronunciamientos et le poids* de l'armée, dans la langue, que l'on a le souci de bien parler à Bogota, et plus encore à Medellin, dans les mœurs longtemps surveillées par des prêtres sourcilleux, dans l'enseignement religieux, obligatoire dans tous les instituts d'enseignement.

Modestes églises blanchies à la chaux des terres tropicales et cathédrales surchargées des hautes terres, ferveur, foi, processions. L'Espagne est encore présente dans ce goût prononcé pour la « chose juridique » et *dans une certaine violence de* caractère. Où donc, ailleurs qu'en Colombie, peut-on voir, en Amérique latine, de jeunes garçons, poussés par la faim et fous d'orgueil, faire le serment *« de devenir riches en tuant des taureaux ou de mourir »* ?

La Colombie n'a jamais été aussi « franquiste » qu'à l'époque de sa guerre civile. A l'instar de mère patrie, *elle* s'est depuis quelques années rapidement *modernisée et libéralisée. Si* la majorité de la hiérarchie catholique reste plutôt « conservatrice », des évêques se prononcent contre la violence, contre la corruption et en faveur du Forum des droits de l'homme, qui s'est réuni pour la première fois, à Bogota, à la fin de mars. Des prêtres vivent la vie des plus pauvres dans les plus misérables quartiers de Bogota, de Medellin, de Cartagena ou de Barranquilla.

Les classes moyenne s'affirment. La promotion de la femme est impressionnante dans tous les domaines, et jusque dans le *gouvernement. Le plus remarquable dans cette société en ébullition, combative, c'est* la « soif d'apprendre » des jeunes et de moins jeunes, ouvriers, employés, fonctionnaires, inscrits dans des cours du soir. Maîtres et classes sont en nombre notoirement insuffisant, surtout dans l'enseignement public. Mais le signe le plus encourageant, aujourd'hui, est que cette société, qui connaît une véritable « révolution culturelle », selon l'ancien président libéral Lleras Restrepo, se bat contre la résignation.

(1) A l'extrême nord-ouest, la jungle et les marécages du Darien sont le dernier obstacle à l'achèvement de la route panaméricaine de Panama en Colombie.

(2) Cette répartition minutieuse, gage de l'équilibre entre libéraux et conservateurs, s'applique même dans le secteur privé, par exemple au sein des *organisations locales de la* Fédération des *cafeteros.* Le président de la Fédération est libéral et son vice-président conservateur.

(3) Anapo, Alliance nationale populaire, formation populiste assez proche du péronisme. Elle a obtenu ses meilleurs succès aux élections de *1964 et de 1966. Divisé, sans leaders,* le mouvement est en déclin.

(4) L'arrestation, en avril dernier, du dirigeant communiste, et poète, M. Vidales, âgé de soixante-quinze ans, a, en particulier, suscité une levée de boucliers, la mesure ayant été, semble-t-il, décidée sans que le gouvernement en soit informé.

Prochain article :

UNE NOUVELLE DONNE

Plusieurs organisations dénoncent des violations des droits de l'homme

Avant l'arrivée à Paris, le 12 juin, du président *Julio Cesar Turbay* Ayala, plusieurs organisations pour *la défense* des droits de l'homme, dont Amnesty International, la *Ligue des droits de* l'homme, le mouvement Justice et Paix, ont entrepris de dénoncer ce que certains dénomment le *« processus d'uruguayisation »* de la Colombie — c'est-à-dire la violation des libertés fondamentales et l'arbitraire de la justice militaire dans ce pays. Le Comité pour la défense des droits de l'homme et des prisonniers politiques en Colombie (1) a présenté, à l'occasion d'une conférence de presse à Paris, de nombreux témoignages sur les tortures infligées aux prisonniers et *les* méthodes expéditives de l'armée.

Un décret de septembre 1978 instituant un *« statut de sécurité »* a créé de nouveaux types de délits comme *« trouble à l'ordre public », « désobéissance aux autorités »* ou *« propagande subversive ».* Il donne lieu aux interprétations les plus excessives depuis quelques mois. La répression s'est faite plus brutale depuis un vol d'armes, le 1er janvier, dans une caserne de Bogota, par des membres du mouvement de guérilla urbaine M 19.

Selon le comité 2 500 personnes ont été arrêtées pour délit politique de septembre 1978 à mai 1979. Les arrestations ne touchent pas seulement les militants, les intellectuels ou des dirigeants de l'opposition comme Alvaro Vas*quez del Real, membre du secré*tariat national du P.C. colombien, ou Libardo Gonzalez, de la direction du P.S.R. Elles ont un caractère massif. Deux cents arrestations auraient été opérées dans les zones rurales de Yacopi et de Viota au cours du dernier mois. A Bogota, quatre-vingts habitants d'un quartier populaire de la ville ont été incarcérés à la suite de la manifestation du 1er mai, ainsi que vingt ouvriers de l'entreprise Paz del Rio, qui avaient tenté un mouvement de grève.

Plus de cinq cents personnes sont détenues pour délit politique. Elles attendent leur jugement par des conseils de guerre sans cesse reportés. Les méthodes utilisées par l'armée évoquent celles, tristement célèbres, de quelques autres *pays d'Amérique latine : tortures,* entraves au droit de la défense, menaces, arrestations, attentats contre des avocats, détention de mineurs de moins de quinze ans, disparitions enlèvement des membres de la famille de certains *« suspects ». Au* cours des dix derniers mois, trente militants de l'opposition ont trouvé la *mort* dans des circonstances mal éclaircies.

M. Enrique Erro, ancien ministre uruguayen, actuellemelnt réfugié en France, a attiré l'attention sur le cas de trois Uruguayens réfugiés politiques en Colombie, Mme Alba Gonzalez Souza, MM. Sergio Betarte et Juan Victor Vibanco, *détenus depuis* le 3 janvier à Bogota, sans que rien ait pu être *prouvé contre eux,* soumis à des tortures et menacés *d'extradition.* M. Erro a qualifié de *« mensongères »* les déclarations faites récemment par le président Turbay Ayala (*le Monde* du 29 mai), selon lesquelles ces personnes auraient *« assassiné des militaires »* en Uruguay. Les véritables assassins du colonel uruguayen Alvarez, puisque c'est de lui qu'il s'agit, ont été jugés le mois dernier à Montevideo et condamnés à quarante-cinq ans de prison.

(1) *Comité pour la défense des* droits de l'homme et des prisonniers politiques en Colombie, 1, rue Mont-

AFRIQUE

LA CRISE SAHARIENNE

Le président Chadli rejette sur Rabat la responsabilité des « conséquences inéluctables » de toute violation des frontières algériennes

Alger (*A.F.P.*). — L'Algérie rejette sur le Maroc l'*« entière responsabilité des conséquences inéluctables qui découleraient de la violation de ses frontières »*, écrit le chef de l'Etat algérien, M. Chadli Bendjedid, dans un message adressé au président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), le maréchal Nemeiry, chef de l'Etat soudanais.

Ce message présidentiel est la première réaction officielle algé*rienne à la décision* du roi *Has*san II d'ordonner, par écrit, à l'armée marocaine l'exercice du droit de suite contre les troupes du Polisario (*le Monde* du 8 juin).

Le chef de l'Etat algérien souligne dans son message que cette *« attitude belliciste du Maroc se manifeste au moment où des efforts s'ajoutant à l'initiative de paix du Polisario sont déployés par l'O.U.A. pour créer un climat propice à la recherche d'une solution juste et durable de la question du Sahara occidental ».*

« Le Maroc, seul, par son intransigeance, continue de nier l'existence du peuple du Sahara occidental et son droit à l'autodétermination, et, de ce fait, persiste à vouloir faire porter à l'Algérie la responsabilité des revers militaires que lui inflige le peuple du Sahara occidental », poursuit le chef de l'Etat algérien.

De *son côté, dans une déclaration* à l'agence algérienne d'information A.P.S., le *« premier ministre »* sahraoui, M. Mohamed Lamine, a réaffirmé la *« détermination du peuple sahraoui, sous la direction du front Polisario, à intensifier sa lutte armée de libération nationale ».*

Le « premier ministre » sahraoui a rejeté sur *« une force extra-africaine, dont les avions militaires survolent constamment le territoire de la République arabe sahraouie démocratique »,* la responsabilité de l'*« intransigeance aveugle du Maroc »* et de la *« brusque volte-face du gouvernement mauritanien à l'égard de la dynamique de paix ».* — *(A.F.P.)*

● *PRECISION. — Dans la série* d'articles intitulés « Paris-Bangui ou la coopération dévoyée », notre envoyé spécial indiquait qu'un comte Jean de B... avait envoyé à Bokassa Ier un message diffusé à plusieurs reprises par la radio centrafricaine. A la demande du comte Jean de Beaumont, président du Cercle interallié, nous précisons qu'il n'est pas l'auteur de ce texte.

Etats-Unis

NOUVELLE BAISSE DE LA POPULARITÉ DE M. CARTER

New-York (A.F.P.). — La popularité du président Jimmy Carter accuse à nouveau une baisse importante au début du mois de juin 1979, révèle un sondage effectué par le « New York Times » et la chaîne de télévision C.B.S., publié samedi 9 juin.

Le sondage révèle notamment que 30 % seulement des quelque mille quatre cent vingt-deux personnes interrogées approuvent la manière dont M. Carter conduit les affaires du pays, contre 42 % en mars dernier. Seul M. Richard Nixon, avec 24 % peu avant sa démission, en 1974, et Harry Truman, avec 23 % en 1951, *ont atteint des niveaux plus bas que M. Carter.*

Le mécontentement manifesté à l'égard du chef de l'exécutif *américain porte principalement* sur l'économie : 20 % des personnes interrogées approuvent sa politique à ce sujet.

Le Monde

société

JUSTICE

« UNE BAVURE », AVENUE DU MAINE

« Tabussé » et... condamné

Il est ingénieur et risque d'être condamné à verser entre vingt et trente millions de centimes à un policier qui, avec deux collègues, se sont précipités sur lui un soir qu'il se promenait tranquillement dans Paris, le prenant pour un malfaiteur. Une histoire absurde et révoltante.

Il est 22 heures 30 le 25 février 1976 : M. Claude Muller sort de chez un camarade de régiment chez qui il vient de dîner. Il a passé quatre ans en Allemagne pour son travail et n'est à Paris que pour quelques jours. Son hôtel n'est pas loin. Il décide de rentrer à pied. Arrivé à la hauteur du 200, avenue du Maine, (14e), sa curiosité le pousse vers un porche d'immeuble d'où s'échappe une odeur bizarre. Puis il passe son chemin.

Quelques mètres plus loin, trois hommes surgis de l'ombre bondissent sur lui. Claude Muller se débat. L'un de ses agresseurs, qui a tiré un pistolet de sa ceinture, lui assène plusieurs coups sur le crâne. Claude Muller saigne abondamment, mais parvient à se dégager. Poursuivi par les trois hommes, il se réfugie dans une brasserie, où il est finalement arrêté par ses trois agresseurs, qui se présentent comme des policiers.

Un doux

On l'embarque pour le conduire à l'hôpital Broussais : cinq points de suture. Sa tête lui fait mal. Du sang coagulé tache sa chemise et sa peau. Il ne sait toujours pas pourquoi il est là. Vers 10 heures du matin, il est emmené, en fourgon, dans un autre local de police. Trois hommes s'y trouvent déjà. L'un d'eux lance : « C'est toi Muller ? Tu n'as pas eu de chance, ils t'ont pris pour moi ! »

Soulagement. Il s'agit d'une méprise. On va le relâcher. Il est 11 heures du matin. Il n'a ni dormi, ni bu, ni mangé depuis la veille. Ses douleurs à la tête n'ont pas cessé. C'est seulement à 18 h. 30 qu'il sera libéré, après qu'un homme d'une cinquantaine d'années lui eut présenté des excuses. Claude Muller le saura plus tard : ses agresseurs surveillaient, ce soir-là, un malfaiteur domicilié 200, avenue du Maine.

A l'homme qui fait maintenant assaut d'amabilité, Claude Muller explique qu'il n'a pas l'intention de porter plainte. Un médecin lui a dit que sa blessure au cuir chevelu ne laisserait pas de traces. Et puis, ajoute-t-il, bon prince, les policiers peuvent se tromper. C'est humain.

Eux ont porté plainte. Eloigné de France par son travail, Claude Muller a été condamné une première fois par défaut puis, à son retour, à deux mois d'emprisonnement avec sursis et deux mille francs de dommages - intérêts, peine confirmée en appel. Les policiers l'accusent de s'être « rebellé », alors qu'ils avaient décliné leur identité, ce que Claude Muller admet, ajoutant toutefois qu'il ne les a pas crus. Si peu même que la première chose qu'il ait criée en se réfugiant, ensanglanté, dans la brasserie, est : « Appelez la police ! Trois hommes veulent me tuer ! » Un barman en témoigne.

L'un des policiers, auteur des coups de crosse, affirme avoir été blessé. Un rapport d'expertise souligne que la bagarre a réveillé dans la région lombaire une vieille blessure survenue au cours d'un saut en parachute en 1958. Le même rapport atteste qu'il a dû interrompre son service pendant sept mois, subir une intervention chirurgicale, et qu'il en résulte une incapacité permanente partielle de 12 %. Claude Muller doute avoir donné le coup de pied qui, affirme le policier, a tout déclenché. Et surtout se demande qui sont les agresseurs et qui est l'agressé.

Claude Muller est un homme tranquille. Le contraire du dangereux excité que les policiers sont venus accabler à la barre. Ingénieur électronicien, il travaille aujourd'hui en Bretagne dans une filiale d'une entreprise multinationale. Il gagne six mille cinq cents francs par mois, et est sur le point de fonder une famille. Son existence risque d'être brisée par les deux à trois cent mille francs auxquels risque de le condamner le tribunal civil devant lequel il est aujourd'hui poursuivi par les policiers.

BERTRAND LE GENDRE.

DEUX LIVRES

La justice expliquée aux justiciables

Qui a dit : « *On parle souvent des prisons quatre étoiles, ce n'est pas vrai ! Nos prisons, dans leur ensemble, sont dans un état déplorable.* » Et : « *Cinquante pour cent des gens en prison ne devraient pas y être !* » Ni un juge « rouge », ni un militant du comité d'action des prisonniers, mais respectivement M. Peyrefitte, garde des sceaux, et M. Pierre Calisti, ancien directeur de la prison de la Santé, qui savent de quoi ils parlent.

Le petit jeu, toujours efficace, du « qui a dit quoi » conclut le livre qu'un avocat, Me William-Francis Ziwié, consacre aux *Droits du détenu et droits de la défense* (1). La loi, rappelle Me Ziwié, ne prévoit pas que des sanctions. Elle offre aussi des garanties qu'il faut faire respecter par la police, les tribunaux et l'administration pénitentiaire.

Non, il n'existe aucune justification légale aux provocations policières, pas plus qu'un juge d'instruction n'est autorisé à entendre comme témoin, c'est-à-dire sans avocat, une personne contre laquelle il existe des « *indices graves et concordants de culpabilités* ». Autrement dit, de priver des *droits de la défense*, un inculpé potentiel.

Oui, l'administration pénitentiaire a un droit de censure sur la correspondance des condamnés, à l'exception du courrier échangé avec les avocats, protégé par un secret absolu. Non, les lettres expédiées de prison ne doivent plus, depuis des instructions du garde des sceaux de 1977, porter de mention (cachet ou visa de contrôle) révélant leur origine.

Ce livre se situe, comme *le Guide du militant* d'un autre avocat, Me Denis Langlois, dont les éditions du Seuil publient une édition augmentée (2), dans le *droit fil de ce mouvement qui*, avec la création des « boutiques de droit », a pour ambition de rendre la justice aux justiciables.

Plus pratique, parce que consacré à un seul sujet, le militantisme, ce second livre aborde des domaines comme les radios libres qui, lors de la première édition en 1972, n'étaient pas encore à l'ordre du jour. Il a beau avoir été actualisé, on est frappé du retard déjà pris sur l'actualité immédiate, le statut des étrangers, l'affichage politique ou les tentatives de restriction au droit de manifester, des développements *qui justifient a posteriori* l'appel que lance l'auteur en faveur des libertés.

Ce qu'il appelle « *la guérilla du droit* » n'est pas tout, mais les pages qu'il lui consacre ont le mérite, comme celles de Me Ziwié, de lever un coin de voile sur le fonctionnement de la justice. Une justice rendue, dit-on, au nom du peuple français mais qui demeure le plus souvent pour lui, indéchiffrable.

B. L.-G.

(1) Ed. Maspero, 450 p., 30 francs.
(2) *Le Nouveau guide du militant*, éd. du Seuil, coll. « Points », 320 p., 16 francs.

CORRESPONDANCE

L'« effet dissuasif » des sentences pénales

D'une lectrice demeurant à Paris, nous recevons la lettre suivante.

Dix mois de prison ferme pour un cafetier de Giens, meurtrier d'un Arabe désarmé et pacifique (après en avoir blessé un autre l'avant-veille) (1). Six à douze mois de prison ferme pour des jeunes gens accusés — sur des bases fortement contestées — d'avoir lancé des pierres contre des policiers casqués et dans des vitrines. Un an ferme pour le vol d'un abat-jour (de Lancel, il est vrai !).

Le rapprochement entre ces verdicts prononcés à quelques jours d'intervalle se passe de longs commentaires. Il me paraît illustrer éloquemment l'idée que nos magistrats se font de la justice et de leur propre rôle dans la société : c'est tout simplement accablant. Si ces juges se sentent l'âme en paix, j'en ai honte pour eux et pour la France.

M. Le Gunehec, procureur de la République à Paris, a parlé le 23 mai à la télévision de l' « exemplarité » et de l' « effet dissuasif » des sentences pénales. Quelle peut être l'exemplarité de peines distribuées de façon aussi inique ? Est-ce la dissuasion ou plutôt la révolte qu'une telle justice peut inspirer ? — M. N.

(1) *Le Monde* du 23 mai.

APRÈS LES ATTENTATS EN BRETAGNE

Cinq militants du F.L.B. ont été écroués

L'enquête sur les récents attentats — revendiqués par le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) — et commis contre le siège des renseignements généraux, à Saint-Brieuc, et la villa de M. Roger Le Taillanter, commissaire divisionnaire à Plouëzec (Côtes-du-Nord), a abouti à l'inculpation de sept personnes. Cinq d'entre elles ont été écrouées, dimanche 10 juin, sur mandat de M. Jean Gonnard, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Les personnes arrêtées en Bretagne avaient été transférées par avion, de Rennes à Paris, dans la matinée de dimanche.

Les personnes écrouées sont : M. Jean-Charles Grall, âgé de vingt-quatre ans, maçon en chômage, demeurant à Châteauneuf-du-Faou (Finistère), et considéré par les enquêteurs comme le chef du commando ; M. Marcel Garabello, âgé de vingt-neuf ans, crêpier, de Saint-Servais (Côtes-du-Nord) ; Mlle Yveline Le Carrer, âgée de dix-neuf ans, sans profession, demeurant à Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord) ; Mlle Marguerite Gendrot, âgée de vingt et un ans, commerçante à Saint-Servais ; et M. Jean-Luc Barabacz, âgé de vingt-cinq ans, cartographe, du Perreux (Val-de-Marne).

M. Grall a été inculpé d'attentat par explosif, M. Marcel Garabello, d'attentat par explosifs et de vol, Mlle Le Carrer, d'association de malfaiteurs et de non-dénonciation de crime, Mlle Gendrot, de complicité de vol, et M. Barabacz, d'association de malfaiteurs et de détention d'armes de guerre et de munitions.

Les deux autres personnes mêlées à ces affaires ont été laissées en liberté. Il s'agit de M. Bernard Michon, âgé de vingt-quatre ans, ajusteur, demeurant à Coetmieux (Côtes-du-Nord), et de M. Daniel Garabello, âgé de trente et un ans, deumerant à Noisy - le - Grand (Seine-Saint-Denis), agent technico-commercial. M. Michon a été inculpé de non-dénonciation de crime et M. Daniel Garabello d'association de malfaiteurs.

● *Trois ans d'emprisonnement pour évasion.* — La seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné Michel Lepage à trois ans d'emprisonnement pour « *évasion avec violence et bris de prison* ». Le 18 août 1977, le fourgon cellulaire qui transportait Michel Lepage avait été attaqué par quatre hommes masqués et armés, près de la place Denfert-Rochereau à Paris (*le Monde* du 20 août 1977). Ces complices n'ont jamais été retrouvés.

UNE MANIFESTATION AURA LIEU A AJACCIO LA VEILLE DE L'OUVERTURE DU PROCÈS DES MEMBRES DU F.L.N.C.

Alors que la Cour de sûreté de l'Etat s'apprête à juger, jeudi 14 juin, à Paris, vingt et un Corses, militants présumés du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), un militant autonomiste corse, M. Gilles Susini, âgé de trente ans, a été placé sous mandat de dépôt par M. Jacques Seguin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. M. Seguin l'a inculpé d'atteinte à la sûreté du territoire national et *de complicité d'attentat* par explosifs. M. Susini avait été arrêté à Ajaccio.

Mercredi 13 juin une manifestation aura lieu à Ajaccio. Elle est organisée par le parti communiste, la C.G.T., la C.F.D.T., la Fédération de l'éducation nationale, le *Comité antirépression*, la Ligue des droits de l'homme, etc. Ces organisations veulent protester contre « *la répression et la montée de la violence en Corse, l'établissement de juridictions d'exception comme la Cour de sûreté de l'Etat, la politique économique et sociale du pouvoir néfaste pour la Corse* ». Elles réclament « *l'application des procédures ordinaires en matière de justice et la libération immédiate des prisonniers politiques corses* ».

FAITS ET JUGEMENTS

Ouverture d'une information après le décès d'un lieutenant du 4e RIMA à Fréjus.

Le procureur de la République de Draguignan (Var) a ouvert, samedi 9 juin, une information judiciaire à propos des circonstances de la mort, le 28 mai, d'un lieutenant du 4e régiment d'infanterie de marine (RIMA), basé à Fréjus. Le corps de Daniel Rieffel, âgé de quarante ans, avait été découvert sur un terrain d'entraînement, alors désert. Dans un communiqué, les autorités militaires avaient affirmé que le décès *était consécutif « à un effort violent, lors d'un entraînement physique personnel »*. L'autopsie, toutefois, devait révéler l'existence de traces suspectes, sans doute de coups de couteau.

La brigade des recherches de la gendarmerie de Fréjus a été chargée de l'enquête.

Avant le décès du lieutenant Rieffel, le 4e RIMA avait, en quelques mois, perdu quatre de ses membres dans des circonstances dramatiques : l'un est mort de méningite, un autre a été fauché par une automobile et deux sous-officiers sont morts noyés.

● *Le meurtrier du sergent Pascal Payen*, vingt-cinq ans, tué à coups de revolver dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 juin à Calenzana (Haute-Corse) (*le Monde* du 5 juin), s'est constitué prisonnier à Bastia. Il s'est présenté dans le cabinet du juge d'instrction, accompagné de son avocat. Il s'agit de Joseph Alberti, vingt-cinq ans, gérant de l'auberge devant laquelle le corps du légionnaire avait été retrouvé.

● *Les obsèques du commissaire Antoine Biancardini*, mort samedi 9 juin, à Marseille, des suites de la blessure qui lui avait été faite par un forcené — un ancien harki invalide (*le Monde* daté 10-11 juin) — sont célébrées ce lundi 11 juin à Marseille. Une cérémonie aura lieu mardi 12 juin dans la cour de l'hôtel de police de Marseille, en présence de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Taxis parisiens : une grève pour la sécurité.

Les chauffeurs de taxi parisiens sont appelés à faire grève, mardi 12 juin, jusqu'à 14 heures, par l'ensemble de leurs syndicats et par la Chambre syndicale des loueurs. Cette décision a été prise après l'émotion provoquée par l'assassinat, dans la nuit du 4 au 5 juin, de Mlle Elise Baradat, chauffeur de taxi. A l'occasion de la levée du corps de Mlle Baradat, mardi matin, les chauffeurs sont invités par leurs organisations à se rassembler à 10 heures à l'Institut médico-légal, quai de la Rapée.

L'émotion suscitée par ce meurtre a été renforcée après une autre agression dont a été victime, samedi matin 9 juin, à 3 heures, à Pantin (Seine-Saint-Denis), M. Seirera Mendes. Il a été poignardé par un client qui n'a pas été identifié. M. Mendes a été sérieusement blessé.

● *Protestations en Côte-d'Or après le licenciement d'un psychologue.* — M. Jean-Louis Guenego, psychologue-clinicien au centre hospitalier de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) depuis le 1er janvier 1975, vient de se voir notifier son licenciement à partir du 15 juin parce qu'il est privé de ses droits civiques. Condamné à 500 F d'amende pour renvoi de livret militaire par le tribunal de grande instance de Dijon le 13 avril 1977, M. Guenego l'avait été à nouveau le 23 février dernier, pour le même motif, à 1 000 F d'amende et à un an de privation de ses droits civiques.

« *Par ce licenciement arbitraire (...) ce sont bien les convictions philosophiques et politiques de Jean-Louis Guenego qui sont sanctionnés pour la seconde fois* », déclare un Collectif départemental contre les licenciements pour délit d'opinion, qui vient d'être créé en Côte-d'Or. — (*Corresp.*)

● *Une information judiciaire* a été ouverte après les intoxications dont ont été victimes, le 22 mai, cent douze enfants de trois écoles maternelles du 9e arrondissement. Le parquet de Paris a ouvert une information contre X... pour blessures involontaires ayant entraîné des incapacités inférieures à trois mois. M. Claude Grellier, juge d'instruction, a été chargé du dossier. Les enfants avaient absorbé du couscous au poulet congelé.

● *Un commissaire de police condamné.* — Accusé d'avoir tiré dans la direction de sa femme, avocat, sans l'atteindre, le 10 décembre 1978, parce qu'il lui reprochait de faire durer la procédure de divorce, le commissaire de police, Pierre François, âgé de quarante-neuf ans, alors en poste à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), a été condamné à quinze mois d'emprisonnement avec sursis par la 14e chambre correctionnelle de Paris.

● *Un Français assassiné en Suisse.* — M. Jacques Van Hove, trente ans, de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), a été assassiné vendredi soir à Genève, a annoncé le samedi 9 juin la police, qui interroge un autre Français, soupçonné de ce meurtre. Selon la police suisse, M. Van Hove a été découvert poignardé près d'un bar, réputé pour être fréquenté par des drogués, qu'il venait de quitter avec un ami de rencontre. — (*A.F.P.*)

● *Naufrage : quatre morts.* — Un chalutier de La Rochelle, l'*Antioche-III*, a percuté le 9 juin après-midi, au large des côtes sud-ouest de la Grande-Bretagne, contre un cargo grec, le *Lena*. Neuf marins ont été recueillis par ce dernier, quatre sont morts ou ont disparu. — (*A.F.P.*)

● *Accident d'autobus au Canada : onze morts.* — Onze personnes ont été tuées et vingt autres blessées dans un accident d'autobus survenu, samedi matin 9 juin, sur l'autoroute transcanadienne. L'autobus, dont le chauffeur avait perdu le contrôle, a percuté le parapet d'un viaduc et s'est sectionné en deux. — (*A.F.P.*)

ÉDUCATION

Une enquête du « Monde de l'éducation »

20 milliards de centimes pour les examens

Comme la démocratie pour Sir Winston Churchill, les examens sont peut-être le pire des systèmes, mais nous n'en connaissons pas de meilleur... *C'est ce qui ressort de l'enquête menée par le Monde de l'éducation* dans sa dernière livraison (juin 1979), au moment même où, dans toute la France, les jeunes de quinze à trente ans — et au-delà — s'apprêtent *chacun dans sa spécialité* à pâlir devant la feuille blanche et à affronter les jurys de l'oral.

Même si la secousse de *mai 1968 a ébranlé l'institution* des examens — en ouvrant la voie *notamment* au fameux « contrôle continu », — enseignants, élèves et parents continuent à faire globalement confiance au contrôle anonyme et ponctuel de « l'examen », considéré au pire comme un mal *nécessaire et, au mieux, comme* l'instrument de promotion sociale le plus démocratique.

L'enquête du *Monde de l'éducation* n'omet aucune des critiques formulées contre l'institution : prime au « bachotage », arbitraire de la notation, perturbations saisonnières des établissements désignés comme centres d'examen, influence néfaste de l'enjeu perpétuellement brandi devant les élèves. *Les inconvénients du système* sont connus. Ils durent encore malgré toutes les réformes. Comme se sont maintenus pratiquement *tous les examens*, depuis le certificat d'études (*plusieurs dizaines de milliers* de candidats) jusqu'aux redoutables concours d'agrégation et d'entrée dans les grandes écoles.

Cette permanence des examens et concours explique les sacrifices financiers que la puissance publique consent pour organiser les épreuves : 20 milliards de centimes rien que pour les examens du second degré et *le recrutement par l'Etat* des professeurs certifiés et agrégés. De quoi construire vingt collèges de six cents *places* ou *payer* pendant un an quatre mille professeurs certifiés entrant dans la carrière !

Un jury de baccalauréat comprenant quinze examinateurs revient à 2 800 F la journée (épreuves orales), et un jury d'agrégation — à effectifs comparables — à 14 000 F. Ce qui *prouve que plus le niveau de* l'examen ou du concours est élevé, plus il coûte cher à organiser. Sans parler, bien sûr, du coût humain pour les candidats... surtout lorsqu'ils sont « recalés ». D'où l'intérêt du tableau de conseils à un candidat bachelier publié dans le *même numéro.*

LE REPORT DES ÉPREUVES D'HISTOIRE AU CAPES

« Paris a toujours le maître mot »

Les épreuves d'histoire du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) d'histoire et de géographie ont été annulées à la suite d'une erreur sur les convocations des candidats parisiens, l'ordre des épreuves ayant été inversé (« le Monde » du 16 mai). Alors que les sept cents candidats parisiens n'ont pas composé, *les trois mille* cinq cents candidats de province devront recommencer les épreuves. Plu*sieurs d'entre eux nous ont écrit pour nous* faire part de réactions très proches de celle de Mlle Evelyne Brun, de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime).

« Ainsi on fait peu de cas des six septièmes des candidats, Paris a toujours le maître mot. Quand on connaît le motif de l'annulation, *cela est purement révoltant.* Au départ, une erreur administrative, elle dénote un manque de sérieux et un désintérêt total ; elle prouve l'absence éhontée de *tout contrôle. Le refus provoqué* par l'inversion des dates d'épreuves est inadmissible, comme si l'ampleur du programme pouvait être résolue dans le seul après-midi *séparant* les *deux épreuves*.

» (...) Mais de qui se moque-t-on ? Nous prend-on pour des moutons ? L'épreuve sera reportée. Le ministère de l'éducation est *doublement* responsable, d'une faute professionnelle et d'avoir accepté les protestations d'une minorité.

» (...) Quand repasserons-nous *cette épreuve ? Jusqu'à quelle date* les oraux vont-ils se poursuivre ? Il est vraisemblable que les examinateurs n'accepteront pas une prolongation de l'oral importante. Quelle que soit la date, le sujet *traité risque* une trop *rapide* correction. (...)

» Lorsque 4 200 candidats se présentent à un concours dont les places se réduisent comme une *peau de chagrin (85 postes pour* 1979), on a quelque raison d'être passablement tendu. Il ne faut pas oublier que cet examen est pour nous la quête quelquefois *désespérée d'un emploi. Aussi ne* faudrait-il pas ainsi jouer au jeu du chat et de la souris. Pénaliser ainsi 3 500 personnes dépasse l'entendement.

» *Je me demande enfin* comment les candidats qui n'ont pas lu *le Monde* du 16 mai ont pu être informés de la suppression de l'épreuve d'histoire car, à ce *jour*, nous *n'avons* reçu aucun avis du ministère. »

L'UNIVERSITÉ DE COMPIÈGNE VA FACILITER L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES P.M.E.

(De notre correspondant.)

Compiègne. — L'université de technologie de Compiegne (U.T.C.) va se mettre au service des petites et moyennes entreprises du département de l'Oise. Une convention a été récemment signée entre le président de l'U.T.C., M. Guy Denielou, et celui de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, M. Paul *Josse, qui doit, selon eux, offrir* aux petites entreprises, comme premier avantage, une information scientifique et technique de qualité. Trop souvent tenues à l'écart de l'innovation, les P.M.E. vont pouvoir puiser dans les trente-cinq mille ouvrages, les sept cents collections de périodiques et le réseau documentaire *informatique international* dont dispose l'U.T.C., une documentation qui pourra être aussi bien *la liste complète des articles* publiés dans le monde entier sur un sujet donné que l'adresse du spécialiste recherché ou les brevets déposés.

Cette convention *fait suite* à une première expérience : la constitution par la chambre de commerce et l'université de technologie d'un groupement d'intérêt économique *(G.I.E.)* baptisé Valpron, pour la recherche dans le domaine agro-alimentaire. Après un an d'existence, cet organisme développe plusieurs procédés, notamment la récupération des protéines de la luzerne et la mesure de contamination du lait.

Pour les responsables de l'université, cette *convention* doit permettre à leurs étudiants, ingénieurs et chercheurs d'entrer plus facilement en relations avec le milieu des P.M.E. Le centre de *recherches de l'U.T.C. emploie* deux cent cinquante ingénieurs et les contrats industriels vont lui procurer cette année, près de sept millions de francs de recettes *supplémentaires.* Mais, estime-t-on à l'université de Compiègne, *« les P.M.E. n'ont pas les moyens de souscrire un contrat de recherche ; celui-ci reste l'apanage des grosses sociétés. Nous privilégions ainsi les contacts avec les entreprises importantes, faute de temps pour prospecter tous les tissus industriels. »*

MAURICE LUBATTI.

● *Un surveillant du collège Jules-Lagneau*, de Metz-Bellecroix, M. Alain Rouchette, a eu le nez fracturé par trois jeunes gens venus, le 8 juin, venger une élève qui avait été réprimée pour une absence. Le surveillant, qui a dû cesser le travail pour huit jours, a déposé plainte. Les trois jeunes gens ont été arrêtés.

● *Quelque cinq cents personnes* ont manifesté, vendredi 8 juin, dans les rues de Rennes, à l'appel du *Syndicat général* de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), pour protester contre les menaces de licenciement qui pèsent sur les enseignants non titulaires. Les *manifestants ont déposé* une liste de revendications au rectorat.

RELIGION

Mort de Joseph Colomb

Pionnier du renouveau de l'enseignement religieux

M. Joseph Colomb, prêtre sulpicien, qui fut l'un des pionniers du renouveau du catéchisme français dans les années d'après-guerre, est mort le 8 juin à Lyon à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Le prêtre discret et obéissant qui vient de disparaître exerça, par la seule force de ses idées, une influence décisive sur l'Eglise de France.

Originaire de la Loire, M. Colomb se vit confier durant la dernière guerre, par le cardinal Gerlier, la création de la direction diocésaine de l'enseignement religieux à Lyon ; en 1954, l'épiscopat français l'appelait à Paris où il devint secrétaire général de la Commission nationale de la catéchèse et directeur du Centre national catéchistique.

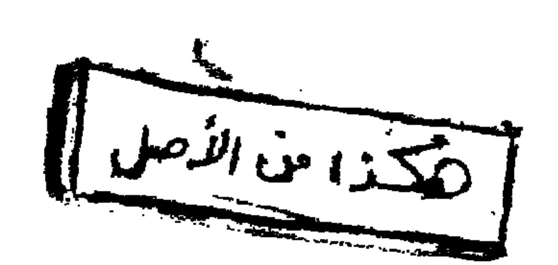
« Plaie ouverte au flanc de l'Eglise », *tel est le titre de l'ouvrage explosif qu'il publia en 1954, dans lequel il affirmait avec audace que le problème de l'enseignement religieux n'était pas lié à celui de l'école libre et que l'on n'avait pas le droit de confondre le moyen avec la fin. Dénonçant la plaie de l'ignorance religieuse, M. Colomb déplorait le peu de soin apporté par l'Eglise à la catéchèse et la négligence avec laquelle on s'occupait de la formation des catéchistes.* « on ne s'occupe pas sérieusement, disait-il, des 75 % des enfants de notre pays qui vont à l'école publique. »

Prônant une méthode « progressive » adaptée à l'âge et aux besoins des jeunes, M. Colomb voit se dresser contre lui les intégristes de l'époque qui dénoncent à Rome ce prêtre coupable d'avoir raison trop tôt. Le Saint-Office finit par s'émouvoir et, dans une note de blâme contre la méthode progressive (qui n'a rien à voir avec le progressisme), demanda le retrait du commerce de certains ouvrages de M. Colomb.

Ce blâme rejaillissait en fait sur l'épiscopat français, qui avait promu M. Colomb et l'avait défendu un an plus tôt contre les attaques des conservateurs. Les évêques de France obtinrent, in extremis, *que les livres suspects ne soient pas retirés des librairies mais seulement accompagnés de « notations rectificatives ». Toutefois, M. Colomb et trois autres personnalités de la catéchèse ont dû être écartés à la demande du Saint-Siège.*

Ces incidents de parcours, pour douloureux qu'ils furent — ils affectèrent beaucoup le cardinal Gerlier notamment, — n'ont pas arrêté l'élan donné par M. Colomb. C'est à lui, pour une très large part, que l'on doit la rénovation profonde des manuels, le souci de faire un catéchisme axé sur le Christ et sur l'Evangile, la diversité des enseignements selon l'âge et le milieu des enfants et enfin une meilleure formation des cadres. — H. F.

هكذا من الأصل





AUTOUR DU RAPPORT MAYOUX

La Caisse des dépôts est-elle adaptée aux besoins actuels ?

LA Caisse des dépôts vient d'annoncer que le volume des capitaux dont elle assure la gestion a franchi, dans le courant de l'année 1978, le cap de 500 milliards. Si l'érosion monétaire nous a familiarisés avec des montants qui, en d'autres époques, eussent été difficilement concevables, celui-ci ne manque pas d'être impressionnant, au point d'être considéré par certains comme excessif.

Or il se trouve, d'autre part, que nous assistons parfois actuellement à une certaine remise en

par MAURICE PÉROUSE (*)

cause du rôle respectif des institutions financières du pays, dont l'ensemble Caisse des dépôts-caisses d'épargne constitue sans aucun doute l'un des éléments les plus caractéristiques.

La question, dans ces conditions, ne peut manquer de se poser de savoir si, ayant atteint ces dimensions et dans le contexte actuel, cet ensemble tel qu'il existe et fonctionne actuellement, reste bien conforme aux besoins essentiels de la vie du pays.

Il serait certainement présomptueux de la part de l'établissement lui-même de prétendre donner à cette question une réponse globale. Il lui sera peut-être permis en revanche, de tenter de répondre sur les trois points suivants :

- Les dimensions de l'ensemble que constituent la Caisse des dépôts et les caisses d'épargne ne sont-elles pas devenues trop considérables ?
- Cet ensemble n'est-il pas trop exclusivement spécialisé *dans les domaines* qui sont traditionnellement les siens, et notamment dans ceux des équipements collectifs et du logement social ?
- L'institution enfin n'est-elle pas trop centralisée ?

Si important que soit le montant de 518 milliards auquel s'élevait, au 1er janvier dernier, le volume total des fonds gérés par la Caisse des dépôts, il convient tout d'abord, pour en prendre une juste mesure, de se rappeler qu'il ne s'agit pas là du bilan proprement dit d'une institution *financière*, mais bien *du montant* consolidé de l'ensemble, quelque peu disparate, de ressources que gère celle-ci.

Il ne s'agit point non plus d'une masse de capitaux dont il lui serait possible de disposer arbitrairement, mais de fonds qui ne peuvent être utilisés que suivant des règles précises répondant elles-mêmes à des finalités soigneusement déterminées.

Pour important qu'il soit enfin, ce chiffre n'est pas sans commune mesure, dans le domaine financier, avec d'autres ordres de grandeur du monde moderne. Pour nous en tenir aux seules économies occidentales, il existe *aux Etats-Unis, chacune* dans le cadre d'un seul Etat, des institutions dont le bilan ne lui est guère inférieur. En France, si le montant total des ressources de certains autres ensembles bien connus reste inférieur à celui qui vient d'être cité, leur croissance au cours de ces dernières années n'en a pas moins été plus rapide que la sienne. Sur un plan complètement différent, celui du volume total du budget de l'Etat, qui certes, concernant un flux annuel de ressources et d'emplois, n'a rien à voir avec un total de capitaux accumulés depuis cent soixante-trois ans, l'on ne peut néanmoins manquer *de constater un très frappant* parallélisme dans la croissance entre ce volume et le montant qui nous préoccupe ici. Chacune des étapes successives de cette croissance a été franchie à peu près simultanément par l'une et par l'autre, et le budget de l'Etat doit très prochainement atteindre à son tour le niveau d'un demi-billion de francs.

Il est donc, en toute objectivité, permis de soutenir que, si le montant des capitaux dont la gestion est confiée à la Caisse est sans aucun doute considérable, son ordre de grandeur n'a pas, ces dernières années, subi d'évolution vraiment divergente de celle des autres grands agrégats économiques nationaux, et qu'il s'est contenté de croître parallèlement à eux.

(Lire la suite page 25.)

(*) Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

Épargne et monnaie

LE rapport établi, à la demande du gouvernement, par M. Mayoux met à l'ordre du jour la question de l'organisation du système bancaire français. Une période de réflexion sur ce sujet va s'ouvrir. A cette occasion, on aimerait appeler l'attention sur une notion qui, au cours des dernières an-

par GUILLAUME GUINDEY (*)

nées, a été souvent négligée, et même parfois considérée comme périmée : celle de la distinction entre le financement à court terme et le financement à long terme.

Selon la théorie classique, une différence de nature sépare les deux domaines.

Le financement à court terme couvre des besoins de trésorerie. Les consommateurs conservent des encaisses ; les bénéficiaires *de revenus, et notamment* les salariés, ne déboursent que progressivement les rémunérations qui leur sont versées à intervalles *fixes*. Les entreprises, qu'elles soient agricoles, industrielles ou autres, ont, au cours de leur cycle de production, à couvrir des dépenses telles que les achats d'engrais ou de matières premières avant de recevoir le montant de leurs ventes. Sans création de moyens de paiement en quantité adéquate, l'organisme économique souffrirait d'asphyxie. L'injection de monnaie n'est pas destinée, dans son principe, à permettre aux agents économiques (particuliers ou entreprises) d'accroître *leur budget, notamment leurs dépenses* d'investissements. Elle est destinée à leur permettre d'exécuter ce budget sans être paralysés *par des insuffisances* momentanées de trésorerie.

La « transformation »

Le financement à long terme est destiné à favoriser la réalisation d'investissements. Sa fonction est de mettre en relations les épargnants et les entreprises, de recueillir et de canaliser les *sources des premiers de façon* à les faire servir à la couverture des besoins des seconds.

A la lumière de cette conception, le rôle du système bancaire apparaît foncièrement différent dans les deux domaines. S'agissant du court terme, son rôle est de créer de la monnaie ; il lui appartient d'en créer assez et de n'en pas créer trop. S'agissant du long terme, son rôle est de faire fonctionner des circuits de collecte et de distribution.

Cette distinction fondamentale, *qui a longtemps inspiré la structure* du système bancaire français, a été battue en brèche par certaines écoles de pensée modernes. Pourquoi, a-t-on fait remarquer, considérer qu'il est sain de créer de la monnaie pour permettre à un agriculteur d'acheter des engrais ou à un industriel d'acheter du coton, et qu'il est malsain d'en créer pour permettre au même agriculteur d'acheter un tracteur ou au même industriel d'acheter un métier à tisser ? Dans les deux cas il convient de fournir à l'organisme économique un oxygène dont il a besoin. Dans les deux cas il faut éviter à la fois les excès de crédit et les insuffisances de crédit. S'il est reconnu possible de régler de façon raisonnable une création monétaire destinée à financer les besoins de trésorerie, pourquoi serait-il considéré comme impossible de régler aussi de façon raisonnable une création monétaire destinée à financer les investissements ?

Sous l'influence de ce courant d'idées, on a vu en France, depuis une vingtaine d'années, le secteur bancaire (1) évoluer dans un sens qui atténuait progressivement la ligne de démarcation entre le court et le long terme, et légitimait, sous le nom de « transformation », l'utilisation de la monnaie à la couverture des investissements.

Une certaine dose de « transformation » n'était assurément pas chose tout à fait nouvelle. Après tout, la politique d'*open market, dans la mesure où elle* portait sur des obligations, a toujours constitué un concours apporté par la Banque centrale *au marché financier. La question* qui se pose aujourd'hui est de savoir si l'on n'est pas allé trop loin dans cette direction.

Le problème n'est pas simple. Dans quelle mesure le financement des stocks d'une entreprise a-t-il le caractère d'une charge temporaire de trésorerie ? Dans quelle mesure correspond-il à un besoin permanent de capital ? Il a toujours été et sera toujours délicat de le déterminer. Autrement dit, la frontière entre le court et le long terme comporte, par nature, une zone floue. D'autre part, le réveil du secteur bancaire en France depuis la guerre, le dynamisme dont il a fait preuve, doivent manifestement quelque chose à l'assouplissement des limitations traditionnelles, qui contribuaient à entraver l'essor de la profession. Il serait regrettable de remettre en question, par des réformes inconsidérées, les progrès qui ont été accomplis.

Il convient cependant de se représenter quelles ont été — et quelles sont nécessairement — les conséquences d'un mélange excessif du court et du long terme.

Dans la pratique traditionnelle, il existe une différence foncière entre l'intérêt de l'argent à court terme, qui représente une sorte *de commission, et celui de* l'argent à long terme, qui correspond à la rente d'un capital. Le premier est normalement très bas, et séparé du second par un écart important. Dans la pratique nouvelle, les banques, toujours concurrentes pour la collecte des dépôts de la clientèle, sont amenées à rémunérer de mieux en mieux ces dépôts : elles peuvent plus facilement le faire lorsqu'elles en emploient une partie à des investissements. Les taux du court terme et du long *terme tendent à se rapprocher*.

Dans la pratique traditionnelle, l'acheminement de l'épargne individuelle vers les investissements — privés, publics ou semi-publics — se fait, dans une large mesure, par la voie d'achats d'obligations à long terme. Dans la pratique nouvelle, le système bancaire est amené à offrir aux épargnants des formules de placement qui *ont les séductions d'une grande* liquidité tout en procurant une rémunération qui n'est pas tellement éloignée de celle des obligations. On assiste au développement de ce qu'on appelle les « placements liquides », c'est-à-dire de quelque chose qui constitue pour une part de l'épargne, pour une part des disponibilités de trésorerie, sans qu'il soit aisé de déterminer dans quelle mesure cela est l'une ou cela est l'autre.

Les difficultés qui résultent de là pour les responsables de la *politique monétaire et financière* dans l'accomplissement de leur mission sont un autre aspect important du problème.

(Lire la suite page 25.)

(1) On entend ici l'expression « secteur bancaire » au sens large du terme, c'est-à-dire en y comprenant, outre les « banques » *stricto sensu*, les « établissements financiers ».

(*) Membre de l'Institut.

NUCLÉAIRE : le gouvernement français est moins seul

Depuis six mois, les prix du pétrole se sont accrus de plus de 30 % et l'on ne compte plus les augures qui annoncent désormais une « *crise* » structurelle. Voilà qui pourrait donner une *nouvelle jeunesse à une énergie* nucléaire qui semblait en pleine décrépitude.

En République fédérale d'Allemagne, où la dernière autorisation de mise en chantier date de 1977, — le gouvernement de Bonn compte sur les Länder pour l'aider à faire sortir son programme nucléaire d'un état de *demi-sommeil. Il leur a* demandé de faciliter l'octroi des permis d'exploitation des centrales.

Mais les problèmes demeurent. Les projets de Brokdorf et de Wyhl sont toujours blo*qués dans l'attente d'une déci*sion judiciaire. Le chancelier Schmidt veut donc poser la question de la sûreté nucléaire au niveau international. Il l'a répété le 9 juin à New-York : *« Le problème n'est pas de savoir si nous voulons ou non de l'énergie nucléaire. La question est seulement d'assurer la sécurité de la production énergétique d'origine nucléaire. »* Et il a rappelé qu'il venait d'envoyer des messages à plusieurs pays — y compris l'U.R.S.S. — pour que soient définies des règles internationales en la matière.

Alors que la Grande-Bretagne dispose du pétrole de la mer *du Nord et d'importantes réser*ves de charbon, Mme Thatcher a laissé entendre que son gouvernement allait, lui aussi, accélérer le programme d'équipement du pays en centrales atomiques. La part du nucléaire dans la production d'électricité atteindrait ainsi 50 % avant la fin du siècle.

Les dirigeants japonais voudraient bien, eux aussi, accélérer l'exécution de leur programme, qui s'est heurté à une forte résistance de la part du public.

Quant à l'Agence internationale de l'énergie, elle affirme qu'*« il n'y a pas de transition au pétrole autre que le nucléaire »* dans le court et le moyen terme.

Cette nouvelle vigueur de ses principaux partenaires économiques devrait remettre un peu de baume au cœur du gouvernement français, qui se sentait bien seul depuis quelque temps dans le développement de l'atome civil ; comme l'aura sans doute rassuré l'échec, la semaine *passée, des journées antinucléaires* organisées dans l'ensemble du monde industrialisé. Comme si la crise pétrolière avait déjà gommé les effets de l'accident de Three-Mile-Island.

Pour rendre plus dissuasif le droit pénal des affaires

Trois grands procès d'affaires sont en cours devant le tribunal correctionnel de Paris : à la onzième chambre, le « procès Laredo » (corruption, abus de biens sociaux, *infractions douanières et de change, mettant notamment* en cause un homme d'affaires et deux inspecteurs des impôts (« le Monde » des 19 et 27-28 mai) et celui des « caisses de retraite du bâtiment » (abus de confiance, escroquerie, banqueroute et, pour les deux dernières infractions, complicité de quatre dirigeants de banques, l'un d'entre eux étant ancien inspecteur des finances, un autre ancien président du tribunal de commerce de Paris) ; à la trente et unième chambre, l' « affaire Flatto » (escroquerie et fraude fiscale, dans laquelle deux notaires et *un ancien président de chambre au tribunal de commerce* de Paris sont en cause, tandis que le principal prévenu, actuellement membre du Parlement israélien, est jugé par défaut à la suite d'un refus d'extradition opposé par l'Etat d'Israël). Est-ce à dire que la délinquance d'affaires serait aujourd'hui prise au sérieux, après avoir longtemps constitué le domaine privilégié des silences du droit pénal ?

LE droit pénal des affaires s'est convenablement développé ces dernières années. Aux *cent quarante délits de* la loi sur les sociétés commerciales (1966) s'ajoutent, par exemple, dans le domaine de l'environnement (mais on pourrait citer aussi bien le droit du travail, la réglementation des ventes et d'autres encore), les quelque

par MIREILLE DELMAS-MARTY (*)

vingt-cinq *délits des lois* spécifiques prises depuis une vingtaine d'années (protection de l'eau, de l'air, du sol, établissements classés, protection de la nature, contrôle des produits chimiques, etc.). Et les peines sont lourdes. On les *augmente même* à l'occasion au gré de l'actualité : votée après le *naufrage* de l'*Amoco-Cadiz*, la loi du 2 janvier 1979 a porté les peines prévues en cas de pollution des mers par le rejet d'hydrocarbures à cinq ans de prison.

Il faut ajouter que, depuis 1975, nous avons aussi en France, comme en Allemagne fédérale, des magistrats spécialisés dans « la poursuite, l'instruction et le jugement des infractions en matière économique et financière » (art. 704 et s. C. proc. pén.).

Tout cela est très rassurant.

Ce qui l'est moins, à vrai dire, c'est que le rapport du comité présidé par M. Peyrefitte (1) ait recommandé « *d'étendre la répression des abus liés à une position dominante en économie* » (Recomm. 31) et, dans le même domaine, de « *rendre plus difficile l'utilisation abusive des lois sibyllines ou de détournement de textes par des individus peu scrupuleux* » (Recomm. 35), de « *rendre matériellement plus difficile la réalisation des infractions* » (Recomm. 36) ; et encore d'« *accroître les risques encourus par le délinquant* », notamment par l'« *application du droit instituant des juridictions spécialisées dans la répression de cette délinquance astucieuse* » (Recomm. 37).

Ainsi, des « abus » sont liés à *une position dominante* en économie. Ainsi, même, les lois ne sont pas toujours appliquées, puisque le rapport recommande l'« *application du droit* ».

Effectivement, le ministre de la justice, interpellé au Sénat *lors du vote du projet de loi de* finances pour 1978, révélait que, entre le 1er janvier 1976 et le 31 juin 1977, les juridictions spécialisées en matière économique et financière avaient été saisies cinquante-trois *fois*. En un an et demi, et à l'échelle de tout le pays, c'était peu. Il est vrai qu'à côté de cette spécialisation légale existait depuis longtemps une *spécialisation de fait dans certains* tribunaux (Paris, Lyon, par exemple), sans doute plus effective et plus efficace.

Inquiétantes aussi les circulaires du ministre signalant au parquet, à propos de l'obligation de dénoncer qui pèse sur les commissaires aux comptes, que « *le peu de révélations dénombrées au cours des deux dernières années laisse à penser que les dispositions légales ne sont pas toujours appliquées de façon satisfaisante* » (circ. du 13 février 1978), ou constatant que « *le rôle de la commission de contrôle des banques était trop souvent méconnu des autorités judiciaires, qui paraissent ignorer dans bien des cas ce que sont ses attributions* » (circ. du 1er juillet 1978).

L'on en vient à se demander : la délinquance d'affaires ne serait-elle pas encore bien vivante et prospère ?

Prospère, sans aucun doute. Le rapport « Réponses à la violence » établit que le *profit de* la délinquance d'« *inspiration économique* » aurait été (en 1975) de 45 milliards environ, soit un montant de « *plus de deux fois supérieur aux budgets des ministères de l'intérieur, de la justice et de la santé réunis* ».

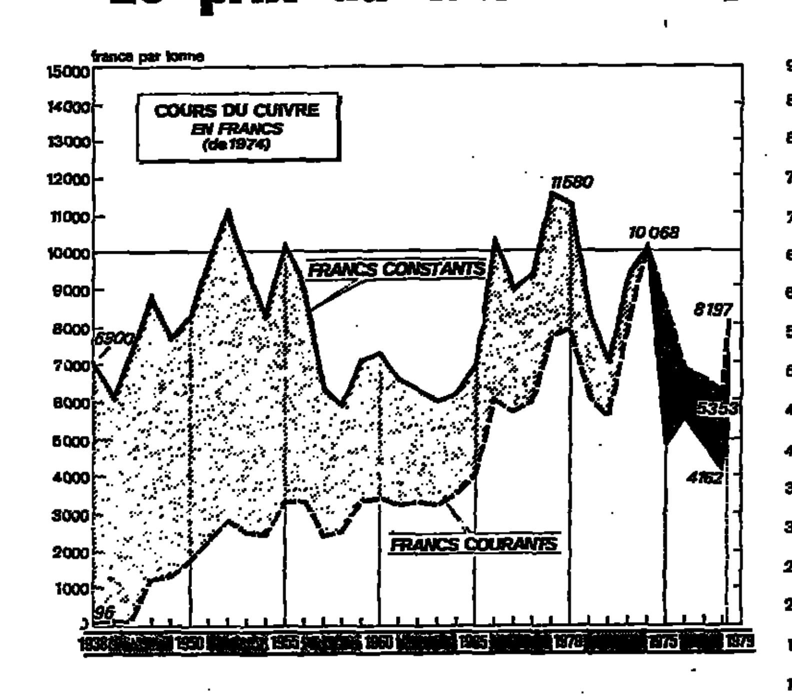
(Lire la suite page 26.)

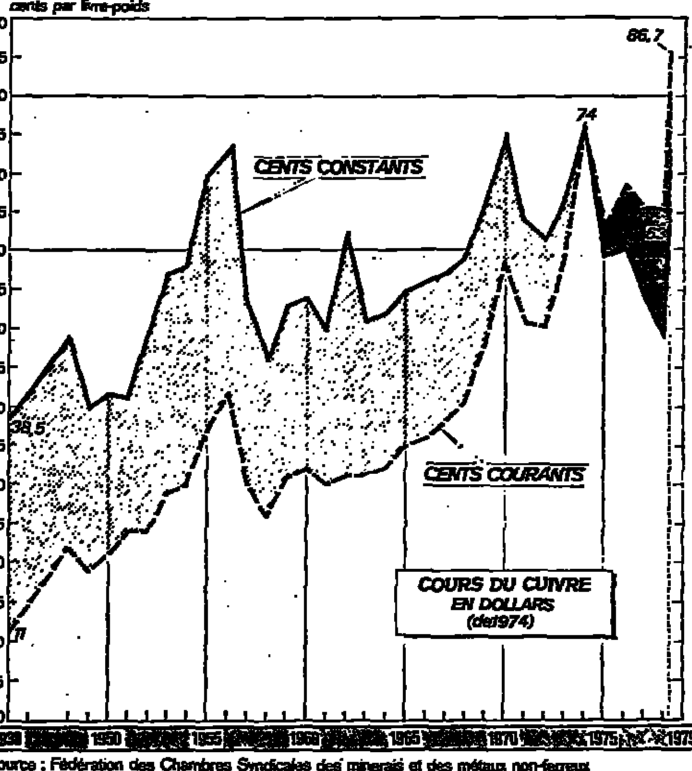
(*) Professeur à l'université Paris-Sud.

(1) *Réponses à la violence*, éd. La Documentation française, juillet 1977, page 166 et suiv.

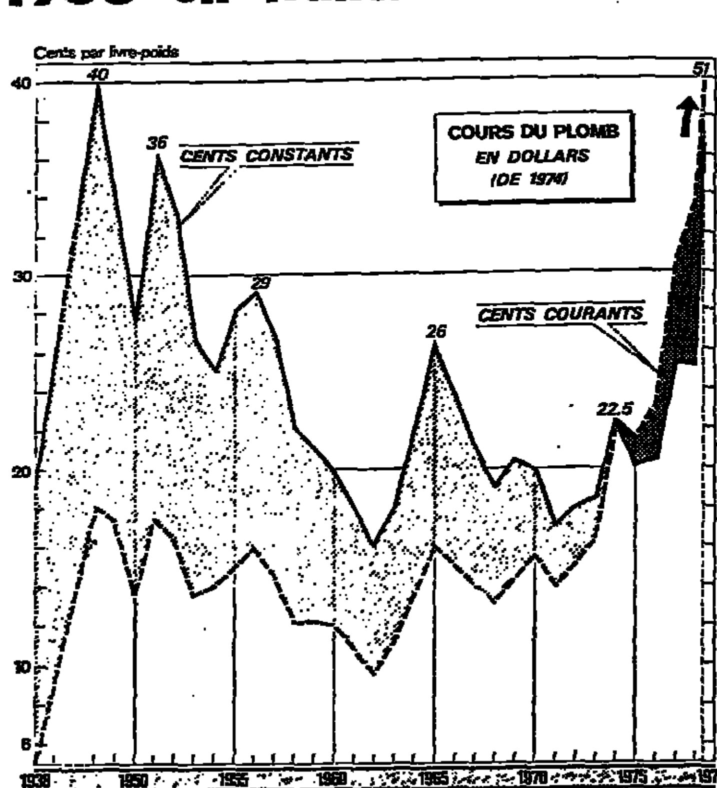
LES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le prix du cuivre en 1979 est inférieur à celui de 1938 en francs constants





Source : Fédération des Chambres Syndicales des minerais et des métaux non-ferreux



Francs par tonne — COURS DU PLOMB EN FRANCS (de 1974) — FRANCS CONSTANTS — FRANCS COURANTS — 7580 — 6070 — 2790 — 1630 — 2922 — 6200

Source : Fédération des Chambres Syndicales des minerais et des métaux non-ferreux

« FLAMBÉE » sur le cuivre, « boom » sur l'étain, le plomb au plus haut : ces têtes de journaux ou les dépêches d'agences donnent l'impression d'une montée irrésistible du cours des métaux non ferreux, analogue à celle du pétrole. Les prix du cuivre, du plomb, du zinc, pour ne citer que les principaux, s'inscriraient en hausse constante, les « accidents de parcours » mis à part, et feraient peser un fardeau croissant sur les utilisateurs, qui ne peuvent que subir cette évolution.

Or, si en monnaie nominale, en francs ou en dollars courants, ces prix ont atteint effectivement leurs plus hauts niveaux historiques, en monnaie constante, c'est-à-dire corrigée de l'érosion monétaire, leur progression apparaît beaucoup plus modeste, c'est le cas du plomb, ou même fait place à une nette régression, c'est le cas du cuivre. Cette constatation ne ressort vraiment que d'une comparaison très poussée dans le temps de l'évolution des prix en monnaie courante et en monnaie constante. Cette comparaison avait été faite en 1974 par la Fédération des chambres syndicales des minerais et des métaux non ferreux (1), qui vient de l'actualiser sur la base des derniers cours pratiqués. Elle révèle bien des surprises, comme on va le voir.

Les tableaux de la Fédération couvrent cinq métaux : le cuivre, le nickel, le plomb, le zinc et l'aluminium, et s'étend de 1938 au premier trimestre 1979. Ils sont exprimés en dollars des Etats-Unis, unité de compte international, et en francs français, pour le marché national avec deux subdivisions : l'une pour les cours en monnaie nominale, l'autre pour les cours en monnaie affectée d'un coefficient correspondant au pouvoir d'achat du dollar et du franc.

(1) 30, avenue de Messine, 75008 Paris.

L'examen de ces tableaux, convertis en graphiques, donne les résultats suivants :

● *Pour le cuivre, les cours actuels, en dollars nominaux, viennent seulement de dépasser leur niveau de 1974, et, en dollars constants, sont inférieurs à ceux de 1956, se situant au même niveau qu'en 1969 ou en 1962. Quand on sait que le métal rouge constitue souvent plus de 75 % des ressources en devises des pays exportateurs comme la Zambie, le Zaïre, le Chili, la Bolivie, on mesure à quel point les termes de l'échange se sont détériorés. Cette dégradation, au profit du consommateur, est encore plus accentuée si les cours sont exprimés en francs : non seulement ces cours sont revenus au niveau de 1970 en monnaie nominale, mais encore ils sont tombés à 50 % de ceux de 1970 en monnaie constante, sans parler des années 50, où ils cotaient le double, ou même de 1938, où ils étaient supérieurs.*

● *Une telle dégradation est perceptible également pour le zinc, au même prix en monnaie constante qu'en 1960 ou en 1970, pour le nickel ou l'aluminium. Mais, dans ces deux derniers cas, le progrès technique a entraîné une baisse relative des coûts de production.*

● *Seuls les cours du plomb viennent de battre de véritables records, non seulement en monnaie nominale, mais en monnaie constante, encore que les sommets atteints lors de la folle flambée de la guerre de Corée viennent seulement d'être retrouvés en dollars constants.*

Les comparaisons montrent donc que sur les longues périodes, les pays consommateurs de métaux non ferreux ont bénéficié le plus souvent d'une baisse des prix en valeur réelle et que le phénomène actuel de remontée des cours, si gênant soit-il pour eux, n'a entamé que partiellement cet avantage.

FRANÇOIS RENARD.

UN COLLOQUE SUR LE S.M.E. LE 14 JUIN A PARIS

Le Groupe de réflexions économiques et financières organise le 14 juin, à l'Hôtel Lutetia à Paris, un colloque international. Seize personnalités, représentant les principaux pays de la C.E.E. et les Etats-Unis, ainsi que les institutions européennes et les universités, débattront deux thèmes : les positions nationales sur le plan monétaire ; les relations du S.M.E. avec le dollar et l'évolution vers une monnaie commune. *Huit* exposés ouvriront les débats. Les orateurs sont MM. Van Cleveland, Boyer de la Giroday, Triffin, Uri, Willgerodt, Magnifico, Maynard, Coussy.

Pour tous renseignements, appeler : 266-54-00 (postes : 24-71, 26-34 et 29-72) ; ou écrire : GREF, 34 boulevard Exelmans, 75016 Paris.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	436 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

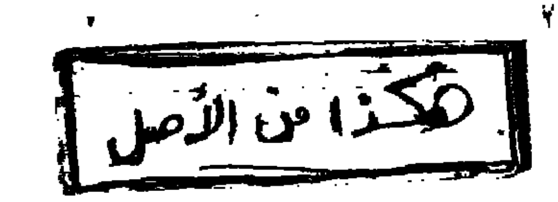
Par voie aérienne
Tarif sur demande

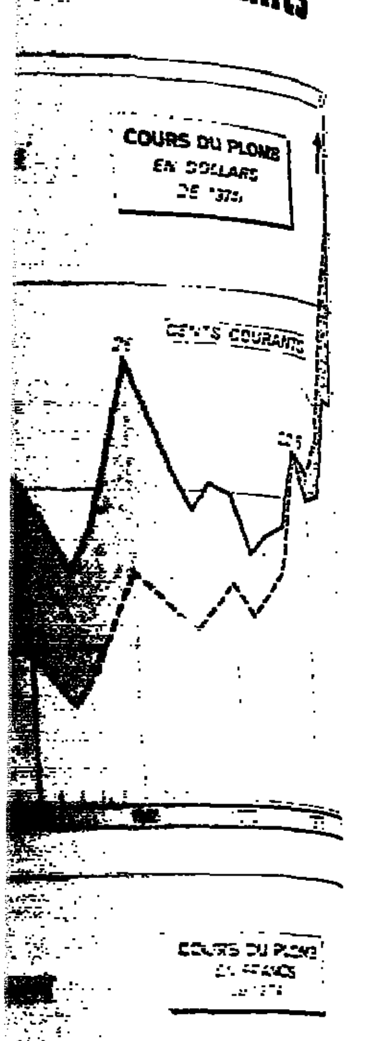
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

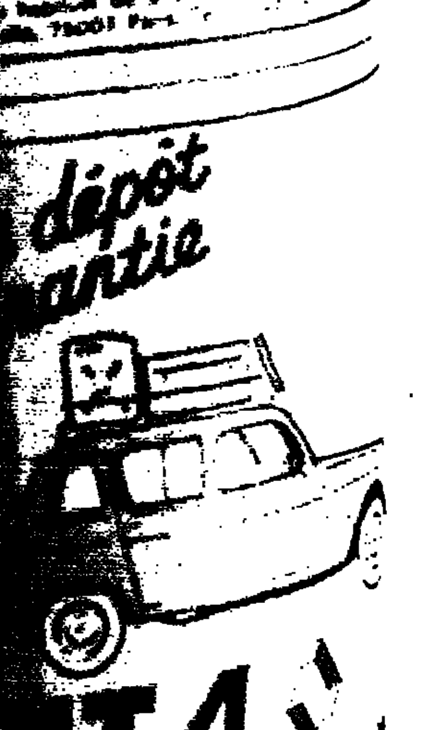
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.











La Caisse des dépôts est-elle adaptée aux besoins actuels ?

(Suite de la page 23.)

Il reste *néanmoins à savoir si* une telle concentration de ressources n'est excessive au regard ni des besoins qu'elle doit satisfaire ni des modalités de gestion qui s'imposent à elles.

Même s'il apparaît en définitive que parmi les grandeurs financières du pays celle-ci ne constitue pas une sorte d'excroissance anormale, il n'en est pas moins nécessaire qu'il existe une adéquation suffisante entre les *montants en cause* et ceux des besoins auxquels elle doit permettre de faire face. Compte tenu du caractère très spécialisé des domaines dans lesquels la Caisse des dépôts intervient par priorité, équipements collectifs ou logement social ; et plus encore du fait que, bien que tous deux créateurs d'emplois, ni l'un ni l'autre de ces secteurs ne sont pour autant directement producteurs de richesse, l'idée à *cet égard s'est parfois fait* jour que leur réserver un tel volume de ressources risque de constituer, en quelque sorte, un gaspillage.

Selon les tenants de cette thèse, une fraction de ces ressources pourrait être employée ailleurs à des fins plus directement utiles à la croissance économique du pays. C'est ainsi que, successivement, et encore récemment, diverses instances de réflexion se sont posé la question de savoir si, pour éviter les inconvénients d'une sectorialisation qui se traduit par une telle concentration de ressources affectées, il n'y aurait pas lieu de décloisonner davantage les circuits de collecte et de ditribution des fonds.

A ceci l'on peut répondre tout d'abord que depuis longtemps déjà, et notamment à la suite des travaux des VI[e] et VII[e] Plans, un tel décloisonnement a été *réalisé* au niveau des emplois. Il a été reconnu que, de même qu'il ne convenait en rien de réserver à la Caisse des dépôts un *monopole quelconque en matière* de financement des deux secteurs en cause, de même rien ne s'opposait, et que tout conduisait au contraire, à ce qu'une fraction de ressources de la Caisse soit affectée, dans la mesure du possible, à satisfaire divers besoins du secteur productif.

Parallèlement, en ce qui concerne leurs ressources et certains de leurs emplois, un semblable *décloisonnement* s'est produit au niveau des caisses d'épargne. Longtemps limitée à la seule collecte de fonds sous la forme exclusive du livret, leur *activité* a connu, au cours des deux dernières décennies, une profonde transformation qui s'est progressivement étendue, dans le domaine de la collecte comme dans celui des prêts, à tous les secteurs de la vie familiale, au point que, dans l'état actuel des choses et dans ce domaine, ces institutions sont maintenant devenues de véritables banques des familles.

La spécialisation

Mais surtout, il semble que, si souhaitable que puisse être la poursuite du processus de décloisonnement qu'a connu la période récente — et cela bien au-delà du domaine qui est le nôtre, — l'opinion peut être, semble-t-il, légitimement soutenue qu'un certain degré de spécialisation n'est *pas sans valeur non plus*.

Il semble qu'il soit légitime de dire que, si les caisses d'épargne n'aspirent à aucun monopole en ce qui concerne le rôle de banquier des familles, qu'elles partagent au demeurant avec un grand nombre d'autres institutions, elles ont néanmoins, dans ce domaine, une image de marque très particulière. Il est symptomatique à cet égard de constater que, dans la terminologie la plus couramment utilisée, il y a souvent synonymie entre la notion d'épargne et celle d'excédents de dépôts dans ces *institutions, au point même* que des observateurs très éclairés se satisfont souvent, comme d'un indice suffisant de la première, de l'évolution des seconds. Et d'ailleurs ce sentiment n'est-il pas plus perceptible encore dans les réactions quotidiennes d'un nombre particulièrement élevé de nos concitoyens que — maints sondages d'opinion le prouvent, — le fait de disposer de quelque épargne d'anticipation ou de précaution conduit très spontanément à effectuer un dépôt auprès des guichets de l'Écureil ou de l'Oiseau bleu.

Mais si c'est un métier que d'être banquier des familles, métier facilité encore par la connaissance personnelle qu'ont les épargnants des dirigeants des caisse, c'en est un autre également que d'être celui des collectivités locales. Certes, là encore, ni la Caisse des dépôts ni les *caisses d'épargne ne prétendent* au moindre monopole, et, d'ailleurs, leur place relative dans le financement des équipements de ces collectivités *a été, au cours* de ces dernières années, en décroissant constamment. Mais une différence doit être marquée entre le fait d'être, pour les collectivités, un prêteur occasionnel ou secondaire, et celui d'être leur financier traditionnel et principal. Ce dernier rôle, en effet, implique une connaissance particulière, que seule peut donner une très longue expérience, des ressources et des besoins de *chaque collectivité, comme de* l'évaluation prospective de leur situation financière. L'on ne s'improvise pas spécialiste dans de telles fonctions.

La connaissance en la matière ne suffit pas, la continuité est également nécessaire. Or il est arrivé trop souvent, des exemples tout à fait récents le montrent encore, que, telle ou telle source de financement, disponible à un moment donné, ayant été offerte à des collectivités, des difficultés certaines soient ultérieurement résultées pour celles-ci, et même, parfois, pour les organismes qui avaient accordé ces concours *sporadiques et incertains, du fait* que ces derniers ne pouvaient être prolongés ou renouvelés.

Si donc, dans ces deux domai*nes d'activités de banquier* des familles et de banquier des collectivités la poursuite du décloisonnement réalisé ces dernières années est parfaitement concevable, et sans doute même — la concurrence étant toujours féconde, — parfaitement souhaitable, il ne semble guère possible d'envisager qu'une telle évolution puisse aboutir à supprimer prochainement, au moins dans les faits, toute spécialisation.

Mais le symétrique n'est pas moins vrai. Si c'est le métier de la Caisse des dépôts et des caisses d'épargne de prêter aux collectivités et aux familles, ce n'est en rien le leur, et ce ne serait pas non plus conforme à leur image de marque, que de devenir le banquier des entreprises. Comme pour les collectivités, en effet, une telle activité impose une expérience, des connaissances, voire une documentation, qu'elles sont loin de posséder, et qu'elles n'ont guère le moyen, non plus que le désir, d'acquérir. Telle est bien, d'ailleurs, l'attitude constamment maintenue ces dernières années : les financements accordés par les caisses d'épargne aux familles se sont toujours arrêtés à la frontière de tout ce qui présente le caractère d'une activité économique : artisanat, commerce, etc. ; d'autre part, et surtout, sauf quelques cas exceptionnels tels que celui des entreprises nationales, l'octroi, par la Caisse des dépôts de concours sans *cesse croissants au secteur* productif ne se fait jamais directement au profit des entreprises, mais emprunte soit le canal des *marchés financiers, soit, de plus* en plus fréquemment, celui des établissements dont la vocation est précisément d'accorder des prêts aux entreprises : Crédit national, Crédit hôtelier, sociétés de développement régional, etc., et qui sont équipés pour ce faire, soit, enfin, celui des organismes « écrans » spécialement créés pour prendre des participations.

La décentralisation

Une troisième question, enfin, reste posée, celle de savoir si, dans un monde où tout pousse à la décentralisation, l'institution telle qu'elle existe ne reste point au contraire l'archétype de la centralisation. A cette question, comme aux deux précédentes, il ne semble pas que ce soit faire preuve de partialité *que de donner une réponse négative*.

Il n'était, pendant longtemps, même pour les prêts consentis *aux localités les plus éloignées*, même pour l'utilisation sur place des fonds collectés localement par les caisses d'épargne, de décisions prises qu'à Paris. Mais, depuis quelque vingt ans, ces manières de faire sont bien révolues.

Accompagnant ou devançant même l'évolution engagée sur le plan administratif, dix-sept, bientôt dix-huit délégations régionales de l'établissement ont, les pouvoirs de décision les plus complets dans les domaines d'action traditionnels de la Caisse, c'est-à-dire pour les prêts aux collectivités ou aux organismes *de logement social ; ce sont elles* désormais qui, dans ces domaines, sont, pour le compte de la Caisse, les interlocuteurs uniques des responsables des collectivités même les plus importantes.

Parallèlement, la décentralisation accompagnant la déconcentration, des circuits plus « courts » encore se sont développés. Comme on ne le sait pas toujours assez en effet, c'est chaque année beaucoup plus de la moitié des *sommes collectées sous* des formes diverses par chaque caisse d'épargne qui, sous la seule réserve des respects de quelques règles générales, sont prêtées, sur la seule décision de cette dernière.

Seuls donc en définitive peuvent encore être qualifiés de cir*cuits* « longs » ceux répondant à la triple nécessité :

— Pour l'établissement, d'assurer sur le territoire national la *péréquation voulue de moyens* financiers en concentrant ceux-ci, là et quand il convient ;

— Pour l'ensemble qu'il constitue avec les caisses d'épargne, d'assurer la liquidité et la rentabilité indispensables à tout système de transformation d'épargne à vue en plaçant une fraction suffisante de ces ressources sur les grands marchés financiers nationaux : monétaire, hypothécaire, obligataire, ou *viennent s'alimenter les* organismes ou les réseaux emprunteurs ;

— Pour les pouvoirs publics *enfin, de ne pas laisser compro*mettre l'efficacité de tels moyens d'intervention sur les structures et sur la conjoncture. N'est-il pas *caractéristique à cet égard que, en* un moment où venaient à bénéficier de la priorité que l'on sait, les problèmes posés par la crise *de l'emploi et celle* de l'énergie, l'établissement ait, conformément aux orientations définies par le gouvernement, mis, l'an *dernier, 9,2 milliards de francs* à la disposition des secteurs directement productifs ?

Appliqué à cet ensemble d'opé*rations, le terme de circuits* « longs » comporte-t-il vraiment une signification péjorative ?

MAURICE PÉROUSE.

Épargne et monnaie

(Suite de la page 23.)

Lorsqu'elles sont suffisamment assurées que les disponibilités à court terme des banques ne sont pas employées à des placements à moyen ou à long terme, les autorités, dans la surveillance qu'elles exercent sur l'emploi de la monnaie, portent l'essentiel de leur attention sur les crédits à court terme accordés par les établissements ; les limitations quantitatives, s'il en est édicté, n'ont à porter que sur ces derniers. A partir du moment, en revanche, où tout s'est trouvé plus ou moins mêlé, les autorités monétaires se sont vues obligées d'assujettir aussi à des restrictions les emplois à moyen et à long terme des établissements. D'où une extension de la réglementation et des sujétions supplémentaires pour *la* profession bancaire.

Quant au contrôle des emplois à court terme, il était dans la logique de l'ancien système qu'il consistât, dans une large mesure, pour les autorités monétaires, à s'assurer que le portefeuille *détenu par* les banques correspondait bien à la couverture de besoins de trésorerie, à l'exclusion d'immobilisations. Un examen cas par cas, par la Banque centrale, tel que celui auquel conduisait l'octroi de l'escompte ou de l'éligibilité à l'escompte, correspondait très bien à cet objectif. A partir du moment où la constellation des emplois est devenue une nébuleuse, dans laquelle on trouve du moyen et du long terme, ainsi que des effets créés par les banques en représentation de crédits dont la nature exacte reste mal connue, un contrôle global de la masse monétaire s'impose. On est conduit à des limitations quantitatives du total des crédits accordés par chaque établissement, quelle que soit leur nature.

Si donc il est vrai que les plafonds de crédits sont une technique pleine d'inconvénients — il existe, semble-t-il, une unanimité sur ce point — il est permis de se demander si le mélange du court et du long terme, dans la mesure où il pousse les autorités monétaires dans la direction des limitations quantitatives, n'impose pas à la profession bancaire, en échange des facilités qu'il lui apporte, de dangereuses sujétions.

On ne peut omettre de mentionner aussi les risques que présente pour la liquidité du système bancaire l'immobilisation de disponibilités monétaires. Sans doute la Banque centrale est-elle là pour parer au danger *en cas de crise ; mais elle ne peu le faire*, si elle juge inévitable d'intervenir, qu'au prix d'une création de pouvoir d'achat de caractère inflationniste. Et dans les périodes où la conjoncture lui recommande un resserrement de la masse monétaire, elle peut se trouver paralysée dans son action par *la crainte* de mettre certains établissements en position périlleuse.

Car, en définitive, la confusion *du court* et du *long* terme est un phénomène inflationniste. Elle l'est dans un double sens. Elle est un facteur d'inflation (parmi beaucoup d'autres), dans la mesure où elle suscite des investissements privés — ou des déficits des finances publiques — supplémentaires au-delà de ceux que peut financer l'épargne. Elle est un produit de l'inflation, dans la mesure où l'orientation de l'épargne vers les liquidités, *ou les semi-liquidités, de préfé*rence aux obligations, est une conséquence de l'érosion monétaire.

Nous vivons dans un *monde* d'inflation. Il est donc vain d'espérer que nous puissions libérer du jour au lendemain la profes*sion bancaire de cette confusion* excessive des genres. Mais si notre objectif est bien de nous débarrasser progressivement de *l'inflation, nous devons nous* rendre compte que l'un des aspects d'un tel combat est la remise en honneur de la diffé*rence fondamentale qui existe* entre la monnaie et l'épargne.

Ces questions, dira-t-on à juste titre, n'étaient pas de la compétence de *M. Mayoux, à qui* le gouvernement avait assigné un champ d'investigations limité. Mais elles se trouvent à l'arrière-plan de *toute* réflexion approfondie sur l'organisation bancaire française.

GUILLAUME GUINDEY.

Un colloque franco-arabe à Amman sur les transferts de technologie

De notre envoyé spécial

AMMAN. — Peut-on transférer efficacement la technologie occidentale vers les pays en voie de développement ? Est-ce même souhaitable ? A ces deux questions, les cinquante participants français au colloque qui s'est tenu à Amman la semaine dernière, sur l'initiative de la Chambre de commerce franco-arabe, ont répondu par l'affirmative. Le contraire eût étonné. Et déçu les représentants des quinze pays arabes présents (1).

Plus concrets, les envoyés des entreprises et des instituts français se sont d'ailleurs taillé, à Amman, un succès plus manifeste que celui recueilli par M. Legendre, secrétaire d'État délégué par le gouvernement français pour l'occasion et dont l'inter*vention ne s'est guère éloignée* des banalités habituelles. Mais, lorsque M. Yves Detuncq, ingénieur chez Rhône-Poulenc, a annoncé la création de l'OTECI (2), une sorte d'association de grandes entreprises françaises sans but lucratif, son intervention a-t-elle été accueillie par quelques sourires entendus dans l'assistance arabe... En revanche, les propos de M. Le Masson, de la Caisse centrale de *coopération économique*, dont le rôle consiste justement à financer, à de fort avantageuses conditions parfois, les projets industriels des pays en voie de développement, ont suscité un intérêt non dissimulé. Et quand M. Le Masson, après avoir plaidé pour « *une conception humaniste du développement* », a indiqué, en réponse à un représentant de la Mauritanie, qu'en règle générale son organisme préférait *financer des projets intéressant* les entreprises françaises, personne n'a bondi.

Bref, ce premier principe posé — la philanthropie *n'existe* pas non plus en cette matière, — le débat pouvait entrer dans le vif du sujet. Hors l'argent, quels sont les obstacles au transfert de technologie ? La question a été effleurée lors des interventions publiques. Un universitaire français, M. Pierre Judet, s'est notamment employé à en dresser une liste non exhaustive dans des termes volontairement vagues pour ne pas heurter la *sensibilité des participants* arabes. Comme c'est souvent le cas en pareille situation, les langues se délient plus volontiers autour d'un verre, à la nuit tombante. « *Vous ne créez pas les conditions nécessaires à la bonne réception des transferts que nous vous octroyons* », lancèrent, en substance, les Français. « *C'est vrai*, reconnurent quelques-uns, *le minimum de connaissances scientifiques est trop souvent absent des pays en voie de développement.* » Est-ce à dire que les gouvernements ne font pas les efforts nécessaires à l'élargissement de l'éducation, de la formation ?

M. Ali Assan Ali a indiqué que le nombre d'écoles dans le sultanat d'Oman était passé de trois en 1970 à trois cent dix en 1978. M. Abdulla Alimadi a même confié l'espoir de son pays, Bahrein, de pouvoir se passer totalement, à terme, des nombreux cadres étrangers encore présents dans l'émirat. La tâche sera difficile. Comme l'a rappelé M. Aït Younes, du ministère de l'industrie lourde d'Algérie, « *quarante-cinq mille « cerveaux » formés pour les pays en voie de développement quittent chaque année leurs patries pour s'installer en Occident* ».

« *Le problème est réel* », a confirmé l'un des représentants tunisiens. « *Mais il faut prendre garde de ne pas trop en faire sous peine d'accroître les différences entre pauvres et riches d'une même patrie.* » Emis par M. Al Masri, directeur de la formation professionnelle en Jordanie, cet avis n'a pas recueilli *l'unanimité* des participants. En revanche, lorsque M. Faiz Kaddoura, du ministère de l'éducation qatari, abordant un autre problème, a plus ou moins accusé les pays industriels de vendre « *une technologie souvent dépassée* », un murmure d'approbation a parcouru l'assistance arabe.

« *Nous proposons, vous disposez* », se sont défendus les Français, non sans avoir rappelé un certain nombre de réalisations ultramodernes effectuées par eux dans certains pays de l'OPEP. Et puis, est-ce la faute des vendeurs si les *acheteurs réclament* parfois la mise en œuvre de projets dépassés ou inadaptés à leurs besoins réels ? Selon M. Judet, pour qui « *une stratégie à long terme est nécessaire* », il faut reconnaître que « *les entreprises occidentales avaient tendance à développer le « faire » à l'étranger pour garder le « savoir faire » chez eux* ».

Tous les participants arabes ont, bien entendu, déploré cet état de fait, mais « *que faisons-nous pour y mettre fin* » ? interrogea l'un d'eux. Et de lancer un vibrant appel pour la création d'un organisme interarabe d'échange d'informations scientifiques et technologiques. Il n'est pas rare d'entendre les ingénieurs français dire qu'on met en place dans tel émirat un projet industriel absolument identique à celui réalisé quelques mois plus tôt chez le voisin ; « *Il n'y a pas non plus de transferts technologiques entre partenaires arabes* ».

93 % des capacités d'innovations technologiques se trouvent toujours dans les pays développés. Est-ce regrettable ? « *Vous avez les matières premières, nous avons la matière grise et l'expérience : échangeons* », proposèrent les Français dans les couloirs. « *Après tout*, demandait, non sans malice, M. Habib Deloncle, président de la Chambre de commerce franco-arabe, *les pays de l'OPEP sont-ils prêts à considérer leur énergie comme le patrimoine commun de l'humanité ?* » Le colloque d'Amman entrait enfin dans le vif du sujet. Dommage, ce fut la conclusion...

Si, à notre connaissance, les entreprises françaises, dont certains clients potentiels arabes ont souligné en privé le peu d'agressivité commerciale, n'ont signé aucun contrat d'importance, ces quelques jours passés ensemble auront au moins permis aux participants de se mieux connaître.

PATRICE CLAUDE.

(1) Algérie, Arabie Saoudite, Bahrein, Irak, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, Soudan, Somalie, Tunisie, Jordanie.

(2) « *Office technique d'études et de coopération internationales* » dont les premiers signataires sont Rhône-Poulenc, B.F.C.E., Alsthom Atlantique, Charbonnages de France et *U.T.A.*

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● VIVRE SANS PETROLE.

J.-A. GRÉGOIRE

A quoi cela sert-il, ce pétrole ? auraient répondu, il y a un siècle, les hommes qui vivaient sans lui. La littérature des dernières années sur le sujet est trop riche pour ne pas présenter une grande diversité de valeur. Cette fois, nous avons le meilleur, le dessus du baril, si nous osons dire. Le souci constant de l'auteur est, en effet, de pénétrer le fond des choses, quelle que soit leur amertume ou leur saveur. C'est proprement l'esprit scientifique, comme aussi, sur un tel sujet, la marque de cette qualité, combien plus rare encore que l'énergie, qu'est le courage social. L'effort de conscience est d'autant plus méritoire que l'auteur, célèbre par ses inventions (la traction avant, notamment) a passé plus d'un demi-siècle en communion avec les quatre-roues et leur moteur, dans l'insatisfaction perpétuelle du chercheur.

Le pittoresque — voire le lyrisme — et le réalisme alternent, sans se détruire, notamment au cours du passage en revue initial, dans le temps et dans l'espace (à trois dimensions celui-ci, puisqu'il faut creuser).

Il ne saurait être question de se confiner dans le pétrole, puisqu'il s'agit, précisément, d'un veuvage, d'une survie. Le calendrier probable de l'épuisement, établi avec conscience, est suivi d'un inventaire des ressources possibles d'énergie, que l'on continuera sans doute à évaluer en *TEP* (tonne équivalent *pétrole*), peut-être non sans nostalgie. Rien ne se fera, certes, de façon brutale et discontinue, et il serait vain de penser que la nuit joyeuse annonçant en son *milieu* l'an 2000 sera *marquée* par une extinction des feux, une fois consumée la dernière goutte. Ici sera, en effet, mise en œuvre une version nouvelle de l'acharnement thérapeutique.

Parmi toutes les énergies, nouvelles ou non, passées en revue, l'essence synthétique, qui a permis à Hitler un an de guerre en plus, paraît à J.-A. Grégoire largement préférable à l'alcool, dont la distillation est trop gourmande en... énergie. Les projets du Brésil, *sur ce point*, doivent être examinés avec soin et, sans doute, indulgence.

Si les exposés techniques paraissent sinon irréprochables, du moins d'une solidité propre à tenir... la route, par contre, certains calculs économiques présentent de menues failles, du moins quand les finances sont en jeu. Par exemple, les données techniques sur la voiture de ville auraient besoin d'être complétées par un calcul sur l'espace, cet éternel oublié des comptes, avec les conséquences que l'on sait ou plutôt qu'on ne tient pas à savoir. Quant à l'idée de trouver *le gaz avantageux*, parce qu'il ne paie pas l'impôt, elle ne peut réjouir le consommateur que temporairement, car un tel privilège se prête peu à l'expansion.

Sans aller jusqu'à suivre cette déconcertante association américaine qui s'oppose aux économies d'énergie de *façon à précipiter* la marche et provoquer la grande fièvre de recherche sur la fusion des atomes, l'auteur ne s'attarde pas *sur la chasse* aux gaspis. Le réel, souligne-t-il, c'est le surgénérateur, et l'espoir, la double fusion du deuterium. Elargissant encore le champ, il fait reculer l'horizon jusqu'en 2050, nous décrivant ce que seront, à ce moment, l'énergie et les transports. Quelques jeunes lecteurs pourront *seuls* vérifier, *mais* tous apprécieront le prix de ce document.

★ Flammarion, Paris, 1979 ; 20,5 cm, 217 p., 38 F.

● FISCALITE DES PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES.

Ch. GOSSEREZ

Longtemps fort simple, cette question présente, comme tant d'autres *d'ailleurs, des complications de plus* en plus redoutables, devenant, peu à peu, domaine de spécialiste. Politologue et juriste, valérien même à l'occasion, le maître de conférences à l'université de Nancy nous fait arpenter les multiples détours de ce dédale : groupe ou individu, taxe sur les salaires, *valeur ajoutée*, revenu, charges professionnelles, plus-values professionnelles (en cas de cessation), secret professionnel, rapports avec les caisses d'assurance - maladie, contentieux divers, etc. L'accent est mis notamment sur la taxe locale professionnelle, chargée des reproches *habituels, sans considération* suffisante, peut-être, à la taxe d'habitation, l'impôt le plus antisocial de notre législation, qui risque d'être encore aggravée, si la première est réduite, sous la pression exercée. Annexe. Lexique.

Bon document comblant une sérieuse *lacune*.

★ Masson, Paris, 1979 ; 21 cm, 180 p.

● LE LOGEMENT EST VOTRE AFFAIRE.

John F.C. TURNER

Préface de Colin Ward

Il a souvent été observé que les individus bénéficient de larges libertés pour leur nourriture ou leur vêtement, voire pour se soigner, alors que, pour le nid, le logis, l'autorité centrale impose des normes et, par elles, une façon de vivre.

Au temps de la reconstruction et de l'éclosion intensive de logements, il y a vingt ans, un membre d'une commission qui fit observer qu'il faudrait *peut-être* consulter les intéressés sur l'emplacement de l'évier ou du fourneau se vit répondre par un *homme de la partie* : *« C'est la dernière chose à faire, ils n'y connaissent rien ! »*

Bien différent, sinon à l'opposé, sont les vues de cet architecte « anarchiste » : *ni le bagage accumulé* à l'école d'architecture de Londres ni son enseignement au MIT ne lui ont inspiré la supériorité du constructeur sur l'usager. S'agit-il d'un Illich du béton, d'un bon sauvage ou d'un dangereux évadé ? Le drapeau noir sera-t-il planté au sommet des *édifices* ? Rassurons-nous : le fond du sujet s'appuie sur une observation, qui est loin de se limiter à l'habitat : tout individu s'habitue plus facilement à ses propres erreurs qu'à celles des autres, voire à leurs solutions conformes.

La querelle, plus que séculaire, sur les bidonvilles a nécessairement évolué, depuis l'ère de la pure condamnation. C'est une *forte* expérience de l'Amérique latine prolifique qui inspire certaines des vues exprimées ici. Voici, à *propos du* Mexique, deux sous-titres significatifs. Après : « La baraque constitue un soutien » vient un sévère : « La maison constitue un fardeau ». Sans bien ressentir les *anneaux successifs autour* de Mexico, nous connaissons en France la résistance des immigrés, auxquels nous entendons, en somme, imposer notre culture et ses servitudes financières. Anarchiste, l'auteur l'est assurément, mais non au sens péjoratif de la prétendue Belle Epoque. C'est une *collaboration qu'il souhaite entre* l'habitant et l'autorité administrative ou technique. Une comparaison curieuse vient ici avec les déboires d'un club local de football.

Le rôle du gouvernement municipal est de former l'infrastructure et celui des collectivités (disons groupes) et entreprises locales de construire et d'entretenir le logement. Sommes-nous choqués d'entendre dire que le principe de la décision appartient aux usagers et la fourniture aux promoteurs ?

Les méthodes et principes à suivre sont résumés en *fin d'ouvrage*, sans nous inspirer, semble-t-il, aucun sentiment de rejet. Tout est, sans doute, dans *l'exécution*.

Un chantier à visiter. Illustrations.

★ Seuil, Paris, 1979 ; 20 cm, 177 p., 45 F.

● L'ALGÉRIE, LÉGITIMITÉ HISTORIQUE ET CONTINUITÉ POLITIQUE.

Mohamed DAHMANI

Le titre sous-estime la part importante tenue, dans cet ouvrage de haute qualité, par le domaine de l'économie et de la population. Passant vite sur l'évolution, assez bien connue, du système socio-politique, nous arrivons au problème central, du triangle *population - nourriture - emploi*.

L'évolution de la population et ses perspectives jusqu'à la fin du siècle sont bien tracées, à l'exception, peut-être, *de la reproduction de certains* chiffres de M. Samir Amin. Ce qui compte, du reste, ici plus encore qu'en d'autres domaines, c'est *l'avenir*. Aux trente-six millions d'Algériens prévus pour l'an 2000 est donnée la réponse de l'industrie « industrialisante », disons bourgeonnante et *multiplicatrice. Pour le moment*, cependant, deux millions quatre cent mille chômeurs, soit sept millions à *notre échelle ; mais* un *tel fléau* est bien mieux supporté par une société familiale que par un système d'Etat.

A propos de l'émigration sont donnés des chiffres révélateurs sur le gain en capital réalisé par la France, au détriment de l'Algérie, en recevant des hommes « tout faits » qu'elle n'a pas eu à élever. Ces chiffres saisissants devraient peut - être être médités, eux aussi, *en termes de* demain : ni la France ni l'Algérie n'envisagent de continuer le courant migratoire semi - centenaire, mais leurs tendances démographiques opposées *pourraient* peut - être dicter des solutions inattendues.

L'économie algérienne souffre fortement, est-il souligné, d'un manque de cadres et d'une hypertrophie du *tertiaire, maladie qui est loin de lui* être propre. Plus dramatique peut-être paraît la situation agricole : sans panégyrique ni réquisitoire, l'auteur, excellent spécialiste du développement du Maghreb, souligne l'incertitude persistante sur le statut de ce secteur, combien plus difficile à organiser que *l'exploitation* du pétrole, et n'hésite pas à dénoncer des erreurs commises par exemple dans l'achat massif de tracteurs pour des régions surpeuplées.

Conclusion remarquable sur l'opposition continuelle entre la redoutable étatisation et la subtile libéralisation et sur les débats entre « orientalisants » et « occidentalisants ».

Ainsi, la littérature économique sur l'Algérie, déjà substantielle, vient de s'enrichir d'un livre remarquable, aussi clair et *documenté sur* les réalisations que sur les voies de demain.

★ *Le Sycomore*, Paris, 1979 ; 21,5 cm, 302 p., 58 F.

● L'INÉGALITÉ DEVANT LA MORT.

Pierre SURAULT

Préface d'Alfred Sauvy

Avant même les révélations sensationnelles de Vuillermé, au début de l'industrie, Moheau avait, il y a deux siècles, posé la question de l'inégalité sociale devant la mort. Longtemps négligée, moins par peur du résultat qu'en *raison des difficultés* techniques de la mesure, la question est aujourd'hui beaucoup mieux connue, tant dans les résultats que dans leurs causes. Ce livre, tout à fait remarquable, fait faire un pas important à la connaissance.

Le rappel des principales données, et notamment de celles de M. Desplanques à l'INSEE, est suivi d'une explication pénétrante : les besoins physiologiques ne sont plus guère en cause, non plus que le revenu, du moins directement. Assez connu, déjà, est le fait que la longévité la plus forte en France est celle des instituteurs. C'est entre manuels et non-manuels que s'observe la différence *la plus significative. Non seulement* le manuel est plus exposé à chercher des forces dans le vin ou l'alcool, *« échappatoire à une vie sans horizon et sans espoir »* (P. Longone), mais il est en infériorité, pour toutes les façons de vivre. Se trouvant partout aux prises avec des « bourgeois » ou « intellectuels », comme on voudra, il est moins bien placé pour suivre *« le code des bonnes manières d'être avec son corps »*. L'inégalité est partout ; le sport est moins pratiqué et se quitte plus tôt ; l'alimentation, le poids sont pour l'ouvrier une préoccupation moins vigilante que pour le « col blanc ». Le handicap s'observe même dans les contacts linguistiques : sur cent ouvriers, quarante-sept estiment que le médecin *« a tendance à employer des mots incompréhensibles »*. Faisant à peine son entrée dans la société, le manuel est partout en infériorité, en dehors même des questions financières. Pour être mieux établi, le diagnostic n'en est pas moins sévère. C'est d'une longue marche qu'il s'agit, pour atteindre l'égalité la plus nécessaire, la plus « naturelle ».

★ Economica, Paris, 1979, 24 cm, 140 p., 50 F.

Pour rendre plus dissuasif le droit pénal des affaires

(Suite de la page 23.)

D'après certains spécialistes, ces chiffres seraient largement dépassés aujourd'hui... En tout cas, pour les procès en cours les dissimulations atteindraient *400 millions* de *francs* dans l'affaire Flatto, et les détournements environ 69 millions dans l'affaire des caisses de retraite et 21 millions dans l'affaire Laredo.

Vivante, on le devine. On sait en effet les difficultés propres à *la* découverte et à *la* poursuite de ce type de délits. Leur complexité technique fait, d'une part, que bien souvent les victimes en ignorent l'existence et ne portent donc pas plainte. Et lorsque l'autorité judiciaire est tout de même saisie (grâce à des contrôles ou à des dénonciations), cette complexité pose également des problèmes de preuve. A cet égard, on relève dans les trois affaires en cours certaines constantes : *opérations* réalisées à l'aide de fausses factures et de sociétés fictives (en tout ou partie), intervention d'hommes de paille. Autant d'obstacles à surmonter pour une exacte reconstitution des faits.

S'ajoutent encore des difficultés propres à certaines infractions comme, par exemple, la fraude fiscale : le parquet est dessaisi d'une partie de ses prérogatives au profit de l'administration, dont la plainte préalable est une condition nécessaire aux poursuites. Et la loi du 29 décembre 1977 n'a fait qu'ajouter un filtre supplémentaire entre l'administration et la justice, en prévoyant qu'avant d'être communiquées au parquet les plaintes *seraient soumises* à l'avis d'une commission, car celle-ci n'a le pouvoir de contrôler que... les affaires qui lui sont transmises. Des autres, des affaires classées par l'administration, on continue à ne rien savoir.

Quant à la fraude fiscale internationale, le *conseil des impôts* a indiqué combien son appréciation était *« complexe »*. En effet, on peut souvent schématiser la situation de la *façon* suivante : l'Etat dans lequel le comportement délictueux est commis et apparent y trouve son avantage, *tandis* que l'Etat victime en ressent les effets mais *ignore les actes* (2).

On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que le *total* des *délits pouvant être dits « d'affaires »*, calculé d'après les dernières statistiques (celles du ministère de l'intérieur), représentait en 1977 1,4 % des crimes et délits connus en France, alors que la seule catégorie des vols « sans emploi de la force » atteignait 52,55 %.

Mettre l'affaire en état d'être jugée

Mais les difficultés ne s'arrêtent pas là. Il y a aussi des délits d'affaires qui sont découverts et transmis à l'autorité judiciaire. Tout le problème est alors de mettre l'affaire en état d'être jugée car, à l'inverse de la procédure accélérée des flagrants délits, apparaît *ici* la *procédure* ralentie des délits indéfiniment contestés.

Ainsi, dans les trois affaires en cours, les premiers faits délictueux remontent aux années 70 (caisses de retraite), 1971 (affaire Flatto), ou 1972 (affaire Laredo, dans laquelle il faut cependant signaler que les plaintes sont fort récentes — 1978). *Curieusement*, les délais semblent aussi longs dans les affaires transmises par la Commission des opérations de bourse (COB), alors qu'on a tout lieu de penser qu'il s'agit de dossiers déjà solidement constitués.

Ainsi, en mai 1976, la COB a saisi la justice d'un certain nombre d'irrégularités relevées dans les comptes de sociétés du *groupe Voyer*, pendant *la* période de 1971 à 1974, constatant en outre que les commissaires aux comptes *« ont à tort certifié sans réserve sincères et réguliers les comptes des exercices 1972 et 1973 »*. Le dossier n'a pas encore été jugé. De nouveau, le 8 septembre 1977, *la commission* transmet au parquet une importante affaire mettant en cause la Société française de téléphone Ericsson, filiale de la société suédoise Ericsson, aujourd'hui contrôlée par le groupe multinational Thomson-Brandt. A la *suite des investigations menées* par la commission, il apparaît que l'information donnée aux actionnaires (pour l'exercice 1975) n'était pas conforme aux exigences légales, et que certains éléments *« pouvaient être de nature à entacher la sincérité et la régularité des comptes (3) »*. L'affaire n'a pas non plus été jugée. Le rapport d'avril 1979 signale encore deux affaires communiquées aux autorités judiciaires. Quand seront - elles jugées ?

Il faut, bien sûr, faire la part des exigences techniques inhérentes aux procès d'affaires. A titre d'exemple, dans l'affaire des caisses de retraite, trois expertises *ont* été nécessaires : l'une assurée par des architectes, les deux autres par des experts-comptables (il s'agissait de vérifier, sur quatre années, la comptabilité, dans un cas de douze, dans l'autre de huit sociétés). Ajoutons que, pour la plus importante des expertises comptables, sont intervenus quatre experts, dont les rapports représentent six tomes, soit un document de 45 centimètres d'épaisseur, sans compter les compléments d'expertise. A *l'inverse*, c'est sans doute à l'absence d'expertise que l'on peut attribuer l'exceptionnelle rapidité de la procédure dans l'affaire La*redo*.

Malgré tout, cette lenteur de la justice, jointe à l'importance probable de la délinquance d'affaires cachées, paraît excessive, et la différence trop grande avec les délits de droit commun. Alors, que faire ?

Faire de nouvelles lois ? Mais les lois actuelles — on l'a dit — sont déjà plutôt rudes pour les délinquants d'affaires (les infractions se multiplient, se chevau*chent même à l'occasion*... pour le plus grand profit des juristes). En réalité, c'est l'application des lois qui est inégale, et c'est ce décalage entre les textes et leur application qui est dangereux, pour tout le monde d'ailleurs. *Dangereux* d'abord par *l'incertitude* qu'il entraîne pour les hommes d'affaires, jamais à l'abri d'une dénonciation en forme de règlement de comptes et *visant* à *l'élimination* d'un concurrent, en affaires ou en politique : la multitude de textes est telle que le plus honnête des hommes d'affaires ne saurait être certain de ne pas avoir commis un jour au moins une infraction.

Décalage dangereux aussi parce que, sous réserve de quelques discrètes recommandations ou circulaires, ou de quelques « exemples » spectaculaires, il *fournit un trop bel alibi : la loi* existe, elle est sévère, donc sûrement dissuasive.

« Décriminalisation »

Dissuasive ? Rien n'est moins sûr, car le moteur qui pousse à commettre l'infraction est fort : *le profit (il se chiffre en milliards*, on l'a dit), le pouvoir, le développement de la productivité (et ceux-ci dans tous les régimes, économie libre ou planifiée).

Et les freins ? La morale en affaires ne se réduit-elle pas souvent à celle qu'évoque une *récente image publicitaire* — un lion, la gueule ouverte, écrasant de tout son poids le zèbre qu'il a tué et va dévorer, et cette phrase : « En affaires, il faut être sur place avant les autres » (*le Monde*, 20 février 1979, p. 39) ? Le frein essentiel serait donc le *risque d'une poursuite pénale*, à condition que ce risque existe, c'est-à-dire qu'il soit à la fois précis (donc circonscrit, et non diffus) et effectif.

On en arrive ainsi à cette idée qu'il faudrait « décriminaliser » (en droit) une partie du droit pénal des affaires, en supprimant un certain nombre d'infractions, et « criminaliser » (en fait) le reste, en appliquant effectivement les textes.

La « décriminalisation » imposerait un travail long et minutieux de tri. Il est étonnant, par exemple, que *soient* punissables de prison des faits purement matériels (c'est-à-dire non accompagnés d'une intention délictueuse, ou même d'une imprudence ou négligence) et définis seulement par renvoi aux autres branches du droit : ne pas avoir respecté telle *prescription*, de droit administratif ou commercial. Ainsi peut être puni de deux ans de prison tel délit de pollution (par exemple art. 24, l. 15 juillet 1975 sur l'élimination des déchets), ou d'un an telle infraction aux lois sur les sociétés (par exemple, art. 441, 465, 467-1, etc., l. 24 juillet 1966).

Quant à l'application effective *des textes restants, elle supposerait* d'abord que soient consacrés plus de moyens à la répression. Ainsi la spécialisation des magistrats, prévue par la loi de 1975, aurait dû *s'accompagner* d'un effort plus sensible — quantitatif et qualitatif — quant aux effec*tifs* judiciaires et parajudiciaires. Il devrait être possible aussi de réduire la durée des expertises et de développer l'entraide internationale (les affaires Laredo et *Flatto en montrent clairement* la nécessité), comme semble vouloir le faire le conseil des ministres de la *C.E.E.* (*Le Monde des* 25 et 26 avril 1979).

Le garde des sceaux a invité les parquets à une plus grande sévérité en matière de cambriolages et autres atteintes « à la sécurité » *(le Monde* du 19 mars 1979). Sans doute devrait-on également, bien que — ou parce que — les statistiques apparaissent plus modestes, les inciter à une plus grande diligence dans le domaine de la délinquance d'affaires, sans oublier de leur en donner les moyens. Le droit pénal des affaires pourrait *alors devenir vraiment dissuasif*.

MIREILLE DELMAS-MARTY.

(2) *Cf.* Delmas-Marty et Tiedemann, *la Criminalité, le droit pénal et les multinationales*, J. C. P., 1979, I. 2935.

(3) C.O.B., dixième rapport.

(4) Voir Jean Cosson, *les Grands Escrocs d'affaires*, éd. Seuil, 1979, page 274 et suiv. Comp. *supra*, aff. Laredo, menée rapidement, sans expertise, *formule quasi obligatoire* lorsque, comme en l'espèce, la détention de l'inculpé est nécessaire, car la loi en limite alors impérativement la durée à six mois (en matière de délits).

TENNIS

Borg, quadruple recordman des Internationaux de France

Trois fois vainqueur de **Wimbledon en égalant le nombre de victoires du grand Fred Perry, Bjorn Borg, la merveille de précision suédoise, a enlevé pour la quatrième fois (1), dimanche** *10 juin, la finale des Internationaux* **de France au stade Roland-Garros. A vingt-trois ans,** *il bat ainsi* **le record d'Henri Cochet (1926, 1928, 1930) et manifeste une suprématie totale sur tous ses** *rivaux. Le plus captivant de* **sa victoire de dimanche c'est qu'il donne une réponse à l'éternelle question des anciens et des modernes.**

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre de la génération du « rentre dedans », les modernes de ces dernières années, par la pratique du *lift* à outrance, sont devenus des relanceurs du jeu de fond modèle Borg (en platine iridié) ou Vilas (en ciment fissuré). Or voici qu'un grand volleyeur type Patty (2) de la belle époque, le Paraguyen Victor Pecci, surprenant finaliste qui n'était même pas classé parmi les têtes de série, vient de servir de révélateur. Seul dans un passé récent un autre Latin, grand volleyeur et grand serveur comme Pecci, *l'Italien Adriano Panatta*, vainqueur en 1976 après avoir, lui, terrassé Borg, a bousculé la théorie de la remise en jeu fondée sur *une régularité de métronome.*

L'opposition de Pecci, qui fut admirable d'un bout à l'autre de la finale et fit trembler, que *dis-je, vaciller Borg aux troisième* et quatrième sets, apporte une double démonstration. Premièrement, le jeu offensif a toujours sa chance sur *terre battue* (3) quand il s'appuie sur un jeu de fond sans défaut et une intelligence tactique de tous les instants *: Pecci ne monta qu'à* bon escient au filet, après avoir soutenu victorieusement des échanges d'une cadence infernale au fond du court. Deuxièmement, poussé dans ses retranchements, le jeu de fond de Borg n'en garde pas moins une marge de sécurité et *surtout une capacité de reprise en* main que ne possèdent ni Connors ni Vilas (ni sans doute encore, à ce niveau, l'inédit Mc Enroe).

Le déroulement du *match* à cet égard fut éloquent. Malgré le ciel maussade et une pluie intermittante, devant quelque quinze mille spectateurs (4), les premiers échanges avaient commencé à l'heure prévue : 14 h. 40. Une heure et demie plus tard exactement, Borg pensait avoir la victoire en vue, menant 6-3, 6-1, 5-2. Jusqu'alors roulant des épaules, biglant *sous* son serre-tête avec ce côté imperturbable, impénétrable, implacable, qui démoralise tant de ses adversaires, *il avait retourné la plupart* des services catapultés par Pecci ; ses lobs et ses passing-shots faisaient mouche quand *celui-ci s'aventurait au filet ;* son propre service était délivré à la bonne place sur le revers ; quant à son déplacement, il *était plus veloce que jamais. A* ce moment, Pecci commença à faire dégringoler quelques full-aces (5) puis il réussit deux ou *trois amortis que Borg, tout en* les reprenant, mit dehors. Enfin, Pecci s'en vint camper carrément au filet, où sa réussite fut *constante jusqu'à ce qu'il remonte* et, dans l'effervescence générale, remporte le tie-break par 8 points à 6.

On croyait que le repos serait favorable à Borg. Non pas que le Suédois parût fatigué — sa constitution athlétique n'accusa *aucune faiblesse — mais parce* que Pecci, disputant pour la première fois de sa vie une finale à Paris devant un adversaire *pareil et devant une telle foule,* pouvait avoir perdu sa concentration. Pas du tout. *« L'homme à l'oreille percée »* (6) revint sur le court tout à ses pensées de victoire avec un beau masque énergique et sa raquette (en *fibre de verre) solidement* maintenue dans sa poigne. 1-0 pour lui. 1 partout. 2-1 pour Pecci. 2 partout. 3-2 pour Borg. 3 partout. 4-3. 30-40 pour Pecci. 4 partout. 5-4. 40-15 pour Borg : deux balles de match. Et, sur la première balle de match, que *croyez-vous que fit Borg ? Il se* rua au filet, terminant cette superbe empoignade par... une volée ! *Je vous demande quel autre champion que Björn Borg* aurait eu l'estomac de renverser aussi clairement, sur un seul point, les fameuses théories de *temporisation !*

OLIVIER MERLIN.

(1) *Précédentes victoires 1974, 1975, 1978.*

(2) Budge Patty, vainqueur des Internationaux en 1950.

(3) Sur herbe, le jeu offensif service-volée est simple : force et vitesse en sont les seuls éléments.

(4) Nombre des entrées payantes : 205 454 (recettes : 7 326 740 francs) *Total des entrées en 1978 : 163 298* (total des recettes : 5 193 660 francs).

(5) Jean Carducci (*l'Equipe*).

La reine de la terre battue

C'est un après-midi de juin 1973 que Paris avait découvert la future reine de Roland-Garros (1974, 1975 et 1979), alors enfant prodige de la terre battue, malgré son visage aux traits durcis par des cheveux tirés *en arrière et figés par une armature* de barrettes. Ce jour-là, en finale des Championnats internationaux de France, Margaret Court, cette vieille dame digne du tennis féminin, avait dû faire appel à toute son expérience, à son énergie et à son art *consommé du service pour venir à* bout de ce bébé champion nommé Chris Evert. Deux mois plus tard, la jeune Américaine entamait un règne d'invincibilité sur cette surface de près de six ans et une série record de cent vingt-cinq matches consécutifs *sans défaite, interrompue seulement*, le 12 mai dernier, par Tracy Austin, cette autre enfant prodige de seize ans, venue d'outre-Atlantique, pour terrasser à Rome, sur le central du Foro Italico, son aînée de huit ans, après une bataille de plus de *trois heures, achevée sur un* tie-break.

Tracy Austin, qui avait dû reprendre le chemin des Etats-Unis et de l'école, et Martina Navratilova, l'apatride autre grande rivale de Chris Evert, n'étaient pas cette année à Roland-Garros. *Mais le public* attendait néanmoins avec une certaine curiosité ses retrouvailles avec Miss Evert, devenue, depuis le 17 avril, Mme Lloyd en épousant le champion de tennis anglais. Ne disait-on pas, en effet, qu'elle avait laissé dans ce mariage *une partie de ses ambitions* de championne du monde, au point de reléguer le tennis au second plan de ses *préoccupations ?*

De fait, les spectateurs de Roland-Garros ont peut-être eu du mal à reconnaître l'enfant prodige dans cette jeune femme épanouie et souriante, *laissant virevolter ses* cheveux courts au rythme des échanges, et poussant le souci de la présentation jusqu'à mettre en valeur ses yeux verts par un maquillage approprié. Différente dans son aspect extérieur, Mme Lloyd n'a pas tardé *cette fois à retrouver sa confiance* entamée par Tracy Austin en redevenant pour ses adversaires successives la *« mitrailleuse de Fort Lauderdale »* (Floride).

Solidement campée sur sa ligne au fond du cours, Chris Evert-Lloyd n'a toujours pas sa pareille pour balayer comme un radar la surface adverse de ses coups longs et plats *ou pour clouer sur place d'un* passing-shot l'aventurière qui se risquerait au filet. Le temps de quelques réglages pour Chris Evert-Lloyd, et l'australienne Wendy Turnbull qui menait deux jeux à un, dans le premier set de la finale, n'eut plus *assez de jambes pour justifier son* surnom de « Rabbit » (lapin) et renvoyer les balles de son adversaire. Grâce à onze jeux gagnés consécutivement, Chris Evert-Lloyd pouvait boucler en deux sets (6-2, 6-0) et un eheure sept minutes l'une des finales *les plus brèves de l'histoire de* Roland-Garros, affirmant par là même sa prétention à redevenir la reine incontestée de la terre battue.

GÉRARD ALBOUY.

Victor Pecci, l'idole d'Asuncion

Brillant finaliste des Internationaux de Roland-Garros, Victor Pecci est natif d'Asuncion, la capitale du Paraguay, où, à vingt-trois ans, en une semaine, il vient d'acquérir une célébrité universelle. A la différence de « Pancho » Gonzalès, qui commença le tennis comme prolétaire des jardins publics de Los Angeles, Victor Pecci est le fils d'un médecin aisé qui lui accorda, dès l'adolescence, toutes les facilités pour devenir champion.

Ce fut d'abord au club Sentenario d'Asuncion que Victor Pecci fit ses premières armes. Mais bientôt les maigres ressources en partenaires, la vie provinciale, le cours paresseux du fleuve qui traverse la capitale, les mornes étendues de la campagne environnante, donnèrent du vague à l'âme au jeune homme, qui, entre-temps, s'était athlétiquement développé (1,90 mètre pour 83 kilos). Il fut décidé un jour qu'il irait séjourner en Floride pour y disputer les épreuves juniors. Ce qui lui permit d'obtenir ses premiers succès, sa performance majeure étant, en 1973, de remporter le Tournoi juniors de Roland-Garros. Pendant plus de cinq ans, Victor Pecci mena alors la vie nomade des joueurs de seconde file du « circuit ». Mais, à chaque saison, il revenait au pays, portant dans son cœur la nostalgie des danses guaranis, au son des guitares, où il s'affirme un autre champion, et professant des sentiments plus tendres encore pour les beaux yeux d'une Fermina Marques d'Asuncion, qu'il doit épouser en août prochain.

En janvier 1979, Victor Pecci alla faire retraite en Argentine, où il se mit en condition sous les directives de l'entraîneur et ancien joueur de Buenos-Aires, Modesto (« Tito ») Vasquez. Dès le début de la saison de printemps en Europe, ses premiers succès attestèrent l'excellence de la méthode Vasquez. Victorieux du Tournoi de Nice, Pecci eut d'excellents résultats à Monte-Carlo et à Rome. Progression spectaculaire qui lui fit remporter à Roland-Garros des victoires fulminantes sur Solomon, Vilas et Connors. Jusqu'à cette finale de dimanche, où il supporta avec superbe l'émotion de mettre en danger l'invincible Borg, et qui le place dès à présent dans le cercle magique des grandes raquettes. — O. M.

FOOTBALL

Auxerre, un club promotionnel de 2e division en finale de la Coupe

A l'instant où Gueugnon, qui s'est illustré en tombant les « verts » de Saint-Etienne, devenait champion de France de deuxième division en battant Brest (1 à 0) sur un pénalty de Trivino — sans espoir de jouer la saison prochaine à l'« étage supérieur » (le Monde *du 2 juin*), *— un autre club promotionnel, Auxerre, éliminait, samedi 9 juin, en demi-finale de la Coupe de France, Strasbourg, champion de la première division, en réalisant sur le terrain adverse un étonnant match nul 2 à 2, après avoir aussi réussi le « nul » sur son terrain (0 à 0).*

Les trente mille spectateurs de la Meinau avaient bien cru pourtant que l'équipe de Gilbert Gress, réputée pour sa solidité et son sérieux, s'ouvrait la porte du « doublé » lorsque Gemmrich a ouvert la marque à la douzième minute, mais Cuperly égalisait trois minutes après la reprise de jeu en deuxième mi-temps. Sur un pénalty, Piasecki redonnait l'avantage aux Alsaciens à la soixante dix-huitième minute, mais quatre minutes après Truffaut égalisait. L'entraîneur de l'équipe bourguignonne, Guy Roux, a été porté en triomphe par les quelques centaines d'Auxerrois venus accueillir les joueurs à leur retour. Comme dans le film Coup de tête *réalisé à... Auxerre !*

Enorme surprise donc, puisque depuis vingt ans aucun club de deuxième division — et surtout pas non-professionnel — n'était parvenu en finale. En effet, c'est en 1959 que Le Havre, club de deuxième division, avait joué et... gagné la coupe face à Sochaux. En finale, le 16 juin prochain, Auxerre affrontera Nantes, qui n'a pas laissé planer le moindre doute sur sa qualification en battant Angoulême 6 à 2 au match aller et en assurant le nul 1 à 1 au match retour. Nantes a déjà disputé trois fois la finale de la Coupe en 1966, 1970 et 1973, mais sans succès.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Au cours de la réunion de Karl-Marx-Stadt, dimanche 10 juin, les athlètes de la R.D.A. ont battu deux records du monde : celui du 200 m. féminin, que Marita Koch a porté à 21 sec. 71, devenant la première femme à descendre sous les 22 secondes sur cette distance, son ancien record étant de 22 sec. 03; et celui du relais 4 × 100 m. féminin en 42 sec. 09, par Marita Koch, Romy Schneider, Ingrid Auerswald et Marlies Goehr-Oelsner, leur précédent record étant de 42 sec. 27.

Automobilisme

VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

Vingt-deux voitures ont été classées sur les cinquante-cinq qui avaient pris le départ de la quarante-septième édition des Vingt-quatre heures du Mans.

1. Klaus Ludwig (R.F.A.) - Don Whittington et Bill Whittington (E.-U.), sur Porsche 935 turbo, 306 tours de circuit, soit 4 173,930 kilomètres, à la moyenne de 173,913 km-h. ; 2. Rolf Stommelen (R.F.A.) - Dick Barbour (E.-U.) - Paul Newman (E.-U.), sur Porsche 935 turbo, à 7 tours ; 3. Laurent Ferrier (Suis.) - François Servanin (Fr.) et François Trisconi (Suis.), sur Porsche 935 turbo, à 14 tours ; 4. Herbert Muller (Suis.) - A. Pallavicini (Suis.), sur Porsche 934 turbo, à 15 tours ; 5. Bernard Darniche (Fr.) - Jean Ragnotti (Fr.), sur Rondeau M 379, à 19 tours ; 6. Hervé Poulain - Marcel Mignault (Fr.) et Manfred Winkelhock (RFA), sur BMW M1, à 22 tours ; 7. Dieter Schorstein - Edgar Doren - Goiz Tschirnhaus et Gerhard Holup (R.F.A.), sur Porsche 935 turbo, à 23 tours ; 8. Bob Barretson - Ed Abate (E.-U.), sur Porsche 935 turbo, à 28 tours ; 9. Bob Kirby et John Hotchkiss (E.-U.), sur Porsche 935 turbo, à 31 tours ; 10. Henri Pescarolo - Jean-Pierre Beltoise (Fr.), sur Rondeau M 379, à 32 tours...

Basket-ball

Au lendemain de sa défaite face à la Yougoslavie (65-80), l'équipe de France a battu Israël (92-83), le 10 juin à Gorizia, en championnat d'Europe. Pour se qualifier pour la poule finale, les Français devront encore battre les Polonais ce lundi 11 juin.

Cyclisme

Le Tour d'Italie, que l'on destinait à Francesco Moser, vient de se terminer par la victoire de Giuseppe Saronni (vingt-deux ans), considéré comme le grand espoir du cyclisme transalpin. Déjà vainqueur cette année du championnat de Zurich et du Tour de Romandie, Saronni a confirmé un talent qui s'exprime à la fois en montagne et sur le plat, au sprint et contre la montre. Dans ces différents exercices, il s'est révélé supérieur à Moser, qui accuse une baisse sensible de régime, et à Knudsen, malencontreusement éliminé par une chute.

Judo

En championnat de France toutes catégories, samedi 9 juin au stade de Coubertin, Roger Vachon s'est imposé à Angelo Parisi pour le titre masculin, tandis que Catherine Pierre gagnait le titre féminin face à Brigitte Deydier. Au cours du tournoi international junior de Bakou en U.R.S.S., Serge Diot, de Colmar, a gagné dans la catégorie des légers (— 71 kg).

Tennis

FINALES
DES INTERNATIONAUX DE FRANCE
A ROLAND-GARROS

Simple messieurs : Bjorn Borg (Suède) b. Victor Pecci (Par.), 6-3, 6-1, 6-7, 6-4.

Simple dames : Mme Chris Evert-Lloyd (E.-U.) b. Mlle Wendy Turnbull (Austr.), 6-2, 6-0.

Double messieurs : Gene et Sandy Mayer (E.-U.) b. Ross Case-Peter Dent (Austr.), 6-4, 6-4, 6-4.

Double dames : Betty Stove (P.-B.) - Wendy Turnbull (Austr.) b. Françoise Durr (Fr.) et Virginia Wade (G.-B.), 3-6, 7-5, 6-4.

Double mixte : Wendy Turnbull (Austr.) et Bob Hewitt (Af. Sud) b. Virginia Ruzici et Ion Tiriac (Roum.), 6-3, 2-6, 6-1.

Jeunes gens : Krishnan (Ind.) b. Testerman (E.-U.), 2-6, 6-1, 6-0.

Jeunes filles : Sandin (Suède) b. Piatek (E.-U.), 6-3, 6-1.

AUTOMOBILISME

AUX VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

Porsche quand même...

De notre envoyé spécial

Le Mans. — *Les Vingt-Quatre Heures ont, en 1979, consacré la défaite des prototypes, c'est-à-dire des voitures les plus performantes, victorieuses sans coup férir ces dernières années. L'épreuve a été remportée par une Porsche 935, engagée par une écurie privée et conduite par l'Allemand Ludwig et deux Américains, les frères Whittington.*

Les Porsche 935, *contrairement aux prototypes, et au premier chef* les Porsche 936, rappellent un peu, par la ligne de leur carrosserie, les Porsche 911. Là s'arrêtent les points communs : une 935 pèse une tonne, son moteur développe de 700 à 750 CV soit, pour l'essentiel, 200 CV *de plus qu'un prototype Porsche et,* aussi, 250 kg de plus. Les ennuis multiples qu'ont connus les prototypes, samedi 9 et dimanche 10 juin au Mans, ont permis aux Porsche 935 de prendre les trois premières places de la course, et la première *voiture prototype, une Rondeau* à moteur Cosworth, classée cinquième, est distancée de dix-neuf tours, ce qui représente un retard d'environ 1 heure 20, ou encore de 234 kilomètres... C'est dire que la défaite des voitures dont les chances appa*raissaient les plus grandes est sans* appel.

Les ennuis de tous ordres qu'ont connus les favoris tout au long des Vingt-Quatre Heures, et en premier lieu les Porsche 936 et les Ford Mirage, ont, semble-t-il, démontré que *Le Mans n'avait pas été préparé* avec le sérieux qu'exige une telle course. Ni Porsche ni Ford n'avaient procédé aux tests d'endurance et aux répétitions auxquelles les constructeurs victorieux ces dernières années s'étaient pliés. A cet égard, *l'engagement de deux voitures* officielles par Porsche, décidé au dernier moment (*le Monde* du 9 juin), tend à prouver que, quelle que soit l'expérience d'un constructeur — et celle de Porsche est grande — rien ne remplace une préparation méthodique.

La nécessité de disposer d'au moins trois voitures pour parer aux coups du sort *que réservent presque* toujours les Vingt-Quatre Heures du Mans, coups du sort encore plus nombreux lorsque la participation est décidée un peu à la légère, presque à la sauvette, apparaît comme par le passé. Porsche, comme Renault, *Matra, Ferrari et Ford, l'avait* bien compris les années précédentes. Même si Porsche peut quand même se prévaloir d'avoir gagné Le Mans et que le palmarès de l'épreuve prend une allure de succès d'ensemble avec trois 935 et une 934 *classées aux quatre premières* places, les Vingt-Quatre Heures 1979 resteront comme une victoire et une défaite de l'usine. C'est en tout cas ainsi que l'équipe de course du constructeur allemand a réagi, dès l'abandon des deux *prototypes de l'usine. Il y a tort à parler que si Porsche* revient un jour au Mans d'une manière officielle, l'entreprise sera *menée avec plus de sérieux.*

Il y a finalement plus d'inconvénients que d'avantages, la preuve est apportée, de prendre part à *une telle course avec, comme premier* souci, de le faire à l'économie.

Les yeux de Chimène

Longtemps le public du Mans a eu pour une autre Porsche 935 que *celle des vainqueurs les yeux de* Chimène. C'est que sur les talons de la Porsche de Ludwig et des frères Whittington il y avait une autre 935 conduite par un vieux briscard du Mans, Rolf Stommelen, dont l'équipage comprenait deux Américains, *Dick Barbour et Paul Newman.* Pendant les vingt-quatre heures de la course, et même bien avant, dès les essais, la Porsche rouge de l'acteur américain a volé la vedette à toutes les autres voitures. La curiosité a même été telle que les mécaniciens américains *ont fait* le coup de poing et joué de la savate pour que l'acteur garde ses aises. Un moment on a même cru que Stommelen, Newman et Barbour allaient remporter les Vingt-Quatre Heures. La Porsche de Ludwig et des frères Whittington était annoncée comme immobilisée sur le circuit, dans la ligne droite des Hunau*dières, et personne ne savait si la* cause de cet arrêt était grave ou non.

C'est finalement au petit trot, turbocompresseur endommagé et après avoir perdu près d'une demi-heure de leur avance que la voiture *de Ludwig et des Whittington* a franchi la ligne d'arrivée. Il s'en est fallu d'un rien que la Porsche de Stommelen, Newman et Barbour ne soit à son tour, et dans la dernière heure, contrainte à l'abandon. Le danger était assez grand pour que *Rolf Stommelen, qui s'est trouvé* le plus souvent et le plus longtemps au volant de la voiture, prenne la décision, peu glorieuse au demeurant, mais à coup sûr efficace, d'attendre, à l'arrêt, à côté du directeur de course, que la vingt-*quatrième heure sonne, pour passer* en roulant la ligne d'arrivée, afin d'être classé, comme le veut le règlement. Paul Newman avait eu chaud.

FRANÇOIS JANIN.

RUGBY

Vainqueur du Challenge Du-Manoir

Narbonne « double » sans convaincre

En battant samedi 9 juin le XV de Montferrand par 9 à 7, le Racing Club de Narbonne a remporté son cinquième Challenge Yves-Du-Manoir, et le champion de France a réalisé le premier « doublé » de son histoire, « doublé » qui avait été réussi jusqu'à présent par quatre équipes seulement : Béziers, Lourdes, Perpignan et Lyon. Pourtant, le public a boudé la victoire des « orange et noir » audois qui mettaient un point final à la saison de rugby en France avant la tournée de la sélection nationale en Nouvelle-Zélande.

On n'attrape pas des mouches avec du vinaigre ! Adage souvent vérifié par les passionnés du ballon ovale. Pour remplir un stade, quel que soit l'enjeu, il faut promettre du beau, du vrai « rugby ». Pas la guerre ! Encore moins ce Gravelotte pour pétards et fusées de foire auquel avait donné lieu la récente finale du championnat. Bref, deux semaines après cette triste victoire des Audois sur le quinze de Bagnères, le public parisien a laissé une poignée de supporters « montés » d'Auvergne et du Languedoc se disputer les tribunes du parc des Princes pour la finale du Challenge Yves-Du-Manoir.

Il n'aura rien perdu en restant chez lui. Car, une fois de plus, le désir de gagner aura été plus fort que le plaisir de jouer avec *ce diable de ballon. Autrement dit,* on n'a pas hésité à « castagner », à distribuer force « châtaignes » et « marrons » pour passer. Oh ! pas de ces vilaines bagarres qu'on a pu déplorer de temps en temps. Non, plutôt des « coups en vache » dans l'intimité de la mêlée, dans la rapidité d'un galop.

Toutefois, la manière forte parfois ne suffit pas. D'un côté les « gros bras » de Narbonne, Salas et Malquier en tête, étaient sans doute mal remis des libations qui ont suivi leur victoire en championnat. De l'autre, le « monstre à seize pattes » de Montferrand, qui en 1976 avait bousculé le pack de Béziers justement pour la finale du Challenge Du-Manoir, n'a plus autant d'abattage.

En clair, l'arbitre, M. Chevrier, n'en finissait plus de siffler des fautes, et l'affaire ne pouvait se conclure qu'aux coups de pied de pénalité : la botte de l'ancien international Jean-Pierre Romeu pour les « jaune et bleu » contre le tir du grassouillet Paries pour les « orange et noir ». Romeu avait une revanche à prendre sur le Narbonnais puisqu'il avait eu moins de réussite que lui lors des demi-finales du championnat disputées à Lyon. Sans doute la tâche était-elle trop lourde une fois encore samedi pour ce courageux bonhomme qui porta son équipe à bout de... pied dans la phase finale du championnat en totalisant 45 points sur les 57 marqués par Montferrand. Sur les neuf chances qui lui ont été offertes, il n'en concrétisa qu'une. Combie de malchance, il manqua la transformation de l'unique essai de la partie, aplati par Frédéric Costes (décidément follement rapide ce trois-quart), *après une course échevelée de* 80 mètres où il battit Benacloï et Claude Spanghero : le plus beau moment de la soirée. L'espoir d'une égalisation *victorieuse s'envolait* pour Montferrand, car, en face, sur les six pénalités qu'il a tirées, Paries en a réussi deux, malgré ses bourrelets et son penchant avoué pour les apéritifs anisés. Benacloï ayant, lui aussi, passé un beau drop de 40 mètres sur une balle sortie de mêlée comme une savonnette glisse sous le pied, Narbonne concluait *sur le score de 9 à 7 et réalisait* le premier doublé de son histoire. Sans vraiment convaincre !

ALAIN GIRAUDO.

CARNET

Naissances

— Dominique et Pierre LAURENT ainsi que Nicolas ont la joie d'annoncer la naissance de
Antoine.
Paris, le 7 juin 1979.
203, rue de Vaugirard.

— M. Joël GALI et Mme, née Bettina Sere, laissent à Laetitia la joie d'annoncer la naissance de
Antoine.
Boulogne, le 19 mai 1979.

— *Thierry et Lydie* NAUDIN *ont* la joie d'annoncer la naissance de
Paul.
Paris, le 7 juin 1979.

Mariages

— M. Michel RIBADEAU DUMAS et Mme, née Denise Beau, ont la joie d'annoncer le mariage de leur fils
Hervé
avec
Marie-Odile THOMAS,
célébré dans l'intimité à la Flatière (Haute-Savoie), le 2 juin 1979.

Décès

— M. Jacques Chastel, son époux,
Mme Lucie Joly, sa sœur,
Mme Evelyne de La Laurencie, sa fille,
Les familles Joly et Carpentier.
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marise CHASTEL,
professeur honoraire,
survenu à Paris, le 23 mai 1979.
Les obsèques ont eu lieu à l'île d'Arz (Morbihan) dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, square Port-Royal,
75013 Paris.

— M. Gérald Augustin-Normand, ses enfants et petits-enfants adoptifs,
M. et Mme Paul Croyere, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Laniel et leurs enfants,
M. et Mme Michel Augustin-Normand,
ont *la tristesse de faire* part du décès de
M. Paul AUGUSTIN-NORMAND,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président
de l'Académie de marine,
leur père, grand-père, et arrière-grand-père, *survenu le 6 juin 1979.*
Les obsèques ont eu lieu, suivant la volonté du défunt, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville, le 8 juin 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue Saint-Just, 76620 Le Havre.

— Nous apprenons le décès de
M. Marc DUPUY,
ancien député
de la Gironde.

[Né le 15 décembre 1889 à Saint-Denis-de-Piles (Gironde), Marc Dupuy, *secrétaire général de la Fédération des cheminots* (C.G.T.), membre du bureau politique du P.C.F., avait été délégué à l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945) puis membre des deux Assemblées constituantes (1945-1946). Elu député de la Gironde à la première Assemblée nationale (1946-1951), il avait été réélu dans la *première* circonscription de ce département (Bordeaux) les 17 juin 1951 et 2 janvier 1956. Il avait été battu en *novembre 1958 dans la troisième circonscription* (Bordeaux-Talence). Marc Dupuy avait été directeur du journal « les Nouvelles *de Bordeaux et du Sud-Ouest* ».]

— Delky Magneron, Loïc, Alika, ses parents,
Sa sœur Francine,
Sa famille,
ont la tristesse immense d'annoncer à tous ses amis que
Jean Luc MAGNERON,
réalisateur télévision-cinéma,
n'est plus (samedi 9 juin 1979).
Une messe sera célébrée le mardi 12 juin 1979, à 8 h. 30, à Notre-Dame-des-Champs (boulevard du Montparnasse).

— Mme Jean Maquaire,

M. et Mme Jacques Dupré et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Maquaire et leurs enfants,
M. et Mme Guy Peigney et leurs enfants,
M. Rémy Maquaire,
ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme André Maquaire,
M. et Mme Marcel Ferron,
ses frères et sœurs,

Mlle Marguerite Jann, sa tante,
Mlles Suzanne Maquaire et Jeanne Cordier,
M. et Mme Jean-Tony Jann,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver *en la personne de*

M. Jean MAQUAIRE,

rappelé à Dieu dans sa soixante-huitième année, après une longue maladie.
La cérémonie religieuse aura lieu le *mardi* 12 juin, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.
12, rue de l'Abbé-Rousselot,
75017 Paris.
233, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de
Gilles MORANGE,
une messe sera célébrée le 13 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e.

Avis de messe

— Les amis de
l'abbé Jules LEROY,
maître de recherche
au C.N.R.S.,
membre correspondant
de la Royale Académie
d'Angleterre,
invitent à la messe qui sera célébrée à sa mémoire, en l'église Saint-*Germain-des-Prés, le jeudi 14 juin* 1979, à 12 h. 15.

Messes

— A la mémoire de l'écrivain
Louis CHARPENTIER,
décédé le 20 mai dernier à Saint-Benoît-du-Sault (Indre), une messe sera célébrée à l'église catholique orthodoxe, 94, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e, le mardi 12 juin, à 19 heures.

— Une messe à l'intention de
M. Jean CHAUVEL,
ambassadeur de France,
grand-croix
de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 31 mai 1979, sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mercredi 13 juin, à 18 h. 30.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-X, vendredi 15 juin, à 14 h. 30, Nanterre, salle *C 25, Mlle Jarczyk Gwendoline* : « Système et liberté dans la logique de Hegel ».

— Université de Paris-I, vendredi 15 juin, à 14 h. 30, amphithéâtre Descartes, M. Pierre Zima : « Sociologie du roman. - La « Recherche » de Marcel *Proust* ».

— Unversité de Paris-IV, vendredi 15 juin, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. François Moreau : « Les images *dans l'œuvre* de Rabelais ».

— Université de Paris-II, vendredi 15 juin, à 17 h. 30, salle cabinet 3, M. Patrick Pouzelgues : « Organisation et structures de la marine nationale ».

— Université de Paris-VIII, vendredi 15 juin, bâtiment C, salle 226, M. Pierre Riboulet : « Architecture et classes sociales en France ».

— Université de Paris-I, samedi 16 juin, à 9 heures, salle Louis-Liard, M Kuider Nair : « Machiavel - Marx : recherche sur les rapports du social et du politique ».

— Université de Paris-IV, samedi 16 juin, à 14 heures, amphithéâtre Est, centre universitaire du Grand-Palais, M. Pierre Cimaz : « Jeremias Gotthelf (1797-1854), le romancier et son temps ».

— Université de Paris-IV, samedi 16 juin, à 14 heures, amphithéâtre de Martonne, Institut de géographie, M. Gérard Hugonie : « L'évolution *géomorphologique* de la Sicile *septentrionale* ».

— Université de *Paris-II*, samedi 16 juin, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Abdallah Saaf : « L'obligation de négocier ».
u6ba

— Université de Paris-V, lundi 18 juin, à 9 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Ahmed El-Bessaty : « Le développement des sciences religieuses à Al-Azhar depuis le cheikh Muhammad Abduh ».

— Université de Paris-IV, lundi 18 juin, à 10 heures, centre administratif salle des actes, M. Michel Lellièvre : « Chateaubriand polémiste ».

— *Universi'' de Paris-IV*, lundi 18 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Michel Bressolette : « *Etude de la revue* « *la Table* ronde » de janvier 1948 à septembre 1954 ».

— Université de Paris-II, lundi 18 juin, à 14 h. 30, salle des commissions, Mme Florence Bertrand : « L'opposabilité du contrat aux tiers ».

— Université de Paris-IV, lundi *18 juin, à 14 heures, salle Louis*-Liard, M. Charles Mela : « La conjointure dans les romans du Graal, de Chrétien de Troyes au *Livre* de Lance'ot ».

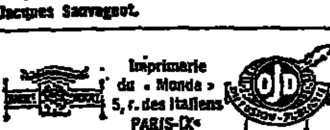
— Université de Paris-IV, mardi 19 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, *M. Régis Miannay : « Maurice* Rollinat, l'homme et l'œuvre ».

— Université de Paris-II, vendredi 22 juin, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Michel Nevot : « La notion d'opération de partage ».

Communications diverses

— Mardi 12 juin, à 18 h. 30, Centre d'études balkaniques, Institut national des langues et civilisations orientales, 2, rue de Lille, 75007 Paris : conférence - débat sur « Les Bogomiles », par M. Dragoljub Dragojlovic (Académie des sciences, Belgrade).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Visites et conférences

MARDI 12 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 6, quai du 4-Septembre, à Boulogne-Billancourt, Mme Bachelier : « Les jardins Kahn ».
15 h., 7, quai Anatole-France, Mme Legregeois : « Drouot rive gauche ».
15 h., métro Pont-Marie, Mme Oswald : « L'hôtel Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Mongo : « Mouffetard et *ses secrets* » *(Connaissance* d'ici et d'ailleurs).
15 h., devant l'église Saint-Pierre : « *Le vieux Montmartre* » (Mme Hager).
15 h., 115, rue de la Tombe-Issoire : « Les réservoirs d'eau de Montsouris » (Tourisme culturel).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme O. Nouvel : « Le papier peint »

17 h., Palais de la découverte, avenue Franklin - D. - Roosevelt, MM. D. Slayton et M. Seddon : « Présentation du programme actuel de la NASA ».

20 h. 30, salle La Rochefoucauld, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Michel de Saint-Pierre : « Bernadette de Lourdes, la sainte contestée » (les Mardis du C. L. C.).

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

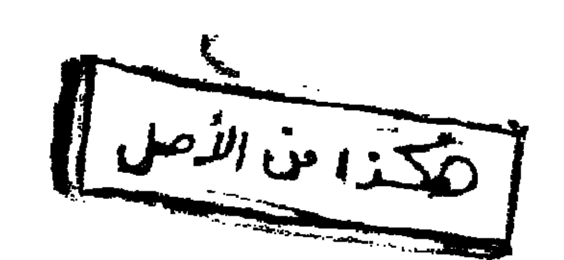
AUTOUR DE LA PAIX DE NIMÈGUE

Pour marquer le tricentenaire des traités de Nimègue, dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle la paix de Nimègue, un colloque international a réuni historiens et juristes, en septembre *dernier*, dans la *ville même* où s'était déroulé le congrès. Ce colloque a inspiré à M. Bruno Neveu, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, une série de remarques ou plus exactement des thèmes de réflexion, dont il a fait part, récemment, à l'Académie des *sciences morales* et politiques : d'abord, la contribution de chacune *des histoires nationales*, dans leurs plus récents développements, à une meilleure intelligence de la position des puissances présentes à Nimègue, toutes affaiblies ou déchirées par *des divisions internes*, sauf la France; ensuite, la part reconnue, dans les *tractations et les dispositions* finales, au jeu de maximes et de principes universellement admis ou en train de s'imposer; enfin, le lien étroit entre les différents aspects de la vie diplomatique et de l'art de négocier avec l'univers culturel du temps, vie de cour, théâtre, jeux, musique. Un congrès de paix est une scène où s'affrontent les souverains incarnés par leurs représentants.

J.-M. D.







Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Electronique et instruments.

Au début des années 50 on pouvait penser, et on l'a même dit, que l'électronique et la musique sur bande allaient remplacer les instruments traditionnels et le rituel du concert. Mais c'est de coexistence à présent qu'il faudrait parler, voire même d'absorption, puisque la bande magnétique ou le synthétiseur apparaissent de plus en plus comme un complément ou le prolongement des instruments. Tantôt il s'agit seulement d'amplifier le son, mais parfois aussi de le déformer, tantôt de le filtrer, de l'enrichir ou même de moduler le son d'un hautbois par celui d'une flûte.

Grâce aux progrès de la technologie, il devient possible désormais de réaliser sur le vif des transformations qui étaient autrefois l'apanage de la musique sur bande. On peut même imaginer que bientôt l'instrumentiste contrôlera lui-même ces nouveaux moyens d'expression avec autant de facilité qu'on utilise les pédales du piano.

Ce sont tous ces aspects en pleine mutation qu'on retrouvera lors des prochains concerts de l'Ensemble de l'itinéraire le lundi 11 juin à 21 heures au Théâtre Edouard VII (Œuvres de K. Ager, M. Maiguashca, T. Murail, B. Ducol) et le mercredi 13 à l'A.R.C. au musée d'Art Moderne à 20 h. 30 (Varèse, Levinas, Tessier, Bousch, et Radulescu).

Enfance et création.

A Périgueux, les 9 et 10 juin, deux cent soixante-dix enfants ont joué à Robinson. Sur une histoire qu'ils ont eux-mêmes imaginée, dessinée (trente enfants sur une île déserte, lutte pour la vie, organisation sociale, renaissance des instincts primaires, échec), Jacques Lejeune, compositeur au G.R.M., et le metteur en scène Vincent Kaldor, ont réalisé un livret qui a été présenté dès septembre aux instituteurs volontaires de la région au cours d'un stage préparatoire. Les enfants ont ensuite travaillé sur cette ébauche dans le cadre des activités d'éveil pour élaborer la version définitive, chacune de leurs propositions étant analysée et intégrée par le compositeur et le metteur en scène. La pièce s'est ainsi construite progressivement.

A la masse vocale des enfants divisée en huit chœurs se joignait une chorale d'adultes, un petit ensemble instrumental et des interventions de la bande magnétique pour créer certains climats sonores. Les deux représentations co-produites par les heures musicales du Périgord et le programme musical de France Culture qui assurera la retransmission encadraient un débat sur l'enfant et la culture.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

PIANO. — (Hommes) : *Premier prix du concours* : Florent Boffard ; *premiers prix à l'unanimité* : Laurent Cabasso, Norbert Zabaly.

Premiers prix : Michel Bourdoncle ; Hervé Le Gall, Jacques Moreau, Olivier Reboul, Pascal Richert ; Jean-Luc André, Olivier Léger.

Seconds prix : Jean-Marc Bonn, François Chouchan, François Killiam, Jean-Luc Vallas; Charles Black, Demetre Sarrglou ; Jeffrey Cohen, Gérard Gahnassia, Pascal Le Corre.

Jazz

Nouveaux langages à Moers

La pluie qui s'est abattue sur Moers dès le premier jour du festival pouvait faire craindre le pire. L'année passée elle *avait transformé le* parc du château et l'aire du festival en véritable champ de boue, nuisant considérablement à l'écoute des spectateurs quand ce n'était pas à l'envie de jouer des musiciens. Quoi qu'en pensent les responsables municipaux occupés avant tout à accroître le prestige de leur commune, les spectateurs, hippies ou non, *ne sont pas « ravis » de se rouler* dans la boue. Les bénéfices réalisés par le festival sont plus que suffisants pour acheter un toit, une bâche, qui rende ce rassemblement plus décent.

Cela étant dit, et la pluie à Moers ayant vite fait place au soleil, les insuffisances du confort furent oubliées grâce à l'exceptionnelle qualité de la musique durant ces quatre jours. Les surprises et les innovations sont restées toutefois assez rares chez les représentants européens de la nouvelle musique. L'Europamerica Big Band de Jef Gilson, unique représentant de la France, a dominé, par la fraîcheur et la mise en place de ses compositions, ses homologues européens. *Les meilleurs jazzmen* français (Chautemps, Jeanneau, Jean-Charles Capon, André Jaume...) ont surpris le public par leur maîtrise, et l'ovation qui leur a été réservée encouragera, espérons-le, d'autres promoteurs de cette musique à s'intéresser de plus près aux musiciens français.

Venus d'Amérique, plus de soixante-dix musiciens ont témoigné de la formidable santé et du renouveau permanant de ce qu'ils nomment eux-mêmes la *creative music*. Pour beaucoup de ces formations il s'agissait de confirmer des talents déjà consacrés et de présenter leurs dernières recherches. Parmi eux, le déroutant George Lewis présentait pour la première fois en Europe son quartette original comprenant, outre Douglas Ewart et Anthony Davis, Richard Teitelbaum, explorateur illuminé du synthétiseur, premier musicien véritable *de cet instrument* puisqu'il le pratique depuis 1955. L'apport de Teitelbaum est décisif dans les créations de Lewis et le mariage du trombone avec les sons électroniques subtil. L'exemple prouve aux soi-disant « purs et durs » du jazz acoustique *que la musique est affaire de créateurs.*

Beaucoup plus conventionnelle est la direction prise par les formations du batteur Barry Altschul et du saxophoniste Chico Freeman. *Le premier, qu'on* n'avait pas vue en Europe depuis longtemps, a maintenant son propre groupe qui comprend le bassiste Mark Helias et le trombone Ray Andersen, transfuge du quartette d'Antony Braxton. La précision diabolique d'Altschul, son esprit de méthode, alliés aux possibilités dont dispose Andersen au trombone ont su créer un swing généreux et ample.

Chico Freeman, dans une direction analogue puisqu'elle ne renie pas non plus la tradition du tempo régulier, met en valeur dans ses compositions la rapidité d'exécution de chacun. On connaissait le souffle ininterrompu de Freeman, la puissance et l'agilité du batteur Don Moye. On découvre un étonnant bassiste, Rick Roozie et surtout un vibraphoniste Jay Hoggard, véritable révélation de ce festival.

Sun Ra le magicien

Cependant, trois orchestres ont dominé le festival. Tout d'abord Sun Ra, le magicien, le grand prêtre de la musique afro-américaine, qui a paru à deux reprises, en quartette et avec son Arkestra au grand complet pour clore le festival. Un critique français a décrit Sun Ra comme l'homme d'une seule composition intitulée « Histoire de la musique afro-américaine ». Sun Ra a prouvé qu'il était plus encore : le gar*dien de la richesse de l'art américain.* La comédie musicale, le théâtre chanté, la danse, la claquettes, le blues, le swing, le sound collectif, la musique atonale, les polyrythmies, tout cela ne semble faire qu'une seule et même chose dans la tête de Sun Ra. Tous ses musiciens, du *fidèle Hohn Gilmor*, au jeune et génial trompettiste chanteur et danseur Michael Ray, *sont* des athlètes complets du music-hall. Un spectacle émouvant, totalement mystique, qui a *surpris* un public plutôt habitué à une vision politique de la musique.

La surprise, puis la béatitude et le triomphe, voilà *ce qui nous fut offert* par deux jeunes orchestres américains. Le String trio oh New York d'abord, composé du violoniste Billy Bang, du bassiste John Lindberg, et du guitariste James Emery. Leur entente et leur cohésion éclatent en même temps que leur talent individuel. Avec chacun d'eux, on tient un authentique « défri*cheur* », un innovateur de son instrument.

Enfin le sommet de ces quatre jours : Anthony Davis, pianiste; James Newton, flûtiste, et *leur* quartette, où l'éclosion d'un nouveau langage ouvre peut-être la *voie à un nouveau chapitre* de la musique improvisée. Newton est sans aucun doute le plus grand flûtiste actuel, et il n'est de journaliste, auditeur ou producteur de disques qui ne l'ait d'emblée remarqué; Davis, lui, a réinventé le rôle de la main gauche sur le clavier (une fois de plus) et sa virtuosité est éblouissante même au pays d'Oscar Peterson et de Chick Corea.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

Danse

B... COMME BABILÉE

Kenneth Mac Millan et Maurice Béjart se partagent l'affiche du palais Garnier. « Le Chant de la terre » est entré au répertoire de l'Opéra de Paris en novembre dernier, et déjà il a perdu cette tension intérieure sans laquelle l'ouvrage se disloque, s'effiloche. La chorégraphie de *Mac Millan, très influencée* par Cranko, suppose une concentration et une grande mobilité. Jean Guizerix et Ghislaine Thesmar *sont* superbes, *mais* aucun fluide, aucune tendresse ne passent entre eux. Le corps de ballet a la *tête ailleurs, et Bernard Boucher* manque de mystère dans le rôle *du messager. La musique de Mah*ler diffuse pourtant un désespoir fondamental qu'exprimait si bien Marcia Haydée, à Stuttgart, à la création.

C'est aussi à des lieder que Richard Strauss a confié son pres*sentiment d'une fin proche.* Ils ont inspiré à Maurice Béjart — très *sensible à la voix humaine — un* ballet d'un lyrisme exacerbé : « Serait-ce la mort ? ». Un homme, à l'agonie, revit les amours de sa vie en quatre superbes adages enchaînant leurs arabesques et leurs attitudes. Quatre femmes, quatre *étoiles* : Florence Clerc, *sensuelle,* Noëlla Pontois, super-technicienne, Claude Vulpian, *racée,* Dominique Khalfouni, mystérieuse et rayonnante. *C'est son image qu'emporte*ra le moribond... Serait-ce la mort ?

Michaël Denard n'a pas un tempérament dramatique, mais par son *élégance,* sa souplesse, sa beauté, il est le plus béjartien des danseurs de l'Opéra. La présence de la cantatrice Arlette Saunders, superbe *comme Yseult, et le décor fluide* d'Alan Burrett créent un climat très wagnérien.

Pouvait-on, après une si longue *absence,* espérer le *retour du dan*seur Jean Babilée dans un des ballets où il fascina le public des années 50 ? Le voici à nouveau sur scène, énigmatique, dans « Life », mais il y a un écran entre la salle et lui, la vision de *Maurice Béjart.*

Tous deux sont de la même gé*nération, celle du studio Wacker ;* ils ont été associés à une œuvre *manquée parce que prématurée,* « la Reine verte ». Physiquement, ils ont un air de famille. Béjart n'a pas composé un ballet de « rentrée » pour Babilée ; il propose une évocation du danseur comme il l'avait fait pour « Isadora ». *Voici donc Babilée, interprète* — au second degré — d'un portrait de lui-*même.*

Cerné par un cadre *d'acier* qui *limite son espace*, il rassemble quelques morceaux épars de sa vie. Eclats fulgurants *ponctués par les* percussions de Michel Gastaud, mais qui ne se raccordent pas : une pirouette filée comme une torche, un grand jeté plané, des arrêts secs, une esquisse de barre, des pas de funambule, de somnambule. *L'intervention d'Elisabeth* Platel — la ballerine — apporte *un côté « Limelight », attendris*sant à la démonstration. *L'adage* des deux danseurs — *prenant* appui sur la structure mobile du décor — est superbe.

Et puis, à plusieurs reprises, sur *une partita de Bach,* Jean Babilée se balance au praticable. C'est la *référence imparable au « Jeune* homme et la mort », le coup au cœur aussi efficace sur le public que l'écharpe d'Isadora Duncan.

MARCELLE MICHEL.

(*) Opéra les 16 et 23 juin, à 19 h. 30 ; 6 - 11 juillet, 20 h. ; 14 juillet, 14 h. 30 (matinée gratuite) ; 19 juillet, 20 h.

Photo

Le reportage transfiguré

(Suite de la première page.)

Le livre, les deux expositions, mettent à plat ces vingt années de rapports photographiques : très peu d'images, parmi les milliers de *prises, sont restées, une centaine* seulement, toutes graves, rappelant constamment le rapport du Noir, du juif, du délinquant, du prolétaire ou du vieillard à la société. Successivement attaché à « Life », à « Vogue », reporter free-lance pour « Esquire », pour « Queen », pour « Holiday », Bruce Davidson a vraiment tout photographié, Ava Gardner et Marylin Monröe, les *réceptions mondaines*, la *mode* interstellaire, des joueurs de football, le chah d'Iran, des soutiens-gorge, *comme des lancements de* fusée. Il n'a gardé que les visages anonymes. Chaque fois qu'il s'est senti captivé par le succès, la mode ou la publicité, Bruce Davidson a fui, il a cassé ses engagements, il *est retourné à ses sources émo*tionnelles, à la veuve de Mont*martre,* au nain ou au gang de Brooklyn, il est retourné vivre avec des gens simples, des travailleurs, des êtres perdus dans des villes inhabitables.

Les photos de Bruce Davidson ne sont pas d'une netteté graphique absolue, *comme la plupart des* photographies américaines aujour*d'hui, qui semblent faire un mé*nage très strict, très névrotique dans la réalité : elles peuvent être floues, le grain peut être un peu trop gros, elles peuvent avoir été prises rapidement derrière un pare-brise, des éléments disparates peuvent entrer dans le cadre, des pieds, des morceaux de meuble, ils *ne sont jamais encombrants,* car la cible de Davidson n'est pas la perfection, c'est, au centre, la personne qu'il rencontre, c'est un regard.

Et les regards, dans ses photos, sont, au sens fort, inoubliables : souvent ils ne sont pas isolés face à l'objectif, Davidson équilibre le pouvoir de son appareil en le confrontant à plusieurs regards, qui s'atteignent ou se fuient, solidaires ou contrés. Regard de solitude, déjà très près de la mort, de la vieille femme de *Montmartre* enfermée *dans ses souvenirs,* et traversant un paysage qui continue à vivre sans *elle, sans la regarder.* Regard inquiet du Noir face au *regard buté du Blanc, où perce* presque une mauvaise conscience. *Regard d'épuisement résigné* des chineurs d'ordures, chasseurs de *rats musqués. Regard du mineur* couvert de charbon serrant son bébé *tout* blanc *dans* ses bras. Regard perdu de désir, d'une violence bientôt éteinte, des jeunes de Brooklyn. Regard profond, à jamais silencieux, des vieux juifs de la *cafétéria* du Lower East Side, rescapés des camps de concentration. Regard des Noirs américains, en cet instant suspendu où, devant l'objectif de Davidson, « ils rentrent en eux-mêmes pour regarder le monde extérieur ».

C'est l'attrait du bricolage, des révélations mystérieuses à la lumière rouge, qui a initié Bruce Davidson à la photographie, à l'âge de dix ans : *il a d'abord* pris des photos pour pouvoir les *développer. Mais ensuite, c'est* l'amour des images — celles de Cartier-Bresson, d'Eugène Smith — qui l'a rendu photographe. Il a appris la photographie à l'école, puis il l'a enseignée. On pourrait voir dans son livre, d'un reportage *à l'autre,* une histoire appliquée de la photographie, antérieure ou *à venir. Sa veuve de Montmartre* peut faire penser à Stieglitz, ses *scènes du bord de mer anglais* jouxtent celles de Tony Ray-Jones, ses photos du gang de Brooklyn ressembleront à celles de William Klein, et des « Vitelloni » de la plage d'Ostie. Mais Bruce Davidson est beaucoup plus qu'un fidèle admirateur, ou un bon enseignant : il est un des rares photographes qui parte du reportage, et qui transfigure la réalité pour lui faire *atteindre une espèce de degré de* poésie. La beauté vient toute seule, *dans cette image d'une petite fille* qui court, devant un parthénon sicilien, derrière un papillon, qui n'est peut-être qu'une tache de soleil, dans ce rapport secret entre l'image d'une petite anglaise qui va danser toute seule dans un cimetière, et *l'image toute simple,* presque mouillée, pelucheuse, d'un *cheval étendu sur un pré.*

HERVÉ GUIBERT.

★ *Photographies*, de Bruce Davidson aux Editions du Chêne (150 F).
★ Galerie Nouvel Observateur/Delpire (13, rue de l'Abbaye, Paris-6e), jusqu'au 7 juillet. et à la FNAC-Montparnasse jusqu'au 18 août.

Notes

Rock

Ian Dury au Palais des sports

Vendredi soir 8 juin, Robert Gordon ouvrait avec le guitariste Chris Spedding le concert de Ian Dury au Palais des sports. Gordon a repris toute l'imagerie du rock 'n roll des années 50 avec la « banane » qui se dresse au-dessus du front, les pantalons larges en haut et serrés *dans* le bas, les « snap-snap » dans les doigts, les trémolos et les « ouap-douap » dans la voix. Ce jeune rocker montre suffisamment de talent pour *dépasser le stade du pastiche* et se substituer à un Presley qui n'aurait pas encore fait son service militaire — celui de la légende. D'ailleurs, n'a-t-il pas signé un contrat avec *R. C. A., la compagnie du « King »*, pour aller jusqu'au bout de son rêve ?

Ian Dury faisant salle *comble* au Palais des sports, c'est peut-être, plus qu'une réussite personnelle, celle de la nouvelle vague en général et par extension, bien sûr, l'acceptation d'*idées* novatrices *dans* le domaine du rock. En obtenant deux « hits » en France, avec « Wake up and Make Love with me » et « Hit me with your Rhythm Stick », Dury a su toucher le grand public. En un premier temps, le chanteur s'est *imposé grâce à la singularité de son* expression, de ses obsessions, de ses attitudes scéniques outrées, parfois grossières, de ses textes qui illustrent avec des mots clairs les situations impromptues d'un quotidien passionné. Aujourd'hui, *sur* scène *comme sur disque, au-delà du* personnage étonnant, apparaît avec plus d'intensité une musique brillante manigancée par un groupe de six musiciens, les Blockheads, qui pratiquent une synthèse originale du rock et du funk.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Barclay.

Théâtre

« La Périchole » à Mogador

Une jeune troupe, le Théâtre de *l'unité, qui avait promené en France,* en 1975-1976, une pièce pas mauvaise appelée « Dernier Bal », monte à présent « la Périchole » à la bonne franquette, sans moyens énormes, mais bien.

L'opéra-bouffe d'Offenbach, sur un livret de Meilhac et Halévy, compte aujourd'hui cent onze ans et n'a pas pris une ride. L'alliance de fantaisie *pure et de critique sociale précise,* délicate, garde sa fraîcheur, son allant. Et dès qu'il entend les couplets sus par cœur, « O mon cher amant, je te jure », ou « Il grandira parce *qu'il est Espagnol* », *le public* vibre.

Bien sûr, nous n'avons pas, dans la troupe de l'Unité, de grands chanteurs, ou un fracassant orchestre. Mais à être jouée comme cela, presque en amateur, en famille, dans des *costumes spirituels*, avec *des* drôleries de mise en scène, cette opérette gagne presque en finesse, en fraternité.

Bravo donc à Dominique Michel (la Périchole), Emile Salvador (Piquillo), Christian Roy (Don Pedro), leurs camarades, et Michel Valmer (chef d'orchestre). Et puis le Théâtre de Mogador est beau, aéré, frais, une belle promenade pendant l'entracte.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Mogador, 20 h. 30.

Cirque

Sous un seul chapiteau

L'Association des cirques français a été créée il y a juste un an pour la défense et la promotion d'un genre qui traverse depuis des années une crise profonde, malgré le renouveau artistique entrepris à la fois par un retour à la tradition, une adaptation au monde moderne et une volonté de grand spectacle. Cette association, qui regroupe tous les grands chapiteaux et la plupart des petits, a déjà obtenu des résultats appréciables auprès des pouvoirs publics, qui ont reconnu le caractère culturel du cirque et lui ont accordé leur aide.

Aujourd'hui, l'Association des cirques français présente porte Champerret sous le chapiteau moderne et confortable des frères Bouglione un spectacle qui réunit *quelques-uns des meilleurs* éléments actuels des principaux cirques — celui des frères Bouglione, bien sûr, ceux de Jean Richard, de Pinder - Jean-Pierre Richard, d'Amar, *dirigé par* Firmin Bouglione, ainsi que du Cirque d'hiver.

L'ensemble est de très bonne qualité et le rythme est vif, cha*que artiste présentant la subs*tance de son numéro sans s'embarrasser de fioritures, mais en préservant tout ce qui fait le charme de la piste : liberté et fragilité, *poésie et imaginaire, et* le cœur gros de générosité, d'innocence, de risque et de ténacité. Parmi les principaux numéros présentés, il y a les Rodgers — couronnés au Festival du cirque de Monaco, — qui sont des virtuoses des sauts périlleux et des *doubles passages ; il y a* les marionnettes de Martin Granger, qui semblent vraiment parvenues à une sorte de vie autonome, qui ont leurs propres mouvements, *leurs propres humeurs ; il y a les* perchistes mexicains (les Kalicoas), qui vont au-delà de tous les défis ; il y a l'un des dompteurs les plus fins et au travail le plus *sophistiqué (Wolfgang Holz*mair), les ours d'Edda et Kemal, la cavalerie Bouglione et les éléphants du cirque Jean Richard dressés par Rudolf Belli.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Porte Champerret. Jusqu'au 1er juillet. Tous les jours, sauf le lundi, à 21 h. Matinées mercredi et samedi, à 15 heures ; dimanche, à 14 heures et 17 h.

Pina Bausch au Théâtre de la Ville

Le *nom* de *Pina Bausch a éclaté* brutalement dans le ciel serein de *la danse. En quelques années, elle* a fait du ballet de Wuppertal un foyer de création où se pratique une sorte d'exorcisme violent qui plonge les balletomanes dans la *plus grande perplexité.*

Née en 1940, cette Antigone *de l'Allemagne d'après-guerre* pose sur les êtres et les choses un regard *lucide et désabusé.* Sa manière de traiter les sept péchés capitaux ne ressemble en rien aux brillantes chorégraphies qu'en ont donné un Balanchine ou un Béjart.

Il faut s'attendre à être agressé, choqué, par une *mise en scène* monolithique, où la déchéance d'Anna ne procède plus d'une ambition ou d'un goût de luxe, mais de la fatalité. Elle s'inscrit dans un *réalisme formel* plein de bruit, de fureur, où le geste est l'expression *directe de la révolte,* de la peur ou du désespoir. La laideur habite les *corps comme les âmes, et le cercle* infernal des danseurs, qui se referme autour de la jeune fille, a des relents de cruauté sadique qui sent l'Allemagne nazie.

La seconde partie, plus nuancée, est construite autour de chansons et de musiques de Brecht et de Weill, tirées de la plus méconnue *de leurs œuvres, « Happy End ».* Pina Bausch a composé une suite de tableaux *parodiques* sur les illusions des femmes attachées à un modèle d'homme relevant de l'idéal bourgeois. Confrontées à la réalité masculine, elles se retrouvent *toutes dans un univers sor*dide, réduit à un ruban d'asphalte, *le trottoir des villes.*

C'est le ballet de la dérision et *du malheur :* des corps secoués de spasmes, des chants nostalgiques, *des linges épars, des filles pitoya*bles, des travestis, qui donnent un avant-goût de la violence du prochain spectacle de Wuppertal : « Barbe Bleue ». — M. M.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

■ Le premier Concours international de trompette Maurice-André, organisé par *la Ville de Paris,* a lieu du 11 au 21 juin au Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Plus de cent trompettistes venus d'Europe, des Etats-Unis, du Japon et du Canada s'affronteront devant un jury présidé par Maurice André lui-même. La compétition se divise en deux sections, une pour trompettistes solistes (quarante-sept inscrits dont seize français) et une autre pour les ensembles de cuivres (vingt-trois ensembles en compétition dont cinq français). Durant ce concours, des cours de perfectionnement de trompette seront assurés par Dizzie Gillepsie, Pierre Thibaud, Marcel Lagorce et Maurice André.

■ La Salamandre, Centre dramatique du Nord, reprend « Attention au travail » — création collective qui traite avec agressivité et humour de *l'oisiveté forcée* — à *l'Idéal, cinéma* de Tourcoing, jusqu'au 16 juin, à 20 h. 30. Relâche lundi, matinée dimanche à 16 h. 30.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart, 19 h. 30 : Ecole de danse de l'Opéra (le Bal des cadets, les Animaux modèles, Final).
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ballet Wuppertal.

Les autres salles

Artalect, 20 h. 45 : Lira ; 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Chapiteau de l'avenue de Breteuil, 21 h. 30 : Yerma.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Galerie de Nesle, 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. : Journal d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R.M. Rilke ; 22 h. 15 : les Etoiles rouges.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Nouveautés, 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Poche-Montparnases, 21 h. : le Premier.
Saint-Georges, 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Homoportrait ; 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; 23 h. 30 : 20, rue Jacob.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. : Popeck.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Campagne-Première, 20 h. 30 : A l'amour ; 22 h. 30 : B. Garcin.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emilie ; 21 h. : D. Lavanant ; 22 h. 30 : R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h. : Piaf toujours.
Le Fanal, 21 h. : le Président.
La Mirandière, 18 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. 30 : J. Aveline.
Sélénite, 20 h. 30 : J. Rougerie ; 22 h. : Despacho. — II, 21 h. : Ned Jma ; 22 h. 30 : Lune de rire.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.

Les concerts

Athénée, 21 h. : David Lively (Bach, Liszt, Bartok).
Lucernaire, 19 h. : F. Lieutaud, C. Ognibène, harpe et hautbois (Bach, Rossini, Caplet...) ; 22 h. : Ensemble Perceval (le Jeu de Robin et de Marion).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 11 juin

Sorbonne, grand amphi, 20 h. 30 : Concert dédié à Einstein, avec l'Ensemble instrumental des étudiants du Conservatoire de Paris, dir. H. Farge (Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de l'Orchestre de Paris (Schubert, Messiaen, Beethoven).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Musique de chambre, R. Milosi (Jolivet) : R. Milosi, J. Morata (Hasquenoph) : Quatuor de percussions de Paris (Saguer, Ton That Tiet). — Grand auditorium, 20 h. 30 : Cycle acousmatique INA - G.R.M., dir. C. Clapaud (Clapaud) ; L. Malec (Malec).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Quatuor Bernède (Schubert, Debussy, Ravel).
Salle Gaveau, 21 h. : B. Job, piano (Schubert, Liszt).
Salle Pleyel, 21 h. : A. Yupanqui, O. Caceres, P. Soler.
Edouard-VII, 21 h. : Ensemble des instruments électroniques de l'Itinéraire, Ensemble de l'Itinéraire, dir. P. Eotvos (Ager, Maiguashca, Murail, Ducol).
Sainte-Chapelle, 21 h. : I. et N. Gotkovsky.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : les Madrigaliers (Lejeune, Lassus...).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : M. Larrieu, D. Markovitch... (Mozart, Haydn, Schumann).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : S. Soularue-Terwilleger et L. Mallie, orgue (Duruflé, Bach, Mendelssohn...).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, J. di Donato, F. Jeanneau, P. Matté ; 22 h. 30 : Air.
Palace, 20 h. : Murray Head.
Pavillon de Paris, 20 h. : Steve Hackett.
Riverbop, 22 h. 30 : Hamss Music.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Icare).
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le Four solaire (Vos rêves et les miens).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : les Europhages.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Salomé.
Essaïon, 20 h. 30 : l'Enfer à repasser ou les Grandes Sartreuses ; 22 h. 15 : Danse de mort.
Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Groupe Sybil ; 20 h. 30 : Mascarades.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : Vers le bonheur, de M. Stiller ; 17 h., Hommage à Mary Pickford : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 19 h. : la Quatrième Alliance de dame Marguerite, de C. T. Dreyer ; 21 h. : What Price Hollywood, de G. Cukor.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
A NOUS DEUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ASHANTI (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H.Sp.
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (359-42-43).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (754-10-68).
FELICITE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67).
LES FEMMES DE 30 ANS (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 5e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : 8e (073-56-03) H Sp.
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

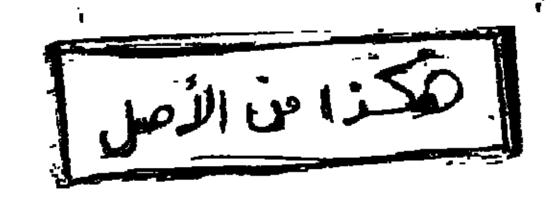
Les films nouveaux

AU BOUT DU BOUT DU BANC, film français de Peter Kassovitz. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HAMBURGER FILM SANDWICH, film américain de John Landis. — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE RENARD DE BROOKLYN, film américain d'Anthony Dawson. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VIVRE EN TOKYOCHROME, film japonais de N. Yamamura — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
PROVA D'ORCHESTRA, film italien de Federico Fellini. — V.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03)
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Montparnasse 8, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
OH MADIANA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
OLIVER'S STORY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (233-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04). H. Sp
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCK'N ROLL (It., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ROLLING STONES IN THE PARK (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SERIE NOIRE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Hollywood Bd, 9e (770-10-41), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéa, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Caméo, 9e (246-66-44).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
3e GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
UTOPIA (Fr.), 4e (278-47-86), Lucernaire, 6e (544-57-34), H. Sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sauf S., D.) ; Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 15.
LA CONCENTRATION (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.
DEHORS-DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HONEYMOON KILLERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 14 h. 15.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 20 (sauf D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h. (sauf D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 22 h., 24 h.
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), Mer., S., D. en mat.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S. 24 h.
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 heures (sauf S., D.).
UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), 12 h. 30 (sauf D.).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
UN SOIR, UN TRAIN (Belgique) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
VIDEO, le 7, à partir de 14 h., O.C. du 6e (354-70-75).
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.



Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
L'AMOUR VINT EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Diderot, 12e (343-19-29).
BARBEROUSSE (Japon., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
BELLE DE JOUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CONFIDENCE POUR CONFIDENCE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DRIVER (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
EL TOPO (Mex., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Royal-Rivoli (272-61-44).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
KING CREOLE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (326-46-51).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MAITRESSE (Fr.). Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf. mar.).
LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR (Fr.), Action République, 11e (805-51-33).
PHASE IV (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm.) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Boul'Mich., 5e (033-48-29).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A.,v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHEIK BLANC (It., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
THEOREME (It., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UN SAC DE BILLES (Fr.) Grand Pavois, 15e (554-46-85).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

Les festivals

SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Femme au portrait.
RETROSPECTIVE E. G. ROBINSON (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Little Caesar.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
JAMES BOND (v.f.), Maillot-Palace (574-10-40) : l'Espion qui m'aimait.
FELLINI (v.o.), Studios Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini Roma ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; Fifi la plume.
LUIS BUNUEL (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Nazarin.
FILM MUSICAL (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Woodstock ; Godspell ; King Creole.
LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34) : les Conscrits.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) : Dessins animés Tex Avery (v.o.) : Au long de la rivière Fango ; le Graphique de Boscop.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : les Damnés ; Au-delà du bien et du mal ; A bout de souffle ; Taxi Driver ; Salo.
LA BOITE A FILM, 17e (574-51-50) (v.o.), I : Klute ; le Lauréat ; Easy Rider ; Flesh Gordon ; Bonnie and Clyde ; Phantom of the Paradise. — II : Rollerball ; Mort à Venise ; Music Lovers ; les Yeux de Laura Mars.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I : Ivan le Terrible ; le Dernier Tango à Paris ; Ma femme est une sorcière. — II : la Chevauchée fantastique ; Portrait d'une enfant déchue ; le Troisième Homme ; Easy Rider ; Pierrot le Fou.

PRESSE

LES COMPTES DU « MONDE » EN 1978

Le 31 mai 1979 s'est tenue l'assemblée générale ordinaire *annuelle des associés de la S.A.R.L. « le Monde »*, qui a approuvé les comptes de l'exercice 1978. Ceux-ci font ressortir un bénéfice net de 582 437,82 francs, après dotation aux *amortissements et provisions* de 7 909 642,82 francs.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1978

ACTIF		PASSIF	
Frais d'établissement	2 244 013,12	Capital	300 000,00
Immeubles	54 807 990,49	Réserve légale	30 000,00
Installations	78 941 842,26	*Réserve générale*	4 738 591,86
Matériel et mobilier	50 906 230,95	Réserve de réévaluation	466 224,44
Immobilisations incorporelles	2 322 100,00	Réserve spéciale	280 996,09
Immobilisations en cours	1 321 952,72	*Ecart de réévaluation*	27 741 427,00
Participation à la construction	5 148 869,84	Amortissements exceptionnels	47 100 689,29
Valeurs engagées	5 248 902,19	Amortissements	100 541 832,41
Stocks et travaux en cours	4 369 000,76	Provisions	11 749 219,46
Débiteurs divers	48 739 283,72	Dettes à long et moyen terme	4 200 000,00
Disponible	8 772 976,79	Abonnements à servir	24 111 062,19
		Créditeurs divers	50 000 682,28
		Bénéfice net 1978	582 437,82
	271 823 162,84		271 823 162,84

COMPTE D'EXPLOITATION 1978

PRODUITS		CHARGES	
« Le Monde »		Traitements et salaires	130 295 319,10
Abonnements	37 510 766,82	*Charges sociales*	38 851 539,21
Ventes	159 973 490,77	Papier	55 669 943,[illegible]0
Publicité	175 718 205,14	Courtages et frais de publicité	34 245 355,41
Droits de reproduction	1 047 357,90	*Frais de vente*	83 877 495,98
Vieux *papiers*	739 293,99	P.T.T.	11 099 102,01
Produits divers	164 414,81	Autres charges d'exploitation	24 081 109,38
	375 151 529,43	*Frais généraux*	13 061 001,69
Autres activités		Impôts et taxes	1 090 976,55
Sélection hebdomadaire	3 092 018,31		392 071 843,23
Weekly Selection	7 686,49	*Marge brute d'exploitation*	8 492 080,64
Monde diplomatique	5 870 499,19		
Monde des philatél.	2 573 553,45		
Doss. et Documents.	6 877 479,42		
Monde de l'éducat.	6 522 832,43		
Travaux imprimerie	237 874,92		
Recettes et profits divers	230 450,23		
	400 563 923,87		400 563 923,87

Après une médiocre année *1977*, « le Monde » a connu un meilleur exercice en 1978. Le chiffre d'affaires de la diffusion s'est accru de 15,4 % pour une vente moyenne quotidienne de *437 815* exemplaires contre *428 758* en *1977*, soit + 2,1 %.

Le lignage de la publicité a diminué de 1,5 % avec, en revanche, une augmentation de recettes de 10,2 %.

Le numéro « moyen » du « Monde » en 1978 comptait *34 pages, dont 21,5 de rédaction et 12,5 de publicité. Son* coût unitaire (fabrication, rédaction, frais généraux) s'est élevé à 163,5 centimes et il a rapporté en recette nette *(diffusion et publicité) 169 centimes. La marge brute n*'est que de 5,5 centimes par exemplaire.

L'ensemble des produits (plus de 400 millions, hors T.V.A. en tenant compte de toutes les publications) s'est accru de 12,6 %. Les dépenses n'ayant progressé que de 10,2 %, la marge d'exploitation permet, à l'inverse de 1977, d'assurer normalement les amortissements et les provisions.

Les publications hebdomadaires et mensuelles ont contribué pour plus de 2 millions au bénéfice brut. La diffusion de la « Sélection hebdomadaire » est de 30 000 exemplaires par numéro, celle du « Monde des philatélistes » de 33 000, comme en 1977. « Le Monde diplomatique », avec 73 000 exemplaires contre 72 000, et « le Monde de l'éducation », avec 83 000 contre 80 000 exemplaires, sont en léger progrès.

La présentation du bilan a été modifiée, d'une part en raison de la réévaluation pratiquée en 1978 selon les normes *légales, et d'autre part en vertu de l'application du nouveau* plan comptable. C'est ainsi que figurent au passif une réserve dite « écart de réévaluation » qui atteint près de *28 millions et un poste d' « amortissements exceptionnels »* de 47 millions qui représente l'affectation des provisions particulières à la presse (article 39 bis du C.G.I.) aux amor*tissements excédentaires.*

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue également le 31 mai, a prolongé le mandat de M. Jacques Fauvet comme gérant directeur des publications, porté le capital de 300 000 francs à 500 000 francs par incorporation de réserves et modifié l'article 20 des statuts qui fixe la nouvelle composition du conseil de surveillance : le président, M. François Simon, et deux représentants de la Société des rédacteurs, le président, M. Georges Saadi, et un représentant de la Société des cadres, le président, Mme Bernadette Santiano, et un représentant de la *Société* des employés, et trois représentants des associés porteurs de parts A (personnes physiques) : MM. Hubert Beuve-Méry, François Michel et Michel Houssin. Le conseil est présidé de droit par le président de la Société des rédacteurs.

PATRIMOINE

VERS UN STATUT POUR LES DEMEURES HISTORIQUES PRIVÉES

A l'occasion de l'assemblée générale des « Vieilles maisons françaises » (*association* de sauvegarde du patrimoine bâti historique), qui s'est tenue le 8 juin au château de Maisons-Laffitte (Yvelines), M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a défini les grandes lignes d'un statut du patrimoine historique privé qu'il doit soumettre à l'Assemblée nationale.

Depuis longtemps, les propriétaires de demeures historiques cherchent à obtenir des facilités fiscales, notamment pour les successions et les travaux de réfection. « *Il faut clairement proclamer*, a déclaré M. Lecat, *que la vocation des monuments qui constituent le patrimoine français n'est pas qu'ils soient à plus ou moins long terme, gérés par la puissance publique, les collectivités locales, la région ou la commune. Mais cette reconnaissance d'un domaine privé doit s'accompagner, pour ceux qui possèdent une part du patrimoine historique de la France, de la nécessité de donner aux monuments qu'ils continueront d'habiter une utilisation générale.* » Notamment, a précisé le ministre, de les *ouvrir* à la visite, de recevoir éventuellement des congrès, ou *bien de servir, l'été, de cadre* à une manifestation théâtrale ou musicale.

La préparation de ce statut du patrimoine privé historique a commencé par des négociations interministérielles, en particulier avec le ministre des finances et celui du budget.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 11 JUIN

CHAINE I : TF 1

17 h. 55, TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, *Spécial élections européennes* ; 21 h., FILM : UN CAVE, de G. Grangier (1972), avec C. Brasseur, A. Weber, H. Garcin, M. Keller, P. Tornade, P. Le Person (rediff.).

Un petit truand apparemment sans envergure prend la succession d'un dangereux truand évadé, dont tout le monde ignore la mort.

Un scénario astucieux, une mise en scène de bonne confection et une remarquable interprétation de Claude Brasseur.

22 h. 40, Dialogue pour un portrait : Claude Brasseur.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial élections européennes (avec Europe 1) ; 21 h. 40, Variétés : Paroles et musique, de G. Delaroche et G. Bontempelli ; 22 h. 40, Zig-Zag : La petite reine qui s'affiche.

Une balade imaginaire dans la préparation d'une exposition au Musée de l'affiche.

23 h. 10, Journal.



CHAINE III : FR 3

18 h. 40, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Maria-Ina Bergeron ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : NE NOUS FACHONS PAS, de G. Lautner (1965), avec L. Ventura, J. Lefebvre, M. Darc, M. Constantin, T. Dugan (rediff.).

Un ancien truand honnêtement établi sur la Côte d'Azur et son meilleur ami s'attirent un tas d'ennuis en essayant de récupérer une créance auprès d'un bookmaker minable.

Une parodie de série noire excellement conduite jusqu'à la dérision et dont la véritable vedette est Jean Lefebvre en tête-à-gifles.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Présence des arts : L'atelier Lacourière ;

20 h., « Le Convive de pierre », de Pouchkine ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Victor Hugo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 02, En direct de FR 3 - Alsace, kiosque ; 19 h. 05, Jazz.

20 h., En direct de FR 3 - Alsace : scènes alsaciennes ; 20 h. 30, En direct du Palais des congrès à Strasbourg... Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant : « Symphonie n° 10 » (Mahler).

22 h. 35, Ouvert la nuit sur l'Alsace : Musique classique, de jazz et de folk.

MARDI 12 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. Feuilleton : les Aventures de David Balfour, d'après R.-L. Stevenson, réal. J.-P. Decourt. Avec E. Belle, D. McCallum, A. Landry, P. Magee, etc. Adapt. W. Ulbricht et P. Graham.

Premier épisode d'un feuilleton historique qui se situe en Ecosse en 1751. Le prince Charles Edward Stuart n'a pas réussi à reconquérir la couronne d'Ecosse et d'Angleterre. Les Campbells — qui ont été des partisans des Anglais — essayent de faire régner l'ordre...

22 h. 5, Documentaire : Mon quartier, c'est ma vie, d'H. Knapp. (II. — L'Arlequin ou l'auberge espagnole).

Cette émission d'Hubert Knapps montre, à travers l'exemple de la ville nouvelle de Grenoble-Echirolles, où en est le grand profit utopique et généreux « changer la vie ». Une enquête passionnante.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

Christa ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page *spéciale* ; 13 h. 50, *Feuilleton : Bonjour* Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Devenir vétérinaire) ; 15 h., Série : Les incorruptibles ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur...

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; *19 h. 45, Top-club (Eric Charden) ; 20 h., Journal.*

23 h. 30, Journal.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, FILM : Z, de Costa-Gavras (1968), avec Y. Montand, I. Papas, J.-L. Trintignant, J. Perrin, F. Périer, C. Denner, P. Dux, J. Guiomar, B. Fresson. (R.)

Dans un pays d'Europe au régime faussement démocratique, un député de l'opposition meurt d'un accident, à la suite d'un meeting. Un jeune juge d'instruction mène une enquête et découvre qu'il s'agit d'un assassinat organisé par la police.

D'après le roman d'un écrivain grec en exil, l'autopsie d'un crime politique qui eut lieu en Grèce avant le coup d'Etat des « colonels ». Un grand film politique à l'usage du grand public.

Vers 22 h., Débat : La démocratie toujours menacée ?

Avec MM. G. Monnerville, ancien président du Sénat ; T. Hammarberg, secrétaire général d'Amnesty International ; Casamayor, conseiller à la cour d'appel de Paris.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association contre la peine de mort ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : *LE FILS* DU DESERT, de J. Ford (1948), avec J. Wayne, P. Armandariz, H. Carey Jr, W. Bond, M. Marsh, M. Natwick. (Rediffusion.)

Trois hors-la-loi pourchassés recueillent dans le désert de l'Arizona, l'enfant nouveau-né d'une femme expirante. Ils décident de le sauver.

L'un des plus beaux films de John Ford, et des moins connus. Un western pétri de symboles bibliques.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Cueillir sa vie ; à 8 h. 32, *Cinéma et* ethnologie ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, Matinée des autres : la symbolique du serpent dans la civilisation hindoue ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : Bernard Dort ; *11 h., Société internationale de musique* contemporaine : Dent, Schoenberg, Koering (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Le jour se lève à Rhodes », de S. Fasquelle ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : la sécurité aérienne ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, La science au service de l'art : peinture révélée ;

20 h., Dialogues... E. Le Roy Ladurie et L. Sfez : le scribe dans la cité ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : I. Stoianova ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h., Page spéciale ; 9 h., Le matin *des musiciens* : l'orgue ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Phonographe blues ;

13 h., Les anniversaires du jour : Chausson ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : Strauss, Chaplin-Wilson, Eichinger ; 14 h. 35, Musique-France-Plus : Vaillant ; 16 h., Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 19 h. 55, Jazz ;

20 h., Royaume de la musique ; 20 h. 30, Récital de piano : Valses nobles et sentimentales » (Ravel) ; « Sonate n° 7 en ré majeur » ; « Sonate Clair de Lune » (Beethoven), par C. Halffer ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Casamayor en toute liberté ; 1 h., Jazz pastel.

MÉDECINE

La convention de 1977 entre les dentistes et la Sécurité sociale est annulée par le Conseil d'État

La convention provisoire de juillet à décembre 1977, puis la convention définitive à partir de mars 1978 entre la Confédération nationale des syndicats dentaires (C.N.S.D.) et les caisses de Sécurité sociale, avaient suscité de violentes oppositions au sein de la profession. La Fédération des chirurgiens-dentistes de France (F.C.D.F.), créée en 1975 et affirmant réunir sept mille praticiens, avait déposé auprès du Conseil d'Etat deux requêtes pour *demander* l'annulation de *ces* textes.

Le motif allégué par ce syndicat, dont la représentativité n'avait pas été reconnue, était l'absence d'enquête de représentativité avant l'établissement de ces deux conventions, alors même qu'une loi en 1975 prévoyait une telle procédure. En fait, la raison de fond tient à l'hostilité de ces chirurgiens-dentistes à l'établissement par la convention, pour les praticiens non conventionnés, d'un tarif d'autorité qui prévoyait des remboursements symboliques.

Or, le Conseil d'Etat vient de donner partiellement raison à la F.C.D.F. en annulant par un ar*rêt du 25 mai 1979 l'arrêté minis*tériel approuvant la convention provisoire de la fin de 1977. La raison avancée par le juge administratif est l'absence, malgré les textes, d'enquête préalable de représentativité.

L'enquête qui sera menée dans les semaines à venir devrait sans doute reconnaître une réelle représentativité à la F.C.D.F., malgré l'érosion des effectifs que ce syndicat connaît actuellement. Pourtant, rien n'empêchera demain les caisses de Sécurité sociale de signer à nouveau une convention avec la seule C.N.S.D., *qui représente l'immense majorité* des chirurgiens-dentistes : ce texte, en effet, peut n'être signé que par un seul des syndicats jugés représentatifs.

L'existence d'une minorité de chirurgiens-dentistes revendiquant en clair une totale liberté des prix ne saurait être considérée comme un facteur négligeable. En effet, pas plus demain qu'aujourd'hui, certains d'entre eux ne respecteront les tarifs conventionnés. Ils font donc peser sur les malades des charges financières particulièrement lourdes, notamment dans les villes comme Paris, où ils sont largement représentés. Enfin, le refus par quelques-uns de jouer le jeu conventionnel risque de nuire à l'image dans l'opinion de l'ensemble de la profession. — N. B.



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 407



HORIZONTALEMENT

I. Souvent triste quand elle est qualifiée de jolie. — II. Prendre la moitié. — III. Est à peine couvert par la *culotte* ; Peut trancher quand elle est blanche. — IV. On y met tout ce qui est piquant ; Il faut monter pour y participer. — V. Arme ; Pas exposées. — VI. Futur qui évoque un déplacement ; Article arabe. — VII. Préfèrent généralement le galop à la marche. — VIII. Ont une attitude très prévenante. — IX. Où il n'y a rien à ajouter ; Participe qui implique qu'il y a eu un trait ; Souvent traité de paresseux. — X. Peut faire le travail d'un Chinois. — XI. D'un auxiliaire ; Pas timbré.

VERTICALEMENT

1. Peut donner l'impression de baigner dans les huiles. — 2. Nom qu'on peut donner à ce qui est piquant ; Se laissa tenter. — 3. Peuvent désigner l'ensemble des légumes. — 4. Passe à l'exécution ; Principe d'action pour les psychanalystes. — 5. Valent cent quand ils sont rassemblés ; Crieras comme un innocent. — 6. Nom de roi ; Où il y a donc du bruit. — 7. Capable de nous faire pleurer ; Dans le vent. — 8. Utile quand on veut repasser ; Peuvent outrager. — 9. Utiles pour ceux qui veulent se mesurer ; Coupée comme le charme.

Solution du problème n° 2 406

Horizontalement

I. Illisible. — II. Main ; Nain. — III. Présent. — IV. Edredon. — V. Ro ; Recalé. — VI. Tiré ; Or. — VII. Irisent. — VIII. Nec ; Ut ; Al. — *IX. Haleine.* — X. Nièce ; Les. — XI. Tés ; Reste.

Verticalement

1. Impertinent. — 2. Lardoire ; Ie. — 3. Lier ; Riches. — 4. Insérés ; AC. — 5. Ede ; Euler. — 6. *Innocente.* — 7. Batna ; Ils. — 8. Li ; Lô ; Anet. — 9. Entier ; Lésé.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 juin à 0 heure et le mardi 12 juin à 24 heures :

La France restera sous l'influence de masses d'air humide et instable.

Mardi 12 *juin*, sur l'ensemble du pays, le temps restera assez chaud et orageux. Les nuages donnant des pluies seront plus abondants le matin sur nos régions de l'Est et du Nord-Est, puis sur le Nord-Ouest et le Nord l'après-midi et le soir.

Le lundi 11 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,1 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juin ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 27 et 13 degrés ; Biarritz, 19 et 15 ; Bordeaux, 24 et 14 ; Brest, 23 et 12 ; Caen, 17 et 11 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 26 et 15, Dijon, 24 et 15 ; Grenoble, 26 et 16 ; Lille, 20 et 14 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille, 27 et 17 ; Nancy, 28 et 14 ; Nantes, 30 et 14 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 20 et 15 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 25 et 19 ; Rennes, 20 et 15 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Tours, 22 et 14 ; Toulouse, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 17 degrés ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 28 et 19, Berlin, 18 et 8 ; Bonn, 25 et 16 ; Bruxelles, 21 et 15 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 15 et 8 ; Genève, 24 et 14 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 18 et 10 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 22 et 11 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 27 et 19 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 28 et 15 ; Stockholm, 18 et 10.

Circulation

● *Abonnement de stationnement pour les V.R.P. à Paris.* — Les voyageurs, représentants et placiers (V.R.P.) de la région Ile-de-France *pourront désormais* stationner sur les emplacements payants des voies publiques à Paris en acquittant un abonnement annuel de 400 francs. L'arrêté créant cet abonnement a été publié par le Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris le 31 mai.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 juin 1979 :

DES DECRETS

● Relatif au régime financier des caisses d'épargne des territoires d'outre-mer ;

● Portant attribution d'une indemnité de responsabilité de direction d'établissement à certains personnels de direction des établissements relevant du ministère de l'éducation.

Association

● *L'association France-Bruxelles-Wallonie*, qui se donne *pour objectif de « mieux faire connaître aux Français leurs voisins francophones »* et de *« renforcer les liens avec la Wallonie et Bruxelles »*, a tenu son assemblée *générale constitutive* à *son* siège (1), mardi 5 juin, et élu un bureau présidé par M. Jacques Benet.

(1) 65, boulevard des Invalides, 75007 Paris.

PÊCHE

AU CONGRÈS DES FÉDÉRATIONS DU BASSIN DU RHONE

Pollution, micro-centrales et droits des riverains

De notre correspondant

Besançon. — L'Union des fédérations de pêche et de pisciculture du bassin du *Rhône et des fleuves côtiers* méditerranéens, qui groupe vingt-quatre fédérations départementales d'associations de pêcheurs à la ligne du Territoire de Belfort à la Corse, a tenu son congrès à Besançon.

Comme à l'ordinaire, les fédérations concernées, qui représentent environ un million de pêcheurs (soit le cinquième du total des prati*quants français*), avaient apporté dans leurs « filoches » quantité de ces vœux qui souvent se répètent d'année en année.

C'est ainsi que l'Union nationale des *sociétés* de pêche, qui a la charge d'examiner ces vœux et de les répercuter à qui de droit, sera saisie d'une demande visant à contingenter les prises de *salmonidés* et *principalement* de la truite, soit par la limitation du nombre de prises journalières par pêcheur, soit par l'augmentation des jours de fermeture. Par ailleurs, *l'installation de micro-*centrales électriques soulève l'inquiétude des pêcheurs, qui reprochent à ce matériel de réduire le débit des cours d'eau et d'en augmenter la température. A ce propos, le Comité national de l'eau est intervenu pour que les recherches entreprises par le ministère de l'industrie, lequel se *proposait* de faire *l'inventaire* de quatre-vingt-dix mille points susceptibles d'accueillir de telles installations, dont on attendrait qu'elles fournissent un pour cent des besoins en énergie électrique en 1983, soient suspendues.

La fédération des *Alpes-Maritimes* notamment a relevé dans son département plusieurs cas où les normes fixées pour le débit utile à la vie piscicole n'avaient pas été respectées par les exploitants des microcentrales. M. Choulet, *secrétaire général* du Conseil supérieur de la pêche, a, à ce propos, indiqué que ses services pourraient fournir des appareils de contrôle aux fédérations *qui en feraient la demande*. Mais la solution préconisée au cours du congrès consisterait à imposer aux fabricants de microcentrales de doter leurs appareils d'instru*ments de mesure permettant* un contrôle permanent.

Le camping sauvage, qui, lorsqu'il est toléré par le propriétaire d'un terrain riverain d'un cours d'eau, contribue, selon les pêcheurs, à la pollution des rivières, les campeurs sauvages étant censés y déverser leurs détritus, et, lorsqu'il est interdit, s'accompagne souvent d'une interdiction générale de pénétrer sur le *terrain, laquelle s'étend par conséquent* aux pêcheurs, a également fait l'objet d'un vœu. La fédération du Gard demande que le camping sauvage soit purement et simplement interdit. *Mais il* semble qu'on soit là *en présence* d'une question touchant à la limitation du droit de propriété.

Il *en* serait de même, ainsi que l'a noté M. Michel Martini, président de l'Union nationale des fédérations de pêche et de pisciculture, si les pêcheurs tentaient *de s'opposer à l'appropriation* des rives par les particuliers qui s'y réservent la faculté de pêcher. Ce problème, qui « est d'une acuité aiguë pour le Conseil national de *l'eau »*, *selon M. Brachet*, représentant le ministre de l'agriculture, est néanmoins étudié par un groupe de travail, qui livrera ses conclusions à la fin de l'année. *M. Tourrain, député* R.P.R. du Doubs, qui aurait au demeurant l'appui des autres parlementaires de ce département, a décidé de déposer une proposition de loi à *ce sujet*.

Retrait du marché des produits chimiques agricoles nocifs, interdiction des exploitations de gravières, non-rétrocession des *droits de pêche détenus par* l'Etat sur des rivières du domaine public aux syndicats d'aménagement des rivières ou aux collectivités locales, obligation de *consulter* les *associations* de pêche lors de l'élaboration de projets de travaux sur les cours d'eau, interdiction de créer des enclos piscicoles à proximité des rivières de première catégorie, abaissement de seize à quatorze ans de l'âge au-dessous duquel le pêcheur est exonéré des taxes piscicoles : voilà qui complète un catalogue de revendications particulièrement étendu, visant dans l'ensemble à promouvoir une extension d'une réglementation déjà bien fournie et que le trop petit nombre de gardes ne permet pas toujours de faire respecter.

« On aimerait bien, a répondu M. Choulet à plusieurs intervenants, *parvenir à doubler le nombre des gardes dans une dizaine d'années, mais on ne peut aller très vite, car l'augmentation des charges conduit à une augmentation des taxes. Or, l'expérience montre que, lorsque les taxes augmentent, beaucoup vont à la pêche sans les payer »*, encourant évidemment le risque *de se faire « prendre »* par le garde. Il est vrai qu'en raison du faible nombre de ces surveillants le risque est mince.

Cercle vicieux : une taxe « à hauteur du permis de chasser » permettrait-elle de payer suffi*samment de gardes pour que* le risque encouru par les fraudeurs les dissuade de frauder ? Mais seraient-ils assez « mordus » pour continuer à tremper leur fil dans l'eau *sans* pêcher... contre le règlement ?

CLAUDE FABERT.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur sais. imm. au Pal. de Justice à Paris, jeudi 21 juin 1979, 14 h.

PARIS (18e) - 11, rue des POISSONNIERS

1er lot : CAVES - MISE A PRIX : 5.000 FRANCS (sous-sol)
2e lot : SALLE DE CINÉMA - M. A P. : 70.000 F et dépendanc. rez-de-chauss.
3e lot : STUDIO - MISE A PRIX : 30.000 FRANCS (1er étage)
4e lot : STUDIO - MISE A PRIX : 25.000 FRANCS (2e étage)
5e lot : APPARTEMENT - MISE A PRIX : 30.000 F (2e étage)
6e lot : STUDIO - MISE A PRIX : 25.000 FRANCS (3e étage)
7e lot : APPARTEMENT - MISE A PRIX : 20.000 F (3e étage)
8e lot : APPARTEMENTS - MISE A PRIX : 50.000 F (4e étage)

S'adr. Me W. DRIGUEZ, avocat à Paris (8e), 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, tél. 225-13-30.

VENTE Pal. de Just. à Nanterre, mercredi 27 juin 1979, à 14 heures.

PROPRIÉTÉ VILLE-D'AVRAY (92) Avenue LEGEAY, n° 6, anciennement n° 2, comprenant : PAVILLON et JARDIN. **Mise à Prix : 200.000 F** - S'adr. : Sté Y. BODIN - Ph. LUCET, A. GENTY avocats à Paris (8e), 15, pl. de la Madeleine.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, le *MERCREDI 27 JUIN 1979*, à 14 heures - EN UN LOT

UN PAVILLON DE 6 PIÈCES Ppales à ASNIÈRES (92)

3, rue Trouillet-Darel

M. à P. : 150.000 F S'adresser à Me Guy BOUDRIOT, avocat à Paris (8e), 53, bd Malesherbes, 522-04-36 ; et à ts avoc. pr. les Trib. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil, Versailles.

ADJUDICATION - VILLE DE PARIS
Chambre des Notaires de PARIS - MARDI 26 JUIN 1979 à 14 h. 30

UN TERRAIN DE 8.864 m2 - LIBRE

39-53, bd GALLIENI - VILLENEUVE-LA-GARENNE (92)

CONSTRUCTIBLE POUR ACTIVITÉ INDUSTRIELLE OU BUREAUX
C.O.S. 6 m3/m2 ou 1,60 - Usage habitation exclu

MISE A PRIX : 1.772.800 FRANCS

PAIEMENT COMPTANT - Consignat. pour enchérir 531.840 F chèque cert.
Me BONNEL, notaire, 79, bd Malesherbes, PARIS (8e) - 296-16-08.

A VENDRE

ANJOU - COTEAUX LAYON
BELLE PROPRIÉTÉ

Entièrement rénovée. R.-de-ch. : hall d'entrée (32 m2), gd séj. (40 m2), petits salons (25 m2 et 16 m2), cuisine aménagée (16 m2), arrière-cuis. (8 m2).

1er ét. : gd palier avec mezzanine, 4 ch. (16 m2, 16 m2, 20 m2, 24 m2), cabinet de toilette-douche (5 m2), salle de bains (8 m2). Jard. 1 ha, avec dépendances (655 m2), pouvant convenir à tous usages.

PRIX : 100 U

Pr ts rens. s'adr. Me MEIGNAN, not. au Mesnil-en-Vallée (49410) Tél. (16-41) 41-22-06

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication les 20 et 21 juin 1979 à 14 h. 30, 17, r. Scribe à Paris (9e) Salle des Ventes

BEAUX BIJOUX

anciens et modernes
BAGUES avec brillants, saphirs, émeraude et rubis.
MONTRES Cartier, Boucheron, Jaeger-Lecoultre, Omega et Rolex.

IMPORTANTS BRACELETS

Montres de col - Sautoirs - Colliers - Boucles d'oreilles - Ceinture or - Alliances brillants - Clefs de Tavernier avec date et phases de la lune.
BRIQUETS Cartier, Dupont et Dunhill.

VISITES : le 19 juin 1979 de 14 h. 30 à 16 h. 30 et le matin de chaque vente de 9 h. 30 à 11 h. 30.

RENSEIGNEMENTS : D.N.I.D., 17, r. Scribe, 75436 PARIS Cedex 09 (Tél. : 266-93-46, poste 367).

VENTE SUR CONVERSION DE SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A LISIEUX (14), LE JEUDI 21 JUIN 1979, A 9 HEURES

PROPRIÉTÉ sise à TROUVILLE

138, boulevard d'Hautpoul et avenue des Pins
Contenance 14 A 22 CA - Comprenant : sous-sol, cave ; rez-de-chaussée, hall, salle à manger, salon, cab. toilette, vestibule, W.-C., cuisine ; 1er ét., deux grandes chambres dont une avec cabinet toilette, une petite chambre, salle de bains et W.-C. ; 2e étage, deux chambres, une chambre de bonne - Grenier - Chauffage central - Téléphone - Garage - Jardin

LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 600.000 F

Pour visiter tél. à Me DALIGAULT, huissier à TROUVILLE, tél. 88-02-63. Pour renseignem. Mes DEGRENNE et PIRO, tél. 62-08-42 ; Mes FOURNIER-LAMY et ADELINE, tél. 62-00-45, avocats à LISIEUX.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 21 juin 1979, à 14 heures
EN DIX LOTS

4 STUDIOS - 1 APPARTEMENT - 5 CAVES

dépendant de l'immeuble sis à PARIS (11e),

21, et 23, boulevard Richard-Lenoir

et 25 bis et 27, RUE SAINT-SABIN
MISES A PRIX :

1er LOT : STUDIO au 2e étage MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
2e LOT : STUDIO au 2e étage MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
3e LOT : APPART. de 2 p. au 8e ét. MISE A PRIX : 75.000 FRANCS
4e LOT : STUDIO au 9e étage MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
5e LOT : STUDIO au 10e étage MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
Pour les 6e, 7e, 8e, 9e et 10e LOTS MISES A PRIX : 1.000 F chaque

S'adresser pour renseignements à Me Georges PROS, avocat à PARIS, 30-32, rue de Fleurus (tél. 222-27-31) ; au greffe des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Paris ; et à tous avocats exerçant près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 28 juin 1979, à 14 heures,
EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT SIS A PARIS (8e)

DÉPENDANT DE L'IMMEUBLE 97, bd Malesherbes, et 14, rue Vezelay. Au 4e étage, comprenant : un hall d'entrée et une pièce sur cour, une cuisine, un débarras et une petite pièce à la suite, couloir, w.-c. et cabinet de toilette - Une CHAMBRE DE BONNE au 6e étage.

MISE A PRIX : 250.000 FRANCS

S'adresser à Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, boulevard Haussmann, à Paris (8e), et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande *Instance de Paris*, Bobigny, Créteil et Nanterre - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE SUR SURENCHERE AU PALAIS DE JUSTICE D'EVRY-CORBEIL, LE MARDI 19 JUIN 1979, à 14 HEURES

PAVILLON à BURES-SUR-YVETTE

(ESSONNE)

3, avenue Kléber - MISE A PRIX : 617.100 F

S'adresser à Me SOULIE, avocat à 91400 ORSAY, 8, rue de Chartres, tél. 928-49-72.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE A NANTERRE, AU PALAIS DE JUSTICE, 179-191, avenue Joliot-Curie, le *MERCREDI 20 JUIN 1979, à 14 heures*

UNE PROPRIÉTÉ sise à CHAVILLE

(Hauts-de-Seine)

1748, avenue Roger-Salengro

comprenant 3 Bâtiments

MISE A PRIX : 600.000 F

Pour tous renseignements s'adresser à Me JOHANET, avocat à Versailles, 21, rue des Etats-Généraux, tél. 950-03-28.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A VERSAILLES (78), LE MERCREDI 20 JUIN 1979, A 10 HEURES

UN ÉTABLISSEMENT D'ENTRAINEMENT

sis à

MAISONS-LAFFITTE (78) - 1, avenue Malesherbes

64 BOXES - 3 SELLERIES - GRENOTARIENS - 2 APPART. de 3 Pces
Bureau - Cabinet de toilette - Grenier - Superficie 3.214 m2

MISE A PRIX : 350.000 FRANCS

S'adresser à Me RAVIART, avocat poursuivant, 13 bis, avenue de Saint-Cloud à VERSAILLES, tél. 950-08-12.

VENTE aux ENCHERES PUBLIQUES, le lundi 18 juin, à 14 h. 15, avec continuation le mardi 19 juin à 10 h. 15, à la BOURSE DU COMMERCE DE PARIS (salles des Courtiers Assermentés), rue de Viarmes (près de la rue du Louvre) 75001 PARIS - Métro Louvre.

ENVIRON 15.000 BOUTEILLES

GRANDS VINS de BORDEAUX et BOURGOGNE

CHATEAU MARGAUX - LATOUR - AUSONE - PAVIE - TROTTEVIEILLE CHEVAL BLANC - HAUT BRION - LAFITTE - RAUSAN GASSIES PICHON - LONGUEVILLE - MONTROSE - GRUAUD LAROSE - LEOVILLE LAS CASES - LUHART MILON - TALBOT - YQUEM etc. — GRANDS ECHEZEAUX - ROMANEE CONTI - ALOXE CORTON - CHARMES CHAMBERTIN - HOSPICES DE BEAUNE - CHAMBOLLES MUSIGNY RICHEBOURG - CORTON CHARLEMAGNE, etc. — DIVERS MILLESIMES, notamment : 1909, 1914, 1916, 1919, 1920, 1923, 1933, 1935, 1939, 1942, 1943, 1945, 1952, 1957, 1961, 1962, 1964, 1966, 1969, 1971, 1972, 1978. — MARCHANDISES DEPOSEES et VISIBLES : le VENDREDI 15 JUIN, de 9 h. à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. 30, le SAMEDI 16 JUIN, de 9 h. à 11 h. 45 et le LUNDI 18 JUIN, de 9 h. à 11 h. 45, dans les Chais 13-15, rue de Mâcon, 75012 PARIS - BERCY - Frais 4 % - Etude de Maître Jacques VENISSE, Courtier de Marchandises Assermenté au Tribunal de Commerce de Paris, 12, rue Gît-le-Cœur, 75006 PARIS - Tél. : 634-10-70, assisté de M. A. MARATIER, Expert près la Cour d'Appel et M. C. MARATIER, Expert, 61, rue du Port-de-Bercy, 75012 PARIS - Tél. : 343-67-87.

Mes G. JOST et J. NICKLES, not. ass., 67000 STRASBOURG, 20, place Broglie, tél. (16-88) 32-42-20 - VENTE par ADJ. publique à STRASBOURG, le JEUDI 28 JUIN 1979 à 15 heures, en l'étude, d'un

BEL IMMEUBLE RÉSIDENTIEL A RÉNOVER

avec dépendances

situation exceptionnelle Centre STRASBOURG

Proximité Palais du Rhin

Conviendrait pour siège de société, représent. consulaire ou commerciale.
Surface globale propriété : environ 1.235 m2.
Surface exploitable : environ 1.400 m2 sur trois niveaux.
Renseignements et visites : s'adresser à l'étude.

VENTE AU PAL. JUST. NANTERRE le mercredi 27 juin 1979 à 14 heures EN UN LOT

APPARTEMENTS *2 PIECES PPALES* Cte 50 m2

dépendant d'un ensemble immobilier

SIS à BOIS-COLOMBES (92)

227, avenue d'Argenteuil, et 86, avenue *Charles-de-Gaulle*
Formant le lot n° 4 du règl. de copr.
MISE A PRIX : 30.000 F

S'adresser à 1) Me Roger ENNEQUIN, avocat à PARIS (16e), 16, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Tél. : 720-84-66). 3) *A tous les avocats* près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

VTE AUX ENCHERES PUBLIQ., en l'Et. de Mes COURTIER, Notaire ass. 47, bd Jean-Rose à 77100 MEAUX, le JEUDI 28 JUIN 1979 à 15 h., des ELEMENTS INCORPORELS **d'un Fds d'Édition** DE MAGAZINE PERIODIQUE publ. sc LA DENOMINATION DE **« RÉALITÉS »**

MISE A PX (ne pvt être baissée) : 100.000 F (frais en sus) + obligat. de servir aux abonnés de la revue « Réalités » une revue de même type et de même périodicité. Pr ts rens. s'adr. Et. (434-43-54) et Me CHARLI, syndic, 11, r. de la Crèche, *Meaux* (434-03-39).

VENTE après L.B. au Palais de Just. à Paris, Jeudi 28 Juin, à 14 heures, En 11 LOTS dans un Ensemble Immobilier

SIS à COURBEVOIE (92)

33 à 43, rue de Belfort et 43 et 45, rue de la Bitche.

Premier au 10e lot :

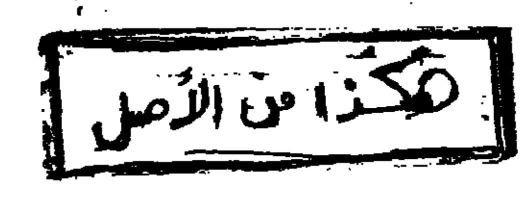
10 EMPLACEMENTS DOUBLES

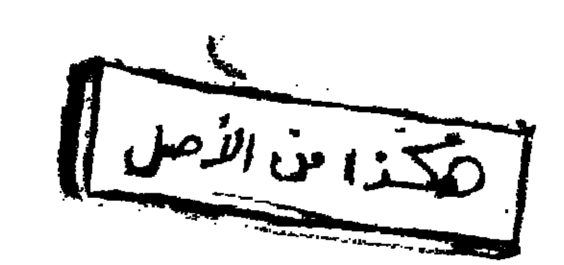
situés au sous-sol, formant les lots nos 334, 336, 344, 346, 347, 352 à 355 et 345 du *Règlement* de *Copropriété* et les parties communes y afférentes.
LIBRE - MISE A PRIX 5.000 F chaque

11e LOT :

EMPLACEMENT EXTÉRIEUR

situé au rez-de-chaussée, formant le lot 406 du Règlement de Copropriété et les parties communes y afférentes.
LIBRE - MISE A PRIX : 2.500 F.
S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat, ancien avoué, 182, rue de Rivoli, à Paris (1er), tél. : 260-20-49 ; Me J.-M. GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, à Paris (5e) ; au Greffe des Criées du Tribunal de Gde Instance de Paris, bd du Palais, où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Directeur de production

150 000 F

Filiale française (effectif 140 personnes) d'un très important groupe international, spécialisée dans la conception et le montage de systèmes complexes spécifiques de contrôle optique pilotés par ordinateur, destinés aux laboratoires industriels (contrôle de process, analyses...). Ses technologies associent à l'optique : l'électronique, l'électricité, la mécanique de précision.
Nous bénéficions de l'appui technique et financier du groupe, de l'expérience acquise dans le monde entier et de l'innovation technologique.
Ce poste convient à un ingénieur de 35 ans minimum, de formation Supélec, A. et M... *parfaitement bilingue anglais. Il devra justifier à la fois de connaissances théoriques et d'expérience* pratique dans les domaines de l'électronique, de l'informatique et de la mécanique de précision ainsi que d'une expérience analogue de responsabilités de production (petite série, de préférence branche optique associée à la mécanique de précision).
Mission : Directement rattaché au Directeur des opérations, il devra :
— assumer la responsabilité entière de la gestion de production, dans une optique de rentabilité dans le cadre d'une stratégie définie à l'échelon mondial pour réaliser la meilleure adéquation aux besoins de la clientèle,
— prêter une attention particulière à l'optimisation des stocks, au contrôle de la sous-traitance et à la sensibilisation des personnels aux problèmes de gestion,
— *assurer les liaisons avec ses homologues dans le monde entier, (Usines : U.S.A., G.B., Suisse).*
La structure même du groupe lui facilitera des contacts directs avec l'état-major U.S., ouvrant ainsi des possibilités d'évolution de carrière à l'échelon du groupe. Lieu de travail : TRAPPES.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous réf. 73494/M à Madame CLERE, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

Lubumbashi — République du Zaïre

Directeur adjoint de la division audit interne

GECAMINES, un des plus importants groupes miniers mondiaux (35 000 personnes, C.A. supérieur à 1 milliard de dollars), situé au SHABA, recherche pour sa division Audit interne un Directeur Adjoint directement attaché au responsable de celle-ci.
Son rôle sera de développer la fonction sur la base des standards internationaux d'audit interne de type anglo-saxon, selon 3 axes principaux : mise en place du management auditing, répartition de la charge des travaux de révision vis-à-vis des auditeurs externes *de la Société* et formation du personnel de la division : 35 auditeurs.
Ce poste de haute responsabilité et d'avenir ne peut convenir qu'à un diplômé d'Etudes Supérieures du type *H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C... 32* ans minimum, de nationalité *indifférente mais* bilingue *français-anglais,* justifiant d'une expérience de 2 à 4 ans acquise dans un cabinet d'audit anglo-saxon, et de 2 à 4 ans dans une grande entreprise industrielle où il pratique le *management auditing.*
La rémunération prévue est élevée et nette d'impôt.
Logement assuré, congés et voyages payés pour le candidat et sa famille.

sélé CEGOS — Envoyer lettre manuscrite, C.V. en français, photo, sous référence 6104/M à Fr. ROUSSEAU - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

Un Groupe industriel français de chimie fine et de produits pharmaceutiques réalisant un C.A. annuel de 100 millions de francs, crée, dans le cadre de son développement les trois postes suivants :

Ingénieur chimiste

Paris Est

Futur Directeur

D'une nouvelle usine de synthèse organique

Bretagne Sud — 150/160 000 F

pour lui en confier la direction effective à son démarrage, prévu fin 1980, il recherche dès maintenant un ingénieur chimiste.
Dépendant du Directeur Général de la société chimique, il se familiarisera avec les techniques spécifiques en prenant en charge un atelier de synthèse organique d'une dizaine de personnes, en Banlieue Est, pendant 8 mois environ. Simultanément, il participera au suivi de l'implantation de la nouvelle usine, à la préparation de son organisation technique et humaine pour, ensuite, en prendre la direction effective à la date prévue et en assurer le développement important et programmé.
Ce poste sera confié à un ingénieur chimiste diplômé ENSI, justifiant de plusieurs années d'expérience, non seulement de la fabrication de chimie fine mais également de la direction complète (budget, personnel, *équipement...) d'une unité de production.* Réf. 6105/M

Chef du service entretien

Paris Est — 110/120 000 F

Dépendant du Directeur des Services Généraux de ce groupe, le candidat recherché devra progressivement remplacer le titulaire actuel de la fonction, futur chef des services généraux de la nouvelle usine.
Afin de lui permettre de se familiariser avec les exigences spécifiques de la fonction, il devra prendre en charge, *avec l'aide de la maîtrise du service,* les divers travaux d'entretien et de dépannage *en mécanique, électricité,* tuyauterie, tôlerie, etc. et, ce, durant six mois environ.
En outre, il sera amené à remplacer l'actuel Chef du Service Entretien au fur et à mesure de ses déplacements à la nouvelle usine. A l'issue de cette période, il prendra l'entière responsabilité de ce service (20 personnes, budget annuel 4 millions de francs).
Ce poste, de responsabilité et d'avenir, sera confié à un vrai professionnel, capable d'assumer, outre ses fonctions techniques et d'organisation, des responsabilités budgétaires et humaines — 35 ans minimum — il justifiera d'une expérience équivalente acquise depuis plusieurs années, de préférence dans l'industrie chimique ou agro-alimentaire. Réf. 6106/M

Pour son département Recherche Chimie Organique en pleine expansion (+ de 20 % par an) est créé un 2e poste de :

Chef d'un service recherche

Paris Est — 110/120 000 F

Ce groupe, dans le cadre de sa double vocation consacre 8 % de son chiffre d'affaires à la Recherche qui représente un des points essentiels de sa politique.
Dépendant du Directeur de la Recherche Chimique, il prendra en charge et devra développer une nouvelle unité de 5 personnes au départ. Il devra lui apporter créativité, animation et en assurer l'entière responsabilité : budget, personnel, équipement.
Ce poste ne peut convenir qu'à un Ingénieur Chimiste, diplômé ENSI, 30 ans minimum, maîtrisant bien l'anglais. Il justifiera obligatoirement d'une expérience d'au moins 5 ans de l'animation d'une petite unité de recherche en chimie organique. Réf. 6107/M

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. choisie, à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

Computervision

CAD — CAM

Applications Consultants Engineers

Salaries up to 163,000 F

Do YOU have in-depth industrial experience in any of the following:-

- Mechanical design • Numerical Control
- Printed circuit board design & manufacture
- Mapping • Architecture
- Integrated circuit design & manufacture
- Petro-Chem Plant Design • Civil Engineering

as well as a relevant professional qualification, ability in English and a knowledge of computing?

Computervision is a world leader in Computer Graphics Turn Key Systems and provides a customer support service *second to none.* Due to our continuing success, we seek additional Application Specialists, male or female, based throughout Europe to advise our rapidly increasing customer base on ways of maximising productivity. Career prospects *and benefits* package are excellent.

If so, we can offer you the opportunity to –
WORK with varied applications in these areas
TRAIN Engineers to use the most advanced design tools available
ASSIST in solving advanced practical design problems
PLAY a part in developing new concepts of engineering
TRAVEL.

To find out more about how you could fit into our team and how we *can benefit your career, come and meet some of our technical staff,* on an informal basis, in STOCKHOLM, MUNICH, COLOGNE, PARIS or LONDON, during week commencing 18th June, 1979.

For further details and to arrange an informal interview, please ring our nearest Regional Office:
STOCKHOLM, SWEDEN : Area Code 0758 44115 – Tina Lindberg
FRANKFURT, GERMANY: Area Code 06103 3591 – Michi Gizelt
PARIS, FRANCE : Area Code 360 3206 – Chantal Poussel
LONDON, UK : Area Code 0494 714771 – Jan Pearce
or write for an application form to Mike Enon, Director of Personnel,
Computervision Europe, Penn Street, Amersham, Bucks., England.

STOP PRESS Salesmen up to 165,000 F We can also offer outstanding career opportunities to Salesmen, male or female, who ideally will have proven experience selling Computer Turn Key Systems or could be engineers, with applications experience, who wish to make a career in Sales. To arrange an informal meeting, please contact one of our local offices or write to Mike Enon, as above

POUR ECOLE D'INGENIEURS EN ALGERIE

organisme français recrute

INGENIEURS OU UNIVERSITAIRES OU ENSEIGNANTS

de nationalité française

en :
- CONSTRUCTION METALLIQUE
- FABRICATION MECANIQUE
- CONSTRUCTION MECANIQUE
- METHODES
- MOTEURS
- TURBO-MACHINES
- ELECTRICITE - ELECTROTECHNIQUE
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE
- AUTOMATISMES
- MATHEMATIQUES
- EXPRESSION ORALE ET ECRITE

3 années d'expérience industrielle (bureaux d'études, de méthodes ou ateliers) ou 3 années d'expérience d'enseignement au minimum.
Contrat de longue durée (2 ans minimum).
Gestion par organisme français assurant avantages sociaux équivalents à position en France.
Logement meublé assuré - Congé annuel en France.

Adresser c.v. détaillé avec photo s/réf. 275 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Important groupe spécialisé en AUDIT et expertises économiques recherche

AUDITEURS

désirant s'orienter vers l'expertise comptable pour missions en AFRIQUE OCCIDENTALE courtes et longues durées.

— Formation HEC, ESC, IEP, ESSEC ;
— De préfér. : DECS, langue anglaise appréciée ;
— Expér. : 1 à 2 ans en entrepr. ou cab. d'AUDIT. Libres immédiatement ou sous court délai.
- Rémunération avec intéressement aux objectifs et avantages divers ;
- Stage d'expertise comptable assuré ;
- Larges possibilités de développement de carrière.

Envoyer C.V. et photo à nº T 13695 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

AGRICULTURE SPECIALISTS

The World Bank offers challenging fixed-term or career opportunities at its headquarters in Washington, D.C., for agricultural specialists to participate in the identification, preparation, appraisal and supervision of agricultural development projects in developing countries.

AGRICULTURISTS

with substantial progressive experience in the organization, administration and operation of agricultural services or enterprises. Sound practical experience, preferably in tropical countries, in farming, agriculture or livestock production with an understanding of farm production economics and agricultural finance.

IRRIGATION AND DRAINAGE ENGINEERS

with substantial practical experience on irrigation-drainage projects, and recent exposure to at least three of the following aspects: planning, design, construction, operation, maintenance or administration.

LIVESTOCK SPECIALISTS

with practical experience in intensive and extensive livestock production preferably in developing countries, including range management, pasture improvement, cattle finishing and dairying, as well as management of livestock development projects.

AGRICULTURAL ECONOMISTS

with a broad background in micro as well as macro economics. Several years of experience in farm production economics or farm management. Experience in economic analysis, application of economic principles, and extensive experience in preparing papers and reports on economic subjects.

FINANCIAL ANALYSTS

with professional experience gained at a senior level in financial management or analysis or public accounting when associated with commercial undertakings, commercial and investment banks or public agencies, preferably dealing with agriculture or livestock industries.

QUALIFICATIONS :
- A University degree, preferably at post-graduate level.
- Five to ten years of practical experience in related fields, including familiarity with developing countries.
- Good command of English. Knowledge of French or Spanish would be an advantage.

You will be working in Washington, D.C. in an international and highly professional environment. The positions require frequent international travel.

THE WORLD BANK

Please send detailed resumé in English quoting reference no 79-5-00401 (B) to :

The World Bank
Recruitment Division
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C., 20433
U.S.A.



©P PARIS

TO MEET THE DEMANDS OF A GROWING MARKET WE OFFER INTERNATIONAL CAREERS FOR

GRADUATE ENGINEERS

THE POSITIONS

The positions to fill are in our European Engineering Organization in Brussels. Engineering is responsible for defining and developing processes and installations for our manufacturing plants.

As such you will play a key role in: □ Generation, execution and design of high speed packing machinery and disposable paper converting machinery projects (as a mechanical engineer); □ Optimization and adaptation of existing plants; □ Technical support for the manufacturing organizations; □ Providing technical specialist support in the areas of metallurgy; new engineering materials; welding practices; corrosion analysis and water treatment (as a metallurgy, engineering materials specialist); □ Providing technical specialist support in the environmental control field: waste water; atmosphere emission and noise control (as an environmental control engineer); □ Process-mechanical design execution and management (as a process mechanical design engineer).

You will receive on-the-job training, enabling you to quickly assume responsibilities.

THE QUALIFICATIONS

We are looking for university engineers, and, experienced technical engineers, age 23 to 30, who are interested in an international career and willing to travel throughout Europe. They must be flexible to move through several assignments in different engineering disciplines and different countries to acquire a broad engineering background. Good command of English is essential, since it is the working language. The ideal candidate combines an excellent theoretical engineering background with high skills in solving practical, hands-on engineering problems (particularly the mechanical engineer has to have a good know-how and feel for the complexities of packing machinery and of disposable paper converting machinery).

THE EUROPEAN TECHNICAL CENTER IN BRUSSELS

Our European Technical Center, located near Brussels, provides technical support for our operating companies, located all over Europe. The Center employs nearly 500 people, representing 20 different nationalities. The additional people, we are looking for, are to enable us to follow the needs of a growing market.

THE COMPANY

The Procter & Gamble Company, a large international company, produces and markets over 300 consumer oriented chemical and household products throughout the world. The annual net sales amount to more than 8,000 million dollars. In Europe, its current business is primarily in the area of detergents, household cleaners, bar soaps and disposable diapers, personal care products and coffee.

If you are interested in this opportunity and meet the requirements, please write, stating your background, qualifications and experience to: D. Timmermans, Recruiting Manager - Procter & Gamble European Technical Center, Temselaan 100 - 1820 Grimbergen (Strombeek-Bever) Belgium.

PROCTER & GAMBLE

A L'EST ET AU SUD

Filiale d'un puissant groupe industriel, nous recherchons des Ingénieurs Technico-commerciaux.

De formation électromécanique ou électronique, ils seront chargés de la vente de biens d'équipement - Soit dans les pays d'Europe de l'Est, où ils travailleront en anglais et en allemand - Soit dans ceux d'Europe du Sud, où ils travailleront en anglais et espagnol ou italien.

Les candidats peuvent écrire sous référence 1060 à : rsc carrières 92, rue Bonaparte 75006 - PARIS.

Une expérience de quelques années dans le commerce international sera leur meilleur atout pour

EXPORTER nos biens d'équipement

rsc carrières

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS
« INFORMATIONS DIVERSES »

Le Fonds Monétaire International
recherche
pour son siège à Washington
des

TRADUCTEURS-INTERPRÈTES DE LANGUE ARABE

Les candidats doivent avoir :
— *une formation universitaire,*
— *une connaissance approfondie des langues arabe et anglaise et de la terminologie économique,*
— *une grande expérience de l'interprétation et de la traduction de l'arabe vers l'anglais et vice versa.*

Leur salaire sera fonction de leurs qualifications et de leur expérience. Importants avantages sociaux.
Adresser C.V. détaillé avant le 22 juin à :

Luis Tassara
Personnel Officer
International Monetary Fund
Washington D.C. 20431.

GMF — GROUPE MAISON FAMILIALE

Promoteur constructeur - 12000 maisons individuelles par an, C.A. 2,5 milliards de Francs - recherche des

"controllers"

pour assurer sur place le contrôle financier des filiales créées ou en cours de création à l'étranger :

EUROPE - USA - AMERIQUE LATINE.

Les candidats, âgés d'une trentaine d'années, devront avoir :
- *une double formation Enseignement Supérieur Français + MBA*
- une expérience confirmée (3 - 5 ans) des missions du «controller» *acquise de préférence dans un groupe anglo-saxon.*
- la maîtrise parfaite d'au moins une seconde langue (anglais, allemand, espagnol,...).

Après une période de formation aux techniques du Groupe effectuée *au siège (Cambrai), les candidats retenus* seront envoyés dans une filiale à l'étranger et y résideront.

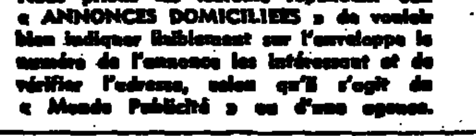
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 2814 à Patrick Leroy - Directeur des Relations Humaines - GROUPE MAISON FAMILIALE - B.P. 18 - 59403 Cambrai Cedex.

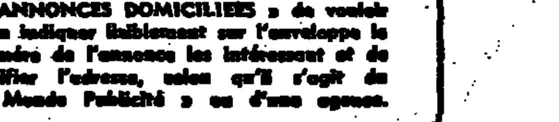
ENTREPRISE DE BATIMENT (Second œuvre)
recherche
POUR COTE-D'IVOIRE

CHEF COMPTABLE

Agé d'au moins 35 ans, il sera responsable, sous l'autorité du Directeur Financier, de la Comptabilité Générale et Analytique (service de 12 personnes). Expérience bâtiment indispensable.
Possibilités d'évolution au sein du groupe.

Env. C.V. à COFIGEX, 94, r. St-Lazare, 75009 Paris.





Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CENTRE FORMATION ADULTES
recherche
D'URGENCE pour ALGER

PLUSIEURS ANIMATEURS

Pour enseigner comptabilité générale, analytique, budgétaire à jeunes cadres des services comptables d'importants établissements publics.

PROFIL DES CANDIDATS :
DECS ou équivalent (CES comptable économie), maîtrise ou licence Sciences Eco ou IEP, SSC. Expérience pédagogique confirmée par 2 ou 3 ans ou expérience professionnelle souhaitées.

Contrats d'au moins douze mois, possibilité de renouvellement

REMUNERATION PAYABLE EN FRANCE,
INDEMNITES SEJOUR ET LOGEMENT
EN ALGERIE.

Env. lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à REGIE-PRESSE, n° T 13.725 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

FIDUCIAIRE TERRITOIRE OUTRE-MER
recherche

1) JEUNE DIPLOMÉ EXPERT-COMPTABLE ou MÉMORIALISTE
2) RÉVISEUR COMPTABLE ASSISTANT CONFIRMÉ

NIVEAU D.E.C.S.
Deux ans d'expérience cabinet.

Envoyer C.V. détaillé et photo, n° T 13.707 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

EURE

INGENIEUR ASSISTANCE CLIENTELE

INJECTION DE THERMOPLASTIQUES

Cette société est un des premiers producteurs français de matières plastiques.

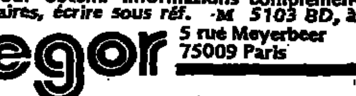
L'équipe d'assistance clientèle désire intégrer un nouveau collaborateur, dont la fonction sera d'aider les transformateurs dans le moulage de résines techniques, en France et à l'étranger.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs mécaniciens ou chimistes, ayant acquis chez un producteur ou chez un transformateur 2 ou 3 ans d'expérience de l'injection de thermoplastiques, si possible techniques.

Il est prêt à voyager 40 à 50 % de son temps, pour des déplacements fréquents, mais de courte durée.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Pour obtenir informations complémentaires, *écrire sous réf.* *M 5103 BD,* à



5 rue Meyerbeer
75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche

SON RESPONSABLE DES ACHATS ELECTRONIQUES

ayant une expérience d'au moins 5 ans des Achats ou Ventes de composants dans le domaine électronique.

Ce poste conviendrait à un Electronicien (ENST, ESE) ou à un Diplômé HEC, ESSEC, ESCP... âgé d'au moins 35 ans.

Des atouts tels que l'aptitude à animer une équipe, la capacité de négocier seraient vivement *appréciés. La pratique de l'anglais est indispensable.*

Lieu de travail : ORLEANS.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous No 14117, à CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



CONSEIL EN BREVETS D'INVENTION
recherche pour LILLE

INGÉNIEUR

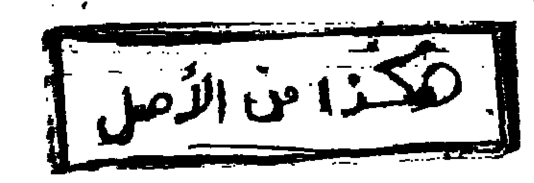
— plusieurs années d'expérience dans le domaine des brevets : dépôts, litiges, procès France et étranger ;
— diplômé CEIPI, anglais, allemand.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, à n° T 13.709 M, *REGIE-PRESSE,* 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

EMBAUCHONS

INGÉNIEUR CÉRAMISTE
(SEVRIEN DE PRÉFÉRENCE)
COMME CHEF LABORATOIRE

S'adresser Fayenceries de Sarreguemines (Moselle)
Tél. : (87) 95-09-99





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





SOGREAH
Ingénieurs Conseils

SOCIETE GRENOBLOISE D'ETUDES ET D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES



LA MAITRISE DE L'EAU DANS LE MONDE

DOCUMENTATION SOGREAH



Aménagements portuaires et côtiers



Aménagements agricoles

Aménagements hydrauliques urbains et industriels

Barrages et aménagements hydroélectriques



Aménagements fluviaux et ressources en eau

Etudes économiques de développement régional



Qualité des eaux

La vocation essentielle de SOGREAH c'est l'activité d'Ingéniérie, appliquée tout particulièrement aux domaines de l'Aménagement du territoire où les TECHNIQUES DE L'EAU *jouent un rôle prépondérant.*

SOGREAH a été constituée en 1955 par le «Laboratoire Dauphinois d'Hydraulique» qui possédait déjà à cette époque près d'un demi-siècle d'expérience sur les modèles de similidude hydrauliques.

Pour la réalisation des études, qui lui sont confiées, SOGREAH dispose en permanence des hommes et des moyens matériels capables de fournir des solutions optimales. Afin de donner à cet ensemble technique des possibilités d'intervention équilibrées, SOGREAH s'est délibérément développée tant à l'étranger qu'en France : l'ampleur du champ d'actions qui en a résulté lui a permis d'acquérir une connaissance mondiale des problèmes à résoudre et des solutions ayant fait la preuve de leur efficacité.

La localisation à Grenoble, ville universitaire et de recherche, du siège social et du centre principal d'activité de SOGREAH est un facteur favorable supplémentaire au maintien de la Société à un niveau scientifique et technique élevé qu'elle juge indispensable pour fournir à ses clients un service de la plus haute qualité.

Pour se maintenir au niveau de réputation mondiale qui la caractérise SOGREAH doit disposer en permanence d'hommes

COMPETENTS, DYNAMIQUES, CREATIFS, DISPONIBLES.

fait appel à des

INGENIEURS DE QUALITE

capables d'assumer immédiatement ou à terme la responsabilité de grands projets d'aménagements dans les domaines suivants:

- ECONOMIE de l'Eau
- HYDRAULIQUE *Fluviale et Maritime*
- HYDRAULIQUE Agricole et Génie Rural
- GENIE CIVIL et Equipement des Grands Ouvrages Hydrauliques
- MATHEMATIQUES Appliquées

Outre des connaissances théoriques indispensables, ces postes impliquent :
— des qualités commerciales et de négociateur
— l'aptitude à animer et coordonner des équipes
— une bonne maîtrise de la langue anglaise
— une grande disponibilité pour des déplacements de longue ou courte durée à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à SOGREAH - B.P. 172 X
38042 GRENOBLE CEDEX



CNEH

Organisme travaillant dans le domaine de la santé
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE DE GESTION
chargé de la diffusion d'applications
au niveau national, recherche pour
ses agences régionales de
BORDEAUX ET LYON
DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

ingénieurs - analystes

Ingénieurs grandes écoles ou équivalent, 5 à 6 ans d'expérience en informatique.

analystes

Formation supérieure souhaitée.
3 années minimum d'expérience en informatique.

analystes - programmeurs

Ingénieurs grandes écoles ou maîtrise en informatique débutant.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant le poste choisi, à CNEH, 5 bis rue Pérignon, 75015 PARIS.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

CHAMPAGNE — ARDENNES.

Il est recherché par une importante Société fabriquant et distribuant des matériels électriques au sein d'une importante agence régionale.

Il sera chargé d'animer l'antenne commerciale qui couvre la région Champagne-Ardennes.

Appelé à négocier à haut niveau, tant en clientèle privée qu'auprès des administrations, il est âgé de 27 ans minimum, et diplômé de l'enseignement supérieur - de préférence ingénieur à vocation électricité.

Le poste est basé dans la Marne.

La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu.

La dimension internationale de la Société ouvre pour un candidat à fort potentiel de larges possibilités d'évolution, par exemple, vers des responsabilités de Directeur Régional.

Adresser rapidement votre candidature à No 13.519 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Appareillage électrique

Responsable export

150 000 F

Plus de 30 % de notre C.A. est réalisé à l'exportation. Mais nous sommes plus ambitieux. D'autres marchés sont à conquérir et les ventes à développer dans les pays clients : nos produits sont compétitifs et réputés.
Le Responsable Export que nous cherchons, basé au Siège, à Strasbourg, se déplacera environ 20 % de son temps. Il animera et dirigera l'ensemble du réseau export : 10 permanents, près de 50 correspondants.
Ce poste est de nature à motiver un cadre export expérimenté *d'un niveau de formation supérieur (école d'ingénieur ou commerciale)* et pratiquant couramment les langues anglaise et *allemande.*

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et C.V. détaillé sous la réf. *23532/M* à M. J. FOURNIAT - *Sélé-CEGOS,* 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.
Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC

CHEF DE REGION

Un groupe industriel français de renommée internationale, fabriquant et commercialisant des biens d'équipements, *recherche son*

chef de région OUEST

Dans le cadre d'une large délégation de responsabilités, il s'agit de diriger un centre de profit comprenant des équipes commerciales, le S.A.V., la gestion des stocks et comportant plusieurs implantations.

Responsable du développement commercial de cette unité autonome (*définition de la politique régionale,* promotion des produits, négociation de marchés importants), le candidat recherché est également un gestionnaire avisé ainsi qu'un *animateur* d'hommes.

C'est donc un homme de premier plan, susceptible d'évoluer au sein d'une société importante ; il est âgé d'au moins 33 ans et diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs (de préférence à dominante électricité).

Le poste est basé dans une importante ville universitaire de l'Ouest.

Adresser candidature et C.V. à no 14.740 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Filiale d'un important groupe international
recherche
pour son usine 250 km Ouest Paris

UN CHEF DE DÉPARTEMENT CIRCUIT IMPRIMÉ

Il sera chargé en particulier :
— des études et du développement,
— de la gestion de la fabrication,
— du recrutement et de la formation du personnel.

Ce poste concerne un **INGENIEUR DIPLOME OU AUTODIDACTE DE VALEUR,** âgé de 30 ans minimum, possédant plusieurs années d'expérience en *fabrication* et études des circuits imprimés. Meneur d'hommes, esprit pratique, initiatives, capacité à s'intégrer à une équipe dynamique, capable de négociations à haut niveau, très bonne connaissance de l'anglais et, si possible, de l'allemand sont des qualités indispensables.
Rémunérat. intéressante pour candidat de valeur.

Env. C.V. très dét. et photo à n° *14.630, Contesse* Publicité, 20, av. de l'Opéra - PARIS-1er.

Cette importante société industrielle fabrique des produits destinés au *grand public. Elle réalise une grande part de son C.A. à l'exportation et en* particulier en Europe de l'Ouest. C'est pour cette zone qu'elle crée un poste de

CHEF DES VENTES C.E.E.

Au sein de la Direction «Export», il est plus particulièrement chargé du développement des ventes de la zone européenne. Il dirige et anime les filiales, les importateurs et les agents commerciaux. Il négocie les marchés les plus importants et assure les contacts avec les grandes chaînes de distribution.

Ce poste peut être confié à un homme de formation commerciale supérieure justifiant d'une *expérience significative de l'exportation de produits* de grande consommation.

La connaissance des langues anglaise et allemande est impérative. Ce poste est situé à 120 km de Paris.

Merci d'adresser C.V. manuscrit détaillé en indiquant la rémunération souhaitée sous réf. 4044 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un bon jugement, du bon sens, le goût de la vie industrielle

Nous sommes une Société industrielle filiale d'un des premiers groupes français et nous recherchons pour notre établissement de BORDEAUX 1300 personnes :

chef de service emploi-formation

Ses objectifs :
- faire en sorte que chacun soit apprécié et rémunéré selon sa performance
- stimuler la politique de formation pour assurer à la fois le développement de *l'entreprise et de son personnel*
- gérer les emplois dans l'établissement en préparant l'avenir.
- fournir aux Directions un support d'information afin de permettre des prises de décision rapide.

Son profil :
- une formation supérieure d'ingénieur
- une expérience réussie d'au moins 5 ans
  1) soit dans une fonction production
  2) soit dans un service de personnel *(recrutement, formation, salaire)*
- sachant convaincre il devra avoir le sens du concret, du courage et il devra être disponible pour mettre en oeuvre ses idées.

Ecrire à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm. sous référence A 8 - 24.

BANQUE PRIVÉE ANNECY recherche

COLLABORATEUR

POUR SECONDER RESPONSABLE DÉPARTEMENT GESTION DE PATRIMOINE

Bonne expérience dans la spécialité nécessaire. Bonnes connaissances valeurs mobilières.

Adr. C.V. détaillé avec photo et rémunér. annuelle souhaitée à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e sous référence 11.000 M.

Ingénieurs d'exploitation

Pour le secteur de la production de l'électricité (centrales thermiques classiques et nucléaires) et de son transport nous recherchons des candidats désireux de valoriser leur haute technicité doublée d'un goût réel pour la conduite des hommes.

Débutants dynamiques et ouverts à une grande mobilité *géographique et fonctionnelle, ils seront de formation* ESE, ECP, ENSTA, Mines, INPG et ENSAM.

Les candidatures (lettre manuscrite, photo et CV) seront à adresser à

E.D.F. - G.D.F.

Direction du Personnel, Division Recrutement
23 bis, avenue de Messine, 75384 PARIS Cedex 08

P.M.I. dynamique - 200 personnes - Région montagneuse de l'Est Fabriquant des pulls et vêtements de sport - Résultats excellents

Cherche pour prendre à terme
la relève de son Directeur de Fabrication, un jeune

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant quelques années de vie industrielle dans la production (pas nécessairement dans le textile)

Plus que les compétences techniques, nous cherchons surtout un leader à fort potentiel qui soit motivé par l'animation des hommes et *l'organisation de la production.*

La formation à nos méthodes de gestion sera assurée.

Envoyer C.V. et photo sous n° 7.935, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Une entreprise industrielle (400 millions de C.A), 1er fabricant français de machines à laver, filiale THOMSON-BRANDT crée à LYON dans le cadre de son développement 2 postes

INGENIEUR
MÉTHODES CENTRALES

Il s'agit de rechercher les méthodes les plus économiques pour prévoir la mise en oeuvre sur plusieurs années d'un atelier complet de montage (500 personnes), d'un nouveau produit selon le maximum d'automatisation, de contrôle-qualité et d'enrichissement des tâches, *horaire flexible, mi-temps.*
Convient à ingénieur généraliste d'un minimum de 30 ans, capable d'animer une petite équipe.
Expérience d'automatismes et d'organisation de production souhaitée.
Esprit grandes séries demandé.

INGENIEUR
ENTRETIEN

De formation électromécanicien de l'industrie ou de la marine. Il devra animer une équipe de techniciens, participer à la définition, suivre la construction chez le fournisseur, assurer le programme d'entretien de nouvelles lignes transferts complexes ainsi que de la maintenance du parc machines existant dans une unité de *tôlerie de 300 personnes.*
Age minimum 30 ans.

Ecrire CABINET GATIER, Service S 65, ou V 85, 32 rue Barrême, 69006 Lyon.
Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

INGENIEUR CHEF DE PROJETS GESTION DE PRODUCTION

Vous êtes Ingénieur (option informatique) et vous avez déjà conçu, réalisé et mis en place un système de gestion de production en *milieu industriel* (pharmacie, cosmétologie, alimentaire ...)
Dans le cadre de leur forte expansion, LES LABORATOIRES DE COSMETOLOGIE YVES ROCHER — 56 LA GACILLY souhaitent vous confier le *développement d'un important projet de gestion* industrielle s'appuyant sur des techniques actuelles (IBM 4331, bases de données, télétraitement).
Homme de dialogue, vous serez l'interlocuteur de vos utilisateurs et l'animateur de votre équipe d'analyse programmation.

YR BRETAGNE SUD

Adr. CV + photo + rémunérations *actuelle et souhaitée sous réf. 970 au*
CEIP 35 CONSEIL D'ENTREPRISES 20, rue de Brest 35000 RENNES
qui assurera les premiers entretiens dans l'entreprise en Bretagne ou à PARIS.

ORGANISMES FINANCIERS à forme MUTUELLE recrutent

DIRECTEURS
POUR SUD-OUEST

— hommes responsables pouvant apporter la preuve de leur réussite ;
— solide expérience bancaire, comptable et d'animation du personnel.

Adresser C.V. manuscrit + photo + prétentions N° 5031 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra

---

ETABLISSEMENT PUBLIC situé à 200 km de Paris recherche

ASSISTANT TECHNIQUE A L'INNOVATION

(Réf. 2.781) dont la mission sera de conseiller les entreprises pour la promotion de techniques et produits nouveaux. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur mécanicien et I.A.E. de préférence.
Ayant si possible une expérience en matière de brevets industriels. Il aura en outre une bonne maîtrise de l'anglais et si possible de l'allemand.

ASSISTANT TECHNIQUE A LA SOUS-TRAITANCE

(Réf. 2.782) dont la mission sera d'encourager et de favoriser le travail en sous-traitance entre les entreprises régionales. Ce poste s'adresse à un ingénieur généraliste ayant 2 ans d'expérience *et du goût pour les contacts.*

Adresser lettre manuscrite + *C.V. + photo + prétent. au :*
CABINET OPPERT
Conseil en recrutement
B.P.4, 92340 BOURG-LA-REINE.
Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANT ÉDITEUR
SPECIALISE EN LIVRES ET PERIODIQUES MEDICAUX recherche :

CADRE
FORMATION MÉDICALE

pour préparation de manuscrits et suivi du travail de fabrication auprès des *imprimeurs et façonniers.*

Expérience de l'édition *spécialisée très appréciée.*

LIEU DE TRAVAIL : BLOIS - Z.I. SUD

Adr. C.V. + photo, référ. 244 M. ARZUR - SGLS 41350 VINEUIL.

La filiale d'un groupe international spécialisée dans la robinetterie industrielle, recherche pour son unité de production (200 personnes) située dans une ville agréable du Sud-Ouest, un

ingénieur
ADJOINT AU CHEF DE FABRICATION

type ARTS ET METIERS, ayant une première expérience de l'ordonnancement de fabrication de petites et moyennes séries, pour lui confier progressivement l'ensemble des tâches de gestion liées à la production. Il sera d'abord chargé de suivre l'établissement et la réalisation des programmes de production et d'approvisionnement pour une gamme de produits faisant appel aux techniques de chaudronnerie, mécano-soudure et d'usinage par enlèvement de métal. Il devra par la suite être appelé à prendre des responsabilités plus importantes dans la fabrication.

Rémunération prévue de l'ordre de 80.000 F.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent adresser un CV, photo récente et rémunération actuelle à Mr Cailllard, 1 av. de Stalingrad, 93 170 Bagnolet, qui est chargé de ce recrutement.

BORDEAUX Importante SSCI recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
H.B. 64 si possible TDS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
IBM 34.

Adresser dossier et candidature sous référ. 5.451 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

FIDAL recherche

CONSEIL EN DROIT DES SOCIÉTÉS

en résidence EN CHAMPAGNE. Justifiant d'une sérieuse expérience professionnelle: *Ecrire à P. HAGEGE,* 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS CEDEX.

SCETAUROUTE NIORT recherche

CADRE ADMINISTRATIF

35 a. minim. Prendre contact, 75, rue de Goise, 79000 NIORT. TEL. : 28-10-68.

SOCIETE *DE SERVICES INFORMATIQUES* très bien implantée dans la région parisienne offre la possibilité à

INGENIEUR

ayant quelques années d'expérience, de faire la preuve de ses capacités de commercial et de gestionnaire en créant

l'AGENCE COTE D'AZUR

Il lui faudra assurer le contact commercial avec l'ensemble des clients existants et le développement de ce noyau déjà important. Il devra savoir manager son équipe et *assumer la responsabilité d'un grand projet* (base de données et télé-traitement).
Nous souhaitons une expérience type ingénieur commercial dans S.S.C.I. Il résidera à CANNES et sera directement *rattaché à la Direction de Paris.*
Le groupe auquel notre Société appartient peut lui offrir de bonnes perspectives de carrière.

Envoyer C.V. et prét. sous réf. 2573 à P.LICHAU S.A - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS recherche pour la DIVISION «GRANDS SYSTEMES» DE SON SERVICE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

INGENIEUR INFORMATICIEN

Pour prendre en charge la mise en œuvre, le développement, la normalisation, le suivi de systèmes informatiques dans différents centres de province.

Un candidat, de formation ingénieur, informaticien depuis 5 ans connaissant *bien le matériel CII - HB 66 conviendrait à cette fonction qui implique* de nombreux séjours à NANCY dans les six premiers mois, (retours hebdomadaires au domicile) et requiert des qualités de contacts humains ainsi *que le goût du travail en équipe.*

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur dossier sous réf. 2216 M à Jean PORRACCHIA



CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

La direction départementale de l'équipement du Nord recherche pour sa division transports à Lille

CADRE DE HAUT NIVEAU

Il sera chargé de coordonner les *études de* transports collectifs

Formation requise :
— *Débutant titulaire d'un doctorat en économie* ou d'un diplôme de l'une des écoles suivantes : Ponts et Chaussées, Centrale Paris, Ecole Nationale des Arts et Métiers, H.E.C.

ou

— 8 à 10 ans d'expérience et titulaire d'un DES en économie ou d'un diplôme de l'une des écoles suivantes : Centrale Lyon, Institut des Sciences Politiques.

Adresser C.V. à Direction départementale de l'Equipement, Division Transports, rue de la Pilaterie, 59700 MARCQ-EN-BARŒUL.

BORDEAUX-MÉRIGNAC

SOGERMA GROUPE AÉROSPATIALE

Société d'entretien et de réparations aéronautiques (1.500 personnes), Groupe AEROSPATIALE, recherche un

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

adjoint au Chef du Service
ENTRETIEN - TRAVAUX NEUFS

Disposant d'une équipe de techniciens (environ 60 personnes), la mission consiste à :

— TRAVAUX NEUFS : concevoir et conduire des études ou les faire sous-traiter, analyser les devis et appels d'offres, piloter et coordonner les sous-traitants ;

— ENTRETIEN : développer l'entretien préventif, organiser son exécution tout en assurant les actions curatives ;

— enfin, participer à l'élaboration d'une politique SECURITE.

Le candidat est diplômé, âgé de 35 ans minimum, disposant d'une expérience de 10 ans de la fonction.
Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.
Env. C.V. + photo + prét. ss référ. 2045, à :

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

OCS conseil en recrutement 37 Quai Richelieu BORDEAUX

Lyon

Notre groupe est spécialisé dans la GESTION DES ENTREPRISES MOYENNES (450 clients). Il a 30 ans d'existence.
C'est aussi la moyenne d'âge de ses cadres.
Notre SERVICE INFORMATIQUE a une double vocation :
• Traiter les problèmes de nos clients,
• Répondre à nos propres besoins (actuels et futurs)
Nous recherchons notre

Responsable Informatique

de formation supérieure, ayant expérience TELETRAITEMENT - BASES DE DONNEES *TEMPS REEL.*

Nous souhaitons qu'il ait notre dynamisme (ou *plus !*) qu'il soit capable *aussi bien de mettre* la main à la pâte que de concevoir notre avenir avec notre équipe de tête (s).

Nous envisageons une rémunération fixe qui ne saurait être inférieure à 120 000 F. à laquelle *s'ajoutera un intéressement à la mesure* de l'efficacité démontrée.

Envoyer lettre + C.V. manuscrits (photo) à L. JUSTET Psychologue 18, rue des Grottes 84000 AVIGNON.

TRW
COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES S.A. BORDEAUX
RECHERCHE
"un controller de gestion"

Ce poste exige :
- Une formation supérieure DECS minimum.
- *Une expérience de plus de 5 ans dans une sté de* production (sté multinationale de préférence).
- Une connaissance parfaite des systèmes *comptables français et américains.*
- Une pratique de la langue anglaise écrite et parlée.
- Quelques déplacements en France et à l'étranger.

ADRESSER CV DÉTAILLÉ ET PRÉTENTIONS A :
Service du Personnel
TRW Composants Electroniques S.A.
Avenue de la Jallère 33300 BORDEAUX-LAC.

Recherchons pour important Groupe Français *industrie mécanique,* tôlerie fine, région Est

INGÉNIEUR

Méthodes fabrication production. Formation A. et M. ou similaire. Expér. 10 ans usine, âge min. 40 ans. Rémunération fonction expérience et qualification. Env. C.V. et photo à Sweerts, *n° 1.862, B.P./269, 75424 PARIS* Cedex 09 qui transmettra.

La Ville de Quimper FINISTERE organise *un concours sur titre* pour le recrutement d'

UN DIRECTEUR

à l'Ecole *Municipale de Musique* « JEF LE PENVEN » Chargé de la direction de l'école et de l'animation *musicale de la ville.* Candidature à adresser à M. le Secrétaire d'Etat Maire de la Ville de Quimper, Service du Personnel avant le 30 juin 1979. Tél. : (98) 95-01-69 poste 337.

Important cabinet d'implantation régionale recherche pour VILLE DE BRETAGNE

CONSEIL EN DROIT FISCAL

sérieuse expérience professionnelle indispensable. *Ecr. s/réf. 8.457 à P. LICHAU* S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

MAIRIE de CLICHY-S/BOIS Téléph. : 388-96-04 (Poste 77) recherche pr Camp itinérant d'adolescents (Tarn - Vaucluse) du 6 au 29 août 1979 UN DIRECTEUR DIPLOME avec, si possible, permis *de transport en commun.*

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

franlab informatique

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
Filiale de l'Institut Français du Pétrole (65 %) de la SG2 Groupe Société Générale (20 %) de la Société Nationale ELF Aquitaine (15 %).

Avec trois ordinateurs CONTROL DATA de forte capacité, de très nombreux équipements périphériques et un réseau international de près de 100 terminaux lourds, FRANLAB INFORMATIQUE représente un des plus puissants potentiels informatiques en Europe.

FRANLAB INFORMATIQUE intervient dans tous les domaines et particulièrement dans les secteurs scientifiques : calcul de structures, off-shore, génie chimique, analyse des données, gestion prévisionnelle...
Elle développe actuellement une importante infrastructure de services sur réseau.

recherche afin de compléter son équipe sur PARIS et la Région Parisienne, des

ingénieurs commerciaux

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

possédant une solide expérience commerciale de la vente de services (3 à 5 ans) dans les domaines TECHNIQUES, SCIENTIFIQUES ou de GESTION AVANCÉE, acquise de préférence dans une S.S.C.I de premier plan.

Le poste comporte une large autonomie dans le travail, la responsabilité d'un secteur économique et des contacts à très haut niveau. La rémunération sera fonction de l'expérience et des références du candidat.

Envoyer C.V., photo et prétentions à la direction du personnel - FRANLAB INFORMATIQUE, 232 avenue Napoléon Bonaparte 92500 RUEIL-MALMAISON Discrétion absolue de rigueur

---

POUDRES POUR REVETEMENTS ANTI-CORROSION

INGENIEUR DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

L'une des sociétés françaises produisant des poudres pour revêtements anti-corrosion, développe sa gamme et prépare le lancement de produits plus performants.

Elle souhaite confier la phase finale des essais, les premières ventes, la définition du plan marketing en France et en Europe à un spécialiste à qui elle offrira par la suite de belles perspectives de carrière.

Nous souhaitons rencontrer des candidats d'un profil bien précis : de formation supérieure technique et/ou commerciale, ils ont à 35 ans au moins acquis une expérience réelle dans la commercialisation de poudres anti-corrosion (epoxy, polyesther, acrylique, *polyuréthane*).

Ils parlent anglais et allemand; l'une au moins de ces langues de façon courante.
Les bureaux sont en banlieue ouest de Paris. Nombreux voyages.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence *M 5103 BJ*, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

AERAZUR

Construction et fabrication de matériel de sécurité aéronautique. ISSY LES MOULINEAUX recherche

cadre commercial export

Parfaite maîtrise de la langue anglaise, espagnol apprécié.
Formation Universitaire, 4 à 5 ans d'expérience en production industrielle.

Il assure également le suivi des contrats et la liaison avec les services techniques.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo *et prétentions sous référence* 2074 au

CABINET DENIZOT
Conseil des Entreprises
523 terrasse de l'Agora
91034 Evry Cedex.
Discrétion absolue garantie.

AUCHAN

NOUS AVONS L'EXPANSION. IL NOUS MANQUE LES HOMMES

des meneurs! des responsables! des dirigeants!

Nous sommes une des entreprises les plus performantes dans le secteur de la distribution. En vue de l'ouverture dans les 2 années à venir de nouvelles unités d'hypermarchés dans la région parisienne, nous recherchons :

- **des cadres expérimentés** ayant déjà eu des responsabilités dans la direction d'équipes;
- **de jeunes universitaires** (ou diplômés E.S.C.) 25 ans minimum, ayant la volonté et la capacité d'évoluer rapidement vers des postes à responsabilités importantes.

Nous proposons : • des fonctions largement autonomes • de réelles opportunités d'évolution directement liées à votre efficacité personnelle • nous vous confierons très vite la responsabilité d'une unité commerciale où vous aurez la possibilité de vous épanouir et de vous réaliser.

Si les responsabilités ne vous font pas peur, écrivez sous réf. N 386 avec C.V. manuscrit et photo à : Monsieur Jean-Paul Sanson - Hypermarché Auchan, Avenue Joffre 94120 Fontenay-sous-Bois.

DU PONT

offre une opportunité de carrière à un

analyste de systèmes

(cobol ANS-RPG-DOS-OS)

Sous la responsabilité du Chef de Division Informatique, sa mission sera de :
- maintenir et adapter les systèmes locaux existants;
- concevoir et mettre en place de nouveaux systèmes;
- assurer les changements relatifs au futur environnement informatique (changement DOS-VS / OS-VSI), installation d'un mini-ordinateur connecté à un réseau européen.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura une formation supérieure (Ingénieur ou MIAGE), environ 5 années d'expérience de l'informatique de gestion et des contacts avec les services utilisateurs ainsi qu'une très bonne connaissance de l'anglais.

Une expérience similaire dans un environnement informatique européen *sera un atout supplémentaire.*

Les candidatures indiquant la rémunération *actuelle sont à adresser, sous réf. 329 M* à DU PONT DE NEMOURS (France) SA
Service du Personnel -
9, rue de Vienne
75008 Paris.

HAVAS CONTACT

EUROSOFT

Société Leader

dans le domaine de l'informatique de gestion recherche pour la vente de ses produits grande diffusion

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Un diplôme de l'enseignement supérieur, une première expérience dans le domaine de l'informatique de gestion, des qualités de négociateur à haut niveau sont souhaitables.

Envoyer C.V. et photo à M. ETINZON, 46, rue de la Tour, 75016 PARIS.

Le groupe CEGOS

se développe et renforce son équipe de

Conseils en Recrutement SELE-CEGOS

Nous recherchons un

Consultant - psychologue

âgé d'environ 35 ans, possédant une formation Universitaire complète. Il aura acquis — soit en Cabinet, soit en Entreprise — *une expérience approfondie dans la recherche* et la sélection de cadres de haut niveau.

Les conditions de travail à *Sélé-CEGOS lui permettront* de prendre en charge la totalité du processus de recrutement et *de constituer progressivement une clientèle nouvelle.*

Bilingue, anglais apprécié.

sélé CEGOS Envoyer C.V. et lettre manuscrite à D. PERNIN, Directeur à la CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC

---

gi SERTI

Société de Conseil en Informatique des grandes entreprises privées et publiques, nous cherchons des

CHEFS DE PROJET

Réf. M 101

Ils sont responsables aussi bien de la conception et de la conduite de grands projets que de missions de Conseil et *peuvent participer à la négociation* des contrats. Des perspectives importantes de carrière au sein de la Société et de son Groupe en forte expansion leur sont offertes.

Des connaissances en télétraitement et/ou mini-informatique seraient appréciées.

JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

Réf. M 102

Débutants, *ils acquièrent* une formation à l'Informatique de Gestion. Ils participent à la réalisation des projets et, plus tard, en assurent la direction.

La qualité et la diversité des interventions permet une évolution personnelle *et professionnelle* de tout premier plan.

Ecrivez en précisant la référence à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement *votre candidature.*

gi SERTI SELECTION *49, av. de l'Opéra 75002 Paris*

GEM

TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Dans le cadre du développement de différents champs pétroliers, notre Direction **TOTAL EXPLORATION PRODUCTION** recherche plusieurs

INGENIEURS D'AFFAIRE de haut niveau

Il leur sera confié la responsabilité de l'étude et de la réalisation d'ensembles *industriels en liaison avec les filiales du Groupe intéressées, les services* spécialisés de la C.F.P., les conseils extérieurs, les sociétés d'ingénierie et de construction.

Ils devront coordonner et participer aux études économiques et aux études de procédés, à l'élaboration et au suivi des programmes, aux définitions des missions confiées aux *diverses sociétés* intervenant sur les projets (ingénieurs, fournisseurs, constructeurs).

Leur mission s'achèvera lors de la remise des installations avec tous les documents nécessaires pour la prise en charge et l'exploitation.

Ils auront une formation d'Ingénieur Grande Ecole et une expérience d'au moins 10 ans dans ingénierie pétrolière de préférence ou dans des réalisations industrielles mettant en œuvre des moyens lourds.

Les candidats devront parler l'anglais couramment, être disponibles pour de fréquentes missions à l'étranger et envisager favorablement l'expatriation *en famille.*

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer C.V. manuscrit + photo au Service Recrutement - 5, rue Michel Ange - 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence 79018.

---

société générale de fonderie — **CHAFFÉE JACOB DELAFON**

Dans le cadre de la réalisation du plan informatique (implantation d'IBM8100 dans ses 25 établissements)

cherche à compléter ses équipes informatiques et recrute :

UN CONCEPTEUR ORGANISATEUR

(réf. 10)

MISSION : sous l'autorité du responsable du plan, établir le cahier des charges avec l'utilisateur, préparer et suivre le démarrage des applications.

PROFIL : formation de type ingénieur, expérience confirmée en gestion industrielle, pratique des traitements en "mode conversationnel".

DEUX CHEFS DE PROJET

(réf. 20)

MISSION : sous l'autorité du chef des études, réaliser l'analyse, la programmation, les tests des applications, animer et contrôler l'équipe placée sous ses ordres.

PROFIL : formation de type maîtrise informatique, avoir une première expérience comme analyste ou chef de projet. Connaissances souhaitées : Cobol, méthodes CORIG.

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant la référence à Mme M.T. MARTIN - S.G.F. - 8, Place d'Iéna - 75016 PARIS

Pour son Département Grand Public

Un Chef de Produits Junior

Le rôle :

Gérer et développer plusieurs gamme de produits au sein d'une équipe jeune et performante.
(Etudes de marchés, panels, budgets publicitaires)

Le candidat diplômé école de commerce, *négociateur averti, disposera nécessairement d'une* expérience de 3 à 5 ans de la gestion de biens de grande consommation (ou semi consommables) et maîtrisera parfaitement l'anglais.

Adressez C.V., photo et prétentions à M. Colombert sous réf. 11/C.

3M FRANCE
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy-Pontoise
cédex

3M

---

15 JEUNES INGENIEURS option informatique

Vous venez d'obtenir votre diplôme ou vous avez déjà une expérience professionnelle. Vous souhaitez travailler au sein d'une importante société de conseil et de services en informatique, car vous savez que vous y acquerrez rapidement une compétence élevée et reconnue dans les techniques qui vous passionnent (réseaux, bases de données, temps réel, micro-informatique, télétraitement ...). De plus, comme c'est très important pour votre carrière, vous désirez avoir la possibilité de changer de société en France et à l'étranger tout en demeurant dans le même groupe. Seule une société de premier plan, appartenant à un groupe international, peut vous offrir toutes ces possibilités. Membre du Premier Groupe Européen de Sociétés de Services et de Conseil en Informatique, le Groupe CAP/GEMINI/SOGETI, nous avons besoin de 15 nouveaux collaborateurs de votre profil. Ecrivez ou téléphonez pour convenir d'un R.V. à Yves-Michel DUVAL - CAP/SOGETI/GESTION - 20, rue Leriche 75738 PARIS CEDEX 15 - Tél. 539.22.25



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

CAP SOGETI LOGICIEL

Société spécialisée dans les études de la réalisation de logiciel de base, logiciel système d'exploitation et de Télétraitement, logiciel temps réel industriel, Produits-programmes professionnels

recherche

3 Chefs de Projet

6 à 10 ans d'expérience en développement de logiciel pour prendre la direction de projets dans les domaines suivants :

- Technologie des compilateurs de langage de production de logiciel de base (expérience PL1 et PASCAL appréciée)
- Systèmes de développement de projets à base d'ordinateurs individuels
- Systèmes automatiques de documentation et d'aide à la mise au point de programmes.

Tous ces projets s'inscrivent dans le cadre de notre politique de recherche et développement.

Envoyez C.V., photo et prétentions à :
CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE CEDEX
Métro : PORTE D'ORLEANS

Publiscope Junior

SLIGOS

UNE DES PREMIERES SOCIETES DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE

CREE DANS LE CADRE DE SON IMPORTANT DEVELOPPEMENT

UN POSTE MARKETING FRANCE "GESTION COMMERCIALE"

UNE MISSION DE RESPONSABILITE ET DE HAUT NIVEAU

- **Un rôle de Chef de Produit :** Il aura à définir les lignes de développement des produits de gestion commerciale et de gestion de production et programmera leur évolution à court et moyen terme.
- **Un rôle de Chef de Marché :** Il assurera les relations avec les organisations professionnelles. Il participera pour les produits de gestion commerciale et de gestion de production à la définition de la politique commerciale du groupe et interviendra auprès des différents centres régionaux pour en assurer la diffusion. *Il coordonnera la formation des équipes commerciales de Paris et de province à ces produits ainsi que la participation de SLIGOS aux manifestations professionnelles.*

UNE SOLIDE EXPERIENCE ET UN PROFIL DE GRANDE QUALITE

Ce poste nécessite :
- une formation supérieure (Grande Ecole Commerciale, DECS ou équivalent)
- *une expérience de plusieurs années dans le domaine de la gestion*
- une expérience commerciale de haut niveau dans le domaine des services informatiques
- une grande initiative et une réelle responsabilité.

Adresser lettre de candidature, C.V. et photo sous pli confidentiel à
C. CIRIER - SLIGOS - 91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

JEUNES GENS
(libérés des obligations militaires)
et JEUNES FILLES

WINTERTHUR ASSURANCES, dans le cadre du développement de son département informatique, vous propose, après une formation assurée par l'entreprise (COBOL - DOS / VS - CICS / VS - DL1) de devenir :

• programmeurs

(avec possibilité d'évolution).

pour les diplômés(es)
IUT INFORMATIQUE ou EQUIVALENT

• analystes

pour les diplômés(es)
MAITRISE INFORMATIQUE OU EQUIVALENT

Les candidats(es) devront être disponibles le 3/9/79.
Salaire évolutif suivant potentiel.

Adresser C.V. manuscrit sous référence 1953 à J.C. DIDON

Tour WINTERTHUR
CEDEX 18 — 92085
PARIS-LA-DEFENSE

winterthur assurances

---

responsable marketing ventes — 120 000 F

Nous sommes la filiale d'une grande affaire de services en informatique de la place de Paris. Notre clientèle est constituée de PME/PMI à qui nous apportons un service informatique personnalisé. Nous entamons une nouvelle étape dans notre développement et la DG vous propose de faire évoluer notre image de marque et nos produits et de les promouvoir auprès de nos clients et de nos prescripteurs.
Vous apportez votre expérience du positionnement et de la promotion d'un produit ainsi que votre connaissance du tissu industriel constitué par les PME. **Après une formation Sup' de Co, vous êtes actuellement chez un constructeur de minis ou dans une affaire de services mais pas nécessairement dans l'informatique.**
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique, réf. 3584 LM.**

un pharmacien
responsable de la recherche appliquée en cosmétologie

La filiale française d'un groupe international (en France 1 milliard de F de C.A., deux usines) cherche, pour son laboratoire en région Est de Paris, un pharmacien. Responsable d'une équipe, *actuellement légère et de constitution récente, il est chargé de la mise* au point des produits en liaison avec le laboratoire central du groupe, les services marketing, achats et production de la filiale française.
Ce jeune pharmacien a déjà quelques années **d'expérience de la cosmétologie; elle sera complétée par un stage de quelques mois dans le laboratoire central du groupe.** La pratique de la langue allemande est indispensable.
Écrire à G. BARDOU, réf. 3589 LM.

TRAPIL
ingénieur informaticien débutant

Nous sommes le spécialiste français des transports pétroliers par pipeline. Venez rejoindre notre équipe d'informatique industrielle (Paris), qui développe sur minis ou micros (en temps réel ou en *interactif), des outils d'aide à la décision et d'optimisation de notre* exploitation.
Vous êtes **ingénieur grande école** et avez pris une option informatique orientée système ou mathématiques appliquées.
Écrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** réf. 3502 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

100 000 F +

LA DIVISION INFORMATIQUE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE EUROPEENNE

recherche dans le cadre de son expansion rapide

DES INGENIEURS COMMERCIAUX

pour PARIS et REGION PARISIENNE

Nous offrons :
- Conditions de salaire particulièrement attractives pour canditats de valeur (commissionnement le plus important de la profession).
- Des matériels très compétitifs.
- Des produits nouveaux qui seront annoncés en 1979.

Nous demandons :
- Vendeurs chevronnés en informatique (exp. vente min. 2 ans).
- Bonne connaissance gestion.
- Connaissant si possible la vente Ordinateurs de Bureau.
- Possédant voiture personnelle.

Les candidatures manuscrites avec C.V. + photo (retournées) seront adressées à n° 1837

PUBLIFOP 100 Rue de Richelieu 75002 PARIS qui transmettra



THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DEBUTANT
(ESE ou équivalent)

Il sera chargé de développements sur matériels nouveaux (radars de surveillance, télépointeurs, matériels de maintenance) et devra assumer très rapidement de larges responsabilités techniques et humaines.

Anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé + photo sous référence T Service du Personnel, 17, quai Pierre-Brunel, 78500 SARTROUVILLE

---

jeunes ingénieurs électroniciens

débutants ou ayant quelques années d'expérience:

un monde passionnant s'ouvre à vous

la simulation

Notre **Division Simulateurs et Systèmes Electroniques** connaît une croissance rapide qui la conduit à créer plusieurs postes d'Ingénieurs Electroniciens *dans les domaines suivants :*

MISE AU POINT ASSISTANCE TECHNIQUE

Après participation à la mise au point, détachement d'environ 1 an auprès de nos clients étrangers pour aider à la maintenance de nos simulateurs.
Très bonne pratique de l'anglais indispensable. (Réf. IC 79/41 M)

FORMATION

Enseignement théorique et pratique donné aux clients sur le fonctionnement et l'entretien de nos simulateurs.
Très bonne pratique de l'anglais indispensable. (Réf. IC 79/42 M)

REDACTION TECHNIQUE

Développement de la documentation de maintenance de nos simulateurs.
Bonnes connaissances de l'anglais nécessaires. (Réf. IC 79/43 M)

Lieux de travail : TRAPPES (78) ou CERGY PONTOISE (95).

Adressez C.V., photo et rémunération souhaitée à **A. de BEJARRY** sous référence ci-dessus / Service Recrutement IC, LMT Division Simulateurs et Systèmes Electroniques - B.P. 116, 78192 Trappes Cedex.

LMT

Assistant controller Europe — PARIS

recherché par une Société américaine en pleine expansion leader dans son domaine d'activité

Le candidat, âgé d au moins 28 ans sera parfaitement bilingue anglais et aura si possible *des connaissances d'allemand*

Une expérience concrète du Reporting et d'analyse financière acquise également dans une société anglo-saxonne est indispensable

Déplacements fréquents et de courte durée en Europe sont à prévoir

Adressez C V détaillé et rémunération sous référence 7862.M à I C A qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS

Banlieue Sud de Paris, vous invite à rejoindre son équipe de vendeurs en plein développement.

INGENIEURS COMMERCIAUX

- *Vous avez une formation commerciale et/ou technique de haut niveau.*
- *Vous avez acquis une expérience commerciale de plusieurs années, notamment avec les Administrations, les Sociétés et Organismes importants.*
- *Vous aimez le travail en équipe et faites preuve de dynamisme et d'enthousiasme.*

Nous vous offrons la possibilité d'une évolution de carrière dans un domaine en progression technologique continuelle.

Adresser C.V., prétentions et photo récente sous référ. 8053 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONÉES

296-15-01

Vous connaissez et maîtrisez parfaitement le marché des

INVESTISSEURS PARTICULIERS ET INSTITUTIONNELS

Vous recherchez une Société dynamique et performante, à la mesure de vos ambitions professionnelles et financières.
Vous souhaitez diffuser un produit financier de premier ordre :

LE DIAMANT

Adresser votre candidature avec curriculum vitae + photo sous le n° T 013664 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

recherche

CONTROLEUR FINANCIER

Profil souhaité :
- Ecole supérieure de commerce (ou équivalent)
- Expérience cabinet d'AUDIT anglo-saxon
- Expérience de contrôleur dans Société anglo-saxone
- ANGLAIS COURANT.

Env. C.V. avec photo et prétentions à Mme MINNE

INTEL CORPORATION S.A.R.L.

5, pl. de la Balance, Cilix 223 - 94528 Rungis Cedex



Premier réassureur français

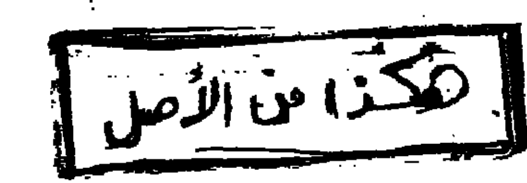
En relations d'affaires avec plus de 120 pays, notre expansion nous à conduit au 4ème rang mondial. Notre CA consolidé a quadruplé depuis 1970 et dépassera largement 3 milliards en 1979.

la documentation : un outil de gestion et de commercialisation

Pour notre société, l'information est essentielle. Elle doit circuler rapidement, être accessible facilement, être mise à jour régulièrement. Nous recherchons le responsable de ce service Documentation.
Pour réussir dans cette fonction, il paraît nécessaire d'avoir une bonne expérience d'un service documentation, une formation supérieure et un anglais courant. La maîtrise d'une deuxième langue et des connaissances en assurance et réassurance seraient appréciées.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence A 3739 à Monsieur Collet au 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

MEMBRE DE SYNTEC



هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
banlieue Sud Paris, spécialisée dans les

Télécommunications

recherche

INGENIEURS PROGRAMMEURS

- ayant une bonne expérience en temps réel
- possédant des connaissances approfondies des différents langages de programmation
- *Anglais indispensable.*

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 8075 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS q.tr.

SOPAD (NESTLÉ)

offre à un jeune diplômé

Gde ÉCOLE ou UNIVERSITAIRE

un poste de

RESPONSABLE FORMATION

dans une de ses usines de province.
Ce collaborateur sera plus particulièrement responsable de la gestion de la formation, de l'accueil des nouveaux engagés, et d'études diverses.
Son évolution de carrière pourra se faire dans la fonction Personnel ou vers d'autres services.

Les candidats devront avoir déjà manifesté par des stages ou des spécialisations leur intérêt pour la fonction Personnel.

Adresser C.V. détaillé à SOPAD - Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer - 92411 COURBEVOIE.

LE GROUPE

D. FEAU

recherche dans le cadre de l'expansion de son département BUREAUX, LOCAUX INDUSTRIELS

COLLABORATEURS

- Formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. ;
- Ayant dynamisme et bon contact.

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE DIRECTEMENT FONCTION DES RÉSULTATS
Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae + photo récente à l'attention de la
DIRECTION GÉNÉRALE
132, boulevard Haussmann - 75008 PARIS
(Discrétion totale assurée)

La Société TRECA charge
CII HONEYWELL BULL
de recruter un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Il prendra en charge les applications actuellement en cours (gestion commerciale, facturation, commandes, etc.) et, travaillant en équipe, il développera de nouveaux projets.
Il devra avoir une expérience de 2 à 3 ans acquise sur Matériel CII HB 62/40 ou équivalent.

Lieu de travail : PARIS St-LAZARE.
Adresser lettre de candidature avec c.v. et *prétentions sous réf. 01/39 à*
ACLES 1 F 103
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20

HAVAS CONTACT

acles

Hebdomadaire National recherche

Metteur en page Expérience

PRESSE ET PUBLICITE

Travail vivant et intéressant.
Haut niveau nécessaire.
Salaire en rapport.

Envoyer curriculum vitae et références à Agence Action, 12 rue du Mail 75002 Paris

---

MBA, ESCP, ESSEC, HEC, Bilingue Anglais Lisez ci-dessous...

Notre société : elle fait partie d'un très important groupe français et elle exporte à travers le monde entier 90 % de sa production.
Notre politique : exercer une action commerciale et marketing *auprès de nos distributeurs en étudiant les habitudes de consommation,* les conditions propres à chaque pays, et traiter en direct avec les fabricants les plus importants.
Nos produits : des éléments de base essentiels pour la nutrition *humaine.*

ETRE DELEGUE COMMERCIAL EXPORT

telle est notre proposition. Elle est assortie de conditions salariales que vous jugerez intéressantes et de perspectives d'avenir liées au taux de croissance de notre marché.
Votre disponibilité devra être importante et nous apprécierons vos autres pratiques linguistiques.
Formation assurée. Résidence à prévoir : Nord de la France.
Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING — Ecrire avec salaire actuel et photo s/s réf. 2308 P
39 rue Etienne-Marcel
75001 PARIS

PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

Ordis

Importante Société Internationale, banlieue Ouest, recherche pour son département organisation et informatique (370/158 TP)

ANALYSTES (réf. M 12)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS (réf. M 14)

DEBUTANTS - CONFIRMES

Intégrés au projet d'application ventes, ils seront *plus particulièrement chargés dans un premier* temps, de la prise en charge de projets de courte durée et de réalisation ponctuelle nécessitée par l'évolution permanente des applications.

Ces postes demandent une solide formation de base (IUT - université - écoles d'ingénieurs), le goût des interventions rapides, performantes et variées.

Très réelles possibilités d'évolution de carrière.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à :

Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber Paris 9ème
renseignements complémentaires
266.67.88 - Poste 335

amp

Pour faire face à son développement et à sa politique de diversification
UNE IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE,
FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS,
souhaite intégrer à son équipe commerciale,
installée dans la Région Parisienne

ingénieurs technico-commerciaux

LEUR MISSION

Ils seront chargés de la commercialisation :
1/ d'autocommutateurs de petites et de hautes capacités
2/ de systèmes informatiques de sécurité et d'alarme,
auprès des plus importants clients nationaux et des administrations.

En réponse aux appels d'offres, ils rédigeront les propositions commerciales avec les services techniques et le service Devis, et réuniront toutes les informations nécessaires à l'établissement du contrat final.

ELLE SUPPOSE

- une formation d'ingénieur électronicien (ISEP - ENSI - INSA)
- des connaissances solides dans le domaine du «Systèmes»
- une expérience réussie dans une fonction commerciale en milieu industriel.

un ingénieur commercial

SA MISSION

Dans le cadre d'une nouvelle activité de vente de systèmes informatiques de sécurité et d'alarme, auprès d'organismes bancaires, il s'occupera de la coordination de *la gamme* des *produits* en fonction des besoins des clients et participera à l'établissement de la proposition commerciale.

Ce poste peut évoluer vers la responsabilité de cette gamme de produit.

ELLE SUPPOSE

- une formation supérieure commerciale (HEC - ESSEC - ESCP)
- une expérience de 3 à 5 ans de commercialisation de matériels électroniques.

Pour tous ces postes une période de formation, sous forme de stages dans les centres techniques et dans les usines de fabrication, précédera la prise de fonction.

Des déplacements fréquents en France sont à prévoir.

La société envisage un intéressant développement des responsabilités pour des candidats ayant la volonté de s'imposer auprès d'une clientèle existante et à développer.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions sous No 14358, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Chambre de Commerce et d'Industrie
recrute son

DIRECTEUR de L'ENSEIGNEMENT

Le candidat choisi devra être diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs, motivé par les questions de formation première et continue

Rattaché à la Direction Générale il sera étroitement associé à l'élaboration de notre politique en matière de formation.
Il assurera la gestion et l'animation d'un ensemble comprenant :
- 2 écoles de vente dont une à l'exportation
- 1 Institut de formation technique
- 1 centre de formation d'apprentis-restauration
- tous les séminaires liés à la formation continue.

Lieu de travail : villes touristiques à 80 kms au Sud de Paris

Salaire : 120.000 F +

Adresser lettre manuscrite + CV + photo s/réf. 5442 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Notre Société, installée dans la banlieue sud de Paris, est spécialisée dans les techniques *de fixation pour la construction et l'industrie* et elle est filiale d'un Groupe International.
Nous cherchons un

ANIMATEUR DE FORMATION

GEM

Sous la responsabilité du Directeur Marketing, il participera à la conception et à la *mise en œuvre des programmes de formation des Agents Commerciaux. Il réalisera lui-*même les cours au siège de la Société et interviendra occasionnellement, en province, pour animer des stages spécifiques. Des pos*sibilités* d'évolution pourraient lui être offertes au sein de la Société.

Agé de 27 ans minimum, *il aura au moins* un ou deux ans d'expérience professionnelle acquise, de préférence, dans l'animation de *séminaires de formation et dans la vente.*

Ecrivez sous référence M 3965 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gf SERTI SELECTION — 49, av de l'Opéra 75002 Paris

Agence de Publicité

recherche

CHEF DE GROUPE SENIOR

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

pour animer une équipe commerciale en charge importants budgets grande consommation.

Expérience produits de beauté, mode, parfums, souhaitée.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire Pruvost :
c/o De Santerre,
12, av. Daumesnil,
75012 PARIS.

CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF

recherche

cadre service comptabilité

Il sera chargé de l'établissement des rapports financiers.
Il devra avoir le niveau DECS et posséder une excellente pratique de l'ANGLAIS, parlé et écrit.
Agé de 30 ans minimun, nous souhaitons qu'il ait une expérience de l'informatique.

Envoyer C.V. à :
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
Service du Personnel
12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS

SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche

INFORMATICIENS DÉBUTANTS

(MIAG, IUT... avec option informatique)
Seront formés aux méthodes de travail en vigueur sur des sites importants
Réf. AC 1/6

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

3 à 4 ans d'expérience en informatique de gestion sur gros systèmes IBM ou HB 66 pour développement d'applications *sur ces matériels*
Réf. AC 2/6

PROGRAMMEURS SYSTÈMES IBM

3 à 4 ans d'expérience pour support technique d'équipes de programmation et développement d'outils d'exploitation
Réf. AC 3/6

Les candidats écriront selon les références ci-dessus en joignant C.V., prétentions et disponibilité à :

SG2
12/14 Avenue Vion Whitcomb
75016 PARIS

bleu

---

ingénieur des ventes

INGENIEUR AGRO, ENSAIA-Nancy, ENSIA Massy-Douai ou équivalent.

Sa mission : il prendra la responsabilité d'un portefeuille de clients importants, assurera la réalisation des objectifs et participera à la définition des projets en liaison étroite avec le Directeur de division et le Département Technique.

Son profil : il a une solide expérience en laiterie-fromagerie, une forte personnalité et un sens aigu des affaires et de la négociation.

Ce poste implique de fréquents déplacements et nécessite la parfaite maîtrise de l'Anglais. Une période de formation de 3 à 6 mois est prévue en Suède.

Adresser candidature avec C.V. et photo sous référence 375 à Michel SALINA.

ALFA-LAVAL INDUSTRIE
B.P. 16
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS



IMPORTANTE
BANQUE D'AFFAIRES
INTERNATIONALE
recherche pour son département

trésorerie internationale

PARIS et ETRANGER

- DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.
- DEBUTANTS ou ayant 2 ans d'expérience professionnelle.
- Parlant couramment l'Anglais.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et *photo sous référence 21.400*
BANQUE de l'INDOCHINE et de SUEZ
44, rue de Courcelles - 75008 PARIS

IDM Conseil, AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION PROMOTIONNELLE
leader de sa profession, recherche collaborateurs de tout premier plan :

— DIRECTEUR DE CLIENTÈLE

Responsable de département commercial

— CHEF DE PROMOTION

Une expérience Marketing produit Annonceur ou Agence est nécessaire.

Envoyez votre C.V. avec photo et prétentions à :
M. Gérald BERJONNEAU - IDM Conseil,
91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

Chef des services comptables

120 000 F/an

Société prestataire de services disposant d'une importante clientèle dans le secteur public et para-public sur l'ensemble du territoire national — expansion 20 % an depuis 5 ans — recherche le chef de ses services comptables — 35 ans minimum —

La réussite dans ce poste nécessite d'avoir une formation de base B.T.S. ou D.E.C.S., et une large expérience dans un poste analogue de responsabilité dans une société de taille moyenne.

Mission

Toutes les fonctions classiques du poste de responsable des services comptables, et de plus :
- la responsabilité d'améliorer les procédures,
- de concevoir et mettre en place une comptabilité analytique,
- de participer à l'élaboration et au suivi des budgets et du contrôle de gestion.

Lieu de travail : Métro GALLIENI (100 m).

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73495/M à Madame CLERE, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS recherche pour son Département Comptabilité son

chef du service comptabilité générale

Agé de 30 ans minimum, il devra posséder la formation théorique de base (Certificat comptable du DECS, BTS ou équivalent) et avoir acquis une expérience professionnelle dans une affaire industrielle. En outre, il devra avoir travaillé en liaison avec un système informatique. De plus, nous attendons de lui une forte personnalité et le sens du commandement.

Sa mission sera : • d'animer et de diriger une équipe d'une dizaine de personnes, • d'assurer l'élaboration et l'établissement des comptes de résultats (mensuels, trimestriels et annuels), • de prendre en charge les liaisons avec le système informatique.

La connaissance de la fiscalité et des principes de consolidation serait un atout supplémentaire.
Lieu de travail : Paris la Défense.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous référence 583-M, 25, rue du Renard, 75004 Paris.



CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Société de Fabrication de Bijoux

désirant étendre son expansion vers l'Europe, les Etats-Unis et le Japon recherche un

Jeune Chef des Ventes Export et France 120 000 F

Agé de 28 ans minimum, diplômé d'études supérieures commerciales, avant tout homme de terrain pouvant justifier si possible d'une expérience réussie de la vente de produits de luxe à l'échelon international.
Anglais indispensable. Allemand apprécié.

EXPORT (60 % du temps) :
- prospecter les marchés les mieux adaptés aux collections de l'entreprise,
- mettre en place les moyens de distribution des produits en fonction des usages des pays concernés,
- déterminer des objectifs de vente et en contrôler la réalisation.

FRANCE (40 % du temps) :
- animer et dynamiser la force de vente actuellement composée de 7 VRP exclusifs.

La rémunération de départ, de l'ordre de 120 000 f. sera évolutive en fonction des résultats obtenus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous réf. M 180 à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.



Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren - 75007 PARIS



Secrétaire Général Paris - 180000+

La Directeur Général d'une des toutes premières Sociétés de distribution papetière (C.A. 300 MF) recherche pour le seconder rapidement dans le développement et la réorganisation un SECRETAIRE GENERAL.

S'appuyant sur un puissant outil informatique, il sera responsable de la gestion budgétaire, du contrôle, de la conception et de la mise en place de nouvelles procédures d'organisation. Il supervisera les affaires juridiques.

Ce poste évolutif intéresse une personnalité forte à tous points de vue, alliant la rigueur et l'efficacité aux qualités de contact.

De formation grandes écoles ou équivalent, âgé d'au moins 35 ans, cet homme a exercé en entreprise des responsabilités analogues.

Ecrire sous référence M 79 207 à Madame Claude FAVEREAU qui garantit discrétion et réponse à toutes les candidatures.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

Responsable affaires systèmes

La division Péri-informatique d'un important constructeur électronique recherche un Responsable Affaires Systèmes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur confirmé, ayant l'expérience de la conception et de la mise en place de systèmes télé-informatiques.

Il sera chargé :
- d'élaborer et de préparer des propositions techniques et commerciales,
- de défendre des projets et de participer à la négociation des contrats,
- de coordonner la réalisation des marchés.

Anglais souhaitable.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 8885 M à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS

---

pour le lancement en France du

MINI-SYSTEME INFORMATIQUE DURANGO

recherche

COMMERCIAUX DYNAMIQUES

H. ou F. 30 ans env. bonne culture générale, expérience de l'entreprise.

Rémunération motivante directement liée aux résultats (fixe + com.).

Formation complém. assurée (stage de 3 semaines débutant le 20 août 1979).

Adressez votre C.V. détaillé et photo (ret.) à M.B.S. France (M. LASSERE)
26-28, rue de la Providence,
75013 PARIS.

Réponse assurée.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
Filiale d'un Groupe International
recherche

DIRECTEUR de COMPTABILITÉ

Niveau expertise comptable, pratique d'audit, de comptabilité industrielle et d'informatique.

Connaissances d'anglais.

Responsable directement envers le Président.

Bureaux à COURBEVOIE

Envoyer C.V. manuscrit avec photo n° 14.812 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris 1er qui tr.

Importante Société internationale proche banlieue Sud

recherche

LE CHEF DE FABRICATION

de son unité de production d'équipements électroniques

Poste de position cadre II

MISSION :
- *Sous la dépendance du Directeur Technique.* Il sera chargé d'animer une équipe de fabrication (atelier, méthodes, contrôle qualité, réparations).

CE POSTE NECESSITE :
- *Une formation d'ingénieur en électronique.*
- Une expérience d'au moins 5 ans :
  - en industrialisation (dossiers, gammes, procédés de fabrication, outillages divers) ;
  - en contrôle qualité (équipements informatisés) ;
  - en organisation et gestion du personnel.
- De bonnes connaissances en micro-informatique.

Une formation complémentaire en gestion de production sera appréciée.

Des perspectives d'évolution existent *pour un candidat de valeur.*

Adr. C.V. manuscrit et prétentions n° 14.711, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

MATRA

recherche pour son Centre PROTOTYPES du CHESNAY

UN INGENIEUR et UN TECHNICIEN

spécialistes des matériaux composites :
- fibres de carbone
- matériaux sandwich etc...

Adresser CV, rémunération souhaitée au Service du Personnel
52 - 54 avenue Dutartre 78150 Le Chesnay

Important établissement bancaire européen recherche pour PARIS

H.E.C. ou équivalent

anglais courant, 2 à 3 années d'expérience de préférence en analyse financière, pour maintenir et développer

LES CONTACTS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS FRANÇAIS

Env. C.V. sous n° T 13.734 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

SONIA RYKIEL

Paris
recherche un

Directeur Commercial International

Agé d'au moins 32 ans, diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, maîtrisant parfaitement l'anglais, d'une grande mobilité, il devra avoir une bonne connaissance des différents marchés internationaux des produits de luxe et des talents de négociateur, d'organisateur et de gestionnaire.

Sa rémunération sera fonction de ses qualités et de son expérience.

Les candidatures (CV, photo et prétentions) devront être adressées sous la référence M 186 à notre conseil chargé de ce recrutement et qui garantit la plus totale discrétion.



Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren - 75007 PARIS

Le meilleur formateur pour une entreprise leader

La vente de nos produits grand public nécessite une argumentation technique et des démonstrations d'utilisation convaincantes pour nos commerciaux et nos clients.

Formateur, enseignant, animateur, vous êtes passionné de communication et avez la pédagogie dans le sang.

Vous êtes adaptable à des milieux divers.

Vous savez trouver les mots simples pour démythifier les faux problèmes, entraîner un auditoire, faire passer le message.

Alors nous vous confions la Direction de la formation de nos clients mais aussi celle de nos forces de vente et de nos démonstrateurs. Ils sont nombreux et ils ont besoin de vous.

Vous vous êtes reconnu dans ce qui précède, notre proposition vous intéresse : adressez d'urgence un curriculum vitae détaillé et manuscrit aux consultants de SIRCA qui vous entretiendront rapidement de cette opportunité. Référence 793 247 M



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Du cabinet d'audit à l'entreprise...

Un pas que, maintenant, vous franchiriez volontiers.
Ces quelques années en cabinet d'audit réputé ont apporté au jeune diplômé que vous étiez (Grande Ecole et / ou DECS) de précieuses connaissances.
Aujourd'hui, avec la trentaine, vous vient l'envie de jouer un rôle plus actif.
De concrétiser vos idées en les appliquant à l'entreprise.
Notre groupe, particulièrement bien situé dans le secteur des "Services" connaît une forte croissance. Nous souhaitons lui intégrer un ORGANISATEUR COMPTABLE. C'est une fonction qui requiert - *outre les compétences - un don certain d'imagination voire de créativité.*
Conseiller interne en méthodologie comptable et traitement de l'information, vous devrez faire évoluer les procédures comptables déjà en place, participer à la conception de systèmes informatiques efficaces, mener des actions de réorganisation comptable dans les sociétés *nouvellement acquises.*
Si ce "tournant" vous tente, sachez encore qu'il n'est que le début d'une carrière aux perspectives d'évolution très larges.
Les consultants de EKA vous en parleront. Adressez-leur votre candidature (CV, lettre manuscrite et photo) sous référence 165.

EKA
158, avenue de Suffren 75015 Paris.

CISI

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche
pour seconder l'assistante chargée de la formation

un collaborateur

Diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une bonne connaissance de l'informatique.

Il (elle) aura un goût prononcé pour la gestion du personnel et l'organisation. Il (elle) collaborera à la mise en place de la formation dans l'entreprise ainsi qu'à la définition et à l'animation de séminaires informatiques.

Adresser C.V. et prétentions à :
CISI, Direction du Personnel, 35, bd Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières.

SOPAD (NESTLÉ)
recherche de jeunes cadres diplômés

HEC, ESSEC, SUP. de CO, DECS...

ou équivalent

afin de leur confier, après stage de formation des missions de contrôle et de conseils auprès de ses nombreux établissements de Paris et de province en tant qu'

INSPECTEURS DE GESTION

Ces postes, basés à Paris, impliquent de fréquents déplacements, *mais ils permettent de découvrir* les problèmes de l'Entreprise et de se préparer à d'autres fonctions dans les domaines administratifs et financiers.

Ecrire avec C.V. détaillé à SOPAD, sous réf. I.G. Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer, 92411 COURBEVOIE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

ADJOINT (E) DIRECTION FINANCIERE

Ce collaborateur s'intégrera dans l'équipe de la Direction Financière d'une importante société de distribution (PARIS).

Il sera chargé de la réflexion sur le maintien des EQUILIBRES FINANCIERS A LONG TERME, *de la société dans le meilleur rapport sécurité/* coût. Il assurera les prévisions, l'information et la surveillance nécessaire dans ce domaine. Il proposera les actions à mener et effectuera la réalisation des mesures décidées.

Il effectuera, par ailleurs, toutes études dans le domaine financier, et notamment en matière de suivi des risques extérieurs.

Le candidat que nous recherchons devra être diplômé d'une grande école. Il aura une première expérience bancaire et financière.

Si vous êtes intéressé par ce poste, adresser C.V. manuscrit et prétentions à no 14930 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

GRANDE BANQUE

recherche

POUR SON CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

DU VAUDREUIL

SPÉCIALISTES PRATICIENS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Familiers des mesures des lignes « Téléinformatiques » selon les normes P. et T., pour prendre en charge la surveillance et la maintenance d'un important réseau téléinformatique.

Réponses à adresser avec C.V. + prét. à :
DIRECTION DE LA PREVISION ET DE L'ORGANISATION
Division Exploitation
14, rue Bergère, 75009 PARIS

PANSOPHIC

EASYTRIEVE - PANVALET - PANEXEC

5.500 logiciels installés dans le monde
recherchons
pour notre filiale française à Paris

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Responsable de l'installation, du support de nos logiciels et la formation de notre clientèle.
Si vous avez :

- au moins 2 ans d'*expérience dans les systèmes* DOS et/ou OS ;
- des connaissances en langage courant (Cobol, PL 1) ;
- *une bonne connaissance de la langue anglaise ;*
- le sens des contacts humains.

Au salaire fixe annuel de l'ordre de 100.000 F s'ajoutera un intéressement sur les ventes réalisées qui sera de l'ordre de 20 % du salaire de base.
Une formation complémentaire sera assurée à notre Direction Générale Européenne en Hollande.

Envoyer curriculum vitae détaillé à Mlle TAIEB,
PANSOPHIC SYSTEMS FRANCE
11, avenue Delcassé, 75008 PARIS (Tél. 563-57-28).

Pfaudler - France

Wir sind ein führendes Unternehmen des chemischen Apparatebaus und beliefern die chemische und pharmazeutische Industrie weltweit mit hochwertigen Investitionsgütern.
Wir suchen einen versierten

AUSSENDIENST-INGENIEUR

FACHRICHTUNG VERFAHRENSTECHNIK CHEMIE/MASCHINENBAU/FÜR DAS GEBIET NORDFRANKREICH, SITZ IN PARIS

Neben der französischen Muttersprache sollten gute Deutschkenntnisse vorhanden sein. English ist erwünscht. Verkaufserfahrungen wären von Vorteil.

Zu seinen Aufgaben gehören :
— Beratung unserer Kunden.
— Verantwortlichkeit für das Aussendienstgebiet.
— Einführung neuer Produkte.

Bitte richten Sie Ihre ausführlichen Bewerbungsunterlagen an Mr H. DEVELLE
PFAUDLER-FRANCE, 71, rue Albert, PARIS (13e).

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche pour recrutement septembre 79

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS *DIPLOMÉS*

Minimum 30 ans, pour postes Province et Région Parisienne. Responsables Service Technique, contrôle et *développement.*

Adresser C.V. détaillé sous la référence 2.025, à :

organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Mission : assurer assistance technique et vente de ses produits dans l'industrie laitière.

Profil :
— INGÉNIEUR : LAITERIE, I.A.A., AGRO OU ÉQUIVALENT ;
— 2 ans minimum d'expérience dans l'industrie laitière et fromagère;
— ANGLAIS parlé et écrit courant.

Env. C.V., photo et prét. à : NOVO INDUSTRIE ENZYMES, 26, rue Fortuny - 75017 PARIS

---

offres d'emploi

UNE GRANDE BANQUE INTERNATIONALE
recherche

1 COLLABORATEUR SPÉCIALISÉ EN NÉGOCE INTERNATIONAL

L'intéressé devra avoir une grande expérience opérationnelle et des relations importantes.
Le poste est basé à Paris avec de nombreux déplacements à l'étranger.

Le candidat choisi sera responsable d'un grand secteur géographique en Europe.

L'anglais et le français sont impérativement demandés. D'autres langues seraient appréciées (allemand, espagnol).

La rémunération et les autres conditions d'emploi *seront calqués sur les usages bancaires actuels.*

Un C.V. détaillé pourra être adressé, n° T 13.579 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Le caractère confidentiel de toutes les réponses sera totalement respecté.

SOCIETE NOUVELLE
IDEAL STANDARD

Leader sur les marchés des produits chauffage et sanitaire, recherche son

CHEF DU SERVICE PROMOTION DES VENTES FRANCE ET EXPORT

Rattaché au Directeur du Marketing :
— il aura la responsabilité de l'animation *des actions commerciales s'adressant à* une clientèle de professionnels du bâtiment ;
— il disposera d'un budget important dans *le cadre d'une large délégation ;*
— il assistera les chefs de produits pour les actions de lancement de produits nouveaux et de soutien des gammes existantes.

Il a l'expérience réussie de :
— chef de produits grande consommation ou de chef de service promotion dans *sociétés importantes.*

Env. C.V., photo et prét. à : S.N.I.S. Recrutement, 149, boulevard Haussmann, PARIS (8e).

Nous sommes

CGEE ALSTHOM

Entreprise leader sur le marché des équipements et entreprises électriques.
Notre croissance rapide et continue en France et à l'exportation nous conduit à créer deux nouveaux postes de

TECHNICIENS

POUR MISE EN SERVICE DE SYSTÈMES EN TEMPS RÉEL

Responsables de leur système depuis la programmation jusqu'à la réception par le client, les candidats retenus devront allier compétences techniques, capacités d'initiatives et goût des contacts humains.

L'un des deux postes nécessite, en outre, une solide expérience des calculateurs type Solar.

Après formation en région parisienne, ils seront affectés pour deux ans en *PROVENCE*, et pourront par la suite se déplacer à l'étranger.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions au Service des Travaux Extérieurs,
13, rue Antonin-Raynaud, 92309 Levallois-Perret.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'ETUDES ET DE CONSTRUCTIONS DE CHAUDIERES POUR CENTRALES THERMIQUES ET NUCLEAIRES, SITUEE A VELIZY (78), RECHERCHE

UN INGÉNIEUR EXPORTATION

Chargé :
— Des relations avec les Administrations françaises (Finances, COFACE) ;
— Des calculs financiers ;
— De l'analyse des cahiers des charges ;
— De l'établissement des offres commerciales.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé ayant une formation commerciale complémentaire ou une expérience de quelques années dans ces domaines. - Anglais courant obligatoire.

Adr. C.V. et prétentions à SWEERTS n° 1.855 M, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

ADJOINT A REDACTEUR EN CHEF

Une entreprise de Presse renommée cherche, pour sa revue juridique pratique de grande diffusion, un collaborateur (trice) 35 ans mini., ayant solides notions juridiques, expérience Presse indispensable. *L'activité prévue implique des* qualités rédactionnelles marquées et le sens du concret.
Situation intéressante et d'avenir.
Adresser C.V. détaillé (form. et exp.) avec lettre manuscrite et photo à :
Contesse Publicité no 14840
20 Av. de l'Opéra - 75040 Paris
qui transmettra - Discrétion assurée.

POUR SON SECTEUR HISTORIQUE
EDITEUR
recherche

UN HISTORIEN UNIVERSITAIRE CONFIRMÉ

Désireux de faire une carrière active dans l'édition

Envoyer curriculum vitae à REGIE PRESSE, ss n° 810.958 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

---

offres d'emploi

BANQUE PRIVEE

LIÉE A UN GROUPE EN PLEINE EXPANSION RECHERCHE POUR SON SIÈGE DE PARIS

INSPECTEUR ADJOINT CLASSE V

Ce poste implique :
- d'être diplômé de l'enseignement supérieur ;
- d'avoir une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans le poste ;
- d'avoir le goût prononcé pour le travail en équipe ;
- d'avoir une grande disponibilité.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions au n° 8.009, « le Monde » Publicité.
5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

GRAND SERVICE PUBLIC
recherche un

Jeune Diplômé

GRANDE ECOLE DE COMMERCE ou D'INGENIEUR

Débutant ou ayant un peu d'expérience en vue de participer à la conception et à la mise en place d'un système de planification.
De bonnes connaissances financières sont indispensables, comme des bases solides en informatique pour maîtriser la modélisation des données.
Adresser demande manuscrite, CV et rémunération sous réf 6548 à L.T.P. 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

A. E. T. A.

Jeune Société performante d'Electronique Professionnelle portera ses effectifs de 50 à 100 personnes à fin 80
Elle est spécialisée dans le développement de systèmes de transmissions numériques et d'automatismes à microprocesseurs

Elle offre
DES POSSIBILITES EXCEPTIONNELLES
DE CARRIÈRE à

INGÉNIEURS
1 à 10 ans d'expérience, pour études « hardware » et logiciel 8080/6800

TECHNICIENS
de Laboratoire et Bureau d'Etudes

Adresser C.V. détaillé à A.E.T.A. : 1, r. de Verdun, 92140 CLAMART

POUR SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE
REGION PARISIENNE

DIRECTEUR MARKETING

MINIMUM 32 ANS

Expérience technique d'abord, puis commercial ensuite comme Directeur marketing ou Directeur Commercial ou D.G.A.
- Secteur indifférent.
- Anglais et/ou allemand indispensables.
- 150.000 F/an +.

Ecrire à SWEERTS, sous le n° 1.858, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Grande Entreprise T.P.
recherche
pour la Direction Administrative
au siège social LA DEFENSE

Jeune Cadre

(*minimum 25 ans, formation juridique* d'au moins 4 ans dans le Droit des Affaires et le Droit International).

- Il préparera tous les documents nécessaires à l'administration des filiales à l'Etranger (conseils, A.G., déclarations, statistiques ...).
- Il gérera les baux et domaines.
- Il mettra au point, avec les directions d'exploitation, les contrats et conventions.

Envoyer CV sous référence 9469 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle
75082 Paris Cedex 02

MASSON

EDITEUR, recherche
POUR SON DÉPARTEMENT FABRICATION

LIVRES MÉDECINE

UN RESPONSABLE FABRICATION

- ayant une solide expérience de la fabrication du livre, préparation de manuscrits, suivi du travail de fabrication auprès des imprimeurs et façonniers, de préférence dans l'édition spécialisée.
- Un début de formation médicale ou scientifique avant orientation dans l'édition serait un atout supplémentaire.

Adresser C.V. et photo sous référence MB 245
MASSON, 120, boulevard Saint-Germain,
75280 PARIS CEDEX 06.

---

offres d'emploi

BANQUE PRIVEE (12e arrondissement)
recherche

CADRE COMPTABLE

— Formation commerciale supérieure (option finance comptabilité), DECS ou équivalent ;
— Expérience souhaitée : 2 à 3 ans.

Adresser C.V., photo et prétentions à
HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann
75008 PARIS - Référence 32413.

GOULD
dans le cadre de son expansion
recherche

TECHNICO-CCIAUX
CONFIRMES

secteur région parisienne
- pour sa division Instruments de mesure
- pour sa division Alimentations stabilisées

Expérience de la vente exigée en analogique et numérique

Adresser C.V. + prét. + photo à 57, r. St-Sauveur Ballainvilliers 91160 LONGJUMEAU
Direction du Personnel

LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAI
cherche

INGÉNIEUR

2 ans d'expérience en thermique et mesure électrique de précision.

Responsable d'un groupe température étalonnage et évaluation d'instruments de mesure de température.

Env. C.V. et prétentions :
1, rue Gaston-Boissier
75015 Paris
ss réf. 79-DEI-02

PROFESSEUR D'ANGLAIS
pour participer encadrement linguistique G.B.
4-7/26-07
Permis de conduire exigé
Tél. : M. VERLET 331-69-41

J.P.M.G. CONSEIL EN RECRUTEMENT
recherche
ANALYSTES-PROGRAMM.
et
INGÉNIEURS
MINI-ORDINAT. P.D.P. 11... ou BASES DE DONNEES ou ELECTRON. MICROPROCESS.
Tél. : 271-82-12
J.P.M.G. 61 r. Meslay Paris-3e.

Fiduciaire d'Expertise Comptab. à vocation internationale Paris (8e)
recherche

COLLABORATEUR
niveau chef de mission
Expér. minimum 5 a. en expertise et *révision comptable.*
Connaiss. juridique et fiscale indispensable.
Anglais parfait.
Italien et suédois appréciés.
Adresser C.V. avec photo+prét. n° T 013750 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MULTIROD S.A.
recherche
CADRE TECHNICO-CCIAL
Lancement d'outillage en exclusivité, création de réseau, animation et développem. des ventes. Lieu de trav. Evreux.
Salaire + intéressement.
Envoyer C.V., photo + prétent. B.P. 229 27007 Evreux.

Recherch. pr multinationale
INGÉNIEUR CHIMISTE
PRODUCTION
Expér. 3 ans chef de projets en industrie chimique.
Minimum : 30 ans.
Lieu : sud de Paris.
Rémunérat. : 100.000 F par an.
Env. C.V. et photo à SWEERTS n° 1.864, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche
pour son poste de

DIRECTEUR TECHNIQUE
Jeune INGENIEUR électronicien ayant expérience sens pratique *développé* et connaissances *d'électro-mécanique.*
Env. CV, photo, lettre man., à

S.E.E.M.
15 av. Victor-Hugo 92170 Vanves,

CANADIANE IMPERIAL BANK OFF COMMERCE
19, avenue Montaigne
75008 Paris

recherche

DIRECTEUR ADJOINT

Ses fonctions et ses responsabilités seront axées sur la surveillance des opérations de la clientèle française.

Il devra, par ses connaissances approfondies, être capable d'en assurer la réalisation technique *(crédoc, portefeuille, change).*

Expérience requise minim. 10 a.

Anglais souhaité.

Prétentions à fixer en fonction expérience.

Envoyer curriculum vitae et photo sous référence J.D.L.

AFTERM

Association française de Terminologie
recherche

INGÉNIEUR ou DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(SCIENCES)

pour préparation vocabulaires spécialisés.
Expérience technique et connaissances anglais - allemand appréciées.

Ecr. av. C.V., photo et prétent., AFTERM, Service du personnel
Tour Europe - Cedex 7
92080 Paris la Défense

QUALITRA E.T.T.
recherche
INGÉNIEUR
spécialisé traitement surface
EXPERIMENTE AERONAUTIQ.
Ecrire ou se présenter :
94, rue Saint-Lazare, PARIS-9e
Porte D (1er étage)

INTER COMPUTER
offre HAUTS SALAIRES à

INGÉNIEURS
(REFERENCE n° 201)
INFORMATIQUE TPS REEL
DEBUTANTS ECOLES ELECTRONIQUE
LANGAGES ASSEMBLEURS

INGÉNIEURS
(REFERENCE n° 204)
1 à 2 ANS D'EXPERIENCE
CONNAISSANT AU MOINS UN MATERIEL :
SOLAR, MITRA, T. 2000, MINI 6 ou INTEL 8080
ou autres...
Tél. : 355-40-80 ou se prés.
61, av. République, Paris (11e)

Société proche de PONTOISE
recherche
TECH. HAUTEM. QUALIFIE
formation ENP capable de maîtriser l'étude et la réalisation de moules pour petites pièces en élastomère et plastomère.
Ecr. n° 7.998 « le Monde » Pub.
5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Établ., petit effectif, rech.

ÉDUCATEUR (TRICE)
ou STAGIAIRE pouvant encadrer *enfants difficiles* mais intelligents.
Internat semaine. Convention collective 1966. Envoyer C.V., référ., photo à M. le Directeur *de l'Institut Psychopédagogique* de Saint-Maximin
place de l'Eglise,
60740 St-Maximin - (4) 455-96-10

Importante société de pesage *recherche pour sa fabrication* balances bascules électroniques
AT électronicien niveau 5 expérimenté en analogique élogique pour études et fabrica*tions de matériel à base de* microprocesseur. Poste à responsabilités. C.V. demandé.
Tél. : 885-73-47 ou Ecrire ETS MATHIEU, B.P. 43, 162, rue *de Verdun, 94500 CHAMPIGNY.*

IMPTE SOCIETE 1er ARRDT
recherche
comptables hommes 26 ans env. situation d'avenir si esprit ouvert, dynamique et mobile apte à être un jour le responsable administratif d'une petite unité. C.A.P. min., 13e mois, primes de vac., formation profess. ass. Avantages scx. *Adr. C.V. photo* et prétent. à M. Chanut, chef du Personnel, B.P. 40, 75021 PARIS Cedex 01.

Entreprise peinture
recherche
COMMIS D'ENTREPRISE
spécialité peinture
Sérieuses références
Haut salaire. Libre
Envoyer C.V. et prétentions, à n° 68.162 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

SOCIETE D'INSTRUMENTS DE MESURE ET DE COMPTAGE
près gare Est et Nord

P.M.E. en pleine expansion

recherche JEUNE

TECHNICO-COMMERCIAL
niveau BTS - DUT ou équivalent. Bonnes *connaissances Allemand.*
Bon Technicien et expérience des affaires.

Il devra développer *notre clientèle contacts* téléphoniques créations de marchés pour nos instruments.

Bon salaire x 13.
Avantages sociaux,
% sur augmentation chiffre, primes. Situation stable et d'avenir.

Il sera dynamique, de relations humaines agréables, volonté de réussite.
Entrée entre le 2 et 30 août.

Adr. C.V. man., référ., prét. n° 14.861, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME
recherche pour Paris

1) UN CADRE COMMERCIAL ET FINANCIER
Pour développer ses activités de prestations de services dans le domaine des sciences et techniques de la mer.
Formation supérieure :
— *Sup. de Co, Essec, H.E.C.*
Expérience exportation, études financières et contrôle de gestion.
Déplacements à l'étranger
Déplacement à l'étranger, à prévoir. Anglais et espagnol indispensables.

2) UN CADRE ADMINISTR.
— Pour négociation et rédaction de contrats à conclure avec des entreprises industrielles ou le secteur public
— Pour études juridiques *formation licence en droit* ou équivalent. 1 à 2 ans d'expérience souhaitée.
Ecr. n° T 013751 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Centre Nationa. de Transfusion sanguine, 6, rue Alexandre-Cabanel, Paris 15e
recherche

COLLABORATEUR
à fonction d'encadrement pour service personnel et paie, maîtrise gestion ou sérieuses références professionnelles.
Connaissance paie informatisée.
Emploi stable.
Salaire brut annuel : 57.000 F.
Adresser C.V. et photo.

Société Paris-Montparnasse recherche pour assurer le secrétariat de son service Recrutement un jeune

D.U.T.
FONCTION PERSONNEL
(ou équival.). Ce poste comporte la gestion dynamique de nombreux dossiers, l'assistance aux responsables du recrutement pour diverses activités administratives et d'études, le suivi (et participation à la rédaction) des correspondances. Il est particulièrement souhaitable d'être dactylographe et de connaître l'anglais. Ce poste (non cadre) est à pourvoir immédiatement. Si vous correspondez à ce profil, c'est avec plaisir que nous étudierons votre candidature. Veuillez écrire (lettre ma*nuscrite + C.V. + photo +* prétentions) en indiquant sur l'enveloppe et la lettre la réf. 6.446, à MEDIA P.A., 9, boul. des Italiens, 75002 *PARIS, qui transmettra.*

offres d'emploi

Association 1901 recherche TRAVAILLEUR SOCIAL exper. profession. pr prevention spécialisé. Travail d'équipe Tel. le 11 après-midi et le 12 matin : 626-20-85, et le 11 (soir) au : 633-48-82.

Recherchons pour poste
CHIMISTE 2
REGION PARISIENNE :
TECHNICIEN CHIMISTE DIPLOMÉ
BTS ou DUT
Expérience minimum 8 ans analyses physico-chimiques dans Laboratoire contrôle de qualité
Personnalité affirmée pour poste de responsabilités.
Ecrire avec C.V., prét., photo, à no 68.275 M BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 9430 Vincennes.

Entreprise TELECOMMUNICATIONS proche banlieue Nord-Ouest recherche
AT ÉLECTRONICIENS (H. ou F.)
Titulaires B.T.S. ou D.U.T. Debutant ou av. première expér.
Pour ses laboratoires
Postes à pourvoir rapidement. Ecr. avec C.V., à Thomson CSF Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 Levallois

JEUNE HOMME
Libéré O.M. - Dynamique
Aimant voyages - Une langue étrangère est indispensable.
Habitant région parisienne.
Se prés. COUTOT, 21, boulevard Saint-Germain, PARIS (5e).

Société fabricant machines pupitreurs informatique, située à Paris 12e, rech.
ÉLECTROTECHNICIENS
Ecrire avec C.V., à M.A.M., 41-43, avenue Ledru-Rollin, 75012 PARIS

ÉLECTRONIQUE
INGÉNIEURS
HAUT NIVEAU
30 ans minimum
1) SPATIAL
INGENIEUR SYSTEME et CHEF DE PROJET
120 à 160.000 F par an Référ. 1518
2) PERI-INFORMATIQUE
RESPONSABLE DEVELOPPEMENT
130 à 180.000 F par an Référ. 1519
Ecr. à SWEERTS en précisant la référence choisie, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

IMPT GROUPE FRANÇAIS rech. pour sa division
AÉRONAUTIQUE
UN CADRE
Pour renforcer sa structure de production.
Le candidat devra être diplômé d'une école d'ingénieurs et avoir quelques années d'expérience car il aura à exercer dans le domaine de la gestion de production, de l'ordonnancement et des fabrications extérieures.
Connaître l'anglais est indispensable.
Adr. C.V. et prét. à no 14.693, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

Palais de la Découverte recherche pr emploi temporaire pour Orly-Sud
1 CHARGE D'EXPOSES
titulaire DEUG ou diplôme sciences physiques ou équivalent pour animer exposition d'électricité. Tél pour rend.-vs 359-16-65 poste 356.

WABCO-WESTINGHOUSE
recherche pour son service ESSAIS AUTOMOBILES
UN TECHNICIEN
titulaire B.T.S. fabrication mécaniques ou bureau d'études. Dégagé O.M.. Envoyer C.V. à Mme GRELE, 2, bd Westinghouse, 93270 SEVRAN.

secrétaires



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE
recherche
pour son Siège Social à VILLENEUVE-LOUBET (NICE)
secrétaire de direction
Langue maternelle anglaise.
Ayant 5 ans d'expérience minimum.
Steno anglaise.
Ecrire avec C.V., photo prétentions, salaire, date de disponibilité à J.P. PERRET - T.I.F. Boite Postale No 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche
STÉNODACTYLOS
possédant C.A.P. ou B.E.P. Adr. lettre et C.V. détaillé a Mme le Chef du Personnel 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE PARIS-13e, recherche
COLLABORATRICE
Parfaitement BILINGUE ANGLAIS
Pour travaux secrétariat, traductrice, interprète.
Bon niveau sténo française indispensable, sténo anglaise souhaitée
Adr. C.V., prét. et photo No 14728, CONTESSE Publicité, 20, av. de Opéra, Paris-1er.

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Bilingue Anglais-Français. Expérience exportation. Machines Dubuit, 60, rue Vitruve, 75020 Paris. Env. C.V. ou téléphoner : 371-12-65, poste 603.

Organisme DE SECURITE SOCIALE recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Les candidates devront avoir de très bonnes connaissances en matière de Secrétariat et posséder le BTS option Secrétariat. Rémunération annuelle brute à l'embauche : 44.951 F ou 49.114 F.
Si 6 ans expér. professionnelle. Candidatures avec copie des diplômes à :
M. le Directeur de l'UCANSS, Tour Maine-Montparnasse, Boites 45 et 46. 33, avenue du Maine, 75755 PARIS Cedex 15.

travail à domicile

Demande

Frappe de vos manuscrits, thèses sur IBM boule. Rapide. TEL. : 926-95-00.

Dactylographie de mémoires, thèses, manuscrits d'auteur, correspondance sur machine Adler à boule. Possibilité de correction de texte ou de rédaction d'après projet, par personne licenciée en sciences naturelles, 2 années d'institut de criminologie, ayant exercé pendant 6 ans des fonctions d'attachée administrative d'organismes sociaux. Tél. : 544-69-67, de 18 à 20 h.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis grat. 368-47-84, 893-30-02.

capitaux ou proposit. com.

CIE D'AVIATION recherche ACTIONNAIRES tranche minimum 1.000 F. Ec. no T 13735 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INVENTEUR rech. Commercial - Associé (e) Europe entière - 705-62-14

Laboratoire pharmaceutique en forte expansion recherche CAPITAUX pour extension. Faire offre s/réf. 5.455 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, q. tr.

FABRICANT POUPEES chiffon recherche EXPORTATEUR. Prendre contact avec M. ROUSSEAU, POUPEES MADJO, 43, rue Giraudeau, 37000 Tours.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR
FRANÇAIS
Grande connaissance de l'Afrique Noire et A.F.N., en particulier Algérie - Tunisie, envisagerait collaboration ponctuelle avec entreprises souhaitant déplacements sur ces territoires pour recherche ou suivi de marchés.
Ecrire sous le numéro 7.924, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

CONSEIL D'ENTREPRISES
SPECIALISTE DROIT DU TRAVAIL
— 40 ans - haut niveau.
— 15 ans d'expérience en Cabinet.
— Etudie toutes propositions en province.
Ecire ss numéro 7.990, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

CADRE COMPTABLE 31 ans BTS + DECS + CES, J et F, exp. cabinet expertise + entreprise, ch. place cabinet ou PME. Ecr. no T 13.699 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J.H. 26 ans, dégagé O.M., DECS comptable, exp. cabinet et bâtiment, comptabilité jusqu'au bilan, déclaration fiscale et sociale, cherche poste évolutif orienté vers la gestion. Région indifférente. - Ecrire à no T 013.728 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris

J.F. 30 ans 7 ans d'expér. de direction presse mensuelle et édition, ch. poste à respons. Etudierait toutes propositions. Ecr. no T 013724 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Après 30 ans d'administration **H.** 48 ans, actif, excellente présentation, tous permis, désirerait emploi chauffeur de direction ou privé + responsab. annexes. Non conformiste sur horaires et jours de travail. Préavis nécessaire. Ecr. no T 013740 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CADRE SUPÉRIEUR
M.B.A. - M.A. - 36 ans
— Anglais, espagnol, autr. lang.
— Exp. diversifiée : formation, finances, corporate-planning, conseil de gestion.
— Habitude commandement, contacts à haut niveau.
Rech. Direction succursale ou agence, ou poste staff direction gale FRANCE ou ETRANGER. Y. Thomas 1, r. André-Maurois, 94000 Créteil. - Tél. : 207-86-32.

PUBLICITAIRE CONFIRMÉE cherche
CONCEPTION - RÉDACTION
Traduction, adaptation. Anglais + allemand. Surveillance exécution. Plein temps ou partiel. Ecr. no 8.002 « le Monde » Pub 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

URGENT
INGÉNIEUR ENSBANA
Célib., 27 a., de retour d'un séj. prof. aux Etats-Unis, recherche poste dans ind. agro-aliment. de préférence en production. Ecr. no 7.964 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JOURNALISTE
Spécialisé secteurs jeunesse, plein air, artisanat, activités sociales, expér. réd. en chef, étudie toutes propositions. Ecr. no 8.005 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE UNIVERSITAIRE
39 a., Doct. Sc. éco. + dipl. Sc. Po., plusieurs langues, expér. financière et accords industriels, rech. responsab. et develop. futurs. Ecr. no 8.007 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

AGRÉGÉ MATHS DOCTEUR GESTION
(finances), 32 ans, expérience enseign. super. et ttes propos. Ecr. no T 13.691 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre Homme 34 ans, anglais, allemand courants, 7 ans expér. Export, très bonne présentation, cherche situation :
CADRE EXPORT
Libre de suite
M. JAEGLE, 22, rue Chalgrin, 75116 PARIS

J.F. 27 a., dipl. lettres, journal. cherche place édit., presse ou ensei. ou éventuel. collab. pr créer mais. d'édition ou entrep. Ecr. no 1.102 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADUCTRICE diplômée E.S.I.T. russe anglais, séjour 1 an U.R.S.S. recherche traduction - interprétariat. Tél. : 344-59-27 le soir.

Permuterais poste complet espagnol et très peu latin, école privée importante, banlieue Sud Paris, contre poste identique Paris ou environs immédiat cause déménagement. Téléph. : 680-45-14.

J.H. 24 a., BTS ccial, anglais, 2 a. 1/2 exp. vte, ch. poste ds serv. comm. Représent. s'abst. Ecr. no 1.095 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 a., célib., dipl. D.E.C.S. maitr. gestion, lang. angl.-allem. Recherche poste respons. Paris. Téléphone : 203-33-35, le matin.

J.F. 30 ans, ASSISTANTE DE PUBLICITE, sérieuses réf. agence, cherche EMPLOI ccial support ou annonceur. - Ecrire no T 013.716 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMPTABLE QUALIFIE 65 ans, connaiss. informatique, permis cond., déplac. poss., bne prés. ch. travx partiels ou mi-temps, Marcel VIGNEAU, 35, r. des Batignolles. 75017 PARIS.

Hme 29 ans, études supérieures scientifique statisticien Agent Technique en hydrométrie dans ministère ch. place motivante dans activité similaire. Disponibilité et mobilité. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris référ. 67.882.

CHEF DE SECRETARIAT Cadre femme 47 ans Suisse permis en règle, sér. références (banques, Sté multination., cab. expert comptable). ALLEMAND lu parlé magnéto. ANGLAIS lu copié sténotypie spécial, magneto., sens organisation développé recherche place stable Opéra - Bourse - Chps-Elysées. Libre s/3 mois. Ecrire sous la référ. 7.235 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transm.

Responsable administratif et comptable, expér. acquise ch. situation Paris/Banlieue ou prov. Ecr. Mme LEBAR, 42 bis, rue Leroyer, 94300 VINCENNES.

Secr. Dactyl. fact. Devis. Relances. Courrier. Tél. Récept. 32 ans, ch. place stable active. Ecr. no 1097, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Journaliste professionn., dispon., longue expér. quotidien, report., enquêtes, effectuerait recherch., documental., iconograph., rédig. notices pour entreprises, écrivains, éditeurs, etc. Ecrire a : no 6059, « le Monde » Publicité. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 37 a., form. jur. maitr. droit. CAPA, conn. gest. ent., exp. var. Lib. Et. ttes prop. Paris-Prov. Ecr. no 1098, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CHEF COMPTABLE expérimenté. Libre actuellem., rech. poste Paris ou région parisienne. Ecr. no 14367, Contesse Public., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Infirmier D.E., références, étudie toutes propositions. Ecr. : no 2348/66 HAVAS, B.P. 442, PERPIGNAN 66004

Chef Compt., exp. compt. génér., analytique, gestion, cherche emploi : VOSGES, BELFORT, VESOUL, COLMAR. Préavis 3 ms. Ecr. no 8018, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

LIBRE IMMEDIATEMENT Jeune Cadre 30 ans, dynamique. 7 ans d'expérience dans entreprise de tourisme pour la promotion des produits et la gestion des ventes, rech. poste responsabilité, équivalent dans Sté en expansion, région Sud-Ouest. Ecr. HAVAS Orléans, no 200795. 21, rue de la République, 45000 ORLEANS

INGENIEUR ICAM 55 ans, représentant 20 a. Biens d'Equipement métallurgie. Anglais. Etudie toutes proposit. Ecr. no T 013722 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Assistante Sociale D.E. confirmée. Formation Psychologie, serait intéressée pr mission à responsabilités dans le cadre d'une création de maison à caractère sanitaire et social ou éventuellement du développement d'un centre existant. Ecr. s/no T 013729 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Secrétaire tril. angl.-fr.-suédois, aide-compt., conn. compt. jusq. bilan, suivi clients fourn. trésor., 4 a. exp. cab. avocat, 4 a. TP, ch. emploi varié av. resp. Paris ou banl. Est (Marne-la-Vallée). Ecr. no 7.963 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 35 a., exc. présentation, tr. bonne culture gale, secrétaire direction confirmée, polyvalente, bon. conn. allemand-angl., rech. poste dynam. assistante direct., préf. relat. hum. Lib. de suite. Ecr. F. Martin, 5, r. Copreaux, 75015, ou tél. 567-65-71 ap.-midi.

CADRE DE GESTION, 34 a., lic. en droit. 10 ans d'expér. gestion financière, budgets, trésorerie, pratique des relations publiques, sens de l'organisation, de la rigueur et de la discrétion, cherche SITUATION STABLE. Ecr. no 1.068 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JURISTE H., 33 a., lic. et maîtrise droit, 5 a., expér. de GENERALISTE ds établ. public national, ch. poste à responsab. Ecr. no 1.069 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE JURIDIQUE et ADMINISTRATIF CONFIRME, 8 ans responsable serv. juridiq. PME, 8 a. collabor. avocat, maîtrise + DES droit privé + inst. droit des aff., angl., ch. sit. stab. rapport. Ecr. no 1.019 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

formation profession.

L'INSTITUT D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION
Formation privée
STAGES DE PROGRAMMEURS
de haut niveau en quatre mois
Dégagés des O.M. Minimum requis bac + 1
Tests d'admission sur R.-V.
375-43-33
31, cours des Juilliottes 94700 MAISONS-ALFORT

URGENT
STAGE DE FORMATION REMUNERE POUR
FEMME DE 21 à 55 ANS
COMPTABILITÉ SUR MICRO-ORDINATEUR
Début des cours : le 17-9-1979
(Durée 15 semaines)
QUARTIER SAINT-LAZARE
Concerne : Femmes veuves, divorcées, célibataires avec enfants à charge, désirant reprendre un emploi, ainsi que les femmes ayant déjà travaillé désirant acquérir une qualification nouvelle.
S'adresser à : l'AFRAMP, au 874-70-87 ou au 285-58-51

occasions

GRAND CHOIX de MOQUETTE en solde. - Exemple de prix : VELOURS sur mousse en 4 m. 19,99 F le m2. - Tél. 340-72-72.

L'immobilier

appartements vente

appartem. vente

4e arrdt.

Près PL. des VOSGES, bel imm. CARACTERE, 3e étage, soleil, vaste STUDIO + pet. chambre, tt cft, charme, 205.000. 742-67-56

ILE DE LA CITÉ
Dans immeuble de caractère 5 P. triple réception + 3 chbres, tt cft, refait neuf, sur jardinet privé, SOLEIL. Prix 1.050.000 F. 780-57-77 - Visite mardi de de 14 h à 17 h : 15, RUE DU CLOITRE-NOTRE-DAME

5e arrdt.

PANTHEON Imm. 17e siècle RENOVE STUDIO caractère, poutres d'origine, grand cachet, S/RUE. PRIX 200.000 F. - 742-24-26.

CLUNY 4 P., 125 M2, à rénover Immeuble caractère ravale - 220-26-23

PRÈS MOUFFETARD
Lumineux séjour dble, cuisine, bains, 45 m2 + terrasse 30 m2, dernier étage, asc. - 336-17-36.

25, AV. DES GOBELINS
3 pièces, 63 m2, 2e étage, neuf. Visites mercredi, 12 h à 15 h. Prof. libérale. - 331-89-46.

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Magnifique appt d'angle 220 m2. 7 pièces principales, imm. tout confort - 567-22-88

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine **175 M2** DUPLEX CARACTERE ODE. 95-18. Gd standing. Park.

N.-D.-DES-CHAMPS TRÈS RARE
Dans immeuble récent, luxueux 5 pièces 124 m2, décoré par architecte. - 7e et dernier étage. Terrasse de plain-pied 37 m2. Terrasse supérieure aménagée et plantée de 216 m2, box dble + park. sous-sol. Px 1.800.000 F. Tél. : 306-36-57 ou 783-24-28

7e arrdt.

ALMA COGNACQ-JAY - 7 P., 235 m2, gd confort. MICHEL ET REYL - 265-90-05.

RUE DE L'UNIVERSITÉ
2 p., cuis., bns, wc, b. ét. Libre. Bon placement locatif. 300.000 F. Vis. pr notaire. Tél. : 555-07-64.

9e arrdt.

9e, dans cité privée s/verdure, bel Atelier d'Artiste à aménag. 125 m2. Px except. - 878-41-65.

15e arrdt.

15e ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
2 PIECES DUPLEX avec jardins privatifs
Renseign. sur place tous les jrs de 11 heures à 18 h. 30, sauf mercredi.
SEFRI-CIME. 538-52-52

16e arrdt.

16e Nord - Living + 3 chambres, 2 s. de bains. Calme. Balcon. Cuis. équipée. Parkg. 254-41-34

PLACEMENT OU HABITAT O.R.T.F. - STUDIO gd standing. Résidence 70. 7e ét. Loggia. Ensoleillé, 30 m2 - 235.000 F. Location possible, 1.250. 285-71-82.

18e arrdt.

MAIRIE 18e Bel immeuble parfait état, bon standing, 2 P. très clair, vraie cuisine équipée, s. d'eau moderne + w.-c., parfait état, moquette. Prix 146.000 F avec 30.000 F cpt. Propriétaire sam.-lundi 14-18 h 30 : 28, r. LETORT

92 Hauts-de-Seine

Part. vd Stud. cuis., s. eau, wc, cft, 80.000 F. 32, r. Paris (1er), Clichy. S/pl. : 12 et 14, 11-19 h.

BOULOGNE
près PORTE de SAINT-CLOUD Immeuble recent. Studio grand STANDING, 31 m2. Parking. Téléph. : 825-42-17 ou 49-15

NEUILLY - SOUS - BOIS
Balc. + terrasse 225 m2, 6e ét., recept., 3 chbres, 3 bns, service, 2 gar. Px élevé justif. BAG. 82-80.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAUR - R.E.R. 20' Etoile - Appt de 180 m2, 2 parkings sous-sol. Prix : 1 million de francs - 886-82-74.

Bois VINCENNES, près R.E.R. Beau 4 P., entrée, cuis., tout cft, balc. Parkg. Chff. central. Soleil. 425.000 F - 344-71-97

LE PERREUX
3, RUE DE THIONVILLE
Petite résidence en pierre de taille, calme. Très bel appt de 3 pièces 76 m2. cuis., s. bains, balc. Cave. Box. Parfait état. Sur place : samedi et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30

SAINT-MANDÉ RÉSIDENTIEL FACE BOIS
petits immeubles de standing, aménagements salle de bains, conçus par decorateur, disponibles immédiatement.
2 - 3 et 4 PIÈCES
Px fermes e définitifs à la reservation. Crédit 80 %.
Sur place lundi, mercredi et dimanche.
35, AV. DAUMESNIL
Tél. 565-04-47 - 346-70-50.

Province

Part. vd APPT F-4 80 m2. PARKING couv., 12e ét. Vue GOLFE MORBIHAN, Prix : 200.000 F. Téléph. : (97) 63-10-93

Presqu'île de GIENS (Var) - 2 P., récent, plein Sud. Balcon 9 m2. Parkg. 145.000 F. YZOMBARD - 16, square Clisson, 56100 LORIENT

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 pces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, av. ou sans travaux, paiem. cpt chez notaire - Teléph. : 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

immeubles

EUROPA, 54, r. d'Amsterdam-8e Paie comptant imm. occupé (loi 1948) avec un appt libre. Paris ou banlieue - 520-13-57

villégiatures

LOCATION AOUT 3.000 F. Gde MAISON VILLAGE VAUCLUSE, COUR INTERIEURE, GARAGE. Tel. (90) 65-06-10 20 h. sf w.-end.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE
555-84-23
rech. APPTS et VILLAS avec garantie de Banque.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02

maisons de campagne

INDRE
A 12 km de CHATEAUROUX à la sortie d'un bourg tous commerces, sur un splendide terrain de 4.600 m2, agréable maison habitable de suite, composée d'une cuisine, beau séjour de 22 m2 avec cheminée, une chambre, salle d'eau, grandes dépendances attenantes dont une grange à aménager de 7 X 5. Eau. Electricité. PRIX 120.000 F. CREDIT 90 %.

S.I.T.E.
79, rue Roger-Cazala, 36000 CHATEAUROUX Tél. (54) 22-69-09
Tous rens. : Bureau de PARIS. 59, rue La Boétie, 75008 PARIS Tél. 563-55-66

VIENNE
A 2 H 30 de PARIS entre Touraine et Poitou. Très belle petite ferme bâtiment en L en parfait état, comprenant : 1 pièce 42 m2, 1 pièce 30 m2. Cellier 38 m2, partout avec carrelage, poutres et cheminées. Grenier sur le tout aménageab. Ecur. Grange. Hangar et pressoir. Cour fermée. Terrain attenant 2.000 m2. Eau, électric. PRIX : 135.000 F. CRED. 90 %

S.I.T.E.
55, pl. du Général-de-Gaulle 86000 POITIERS Téléph. : 16 (49) 88-86-38
Ts renseign. : Bureau de Paris, 59, rue la Boétie 75008 PARIS Téléph. : 563-55-66

châteaux

Très joli château du 19e siècle, 1 h. 30 Paris par autoroute Sud, parc magnifique 28 ha, arbres seculaires. Téléphone : 261-52-09.

RÉGION NEVERS
Part. vend PETIT CHATEAU 16e S. PARF. état. Pisc. chauffée. Parc 3 ha. Px INTERESSANT. Téléph. au (86) 57-07-07 ou au (55) 63-53-76

Eure, domaine boisé de 200 ha, clos de murs, avec château du 18e siècle. S'adresser : Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire, Saumur. Téléphone (41) 51-04-65.

bureaux

Domicil., Artis. et Commerc. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts. Informations juridiques. Secrét.. Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F par mois. Paris 10e - 11e - 15e - 17e 355-70-80 - 229-18-04

BASTILLE XIe
PROPRIETAIRE loue 1.600 m2 impeccables climatisés, loyer 800.000/an. Libres. 563-83-33.

locaux commerciaux

Achète ou loue local prox. des Champs-Elysées, environ 150 m2. TELEPH. : 727-57-40

Boutiques

Paris-17e urgent boutique libre 40 m2, en toute ppté (murs) entièrement rénovée rentabilité possib. 14 % an. Tél. hres bur. : 603-27-77.

viagers

Vendez rapidement. Conseil. Expertise, indexation gratuit. Discrétion. - Etude LODEL, 35, bd Voltaire - Téléph. : 355-61-58.

villas

FONTENAY-SOUS-BOIS
Résidentiel - Part. vd gde villa de caractère sur 650 m2 de jardin boisé - A PROXIMITE RER et BOIS DE VINCENNES. Tél. : 567-24-04

LE PERREUX - RÉSID.
villa 8 pièces, réception 100 m2 jdin 1.200 m2, pavillon gardien. PRIX : 1.500.000 F. TELEPH. : 324-59-46.

LA FRETTE (95)
dans secteur résidentiel, proche commodités sur coteau avec vue imprenable, villa neuve, comprenant : séjour/salon, mezzanine, cuisine, 2 chbres, s. bns, studio indép. avec patio, coin barbecue, garage, sur 827 m2 de terrain, frais notaire réduit + possib. prêt conventionné. Prix 950.000 F clés en main. Visite et renseignements : Sté GERP. 978-46-55.

propriétés

Entre BORDEAUX et ROYAN AGREMENT et RAPPORT : prop. vitic. Cognac s/coteaux Gironde : 20 ha dont 15 vignes Tr. beau logis. Un ménage assure travail : parc 4.000 m2, pinede 14.000 m2. En société. Prix modéré. PROMOTERRE (FNAIM) « LE SEILLERY » 17600 La Glisse. Tél. : (46) 93-28-08 et 01. Telex No 791923.

AGEN. Part. vd magnifique maison bourgeoise dans parc. Vue imprenable. Tél. : 16 (91) 75-64-22.

60 km Sud Toulouse 38 ha bois, 15 ha prés, seul tenant, jolie vue et site. Bât. intér. rénov. grand confort. 650.000 F. MASSONI La Sansette, Madière. 09100 Pamiers. T. (61) 67-33-36.

VAR
UNE DEMI-HEURE
BORD RIVIERE
A L'OREE DE LA FORET
Ancienne bergerie ombragée par immenses chênes, sur 12.000 m2 prés et bois. Plage de sable fin. Prix : 300.000 F

SUR JOLI TERRAIN ARBORE pins - cerisiers - lilas, bâtisse pierre, séjour, cuisine. salon + 3 chambres, 2 w.-c., sanitaires. Belle cave voûtée. Grenier aménageable. Garage et dépendances. Prix : 260.000 F

Choix de maisons, terrains et propriétés toute superficie. SUPERBE FERME de CARACT. CREDIT POSSIBLE LOU PROVENÇO - (94) 77-08-10

MARINES (95)
Belle ppté s/5.270 m2, constr. p. de taille, tr. bon état, surface hab. 350 m2 + dépendanc. Lib. Vis. pr notaire. Tél. 555-07-64.

fermettes

FERME TARN AVEYRON 7 pces, ensemble bon état, intér. à moderniser, cheminée rustiq., écuries, grange, pierre, ardoise, eau, électr., force, sur 35.000 m2 clos arbres, seul tenant, prairie, verger. Usages divers : élevage, centre de vacances, nature, très beau panorama. Prix : 300.000 F Téléph. : (65) 99-62-45

5 km sortie Autor. LE MANS VD : Fermette restaurée. 2 P. + s. d'eau, Jard. 700 m2. 220.000 F. Ecr. Havas no 9.755, B.P. 319. 72007 LE MANS Cedex

constructions neuves

Neuilly - St-James
"18-20, rue de la Ferme"
Petite Résidence - Grands 4 pièces 100 et 114 m2
Livraison immédiate
Visites Lundi-Mardi 14-19 h
simer 42, av. Victor Hugo Paris 16e - 500.78.78

C'est tellement mieux d'habiter dans Paris au cœur du 11e dans une construction soignée
Résidence La Cour d'Aunay
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
A partir de 5.500 F le m2
(Studio et 2 pièces livrés avec cuisine équipée)
Bureau de vente ouvert tous les jours sauf mercredi et jeudi matin
54-56, rue de la Folie-Regnault
373-79-18
Commercialisation : SACOFI - 246-70-50

box-parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, Paris (17e) Mardi, jeudi, de 16 à 19 h.

automobiles

vente

divers

R 18 GTL - R 20 TS
export 79, peu roulé. Auto-Paris XV. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

animaux

Arrivage 11 juin, mini-chiens, mini-prix. Visitez. 184, av. Italie. 588-76-99.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES
296-15-01

Immobilier (information) Immobilier (information)

Acheter un appartement
Lequel choisir ?
INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
Information logement dispose de renseignements sur des milliers d'appartements neufs en région parisienne. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris
Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.
Publicone

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

Cent mille fraudeurs par jour dans le métro

Cent mille personnes franchissent chaque jour sans payer les tourniquets du métro et utilisent deux méthodes pour pénétrer gratuitement sur le réseau : elles sautent au-dessus des postes de péage ou entrent... par la sortie.

La R.A.T.P. a commencé par faire ses comptes, une enquête a été confiée à une société extérieure à la Régie qui a placé ses observateurs en civil auprès des entrées du métro. Les résultats de cette enquête sont donc plus fiables que lorsque ce sont des agents en uniforme qui surveillent les tourniquets. C'est ainsi qu'on s'est aperçu que 3,5 % des usagers les franchissaient sans payer.

Cette moyenne cache pourtant d'importantes disparités : certaines stations sont particulièrement « honnêtes », dans d'autres les usagers sont plus de 20 % à frauder. Il s'agit notamment des stations Barbès-Rochechouart, Châtelet, Réaumur, Strasbourg-Saint-Denis.

C'est au total, chaque année, dix millions de francs de manque à gagner que ces fraudes coûtent à la R.A.T.P.

La Régie a donc décidé de mettre fin à cet état de choses. Elle a expérimenté, à la station Pasteur notamment, des portes *de sortie qui s'ouvrent automatiquement* pour l'usager qui quitte la station mais trop étroite pour que les fraudeurs puissent les emprunter dans le sens inverse. Quatre cents portes de ce modèle ont été commandées. D'autre part, des tourniquets d'entrée surmontés d'un panneau qui interdit qu'on ne les franchisse en sautant ont été mis à l'essai à la station Chambre-des-Députés.

Les malheurs d'une déviation

Milly sans poids lourds ?

Milly-la-Forêt, nichée au sud de l'Essonne, dans une région encore rurale, avec ses trois mille huit cents habitants, a tout pour être, à 50 kilomètres de Paris, une commune de province heureuse. Elle peut même prétendre à une vocation touristique avec sa chapelle Saint-Blaise décorée par Jean Cocteau et ses halles dont on va fêter à la fin du mois le cinquième centenaire.

Pour son malheur, elle est traversée par la RN 448 et surtout la RN 387 (Etampes-Fontainebleau), deux axes routiers utilisés par les poids lourds.

Il y a un moyen bien simple de lui éviter ces destructeurs et traumatisants va-et-vient : construire une déviation qui *éloigne du cœur de l'agglomération* l'essentiel de la circulation, et surtout les camions. Un moyen tellement simple que depuis vingt ans les projets succèdent aux projets. Le financement par le département est assuré, une enquête d'utilité publique s'est achevée le 14 mai, dont les conclusions devront adopter ou refuser les ultimes *propositions faites par la municipalité* et la direction départementale de l'équipement.

Or sur les modalités de cette opération *si unanimement* défendue subsiste un litige qui, avec un minimum de concertation, aurait sans doute pu être évité.

La déviation, telle qu'elle se dessine, va en effet longer cent *vingt maisons, dont* une soixantaine construites récemment. Rassemblés en association, les habitants concernés ont donc proposé *un* tracé passant *un* peu plus au large et qui, selon eux, ne toucherait que 2 hectares et demi sur les 600 que compte le massif boisé environnant. Or, dit leur président, M. Michel Perrier, *« le maire s'est toujours refusé au dialogue ».*

Le maire de Milly, M. Clovis Lelong (favorable à la majorité), répond que les propositions de *l'association « font « mordre » sur la forêt et augmentent le périmètre d'agglomération ».* Alors, peu à peu, autour de « sa » déviation qui aurait dû la rassembler, la population de Milly se sépare en deux camps.

STEPHANE BUGAT.

Controverse : La rénovation du Marais

Le point de vue des communistes

L'« avance » de 29 millions accordée par la Ville de Paris à la SOREMA (Société d'économie mixte de restauration du Marais) « pour lui permettre notamment de faire face aux échéances des divers *emprunts* qu'elle a contractés » (« le Monde » du 25 avril) continue de *susciter* des remous jusqu'au sein de l'opposition. Cette société n'a jamais possédé, en effet, pour réhabiliter les 3,5 hectares du Marais dont elle avait la charge, de fonds propres ; ce qui l'a conduite à financer la *totalité* de la promotion *par des emprunts.*

Pour M. Daniel Benassaya (P.S.), conseiller de Paris, la SOREMA s'est trompée dans ses choix. Il affirmait notamment dans « le Monde » du 15 mai : « Tous les équipements publics ont été abandonnés, la rénovation engagée ne présente plus que le caractère d'une quelconque opération immobilière. » M. Claude Quin (P.C.), membre du conseil d'administration de la SOREMA, conseiller de Paris, élu des 2e et 3e arrondissements, reproche, dans le texte qu'on lira ci-dessous, à M. Benassaya de ne pas pousser son analyse assez loin.

LA Ville de Paris a toujours exercé une tutelle financière *étroite sur la société. Elle* en possède d'ailleurs la majorité du capital (51 %). Toutes les décisions qui ont marqué la vie de la SOREMA ont été approuvées par des votes de la majorité de droite à l'assemblée parisienne.

Dans ces conditions, c'est bien la majorité du Conseil de Paris qui porte toute la responsabilité des difficultés de la SOREMA et des gâchis dont les Parisiens doivent aujourd'hui payer la note. Jamais cette majorité n'a voulu donner à la SOREMA les moyens d'une réelle rénovation à caractère social dans le Marais. Au contraire, elle en a fait un instrument encourageant la *spéculation, avec les résultats que* l'on mesure aujourd'hui...

C'est cette même majorité qui a livré pieds et poings liés la SOREMA au pillage des intérêts privés, pourtant minoritaires. Ce sont tout particulièrement les banques qui ont profité, sous forme d'agios, des *opérations de la SOREMA et du* financement de la Ville. Les possibilités d'emprunts auprès de la Caisse des dépôts une fois épuisées, ce sont en effet, tout naturellement, le Comptoir des Entrepreneurs et la Compagnie française Paribas, actionnaires minoritaires, qui se sont mis sur les rangs.

Cette dernière, premier groupe bancaire français privé, aura ainsi *récupéré plus de 10,5 millions de* francs d'agios (soit plus de 1 milliard d'anciens francs) sur le dos des *difficultés de la SOREMA, car plus celle-ci s'est lancée dans la spécu*lation, plus elle a mis de temps à commercialiser ses programmes et plus elle a dû emprunter. On arrive ainsi à des résultats absolument effarants : les agios bancaires représentant 24 % du chiffre d'affaires — espéré — de l'opération immobilière du Parc royal et 20 % des autres opérations de la SOREMA !

Aujourd'hui où la SOREMA termine ses activités les caisses vides, les *capitaux privés actionnaires de la* SOREMA ont obtenu la garantie écrite de la Ville que celle-ci supportera seule les conséquences des difficultés de la SOREMA et qu'aucune « rallonge » ne leur serait réclamée. Ils s'efforcent même d'obtenir — et il n'est pas exclu qu'ils y parviennent — le remboursement du capital par eux investi !

Dans le point de vue de Daniel Benassaya (P.S.), ce pillage des fonds publics municipaux par quelques-unes des plus grandes banques *du pays n'est à aucun moment évo*qué. A lire ce point de vue, tout se passe comme si la gestion, certains choix et les relations de la SOREMA et de la Ville étaient seuls en cause, comme si « le troisième partenaire » — celui qui pourtant a tiré toutes les ficelles — devait rester rigoureusement caché ! Il est trop facile de plaindre « les pauvres » — comme le fait Daniel Benassaya — *quand on se garde aussi attentivement* de préciser où va l'argent qui leur est pris. Au demeurant, s'il est une leçon à tirer n'est-ce pas celle-ci : la SOREMA est un exemple tout à fait édifiant du fonctionnement de ces sociétés d'économie mixte que le parti socialiste a cherché à substituer aux véritables nationalisations dans la négociation du programme commun.

Dur été pour les personnes âgées

Huit cents aides ménagères seront mises à leur disposition

M. Christian de La Malène, premier adjoint au maire de Paris, a présenté l'opération spéciale troisième âge été 1979, *« qui permettra,* a-t-il dit, *d'intensifier l'effort de la mairie de Paris pour lutter contre l'isolement des personnes âgées pendant la période des vacances. »*

Il a précisé que pour 1979 cette opération se déroulera entre le 1er juillet et le 31 août. Elle reprendra certaines initiatives des années précédentes mais aussi lancera de nouveaux services, notamment dans le domaine des loisirs : une université d'été du troisième âge fonctionnera à partir du 16 juillet dans une université du centre de Paris. *Des conférences* y seront données sur des matières diverses (médecine, sciences, histoire, droit, lettres) *et pourront être illustrées par des* projections ou des visites guidées.

Pour ce qui est des séjours de vacances, plusieurs possibilités seront offertes aux personnes âgées valides dans des résidences du BAS (Bureau d'aide sociale) de la Ville de Paris.

Cet été, la mairie va aussi développer les expériences faites les deux années précédentes en matière d'accueil et de services à domicile.

Au niveau de l'accueil, une permanence centrale sera installée place de l'Hôtel-de-Ville, dans un bungalow orange et blanc. Cette permanence, dont le numéro de téléphone est le 272-40-16, recevra les appels des personnes âgées ou des handicapés en difficulté. Elle sera ouverte tous les jours de la semaine y compris le samedi, le dimanche et les jours fériés. Des répondeurs automatiques enregistreront les demandes pendant les heures de fermeture. *Enfin, des permanences fonction*neront aussi au niveau de chaque arrondissement.

Comme l'an dernier, aussi, des *services au domicile des personnes âgées* vont être assurés. Huit cents aides ménagères du BAS, deux cents élèves infirmières de l'Assistance publique, des élèves assistantes sociales et des équipes de bénévoles ou provenant d'associations privées en seront chargées. Pour les personnes intéressées, les cinquante-cinq restaurants du bureau d'aide sociale fonctionneront cet été ainsi que le service des repas à domicile. *Enfin, pour les personnes âgées* invalides, une admission temporaire dans certains hôpitaux de l'Assistance publique sera possible.

Les 10, 11 et 12 juillet, sera enfin organisée une fête du troisième âge. M. Chirac recevra à l'Hôtel de Ville quatre mille personnes âgées. Quatre-vingt-dix promenades sont, d'autre part, prévues à leur intention dans les environs de Paris.

Le ministère de la défense :

LE « VIEUX SACLAY » SERA PRÉSERVÉ

Après l'article intitulé « L'armée a-t-elle besoin de l'Etang-Vieux à Saclay ? » (le Monde du 29 mai), le ministère de la défense donne dans un communiqué les précisions suivantes :

Le classement dans le domaine public des terrains militaires se trouvant dans la zone des étangs de Saclay n'a pas pour effet d'empêcher la constitution d'une réserve naturelle sur l'Etang-Vieux de Saclay ; elle a *seulement* un caractère juridique sans conséquence nouvelle pour l'utilisation du domaine des étangs.

Les installations industrielles emploient mille personnes civiles Aucune extension n'est envisagée sur le domaine de l'Etang-Vieux.

Malgré l'existence de cette activité industrielle, l'équilibre naturel de la zone a toujours été maintenu et la faune et les oiseaux s'y développent grâce aux efforts continus des armées depuis de nombreuses années (...).

De sa propre initiative, le ministre de la défense cède au syndicat intercommunal des vallées de l'Yvette et de la Bièvre la majeure partie des rigoles de Saclay, soit plus de 35 hectares destinés à la réalisation de circuits pédestres et cyclables.

Paris en fête

Plusieurs fêtes populaires sont organisées durant ce mois de juin dans la capitale.

Le samedi 16 et le dimanche 17 ce seront d'abord les désormais traditionnelles fêtes du Pont-*Neuf. Bateleurs, mimes et dan*seurs reconstitueront l'atmosphère de cet ancien « monument ». Un concert de carrillon sera donné au beffroi de la mairie du premier arrondissement, place du Louvre, le samedi 16, de 18 h. 30 à 19 h. 30 et le dimanche 17, de 15 heures à 16 heures. Un feu d'artifice tiré le 17 à minuit marquera la fin de ces festivités dans le quartier.

La semaine suivante, on souhaite également que les Parisiens renouent avec une tradition qui jusqu'à l'an passé était tombée dans l'oubli : les feux de la Saint-Jean. Dans les jardins du Sacré-Cœur, le samedi 23 juin, un grand feu sera allumé ; autour, mille *choristes de la chorale* A *cœur joie* chanteront de vieilles chansons françaises.

Enfin comme l'été dernier, la *musique des gardiens* de la paix donnera jusqu'à la fin du mois de septembre quatre ou cinq concerts de plein air dans les différents squares ou jardins de la capitale, tandis que depuis le 6 juin les arcades du Palais-Royal sont illuminées tous les soirs.

Le Monde

équipement

URBANISME

La ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq sera beaucoup moins grande que prévu

De notre correspondant

Lille. — Villeneuve-d'Ascq, la ville nouvelle à l'est de Lille, sera achevée en 1984-1985. Elle comptera alors 65 000 habitants sur un territoire de 2 800 hectares et sera, après Lille, Roubaix et Tourcoing, *le quatrième pôle d'attraction de la métropole du Nord-Pas-de-Calais.*

L'établissement public chargé de l'aménagement de ce secteur vient, *en effet, de programmer* les dernières opérations : en 1979-1980 seront achevés les quartiers en chantier, celui de l'hôtel de ville et celui de la Cousinerie, ce qui suppose la *construction de deux mille logements* environ ; le 1981 à 1982, sous réserve du maintien de l'aide de l'Etat et « *si la situation économique permet le maintien de l'équilibre habitat-emploi* », quelque mille cinq cents logements pourront encore être lancés.

Ces décisions marquent *une réduction* trè snette des objectifs fixés au départ puisqu'on *prévoyait* cent mille habitants à Villeneuve-d'Ascq en 1985. Les élus communistes ont refusé d'approuver les décisions, estimant que l'EPALE (Etablissement public d'aménagement de Lille-Est) n'était pas qualifié pour les prendre et, disent-ils « *puisque le gouvernement a voulu des villes nouvelles, il faut le contraindre à les terminer* ».

Le maire de la ville, M. Gérard Caudron (P.S.), affirme que la réalisation complète du programme (six mille deux cent cinquante logements) n'est guère possible dans les conditions actuelles. « *Comment équilibrer financièrement la ville à moyen terme puisque l'on sait que les ressources liées aux emplois augmentent beaucoup moins que prévu ? L'équilibre financier, en 1983, implique des économies dès aujourd'hui.* » Pour M. Caudron, les décisions de l'EPALE répondent d'ailleurs *à l'aspiration de la population et* aussi aux souhaits de la communauté urbaine.

Une autre opération d'envergure, qui avait été imaginée en même temps que la ville nouvelle — *la* construction du « centre directionnel » *de Lille,* — subit les mêmes avatars et ne sera réalisée que très partiellement. La communauté urbaine de Lille qui, depuis 1968, date de sa création, a acquis de *nombreux immeubles sur une superficie* de 700 hectares, pour la somme totale de 220 millions de francs, ne peut pas les utiliser tous pour des projets d'aménagement ou d'urbanisme. *Elle vient de décider de* revendre de très nombreux immeubles qu'elle avait expropriés.

GEORGES SUEUR.

ENVIRONNEMENT

DES ÉCOLOGISTES ALLEMANDS PORTENT PLAINTE CONTRE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Karlsruhe *(A.F.P.)*. — La Fédération des associations écologiques de la République fédérale allemande (B.B.U.) a porté plainte contre le gouvernement français devant la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, et la *Cour de justice de la Communauté* européenne, à Luxembourg.

La B.B.U. reproche au gouvernement français d'avoir refusé à des manifestants antinucléaires le droit d'entrer en territoire français. Trois cents écologistes, selon les autorités françaises locales, trois mille, selon la B.B.U., n'avaient pas été autorisés, le lundi de la Pentecôte, à franchir la frontière germano-française pour participer à une manifestation contre la centrale de Cattenom, près de Thionville.

TRANSPORTS

La mise en quarantaine des DC-10

Les responsables européens se réunissent à Strasbourg

Les représentants des principales *compagnies aériennes européennes* se réunissent, ce lundi 11 juin à Strasbourg, pour examiner les *conséquences* de la décision de l'administration fédérale américaine qui, après l'accident de Chicago le 25 mai dernier, a décidé de mettre en quarantaine les avions DC-10. La plupart des transporteurs qui exploitent cet appareil ont envoyé des missions techniques aux Etats-Unis et ont maintenant en main les renseignements qu'ils ont pu recueillir.

Le mardi 12 et toujours à Strasbourg, « l'affaire des DC-10 » sera aussi à l'ordre du jour de la rencontre des responsables administratifs *de* l'aviation civile dans les différents pays européens groupés au sein de la Conférence européenne de l'aviation civile (C.E.A.C.).

Aux Etats-Unis, l'Agence fédérale de l'aviation (F.A.A.) vient d'ordonner une inspection de tous les réacteurs montés sur les avions gros porteurs en service sur le territoire américain. Cette décision vise non seulement les DC-10, mais aussi les Boeing-747, les Lockheed L-1011 et, selon les *premières informations*, les Airbus A-300 européens. Il s'agit essentiellement d'une vérification des *systèmes d'attache* des réacteurs aux ailes des appareils, vérification « purement visuelle » et qui ne demanderait que quelques heures.

En attendant la suite qui pourra lui être donnée, l'immobilisation des DC-10 — plusieurs compagnies ont demandé à l'administration américaine de leur donner à nouveau l'autorisation de voler — perturbe gravement le transport aérien international. Des solutions de rechange sont recherchées pour exploiter au *moins en partie* les lignes paralysées. C'est ainsi que la compagnie privée française UTA a repris *l'ensemble de ses vols* vers l'Afrique et le Pacifique en utilisant des DC-8, dont trois lui ont été prêtés par l'armée de l'air. Mais tous les passagers ne peuvent être acheminés dans les délais prévus, comme ces quelque huits cents touristes qui ont été bloqués à Tahiti.

Enfin, on continue de s'interroger sur l'avenir de la firme McDonnel Douglas qui, bien qu'elle ait affirmé son intention de continuer à construire le DC-10, *se trouve par la force des choses* dans une situation délicate, compte tenu notamment des centaines de *millions de dollars d'indemnités* que les parents des victimes de l'accident de Chicago commencent à lui réclamer.

● *Pyrénées-Atlantiques : postes-frontières libérés.* — Les postes de douane de la frontière espagnole, dans les Pyrénées-Atlantiques, bloqués depuis le 8 juin au soir par des routiers mécontents des taxes de stationnement qu'on leur faisait payer, *ont été « libérés » le 10 juin dans* l'après-midi.

RÉUNION AU SOMMET, A LOMÉ

Air Afrique augmente son capital pour apurer ses dettes

Les représentants de la compagnie multinationale Air Afrique viennent de se rencontrer à Lomé, capitale du Togo, en une réunion au sommet, la troisième depuis la *création* de la compagnie (1). Sept chefs d'Etat assistaient à cette réunion au terme de laquelle *il a été en particulier* décidé d'augmenter de 8 milliards de francs C.F.A. (160 millions de francs français) le capital de la société.

Le communiqué, rendu public le 9 juin à Abidjan, souligne la nécessité d'un apurement progressif des créances de la compagnie sur les Etats membres (il est estimé à 6 milliards de francs C.F.A.), de sauvegarder les intérêts d'Air Afrique dans les négo*ciations relatives aux droits* aériens avec les Etats tiers et de coordonner « *dans le sens d'une complémentarité* » les activités de la compagnie multinationale et celles des compagnies nationales des Etats qui en sont membres.

Le communiqué fait également état de la nécessité d'établir des liaisons aériennes plus régulières entre les deux Etats membres et de poursuivre la « *politique d'africanisation des cadres* », notamment ceux appartenant au personnel technique navigant.

(1) Dix Etats font partie d'Air Afrique : le Bénin, la Haute-Volta, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, le Tchad, le Togo, la Mauritanie, le Niger, l'Empire Centrafricain.

A la fin de l'année 1978, Air Afrique possédait onze appareils : deux DC 10-30, sept DC 8 et deux Caravelle. En août 1979, elle devrait acquérir un troisième DC 10-30 et en 1980, un Boeing 747 cargo. En 1982-1983, la flotte d'Air Afrique sera renforcée par un Airbus A-300 et deux Airbus A-310.

LA SITUATION DANS LES PORTS FRANÇAIS

M. Le Theule critique vivement l'attitude des dockers

Les grèves des dockers, qui se sont multipliées au cours des *derniers mois* dans les ports français (parfois, comme à Marseille, ils ont suscité des lock-out de riposte), ont provoqué plusieurs interventions durant le week-end.

Parlant, le 10 juin, à Dunkerque, à l'issue du lancement du méthanier géant *Tenaga-Dua*, construit à France-Dunkerque pour *le* compte de la Malaisie, M. Le Theule, ministre des transports, a déclaré : « *Il n'est pas question de toucher à la loi de 1947* (elle organise le statut des dockers), *mais il n'est pas possible d'accepter la défense d'un corporatisme égoïste, qui aboutit à scier la branche sur laquelle on est assis.* »

« *Je ne crois pas*, a-t-il ajouté, *à la possibilité d'un règlement global, mais plutôt à des négociations organisées sur chaque plan local.* »

Selon le ministre des transports, « *les mouvements sociaux à répétition ne doivent pas devenir un facteur de déséquilibre, qui irait à l'encontre même de l'intérêt des travailleurs* » et « *le problème des ports est, avant même celui des investissements, celui de la qualité des services qu'ils peuvent fournir* ».

L'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) vient de son côté d'adresser une lettre à chacun des quinze mille dockers professionnels pour les mettre en garde « *contre l'abus du droit de grève qui fait un tort considérable aux ports français et à tous ceux qui y travaillent* ».

Le Conseil des chargeurs maritimes français estime pour sa part, dans un communiqué, que « *tout se passe comme si les dockers voulaient le déclin des ports français et rendre inutiles les efforts financiers considérables consentis depuis plus de quinze ans par la nation pour les moderniser* ».

● *Navire lancé à La Rochelle.* — Les chantiers navals de La Rochelle-La Pallice ont procédé le 9 juin au lancement d'un navire transporteur d'acide phosphorique destiné à la Tunisie. Le *Takapes*, qui jauge 10 000 tonnes, desservira l'Extrême-Orient.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

ÉTRANGER

UN ENTRETIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS

La compétitivité de l'industrie nippone sera moins forte dans l'avenir

nous déclare M. Ohira

De notre envoyé spécial

A l'approche de la conférence au sommet des « sept » (Japon, Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Canada) qui doit se tenir à Tokyo les 27 et 28 juin, M. Masayoshi Ohira, premier ministre du Japon, a récemment reçu quatre journalistes français auxquels il a accordé une interview.

Tokyo. — La pièce dans laquelle se déroule l'entretien ne ressemble pas à celle dans laquelle un chef de gouvernement, en France et dans quelque autre pays européen, accueille ses hôtes. Un ameublement simple et fonctionnel, *presque* laid, en tout cas dépourvu de toute recherche.

A l'heure exacte, le premier ministre entre. Cheveux gris, costume gris à gilet, cravate grise sur fond blanc : si M. Ohira cherche à produire un effet, c'est celui d'apparaître *totalement* identifié à sa fonction. Ni sportif, ni intellectuel — *ce qu'il est pourtant*, — ni « personnalité dynamique ». Ce maintien compassé, il le doit peut-être à son ancien état de fonctionnaire. Avant de se faire élire en 1952, à l'âge de quarante-deux ans, député du parti libéral démocrate, il avait fait une carrière au ministère des finances, commencée dès 1939 après des *études d'économie et de philosophie* pendant lesquelles il avait continué à s'intéresser aux questions religieuses (M. Ohira s'était converti, encore adolescent, au christianisme).

Dans un petit mémoire, qu'il a publié en avril dernier, peu de temps après avoir accédé au poste qu'il occupe aujourd'hui, il raconte ses souvenirs de sa première campagne électorale : *« Je ne suis toujours pas très bon pour faire des discours, mais à cette époque j'étais dans ce domaine totalement inexpérimenté, et parler en public était pour moi un supplice. »* Mais d'ajouter : *« Plus d'une fois, une femme est venue vers moi pour me dire qu'elle n'avait pas une grande opinion de mes interventions mais qu'elle voterait pour mois parce qu'elle aimait mon sourie. »* Ce sourie, convaincant parce qu'il n'est pas électoral et qui détend son visage un peu composé, M. Ohira ne l'a pas perdu. Parlementaire chevronné, qui aime à donner de lui l'image d'une figure « a-charismatique », il a été ministre des affaires étrangères dans le cabinet de M. Tanaka (dont il n'a jamais renié l'amitié), ministre des finances dans celui de M. Miki. Quand il devenu premier ministre, au début du mois de décembre de l'année dernière, une sorte de « déclic » s'est produit dans *la vie politique japonaise* : l'impression que cet homme allait brouiller le jeu traditionnel des factions, dont il a lui-même profité, et qu'avec lui commençait une nouvelle période.

Pour M. Ohira, qui est allé à Manille en juin pour prononcer un discours (en anglais, ce qui est très rare pour un premier ministre nippon) à la conférence de la C.N.U.C.E.D., le problème des relations Nord-Sud sera et doit être un des thèmes principaux *de la rencontre au sommet* où, à en croire les propos qu'il avait tenus dans la capitale philippine au premier ministre australien, il occupera deux sièges : l'un visible et l'autre invisible. Le premier, ce sera évidemment le sien propre, et le second... celui de M. Fraser, qui dirige le gouvernement de Canberra. M. Fraser *s'était* montré très sensible au tour insolite de la boutade : M. Ohira lui avait dit combien il regrettait de ne pas avoir pu convaincre les autres pays participants d'inviter l'Australie, mais que celle-ci — à travers lui — *serait* quand même présente à la réunion !

« Mon pressentiment est que les questions énergétiques seront aussi, et au premier chef, au centre de nos entretiens », nous dit M. Ohira. Pour le premier ministre, les pays industrialisés consommateurs sont aujourd'hui mieux préparés qu'en 1974 à faire face au relèvement des prix du pétrole ; les sources d'approvisionnement ont été diversifiées depuis lors ; les stocks sont plus importants ; on est en mesure de mieux contrôler la consomma*tion. Diplomate*, M. Ohira ajoute un quatrième facteur. Selon lui, les relations avec les pays producteurs sont meilleures qu'elles ne l'étaient il a cinq ans, *« ce qui doit permettre un dialogue »*.

« Tout cela ne signifie pas, conclu-t-il sur ce sujet brûlant, *que la crise pétrolière soit moins grave. »* Pour le Japon, qui importe 70 % de son pétrole des pays du Proche-Orient (et le reste d'autres parties du monde, la *production nationale étant insignifiante*). *« Il s'agit d'un problème vital, si bien que l'on suit de très près, à Tokyo, les démarches entreprises en vue de la paix dans cette région »*.

Un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères japonais nous avait dit d'une façon magnifiquement diplomatique et *humoristique* : *« Avec la Communauté européenne, nos relations sont excellentes, à l'exception de ce qui concerne les questions économiques. »* la C.E.E. n'ayant pas dans ses compétences les affaires culturelles, ni les échanges sportifs, cette remarque en dit long sur l'inquiétude que provoquent au Japon les prises *de position* de Bruxelles — qu'on ne veut pas prendre au tragique — sur l'agressivité commerciale des Japonais sans parler du rapport officieux d'un membre de la commission de la C.E.E. qualifiant les habitants du Soleil levant de *« maniaques du travail habitant dans des clapiers »*.

Sur cette agressivité, sur le déficit des échanges au détriment de l'Europe, nous avons interrogé le premier ministre. En réponse, il commence par nous rappeler, à gros traits, les termes esentiels du problème japonais, pays dépourvu de ressources naturelles. Il faut que le Japon puisse dégager un excédent dans ses « échanges horizontaux », ceux qui fait avec les autres pays industrialisés, afin de pouvoir payer ses importations de produits énergétiques. *« Si nous étions battus dans la compétition avec les autres pays développés, nous serions comme désarmés, ne pouvant acheter ni les matières premières ni les produits alimentaires dont nous avons absolument besoin. C'est pourquoi*, ajoute-t-il, *s'il convient d'arriver à un meilleur équilibre dans nos relations commerciales avec les Etats-Unis et la C.E.E., nous ne pouvons pas garantir que la balance soit toujours équilibrée avec ces deux entités. »*

« Cela ne signifie nullement, poursuit M. Ohira, *que je ne veuille rien faire pour redresser la situation actuelle. »* A l'appui de son propos, le premier ministre cite les missions importantes (composée d'une centaine de personnes chacune) que le Japon a déjà envoyé — ou s'apprête à envoyer — dans les pays européens *« afin de les aider à exporter vers le Japon »*.

A propos du fait que dans plusieurs secteurs (construction navale, industrie photographique, motos, etc.) les fabricants japonais *ont poussé la concurrence* si loin qu'ils occupent à eux seuls une part prépondérante du marché international, M. Ohira nous dit : *« J'estime, en effet, cela un peu excessif. Dans l'avenir, ce genre de situation ne pourra pas durer longtemps, et cela pour une série de raisons qui font que la compétitivité des entreprises japonaises est plutôt sur le déclin : les salaires qu'elles versent sont désormais parmi les plus élevés du monde ; elles ne peuvent pas s'attendre à des percées technologiques radicales ; enfin les investissements destinés à protéger l'environnement (rendre les machines à la fois moins polluantes et moins bruyantes) pèsent particulièrement lourd sur elles. »*

« Nous ne pouvons plus laisser baisser le yen »

Le premier ministre considère également comme *« un problème d'importance et qui requiert toute son attention »* la résurgence de l'inflation. Il rappelle à cet égard *« l'affaiblissement de la base fiscale dans les finances publiques japonaises »*. Le déficit des dépenses du budget de l'Etat *atteint en effet 40 % des dépenses* publiques. M. Ohira reconnaît que les émissions de bons d'Etat commencent à rencontrer des difficultés du fait même du montant très élevé qui se trouve déjà en circulation.

Outre l'influence inflationniste de la hausse des matières premières *« qui le préoccupe beaucoup »*. M. Ohira mentionne encore ce qu'il appelle *« l'offensive des salariés »*. Ces derniers *n'ont obtenu pourtant* que des hausses nominales d'environ 6 % de leurs rémunérations. *« Ceci n'est pas en soi une mauvaise performance*, dit le premier ministre, *et correspond en fait à une quasi stagnation du pouvoir d'achat, mais ces majorations, couplées avec d'autres facteurs de hausse, vont dans le sens de l'inflation. »*

« A cela s'ajoute encore, déclare M. Ohira, *la baisse du yen intervenue depuis la fin de l'année dernière, sans compter les résultats moins favorables de la balance commerciale et le déficit de la balance courante. »* Par rapport à son point le plus haut, atteint en novembre dernier, la monnaie japonaise a perdu environ 20 % vis-à-vis du dollar : *« On ne peut plus la laisser fluctuer en baisse »*, estime M. Ohira.

L'actuel premier ministre a toujours été un partisan résolu du rapprochement avec la Chine. Il avait très vivement critiqué la politique de l'ancien premier ministre Sato, défavorable à Pékin. Faisant allusion aux négociations en cours entre entreprises nippones et responsables *chinois*, il se borne à déclarer qu'il est *« naturel que, en raison du développement de la Chine, non seulement le Japon, mais les pays d'Europe et les Etats-Unis accroissent leurs exportations vers ce pays »*. Le premier ministre insiste : *« Le Japon*, dit-il, *ne participe pas à ce mouvement en rival des autres puissances industrielles. Celles-ci doivent concerter leurs efforts pour contribuer à la modernisation du pays. »*

Interrogé sur l'état des relations avec l'Union soviétique, M. Ohira déclare que les Japonais ne répondront pas aux critiques que Moscou adresse à la politique de Tokyo. Son intention est de resserrer *ses relations* avec les Soviétiques, notamment dans le domaine culturel.

Enfin, en ce qui concerne le nucléaire, le premier ministre réaffirme d'abord l'attachement bien connu du Japon au principe de la non-prolifération de l'armement atomique. En revanche, il se déclare partisan de la poursuite active de la politique d'utilisation pacifique de cette énergie, *« bien qu'elle se heurte au Japon à l'hostilité de groupes de pression influents »*. C'est là un domaine où la coopération industrielle, *« terme du reste difficile à définir »*, avec l'Europe, et notamment avec la France, peut être particulièrement fructueuse.

PAUL FABRA.

AFFAIRES

Premier spécialiste français de l'ingénierie sous-marine

La société Comex va-t-elle s'associer avec un groupe américain ?

De notre correspondant

Marseille. — Un protocole d'accord aurait été signé voici une quinzaine de jours entre M. Henri G. Delauze, P.-D.G. du groupe *Comex (Compagnie maritime d'expertises)*, fondé à Marseille en 1962, devenu le numéro un de la plongée sous-marine industrielle, et le groupe McDermott. Cette nouvelle confirme celle que nous donnions le 30 mars dernier *faisant état d' « approches »* tentées auprès du groupe marseillais par le groupe américain J. Ray *McDermott-Babcok et Wilcox*, société importante dont le siège social est à La Nouvelle-Orléans et qui est spécialisée dans la construction des plates-formes pétrolières et des pipe-lines marins. Son accord avec la Comex lui donnerait une nouvelle dimension et lui permettrait d'améliorer sa position face à son principal concurrent, Brun and Root, qui réalisa le même type d'opération en absorbant voici cinq ans le groupe Taylor.

Le protocole signé entre le P.-D.G. de Comex et les représentants de McDermott prévoirait une prise de participation de 20 % dans le capital de Comex S.A. Holding, qui assure la coordination stratégique du groupe, et ce après une augmentation de capital. D'autre part, serait créée une nouvelle société indépendante dénommé Mc Dermott - Comex, au sein de laquelle le groupe américain posséderait 90 % du capital et le groupe français 10 %.

Comex Services, l'une des quatre filiales spécialisées dans l'ingénierie sous-marine, la construction et la maintenance, *introduirait dans la nouvelle société*, placée sous droits hollandais, mais dont le siège social n'a pas encore été fixé, toutes ses agences étrangères réparties dans le monde avec leur personnel (1 100 salariés environ) ainsi que tout le matériel lourd de plongée, soit la quasi-totalité de son actif. De l'ancienne Comex Services ne subsisterait, à part, que l'engeneering opérationnelle (plongeurs, techniciens de plongée, chefs de base, soit 309 personnes, auxquelles s'ajoutent 228 sédentaires sur les 1 627 que compte actuellement cette société).

En échange, McDermott se serait engagé à fournir pendant une première période probatoire de deux ans l'équivalent de 20 millions de dollars de travaux par an à Comex Services grâce à un contrat d'exclusivité réciproque.

Selon l'intersyndicale C.G.C.-F.O. de la société Comex Services, la direction du groupe marseillais aurait pris la *décision de* licencier vingt salariés parmi le personnel opérationnel et vingt autres dans les secteurs administratifs de la société.

Le P.-D.G. de Comex, M. Georges-Henri Delauze, a depuis longtemps souhaité s'introduire, même de façon détournée, sur le marché américain, dont il a souvent dénoncé le protectionnisme. La solution qu'il vient d'adopter apporterait en outre un ballon *d'oxygène à son groupe qui*, après avoir traversé une phase de grande expansion, connaît depuis 1977 une brutale chute d'activité. On ne cache pas du côté de la direction de la Comex que si la solution McDermott n'était pas retenue, on se verrait contraint à des licenciements plus importants. Cependant, avant que cette *solution puisse être appliquée*, il faut qu'elle soit approuvée par le ministère de l'industrie. La difficulté risque de venir du fait que celui-ci est ainsi invité à avaliser un accord qui permettrait en fait à deux sociétés américaines de se partager la totalité du marché mondial de la plongée industrielle sous-marine. Il ne peut ignorer *en outre* qu'une solution française passant par l'intermédiaire du groupe L'Air Liquide avait été envisagée pour répondre aux besoins de la Comex.

Une mise au point

Il faut voir une illustration de ces « incertitudes » dans le communiqué publié le 6 juin par la direction du groupe Comex à Marseille. *« Les pourparlers avec la société McDermott*, précise ce texte, *sont actuellement au point mort dans l'attente des autorisations nécessaires des pouvoirs publics. Les dispositions que la Comex comptait prendre avec son éventuel partenaire américain pour assurer la survie de l'entreprise et le plein emploi de son personnel sont en consequences suspendues. »*

La Comex précise en outre que l'accord de négociation ne touche qu'une des branches du groupe particulièrement concerné par la crise : Comex Services. En revanche la société Comex Industries, premier fabricant mondial d'équipements *de plongée de grande profondeur*, dont les exportations couvrent le monde entier, reste totalement en dehors de cet accord. Il en est de même de la société Comex holding dans laquelle Mc Dermott ne prendrait qu'une participation monétaire à hauteur de 20 %.

JEAN CONTRUCCI.

LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ MANUFRANCE

La nouvelle société Manufrance devait être créée ce lundi 11 juin. Le contrat de location-gérance devrait en effet être signé à l'issue de la réunion des conseils d'administration de l'ancienne et de la nouvelle société. Celle-ci désignera M. Mestries comme président-directeur général, et son conseil devrait comprendre, *outre M. Mestries, M. de* Saint-Just, trois représentants de la Macif, un de la société suisse Equitas, et un septième désigné par la société Fabis.

Jeudi 7 juin, le conseil municipal de Saint-Etienne a officiellement accordé sa caution pour un emprunt de 40 millions de francs, effectué auprès d'un « pool » suisse comprenant une trentaine de banques européennes. Le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) a fait savoir qu'il tenait à la disposition de la nouvelle société les 22 millions de francs promis. Cette somme sera toutefois versée en deux fois : 16 millions dans l'immédiat, 6 millions vers la mi-juillet.

AGRICULTURE

JOURNÉE D'ACTION DE LA F.N.S.E.A. LE 13 JUIN

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles a décidé de faire monter la pression à cinq jours de la rencontre des ministres de l'agriculture de la C.E.E. consacrée à la fixation des prix pour la campagne en cours. Le mercredi 13 juin, en effet, chaque fédération départementale mènera l'action de son choix sur l'ensemble du *territoire* national.

La Fédération nationale réclame une hausse moyenne de 8 %. Avec l'ensemble des autres organisations paysannes de la Communauté, qui devrait faire également pression sur le gouvernement, le 13 juin, elle s'est prononcée pour une hausse des prix en unités de compte de 40 %, qui devrait permettre une réduction équivalente des montants compensatoires monétaires positifs. Depuis le 9 avril dernier, plusieurs « monnaies vertes » ont été dévaluées. Pour le franc, cette dévaluation a entraîné une hausse des prix agricoles de 5,4 %.

● ERRATUM. — Des coquilles typographiques ont déformé le sens de deux passages de l'article consacré, dans nos éditions *datées* 10-11 juin, aux nouvelles prévisions gouvernementales en matière de croissance économique. A la fin du cinquième paragraphe, il fallait lire : *« Les importations avaient d'ailleurs commencé à progresser allègrement »* et non *« les importations commencèrent d'ailleurs à progresser légèrement »*. Au début du neuvième paragraphe, il fallait lire : *« Le commerce extérieur, dont le rétablissement, facilité par la baisse du dollar... »* et non *« officialisé par la baisse du dollar »*.

LA C.G.T. DÉNONCE L' « INTRANSIGEANCE » DU PATRONAT DE LA MÉTALLURGIE

« La C.G.T. n'entend pas abandonner la lutte dans la sidérurgie », a notamment déclaré M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.G.T., devant la presse *le 8 juin*. Avant de lancer un nouvel appel à la semaine d'action interprofessionnelle C.G.T.-C.F.D.T. du 11 au 16 juin, M. Sainjon a dressé un bilan des actions menées depuis le début de l'année : *« Plus de 2 000 entreprises, où les travailleurs ont mené des actions, allant de la pétition à la grève illimitée »*, plus *« 171 actions d'entreprise et 19 coordinations pour le seul secteur de la sidérurgie »*.

M. *Sainjon* a fait état de *« quelque cent cinquante succès »* et a constaté, ces dernières semaines, *« un progrès net de la C.G.T. »* aux élections professionnelles, soit 3 % à 5 %, tous collèges confondus, dans cinquante grandes entreprises de la métallurgie.

Dénonçant l' *« intransigeance patronale »*, le responsable cégétiste a assuré que *« la fameuse ouverture sociale »* annoncée par l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) se soldait pour l'instant par un échec, après treize réunions sur le relèvement des bas salaires et la revalorisation du travail manuel. Cette *« intransigeance »* a conduit, notamment, les travailleurs de la SOLMER à *« reprendre le travail avec des acquis qui ne sont pas à la hauteur des luttes engagées »*, a remarqué M. Sainjon.

SOCIAL

Selon l'office des statistiques de la C.E.E.

PROGRESSION DISPARATE DES GAINS OUVRIERS DANS LA COMMUNAUTÉ

L'augmentation des gains horaires des ouvriers dans les neuf pays de la Communauté européenne est allé de 17,5 % en Allemagne fédérale à 70 % en *Italie, au cours de la période* allant d'octobre 1975 à avril 1978. L'Office statistique des Communautés européennes, qui publie les principaux résultats de ses statistiques semestrielles, note que l'augmentation, pour les autres pays, se *situe autour de 23 %* à 40 %, si l'on se réfère à l'ensemble de l'industrie (France : + 39,6 %). *Le rythme* d'accroissement des salaires durant les douze derniers mois étudiés (avril 1977 à avril 1978) s'est ralenti dans la plupart des pays de la Communauté ; pour l'ensemble de l'industrie, il a été, pendant cette période, de 5,2 % en Allemagne fédérale, de 12,3 % en France, de 12,8 % en Grande-Bretagne ; *il est estimé à 21,9 %* en Italie.

Il s'agit là des gains nominaux moyens. En termes réels, c'est-à-dire défalcation faite de l'inflation qu'ont connue les différents pays, on trouve une situation fort différente. Le pouvoir d'achat ouvrier a baissé en Grande-Bretagne, dans l'ensemble de l'industrie, entre octobre 1975 et avril 1978 (— 2,1 %), de même qu'en Irlande (— 0,2 %) et au Danemark (— 2,4 %). Il s'est accru, en revanche, en Allemagne (+ 6,6 %), en France (+ 11,7 %), en Italie (+ 11,9 %) et au Bénélux (+ 9,3 %).

Durant la dernière année (avril 1977-avril 1978), les salaires réels ont cependant augmenté en Grande-Bretagne (+ 4,5 %) et en Irlande (+ 3,7 %).

LE PRÉSIDENT DE LA C.G.C. : j'attends un changement de gouvernement pour entamer le dialogue avec les pouvoirs publics.

M. Jean Menu, nouveau président de la C.G.C., a vivement critiqué, dimanche 10 juin, à Rouen, le chef du gouvernement, avec lequel, *a-t-il dit*, *« il est inutile de dialoguer tant que M. Barre restera sûr de ses convictions et inébranlable dans ses certitudes »*. M. Menu a assuré qu'il attendait *« un changement de gouvernement »* pour entamer le dialogue.

Le président de la C.G.C. doit rencontrer les dirigeants de la C.F.D.T. le jeudi 14 juin. Il doit voir ensuite le C.N.P.F. et la FEN. M. Menu a encore indiqué que, *« si, pour l'instant, aucune action nationale commune n'est envisagée avec les centrales ouvrières, il n'est, en revanche, pas exclu que les militants C.G.C. descendent dans la rue avec leurs collègues des autres syndicats. (...) »*

[Déjà, le 5 juin, M. Jean Menu avait déclaré, en quittant les dirigeants de la C.G.T., qu' « il n'était pas sûr qu'une rencontre immédiate avec le premier ministre donnerait des résultats concrets, tels que ceux que *nous espérons* des contacts avec les organisations ouvrières et le C.N.P.F. ».]





ÉNERGIE

Le renchérissement des produits pétroliers et ses conséquences

Plusieurs informations concernant le pétrole, dont une hausse possible du brut irakien, ont encore assombri l'horizon pendant le week-end, donnant un poids particulier aux diverses déclarations faites par le chancelier Schmidt d'une part, le ministre saoudien du pétrole, cheikh Yamani, et le responsable de la société iranienne de pétrole d'autre part.

Des menaces de boycottage contre les Etats-Unis apparaissent.

● **Libye : menace d'embargé contre les Etats-Unis.**

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Newsweek*, le colonel Khadafi menace les Etats-Unis d'un embargo pétrolier. « *Si les Etats-Unis maintiennent leur boycottage contre nous, nous ferons certainement la même chose à leur égard.* » Le colonel Khadafi s'élève notamment contre le boycottage par l'administration Carter à l'encontre de trois Boeing-747 et de huit avions militaires gros porteurs C-130, que la Libye affirme avoir payés. Le gouvernement américain ne soutant pas voir le potentiel libyen aérien s'accroître s'oppose à leur livraison. Actuellement, la Libye assure environ 10 % des importations de pétrole des Etats-Unis (un peu plus de 600 000 barils par jour)... « *Nous pouvons vivre de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage du bétail*, a poursuivi le colonel Khadafi. *Nous pouvons utiliser notre pétrole seulement pour notre propre consommation. Nous ne somes pas obligés de l'exporter. Vous pouvez garder votre technologie, vos problèmes, et tous vos maux et nous, nous garderons notre pétrole...* »

● **« Brut » irakien : 20 dollars le baril ?**

L'information la plus importante — si elle est confirmée — est celle d'une augmentation de *3,50 dollars par baril du pétrole irakien*, qui passerait ainsi à 20 dollars. Le *New York Times*, qui donne cette nouvelle en soulignant qu'elle va contribuer à accélérer la hausse des prix du pétrole, ajoute que plusieurs pays producteurs, dont la Libye et l'Algérie, ont commencé à réduire leur production pétrolière de 5 % à 25 % selon les champs pétrolifères.

● **Nouvelles sources d'énergie : réticences du budget américain.**

Un projet de création d'un organisme multinational pour le développement de nouvelles sources d'énergie ne sera pas proposé par le président Carter au *sommet de Tokyo, parce que le* responsable du budget s'est opposé à son financement par les Etats-Unis, rapporte le *Washington Post*. Selon le quotidien américain, qui n'a été *ni démenti* ni confirmé officiellement, le projet portait sur la création immédiate d'un organisme doté d'un budget de 10 milliards de dollars, que les Etats-Unis auraient financé dans une proportion de 30 à 40 % et auquel tous les autres pays *industrialisés* du monde occidental auraient été invités à participer. Le *Washington Post* ajoute toutefois qu'il est possible qu'une version modifiée du projet, ayant l'approbation du Budget, soit discutée à Tokyo.

● **La Grande-Bretagne peu coopérative.**

Le gouvernement britannique n'acceptera probablement pas d'augmenter *ses exportations* de pétrole de la mer du Nord au profit des pays européens. Celles-ci, au contraire, pourraient même diminuer au cours des prochains mois.

Sur les quelque 6 millions de tonnes de « brut » produits actuellement *chaque mois par les gisements* de la mer du Nord, 40 % environ sont exportés, dont plus de la moitié vers les pays de la C.E.E., le reste vers les Etats-Unis et les Caraïbes. *Certains* pays avaient espéré que le pétrole de la mer du Nord, dont la production s'est accrue de 50 % en un an, viendrait combler une partie du déficit des pays européens. La société ouest-allemande Denimex, filiale du groupe Vega, aurait, selon le *Financial Times*, récemment demandé une augmentation des livraisons britanniques, en échange d'investissements en Grande-Bretagne. Mais le Royaume-Uni, dont la consommation de produits pétroliers a augmenté de 7 % au premier trimestre 1979, entend réserver une part croissante du pétrole de la mer du Nord pour ses besoins domestiques. Le secrétaire à l'énergie n'en a pas moins averti cette semaine les Britanniques que le pétrole de la mer du Nord ne les dispenserait pas de faire *des économies et leur a demandé* de réduire leur consommation d'au moins 5 %.

● **Le gouvernement belge va gérer lui-même une réserve pétrolière.**

Les pouvoirs publics ont décidé d'acheter du pétrole brut directement auprès des pays producteurs afin de constituer une réserve de produits pétroliers gérée par leurs soins.

Après les mesures de rationnement de la consommation de mazout et de fuel lourd déjà prises en Belgique, *il s'agit pour le gouvernement* d'organiser équitablement l'approvisionnement des consommateurs privés et des industries en produits pétroliers. La constitution de cette réserve éviterait à la Belgique de devoir acheter les quantités d'appoint sur le *marché de Rotterdam. Des* contacts seraient déjà établis avec l'Algérie.

● **M. Schmidt : une crise grave menace.**

Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt a évoqué, dans une interview à la *Bild Zeitung*, la possibilité d'une crise économique sans précédent si aucune solution n'était trouvée aux problèmes énergétiques.

A *son retour des Etats-Unis*, M. Schmidt a déclaré : « *Le monde entier est menacé d'une grave crise si nous ne parvenons pas à être plus économes avec les sources d'énergie existantes.* » Il a ajouté : « *Nous devons mieux utiliser les énergies existantes autres que le pétrole, le charbon, l'énergie nucléaire. Sinon nous aborderons les années 80 avec une crise économique en comparaison de laquelle toutes les autres apparaîtront presque dérisoires.* »

● **M. Yamani : l'Arabie Saoudite pourrait accroître sa production...**

Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a répété dans une interview à *Business Week*, que les pays consommateurs devaient non seulement économiser le pétrole, mais surtout faire davantage d'efforts pour lui trouver des produits de substitution. M. Yamani a *regretté que, dans* les démocraties occidentales, les gouvernements ne puissent changer plus rapidement le mode de vie d'une nation.

Le ministre saoudien a, d'autre part, indiqué que, « *éventuellement, son pays pourrait accroître sa production de pétrole* », mais à condition notamment que les sommes qu'il en retirerait puissent rapporter plus que le taux d'inflation, qu'il obtienne l'aide technologique dont il a besoin pour son développement et que le problème palestinien trouve une solution satisfaisante.

... Mais l'Iran risque de diminuer la sienne.

Le gouvernement iranien « *pourrait décider une diminution de la production pétrolières du pays* » s'il s'engage dans la *voie de l'austérité, a déclaré* samedi 9 juin le président-directeur général de la Société nationale iranienne de pétrole (SNIP), M. Hassan Nazih.

L'Afrique du Sud prend des mesures d'économie draconiennes

De notre correspondante

Johannesburg. — Alors que l'Afrique du Sud tout entière est encore sous le coup de l'augmentation brutale du prix de l'essence (36 %), on vient d'annoncer une hausse du prix de la viande allant de 10 à 20 %.

Adieu la douce vie sud-africaine, déplore le quotidien anglophone *nationaliste The Citizen*. Adieu, en effet, les week-ends dans les complexes accueillants à la campagne et au bord de la mer, le *braais* (barbecue) sacro-saint du dimanche. Mais surtout, pour l'immense majorité des habitants — les Noirs — cela voudra dire adieu, ou presque, au morceau de viande dominical... Ce sont, en effet, eux, les Noirs, qui auront le plus de difficultés à boucler leur budget. Avec la nouvelle augmentation du prix de l'essence (la troisième cette année), qui porte à 90 % la hausse en six mois, on s'attend à des répercussions *sur* le prix des transports et dans tous les secteurs économiques, qui viendront s'ajouter à la *majoration* récente des prix des produits laitiers, des dérivés du maïs, base alimentaire des Africains, et de l'électricité... Le spectre du chômage, déjà angoissant (les évaluations montent à près de deux millions), va devenir une préoccupation quotidienne.

Les industries automobiles, par exemple, prévoient une chute de leurs ventes et donc de la production après la décision du gouvernement de fermer les stations d'essence le week-end, de limiter la vitesse à 70 kilomètres-heure là où elle était de 90 kilomètres-heure, d'augmenter le prix des lubrifiants, de l'huile pour carburant et de la parafine utilisée notamment comme principal *moyen de chauffage par les Noirs.*

L'Afrique du Sud importe plus de 90 % de son pétrole. Le reste est produit localement à partir du charbon à Sasol-1. Or, depuis le boycottage décidé en 1973 par les pays arabes pour protester contre la ségrégation raciale, puis le renversement du régime iranien, elle est largement tributaire du marché de Rotterdam, où les prix sont très supérieurs aux cours normaux.

C. C.

MONNAIES

Selon la BRI

L'excédent de l'OPEP a été ramené à 7 milliards de dollars en 1978

« *L'excédent des pays exportateurs de pétrole a cessé d'être le principal facteur de déséquilibre de la structure des transactions courantes dans le monde* », déclare la Banque des règlements internationaux (BRI), dans son 49e rapport annuel qu'elle rend public ce lundi, document qui couvre l'exercice allant du 1er avril au 31 mars 1979. Le surplus des pays *en question* a été en effet ramené de quelque 29 milliards de dollars en 1977 à 7 milliards seulement en *1978*. Cette évolution sera évidemment fortement modifiée par le renchérissement du pétrole actuellement en cours.

Selon la BRI, la structure des paiements courants des principaux groupes de pays avait en 1978 été plus proche de celle des années antérieures à 1974 qu'au cours des années 1974 à 1978. Ce retour vers la normalité s'est notemment traduit pour le groupe des pays les plus riches (le groupe des Dix et la Suisse) par l'enregistrement d'un excédent globalement estimé à 18 milliards de dollars contre un déficit de 5 milliards en 1977. Pour les pays en voie de développement non producteurs de pétrole, le déficit avait au contraire fait un bon de 9 milliards de dollars pour atteindre un total de 24 milliards.

Toutefois, si ce retour constitue d'après la BRI « *un pas vers un meilleur équilibre* », il s'était accompagné d'une aggravation des déséquilibres au sein des pays les plus riches. En particulier, l'écart entre le déficit courant des Etats-Unis et les excédents en comptes courants de l'Allemagne, du Japon et de la Suisse s'étaient élargis. Le surplus consolidé de ces *trois pays avait atteint* quelque 30,7 milliards de dollars en 1978 tandis que le déficit des Etats-Unis marquait à nouveau une légère progression, le portant à 6 milliards.

« *Les réserves globales* [du système monétaire international] *se sont massivement renforcées en 1978*, ajoute le rapport. *Leur total s'est élevé à 36.. milliards de dollars, soit deux fois plus qu'à la fin de 1973.* » Encore ce chiffre est-il calculé en continuant d'évaluer les réserves d'or au prix de 35 D.T.S., soit environ un peu *plus de 40 dollars l'once* de 31,103 gr. La progression a été moins forte en 1978 qu'en 1977, mais cela résulte partiellement, précise le rapport, d'un certain nombre de facteurs statistiques. Le trait frappant est peut-être le fléchissement des 15 milliards de réserves globales des pays exportateurs de pétrole, alors que celles des pays importateurs se sont accrues encore plus vite qu'auparavant. « *La croissance rapide des réserves globales au cours de ces dernières années fait craindre que le niveau actuel de la liquidité internationale n'attise de nouveau l'inflation de l'économie mondiale* », estiment les experts de Bâle.

CONJONCTURE

« LA PRODUCTION INDUSTRIELLE STAGNE », constate le C.N.P.F.

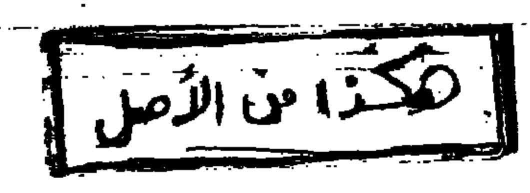
« *Après s'être notablement accru au quatrième trimestre 1978, le rythme d'expansion de l'économie française a eu tendance à s'atténuer au début de l'année* », écrit le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) dans son dernier bulletin de conjoncture.

« *La production industrielle s'est stabilisée depuis le début de l'hiver à un niveau en progrès de 4 % par rapport au premier trimestre de 1978. L'évolution récente de la conjoncture ne laisse cependant percevoir aucun facteur susceptible de relancer la croissance : les investissements ne redémarrent pas véritablement et la consommation s'essouffle. Toutefois, aucun retournement conjoncturel sérieux n'est envisageable. Nos exportations devraient poursuivre leur développement. (...)*

« *Au total*, conclut le C.N.P.F., *dans un contexte général d'inflation accélérée, les industriels paraissent plus réservés qu'à la fin de l'année dernière sur leurs perspectives d'activité. Toutefois, compte tenu du niveau élevé atteint par la production à la fin de 1978, l'activité industrielle devrait s'inscrire en 1979 sur une pente de croissance modérée, malgré la stabilisation actuellement constatée.* »







LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le numéro du 11 juin publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie française des pétroles. — Emission à 200 F de 1 908 375 obligations convertibles en actions (1 pour 1). Ces obligations portent intérêt de 7,5 % jusqu'au 31 décembre 1982, puis de 8 % jusqu'au 31 décembre 1986 et 9 % ensuite. L'amortissement s'effectuera en dix ans à partir du 1er janvier 1982 à des prix allant de 215 F à 258 F.

Société générale de fonderie. — Emission à 150 F de 320 700 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1979. Le capital est porté de 96 210 200 F à 128 280 200 F (1 pour 3).

Bouygues. — Répartition à partir du *18* juin des 800 000 actions gratuites créées en représentation de l'augmentation du capital de 80 à 120 millions de francs par incorporation de réserves.

Sogeball. — Inscription en vue de l'offre publique de réservation d'actions de la catégorie « Z » (80 000 titres réservés sur une émission de *84 000*).

Révillon frères. — Cotation des 71 910 actions d'apport nos 1 072 276 à *1 144 185* et dans deux ans des actions d'apport nos 1 144 186 à 1 197 960.

Algemene Bank Nederland N.V. — Cotation des actions émises en mars dernier et des actions émises pour le paiement du *dividende final de* l'exercice 1978.

Grand Metropolitan Limited. — Emission à *125 pence de 63 934 111* actions de 50 pence, devant porter le capital de 236 504 501,5 livres à *288 471 557* livres *sterling* (1 pour 7). Introduction sur le marché en France et admission éventuelle à la cote officielle des actions émises en représentation des augmentations de capital de 162 115 000 livres sterling à *236 504 501,5* livres *sterling.*

Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme. — Répartition, à partir du *22* juin, des *141 880* actions gratuites de 500 FB, créées en représentation de l'augmentation du capital de *708,4 à 779,24* millions de francs belges (une pour dix).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 29 déc. 1978)

	7 juin	8 juin
Valeurs françaises ..	104,2	103,9
Valeurs étrangères ..	127,6	126,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,5	89,2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 7/8 %

LONDRES

Les mines d'or tiennent la vedette lundi matin dans un marché calme d'autre part. L'indice des industrielles perd 1,1 point à 502,1. Baisse des pétroles. Stabilité des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 282 40 contre 288 ..

VALEURS	CLOTURE 8/6	COURS 11/6
Beecham	563	561
British Petroleum (1)..	12 25	12 3/16
Courtaulds	99	100
De Beers	460	451
Imperial Chemical ..	372 ...	372 ..
Rio Tinto Zinc Cor..	315 .	312 ...
Shell	276 .	266 ...
Vickers	187 ...	185 ...
War Loan 3 1/2 %.....	32 ...	32 ..
*West Driefontein	45 3/8	45 7/8
*Western Holdings ...	33 1/4	34 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.d.F. - CHIMIE. — Les comptes *consolidés pour 1978*, qui incluent pour la première fois les résultats de la filiale A.P.C. (Azote et Produits *chimiques*), se soldent par un déficit de 282 millions de francs dont 99,9 millions provenant de ladite filiale. L'année précédente, le groupe C.d.F.-Chimie avait enregistré une perte de 71 millions de francs, celle d'A.P.C. ressortant de son côté à 249 millions. La situation du groupe C.d.F. - Chimie proprement dit s'est détériorée alors que celle de sa filiale s'est, toute proportion gardée, améliorée.

Le chiffre d'affaires consolidé (A.P.C. inclus) s'est élevé pour sa part à 6 756 millions de F (+ 12 % à *structure comparable*) *faisant de* C.d.F-Chimie le numéro 3 de la chimie française derrière P.C.U.K. et *Rhône-Poulenc chef de file.*

La situation du groupe s'est améliorée depuis le début de l'année avec la reprise observée dans la pétrochimie. Mais les problèmes financiers liés au financement des travaux d'achèvement du vapocrapeur de Dunkerque et de la modernisation de la plateforme d'A.P.C. de Toulouse ne sont toujours pas résolus.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/6	11/6
1 dollar (en yens) ..	220 25	215 80

EURO-DEVISES

Circonspection ?

Agefi. — Après un lent démarrage, le marché international des capitaux a, dans l'ensemble, poursuivi durant la semaine écoulée le mouvement de hausse des cours amorcé voilà maintenant près d'un mois. Cependant, l'impulsion est encore venue du marché américain des valeurs à revenu fixe qui a terminé la semaine sur une note très ferme, sa meilleure journée ayant été celle de jeudi, à la suite de l'annonce d'un ralentissement de la hausse des prix de gros aux Etats-Unis (0,4 % en mai contre 0,7 % en avril), la publication de l'indice ayant donné un *nouvel* élan au *dollar dont* la hausse devient préoccupante au point que vendredi, par exemple, à Londres, la monnaie américaine a subi une attaque très nette sur de prétendues déclarations d'une personnalité du gouvernement japonais, affirmant que celui-ci souhaite voir le yen à 190/200 pour un dollar. Soudainement, le dollar a donc plongé jusqu'à 215 yens pour remonter ensuite sur une mise au point officielle américaine, au niveau de 218,25 yen en clôture.

Force est de constater actuellement que le renchérissement constant du prix des produits pétroliers gêne considérablement les monnaies autres que le dollar, en aggravant pour tous les pays le coût de leurs importations libellées le plus souvent dans la monnaie américaine.

C'est ce qui explique que les Japonais, les Suisses, les Allemands et les autres, aimeraient voir le « billet vert » redescendre un peu de son piédestal. D'où des déclarations intempestives comme celles que l'on a attribuées à M. Kosaka, directeur général de l'Agence japonaise de planification économique, qui séjourne actuellement à New-York.

Si, comme le pressentent quelques spécialistes des changes internationaux, certains responsables financiers d'entreprises, banques et autres établissements institutionnels, sont abondamment couverts en dollars, de telles informations tendent à provoquer des ventes irrationnelles alors que l'on traverse une période de haute incertitude et de hauts risques.

C'est sans doute la raison pour laquelle le marché de New-York était plus hésitant vendredi soir avec des baisses de 3/16 sur les emprunts gouvernementaux et de 1,4 sur les emprunts à long terme.

Plusieurs spécialistes des valeurs à revenu fixe conseillant donc la prudence *pour le moment*, la *reprise* étant appelée à s'essouffler.

BOURSE DE PARIS - 8 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos *dernières éditions*, des *erreurs peuvent parfois figurer* dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 428	4 425	4 320	4 520
Allemagne (100 DM) .	231 260	231 570	224 ..	238
Belgique (100 F) ...	14 389	14 402	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.) ...	211 220	211 350	205 000	216
Danemark (100 krd) .	80 120	80 220	78 500	83 500
Norvège (100 k) ...	85 300	85 153	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 147	9 154	8 900	9 400
Italie (1 000 lires) .	5 170	5 183	5 000	5 400
Suisse (100 fr.) ...	255 240	255 850	249	262
Suède (100 krs)	101 080	100 970	97 500	103
Autriche (100 sch.) .	31 390	31 412	30 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 601	6 694	6 450	6 950
Portugal (100 esc.) .	8 865	8 895	8 500	10 500
Canada ($ can. 1) .	3 767	3 768	3 670	3 900
Japon (100 yens) ...	2 013	2 013	1 920	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8 6
Or fin (kilo en barre) ..	41400	41010
Or fin (en lingot)	41940	41030
Pièce française (20 fr.)	329 30	328 30
Pièce française (10 fr.)	226	224 50
Pièce suisse (20 fr.) ..	306 50	301 50
Union latine (20 fr.) ..	287 50	284 30
Souverain	376 80	386 80
Pièce de 20 dollars	1774	1740 80
Pièce de 10 dollars	1035	900
Pièce de 5 dollars	590	...
Pièce de 50 pesos	1509 50	1580 .
Pièce de 10 florins	299 90	290 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10-11 juin 1979 a été tiré à 516 421 exemplaires.

A B C D E F G .

Les combats au Nicaragua

Les guérilleros sont aux abords du palais présidentiel de Managua

Managua (A.F.P., A.P., U.P.I.). — Le régime du président Somoza fait face depuis le 9 juin à une situation sans précédent. Les combats qui opposent la garde nationale aux guérilleros sandinistes se sont intensifiés dans plusieurs villes du pays.

Dans la capitale, les sandinistes ont pris position à proximité du « bunker » du général Anastasio Somoza. Le bâtiment présidentiel semble être l'objectif de l'offensive sandiniste, et des tirs de blindés, de roquette et de mitrailleuses ont été entendus toute la journée du 10 juin dans le centre de Managua. Tandis que le chef de l'Etat annonçait la victoire sur les « communistes », dans un discours radiotélévisé, les combats continuaient à faire rage dimanche soir dans la capitale.

Le samedi 9 juin, des affrontements avaient eu lieu dans les quartiers périphériques. Des barricades avaient été dressées. De nombreuses victimes seraient à déplorer. Des colonnes de femmes et d'enfants fuyaient les quartiers populaires, sous une pluie torrentielle. Les forces de l'ordre semblaient avoir dégarni ces quartiers périphériques pour venir renforcer le centre de Managua. Les combats étaient d'une telle violence que les ambulances de la Croix-Rouge ne pouvaient pas s'approcher.

Dans la région méridionale, les sandinistes qui s'étaient repliés, le 9 juin, au-delà de la frontière du Costa-Rica devant une contre-attaque de la garde nationale, ont lancé dimanche une nouvelle offensive. Une colonne d'insurgés se dirigeait vers la ville de Rivas, située à 30 kilomètres de la frontière.

La garde nationale, en revanche, a repris dimanche la ville de Masaya, à 30 kilomètres au sud-est de la capitale. Les combats y auraient fait soixante-seize morts parmi les sandinistes. Les villes de Chichigalpa, Diriamba et Jinotepe ont également été reprises.

L'effort militaire gouvernemental semblait se porter sur Matagalpa, à 120 kilomètres au nord-ouest de la capitale, où, dimanche, les sandinistes occupaient des positions solides, ainsi qu'à Leon, la deuxième ville du pays, située à 90 kilomètres au nord-ouest de Managua, et qui est encerclée par l'armée.

Les ministres des affaires étrangères du Venezuela et de l'Equateur devaient, en principe, arriver ce lundi à Managua. Ils comptent proposer un plan de paix à leur homologue niracaguayen. Les Etats-Unis, qui ont confirmé leur soutien à cette initiative des pays du pacte andin, envisagent l'évacuation des familles du personnel de leur ambassade à Managua.

Au Guatemala

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE A ÉTÉ ASSASSINÉ

Guatemala (A.F.P.). — Le général José David Cancinos, chef d'état-major de l'armée de terre guatemaltèque et numéro trois de la hiérarchie militaire dans le pays, a été assassiné, le dimanche 10 juin dans la soirée, dans un quartier populaire de la ville de Guatemala, alors qu'il circulait en automobile en compagnie de deux autres personnes. Le général Cancinos a été abattu avec ces dernières par des inconnus qui, d'un autre véhicule, ont tiré plusieurs rafales de mitraillette.

Le général Cancinos était considéré dans les milieux politiques comme le successeur virtuel de l'actuel ministre de la défense, le général Otto Spiegler Noriega, qui devait abandonner ce poste le 30 juin prochain. On avançait parfois le nom du général Cancinos comme candidat possible à l'élection présidentielle de 1982.

LA FIÈVRE DE L'OR CONTINUE : PLUS DE 283 DOLLARS L'ONCE

Le résultat des élections européennes n'a pas perturbé les marchés des changes, où le calme régnait ce lundi matin 11 juin. Les diverses devises ont peu varié entre elles et par rapport au dollar.

En revanche, la fièvre a encore monté de quelque degrés sur les marchés de l'or de Londres, de Zurich et Paris, où, sur les indications de New-York et de Hongkong, l'once de métal précieux, battant tous ses précédents records, s'est élevée au-dessus de 283 dollars.

A la veille du week-end, l'or s'était traité à 277, puis à 280 dollars l'once.

LES « CASSEURS » DE LA RUE DE PASSY ONT ÉTÉ ÉCROUÉS

Les cinq « casseurs » de la rue de Passy, à Paris (16e), ont été placés, samedi 9 juin, sous mandat de dépôt par M. Jean Ferré, premier juge d'instruction. Ils ont été inculpés d'association de malfaiteurs, incendie volontaire et tentatives d'incendies volontaires, infraction à l'article 314 du code pénal (loi « anti-casseurs »), fabrication et transport d'engins incendiaires et destruction de véhicules.

Au cours du « raid » opéré jeudi 7 juin, rue de Passy, sept magasins avaient été saccagés, et deux voitures incendiées. Les inculpés sont : Mathias Liégeard, âgé de vingt-deux ans, employé à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale des Hauts-de-Seine, écroué à la Santé ; son frère, Fabrice Liégeard, lycéen, qui semble être le chef du groupe, écroué à Fleury-Mérogis, ainsi que Jean-Pierre Grandjean, frigoriste, vingt-huit ans, et Marc Babuty, âgé de dix-huit ans, lycéen. La cinquième personne incarcérée est Michel Limouzy, lycéen.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Ignacio Astiz Larrava*, le haut fonctionnaire au ministère de l'industrie qui avait été enlevé mercredi dernier à Pampelune, a été relâché sain et sauf ce lundi 11 juin, dans la matinée. — (A.F.P.)

● *Une hausse de 20 %* environ du prix de l'essence a été décidée par le gouvernement hongrois, annonce l'agence de presse M.T.I. — (A.F.P.)

● *Pollution radioactive dans la vallée du Rhône ?* — Cinq associations écologiques de la vallée du Rhône ont déposé plainte contre X, samedi 9 juin, pour pollution radioactive sur la décharge de Solérieux (Drôme). Les écologistes demandent en même temps une enquête administrative sur les conditions dans lesquelles la société Comurhex, filiale du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann, entrepose dans cette ancienne carrière des fûts de déchets provenant de l'usine atomique de Pierrelatte.

● *Dans la transatlantique en double*, le *Paul-Ricard* d'Eric Tabarly et Marc Pajot devrait virer en tête au large des Bermudes, dans la soirée du mercredi 13 juin ou dans la matinée du 14. Dimanche 10 juin, à 17 h 30 (G.M.T.), il se trouvait en effet, selon les renseignements fournis par un satellite d'observation, à 1 253 kilomètres de celles-ci. Il devançait de 53 kilomètres *Kriter-VI* d'Olivier de Kersauson et Gérard Dijkstra, qui seront sans doute contraints de relâcher pour refaire leurs réserves d'eau potable. *Télé-7-jours*, de Michel Birch et Jean-Marie Vidal, occupait la troisième place à 1 411 kilomètres des Bermudes. *Kriter-V*, de Michel Malinovsky et Pierre Lenormand, était remonté à la quatrième place à 1 482 kilomètres, suivi à 4 kilomètres par *V.S.D.*, d'Eugène Riguidel et Gilles Gahinet. *Fernande*, de Jean-Claude Parisis et Olivier de Rosny, se retrouvait sixième à 1 505 kilomètres des Bermudes.

LA MORT DU PEINTRE ANDRÉ BEAUDIN

André Beaudin, peintre et sculpteur, est mort le 8 juin à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

André Beaudin — né à Mennecy en 1895 — est un de ces peintres dits de la tradition française dont l'art s'était formé durant les années 30, dans la lignée du cubisme. Il avait vingt ans lorsque cette nouvelle peinture avait changé la manière de voir les choses et de les figurer sur la toile. Le cubisme a eu une vie brève et intense. Sa descendance fut nombreuse et durable.

Figure attachante, silencieuse, André Beaudin fut influencé par Juan Gris, dont il fit la connaissance en 1923. Chez les deux peintres, il y avait un même souci de la qualité picturale, vibrante et travaillée par l'artiste qui a aussi les qualités de l'artisan.

Un pont dominant l'eau sur le paysage est une architecture de lignes où André Beaudin a déstructuré l'ordre naturaliste et l'a restructuré suivant une cohérence interne qui, au-delà de la représentation du Pont-Neuf, en fait un tableau reconnaissable entre mille. Sa qualité le rapproche cette fois d'un Jacques Villon. C'est après 1945 qu'André Beaudin se fait connaître. Faut-il s'étonner qu'il ait été défendu par D.H. Kahnweiler, le marchand et amateur des cubistes ? Peintre, mais également sculpteur, graveur et cartonnier de tapisserie, André Beaudin avait réalisé le plafond de l'église Saint-Jean-Marie-Vianey de Rueil. Il reçut le Prix national des arts en 1962. — J. M.

A la XXXIIe Foire de Champagne

M. ROBERT GALLEY : le nucléaire est moins dangereux que les DC-10.

M. Robert Galley, ministre de la coopération et maire R.P.R. de Troyes, dans l'Aube, qui inaugurait, le samedi 9 juin, en compagnie de M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des petites et moyennes entreprises, la trente-deuxième Foire de Champagne, a évoqué la construction d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine.

La construction d'une telle centrale ne risque-t-elle pas de contrarier les efforts déployés pour développer le tourisme dans l'Aube ? M. Galley s'est employé à dissiper cette inquiétude et a cité en exemple la vallée du Rhône, où les installations nucléaires n'ont pas fait fuir les touristes.

Récusant la vision catastrophique que certains ont de l'atome, le ministre a conclu : *« Le nucléaire a fait moins de morts que d'autres industries ; il est moins dangereux que les DC-10 et, éventuellement, le Centrafrique, et j'en parle comme ministre de la coopération. »* — (Corr. part.)

Les réactions aux élections européennes

M. GAUCHON (P.F.N.) : énorme succès pour l'eurodroite.

M. Pascal Gauchon, membre du bureau politique des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), estime que le résultat obtenu par la liste de l' « Union française pour l'Eurodroite » constitue un *« énorme succès »*, compte tenu des conditions dans lesquelles celle-ci s'est présentée à l'élection : *« Nous n'avons pas eu de profesion de foi, ni de bulletins de vote adressés aux électeurs par la poste, ni les moyens qu'ont eu les grands partis, et pourtant nous faisons autant de voix que la liste dirigée par deux anciens ministres, MM. Malaud et Médecin, et un score comparable à la liste dirigée par M. Servan-Schreiber*, indique-t-il. *La droite existe, nous l'avons prouvé. La droite est une force dans le pays. »*

● LE FRONT NATIONAL (extrême droite) *« constate qu'à son appel les nationaux se sont abstenus massivement. Le dimanche 10 juin a bien été la fête de l'abstention*, indique la formation de M. Jean-Marie Le Pen. *Les Français ont repoussé le scrutin truqué par la bande des quatre. »*

M. JEAN-EDERN HALLIER ANNONCE SA CANDIDATURE A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1981

M. Jean-Edern Hallier, qui conduisait la liste Régions-Europe, estime que les résultats du scrutin sont un *« camouflet pour Giscard, à la tête lourde de vent mais aux épaules trop étroites pour supporter l'Histoire »* et *« une baffe pour les siens »*. Il a notamment déclaré, dimanche soir : *« D'ores et déjà, je rends publique ma candidature aux présidentielles de 1981. De même, sans remettre en question l'avenir de Régions-Europe, j'annonce symétriquement la naissance du parti radical à double appartenance, inspiré par les combats des dernières semaines, la volonté de travailler en commun des autres listes, mobilisées par le Front du refus et les innovations du parti radical italien. Parti radical, n'en déplaise aux valoisiens ou à ceux qui se prétendent de gauche et qui voudraient nous empêcher légalement de leur reprendre cette appellation qu'ils ont tout à la fois usurpée et pourrie. »*

● *Qui était Trotski ?* sera le thème d'un débat organisé par la FNAC, mardi 12 juin, à 18 heures, à l'occasion de la venue à Paris de M. Esteban Volkov, petit-fils du révolutionnaire russe, avec la participation de Mme Marguerite Bonnet et de MM. Pierre Broué, Pierre Naville, Pierre Frank, Jean-Jacques Marie, Philippe Robrieux et Jean-François Godchau, qui présentera la discussion. Auditorium de la FNAC-Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris (6e).

Mme BOUCHARDEAU (P.S.U.) : le courant critique de la gauche aurait pu obtenir huit sièges.

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a déclaré, lundi matin :

« 1 093 000 bulletins nuls, 5,36 % de suffrages exprimés : il n'est pas question, sans doute, pour le P.S.U., de les revendiquer tous, mais cette proportion jamais atteinte indique bien que le vote de protestation que nous avons préconisé a été suivi. Surtout si l'on pense au peu de moyens qui nous ont été donnés pour notre campagne et au nombre important d'électeurs qui se sont contentés de dire leur refus de ce scrutin en s'abstenant.

» Un seul regret au lendemain de cette élection : que la proposition que nous avons faite de regrouper sur une seule liste des écologistes, des trotskistes, des régionalistes et le P.S.U., n'ait pas été suivie et que le sectarisme l'ait emporté chez les trotskistes et à Europe-Ecologie. Sans cela, il y aurait aujourd'hui au moins huit députés représentant le courant critique de la gauche, la lutte anti-nucléaire et la volonté d'autonomie des régions. »

● M. THIERRY JEANTET, secrétaire national du M.R.G. : *« En France, le résultat des écologistes est un défi aux quatre grands partis, dont les discours n'ont pas correspondu aux préoccupations quotidiennes des citoyens. Dans le reste de l'Europe, les radicaux et les écologistes ont obtenu des scores électoraux très satisfaisants, défiant eux aussi les grands partis politiques des autres pays européens.*

» Ces deux signes appellent en France à la création d'une coordination des sensibilités politiques les plus neuves, qu'elles soient radicales, écologistes ou régionalistes. Une telle coordination doit se faire sur une plate-forme politique collective annonçant un candidat commun aux élections présidentielles. »

● Mme FRANÇOISE GIROUD (liste E.E.E.) : *« Je suis frappée par le fait que trois millions de Français qui se sont exprimés ne seront pas représentés au Parlement européen. C'est dommage, puisque c'est la première fois depuis longtemps que les Français votent au scrutin proportionnel. En ce qui concerne la cinquième liste, je ne dirai pas que les résultats sont très bons. Je n'y attache pas une importance excessive dans la mesure où mon but personnel n'était pas d'être moi-même à l'Assemblée européenne.*

» Ce qui me paraît extraordinairement important, c'est qu'il a été dit clairement et franchement qu'il était indispensable d'aller bien plus loin que le traité de Rome. Je ne crois pas que Simone Veil ait défendu la cause européenne. Elle l'a défendue vaguement avec des termes très touchants, mais la cause européenne n'est pas cela pour nous. »

